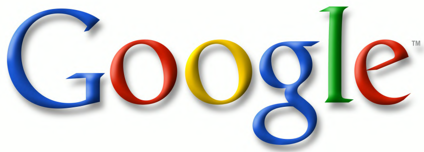
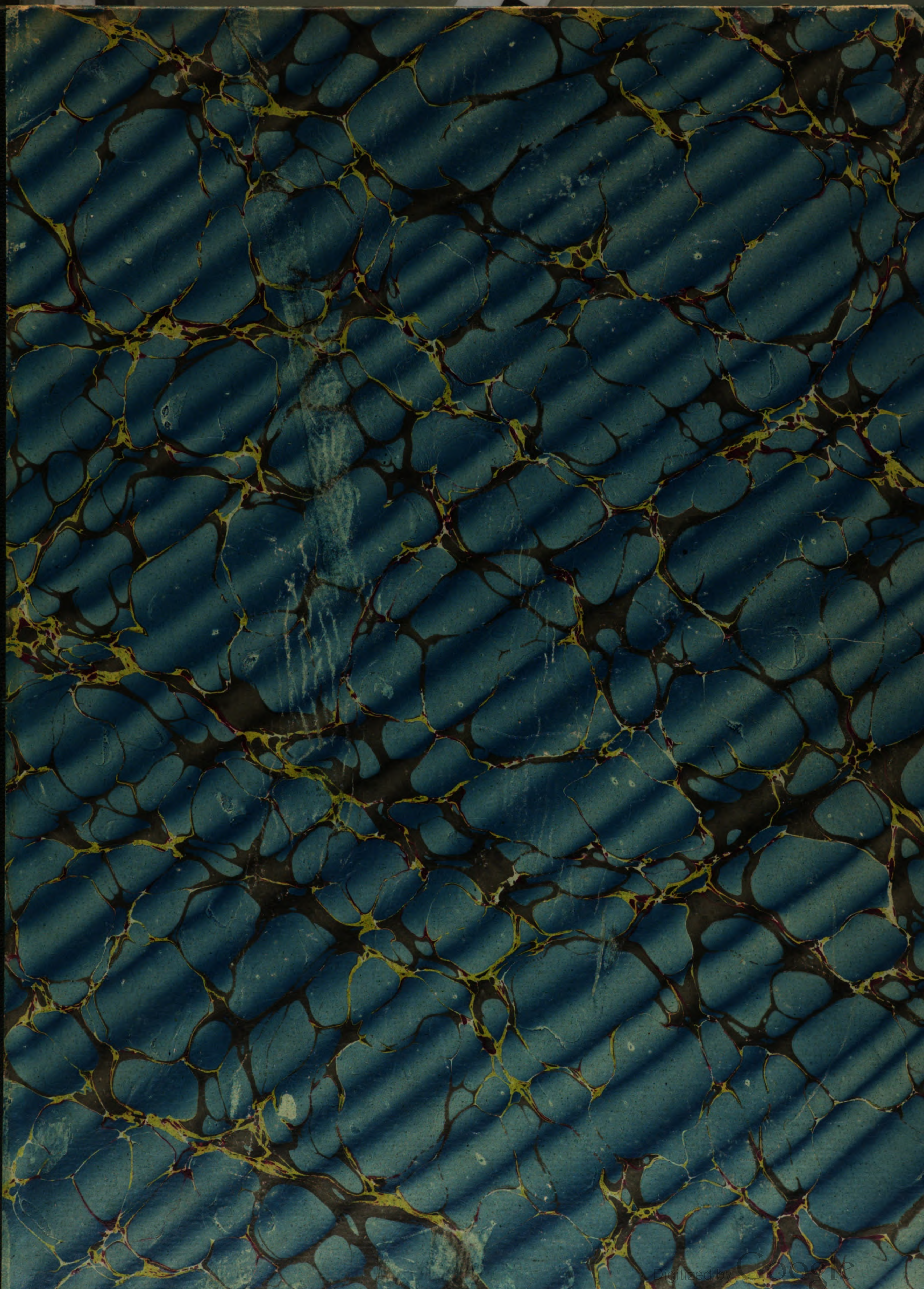








MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE.

II.

« Facta veterum, exclusis defectibus, innovemus, et nova vetustatis gloria vestiamus. »

CASSIODOR. *Epist.* VII, 15.

PARIS, IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE, MASSON et C[ie],
rue Croix des-Petits-Champs 29.

MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE,

RÉDIGÉS OU RECUEILLIS

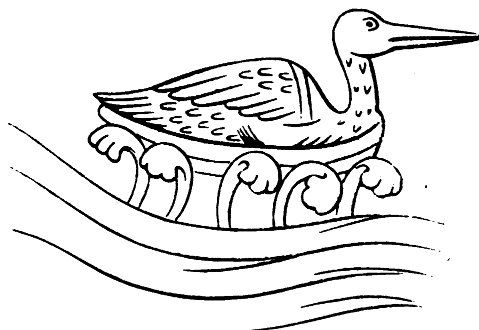
PAR LES AUTEURS DE LA MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE BOURGES

(CHARLES CAHIER ET ARTHUR MARTIN).

COLLECTION DE MÉMOIRES

sur l'Orfévrerie ecclésiastique du moyen âge, etc.;
sur les Miniatures et les anciens Ivoires sculptés de Bamberg, Ratisbonne, Munich, Paris, Londres, etc.;
sur des étoffes byzantines, arabes, etc.;
sur des Peintures et Bas-Reliefs mystérieux de l'époque carlovingienne, romane, etc.

Second Volume.



Fulica (miniature du *British Museum.*)

A PARIS.
CHEZ Mme Ve POUSSIELGUE-RUSAND, EDITEUR.
rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, 3.
1851



MÉLANGES

D'ARCHÉOLOGIE,

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

CHASSE DE S. TAURIN D'ÉVREUX.

(PLANCHE I, II, III.)

§ 1. CARACTÈRE ARCHÉOLOGIQUE DU MONUMENT.

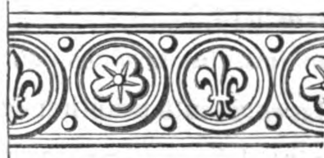
Nous avons ouvert notre premier volume par un des plus magnifiques monuments d'ancienne orfévrerie qui soient conservés en Europe, et c'est le plus remarquable de ceux que le génie de la destruction et celui de la mode aient épargnés en France que nous offrons en tête de ce second volume. La châsse de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle nous ramenait au moment où l'art religieux, devenant moins hiératique sans être encore moins chrétien, conservait de l'époque romane la profondeur du symbolisme et la grandeur du style, tout en obéissant à un sentiment plus vif de l'élégance des formes et surtout en imprimant aux lignes ascendantes la hardiesse qui devait se prononcer de plus en plus aux périodes suivantes. Nous nous sentions au premier quart du treizième siècle. La châsse de S. Taurin, que nous publions ici, nous transporte évidemment à quelques années plus tard. Il n'est aucunement besoin de recourir aux dates pour s'apercevoir à son aspect que depuis l'achèvement de l'œuvre précédente l'art avait accompli une nouvelle phase de ce cours incessant qui ne lui permet pas de s'arrêter même à la perfection, mais qui l'entraîne irrésistiblement à changer sans cesse la physionomie de ses œuvres, ainsi que la nature, son inépuisable modèle, transforme à chaque saison le caractère de sa beauté.

Comme les modifications opérées dans l'orfévrerie au milieu du treizième siècle répon-

dirent à celles qui eurent lieu dans l'architecture, il ne sera pas inutile de nous rappeler celles-ci pour nous rendre mieux compte des premières. Et ici, sans recourir à l'étude comparée de nos grandes basiliques, je me contenterai de nommer deux monuments de premier ordre exécutés à Paris à l'époque qui nous occupe et dus au même artiste, le célèbre Pierre de Montereau. Je parle du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs et de la Sainte-Chapelle du Palais. Tout en faisant la part de ce que commandaient les destinations différentes, se douterait-on à la vue de ces deux constructions qu'elles fussent l'ouvrage du même homme? Qu'y a-t-il de commun entre la sévère ordonnance, la manière large et ferme des fenêtres du réfectoire et l'exquise délicatesse, la légèreté aérienne des *traceries* de la Sainte-Chapelle? A Saint-Martin, avec quelle majesté les deux lancettes accouplées s'élèvent sous leur commune ogive, et avec quelle puissance le meneau central porte la large rose qui les couronne. Ces fenêtres appartiennent encore à l'école sévère qui traçait les claires-voies de Chartres et de Bourges. Là préside un principe que le bon sens faisait alors accepter au génie : celui de conserver aux différents matériaux le caractère propre à leur nature. La pierre en s'assouplissant sous la main de l'artiste reste à l'œil ce qu'elle est, parceque les dimensions des montants répondent à leur hauteur et à leur charge. Découpés sobrement dans l'épaisseur des pleins, les vides plus séparés n'en font que mieux sentir la beauté de leurs contours, qui parviennent à l'œil moins altérés par la convergence des rayons. De ce système naissent deux effets également heureux, à l'extérieur où l'ossature se dessine en clair sur des fonds sombres, et à l'intérieur où elle fait ressortir par ses ombres les fonds étincelants des vitraux peints. La raison est satisfaite autant que l'œil est charmé. A la Sainte-Chapelle l'artiste travaille d'après un idéal nouveau. Voyez-vous s'élancer d'un seul jet, si sveltes et si pressées dans leur faisceau, ces colonnettes d'où s'épanouissent en gerbes les arrêtes des voûtes. Non, en vérité, ce ne sont plus là des soutiens solides destinés à recevoir les retombées d'un comble; ce sont des tiges frêles autant que gracieuses qui ne sauraient se soutenir à tant de hauteur qu'en se pressant les unes contre les autres et en entrelaçant leurs rameaux dans les airs. On se demande involontairement si les étroits meneaux de ces hautes et larges fenêtres ont été découpés dans la pierre? si la pierre a pu se plier avec la docilité du jonc pour former autour de cette immense corbeille à jour toutes ces fleurs capricieuses qui se jouent au milieu des vitraux peints plutôt qu'ils ne les soutiennent. Dans la Sainte-Chapelle je ne me croirais pas au sein d'un édifice construit avec les matériaux qui servent de charpente au globe et promettent sa durée, je me figurerais plutôt recueilli sous les ombrages d'un bois et contemplant à travers les branches fleuries le lever ou le coucher d'un beau jour. Que le style de la Sainte-Chapelle signale une des plus grandes époques de l'art; que son plan soit une des plus belles conceptions de l'esprit humain; que les ressources combinées de l'architecture, de la sculpture et de la peinture sur verre produisent un des plus

magiques effets qu'elles aient jamais su atteindre, ce n'est pas moi, certes, qui le révoquerai en doute : je maintiendrai seulement qu'ici l'équilibre de l'idéal et du réel commençait à perdre quelque chose de sa perfection, et que sur la pente où l'art se posait une décadence était facile à prédire. Les nouvelles tendances indiquaient que les esprits ingénieux appelés ordinairement à recueillir l'héritage des hommes de génie sacrifieraient de plus en plus à l'amour des détails les vues d'ensemble et perdraient en virilité ce qu'ils gagneraient en élégance.

Cette digression préliminaire ne paraîtra peut-être pas hors de propos s'il est vrai qu'une différence analogue à celle qui se fait sentir entre les édifices de la première et ceux de la seconde moitié du treizième siècle peut se remarquer entre les morceaux d'orfévrerie des deux époques. Or, si je ne me trompe, la châsse de S. Taurin est à celle de Notre-Dame d'Aix ce que la salle de S. Martin est à la Sainte-Chapelle, c'est à dire que l'œuvre d'Aix correspond au règne de l'ogive primitive et celle d'Évreux à l'inauguration de l'ogive secondaire. Ici la donnée fondamentale est elle-même modifiée. Au lieu d'un sarcophage décoré d'arcades, motif conservé de l'art des catacombes, on voit apparaître un édifice. La couche du sommeil de mort s'est changée en un palais ou plutôt en un sanctuaire, sanctuaire plein de magnificence afin d'être une image de celui où l'âme du juste adore Dieu au pied de son autel éternel. Huit grandes arcades, nombre consacré dans le vieux symbolisme chrétien aux idées de perfection morale et de béatitude, découpent pour ainsi dire à jour la demeure de gloire. A peine retrouverez-vous ici quelques-unes de ces lignes horizontales dont la pesanteur rappelle la terre ; car l'architecture n'est plus un art de calcul en même temps qu'un art d'inspiration. L'essor de la pensée s'est tout entier communiqué à l'œuvre, et l'on dirait que celle-ci s'élève, non plus exhaussée par la superposition des matériaux, mais comme poussée intérieurement par l'effort d'une sève puissante. Ce sentiment rendu par les huit arcades est encore plus vivement exprimé par les huit contreforts ou plutôt par les huit flèches légères qui accompagnent dans son élan la flèche ouvragée du centre. Nous n'avions pas tort de rappeler tout à l'heure le souvenir de la Sainte-Chapelle de Paris. Ce que nous avons devant les yeux est précisément une Sainte-Chapelle en miniature, ouvrage de transition comme celui de S. Louis, où diverses parties sont traitées dans le style qui va disparaître et un plus grand nombre peut-être dans celui qui va dominer. Au système antérieur appartiennent les colonnettes entièrement détachées dans le retrait des murs, les filigranes associés aux émaux, les clochetons aux flèches octogones, les flèches aux arrêtes lisses, la belle guirlande estampée du cavet de la base, la plupart des scènes en repoussé et diverses bordures telles que celles-ci :









L'art nouveau, l'art moins parfait à mes yeux, bien qu'encore admirable, revendique l'angle aigu du trilobe des arcades, les émaux amoindris et décolorés des plates-bandes, et surtout les pampres déchiquetés et leurs feuilles à lobes anguleux :





Quelle différence entre la maigreur, la sécheresse de ce feuillage et l'ampleur de formes, le moelleux de modelé que nous admirions sur les crêtes de la châsse de Notre-Dame. Je ne veux pas dire que ces nouvelles découpures soient sans charme. En multipliant, en accentuant les profils, en exagérant la délicatesse du dessin elles ajoutent à la richesse de l'ensemble; mais cet excès de richesse n'est-ce pas le scintillement de l'esprit substitué à la lumière tranquille de la raison et le joli préféré au beau?

N'eussions-nous donc aucune autre donnée sur l'époque de notre monument que son caractère archéologique, nous pourrions fixer avec certitude l'époque de son exécution. Cette époque doit être celle qui a suivi la première croisade de S. Louis, avant laquelle l'art n'avait en rien dégénéré, et qui a précédé le règne de Philippe-le-Bel, où la décadence fut complète. C'est en effet ce que constatent les documents historiques, ainsi que nous l'établirons après avoir recueilli sur S. Taurin et son culte quelques données qui nous feront connaître l'importance du monument et le sujet des bas-reliefs.

§ II. S. TAURIN ET SA LÉGENDE.

S. Taurin fut l'apôtre et le premier évêque d'Evreux. La constante tradition de cette Église ne permet pas d'en douter; mais à quelle époque vint-il évangéliser les *Aulerci eburo-*

vices, quels furent les événements de sa vie et de sa mort; tous nos renseignements à cet égard sont puisés dans une légende fort maltraitée par les savants. Cette légende, qui se retrouve dans les collections agiographiques des douzième et treizième siècles et qui a fourni plusieurs récits à Orderic Vital[1] et à Vincent de Beauvais[2], a été publiée par les Bollandistes et traduite par un savant membre de l'Académie des Inscriptions, M. Auguste Leprévost.[3] D'après Déodat, l'auteur vrai ou supposé, S. Taurin était né à Rome, sous Domitien, d'un Romain idolâtre et persécuteur des fidèles et d'une femme grecque et chrétienne. On les nommaient Tarquin et Euticie. Baptisé par le pape S. Clément, le jeune Taurin est confié dans la suite à S. Denys l'aréopagite; celui-ci le conduit plus tard dans les Gaules, et l'ordonne évêque d'Evreux. A Evreux, les prédications du saint attirant une grande foule de peuple au christianisme, les magistrats romains s'émeuvent. Licinius le fait battre de verges; mais le persécuteur se trouve converti lui-même à la vue de la résurrection de son fils; le pays entier devient chrétien. L'apôtre meurt au terme d'une longue carrière, après avoir prédit l'irruption d'une multitude immense de barbares qui désolerait, mais seulement pour un temps, la naissante Église. Son corps, renfermé dans un cercueil en pierre, est caché avec soin, et ses disciples prennent la fuite. « Moi, Déodat, son filleul, dit en finissant le chroniqueur, j'ai rédigé ces faits pendant que j'étais à Milan, retenu par la fièvre chez le saint homme Benoît[4]. Après avoir reçu la bénédiction apostolique, nous nous dérobâmes par la fuite à la terreur des gentils; car déjà les ennemis étaient sur le point de nous atteindre. »

Diverses circonstances de ce récit l'ont fait rejeter par les critiques[5]. Est-ce à dire que tout y soit invention; je ne le pense pas, et l'évidence même des contradictions du texte me porterait à croire le contraire, puisque, si tout auteur a besoin de mettre dans ce qu'il écrit quelque apparence d'unité, ce besoin doit préoccuper un faussaire plus que tout autre. Il en faudrait conclure qu'il n'y a pas même eu de remaniement complet du texte primitif, mais seulement des interpollations, et peut-être parviendrait-on à reconnaître les premiers traits sous les enluminures plus récentes, comme on retrouve une peinture antique sous des retouches modernes.

Ainsi, dans le proémium, Déodat suppose qu'il n'existe pas d'autre ouvrage sur le même

[1] *Hist. Norm.*, l. v.

[2] *Specul. hist.*, l. x, c. 34.

[3] Cette traduction a paru dans un Mémoire où j'ai puisé de précieux renseignements. *Notice sur la Châsse de S. Taurin d'Evreux*, par Auguste Leprévost, *Evreux, Ancelle*, 1838.

[4] Ce Benoît serait-il le saint diacre ami de S. Paulin? *Divi Paulini.* Op., ép. XL. *Front. Duc.*, 1622, p. 364.

[5] Par exemple, d'après l'auteur, Tarquin poursuivait les fidèles sous la persécution de Domitien, avant la naissance de son fils; et plus loin, sous cette même persécution, S. Taurin se trouve âgé de quarante ans, lorsque S. Denys le conduit dans les Gaules. Né tout au plus en 93, d'après ce qui vient d'être dit, puisque la persécution de Domitien n'a pas commencé plus tôt, le saint serait déjà un vieillard avant la mort de S. Sixte, arrivée en 126. Déodat prétend avoir été païen, et confond Diane avec Junon. Il nomme *Ebroïci* les habitants d'Evreux, appelés Eburovices jusque vers la fin du quatrième siècle. Il donne à Domitien le titre de roi, et celui de *senior* à un maître encore jeune; le nom de *Parisius* à Paris, celui de *Pagani* aux idolâtres, etc. Voyez les *Acta Sanctorum*, t. II, Augusti, p. 638.

sujet. « Il écrit, dit-il, afin que la postérité puisse un jour apprendre de son récit ce que les contemporains connaissent par leurs récents souvenirs. » Et au n° 13 il ajoute : « moi, Déodat, son filleul, déjà j'ai écrit un livre sur sa sainte vie et sur ses ouvrages ; car ce fut un admirable docteur. » Cette seconde phrase a tout l'air d'une note marginale ajoutée à l'occasion d'un travail plus récent et fondue dans le contexte par un copiste malavisé, mais plutôt simple que de mauvaise foi. Ne serait-ce pas, en effet, juger avec une sévérité injuste les agiographes du moyen âge que de supposer d'odieux mensonges dans les complaisantes broderies de leur plume ? Comment douter que les moines chargés par les abbayes de rédiger les chroniques ne fussent des hommes honnêtes ? Seulement les souvenirs locaux qu'ils recueillaient pouvaient parfois s'être altérés en passant par le milieu de l'imagination populaire ; eux-mêmes auraient eu à se mettre en garde contre l'enthousiasme de leur admiration et à se défier du penchant qu'éprouvent les narrateurs à combler les vides de l'histoire, en ajoutant aux événements les circonstances présumées qui leur donnent de la couleur et de la vie. Ajoutez à cela l'ignorance profonde de la chronologie, et vous vous rendrez compte d'un grand nombre de traits inconciliables des vieilles légendes. Je citerai à l'appui de ces réflexions une observation pleine de sagacité des Bollandistes, qu'un immense dépouillement des monuments agiographiques rendait plus capables que personne d'apprécier l'esprit et la marche des légendaires. On sait qu'à l'époque des invasions toujours nouvelles des Normands les solitaires sans défense prirent la fuite de toutes parts et dans le nord et dans l'ouest de la France. Derrière eux les abbayes étaient dévastées, et les bibliothèques, si péniblement réunies, disparaissaient au milieu des ruines. Quand à la fin du dixième siècle la conversion des pirates permit aux solitaires de relever leurs murs, il fallut rétablir les chroniques à l'aide de souvenirs ou bien multiplier les copies des manuscrits échappés aux flammes. Confondre les notes avec les textes, se méprendre sur les homonymes, substituer à un nom oublié un nom célèbre, rapprocher les faits et les distances, appliquer à un personnage favori ce que l'on avait appris d'un autre, dut souvent être l'effet d'une erreur involontaire. Ainsi qu'un évêque de Paris eût ordonné l'apôtre d'Évreux, cet évêque devait être S. Denys et ce S. Denys l'illustre aréopagite ; qu'un Sixte eût occupé du temps de S. Taurin le siége apostolique, ce Sixte devenait le martyr dont le souvenir se mêle à celui du célèbre S. Laurent. De premiers changements en amenaient d'autres : par exemple, la persécution de Dioclétien devait se renvoyer à Domitien et ainsi du reste.

Que penser donc en définitive de la chronique de S. Taurin ? Je répondrai que l'on éviterait plusieurs difficultés en supposant que le saint naquit au milieu du quatrième siècle et mourut dans un âge avancé. On comprend dès lors que le christianisme, qui s'établissait dans les capitales avant de se répandre dans les provinces, n'ait été prêché qu'à la fin du troisième siècle à Rouen, métropole de la province dont Evreux faisait partie. A la rigueur Tarquin

aurait pu dans sa jeunesse sévir comme soldat contre les chrétiens, sous la grande persécution dite de Dioclétien, puisqu'elle ne finit sous Licinius qu'en 314, et le saint aurait pu en mourant envoyer ses disciples auprès d'un pape du nom de Sixte, puisque Sixte III exerça le pontificat en 432. L'inondation des barbares dont il est question ne s'expliquerait que trop aisément au milieu du cinquième siècle. Il ne serait plus invraisemblable que le tombeau du fondateur d'une Église, après avoir été caché à l'approche du fléau, n'ait pu se retrouver que deux siècles plus tard, sous Clotaire II, ainsi que le raconte une chronique du neuvième siècle[1]. Rien enfin ne s'opposerait à ce que Déodat eût été le témoin des actions du saint aussi bien que l'historien de sa vie. J'ajouterai que certains détails s'accordent parfaitement avec l'antiquité que nous supposons. On voit par l'exemple de Marinus que les nouveaux baptisés ne déposaient qu'au bout de huit jours la robe blanche et le chrismal (chrémeau), usage qui s'est maintenu longtemps, mais avec d'autant moins de rigueur qu'on s'est plus éloigné du temps où les baptêmes d'adultes étaient nombreux. On y voit aussi qu'on louait, au besoin, des cercueils de pierre pour les morts : coutume à laquelle il est fait allusion dans le dix-septième canon du deuxième concile de Mâcon tenu en 585.

Quant aux interpollations, je les attribuerais volontiers à la fin du dixième siècle. Durant les longues calamités où les Normands avaient pu faire oublier leurs devanciers du cinquième siècle, le corps de S. Taurin avait été porté par les moines de son abbaye d'abord à Lezoux, en Auvergne, puis au monastère de Gigny, en Franche-Comté. [2]

Cette dernière translation, faite au retour de la sécurité, expliquerait suffisamment, par l'ardeur de dévotion qu'elle suppose, l'édition nouvelle de la chronique et les bienveillantes altérations dues à un zèle inintelligent. Lorsque dès le dixième siècle l'abbaye de Saint-Taurin fut rétablie, une des premières, par le petit-fils de Rollon, le duc Richard Ier, les habitants d'Évreux, voulant à tout prix retrouver leur trésor qu'ils savaient bien gardé, eurent recours à un stratagème. On choisit trois clercs, les plus rusés que le sol normand pût fournir, et on les envoya au château de Lezoux. Ceux-ci, à force de temps, de patience et d'astuce, gagnent tellement la confiance du chapitre que le plus habile devient chanoine lui-même, et, qui plus est, custode des reliques. C'était le terme d'une longue attente. A l'heure avancée d'une nuit bien noire, les trois Normands se glissent inaperçus dans le sanctuaire où se trouvaient derrière les chancels trois corps de saints. Deux étaient renfermés dans des sacs de cuir, et le troisième était enveloppé dans une étoffe de soie orientale. A cette étoffe se trouvait attachée une

[1] Act. SS. Aug., t. II, p. 643. On dut cette découverte à l'évêque S. Landulfe. L'inscription trouvée dans le caveau était conçue en ces termes :

HIC REQUIESCIT B. TAURINUS PRIMUS EPISCOPUS EBROICÆ CIVITATIS.

Ce nom d'*Ebroica civitas*, inusité dans les premiers siècles et employé par Déodat, était en usage au cinquième siècle, d'après Valois. (*Notitia Galliar.*)

[2] Le sarcophage en pierre fut toutefois respecté, et se trouve encore au dessous du chœur de l'église actuelle de Saint-Taurin, à huit pieds de profondeur dans un petit caveau où l'on descend par six marches.

petite cédule qui portait ces mots : *Hic requiescit B. Taurinus.* Chacun s'empare d'un des trois dépôts, et tous prennent la fuite, non du côté de leur pays, où l'on pourrait avoir la pensée de les poursuivre, mais du côté de la Bourgogne, où nul ne songerait à les chercher.

Il est remarquable que le plus vieux manuscrit connu des Bollandistes est à peu près contemporain de nos trois Normands.

Cependant Evreux ne revit pas encore les cendres de son apôtre. Des miracles retinrent les voyageurs au prieuré de Gigny, résidence du bienheureux Bernon, depuis réformateur et premier abbé de Cluny. Gigny ayant été détruit par un incendie en 1158, les saintes reliques furent transportées à Cluny, à Mâcon et à Lyon, d'où elles retournèrent à Gigny. Bien qu'on ignore à quelle époque et comment elles furent reportées à Evreux, elles s'y trouvaient à la fin du douzième siècle, au moment où Philippe-Auguste, irrité contre ses habitants, ne crut pas pouvoir se venger d'eux plus cruellement qu'en les dépouillant de leur palladium. L'Eglise de Chartres prétend s'en être alors enrichie. Mais elle ne le retint que pour peu de temps, ou ne posséda que quelques fragments des reliques, puisque nous voyons exécuter seulement un demi-siècle plus tard la belle châsse objet de ce mémoire. Sa date est en effet précise. On lit sur la plinthe de la base :

ABBAS : GILBERTUS : FECIT : ME : FIERI :

Cet abbé Gilbert fut élu en 1240, et mourut en 1255. Or, d'après la *Gallia Christiana* [1], ce fut l'année même de sa mort et sur ses instances que l'évêque d'Evreux, Jean d'Aubergenville, renferma dans des châsses d'argent les corps de S. Taurin et de S. Landulfe. A cette époque l'architecte Pierre de Montereau venait de terminer la Sainte-Chapelle, et ne devait mourir que onze ans après en 1266. De sorte que nous aurions pu voir ici un de ses ouvrages si nous avions ignoré combien les grands artistes étaient alors communs. Sur tous les points du sol catholique on voyait des chefs-d'œuvre éclore en même temps, comme on voit au printemps toutes les régions d'un hémisphère fleurir ensemble. Si notre châsse ne fut pas dessinée par l'auteur de la Sainte-Chapelle, elle était digne de sortir de ses mains, et quand S. Louis vint à Évreux en 1259, pour assister avec ses deux fils, dans l'Église de Saint-Taurin, au sacre de Guillaume de Grosparmi [2], il eût pu s'imaginer voir, en se prosternant devant la châsse, une réduction en or, en émail et en pierreries de son sanctuaire bien aimé. Le monument que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs est évidemment le même que celui auquel l'attouchement du saint roi a attaché, dit M. Leprévost, une consécration nouvelle et touchante. Après avoir échappé pendant le seizième siècle aux ravages des calvinistes, il a dû à la présence d'esprit d'un membre de la commune d'être relégué et oublié pendant la terreur sous de vieux

[1] T. xi, col. 586.
[2] *Chron. vetus ap.* Lebrasseur, *Hist. du comté d'Évreux,* p. 193.

meubles au fond d'un grenier. Une restauration assez bien comprise promet aujourd'hui une longue conservation. Fasse le ciel que quelque tourmente nouvelle n'en prive pas les âges à venir !

Après avoir examiné notre châsse sous le rapport de l'art et rappelé les faits légendaires et historiques, il nous reste à expliquer les diverses scènes représentées en *repoussé* sur les parois des murs et les versants du toit.

§ III. SCÈNES DES BAS-RELIEFS.

Pl. I. Sur la façade latérale on remarquera cinq sujets. Au centre, sous le grand pignon, S. Taurin est représenté debout et couvert de ses ornements épiscopaux. On dirait qu'il sort du sanctuaire céleste pour se montrer à son peuple et le bénir. Les traits de sa vie environnent ici son image comme les mérites de ses œuvres le couronnent lui-même au ciel, et il semble répéter la parole de S. Paul : Soyez mes imitateurs, ainsi que je l'ai été de Jésus-Christ. On observera la forme en Y de la croix double de sa chasuble et la richesse des broderies de la dalmatique et de l'aube.

Pl. I et Pl. II, A. La légende commence sur le versant du toit à la gauche du spectateur. Une femme est couchée sur un lit largement drapé et dort appuyée sur la main droite. C'est Euticie, l'épouse chrétienne de Tarquin l'idolâtre. Contrainte de cacher sa foi à son mari, elle demandait en secret deux grâces au Seigneur : la conversion de Tarquin et la naissance d'un fils qu'elle pût offrir un jour comme un autre Samuel au service du sanctuaire. Une nuit elle voit en songe un ange tenant une baguette à la main. L'ange s'approche et abaisse sur elle la baguette mystérieuse. A peine l'extrémité du bois a-t-elle touché son sein qu'elle germe, fleurit et se trouve transformée en un blanc lis dont le suave parfum remplit l'appartement. Euticie comprend qu'il a plu à Dieu d'exaucer ses désirs.[1]

[1] Ce récit se trouve sur la châsse, dans une inscription en lettres émaillées qui se lit sur le listel de la base et se trouve omise sur notre gravure. Elle est ainsi conçue :

† : ABBAS : GILEBERTUS : FECIT : ME : FIERI : QUADAM : NOCTE : DVM : IN LECTO : SVO : SANCTA : ENTICIA (sic) : FESSA : QVIESCERET : VIDIT : SIBI : ASTARE : ANGELVM . UTERVM : SUM (sic) VIRGA : TANGENTEM : ET : PAVLVLVM : POST : PRECEDERE (sic) VIRGAM : AD. INSTAR LILII . CVIVS . FLORES. NIMIUM . DABANT . ODOREM . NATO INFANTE . BAPTISAVIT . EVM SANCTVS CLEMENS . PAPA . QUEM . SANCTVS . DYONISIVS . DE . SACRIS . FONTIBUS . SVSCEPIT . BEATVS . DYONISIVS . FILIOLVM . SVM (sic).

Il semble que cette inscription brusquement interrompue se continuait primitivement quelque part ailleurs sur la châsse. Elle était empruntée à la légende. On lit dans le manuscrit des Bollandistes (die XI Aug., t. II, p. 639) : « Temporibus Domitiani regis fuit vir quidam Romæ, nomine Tarquinus, paganus, genere romanus, cui erat uxor Euticia, verissima christiana, nobilique prosapia græcorum orta. Tarquinus autem ut sævissimus lupus persequebatur christianos, nesciens uxorem suam esse Dei famulam. Illa autem sine cessatione assiduabat Dominum orationibus, ut virum suum converteret ad christianitatis ritum ; insuper etiam ipsis talem filium daret, qui veluti Samuel semper Domino deserviret. Et, ecce, quadam nocte, cum fessa quiesceret, vidit sibi astare angelicum vultu, uterum suum virga tangentem ; et post paululum procedere virgam instar lilii, cujus flores nimium dabant odorem. Expergefacta autem, cœpit intra se cogitare, quæ esset hæc visio. Confisa autem in Domino, arcana sibi secretim revelata suo hilaris abscondit in pectore : et jam creberrime loca sanctorum frequentare cœpit. Adveniente autem tempore infans nascitur, et Taurinus a parentibus vocatur. »

Sur le même bas-relief se trouve une seconde scène. L'enfant a reçu le jour, et la mère, fidèle à sa promesse, vient offrir au pape S. Clément l'enfant miraculeux. Le souverain pontife est reconnaissable à sa tiare circulaire et au pallium qui descend au dessous de la chasuble. [1]

Pl. I. et Pl. II, B. Le futur apôtre d'Évreux est baptisé par le futur apôtre des Gaules, assisté de S. Clément. Derrière le pape on remarquera l'heureuse mère que la suivante semble indiquer aux spectateurs. A côté de l'officiant, le diacre tient la crosse ainsi que la fiole du saint chrême et le sous-diacre porte le livre des Evangiles. Ce livre est orné d'une croix du Saint-Sépulcre, c'est à dire à cinq branches ou à double traverse : serait-ce de la part du donateur ou de l'artiste un souvenir de la récente croisade ? [2]

Pl. I et Pl. II, C. Ici se trouvent pressées trois scènes différentes. Première scène. Le jeune Taurin est confié par S. Clément à son père selon la foi, et S. Denys l'accueille en disant : « Mon fils, tu es appelé à soutenir de grands combats pour la cause de Jésus-Christ. » Désormais l'enfant va grandir sous une savante tutelle : le livre qu'il tient sous le bras indique les lumières qu'il puisera à l'école du grand aréopagite [3]. Seconde scène. De nouvelles années se sont écoulées ; l'enfant est devenu jeune homme, et voici qu'une nouvelle persécution annonce au successeur de Pierre l'heure du martyre ; avant de monter au ciel, S. Clément veut donner un apôtre aux Gaules, et Euticie désire que le jeune disciple suive son maître. On voit les deux voyageurs partant pour leur mission lointaine [4]. Troisième scène. Nous sommes à Paris ; après de longs travaux et de nombreuses conquêtes évangéliques, le moment du sacrifice et du repos est venu pour S. Denys comme autrefois pour S. Clément. Avant de mourir S. Clément envoyait S. Denys dans les Gaules, et avant de livrer son dernier combat S. Denys envoie S. Taurin à Evreux : « Va, lui dit-il, agis en vaillant soldat ; me voici parvenu à ma quatre-vingt-dixième année, et tu n'en as que quarante. » Nous assistons ici à l'ordination épiscopale de S. Taurin. Le second évêque consécrateur est un personnage non moins illustre que les autres ; c'est Gaugéric ou Géri, autre enfant d'Euticie, déjà évêque, et prêt à devenir l'apôtre de Cambrai. [5]

[1] « Mox ut sacri baptismatis tempus advenit, ad baptizandum sancto Clementi apostolico tradidit, eique somnium, quod aliquando viderat, narravit. »

[2] « Quod audiens B. Clemens, ipse eum de sacris fontibus sustulit. Vocans autem B. Dyonisium areopagitam, qui cum eo tunc Romæ versabatur, retulit ei somnium Euticlæ. » On voit que le Ms. qui dirigeait l'orfèvre offrait quelques variantes.

[3] « Et ait illi : Suscipe illum quoadusque gratia spiritus sancti confirmam illum. At ille gratanter suscipiens eum, fertur tali voce erupisse Dyonisius : O fili, multa tibi pro Christo debentur certamina. »

[4] « Interea ut efferbuit a Domitiano gravissima christianorum persecutio, advocavit ad se B. Clemens S. Dyonisium episcopum, cœpitque eum deprecari ut pro nomine Christi Galliarum peteret partes, et populum ibidem commorantem Domino acquireret... Conjuncta est cum illo caterva sanctorum plurima... qui, accepta benedictione apostolica, exierunt ab urbe : secumque B. Dyonisius filiolum suum Taurinum, precibus matris victus, adduxit, et eum cum omni diligentia spirituali nutrivit. »

[5] « ... Post multa curricula annorum crudelissimus Sisinnius commovit persecutionem gravissimam christianorum. At ubi audivit famam B. Dyonisii, Parisium adiit, et eum ante præsentari fecit. Ut autem cognovit vir sanctus, cum hoste rabido se habere conflictum et suum affore de illo triumphum, elegit, inspirante divina clementia, salubre consilium, et Taurinum filiolum suum Ebroicæ civitati ordinavit episcopum. Jam enim ordinaverat germanum ejus Gaudericum [Gaugericum] in

Pl. I. Revenons ici à la Pl. I, et arrêtons les yeux sur la première arcade. Vous y apercevez les murs et les tours d'une ville : cette ville est Evreux, dont le nouvel envoyé est proche; Evreux, où l'esprit de ténèbres régnait seul, et voit tout à coup son empire menacé. Ces trois bêtes qui sortent furieuses de la porte entr'ouverte, l'ours, le lion et le buffle, sont trois formes tour à tour empruntées par le démon pour épouvanter l'homme de Dieu. Mais que peut craindre celui que le ciel protège : Misérable, dit-il au démon, tu t'avilis jusqu'à prendre la forme des bêtes après avoir été de la cour du Créateur! — Je ne t'épargnerai pas, répond le démon vaincu. [1]



En effet l'épreuve ne se fait pas attendre. S. Taurin, accueilli sous le toit d'un habitant nommé Lucius, semble y introduire le malheur. Une jeune fille de Lucius, appelée Euphrasie, se trouve subitement possédée du démon, tombe dans le feu et meurt; mais la famille est rassurée par son hôte. Si vous voulez croire en Jésus-Christ, lui dit-il, l'enfant revivra; et après de longues prières, la prenant par la main, il n'eut qu'à dire : Au nom du Seigneur Jésus, Euphrasie, lève-toi; et la jeune fille revint à la vie [2]. Cette scène, représentée sur une des petites arcades de la face latérale opposée à celle de notre planche, m'a paru mériter d'être reproduite à part.

Vis-à-vis de la scène d'Euphrasie se voit un groupe de personnages nus et debout dans un fleuve où ils reçoivent religieusement la bénédic-

civitate Cameraca. Cœpit autem... confortare filiolum...: Vade, o fili, in pace, et plebem a Deo et a me tibi commissam diligenti cura custodi, et viriliter age, sicut fortis miles. Ego autem nonagenarium, tu vero quadragenarium ducis annum... » On peut consulter sur S. Goar les Acta SS. Aug. T. II, p. 664.

[1] « Interea B. Taurinus... Ebroicas adiens, susceptus est a quodam honorabili viro civitatis, nomine Lucio. Prius autem quam appropinquaret portæ civitatis, in tribus se opposuit figuris contra illum divus hostis; una in specie ursi, secunda leonis, tertia bubali. Quibus divina virtute superatis, ait ad Sathan : o miser, modo assimilaris mutis animantibus, derelicto consortio tui conditoris. Est tibi modo melius, aut aliquod gaudium? Respondit Sathan et ait : Quale mihi gaudium erit modo, dum tu huc adveneris potestatem meam evertere cum Deo tuo? Tantum mihi remanserat in hac provincia. Illum enim qui te huc transmisit, cito faciam interire; et ego ineam tecum singulare certamen. His dictis, nusquam comparuit. »

[2] « Tertia autem die cum vir Dei in præfati viri domo prædicationem in populo faceret, multique ad fidem convolarent subito adversarius filiam ejusdem Lucii, nomine Eufrasiam vexare cœpit, atque in ignem mersit. Quæ statim mortua est... Et dixit diabolus : Taurine,... in omnibus tibi adversabor. S. Taurinus respondit : Dominus mihi adjutor; non timebo quid faciat mihi homo. Sed dum terror nimius omnes invaderet... simulque nescirent quis cum illo loqueretur, S. Taurinus taliter est eos allocutus : O filii, nolite timere. Si credere volueritis in dominum meum Jesum Christum... mox videbitis filiam vestram resurgere. Qui omnes pari voce consenserunt... Tunc S. Taurinus cum suis in orationibus positus diutissime oravit. Post finitam orationem... infusus lacrymis, tenens manum ejus, dixit : Eufrasia, in nomine Domini mei Jesu Christi surge, quæ statim surrexit; et nullum signum adustionis in ea apparuit. »

La bulle suspendue au cou d'Euphrasie est un souvenir

tion du saint. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire pour expliquer ceci de recourir, comme on l'a fait, à quelque miracle inconnu. Il s'agit sans doute du baptême par immersion de la foule convertie à l'Evangile. [1]

Pl. I, troisième arcade. Les miracles et les conversions s'étant multipliés, il fut temps de renverser les idoles. Les prêtres de Diane courent à leur temple : sainte Diane, s'écrient-ils, déesse invaincue, reine du ciel, venge-nous, venge-toi. La déesse répond qu'elle est enchaînée depuis l'arrivée de l'Homme ! S. Taurin fait alors rougir la foule d'avoir si longtemps adoré une sœur épouse de son frère, et pour mieux désabuser les esprits il commande au démon de sortir de l'idole. Et voilà qu'il apparut un Éthiopien noir comme de la suie, ayant une longue barbe et jetant des étincelles par la bouche. « J'avais espéré te vaincre, dit-il au saint; mais tu es plus fort que moi. » Le peuple poussait des cris d'effroi. « Ne craignez rien, reprend l'apôtre, si vous voulez croire. » Un ange chasse aussitôt le monstre enchaîné. Si l'artiste a représenté deux diablotins, c'est qu'il aura voulu donner à la sœur la compagnie du frère. [2]

Pl. II, D. Rien ne pouvait plus suspendre à Évreux les progrès de l'Évangile. Le seul obstacle à renverser désormais était l'hostilité des magistrats romains. Voici qu'en effet le préfet Licinius cite Taurin à son tribunal de Gisai, et qu'à défaut de meilleures raisons il le fait battre de verges; mais les mains des bourreaux se dessèchent [3]. Et parceque sa propre

d'un ancien usage. J'ai déjà eu l'occasion dans ce recueil de rappeler les *agnus Dei* formés de la cire du cierge pascal et remis aux nouveaux baptisés le jour où ils déposaient les vêtements blancs pour être portés sur la poitrine ou autrement en souvenir du sacrifice du Sauveur et comme des symboles de leur docilité à l'Évangile. C'était le moyen de faire oublier, par une pratique pieuse, les bulles et les amulettes superstitieuses des païens. Les femmes elles-mêmes, dès qu'elles devenaient chrétiennes, aimaient dès les premiers siècles à remplacer les bijoux profanes par quelque religieux emblème. Ainsi lisons-nous dans les actes de sainte Cécile, conservés par la liturgie, que la *Vierge glorieuse portait l'évangile du Christ sur son cœur.* Sainte Geneviève de Paris recevait un pareil souvenir des mains de S. Germain-l'Auxerrois, et S. Jean Chrysostome parle, à l'occasion des phylactères juifs, de l'usage suivi de son temps par un grand nombre de femmes qui portaient, dit-il, des évangiles suspendus au cou (*Hom. in Matt.* ed. montf. t. VII, p.705). Les croix d'or portées aujourd'hui encore par les femmes dans presque toutes nos campagnes n'ont pas d'autre origine. Le bijou d'Euphrasie est une croix insérée dans un quatre-feuille.

[1] « Baptizati sunt autem illa die centum viginti homines....

[2] « ... Dixit ad populum : eamus ad deam vestram. Intrantes autem fanum Dianæ, dixit Taurinus : ecce dea vestra; rogate illam ut adjuvet vos. Sacerdotes autem prostrati cœperunt clamare, dicentes : Sancta Diana, invictissima dea et regina cœli, vindica nos et te malefico isto. Dæmon vero, qui intùs latebat, dixit : Cessate, miseri... ex quo enim vir iste servus Dei altissimi ingressus est hanc civitatem, ego catenis igneis religatus teneor.... Et ait vir sanctus : vultis Dianæ deæ vestræ servire, quam frater ejus Jovis accepit in conjugium... aut Deo qui fecit cœlum et terram... Et una voce dixerunt : unus est Deus vivus... Tunc... dixit ad illos : vultis videre deam vestram? Et ait ad dæmonem : in nomine Jesu Christi exi de simulacro ut videant te qualis sis. Et ecce apparuit Æthiops niger sicut fuligo, barbam habens prolixam et scintillas igneas ex ore emittens, stetitque ante illos et ait... fortior me es... nunc autem... precor ne ante tempus jubeas me in abyssum mitti. Videntes populi... timentes prostraverunt se... obsecrantes ut ab hac bestia mortifera eos liberaret... Et ecce angelus Domini advenit, splendens ut sol, omnibusque cernentibus, a templo, ligatis manibus a dorso, eum abduxit... Et baptizati sunt illa die duo millia virorum... inter quos ego Deodatus credidi, frater Euphrasiæ, et baptizatus, ab ipso susceptus sum a fonte. Postea vero ad honorem presbyterii ab ipso sum promotus. »

[3] Audiens interea Licinius B. viri famam, Gysaico villa eum sibi præsentari fecit... mox ut vidit eum Licinius consul, ait : Unde es, inveterata canities? etc. Jussit eum nudum virgis cædi... Statim autem aruerunt manus carnificum... »

Le souvenir de ce miracle n'est pas encore oublié dans la contrée. « On voit, dit M. Leprévost (*l. c.* p. 60) dans le cimetière de Gisay, village situé sur le chemin de Bernay à Laigle, un coudrier qui, selon la tradition populaire, provient de celui dont on prit les branches pour fouetter S. Taurin. Cet arbrisseau, qui forme plusieurs cépées, est entouré d'une muraille. On y vient en pélerinage de tous les pays environnants pour se guérir de la fièvre, et on emporte des morceaux de

femme Léonille prend la défense de l'innocent, Licinius la fait traîner au supplice; mais l'état des choses a tout à coup changé. Un messager accourt pour annoncer au préfet une accablante nouvelle : le jeune Marinus, son fils bien aimé, vient de périr à la chasse ainsi que l'écuyer Paschase. Licinius pardonne à sa femme, et celle-ci lui persuade d'invoquer sa victime. Que ne peut l'amour paternel! Le persécuteur tombe en effet aux pieds du battu de verges, et promet de se convertir si son fils est rendu à la vie. Le bas-relief nous fait assister au miracle. Nous voyons Licinius et sa femme prosternés à la vue de leur Marinus embrassant son bienfaiteur. Dans cette attitude d'un fils qui supplie tendrement un père, Marinus demande deux grâces, pour lui le baptême et la vie pour son écuyer Paschase, que nous apercevons étendu derrière lui[1]. L'une et l'autre faveur seront accordées ; mais Paschase ne reverra le jour que pour annoncer à son jeune maître une séparation prochaine; le ciel doit s'ouvrir pour Marinus aussitôt qu'il achevera de porter les vêtements blancs du baptême.

S. Taurin touche à son tour au terme de sa carrière, et la seconde scène du même bas-relief nous fait assister à ses derniers moments. Après avoir prédit l'invasion des barbares venant de l'Orient, la destruction de la ville et l'avenir consolant de son Eglise, il engage ses disciples à se retirer auprès du pape S. Sixte pour attendre des jours meilleurs, et meurt sur son trône épiscopal entouré des anges qui viennent accueillir son âme. Son corps est déposé dans un cercueil emprunté. Tout à coup, au moment où on le portait à l'endroit indiqué par un ange, le mort se soulève et calme les appréhensions de ses enfants en leur annonçant que sa tombe serait à l'abri des profanations, et qu'après être restée longtemps inconnue elle deviendrait

bois et d'écorce dont on boit l'infusion en invoquant la protection du saint. Cette tradition se trouve consignée dans l'ancien bréviaire d'Évreux, éd. de 1587. » Et ad hoc usque tempus in villa Gisiaca duravit corylus,... quæ nuces inanes ac sine nucleo producit, etc. Il existe dans le pays une autre tradition encore plus extraordinaire. Une famille du voisinage, dont le nom est Bertrand, présente ce phénomène héréditaire que tous ses membres sont dépourvus d'ongles aux pieds et aux mains. On prétend qu'elle descend des bourreaux de S. Taurin et que c'est en punition de leur crime que leur postérité, après tant de siècles, continue d'être affligée de cette humiliante privation. Ces Bertrand n'habitent point Gisay, mais les communes voisines, celles de Sainte-Marguerite et des Jonquerets. Il y a encore à Gisay une famille Gravel qui est en butte à la même imputation.

Nous ne terminerons pas cette note sans signaler le singulier rapport qui existe entre le nom du lieu où l'on a placé la scène du supplice de S. Taurin et celui d'une divinité locale des *Aulerci Eburovices*, le dieu Gisai, *Deus Gisacus*, qui nous a été révélé dans l'inscription suivante trouvée en 1828 au Vieil-Evreux et conservée dans la collection de la société d'agriculture de l'Eure.

G. DEOGISACO
U RI GI V SAGRI
. . LA DES VO PO
SUIT.

Deux autres inscriptions sont venues depuis confirmer, l'une l'existence de cette divinité, et l'autre celle d'un lieu nommé Gisacum. On lit sur une plaque de bronze du musée d'Amiens :

GESACO . AUG
SATURNINUS
SECC I . FIL
V. S. L. M.

Et sur une plaque en bronze trouvée en 1836 au Vieil-Evreux faisant partie de la collection :

.... CRISPOS BOVI ....
... RAMEDON ....
... AXTAC BITI EV ...
... DO CARADITONV ...
.. NIA SEIANISEBODDV
... REMI FILIA ...
.. DRUTAGISACICIVIS SV...

[1] « Leonilla vero, etc... Licinius et uxor ejus omnesque optimates procidentes ad pedes ejus (S. Taurini), postulaverunt sibi dari sacri baptismatis donum. Marinus autem prostravit se ad pedes ejus, et dixit : vir Dei altissimi, resuscita armigerum meum, ne remaneat in pœnis in quibus ego dereliqui eum.... »

glorieuse. La main sortant d'un nuage est le symbole de cette protection spéciale de la toute-puissance.[1]

Au centre de la façade latérale opposée à celle de la Pl. I se voit un jeune diacre dont les bras ont été mutilés. M. Leprévost le prend pour S. Taurin dans sa jeunesse; c'est plutôt à mon avis



Déodat placé là auprès de la résurrection de sa sœur Euphrasie. Le filleul, le compagnon fidèle, l'historien du saint méritait de devenir en quelque sorte le gardien de ses cendres, et c'était une heureuse idée de le montrer indiquant d'une main les scènes que nous venons d'exposer, et de l'autre le livre où il les avait décrites.[2]

Les deux petits côtés de la châsse sont pareils à l'arcade centrale de la Pl. I. On voit d'une part le Sauveur du monde assis sur un trône, et lisant le livre des saints Evangiles, qu'il tient des deux mains. L'image de la sainte Vierge, qui devait se trouver sur l'autre petit côté, laisse aujourd'hui un vide regrettable.

Avant de terminer ce Mémoire nous demanderons au lecteur la permission de revenir sur une circonstance qui n'est pas indigne d'une attention plus soutenue : je parle des trois animaux qui s'opposent à l'entrée de S. Taurin dans Evreux. Déjà dans l'étude des Vitraux de Bourges nous avons eu l'occasion de jeter quelque jour sur la signification de plusieurs hiéroglyphes de notre ancien art, tels que le pélican, le lion et le lionceau, l'aigle, la licorne, le cheval, la calandre. Nous avons touché, dans le volume précédent, quelques traits du symbolisme du dragon sep-

[1] Interea... Zabulus inimicus... iterum vatissimum orientalem contra Gallos concitavit hostem... Populus ait... ad quam partem fugiemus?... properate Romam et nuntiate B. papæ Sixto diem exitus mei... Ego autem Deodatusfiliolus ejus jam edideram unum libellum de Sanctis et bonis operibus ejus et de libris quos exposuerat : mirabilis enim doctor fuit.

... Residens in sede episcopali, benedixit nobis dicens : abite, filioli mei, in pace : dominus autem Jesus Christus erit vobiscum. Nos vero prospicientes ad eum, vidimus subito circa altare innumerabilem multitudinem hominum candidatorum. Et audita est vox dicentium ab omnibus : veni nobiscum... mox... densa nebula implevit domum... recessit odorifera nebula, et apparuit sedens in sede episcopali quasi orans...

... Moxque apparuit eis vir... candidus velut nix, dicens ad illos : fratres, sumite corpus patris vestri... et exivimus per portam occidentalem, sequentes virum usque ad tertiam partem milliarii... et ait : Deponite corpus... habetis mausoleum? Respondimus nos habere valde optimum. Conducto itaque mausoleo... fecimus fossam. Cumque, ex more, intus posuissemus eum fletusque et luctus pertingeret usque ad cœlum, erexit se, quasi vivus, de fossa, et ait ad nos : Filioli mei, quid hoc facitis? Nolite timere : istum virum audite... Nos autem aspicientes ad virum... ait : Fratres, vos timetis patrem vestrum a vobis auferri ab hostibus : non enim erit hoc : ego namque fui custos illius in vita eroque custos illius in morte...

[2] Ego Deodatus, filiolus ejus, breviter ista percurri consistens Mediolanis civitate apud B. virum benedictum, febre detentus. Nos, accepta benedictione angelica, aufugimus terrorem gentium; jam enim hostes imminebant, et appropinquabant. Orate pro me, quicumque hanc hujus vitæ legeritis paginulam. Ora pro me, Pater sancte, qui me a fontibus, sacris suscepisti, et in omni fuga mei timoris solatium mihi adsis; et liberer a febribus, tuis sanctis orationibus per Dominum nostrum Jesum Christum. Amen.

tentrional et de l'arbre du monde, des chasseurs et des chiens, des cerfs, des renards, des lièvres, du loup et des centaures, du basilic et de la sauterelle. Je veux ici présenter, à défaut d'une lumière complète, du moins quelques rapprochements et un essai d'explication sur l'apparition de l'ours, du lion et du buffle.

§ IV. DES ANIMAUX SYMBOLIQUES DES VICES.

Et d'abord doit-on voir quelque chose de mystérieux dans la forme, le choix et le nombre des animaux qui figurent dans notre légende? Rien assurément ne serait plus en rapport avec les idées symboliques familières aux races poétiques du moyen âge, et l'on pourrait même dire que le chroniqueur l'insinue en attribuant ces formes au démon : mais il y a ici quelque chose de plus. Les trois animaux ont un tel air de famille avec les trois autres qui se montrent dans une circonstance analogue au commencement de l'épopée du Dante, que si l'on voit du symbolisme dans le second fait il y aura quelque vraisemblance à le supposer dans le premier pour peu qu'on se souvienne de la persistance des traditions au sein des populations sérieuses.

Parvenu au milieu du chemin de la vie, le poète se trouve au sein d'une forêt sombre et sauvage loin du droit sentier. Ses pas aventureux l'ont conduit au pied d'une colline dont le sommet se dore aux rayons du jour naissant; il commençait à gravir la hauteur lorsqu'une panthère agile s'oppose à sa marche. Un instant après un lion se dresse contre lui, et le lion est suivi d'une louve affamée. Ayant perdu du terrain à chaque rencontre, le voyageur était sur le point de retomber dans la forêt sinistre *où se tait le jour* lorsque Virgile le ravit au triple danger. Pour la plupart des commentateurs, à commencer par le fils même du Dante[1], ces trois apparitions sont des images des trois concupiscences : la panthère est celle de la luxure, le lion celle de l'orgueil, et la louve celle de l'avarice. En effet la panthère à la riche fourrure était consacrée à Bacchus, le nom du lion a toujours réveillé l'idée d'une force impérieuse et indomptable, et l'avidité de la louve est restée proverbiale. On ne saurait nier que le contexte soit singulièrement favorable à cette exposition. Le plaisir est l'écueil de la jeunesse, et c'est aussi la panthère qui s'offre la première[2]; à quelle heure du jour? au commencement du matin[3]; et dans quelle saison? au printemps, où l'on supposait que le Créateur avait fait éclore l'univers[4]. Il semble que l'impression produite par la vue de la panthère aurait dû être l'effroi, et c'est au contraire la joyeuse espérance, l'illusion de celui qui a peu vécu[5]. Le rêve des plaisirs s'est-il évanoui avec les jeunes ans, celui de l'ambition commence : le lion suit la

Commentaire inédit de Giacopo, Biblioth. Nat., n° 7765; ap. Ozanam, *Études sur les sources de la Divine comédie,* Paris, Lecoffre, 1845.

[2] Inferno I :

Et ecco quasi al cominciar dell' erta

[3] Temp' era dal principio del mattino :

[4] El sol montava'n su con quelle stelle
Ch' eran con lui, quando l'amor divino
Mosse da prima quelle cose belle.

[5] Si ch' a bene sperar m' era cagione

panthère, et révèle son caractère par sa fière attitude et sa faim furieuse[1]. A son tour le charme des grandeurs se dissipe comme avait fait celui des plaisirs, et le vieillard est porté à s'attacher aux biens terrestres qui peuvent lui rester encore, ceux de la fortune. Aussi la louve vient la dernière, et à sa maigreur, à son avidité, au nombre de ses victimes vous reconnaissez l'avarice.[2]

Bien que le texte du Dante s'explique assez par lui-même, on peut, pour plus de lumière, le rapprocher de certaines visions célèbres où l'on ne saurait nier que l'auteur de la Divine Comédie a recueilli plus d'un trait pour ses tableaux. Ainsi dans celle du fameux abbé de la fin du douzième siècle, Joachim de Calabre, doué, dit ailleurs le poète, de l'esprit prophétique et placé parmi les docteurs du paradis[3], l'âme admise à pénétrer dans le jardin du ciel est d'abord arrêtée dans un affreux séjour où des lynx, des lions, des serpents lui ferment la route[4]. Quelque chose de semblable se trouvait déjà dans la vision d'Albéric, qui remonte aux premières années du douzième siècle[5]. Albéric, conduit par S. Pierre comme Alighieri le sera par Virgile et Béatrix, s'apprête à visiter le monde de l'avenir, et voit d'abord devant lui une image de la vie : « c'est une plaine de trois jours et de trois nuits de marche, tellement hérissée d'épines qu'on ne peut y poser le pied sans douleur. » Sur cette plaine, qui n'est pas sans analogie avec la forêt « sauvage, rocailleuse et touffue... tellement triste que la mort ne l'est guère davantage[6] », les apparitions effrayantes ne feront pas défaut. « Là se trouvait un immense dragon auquel le démon avait imposé une selle et un mors et sur lequel il chevauchait tenant pour fouet un serpent. Ainsi poursuivait-il toute âme apparaissant sur la plaine, et celles qu'il pouvait atteindre étaient fouettées avec son serpent. Chaque âme était ainsi éprouvée jusqu'à ce que, purifiée de ses péchés, elle devenait plus agile et assez pour échapper aux poursuites de l'ennemi. »

Si les images diffèrent, la substance des faits est la même dans la légende, dans les visions et dans le poème : il s'agit partout des épreuves de l'homme dans le chemin de la vie, obstacles opposés par l'enfer et dont la vertu seule peut triompher. La nature de ces obstacles est d'ailleurs spécifiée un peu plus loin dans Albéric, et son explication est précisément la nôtre. Il y a trois péchés, lui dit son guide, qui causent le danger et la perte

Di quella fera la gaietta pelle
L'hora del tempo e la dolce stagione.

1 Questi parea, che contra me venesse
Con la testa alta, e con rabbiosa fame
Si, che parea, che l'aer ne temesse :

2 . . . . Di tutte brame
Sembrava carca con la sua magrezza ;
E molte genti fè gia viver grame.
. . . Et ha natura si malvagia e ria ;
Che mai non empie la bramosa voglia
Et dopo 'l pasto ha piu fame, che pria.

3 Paradiso, II, x, 47.

4 Joachim abbatis *Chronologia* (ed. Ven. 1527).

5 *Osservazioni... e storia della visione d'Alberico, da Fr. Cancellieri.* Roma, 1814, p. 177 et 191.

6 Inferno I,
. . . . . . Selvaggia e aspra e forte
Che nel pensiar rinnova la paura
7 Tant' è amara che poco più e morte.

du genre humain et que les hommes du monde estiment nuls ou de peu de valeur : c'est la gourmandise, l'avarice et l'orgueil. Et comment ces péchés font-ils périr les âmes? en devenant la source de tous les vices..... » Le Dante n'aurait-il fait que donner un corps aux trois mauvais penchants qui flétrissent les trois âges de l'homme, et le même sens se voilerait-il sous les trois apparitions dont S. Taurin triomphe? Il serait d'autant plus naturel de le penser que l'idée de représenter sous l'image des animaux les instincts inférieurs de notre nature avait un fondement dans la raison et dans la science antique aussi bien que dans l'Écriture sainte et dans la tradition chrétienne, où elle n'a pas cessé de se produire.

Suspendu en quelque sorte entre le monde des esprits et celui des corps, établi par son âme seulement *un peu au dessous des anges*, et par son corps seulement un peu au dessus des bêtes, l'homme est livré *aux mains de son propre conseil*, et il lui est donné de choisir par son libre arbitre, aidé du ciel, sa place définitive dans la création. Sait-il triompher de ses instincts inférieurs, il s'élève à la hauteur des esprits célestes, et comme eux, image de son auteur, il parvient comme eux à sa ressemblance. Sacrifie-t-il au contraire les aspirations qu'il a de communes avec les anges aux penchants qu'il partage avec les brutes, c'est la ressemblance de l'animal qu'il emprunte ; et, sans pousser notre observation aussi loin que les physionomistes qui ont cherché à spécifier les traits de cette similitude, nous dirons que nulle image ne peut exprimer plus exactement la dégradation du cœur. Aussi est-ce là une source habituelle de langage dans les livres saints, et, pour ne parler que du nouveau Testament, le perfide Hérode n'est-il pas appelé un renard? (*Luc*, XIII, 32.) L'ingrat peuple juif, une race de vipères? (*Matt.*, III; *id.*, XII, 34; *id.*, XXIII, 33.) Les faux docteurs, des loups sous la peau des brebis? (*Matt.*, VII, 15.) Le pécheur d'habitude, un chien qui retourne à son vomissement, un pourceau dans sa fange? (*Petr.*, II, 2.) Les morts dans l'impénitence, des boucs à séparer des brebis? (*Matt.*, XXV, 32.) Les réprouvés, des chiens à chasser de la Jérusalem céleste? (*Apoc.*, XXII, 15.) etc., etc.

De son côté la philosophie païenne, frappée des mêmes rapports, se plut à les soumettre à son analyse. L'homme que le moyen âge appela *le Maître*, Aristote, donne pour principe dans son traité sur la Physionomie que les qualités des animaux sont exprimées par la forme de leurs organes, et que la ressemblance entre ces organes et ceux de l'homme en suppose une semblable entre les caractères. Je ne parle que du principe, car quant aux applications elles ont paru plus qu'aventurées même à Lavater. [1]

La doctrine d'Adamantius était la même : il enseignait que, si l'on trouve dans l'homme des formes pareilles à celles des animaux, c'est à cause de la similitude des penchants, de sorte que chacun des hommes tient plus ou moins de quelque bête... telle physionomie, telles mœurs. Il fait observer ailleurs que les bêtes sont en réalité ce qu'elles paraissent ; le lion est généreux et fort; le léopard colère, insidieux, timide et téméraire; le loup cruel, sangui-

[1] *L'Art de connaître les Hommes*, etc. Ed. Paris, 1820, T. IX, p. 19.

naire et perfide; le sanglier sans retenue dans sa fureur; le bœuf grave et simple; le cheval superbe et vain; le singe léger et moqueur; la brebis simple, le bouc impudique, le pourceau impur et vorace.[1]

Et tandis que l'ancienne philosophie rationaliste essayait de spécifier et d'expliquer les traits de similitude entre l'homme et la bête, la philosophie religieuse de l'antiquité païenne allait jusqu'à confondre les deux êtres. C'était la croyance des Égyptiens, au rapport d'Hérodote, dans son Euterpe, que les âmes en quittant leurs corps passaient dans celui des animaux; et ces animaux, remarque Platon dans le Phédon et dans le Timée, étaient ceux dont les âmes avaient, durant la vie, partagé et suivi les instincts. Les gourmands devenaient des ânes; les tyrans, les ravisseurs, des loups, des éperviers, des milans; les homicides des bêtes féroces, les débauchés des porcs ou des sangliers, les étourdis des oiseaux, les paresseux des poissons.

Au moment où le paganisme expire ces traditions sont signalées encore. Dans ses invectives contre Rufin, Claudien fait descendre aux enfers l'ennemi de Stilicon : « Là, auprès de Minos, est assis Rhadamanthe. Tout ce que les humains accomplirent durant leur terrestre carrière est soumis à son examen rigide. Le poids du châtiment répond à celui du crime, et les coupables vont subir leur sort enchaînés sous la forme des bêtes. Les cruels sont livrés aux ours, les ravisseurs aux loups, les perfides aux renards. Ceux qui, vaincus par l'indolence et le vin, s'endormirent énervés au sein des plaisirs de Vénus, sont condamnés à descendre dans les flancs du porc immonde, et ceux dont la langue intempérante ne sut pas respecter un secret

[1] *Scriptores Physiognomoniæ Vet.* ed. Sylburg, p. 371. Sans pouvoir insister ici sur la prétendue lettre d'Aristote à Alexandre, que les érudits du seizième siècle croyaient authentique, mais dont l'origine est inconnue, je dois dire qu'on se tromperait fort en l'attribuant à l'époque d'Achillini. (*Opus septisegmentatum.*) Grâce à la complaisance de M. Paulin Paris, de l'Institut, je l'ai trouvée traduite dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, qui porte le chiffre de Charles IX, mais qui a été écrit au quinzième siècle (ancien fonds, n° 7304, in-4°, IVe partie, fol. 55). On me pardonnera de citer ce vieux texte inédit :

« Les enseignements Aristote de quant natures contient l'homme en soi.

L'omme est hardi comme lion
E est paoureux comme lievre,
Large du sien comme gal (coq),
Aver comme chien;
Dur comme corbeau;
Miséricordieux comme teurterelle.
Malicieux comme lyonne;
Domestique comme coulon (colombe).
Trompeur comme regnart;
Simple et humble comme ung agnel,
Ardant et prest comme chevrel;
Paresseux et sot comme ours;
Preueux (preux) et chier comme éléphant,
Vil et let (laid) comme asne;
Solitaire et malfaiteux comme meschant;
Obéissant et humble comme paon,
Fol comme austruce;
Utile et profitable comme moine,
Traitre et mauvais comme mulet;
Muable et variable comme poisson,
Raisonnable comme ange;
Luxurieux comme porc;
Vicieux comme griffon;
Utile et honorable comme cheval,
Et nuysant comme champion (champignon?)

On remarquera des lacunes comblées et des variantes dans la version de Porta (*Della Fisionomia dell' uomo*, c. IX) : « L'homme est courageux comme le lion et timide comme le lièvre; brave comme le coq et hargneux comme le chien; austère comme le corbeau et tendre comme la tourterelle; méchant comme l'hyène et paisible comme la colombe; fourbe comme le renard et simple comme l'agneau; rapide comme le chevreuil; sournois comme le léopard; paresseux comme l'ours; aimant comme l'éléphant, et stupide comme l'âne; docile comme le paon et bavard comme le moineau; laborieux comme l'abeille et vagabond comme la chèvre; indomptable comme le taureau et récalcitrant comme le mulet;

s'en vont, dit-on, habitants des ondes, expier d'indiscrètes paroles par un silence éternel. [1]

On peut présumer que les enseignements de Pythagore et de Platon n'étaient pas moins présents à l'esprit de Boëce que les aperçus d'Aristote lorsqu'il écrivait, un siècle après Claudien [2] : « Celui que les vices ont transformé peut devenir tel qu'il cesse de vous apparaître un homme. Si l'avarice le consume, s'il s'empare violemment du bien des autres, vous direz qu'il ressemble au loup; hargneux et turbulent, vit-il du bruit des querelles, vous le comparerez au chien ; dresse-t-il ses embûches dans l'ombre pour dépouiller par la ruse, dites qu'il est l'émule du renard ; emporté par la colère, ne connaît-il aucun frein, estimez-le pareil au lion ; peureux et lâche, fuit-il devant l'absence du danger, regardez-le comme un cerf; est-il paresseux, stupide, sa vie est celle de l'âne ; dans son esprit léger n'y a-t-il qu'inconstance, il ne diffère pas des oiseaux ; est-il plongé dans un hideux libertinage, il se repaît des abjectes jouissances du pourceau. Et de la sorte, quand avec la vertu l'on a perdu la dignité humaine, dans l'impuissance de s'élever à l'union divine on est changé en bête. »

Hugues de Saint-Victor parle au douzième siècle comme Boëce au sixième [3]. « Nous tous qui sommes les habitants de l'arche sainte, grâce à la foi du baptême, examinons si nous nous trouvons ce que nous devons être; c'est à dire si nous sommes du nombre, non des animaux immondes, mais des animaux purs et de ceux qui ont des ailes... Puisque rien de souillé n'entrera dans les cieux, que nul d'entre nous, s'il se livre à la vie active, ne ressemble au loup par son avarice, au lièvre par sa timidité, au renard par sa fourberie, à l'ours par ses murmures, au chien par ses querelles, au lion par sa cruauté, à l'âne par sa stupidité, au porc par sa vie fangeuse.

« Que nul d'entre nous, adonné à la vie contemplative, ne devienne un aigle par son orgueil,

muet comme le poisson; luxurieux comme le porc; malin comme la chouette; utile comme le cheval et destructeur comme le loup. » Cette dernière version laisse également à désirer : par exemple le mutisme du poisson était sans doute opposé primitivement à la loquacité du moineau, dont notre manuscrit fait un moine. Mais j'abandonne ces questions aux philologues.

[1] In Rufinum.

Juxta Rhadamanthus agit, cum gesta superni
Curriculi, totosque diu perspexerit actus,
Exæquat damnum meritis et muta ferarum
Cogit vincla pati. Truculentos ingerit ursis,
Prædonesque lupis, vulpes fallacibus addit.
At qui desidia semper vinoque gravatus,
Indulgens veneri voluit torpescere luxu,
Hunc suis immundi pingues detrudit in artus.
Qui justo plus esse loquax arcanaque suevit
Prodere, piscosas fertur victurus in undas,
Ut nimiam pensent æterna silentia vocem.

[2] L. V, *De Cons. phil.* Evenit ut quod transformatum vitiis videas, hominem existimare non possis. Avaritia fervet, alienarum violentus ereptor : lupi similem dices. Ferox atque inquies linguam litigiis exercet, cani comparabis. Insidiator occultus surripuisse fraudibus gaudet, vulpeculis exæquetur. Iræ intemperans fremit, leonis animum gestare credatur. Pavidus ac fugax non metuenda formidat, cervi similis habeatur. Segnis ac stupidus, a sinum vivit : levis atque inconstans studia permutat, nihil ab avibus differt. Fœdis immundisque libidinibus immergitur, sordide suis voluptatibus detinetur. Ita, fit ut qui probitate deserta homo esse desierit cum in divinam conditionem transire non possit, vertatur in belluam.

[3] Ser. LXII, de Arca Noe, t. II, 573. Nullus ergo in nobis in his qui actioni bonæ deserviunt, imitetur lupum per rapacitatem, leporem per inutilem timiditatem, vulpem per calliditatem, ursum per murmurationem, canem per rixam, leonem per sævitiam, asinum per stultitiam, suem per immunditiam...

Nemo itaque in nobis ex his qui contemplationi vacare proposuerunt, sit aquila per superbiam, vultur per pigritiam, milvus per rapacitatem, corvus per detractionem, ulula per noxiam tristitiam, noctua per ignorantiam, pica per garrulitatem, upupa per fœditatem et sinistram opinionem.

un vautour par sa paresse, un milan par sa rapacité, un corbeau par ses détractions, une chouette par son hypocondrie, un hibou par son ignorance, une pie par son bavardage, une huppe par sa malpropreté et son mauvais renom. »

A l'époque à peu près où s'exécutait notre châsse, le rival de S. Thomas d'Aquin, S. Bonaventure, se servait d'images ou semblables ou analogues pour donner l'idée des diverses empreintes terrestres que reçoivent les âmes soumises à l'action de l'esprit du mal [1]. « Dans les âmes, dit-il, qui n'ont pas la foi catholique ou qui n'ont qu'une foi trop faible, le démon grave l'image du lion, c'est le péché de l'orgueil; celle du dragon, c'est le péché de l'envie; ou celle du chien, c'est le péché de la colère; ou celle de la taupe, c'est le péché de l'avarice; ou celle de l'âne, c'est le péché de la paresse; ou celle du loup, c'est le péché de la gourmandise; ou celle de l'ours, c'est le péché de la luxure.

Il y aurait de nombreux renseignements à recueillir sur le point qui nous occupe dans les manuscrits inédits et les peintures des différents siècles. Je me bornerai à quelques citations.

La première est tirée du célèbre ouvrage de la bibliothèque de Strasbourg, où l'abbesse Herrade a formulé en miniatures, au douzième siècle, la science de son temps. Pour elle, ainsi que pour le Dante plus tard, l'avarice qui travaille à son bien-être aux dépens de celui des autres est la forme la plus odieuse des vices. Du moins lui fait-elle l'honneur de les dominer tous. On voit dans un de ses tableaux [2] l'Avarice s'avancer en reine sur un char traîné par de nombreux animaux dont une légende explique le mystère. Au dessus du pourceau, de l'ours, du lion, du bœuf, du loup, vous lisez : « La malpropreté, c'est le pourceau; — la violence, c'est l'ours; — l'avidité d'acquérir, c'est le bœuf; — l'ambition, c'est le lion; — la rapacité, c'est le loup.

Ce rapprochement des images écrites et figurées, parlant en même temps à l'esprit et aux yeux, ne pouvait manquer de devenir populaire. Nous le retrouvons dans un manuscrit du quatorzième siècle appartenant à la Bibliothèque nationale. (Mss franc., n° 7011, 3. 3.) Chacun des sept péchés capitaux y est mis en rapport avec un état de la société, un oiseau et un quadrupède, et de nombreuses légendes entourent les miniatures, pour faire connaître le caractère et la lignée des vices.

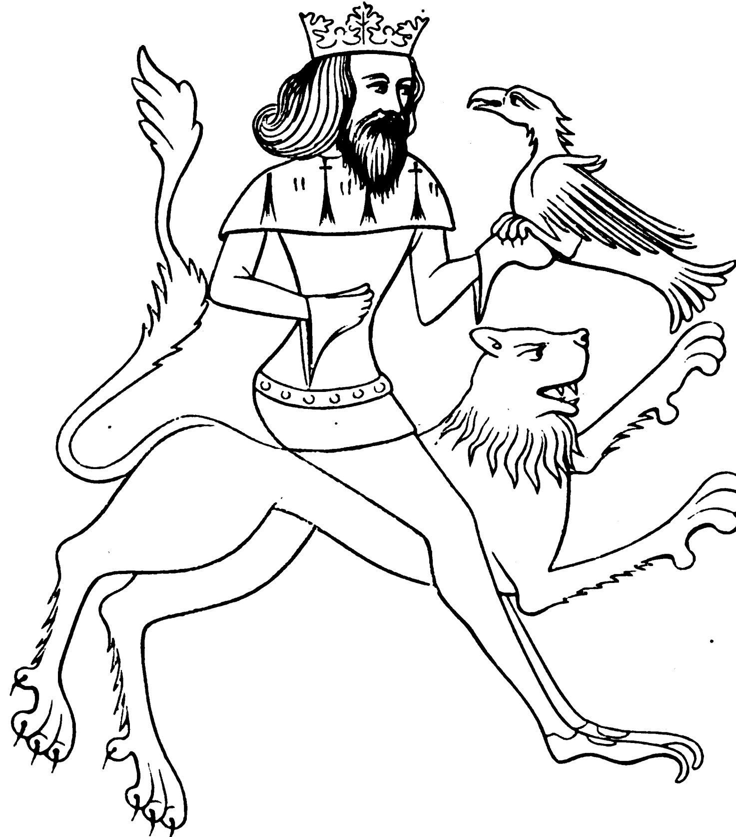
[1] *Diæta salutis*, Tit. x, de gloria Paradisi, chap. v. Diabolus in quibus non invenit fidem catholicam, vel fortem, in illis sculpit et format figuram leonis, id est peccatum superbiæ. In quibusdam figuram draconis, id est peccatum invidiæ. In quibusdam figuram canis, id est peccatum avaritiæ. In quibusdam figuram asini, id est peccatum acediæ. In quibusdam figuram lupi, id est peccatum gulæ. In quibusdam figuram ursi, id est peccatum luxuriæ.

[2] *Hortus deliciarum*, fol. 203. Sordiditas est sus.
Violentia est ursus.
Fames acquirendi est bos.
Ambitio est leo.
Rapacitas est lupus.
Et sur la même page :
SUS.
Male vivit sordida cultu.
URSUS.
Terret clamore minisque.
BOS.
Fenum mundi vorat ut bos (allusion à *fœnum?*)
LUPUS.
Rapit omnia nec satiatur.
M. le comte de Bastard, dont l'obligeance nous a procuré ce renseignement, se promet, je crois, de publier la miniature.

L'ORGUEIL.

« Orgoille ressemble un roi chivachant sur un léon, portant en sa main un egle.

REX . AQUILA . LEO. .



Ieo pense touts gens surmonter (?)
Par ma force et mon pover.
J'ai honneur et toute bien;
Mais de Dieu ne pense ieo peu.

Cetera qui supero — Memet transcendere quero.

Jactancia.

Extollo verbis me magna loquendo superbis.

Inobediencia.

Nescio parere, michi jussa recuso tenere.

Ypocrisis.

Quod videor grata michi dat intus simulata,

Presumpcio.

Me credo tanti quod sim par jure tonanti.

Contempcio.

Heu parvi reputo que meliora puto.

Pertinacia.

Nec male concepta mutabo nec male cepta.

L'ENVIE.

Envye ressemble un frère chivachant sur un chen portant en sa main un esperver.

RELIGIOSUS . NISUS . CANIS.



Si sui ieo mené per envye
Que vers les gages ai hatye.
Les puissants homs ai en despyt;
En mensonges ai grant delyt.

Prospera cum video, protinus invideo.

Detraccio.

Detraho dire si quid fieri puto recte.

Odium.

Est mihi solus amor quod nec amo nec amor.

Discordia.

Consona discordare facit discordia corda.

Susurracio.

Culpo nimis plene que scio facta bene.

Exultacio in adversis proximi.

Nunquam jactura cujuslibet est michi cura.

Affliccio in prosperis proximi.

Est animi pena michi prosperitas aliena.

LA COLÈRE.

Yre ressemble une femme chivachant sur un sengler portant en sa main un cok.

MULIER . GALLUS . APER.



Mon goer se hauce par yre
Que ieo pense as touz maldyre.
En fet, en dit, en contenaunce
Si nul me greve ieo quere vengeance.

Nulla fugit dira mea mens cum fervet in ira.

Clamor.

Pacem contemno, clamore silentia rumpo.

Rixa.

Sepius in mites genero per jurgia lites.

Indignacio.

Hec non dignatur ut verba benigne loquatur.

Blasfemia.

Morem servo meum cum maledico Deum.

Contumelia.

Irata mente cum vincor mordeo dente.

Tumor mentis.

Interius mentem tacite facit ira tumentem.

LA PARESSE.

Accidie ressemble un vileyn chivachant sur un asne portant en sa main un bubon.

RUSTICUS . BUBO . ASINUS.



De bien faire n'ai nul talent
Par rancour qui an goer me prent.
Et desespoir si sui ieo mys.
Le secle me faut ieo croi tout dys.

Tristitiam genero, nil preter tedia quero.

Rancor.

Si quis me ledit nunquam de mente recedit.

Malicia.

Soluta cura quero tantum nocitura.

Pusillanimitas.

Ni possum, careo fracta vigore meo.

Torpor.

Non michi virtutis amor est nec cura salutis.

Desperacio.

Heu quia despero spe sine semper ero.

Vagacio mentis.

Quos scio tristari facio quoque mente vagari.

L'AVARICE.

Avarice ressemble un marchand chivachant sur un taxe portant en sa main un chouete.

MERCATOR . MONEDULA . TAXUS.



En convoitise ieo mene ma vie
Par perjurie, usure et symonie.
Par treison et par larcine
Tout ieo gaigne par pure rapine.

Estuat in cupido pro me sine lege cupido.

Prodicio.

Hunc multum diligere simulo cui quero nocere.

Furtum.

Qui rem furtive tollit parat ille sibi ve.

Rapina.

Viribus obtineo non mea more meo.

Perjurium.

Nunquam cum juro rem vobis addere curo.

Usura.

Lucris usure ditari sit michi cure.

Symonia.

Vendere non timeo que scio sacra Deo.

LA GOURMANDISE.

Glotonye ressemble un Jouvencel chivachant sur un loup, portant en sa main un mufle.

GLOTONYE . JUVENIS . MULVUS . LUPUS.



Au monde n'y ad si grand moton
Qui poet estancher le grand gloton.
Et quant il a bien mangé et beu
De son ventre il fait son Dieu.

Hec michi sunt epule que scio grata gule.

Ebetudo sensus.

Fit sensus plenus vino racionis egenus.

Immundicia.

Corpore vel corde nunquam maneo sine sorde.

Multiloquium.

Sepius ostendo que non sunt apta loquendo.

Inepta leticia.

Semper decepta de re letabor inepta.

Ebrietas.

Nauseo post vomitum plus bibitura merum.

Scurrilitas.

Escis magnatum... pasco palatum.

LA LUXURE.

Léchérie ressemble une dame chivachant sur une chèvre portant en sa main une colombe.

DOMINA . CAPRA . COLUMBA.



Ieo aime tant mon chétif corps
Que de la fine me donne ieo fors.
Il me semble une noble vie
La plésance de lécherie.

Servio sic ventri quod honesta recuso teneri.

Amor sui.

Solum cura mei : sit mihi nulla Dei.

Odium Dei.

Hic odit Christum mundum qui diligit istum.

Precipitacio.

Nil bene discernit quem precipitacio sternit.

Inconstancia.

Sum levior ventis quod agit distractio mentis.

Cecitas mentis.

Mens excecatur que luxurie famulatur.

Inconsideracio.

Non video vere verum nec curo videre. »

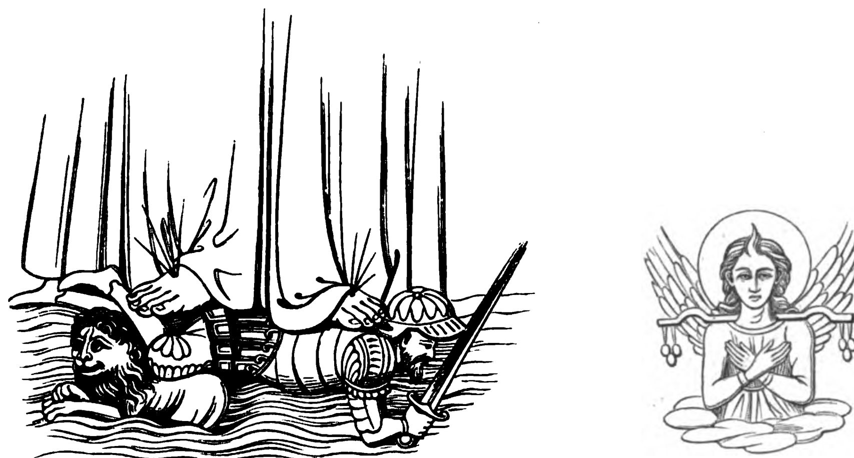
Je citerai pour le quinzième siècle un tableau conservé dans un village des environs de Sienne et publié par Rosini[1] dans son histoire de la peinture italienne. On lit sur le cadre : CHRISTOPHORUS FRANCISCI-FECI E [GO] ANDREAS JOHANNIS TANIS OPERARIUS A M CCCC XXXXIIII. C'est une sorte d'apothéose de S. François d'Assise, devenu par ses vertus aussi bien que par ses stigmates l'image fidèle du Sauveur crucifié. On lit autour du nimbe : PATRIARCHA PAUPERUM FRANCISCUS. Les yeux du saint sont tournés vers le ciel; ses bras sont étendus en forme de croix, une nuée de séraphins l'entoure. Il est debout au dessus de la mer agitée du monde, où il foule aux pieds trois personnages et trois animaux symboliques, tandis qu'au dessus de sa tête trois vierges ailées lui fraient la voie du ciel. Vous reconnaissez tout d'abord dans les animaux servant d'attributs ceux de la vision du Dante, sauf la panthère, qui est, pour plus de clarté, remplacée par le porc; mais ici l'explication se trouve à côté du symbole. Le porc qui se présente en premier lieu sert de trône à la Luxure, jeune fille dont la robe est sans ceinture et qui étudie ses attraits dans un de ces miroirs circulaires dont les couvercles en ivoire sculpté enrichissent bon nombre de nos cabinets d'antiquaires. Dans une région plus haute, on voit la Chasteté contemplant avec amour un lis couvert de fleurs qu'elle tient des deux mains, comme si elle redoutait qu'on lui enlevât son fragile trésor.



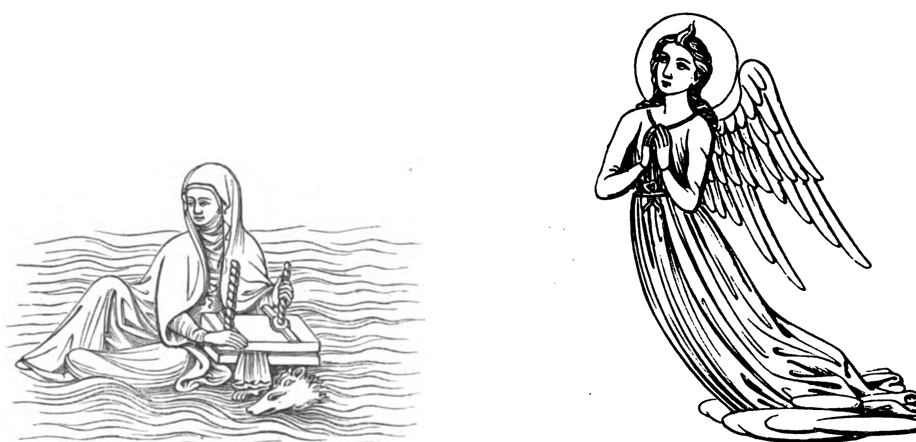


Le lion vient après le porc. Ce dernier tenait la tête basse, le lion dresse la sienne auprès de l'Orgueil, représenté par un homme de guerre armé de pied en cap, et se remuant en vain pour se relever sous les pieds nus et déchirés, mais rayonnants de gloire, du plus humble des hommes. Au dessus de l'Orgueil l'Humilité ou l'Obéissance religieuse porte en esprit de foi *le joug doux et le fardeau léger* du Sauveur.

[1] *Storia della pittura italiana esposta coi monumenti.* Pisa, 1842. Epoca II, parte I, tav. L.



Enfin la dernière des bêtes, la plus enfoncée dans l'abîme, est le loup. Il accompagne l'Avarice, qui, sous les traits d'une vieille femme, serre sous une presse de riches vêtements, pendant que la Pauvreté volontaire, libre d'entraves, vole vers Dieu en priant.



La renaissance, qui a conservé au milieu de l'invasion des idées païennes beaucoup plus de souvenirs du moyen âge qu'on ne serait porté à le croire, n'avait pas oublié ces rapports entre les animaux et les vices, témoin l'usage des devises, qui prit alors tant de faveur et finit par créer une espèce de science à l'usage des beaux esprits, sous le nom de la philosophie des images; témoins les travaux sur Horapollon, tels que celui de Pierio Valeriano, et les interprétations suggérées par les animaux héraldiques. Je me contenterai de citer les gentilles miniatures d'un manuscrit du musée de Cluny[1], recueil de rondeaux adressés à Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François I[er], par un méchant poëte, que l'on croit être

[1] *L'Hôtel de Cluny au moyen âge,* par M[me] de S. Surin. Paris, Téchener, 1831, p. 139.

André de La Vigne, grand faiseur d'acrostiches. On y voit le triomphe des vertus de la princesse sur les sept péchés capitaux ; et les vertus et les vices y sont représentés par des femmes à cheval sur des animaux symboliques.

L'HUMILITÉ ET L'ORGUEIL.

L'Humilité, vêtue d'une robe blanche et défendue par un bouclier d'argent où son nom s'est effacé, est montée sur un agneau ; elle renverse avec sa lance l'Orgueil, personnage diadémé, portant une robe bleue et monté sur un lion.

Les armoiries, répétées sur toutes les pages, sont mi-parties d'Angoulême, qui est de France au lambel garni de trois croissants, et de Savoie, qui est de gueule à la croix d'argent.



LA LIBÉRALITÉ ET L'AVARICE.

La Libéralité, qui tient un plateau en or et répand avec profusion les pièces d'or de sa large bourse [1], est montée sur un coq, et repousse du pied avec mépris l'Avarice. Celle-ci, les mains fermées pour les pauvres, fuit à cheval sur un singe [2].



[1] Je regrette d'avoir à faire observer que la description de Mme de Saint-Surin (*l. c.*) n'est pas d'une parfaite exactitude. Je pense qu'elle s'est méprise en voyant dans la main gauche de la Charité *une aiguière dont elle répand la liqueur*, *un ours* dans l'attribut de l'Avarice, et un *sanglier* dans celui de l'Ire.

[2] On remarquera dans ces compositions de la renaissance, comme on a déjà pu le faire en lisant la prétendue lettre d'Aristote à Alexandre, page 18, un point de vue tout opposé à celui qui nous occupe en ce moment au sujet des rapports de ressemblance entre l'homme et la bête. Il était naturel que les bonnes qualités des animaux fussent rapprochées des vertus de l'homme, comme leurs mauvaises étaient rapprochées de ses vices, et qu'employées de toute antiquité par les sages, comme des sujets de leçons populaires, elles devinssent également des sujets de symboles. Ce serait trop sortir de notre sujet que de développer ici cette autre branche intéressante du symbolisme de notre ancien art : bornons-nous à constater son existence aux hautes époques.

« Par le veau (dit un ancien auteur cité dans l'éd. de S. Jérôme de Vérone. (T. I, col. 1107) et dans Bottari, *Roma sotterranea*, t. III, p. 155), il faut entendre nos épreuves; par la brebis, l'innocence; par le bouc, le sacrifice des plaisirs sensuels; par la chèvre, qui aime à brouter sur les hauteurs, la vie ascétique; par le bélier, la prédication, qui engendre des agneaux au bon pasteur; par la tourterelle, la chasteté de l'âme solitaire unie à Jésus-Christ seul; par la colombe, la perspicacité dans la contemplation des divins mystères. »

Per vitulum, labor noster; per ovem, innocentia; per hircum, mortificatio fornicariæ voluptatis; per capram, quæ in sublimi pascitur, vita theorica; per arietem autem prædicatio, quæ

LA CHARITÉ ET L'ENVIE.

La Charité est montée en reine sur un palefroi alezan : un soleil flamboyant figure ses ardeurs, et un cœur, où paraît le monogramme sacré I H S, indique le divin motif de son dévouement à ses frères. La Charité force à s'incliner devant elle l'Envie, qui la repousse des deux mains et s'appuie sur un levrier blanc.



agnos bono pastori generat; per turturem, castitas solitariæ mentis nemini præter Christum junctæ; per columbam, perspicacia intuitus sacramentorum.

Hugues de S. Victor (*De claustro animæ*, ch. XXI, t. II, p. 98.) traite du sens moral des sculptures du temple de Salomon, figure de l'âme chrétienne. « Les diverses images représentées sur les murs du temple figurent, dit-il, les divines vertus revêtues de la forme qui leur convient. Tracez donc aux endroits voulus du temple spirituel l'image du bœuf, c'est la douceur, et ailleurs celle du lion, c'est la vigueur d'une exacte justice. Représentez aussi le bélier guide du troupeau, c'est l'emblème du maître qui dirige par la parole et par l'exemple la foule des disciples. N'oubliez point parmi ces images le lis de la pureté et la rose du martyre. »

Moraliter vero variis cælaturis sculpuntur templi parietes, dum per diversa loca diversarum rerum imprimuntur imagines, ut habeant singulæ virtutes juxta moralitatis intuitum formas sibi convenientes. Attende igitur in quolibet loco intelligibilis templi bovis imaginem, id est mansuetudinem. Imprime et alibi figuram leonis, rigorem videlicet severæ districtionis. Imprime columbam, simplicitatis formam. Adde et turturem, id est castitatem. Adjunge arietem, ovium scilicet ducem, id est magistrum verbo et exemplo præcedentem turbam discipulorum. Interpone munditiam lilii, seu rosam martyrii.

LA PATIENCE ET LA COLÈRE.

La Patience, couronnée de perles, a pour monture un bœuf. Elle terrasse la Colère, armée d'un glaive et montée sur un ours muselé.[1]



[1] Si les miniatures où Louise de Savoie était censée devoir reconnaître ses traits sous ceux des Vertus victorieuses étaient de nature à plaire à une femme de goût, on n'en saurait dire autant des rondeaux acrostiches qui n'ont guère d'autre mérite que leurs tours de force. Je dois néanmoins en citer quelques-uns, ne serait-ce que pour être autorisé à ne pas citer les autres.

PATIENCE CONTRE IRE.

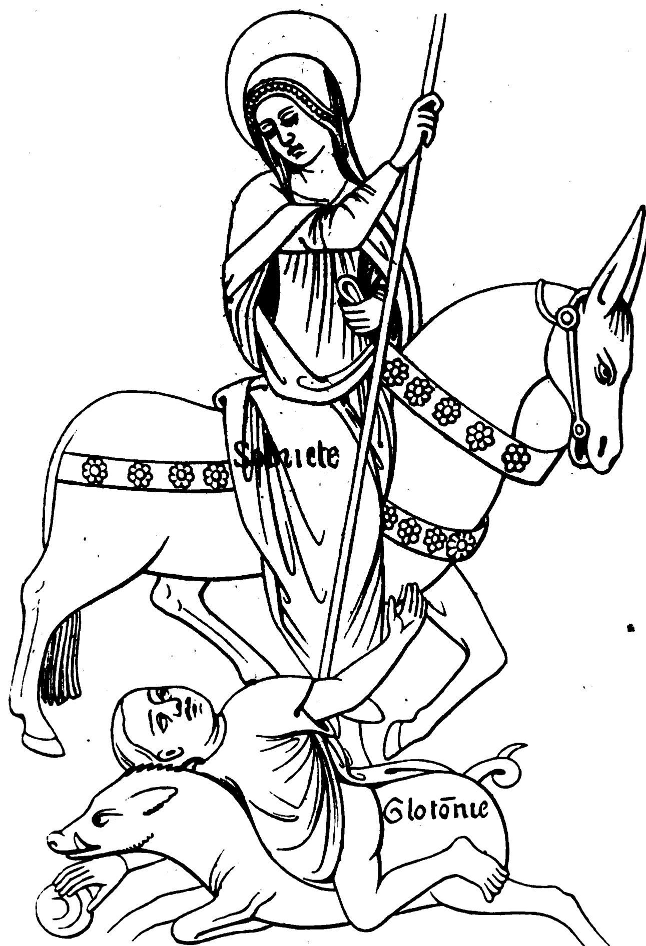
L a grand vertu que dame doibt eslire
O n peult à cler en tes faicts veoir et lire,
I mpossible est t'eslongner de raison.
S oubz pacience ordonnas ta maison
E s jours passez chassant rancune et ire.

D espit, discord, et murmure encor pire
E vité as, sans quelque injure dire,
S uyvant toujours ta dévote oraison
La grand vertu.
A ux méchans gens les cacquets cuydans nuyre
V aincuz rendis doulcement sans médire;
O ncq en fureur n'entras nulle saison;
I nfiniz biens et graces à foyson
E ntierement vers toi as seeu reduyre
La grand vertu!

Madame de Saint-Surin fait remarquer que la princesse semble s'être souvenue de quelques-unes de ces pages quand elle écrivit dans son journal : « *Humilité* m'a tenu compagnie, et *Patience* ne m'a jamais abandonnée. » Ce dernier mot et quelques vers du poète font sans doute allusion aux rapports de Louise avec Anne de Bretagne.

LA SOBRIÉTÉ ET LA GLOUTONNERIE.

La Sobriété s'avance sur un âne en frappant la Gloutonnerie, revêtue d'une souquenille en désordre. La Gloutonnerie est à cheval sur un sanglier ou un pourceau [1] dont elle veut partager la table. [2]



[1] La miniature rappelle cette expression de Vincent de Beauvais dans son *Speculum morale* (l. III, dist. III, pars. IX, col. 1383). Luxuriosi sunt sicut sus, qui libentius habet nares in stercoribus quam in floribus. Je dois cette citation au mémoire de madame Félicie d'Aizac sur les bêtes bizarres des tourelles de Saint-Denis. Ce mémoire se trouve dans la *Revue d'Architecture* de M. César Daly. (VII vol., an. 1847.) Si l'on se refuse à admettre les conclusions de l'auteur, on reconnaîtra du moins que son travail est rempli de renseignements utiles puisés à des sources sérieuses.

[2] SOBRIÉTÉ CONTRE GLOTONNIE.

Le vray miroer des dames de hault prix,
Ou tous les biens du monde sont compris,
Je dy c'est toy, en qui n'est trouvé blasme.
Sobre plus que autre et vertueuse dame
Estimée es, dont digne loz as pris.
Dieu te créa pour chef d'œuvre entrepris,
Exquise en meurs et parfaicte en espris;
Sans point mentir tu es de corps et d'ame
Le vrai miroer.
A faire excès jamais rien tu n'appris;
Vanter te puys que par gloutons périlz
Oncques ton bruyt ne fut reprouché d'ame.
Invincible as le cuer qui raison ayme.
En toute chose on te voit sans mespris
Le vray miroer.

Pour entrer dans les vues du poète le lecteur devrait reprendre les vers de bas en haut et les lire à rebours. De cette façon il ne leur trouverait certainement ni moins de clarté ni moins de poésie.

LA CHASTETÉ ET LA LUXURE.

Enfin la Chasteté, tenant la palme emblème de la victoire continue des vierges, et la tourterelle symbole de la fidélité conjugale, fait reculer à son aspect la Luxure, qui l'insulte impudemment en fuyant montée sur un bouc.



Il y a dans le manuscrit de Cluny une regrettable lacune qui nous prive de la septième vertu, la Diligence terrassant la Paresse.

Les rapprochements que nous venons d'exposer n'ont pas cessé d'intéresser la science, la morale et l'art, malgré tout ce qu'ils ont de conjectural et d'arbitraire. Ainsi Porta, reprenant en sous-œuvre dans le travail déjà cité (liv. IV) les études des anciens physionomistes, compare les hommes imprudents, stupides, indociles aux ânes; les rudes, les grossiers aux pourceaux et aux ours; les fous aux oiseaux et aux singes; les hardis aux taureaux; les timides aux cerfs, aux lièvres, aux cailles; les forts aux dogues, aux lions, aux taureaux; les glorieux aux chevaux; les avares aux chats et aux singes; les colères aux lions, aux taureaux, aux chiens.

aux ours et aux sangliers; les luxurieux aux singes, aux cerfs, aux boucs, aux panthères; les gourmands aux loups et aux pourceaux; les lâches aux bœufs et aux ânes; les imprudents aux corbeaux et aux chiens; les dissimulés aux singes; les fous furieux aux ours.

Nous savons par les procès-verbaux de l'Académie qu'une dissertation du célèbre Lebrun sur le même sujet avait charmé Colbert; mais il ne nous reste plus que les dessins où il rapproche des têtes d'hommes et de bêtes. Ces dessins, conservés parmi les cartons du Louvre, ont été gravés dans l'édition de Lavater de Paris 1820.

Aujourd'hui même cet ordre d'idées n'a pas disparu de tous les souvenirs dans le monde religieux; on se sert encore dans les maisons de retraite nombreuses en Basse-Bretagne des tableaux symboliques imaginés par M. Le Nobletz et le P. Maunoir, célèbres missionnaires du dix-septième siècle. Les sept péchés capitaux y figurent sous la forme de sept animaux dans les diverses alternatives du long combat dont le cœur humain est le théâtre et en même temps le héros ou bien la victime. C'est à cette source qu'a puisé l'auteur d'un opuscule[1] resté populaire et où l'on voit que «L'Orgueil est représenté par le paon, qui étale avec vanité ses plumes; l'Avarice par le crapeau, qui se borne à se gonfler et à se nourrir des vapeurs de la terre; la Luxure, par le bouc lascif; l'Envie, par le serpent, qui de rage perdit nos premiers pères; la Gourmandise, par le cochon insatiable; la Colère, par le lion furieux; la Paresse, par la tortue lente. »

On trouvera, en résumant ces citations, que le caprice s'est fait une large part dans le choix des allégories, et qu'il faudrait un dépouillement plus complet pour reconnaître sur plusieurs points des lois traditionnelles. Nous aurons du moins éclairci le fait général d'une tendance constante chez nos pères à représenter les vices par des animaux dans leur littérature religieuse, comme nous le savions de leur littérature profane par le poème du Renard et ses imitations. Peut-être aussi aurons-nous rendu plus vraisemblable notre opinion sur le symbolisme des trois animaux du Dante et des trois animaux de notre légendaire. En effet, le lion et la louve de la Divine Comédie expriment presque partout l'orgueil et l'avarice; la panthère seule ne se trouve nulle part parmi nos rapprochements, et ne pouvait se trouver parmi ceux que nous avons empruntés au moyen âge, puisque jamais elle n'y fut prise en mauvaise part. La beauté de sa fourrure et la suavité prétendue de son haleine la rendaient le symbole des attraits de l'éternelle beauté, ainsi que nous le verrons dans les Bestiaires manuscrits. Mais pour les anciens moralistes grecs la panthère était l'animal correspondant à la femme, comme le lion était parmi les bêtes le représentant de l'homme. On n'aurait donc pas à recourir aux panthères bacchiques pour trouver ici une allusion aux premiers égarements du poète.

Des trois animaux de la vision du Dante, le lion seul se retrouve dans notre légende; mais

[1] *Le Miroir des âmes*, p. 8. Paris, chez Périsse, 1847.

l'ours, image de l'esprit de murmure, d'après Hugues de Saint-Victor; de la violence, d'après Herrade; de la colère, d'après le manuscrit de Cluny, est celle de l'impureté d'après S. Bonaventure, et bien avant S. Bonaventure, telle était une de ses significations d'après Raban Maur[1] « L'ours, dit-il, c'est la cruauté et aussi c'est l'immondice. David dit à Dieu : Ton serviteur a tué le lion et l'ours, c'est à dire j'ai dompté l'orgueil et la luxure. » Il est remarquable qu'au lieu d'un ours c'est un pourceau qui se voit représenté sur la châsse : cette observation est de M. Leprévost, qui ne s'est pas préoccupé du sens allégorique. On dirait donc que l'artiste a pris à tâche de rendre par une image plus habituelle un sens qui pour lui n'était pas douteux. Quant au buffle, reconnaissons que la difficulté est tout autre et que, sauf de meilleures données, il faudrait pouvoir supposer que le légendaire, ou plutôt l'interpollateur, l'a substitué au bœuf pour voir ici, en s'appuyant sur l'explication d'Herrade, le symbole de l'avarice. Dira-t-on que la supposition est aussi invraisemblable qu'elle est gratuite? Qu'on me permette avant de décider, une observation qui peut avoir en tout cas le mérite d'expliquer l'introduction de certaines images dans nos vieilles chroniques.

On sait que depuis les jours des catacombes, la peinture chrétienne était restée plus ou moins cultivée par les fidèles comme le catéchisme des simples et l'exemple de tous. Or cette peinture devait être souvent symbolique, puisque, sans parler de la tendance naturelle de l'art à traduire sa pensée par des images, l'impossibilité de rendre certains faits autrement que par des symboles devait en faire naître dans les arts du dessin aussi bien que dans le langage. Nul n'ignore les hiéroglyphes pleins de fraîcheur de la Rome souterraine, berceau de l'art chrétien. Et que cet art n'ait pas changé de marche en triomphant avec Constantin, Constantin lui-même nous en fournit la preuve. Nous apprenons d'Eusèbe[2] qu'il s'était fait représenter dans un tableau, au milieu du vestibule de son palais de Constantinople, portant au dessus de sa tête une croix ornée de pierreries, et précipitant au fond de l'abîme le dragon transpercé par le milieu du ventre. Quel était ce dragon? « C'était, ajoute Eusèbe, ce monstre ennemi qui avait persécuté l'Église par la tyrannie des impies, » c'est à dire le démon du paganisme ou le paganisme lui-même.

Telle est sans une ombre de doute l'origine de ces innombrables dragons terrassés, égorgés, étouffés, éventrés, noyés ou simplement éconduits par une ceinture de vierge, par une chaîne de soldat ou par une étole d'évêque, dans toutes les vieilles provinces de la chrétienté. A l'exemple du premier empereur chrétien, pour exprimer par un seul hiéroglyphe les rudes combats et le triomphe définitif de la vérité quelque part, on peignait l'apôtre du pays terrassant un monstre. De longues années plus tard et après les malheurs publics où l'enseignement local s'était trouvé suspendu, l'image était prise pour une réalité, et comme la peinture s'était formulée sur l'histoire, la légende à son tour se moulait sur la peinture. S. Georges,

[1] T. I. Allegor.

[2] Ed. Paris, 1591, t. II, p. 255.

par exemple, était un de ces nombreux soldats romains qui, conservant de l'énergie vitale au milieu d'une société en dissolution, ouvrirent leur âme au christianisme, et le propagèrent autour de leurs tentes; quand il s'agit pour la peinture bysantine de faire comprendre que la Cappadoce lui devait la foi, il n'y eut pas à choisir entre plusieurs images : une femme dut indiquer la province sauvée et un dragon le paganisme vaincu. De là cette poétique légende que l'on connaît sur le patron de la chevalerie. Pour en revenir à notre sujet, y aurait-il quelque témérité à supposer qu'un peintre du septième ou huitième siècle n'eût rien trouvé de mieux que les traits de trois bêtes pour indiquer la résistance des vices à la mission d'un apôtre. Et transportons-nous maintenant au temps où, après de longues années de désolation, une nouvelle génération de solitaires sera venue habiter des lieux vénérés; dites si à l'aspect des vieilles peintures qui auraient échappé aux dévastations, aux pluies, aux flammes, ou bien à la rencontre providentielle de quelque vieux manuscrit au vélin enluminé, dites si le copiste n'aura pas cru quelquefois servir la vérité et compléter l'histoire en insérant dans les anciens textes les images de la peinture. Je n'hésite pas à penser que plus d'une fois la peinture a dû réveiller, colorer des souvenirs, et servir de thème à des interpollations où la bonne foi aidée de quelque simplicité a compromis auprès d'une postérité plus méfiante des faits au fond authentiques. Notre opinion, dans le cas présent, est qu'une main malhabile a retouché vers la fin du dixième siècle la légende de S. Taurin. Si cette fois la peinture avait influencé le légendaire, il ne serait pas invraisemblable qu'il se fût mépris sur le caractère de quelqu'un des trois animaux et qu'il eût perdu en partie l'allusion aux trois grands vices. Mais, hâtons-nous de le reconnaître, c'est nous arrêter trop longtemps sur le terrain mouvant des conjectures. Si d'autres préféraient ne voir dans les trois apparitions que de simples images de l'énergie brutale et de la force destructive du mauvais esprit, je pourrais ne pas les suivre; mais je ne me sentirais pas le courage de les combattre. Je leur fournirais plutôt une arme pour m'attaquer en citant à l'appui de leur opinion un récit que la légende dorée fait remonter aux temps de Charlemagne [1]. Il s'agit d'un soldat qui a gardé pour lui le cheval qu'un de ses amis avant de mourir avait recommandé de vendre en faveur des pauvres. Le mort apparaît, et annonce au voleur que Dieu va punir son crime. Et aussitôt l'on entend des voix *de lions, d'ours* et *de loups* [2], et les démons emportent le coupable. Voici, comme dans notre légende, les démons sous des formes de bêtes; mais n'aurais-je pas à demander ici comme tout à l'heure si l'idée de voir le démon sous ces trois formes ne venait pas de ce qu'elles présentent précisément le type des trois grandes impulsions par lesquelles l'esprit du mal agit sur l'homme.

ARTHUR MARTIN.

[1] *Legenda SS.*, Argentinæ, 1486, p. 216, De commemoratione defunctorum.

[2] Et ecce subito in aere auditus est clamor, velut *leonum*, *ursorum* et *luporum*, et ipsum de medio abstulerunt.

CINQ PLAQUES

D'IVOIRE SCULPTÉ

REPRÉSENTANT

LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

(PLANCHES IV, V, VI, VII, VIII.)

I.

DES IVOIRES A SUJETS CHRÉTIENS EN GÉNÉRAL.

1. Lorsqu'au milieu du siècle dernier A. Fr. Gori, ce curieux infatigable, réunissait les matériaux du beau recueil qu'il avait conçu sous le nom de *Trésor des Diptyques* et auquel la mort ne lui permit pas de mettre la dernière main, il comprit fort bien que les diptyques consulaires, outre leur importance comme documents historiques, longtemps méconnue, avaient l'avantage de révéler une branche d'art presque entièrement oubliée jusqu'à lui. Les merveilleuses ciselures dont nous trouvons l'éloge dans les écrivains de l'antiquité ne sont plus guère connues que par des descriptions qui réussissent à peine à nous en donner une idée extrêmement vague. Telle a été presque universellement la condition des chefs-d'œuvre de l'orfévrerie : le prix des matériaux qu'elle emploie ne permet pas qu'après quelques variations du goût ou quelques révolutions violentes dans les fortunes la postérité en conserve autre chose qu'un souvenir à peine appréciable. Mais si ces bas-reliefs délicats de l'antiquité nous échappent aujourd'hui presque entièrement, nous devons être d'autant plus jaloux de connaître les monuments que leur matière moins enviée a sauvés de la destruction, et qui peuvent nous apprendre sinon l'état réel de l'art ancien aux belles époques, du moins les traces qu'il a laissées après lui dans les âges de décadence, ou la voie par laquelle des siècles moins favorisés en ce point ont su se frayer lentement un retour vers la beauté des formes et l'habileté de l'exécution. Sauf un très petit nombre de fragments, les plus anciens ivoires sculptés qui nous sont parvenus ne remontent qu'à des époques où déjà l'art avait fléchi beaucoup; mais si aux diptyques consulaires on ajoute les diptyques ecclésiastiques et tout ce qui peut se ranger de

près ou de loin sous ce nom, il est très probable que la publication intégrale des monuments de cet ordre, aujourd'hui épars dans les collections, donnerait une série à peu près complète des transformations de l'art durant les siècles chrétiens; en sorte qu'on pourrait un jour, réalisant entièrement le vœu un peu confus de Gori, tracer à l'aide des ivoires une histoire non interrompue de la ciselure.

Nous contribuerons de notre mieux à préparer, selon notre pouvoir, ce résultat encore bien éloigné sans doute [1], et jusqu'à ce que la tâche soit un peu plus avancée il serait prématuré peut-être de se livrer à des aperçus généraux dont la vérification échapperait trop souvent au lecteur; réservons ces vues d'ensemble pour un autre temps, et réunissons avant tout les matériaux qui en prépareront l'opportunité. Mais une considération qui n'est sûrement pas hasardée, et qui mérite de trouver place dans nos premières recherches sur cet objet, c'est que la conservation des ivoires consulaires et des ateliers qui les avaient produits est tout particulièrement due à l'Église et à la piété qu'elle alimentait.

On sait qu'un magnifique camée, entre autres, est arrivé jusqu'à nous grâce au sens biblique qui lui avait été prêté fort gratuitement, il est vrai, mais qui lui valut un asile durant des siècles dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris. Bien d'autres pierres gravées de moindre importance, mais d'une valeur réelle, nous ont été transmises par le moyen âge enchâssées dans les ornements des croix et des reliquaires qui les ont protégées longtemps. Et de fait, jusqu'aux dévastations de ceux qui se prétendaient ennemis du fanatisme, les sanctuaires catholiques furent le plus sûr abri où pussent se réfugier les précieux monuments de la civilisation antique. Hors de là les fantaisies de la mode, les changements successifs des fortunes, la rudesse des possesseurs et tous les accidents de la guerre devaient détruire promptement ce que les princes même auraient prétendu couvrir de leur protection.

2. Les ivoires surtout, à cause de leur fragilité et de leurs dimensions, risquaient beaucoup hors de ces conservatoires presque inviolables que leur ouvrait l'Église. Mais heureusement la destination primitive des diptyques [2] suggéra l'idée de les faire servir à orner la couverture des livres liturgiques [3], si bien que de bonne heure nous voyons des diptyques religieux désignés sous le nom de *tableaux en forme d'évangiles* [4]. C'est que les évangiles surtout, à cause des honneurs publics que l'Eglise leur rend dans ses offices, ont habituellement été

[1] Nous ne voudrions pas laisser croire que nous ignorons ou méconnaissons le secours prêté à ce genre d'études par la publication du *Trésor de numismatique et de glyptique;* bien que les ivoires y occupent, à notre avis, une place trop étroitement mesurée. Mais aussi le public aurait-il été bien charmé d'y en rencontrer davantage? Peut-être que non.

[2] Il est à peine besoin de rappeler que les *pugillares* (ou tablettes manuelles) n'étaient que de petits diptyques portatifs, et que les diptyques consulaires portaient probablement sur leur face intérieure les souhaits et les félicitations envoyés par le donateur. Les diptyques ecclésiastiques recevaient les noms de divers ordres de fidèles. En somme, c'était constamment dans l'origine une espèce de livre.

[3] Cf. Costadoni, ap. *Thesaur. dipt.* t. III, 59, sq. — It. ib. p. 111.

[4] « Imago in modum evangeliorum », ap. Anast. Biblioth. *De vitis pontif. romanor.*, in Hadriano (ed. Bianchini, t. I, p. 268, 270, 271).

ornés au dedans et au dehors de tout ce que le calligraphe et l'orfévre pouvaient trouver de plus somptueux dans les ressources de leur art. Mais, en outre, des tablettes d'ivoire souvent enrichies d'ornements et de précieuses sculptures servaient de *chantoirs* (*cantatoria*) pour les neumes du graduel (notés, sans doute, sur le revers); afin que, portées devant le diacre lorsqu'il montait à l'ambon, elles contribuassent à la solennité de cette espèce de procession triomphale qui précède la récitation de l'évangile [1]. L'usage de ces *chantoirs*, désignés quelquefois comme *merveilleusement ciselés*, n'aura pas seulement alimenté les ateliers de sculpture; il nous aura probablement conservé des bas-reliefs profanes, comme le trésor des religieuses de Poissy a protégé jusqu'aux guerres du calvinisme le grand camée de Tibère (aujourd'hui à Vienne); car l'Église pardonnait volontiers à ces réfugiés du paganisme leurs formes un peu séculières, en considération de l'habileté qui en faisait ou paraissait en faire le prix. C'est ainsi qu'à Aix-la-Chapelle la décoration de l'ambon a été complétée par diverses plaques d'ivoire dont les sculptures sont presque toutes plus ou moins païennes [2].

Mais pour la décoration des autels, où l'on devait être un peu plus exigeant dans le choix des sujets, la sculpture sur ivoire trouva encore un emploi qui put encourager les artistes et conserver honorablement les œuvres des premiers siècles chrétiens. Plusieurs textes donnent lieu de croire que les retables, où la sculpture développa si volontiers des scènes agitées et presque mouvantes au quinzième siècle et au seizième, avaient été précédés et comme amenés insensiblement par l'usage des bas-reliefs en manière de diptyques (ou de triptyques) qu'on apportait sur l'autel au moment de la célébration des saints mystères; car longtemps les autels furent simples jusqu'à une sorte de nudité, et sans ces gradins, ce tabernacle et ces chandeliers que nous y ajoutons aujourd'hui presque partout. Hors du moment destiné à la liturgie, on y voyait à peine le livre des Évangiles et un vase sacré [3]; mais lorsque venait l'heure du saint sacrifice, cette simplicité austère disparaissait au moins en partie. On y dressait des images sculptées sur métal ou sur ivoire, qui semblent avoir fait à peu près la figure que nous tâchons de donner en France aux cartons nommés chez nous *canons d'autel*, et en Italie *carta gloria*. [4]

Les ivoires sculptés qui sont l'objet de ce Mémoire peuvent avoir servi à ces divers usages; car plusieurs sont encore encastrés dans des couvertures de livres liturgiques, et d'autres,

[1] Rit. cassin. (ap. Martène *De antiq. monach. ritibus*, libr. XII, cap. IV, 27) : « Qui autem responsorium vel alleluia cantaverint, in speciosis tabulis eburneis cantent. » Cf. Honor. ap. D. Pez, *Thesaurus*, t. II, P. 1, p. 321. — Amalar., Ostiens., etc. ap. Bona, *Rer. liturgicar.* libr. I, cap. XXV, n° 10 (edit. cit., t. II, 332).

[2] Nous avons l'intention de les expliquer dans la suite de ces *Mélanges*.

[3] Cette affectation de sévérité, qui ne cessait que pour l'office divin, était assez raisonnable durant les siècles où l'Eucharistie ne se conservait jamais sur l'autel.

[4] Theobald. abb., anno 1019 (ap. Muratori, *Antiquitt. ital.* t. IV, 768) : « Posui vero super altare S. Liberatoris unam iconam eburneam, in qua cœlata est imago sanctissimæ Genitricis Dei et Virginis Mariæ, et hinc inde imagines SS. martyrum, etc.» Cf. Gori, *Thesaur. diptychor.* t. III, 231. — Paciaudi, *De cultu S. Johann. Baptistæ*, dissert. VI, cap. IV (p. 228, sq.). — Etc.

actuellement isolés, sont peut-être toujours restés dans cet état; mais nous n'avons recueilli aucune donnée sur leur ancienne provenance. [1]

II.

DÉSIGNATION DES CINQ BAS-RELIEFS.

3. Quelle que soit aujourd'hui la distance qui sépare les cinq ivoires dont nous avons à nous occuper en ce moment, puisque l'un d'eux est dans la sacristie de l'église de Tongres en Belgique, un autre à la Bibliothèque nationale de Paris, d'autres dans diverses collections de Munich, etc.; un certain air de famille les rapproche toutefois, sinon du côté de l'art, au moins par les principales idées qui ont présidé à la composition ou à l'ordonnance des scènes. Partout c'est le Calvaire avec la visite des saintes femmes au tombeau de Jésus-Christ, ou la résurrection des morts qui sortirent de leurs sépulcres lorsque le Fils de Dieu expira sur la croix; dans plusieurs c'est l'une et l'autre circonstance, et en outre, au pied de la croix, deux ou trois personnifications dont les attributs rappellent la mythologie gréco-latine. Quant aux personnages qui entourent la croix, ils sont plus ou moins nombreux, plus ou moins symboliques, selon la verve ou la facilité d'invention et d'exécution qui soutenait les auteurs de ces diverses sculptures.

L'ornementation donne lieu à une remarque assez curieuse; c'est que le bas-relief le plus avancé pour le dessin et la pose des figures, celui de Tongres (Pl. VI), est précisément aussi celui où l'on paraît avoir le moins songé aux détails d'encadrement et de décoration. Il semblerait que l'artiste, se sentant fort capable de faire son œuvre belle, ne s'est pas soucié de la faire riche. Cette austérité un peu fière, mais de bon goût, n'autoriserait-elle pas à soupçonner quelque parenté (quoique un peu éloignée) entre l'ivoire de Tongres et la croix d'or dite de

[1] Les cinq gravures sont de la grandeur des originaux, indication qui pourra faire estimer à peu près la dimension des volumes que recouvrent les ivoires IV, V et VI, si l'on tient compte de la bordure en orfèvrerie qui les encadre, mais qui est parfois assez large, ainsi qu'on peut en juger par le psautier de Charles-le-Chauve (ci-dessus, t. I, p. 27), dont la hauteur totale est d'environ 26 centimètres, quoique les plaques d'ivoire ne soient guère hautes que de 14. Mais comme je n'ai point de notes bien précises sur les manuscrits auxquels sont associés maintenant plusieurs de ces bas-reliefs, je me bornerai à des indications un peu vagues. L'ivoire de la pl. IV occupe le plat supérieur de la couverture d'un magnifique évangéliaire (Bibliothèque publique de Munich, n° 37) donné à l'église de Bamberg par l'empereur S. Henri. Les miniatures, aussi bien que l'inscription gravée par l'orfèvre, attestent cette origine d'une manière incontestable, et témoignent d'un art tout à fait distingué. L'ivoire numéroté V recouvre en partie un manuscrit des quatre évangiles (*Plenarium*) tracé tout entier en lettres d'or sur velin pourpre et dont tous les caractères intérieurs et extérieurs, sauf d'insignifiantes remises à neuf très récentes, annoncent l'âge des premiers Carlovingiens. Ce riche volume, conservé à Metz jusqu'à notre Révolution du siècle dernier, est maintenant à la bibliothèque nationale (suppl. lat. 650). Le bas-relief de la pl. VI orne également la couverture d'un texte des quatre évangiles dont l'écriture paraît n'être pas postérieure au dixième siècle. Ce beau livre fait partie du trésor de l'église Notre-Dame à Tongres (diocèse de Liége), et, jusque vers la fin du siècle dernier, c'était celui que l'on présentait à baiser aux chanoines de Tongres après l'Evangile de la messe capitulaire, avec ces paroles : *Ecce lex sacra*. Pour distinguer ces divers ivoires, je leur donnerai les noms de Bamberg, de Metz (ou de Paris) et de Tongres.

La planche VII a été dessinée d'après un moulage en plâtre qui appartient à l'habile antiquaire M. Carrand, et la planche VIII d'après une plaque isolée d'ivoire qui est conservée dans le cabinet du roi de Bavière : je désignerai ces deux dernières pièces par les noms de leurs possesseurs.

Lothaire, que nous avons examinée dans le tome précédent (Pl. XXXII)? Une raison de plus, et j'avoue qu'il n'est pas inutile d'en trouver une autre, semblerait appuyer ce rapprochement: c'est le singulier système adopté dans l'ivoire de Tongres pour la représentation des nuées sous les pieds des anges, comme autour du soleil et de la lune. Cette forme conventionnelle, dont la reproduction ne paraît pouvoir s'expliquer que par un procédé d'*école*, a quelque analogie avec les espèces de flammes qui forment sur la croix de Lothaire le nuage d'où sort la *main divine;* bien qu'ici la *main divine* se dégage d'une sorte de nuage non moins bizarre, mais assez différent, sauf que dans l'un et l'autre monument ce nuage est sensiblement circonscrit par un demi-cercle dont les extrémités s'appuient sur le sommet de la croix. Ajoutons que de part et d'autre la tête du Christ est sans nimbe. Et ne pourrait-on pas dire aussi que ces espèces de tresses qui descendent de chaque côté du front de Jésus-Christ dans l'ivoire de Tongres sont un reste du système adopté dans le crucifix de Lothaire, où tout ce que l'on voit de cheveux est partagé en trois grandes masses échelonnées avec une lourde symétrie?

Quelque légères que puissent paraître ces analogies à certains lecteurs, j'en signalerai cependant une autre avec un troisième monument; car nous possédons si peu de données sur la sculpture en ivoire des hautes époques que l'on est excusable de saisir avidement le fil le plus menu pour chercher à relier quelques points précis dans l'histoire d'un art si curieux et si peu connu [1]. Le petit ornement composé de *quatre-feuilles* juxtaposés qui forment une bande continue autour de la croix de Tongres se retrouve sur un ivoire de Metz, que nous ne publions point ici, mais qui est un bijou de sculpture, et dont la signature (*Adalbero*) indique le dixième siècle. Là ces petits quatre-feuilles garnissent le devant de l'escabeau (*suppedaneum*), et forment une sorte de couronne autour du nimbe. Or s'il est permis, comme je le pense, d'établir une conjecture de parenté entre deux monuments sur la similitude des motifs d'ornementation, nous aurions peut-être dans l'ivoire d'Adalberon (conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de Metz) un nouveau produit d'une même école qui aurait exécuté, du neuvième siècle au dixième, et dans l'ordre que voici: le crucifix de Lothaire, l'ivoire de Tongres et l'ivoire d'Adalberon (sans parler du Psautier de Charles-le-Chauve); je ne l'affirme pas, mais je crois pouvoir le donner comme assez probable. Nous montrerons du reste plus tard, d'après des pièces irrécusables, que l'art carlovingien était supérieur de beaucoup à l'idée qu'on s'en forme communément lorsqu'on ne l'a pas étudié sur les œuvres authentiques.

[1] Afin de n'entraîner personne à ma suite dans une assertion qui pourrait être erronée, je suis bien aise de citer sur les ivoires de Charles-le-Chauve (t. I, pl. X et XI), que j'avais cru pouvoir attribuer à la Basse-Italie, l'avis d'un connaisseur distingué qui les tient pour exécutés à Metz. C'est M. Stengel, qui ne me permet point de rien dire à sa louange; mais je dois bien déclarer pourtant qu'en pareille matière son jugement a certainement beaucoup plus de poids que le mien. Par le fait les ivoires du psautier de Charles-le-Chauve, comme celui d'Adalberon (dont je vais parler), approchent l'un et l'autre du haut-relief dans plusieurs de leurs détails: et cette hardiesse n'était pas commune en Occident, surtout à l'époque carlovingienne. Quant à la ville de Metz, il y a tout lieu de croire qu'elle possédait alors une école d'artistes très avancée.

L'art allemand, au moins à la cour des empereurs, conserva durant près de trois siècles une trace profonde de la grande impulsion donnée par Charlemagne, et la raviva même par des communications assez fréquentes avec Constantinople. Nous espérons pouvoir le prouver par quelques échantillons des beaux monuments qui sont parvenus jusqu'à notre âge. Il ne faut donc pas s'étonner que l'époque de S. Henri ait pu produire le beau bas-relief que nous publions dans la planche IV. Le règne de ce grand prince et la fin du neuvième siècle à peu près, qui nous paraît être la date de l'ivoire de Tongres, semblent être les deux points extrêmes entre lesquels auront été exécutés les ivoires que nous publions cette fois; et si la touche de l'artiste change beaucoup de l'un à l'autre, le fond des idées et des motifs généraux qui les dominent tous ne semblent pas permettre de les séparer davantage.

L'ivoire de Metz (Pl. V), quant au mérite de l'exécution, peut sans contredit prendre le pas sur celui de Bamberg (Pl. IV); et je pense que pour l'ordre du temps il vient assez immédiatement après celui de Tongres. Dans le fait, si la simplicité de la composition peut être prise comme un caractère d'antériorité, on nous accordera probablement que les bas-reliefs où n'a point été tracée la visite des saintes femmes au tombeau de notre Seigneur sont plus anciens que ceux où cette adjonction a trouvé place.

Entre l'ivoire de M. Carrand (Pl. VII) et celui du roi de Bavière (Pl. VIII), je ne saurais sur quoi me fonder pour décider la priorité. Ce dernier, quoique conçu avec plus de grandeur et de simplicité dans l'ensemble, accuse par plusieurs détails une main si malhabile qu'on le prendrait pour le tâtonnement d'un apprenti obéissant de son mieux à un maître capable, ou copiant lourdement un modèle digne d'être mieux rendu.

Mais en somme tout cela, depuis le plus beau de ces bas-reliefs jusqu'à celui qui annonce le moins d'expérience, est bien décidément l'œuvre de mains latines, quoi qu'il en soit des modèles où les sculpteurs francs ou germains s'étaient inspirés. Nous tâcherons de montrer plus tard quels caractères annoncent le ciseau byzantin et ses diverses époques.

III.

REPRÉSENTATION DU CRUCIFIX ET DES DÉTAILS QUI L'ACCOMPAGNENT ORDINAIREMENT.

4. Avant d'analyser les diverses parties qui entrent dans ces tableaux si complexes, il importe de familiariser le spectateur avec le singulier artifice par lequel les artistes y ont suppléé aux divers plans que pourrait donner la peinture, ou à l'étendue horizontale qu'eût pu offrir le développement d'un bas-relief déployé pour ainsi dire sur une longue bande, à la manière des sarcophages. Soit qu'ils n'imaginassent pas une autre manière de multiplier les scènes tout en conservant leur subordination au sujet principal, soit parcequ'ils ne pouvaient tirer

de l'ivoire une plaque suffisamment étendue en largeur et en hauteur, ils ont eu recours à l'échelonnement vertical des groupes qui représentent un fait spécial ; en sorte que chacun de nos tableaux est divisé par deux, trois ou même quatre sols étagés à distance, mais sans que l'on puisse jamais se méprendre sur l'importance de la scène qui domine le tout, et d'où rayonne la lumière sur le reste.

Cette scène centrale, on voit bien que c'est le crucifix ; et sur ce point particulier je ne me propose pas de répéter ni d'étendre les explications données par le Mémoire publié dans le premier volume de ces *Mélanges* [1]. On aura remarqué dès le premier coup d'œil le développement considérable qu'a reçu le serpent sur trois de ces bas-reliefs (Pl. IV, VII, VIII) et dans une peinture du *sacramentaire* de Metz qui accompagnera les pages suivantes [2]. Pour l'un des deux ivoires qui ne l'ont pas (celui de Metz, ou, si l'on veut, de Paris), l'orfévre y a suppléé par ces deux vers gravés sur l'encadrement en métal :

IN CRUCE RESTITUIT CHRISTUS, PIA VICTIMA FACTUS,
QUOD MALA FRAUS TULERAT SERPENTIS PRÆDA FEROCIS.

Cela peut faire juger de l'importance qu'on attachait à ce souvenir de l'auteur du péché vaincu par la croix, comme l'Église le rappelle dans l'office de la Passion [3]. Le charmant ivoire d'Adalberon remplace aussi à sa manière le serpent par les figures d'Adam et d'Ève accroupis au pied de la croix : variation du même thème évidemment.

Observons encore que dans deux ivoires (Pl. V et VII), comme dans le crucifix de Lothaire

[1] T. I, page 211, svv.

[2] Ci-dessous, n° 9.

[3] *Præfat. de cruce :* « . . . Salutem humani generis in ligno crucis constituisti ; ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret ; et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. » — Chant de l'*Exultet :* « . . . Jesum Christum... qui pro nobis æterno patri Adæ debitum solvit, et veteris piaculi cautionem pio cruore detersit. » J'ai déjà fait observer ailleurs que l'Église grecque reproduit cette pensée jusqu'à épuiser en quelque sorte toutes les formes d'expression dont elle est susceptible. On le retrouvera aussi dans la liturgie syriaque (ap. St. Borgia, *De cruce vatic.*, append. p. v-vij, ix, xvij) ; mais je ne puis me refuser le plaisir d'emprunter quelques lignes à deux préfaces d'un ancien missel gallican dont les fragments viennent d'être publiés par M. Fr. Jos. Mone (Francf. 1850, p. 17, sq) : « O unicæ redemptionis mysterium singulare ! in quo illa vulnera, nova Domini medecina sanavit ; et primi hominis præjudicia, salutaris (*Salvatoris ?*) nostri privilegia sciderunt. Ille concupiscentiæ exagitatus stimulis, Hic obedientiæ confixus est clavis ; ille ad arborem manus incontinenter extendit, Iste ad crucem patienter aptavit ; ille voluptate illicitus gustus explevit, Iste cruciatu indebiti doloris afflictus est. Ideo merito pœna innocentiæ facta est absolutio debitoris ; jure etenim obnoxiis dimittuntur debita, quæ pro eis Ille qui nihil debebat absolvit, etc. » — Ibid., p. 33 (messe métrique) :

« . . . . . . Quis lumine sicco,
Aut gemitu cessante, queat memorare Pilati
Quod deflent elementa nefas ! quo judice Christus
Subdere pro mundi voluit sua membra periclis ;
Ut carnale malum caro solveret, et ferus hostis
Cujus ad ingenium fluxerunt tela veneni,
Perderet antiqui lacrymosa piacula belli
Materia superante pari ; nec criminis ultra
Per sobolem prodiret onus. Damnatio justi
Libertas est facta reis, etc. »

J'avoue que si cela n'est pas de la haute littérature en même temps que de la solide et utile théologie, je ne m'y connais pas.

Cf. Carm. sibillin. libr. VIII, v. 260, sqq. (Galland. t. I, p. 394). — Notker *sequent.* (ap. D. Pez, *Thesaur.* t. I, P. I, p. 17, sq.). — Audrad. *De fonte vitæ*, v. 206-212 (Galland. XIII, p. 567). — Cosm. Hierosolymit. *hymn.* 12 (Ibid., 252 E, 253 C). — Παρακλητική (Venet. 1837), p. 208, 256, 260 ; 313, sv. ; etc., etc. — Venant. Fortunat., Opp. P. I, libr. II, 1-4 ; libr. V, 6 (ed. Luchi, p. 35-42, 174). — Etc.

On dirait, à voir certains vers de Fortunat qu'ils ont été calqués dans l'inscription de l'évangéliaire de Metz (ou de Paris) ; mais c'est simplement que cette idée était dans tous les esprits, avec une certaine forme que la liturgie donnait presque entièrement arrêtée et comme officielle.

(T. I, Pl. XXXII), la partie inférieure de la croix est en quelque façon aiguisée, sans doute pour exprimer qu'elle était destinée à pénétrer dans la terre. Peut-être n'a-t-on laissé cette portion du gibet à découvert qu'afin de rappeler l'allusion aux quatre dimensions de la croix dont parle S. Paul, et que nous avons exposées précédemment [1] à diverses reprises. Il n'est donc nul besoin d'y revenir aujourd'hui, d'autant que nous y serons ramenés encore quelque jour par une miniature de Ratisbonne.

La croix tout entière paraît dans le bas-relief de Bamberg (Pl. IV) sous la forme d'un arbre simplement ébranché, mais non pas équarri et à peine dépouillé de son écorce. Sans être commune, cette forme n'est pas précisément rare non plus au moyen âge [2]; et il est assez vraisemblable qu'on s'y proposait de rendre plus présent à l'esprit ce langage solennel de l'Église et des Pères [3] qui affectionne le parallèle entre l'arbre au fruit défendu, d'où le premier Adam avait cueilli la mort pour toute sa postérité, et l'arbre du Calvaire, d'où la vie nous est offerte par le second Adam régénérateur du monde. Ce dernier porte des fruits jusque dans la vie à venir, après avoir étendu son ombre jusque sur le premier âge du monde. Aussi non seulement l'arbre du Calvaire a été souvent peint ou sculpté conservant son écorce et encore quasi dans sa sève (si bien qu'on lui donne volontiers la couleur verte), mais on lui a même fait jeter des rameaux garnis de leurs feuilles. Il s'en rencontre quelques exemples fort anciens où paraît un symbolisme grand et large; mais à dater de la fin du treizième siècle ce n'est souvent qu'une fantaisie pieuse qui ne sent plus l'empreinte du mysticisme des hautes époques, ou qui reproduit sans inspiration et comme scientifiquement des idées peu comprises désormais du spectateur, quoique puisées à de bonnes sources. Après tout, mon sujet ne demande pas plus de détails sur cette matière.

5. L'escabeau (*suppedaneum*) semble supprimé dans l'ivoire de Tongres (Pl. VI); mais il existe réellement sur l'original. C'est une petite console (pour ainsi parler) dont le plan supérieur, incliné en avant, l'efface sensiblement aux yeux sous les pieds qui le recouvrent. Dans les autres bas-reliefs qui accompagnent ce Mémoire, cet appendice affecte une forme assez constante : celle d'une sorte de pyramide trièdre renversée, ou de planchette triangulaire qui présente un de ses angles en avant de la croix.

L'inscription (*titulus*), qui manque aux croix IV et VI, termine ou surmonte celles des planches V et VII, de même que dans les crucifix de Charles-le-Chauve [4], de Lothaire [5] et de Drogon [6] : forme qu'on rencontre peu dans l'Occident entre le onzième siècle et la *Renaissance*. Cependant, même alors, on l'aperçoit encore çà et là, surtout en Allemagne.

[1] T. I, p. 225, note 5.

[2] Cf. Annal. archéolog., t. III, 357 (de la belle collection, aujourd'hui dispersée, de M. Labarte). Vitraux de Bourges, Pl. VI.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, nos 27, 115, 116, 126 (p. 40-42, 202; 204, sv.; 218).

[4] Dans le tome I de ces *Mélanges*, p. 211.

[5] It. t. I, pl. XXXII; et p. 224.

[6] Ci-dessous, n° 9. Cf. Annales archéologiques, t. III, p. 360; ou *Iconographie... de Dieu*, p. 252.— Etc.

Un indice plus marqué d'antiquité assez haute, c'est le Christ imberbe (Pl. VI et VIII) que nous ne retrouverons presque plus dans les crucifix latins du moyen âge [1]. Laissons ce sujet pour un travail spécial sur les principaux types qui ont dirigé les grandes écoles dans la représentation du Verbe divin, soit avant, soit après son incarnation.

Le Christ de Tongres (Pl. VI), comme celui de Lothaire (T. I, Pl. XXXII), n'a pas la tête nimbée ; mais les quatre autres ont le nimbe divin (*croisé* ou *crucifère*), ou du moins l'avaient : car on reconnaît un reste des traits qui le coupaient primitivement sur l'ivoire de M. Carrand (Pl. VII), trop fruste pour les avoir conservés en entier. [2]

En comparant les divers agencements de la ceinture (*perizonium, lumbare,* Περίζωμα), on peut absolument former à peu près trois groupes parmi les crucifix de ces ivoires réunis à ceux de Lothaire, de Charles-le-Chauve [3] et de Drogon. Mais cela touche à un genre d'appréciation dont je ne possède pas les finesses : j'ai bien entendu dire à un connaisseur très expérimenté que l'étude de ce point-là tout seul pouvait donner des indications chronologiques très précises ; pour moi, je ne suis pas en mesure, jusqu'à présent, de lui dérober son secret.

Sur l'ivoire de Tongres la main divine et la couronne paraissent à la fois, mais séparées ; il en a été dit un mot précédemment [4]. A Bamberg c'était la main sans la couronne, et dans le Sacramentaire de Metz (ou de Drogon, ci-dessous, n° 9), c'est la couronne sans la main. Le reste des monuments qui accompagnent ce Mémoire n'ont ni l'une ni l'autre ; mais la colombe [5] ne paraît sur aucun de ceux que nous réunissons ici.

LE SOLEIL ET LA LUNE.

6. Dans l'obligation jadis à peu près inévitable pour les artistes de représenter le soleil et la lune près de la croix, la fantaisie individuelle et la mode des diverses époques a fait passer ces astres par de nombreuses variations. La forme la plus constante est celle d'un homme et d'une femme portant une torche : assez tard, plusieurs ont mis chacun de ces astres dans la main d'un ange ; mais ici nous coudoyons encore les souvenirs classiques, et le sculpteur de Bamberg tenait aux souvenirs de la mythologie grecque (ou plutôt romaine des derniers temps). C'était du reste le goût de l'âge carlovingien et du siècle suivant, où quiconque avait quelque prétention était classique du mieux qu'il pouvait.

La chariot, car je n'ose pas dire le char [6], du soleil ou d'Apollon est passablement conforme

[1] Cf. Gori, *Symbol.* Dec. florent., t. III, 193.

[2] Si le crucifix de Drogon (Sacramentaire de Metz) n'offre qu'un nimbe simple (au moins dans la gravure sur bois), ce doit être un effet des petites dimensions de la miniature, puisque dans le même manuscrit notre Seigneur est ordinairement couronné du nimbe divin.

[3] Cf. Tome I, pl. XXXII, et p. 211.

[4] Tome I, p. 215. A Tongres, la *droite* divine ne se présente pas par la paume, mais par le dos ; ce qui n'est point la manière commune. Dans l'ivoire de Bamberg elle ne fait point le geste oratoire, ou de bénédiction, qu'on lui donne presque toujours en pareil cas. Ces formes de l'antiquité chrétienne commençaient à s'effacer.

[5] Cf. t. I, pl. XXXII ; et p. 215, sv.

[6] A vrai dire, les chars que nous font connaître les monuments de la haute antiquité ne sont pas tous très élégants, mais

aux descriptions d'Ovide que les gens d'alors connaissaient fort bien, mais qu'ils entendaient à leur manière (au moins aussi bien, dans leur genre, que les costumiers et décorateurs du siècle de Louis XV, par exemple) ; car dans presque tous les temps l'archéologie a été un peu brouillée par les réminiscences que la vie quotidienne glissait de la meilleure foi du monde dans l'imagination des artistes. C'est une naïveté qui n'avait pas attendu le moyen âge pour naître, et qui lui a survécu.

Diane-Σελήνη (*Lucis diva secundæ*, comme l'appelle Martianus Capella) monte un chariot tout semblable à celui de son frère, mais traîné par des bœufs. Cet attelage n'est point de l'invention des artistes chrétiens ; mais l'amour de la symétrie peut l'avoir fait compléter de façon qu'il servît comme de *pendant* exact au quadrige du soleil ; car l'antiquité ne lui donne communément que deux bœufs [1], et c'est ce que l'on retrouve très exactement dans plusieurs manuscrits carlovingiens, comme la Bible de Charles-le-Chauve à la Bibliothèque nationale [2]. Que signifiaient ces animaux ? Les avait-on choisis à cause de leurs cornes, qui rappelaient le *croissant* (*luna bicornis*), ou parceque leur pas lourd et tranquille exprimait les résultats du cours de la lune, qui lui donne l'air d'être en retard sur le mouvement diurne ? C'est ce que je ne suis pas obligé de résoudre, puisque l'archéologie gréco-latine peut le réclamer comme son bien. [3]

7. Il en est de même du nimbe, qui entoure ici la tête d'Apollon-Ἥλιος, et que le siècle dernier ne faisait guère remonter au-delà des monuments romains de l'empire. Aujourd'hui on a constaté son existence dans des œuvres d'art d'une époque bien antérieure, de sorte qu'il n'est plus possible d'en faire une invention de l'âge chrétien. Le christianisme se l'est approprié, non sans quelques siècles d'hésitation, voilà tout ; ce n'est assurément pas lui qui l'a introduit dans le monde.

L'antiquité avait également donné à nos artistes le modèle de ce croissant qui surmonte ou coiffe pour ainsi dire la tête de la lune personnifiée ; et le disque sur lequel sont représentés

au moins ils sont légers : qualité qui semble avoir préoccupé assez peu le moyen âge, où les carrossiers ne paraissent avoir imaginé pour les voyageurs les plus délicats autre chose que des modifications (et peu variées) de la charrette. Aussi le peuple ne connaît-il encore que le *chariot* de David, parmi les constellations. Ces véhicules si peu confortables n'empêchaient pas toutefois les princes, et même les princesses, de faire des voyages fort sérieux sous nos premières dynasties ; et l'on ne voit pas qu'ils s'en plaignissent. *O tempora! o mores!*

[1] Prudent. *contr. Symmach.*, I, 361.

« Nunc bigas frœnare boves... »

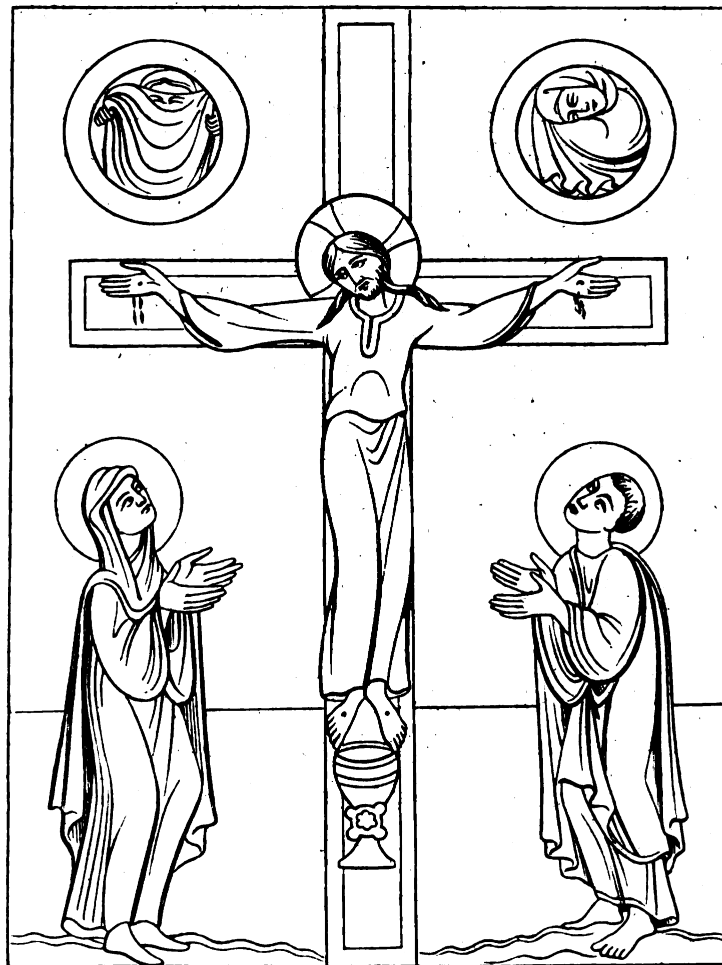
Bien que les poètes antérieurs à l'ère chrétienne parlent des chevaux de Diane-*lucifera*, plusieurs monuments ont dès lors un autre langage qui paraît avoir pris le dessus dans la suite ; mais bœufs ou chevaux, on ne lui en donne communément qu'une paire. Cf. Winckelmann, *Monum. ined.* ; n° 21.

[2] Le peintre de ce manuscrit a fait tout le contraire de ce que nous remarquons dans l'ivoire de Bamberg. Toujours sans doute pour la symétrie, il n'accorde que deux chevaux au soleil. Dans un diptyque de Sens (publié par *le Moyen âge et la Renaissance*), on a eu recours au même moyen de pondération.

[3] Ce sera donc encore, si l'on veut, pour la raison que donnent Virgile (*Æn.* VII, 778) et Prudence (*contra Symmach.*, II, 53) : « Templo Triviæ lucisque sacratis cornipedes arceantur equi ; » ou par souvenir de la vache Io, des bœufs du soleil, de la vêprée qui fait dételer, etc. Je ne m'oppose à rien de tout cela, tant j'ai envie de ne pas m'en mêler, si je n'y suis forcé absolument ! car, sur la foi d'Héliodore (*Æthiopic.* x, 6 ; ed. Bipont., p. 344), je pourrais absolument proposer au moins un autre aperçu, bien que je n'y croie guère.

souvent les bustes des deux astres peut être un reste des *imagines clypeatæ* si connues des Romains, et dont l'application convenait particulièrement pour peindre l'aspect des corps célestes les plus rapprochés de notre globe. On pourrait faire remonter aussi l'origine de la couronne dentelée du soleil jusqu'aux médailles qui lui donnent un diadème de rayons que l'on aura cru copier ou compléter dans la forme adoptée par plusieurs de nos ivoires. Dans les bas-reliefs VI et VIII, ce diadème a été rendu différemment : les rayons, rabattus sur le plan du tableau, y deviennent un nimbe dentelé qui encadre la tête.

Aucun de ceux qui sont familiarisés avec le moyen âge ne méconnaîtra une torche dans l'espèce de corne d'abondance que tiennent le soleil et la lune[1], en quoi nous nous écartons de plus en plus des traditions classiques. Un reste d'antiquité se montre encore dans le geste que l'ivoire de Tongres prête aux figures des deux astres. Il était adopté par les sculpteurs grecs et romains pour exprimer l'inquiétude ou la douleur, et dans le crucifix de Lothaire on se proposait sans doute le même but en peignant les deux personnages qui semblent vouloir couvrir ou étancher leurs larmes avec la draperie qu'ils portent à leurs yeux[2]. Néanmoins, dans ce dernier cas, ce pourrait bien être une manière naïve de représenter l'éclipse[3]; car on voit ailleurs ces deux bustes, ou l'un des deux (comme dans la miniature de Bruxelles[4] que nous publions ici),



[1] Quoi qu'il en soit des monuments antiques qui accordent plus volontiers la torche à Diane *lucifera* (*Phœbe*) qu'à Phœbus, le moyen âge ne les distinguait pas en cela l'un de l'autre.

[2] De même (pour le soleil) dans la grande peinture du Calvaire que renferme l'*Hortus deliciarum*. Cf. Vitraux de Bourges, *Étude* IV, fig. D.

[3] Cf. Tome I, p. 220.

[4] Cette belle peinture est dans le manuscrit 9428 de la Bibliothèque royale de Belgique (*Bibl. de Bourgogne*), évangéliaire du neuvième ou du dixième siècle, qui semble avoir appartenu à la cathédrale de Brême.

La tablette de l'inscription (*titulus*) y est remplacée par les mots *Jesus Nazarenus, rex Judæorum*, tracés en six lignes sur le bois même de la croix, depuis le sommet jusqu'au nimbe qui environne la tête de notre Seigneur.

Tout le monde sera sans doute frappé du style élevé qui s'y voit dans la représentation de Jésus-Christ, et que rehausse singulièrement la gaucherie des accessoires.

se voilant la face. Peut-être la même intention avait-elle dirigé certaines peintures où les deux astres se tournent le dos. [1]

IV.

L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE.

8. Il n'est si mince connaisseur en fait de moyen âge qui, considérant l'ivoire de Bamberg, n'ait reconnu la personnification de l'Église dans cette femme empressée à tendre un calice sous le côté du Sauveur ouvert par la lance. Sur le bas-relief de M. Carrand (Pl. VII) on la retrouve encore presque aussi reconnaissable au soin qu'elle prend de recueillir le sang divin, bien qu'elle n'ait plus la bannière flottante qui annonçait son autorité, et que le vase placé entre ses mains s'éloigne un peu de la forme sous laquelle nous avons été accoutumés à reconnaître un calice. C'en est bien un cependant, tel qu'on l'employa durant les siècles où l'Eucharistie était donnée aux simples chrétiens sous les deux *espèces* sacramentelles du vin aussi bien que du pain[2] : usage qui exigeait des vases d'une capacité considérable, des espèces de petites amphores[3]. Aussi ces calices étaient-ils généralement garnis de deux anses qui en rendaient le maniement plus facile ; et l'ivoire d'Adalberon donne précisément à l'Église, sur le Calvaire, un calice pourvu d'anses, mais du reste tout semblable à celui-ci.

Le calice ne se retrouve plus sur les quatre autres bas-reliefs que nous réunissons, et pourtant l'ivoire du roi de Bavière (Pl. VIII) est le seul où l'Église ne soit pas au moins rappelée par quelque signe bien caractéristique ; c'est donc entre les quatre premières planches seulement (avec une miniature carlovingienne) que nous aurons à renfermer nos études sur ce point.

En pareille matière et dans l'état où sont arrivées les études sur le moyen âge, nous ne saurions faire abstraction de ce qui a été dit avant la publication de nos *Mélanges;* et il faudra bien qu'on nous permette de nous citer nous-mêmes, puisque nous avons eu cette bonne fortune d'être amenés ailleurs à rassembler sur l'Église et la Synagogue le plus grand nombre de variétés de ce type[4] qu'on ait groupées jusqu'à ce jour. Les quatre bas-reliefs qui viennent s'y joindre aujourd'hui n'épuiseront pas l'exposé des variations importantes que les siècles

[1] Le plus souvent les deux têtes sont *affrontées*, comme dans quatre de nos ivoires; mais à Bamberg le soleil et la lune paraissaient se poursuivre, ainsi qu'on le voit souvent au ciel, lorsque le soleil prend possession de la carrière où la lune semble attardée après l'extinction des étoiles dans la lumière du jour.

[2] C'est ainsi que j'expliquerais la prétendue amphore qu'on voit sous les pieds d'un crucifix publié par Lambeck (*Comment... bibl. Vindobon.*, lib. II, p. 432 ; ed. 1).

[3] Cf. Bulletin monumental, t. VIII, 393, svv. Les formes de ces calices si amples se conservèrent en certaines églises jusqu'au seizième siècle, parceque l'on avait maintenu dans plusieurs lieux l'usage de présenter du vin aux fidèles après la communion en manière d'*ablution*, quoique l'ancienne coutume de communier les laïques sous les deux espèces eût été supprimée depuis longtemps.

[4] Vitraux de Bourges, pl. I; *Études* I, II, IV, VI, VIII, XII, etc.; et *Texte*, n°s 7, 28-41, 57, 59-65, 67-69 (p. 7-9, 42-72, 108-110, 113-121, 123-127, etc.). On doit voir qu'il nous serait difficile de traiter désormais ces matières avec une certaine étendue sans quelques redites. Aussi nous restreindrons-nous au pur nécessaire.

chrétiens ont fait jaillir d'un thème si fécond ; mais elles en avanceront l'analyse en nous reportant plus haut que les vitraux du treizième siècle ne nous avaient permis de le faire, et quelques pas encore plus avant nous conduiront une autre fois jusqu'à la source et à la forme primitive de ce cycle d'idées. Cette fois nous assistons probablement au dégagement de la dernière des phases principales qu'il a subies à travers une dizaine de siècles : des formes antiques y jouent encore un certain rôle, et déjà se fait jour ce que le moyen âge y a maintenu de fondamental. Plus tard on enjolive, on charge même les personnifications de l'ancienne loi et de la nouvelle : ce sont deux reines dont l'une commence son triomphe et devient l'épouse du Fils de Dieu, tandis que l'autre, répudiée, perd ou laisse échapper tous les attributs qui avaient accompagné sa gloire. Vers le treizième siècle surtout une verve amère s'attache volontiers à la peinture de l'infortunée Synagogue : non content de la montrer dévoilée par le Fils de Dieu, qui transporte ses faveurs à l'Église[1], ou s'évanouissant dans les bras d'Aaron tandis que S. Pierre couronne sa rivale[2], on lui bande les yeux[3] ou même on la fait aveugler par Satan[4]; on brise dans sa main la bannière de l'autorité, ou bien on traîne cet étendard dans la poussière en signe de dégradation[5]; etc., etc. Quant à l'Église, habituellement couronnée, elle porte tantôt le calice[6], tantôt une croix[7], tantôt un petit modèle d'église[8], et presque toujours le nimbe de la sainteté environne sa tête ; on lui a même composé en Allemagne un palefroi glorieusement monstrueux où se mêlent avec le corps d'un cheval les têtes et les pieds des animaux évangéliques[9]. Ici nulle exagération, nul sarcasme ; quelque chose de la sérénité classique domine encore la pensée des artistes, et leur fait rejeter toute recherche. Si la main est maladroite, l'esprit est lucide et tempéré par un vrai goût dans l'invention des moindres détails. Suivons-les attentivement pour en bien juger.

9. Nous avons vu l'Eglise recueillant dans un calice le sang de Jésus-Christ, gage du pouvoir qu'elle a reçu de renouveler en tout lieu jusqu'à la fin du monde le sacrifice du Calvaire. Aussi est-ce l'attribut qui lui a été maintenu le plus constamment par nos ancêtres, dès que l'on a commencé à développer ce type de personnification. Telle nous la retrouvons encore dans une miniature du manuscrit carlovingien[10] connu sous le nom de *Sacramen-*

[1] Ibid., *Étude* vi, fig. D (Vitrail de Suger à Saint-Denis).
[2] Ibid., *Ét.* vi, fig. H (Vitrail du Mans). Cf. *étude* iv, fig. E.
[3] Ibid. *Planche* I; *Études* i, fig. A, B, E, F ; ii ; xii, fig. F, G, H.
[4] Ibid. *Étude* i, fig. A, B (Vitrail de Chartres).
[5] Ibid. *Étude* iv, fig. D, et *passim*. — Gori, *Thesaur. diptych.*, t. iii, tab. 16.
[6] Ibid. *Planche* I, *étude* i, et *passim*. Le calice, la couronne et l'étendard sont les attributs les plus ordinaires de l'Église. On la voit même mitrée, ce semble, ap. Gori, *Thes. diptych.*, l. cit.
[7] Ibid., *Études* i, fig. A, B, E, F; et iv, fig. F.
[8] Ibid., *Étude* i, fig. A, B, E.
[9] Ibid., *Études* iv, fig. D ; et xii, fig. A.
[10] Sur ce beau manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, et que je ne prétends point décrire à propos d'un si léger emprunt, on peut consulter le *Trésor et de glyptique*, l. cit., pages 13 et 14 du texte. — It. Waagen, *op. cit.*, t. iii, p. 255, sv. Disons seulement qu'il paraît avoir été exécuté pour Drogon (fils de Charlemagne), qui seul parmi les évêques de Metz y a son nom inscrit en lettres d'or, et dont la vie atteignit à peine la seconde moitié du neuvième siècle.

La miniature que nous publions ici est une lettre ornée (fol. 43 du ms.) qui sert d'initiale à la *collecte* du dimanche des Rameaux.

taire de Metz, et que nous reproduisons ici parcequ'elle nous servira pour d'autres points de comparaison. Il n'est pas évident que dans l'ivoire de Paris on ait prétendu faire entrer la personnification de l'Eglise, du moins n'y est-elle assurément pas à sa place accoutumée; mais je me trompe fort si ce n'est point pour la suppléer en quelque façon qu'a été placé sous l'escabeau de la croix ce petit baril dont la forme (il faut bien en convenir pour aider l'esprit du lecteur) est un peu plus reconnaissable sur l'original que dans notre gravure[1]. En quoi ce détail si singulier peut-il satisfaire à la fonction que je lui prête? On va le voir sans qu'il faille pour cela recourir à des conjectures fort tourmentées.



Il est bon de se rappeler d'abord que fréquemment l'art chrétien a placé un calice sous les pieds de Jésus-Christ crucifié (comme dans la miniature de Bruxelles, ci-dessus n° 7) pour remettre en mémoire au peuple fidèle que, sauf les seules douleurs et la mort réelle du Fils de Dieu, la messe de chaque jour reproduit sur nos autels l'auguste sacrifice du Golgotha[2]. Et pour saisir mieux la relation qui unit ce signe abrégé à la représentation complète de l'Eglise, il sera utile de savoir que dans plusieurs monuments (comme sur un ivoire de Cividale del Friuli, publié par Gori, *l. cit.*) c'est l'Eglise elle-même qui tend ce calice sous l'escabeau de la croix[3]. Isolé ou non, c'est donc ordinairement le calice eucharistique où le sang

[1] L'original le montre à la fois moins long et plus renflé, en sorte que la forme de baril y est beaucoup plus sensible. On peut s'en assurer sans peine en visitant la Bibliothèque nationale, puisque le livre recouvert par cet ivoire demeure exposé sous les vitres d'une armoire accessible à tous les visiteurs dans la première pièce du département des manuscrits.

[2] Cf. Vitraux de Bourges, *Études* XIII, fig. D ; XVIII, fig. C; IV, fig. C; et *Texte*, n°s 30, 65, 121 p. (46-49, 120, 213, etc.). — Annales archéolog., t. III, p. 360. — Boîte d'évangéliaire publiée dans *le Moyen Age et la Renaissance*. — Etc.

[3] Thesaur. diptych., *l. cit.* La place ordinaire, et en effet la plus convenable, de l'Église quand on la représente sur le Calvaire, c'est près du côté percé de l'Homme-Dieu, parceque là est le moment de sa naissance, ou plutôt la célébration de son union immortelle avec l'Époux divin qui l'a produite de son flanc comme Ève avait été prise du côté du premier homme. Cependant, pour faire place à la très sainte Vierge, des artistes l'ont repoussée à quelque distance, comme dans l'abside de Lyon (Vitr. de Bourges, *Étude* VIII, verrière centrale), ou sous la croix, comme dans le bas-relief frioulain. Mais tout cela montre que sur la croix (ou près d'elle) le calice, même isolé, est réellement le symbole du ministère ecclésiastique et de l'eucharistie. Il ne faut donc pas y chercher une allusion à la coupe amère de la Passion (Matth., XX, 22, sq.; XXVI, 39, 42.— Luc., XXII, 42.— Joann., XVIII, 11); c'est bien le calice de l'autel (Matth., XXVI, 27.—Marc., XIV, 23. —Luc., XXII, 17, 20.— I Cor., X, 16, 21; XI, 25-28). Si d'ailleurs on fait attention à l'ancien usage d'appeler le jeudi saint *Natalis calicis*, en comprendra sans peine qu'avant l'institution de la fête du Saint-Sacrement les mystères de la semaine sainte rapprochassent l'eucharistie et la croix dans la pensée des fidèles plus étroitement qu'aujourd'hui.

Montrons par quelques paroles des saints Pères combien toutes ces considérations devaient être familières aux siècles de foi. Tertull.. *De anima*, c. 43 (ed. Leprieur, p. 296) : « ... Somnus Adæ mors erat Christi dormituri in mortem, ut de injuria perinde lateris ejus vera mater viventium figuraretur Ecclesia. » — Pseudo-Cyprian., *De mont. Sina* (ed. Baluze, *Append.* p. XXX) : « Percussus... de lancea, sanguis et aqua mixtus profluebat, unde sibi Ecclesiam sanctam fabricavit in qua legem Passionis suæ consecrabat; dicente ipso (Joann., VII, 37) : *Qui sitit veniat et bibat.* » — Tertull., *De baptismo*, c. 16 (p. 230) : « Duos baptismos de vulnere perfossi lateris emisit : quatenus qui sanguinem ejus crederent, aqua lavarentur; qui aqua lavissent, etiam sanguinem potarent. » — Ambros. *in Ps.* XXXVIII, 7 (t. I, 852, sq.) : « Primum umbra præcessit, secuta est imago... Umbra in Lege, imago vero in Evangelio... Ergo quæ nunc celebrantur in Ecclesia, eorum umbra

de la grande victime doit couler jusqu'à la fin du monde[1]. Si ce fait est bien établi, et il paraît l'être, le baril s'expliquerait sans peine au moyen d'un texte où S. Ambroise semble parler (comme d'une coutume connue de tout le monde) d'un vase en forme de tonneau employé pour conserver l'eucharistie.[2]

Bien peu d'hommes instruits ignorent que jusqu'à une époque très voisine de la nôtre plusieurs églises conservaient l'hostie consacrée dans une petite *custode* en forme de tour ou de colombe. Mais lorsqu'avant le douzième siècle on réservait le saint sacrement même sous l'espèce du vin (ce qui n'a plus lieu dans l'Église latine depuis longtemps), un barillet d'or ou d'argent était franchement le vase le mieux approprié à une destination aussi délicate : sa forme (et sa matière), outre qu'elle indiquait assez clairement le contenu, prêtait à une fermeture exacte qui pût prévenir tout accident d'effusion dans le transport. Nous en conservons encore le souvenir dans les cérémonies de plusieurs messes solennelles où l'on présente à l'offertoire des barils de vin dorés et argentés. Dès lors il y a lieu de s'étonner que cette signification du baril ait échappé aux doctes épigraphistes qui ont étudié les catacombes romaines[3], d'autant plus que le sang du côté de Jésus-Christ a été considéré mainte et mainte

erat in sermonibus prophetarum : ..... Umbra in petra quæ aquam fluxit, et populum sequebatur. Nonne illud in umbra erat sacrosancti hujus mysterii sacramentum? Nonne in umbra erat aqua de petra, quasi sanguis ex Christo, quæ fugientes se populos sequebatur ut biberent et non sitirent, redimerentur et non perirent? Sed jam discessit umbra noctis et caliginis Judæorum, dies appropinquavit Ecclesiæ... Vidimus principem sacerdotum ad nos venientem, vidimus et audivimus offerentem pro nobis sanguinem suum; sequimur ut possumus sacerdotes,... etsi infirmi merito, tamen honorabiles sacrificio : quia etsi nunc Christus non videtur offerre, imo ipse offerre manifestatur in nobis, cujus sermo sanctificat sacrificium quod offertur. » —Avit., *De nat. calicis* (ap. Sirmondi opp., t. II, 121, sq.). — Innocent. III, *De Sacrific. miss.*, libr. IX, c. 44 (*al.* 17) : « Non solum lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo quando sanguinem suum fudit pro nobis in crucis patibulo, verum etiam quotidie nos lavat a peccatis nostris in sanguine suo quando ejus sanguinem nos accipimus in calicis poculo. » — Hermann. Contract., ap. Edél. Du Méril, *Poésies popul. lat. antér. au douzième siècle*, p. 398, sv.

« Vera Deo patri Deus hostia, Filius illi
Arbore restituit arbore quod periit
. . . .
Ille semel fusus redimendi sanguis ad usus,
Funditur in sancta sæpius Ecclesia :
Quod duce perfidia tunc natio fecit iniqua,
Per pietatis opus transiit in melius;
Dividit iste calix illius dona liquoris
Quo profusa fuit lancea quæ pupugit.
. . . .
Quid miraris, homo? Deus est in corpore vero;
Unde prius redimit, inde modo reficit.
Etc. »

[1] Malach., I. 11. — Ps. CIX, 4. — Hebr., V, 6, 10; VI, 20; VII, 1-24.

[2] Ambros. *epistol.* IV, ad Felic. (t. II, 763, sq.) : « Natalem tuum prosequemur nostris orationibus, ... te noster spiritus comitabitur. Tu quoque quum ingredieris secundum tabernaculum quod dicitur sancta sanctorum, facito nostro more ut nos quoque tecum inducas...... Ibi arca Testamenti undique auro tecta, id est doctrina Christi.... Ibi dolium aureum, habens manna, receptaculum scilicet spiritalis alimoniæ, etc. » S. Ambroise écrivait à l'évêque de Côme, et l'exhorte à une vie sanctifiée par la prière; il ne serait donc pas surprenant qu'il l'engageât à chercher l'esprit de science et de piété en présence de Jésus-Christ caché sous les voiles du sacrement. Cependant, pour ne rien exagérer, j'avoue que cette intention ne me semble pas certaine; et j'y vois bien moins encore que l'on doive en conclure, comme chose incontestable, l'existence d'un vase eucharistique qui fût un vrai *dolium*. Ce dernier fait, en conséquence, est simplement probable pour moi, malgré la confiance calme des éditeurs quand ils expliquent les paroles que je viens de transcrire. Elles ne s'élèveraient à une valeur historique un peu sérieuse que si on les appuyait de quelques faits analogues. J'essaierai de le faire en passant; et, avant tout, il importe de ne pas oublier que quand subsistait l'usage de donner la communion aux laïques sous les deux espèces on réservait souvent l'une et l'autre dans les principales églises afin de pouvoir donner le viatique aux mourants.

[3] Cf. Boldetti, *Osservaz. sopra i cimiterj.*, I, 33; II, 4 (p. 163, sg.; 368, 370). — Lupi, *Epit. Severæ*, p. 37. — Aringhio, *Roma subterran.*, IV, 37 (Colon. 1658, t. II, (p. 118, 145). — Etc.

fois par les saints Pères comme un symbole du martyre aussi bien que de l'Eucharistie[1]. Remarquons en outre que bon nombre de vases appelés *caraffina* ou *boccale* par Boldetti[2], et qu'on trouve soit déposés dans les tombeaux des catacombes, soit peints ou sculptés parmi les inscriptions, sont précisément ou à très peu de chose près ce calice que tient l'Eglise sur les ivoires de M. Carrand et d'Adalberon. D'ailleurs sur diverses inscriptions des catacombes il n'est presque pas douteux, d'après l'ensemble des symboles, que ces *boccali* fassent la fonction de calice. Etait-ce comme gage d'une sainte mort dans la communion de l'Eglise, ou comme espoir de l'éternel bonheur garanti à nos corps aussi bien qu'à nos âmes dans la participation à l'Eucharistie, etc. ? J'ai autre chose à éclaircir pour le moment. Que si l'on a employé par prédilection de tels vases afin de conserver le sang des martyrs, ce pouvait être comme une sorte de consolation et d'honneur aux généreux combattants dont le sang avait coulé pour celui qui nous offre chaque jour le sien en breuvage. Cela, sauf mieux ; mais en archéologie ecclésiastique ou profane on a certainement donné des explications pires.

10. Que dirai-je du petit bouquet de fleurs (ou des trois feuilles) qui se voit en la main droite de l'Eglise sur l'ivoire de Tongres ? Cela ressemble beaucoup à un attribut que certaines personnifications de provinces portent à la main ou même sur la tête dans quelques monuments romains de la décadence[3], mais dont le sens n'a jamais été bien éclairci, que je sache, quoique ses inventeurs y aient vu peut-être un symbole de la fécondité[4]. Ici ce pourrait

[1] Rufin. *in symbol.*, 23 (ed. Vallarsí, p. 86, sq.) : « Scribitur Jesus in latere percussus aquam simul et sanguinem profudisse. Hoc quippe mysticum est.... Potest etiam intelligi illud quod duplicem gratiam baptismi figuraverit : unam quæ datur per aquæ baptismum, aliam quæ per martyrium profusione sanguinis quæritur ; utrumque enim baptismum nominatur. » — Hieronym. *epist.* 82, ad Oceanum (t. IV, P. II, p. 651) : « Latus Christi percutitur lancea, et baptismi atque martyrii pariter sacramenta funduntur. » — Prudent. *dittoch.* 42 (ed. Arevalo, p. 684, sq.) :

> « Trajectus per utrumque latus, laticem atque cruorem
> Christus agit ; sanguis victoria, lympha lavacrum est. »

Cf. not. *in h. l.* — Augustin. *Serm.* v, 3 (t. v. 30) : « Dominum jam defunctum (*invenerunt*), et tamen unus ipsorum lancea percussit latus ejus, et profluxit sanguis et aqua. Ecce pretium tuum. Quid enim profluxit de latere, nisi sacramentum quod accipiunt fideles ? *spiritus, sanguis et aqua* (I Joann. v, 8) : spiritus quem emisit, et sanguis et aqua quæ de latere profluxerunt. De ipso sanguine et aqua significatur nata Ecclesia. Et quando exivit sanguis et aqua de latere ? Quum jam dormiret Christus in cruce ; quia Adam in paradiso somnum accepit, et sic illi de latere Eva producta est. Ecce ergo pretium tuum. » — Alcim. Avit., *De Pass. Domini* (Galland, x, 755) : « ... Nos ergo excipiamus aquam de latere Domini, martyres sanguinem. Illos pretiosa sanguinis purpura vestiat, nos nivea baptismatis unda respergat. » — Etc., etc. Ce langage a surtout été en faveur durant les siècles où, d'une part, le sang des fidèles était fréquemment versé par les persécuteurs ; et de l'autre, on ne désignait ordinairement l'eucharistie qu'à mots couverts, à cause des catéchumènes : c'est ce qu'on a appelé *Disciplina arcani*. Mais dès lors même les textes suffisamment clairs ne manquent pas sur la doctrine du sacrement de l'autel.

J'ai déjà cité plusieurs textes qui font allusion à l'eucharistie ; les suivants doivent donc suffire après ceux que l'on a vus. Cyprian. *De Zelo* (p. 261) : De sacramento crucis et cibum sumis et potum. » — Augustin. *contr. Faust.*, XII, 20 (t. VIII, 237) : « ... Quo in tempore consociatur Ecclesia, quandiu bibitur quod de Christi latere manavit. » — Chysost., *Homil.* XXIV *in I ad Cor.* (t. x, 212, sq.) : Τοῦτο τὸ ἐν τῷ ποτηρίῳ ὄν, ἐκεῖνό ἐστι τὸ ἀπὸ τῆς πλευρᾶς ῥεῦσαν, καὶ ἐκείνου μετέχομεν. — Cf. Chrysost., *De pœnitentia,* homil. IX (t. II, 349) ; *in Joann.* homil. LXXXV (t. VIII, 507). — Etc., etc.

[2] Boldetti, *Cimiterj.*, libr. I, 46 (p. 248, sv.) ; et *passim.* Cf. Anastas. Biblioth. ed. Bianchini, t. III, p. XXVI, sq. D'ailleurs coupes à boire et tonneaux ou barils répondaient fort bien au langage des Pères, qui insistent volontiers, en parlant de l'Eucharistie, sur les rapports du vin avec le sang. Cf. Cyprian. *epist.* 63 (p. 105). — Etc.

[3] Par exemple dans les miniatures de la *Notitia dignitatum* et sur un diptyque publié par Gori (*Thesaur. diptych.*, t. II, tab. XI).

[4] Cf. Buonarruoti, *Vetri*, p. 6.

bien être un symbole de la foi en la Trinité. On sait assez que cette doctrine fondamentale, rappelée sans cesse par l'Eglise dans tous ses actes, et professée plusieurs fois le jour par tout chrétien qui ne relègue pas sa foi dans les profondeurs d'une conscience un peu assoupie, est le premier enseignement de l'Evangile, surtout en face du judaïsme, de l'infidélité et des grandes hérésies des premiers siècles. La lutte des docteurs primitifs contre l'opiniâtreté féconde des sectes gnostiques ou ariennes et l'arianisme de plusieurs des peuples barbares qui s'étaient précipités à la curée de l'empire romain rendaient ce dogme tout particulièrement présent aux esprits catholiques de l'époque mérovingienne et du siècle qui la suivit. Vers ce temps, puis plus tard contre le mahométisme, on voit les auteurs ecclésiastiques rassembler volontiers les textes et chercher les comparaisons (parfois un peu forcées) qui leur semblaient pouvoir amener les esprits à se courber devant ce mystère[1]; mais le singulier argument que la légende irlandaise prête à S. Patrice pour convaincre un païen au moyen d'une feuille de trèfle pourrait bien n'être qu'une légère altération de quelque souvenir qui n'en serait pas moins respectable pour avoir une origine moins bizarre. J'imaginerais donc que ce symbole national, si cher à l'Irlande[2], aura été d'abord une sorte de cocarde chrétienne destinée à distinguer les premiers fidèles de l'île, soit par bravade celtique contre les païens, soit par manière de profession de foi ou de fraternité sérieuse qui devait dominer toutes les rivalités et les divisions malheureusement endémiques chez la race celte. Le trèfle hibernois, comme indice de la foi en la Trinité, est-il une devise inventée par S. Patrice ou par ses disciples; et le séjour ou l'influence de plusieurs Irlandais illustres dans l'Austrasie[3] aurait-il suggéré aux artistes des bords du Rhin ou de la Moselle l'idée de caractériser l'Eglise par un attribut analogue? C'est sur quoi je suis réduit à des conjectures très vagues dont je ne prétends pas exagérer la portée; car il se pourrait bien aussi que ce bouquet fût une imitation du rameau de laurier que portent à la main les personnages des marches triomphales dans les sculptures romaines de l'empire.

11. Est-ce l'Eglise qui, dans le bas-relief de la Bibliothèque nationale (Pl. V), paraît à gauche du crucifix et semble lui tourner le dos? On pourrait le croire, bien que je n'ose pas m'en porter garant; mais avant de prendre un parti sur ce point il est bon de chercher quel est le personnage avec lequel cette figure paraît s'entretenir.

[1] Cf. Euseb. (?) *De symbolo.* — Antonin. *ad Arcad.* — Agnell. *ad Armen.* — Man. Calec., *De princip. fid. cathol.*, c. 4 (Bibl. PP. VI, 629; VIII, 666, 667; XXVI, 360, sq.). — Etc. Ces auteurs peuvent compter pour un assez bon nombre, puisque plusieurs prennent à tâche de rassembler des textes d'écrivains plus ou moins graves.

[2] Le lecteur n'ignore sûrement pas que, le jour de Saint-Patrice, il n'est pas jusqu'aux vice-rois anglais d'Irlande qui n'arborent la feuille de trèfle comme souvenir de l'apôtre si cher à la nation personnifiée en masse par le langage sous le nom de Paddy (abréviation de Patrick).

[3] S. Columban, S. Gall, S. Dié (Dichuil), S. Livin, S. Fridolin, S. Rouin (Roding), S. Arbogaste, S. Florent, S. Kilian, S. Fintan, etc., etc. Je ne parle pas des hommes célèbres de la France orientale qui avaient été formés aux écoles irlandaises; mais il peut être utile de rappeler que Dagobert II, roi d'Austrasie (670-679), avait passé son enfance en Irlande.

Observons d'abord que sur l'ivoire de Tongres (Pl. VI) la femme qui, à gauche de Jésus-Christ, s'éloigne tout en détournant la tête vers la croix, est évidemment là pour faire contraste à l'Eglise, qui est fort reconnaissable du côté opposé. Le regard qu'elle élève vers notre Seigneur mourant peut très bien s'interpréter par l'insulte ou la colère, puisqu'on reconnaît sans peine qu'elle se retire tandis que tous les autres témoins concentrent leur attention sur la mort du Fils de Dieu. Elle élève de la main droite une palme; c'est l'attribut de la Syrie ou de la Palestine[1] dans l'antiquité. Ainsi dans les formes que prendra cette personnification nous pouvons nous attendre à voir les souvenirs classiques dominer encore, et les symboles ethniques prendre le pas sur les symboles religieux, qui survivront presque seuls plus tard; en un mot, nous trouverons la Judée de l'âge romain plutôt que la Synagogue du douzième siècle et de la période qu'il ouvre. C'est ce que confirme la planche IV (ivoire de Bamberg), où une sorte de reine couronnée de tours[2] et assise devant un palais (si ce n'est le Temple) soutient de la main gauche un bouclier qui couvre sa poitrine. Ce dernier attribut est souvent donné à des figures casquées; mais soit dans les médailles, soit dans les diptyques, soit dans les peintures de la décadence, on rencontre le bouclier sans le casque et le casque sans le bouclier. Du reste la miniature du Sacramentaire de Metz (ci-dessus, n° 9) en offre un nouvel exemple, avec cette singularité de plus que la Palestine y est représentée par un personnage à barbe blanche.[3]

Pour en revenir au bas-relief de la Bibliothèque nationale, là ce n'est plus une couronne murale, mais un nimbe tourelé qui ceint la tête de la Palestine (ou de Jérusalem), de même que nous avons vu précédemment (n° 7) la couronne radiée du soleil devenir un nimbe dentelé en se déployant sur le plan du tableau. Sa main gauche tient un instrument qui m'avait longtemps paru échapper à toute tentative d'explication plausible lorsque M. Hase, en qui la bienveillance et la sagacité sont égales, m'y a fait reconnaître un de ces instruments tranchants que le moyen âge (grec surtout) peint dans le mobilier des calligraphes; comme, par exemple, quand on représente les évangélistes écrivant. Mais parmi les ustensiles des copistes il semble que ce ne fut qu'une sorte de grattoir, tant la dimension en est petite dans les miniatures; au lieu que les proportions adoptées ici par le sculpteur rappellent à la fois et le couteau dont se sert un bourreau dans le ménologe de l'empereur Basile (*Menolog. græc.*, t. II, 162) pour couper le sein de sainte Agathe, et celui que l'on emploie aujourd'hui encore dans la sellerie sous



[1] Plusieurs médailles de Titus, de Vespasien et d'Adrien emploient la palme ou le palmier comme caractéristique de la Judée personnifiée.

[2] Il n'est sûrement pas besoin de dire fort au long que cette couronne murale (tourelée) fut souvent donnée aux personnifications des contrées, pour la même raison qui l'avait fait d'abord donner à Cybèle ou à la Terre :

« Muralique caput summum cinxere corona,
Eximiis munita locis quod sustinet urbeis. » (*Lucret.*, II, 606.)

[3] A qui demanderait l'explication de cette singularité, je ne

le nom de couteau-à-pied (en Allemagne, *Schneidmesser;* comme si c'était le tranchet par excellence[1]). En donnant à la Judée (si c'est elle) un pareil instrument bien plus propre à trancher vivement qu'à égorger, l'artiste prétendait sans doute rappeler la circoncision plutôt que les sanglants sacrifices de la loi mosaïque; et il conviendrait peut-être d'attribuer le même sens au couteau moins singulier que le douzième siècle et le treizième ont souvent donné à la Synagogue. Quoi qu'il en soit, pour le présent l'explication à laquelle me conduit la rare perspicacité de M. Hase ne saurait être considérée simplement comme une heureuse conjecture, si l'on songe à ces paroles de la liturgie ambroisienne dans l'office du samedi saint: « ..... Les vieux rites ont fait leur temps, et tout est nouveau désormais; car le couteau de la circoncision mosaïque a perdu son tranchant..... C'est au front que se marque le peuple de Jésus-Christ (*par le baptême et la confirmation*), et non plus comme l'ancien peuple, etc. [2] » Ce dernier trait n'autoriserait-il pas à interpréter aussi le geste du personnage qui, s'approchant de la Judée (ou de Jérusalem), dirige le doigt vers son front? Ce serait peut-être prétendre à trop de bonheur; cependant, encore une fois, il y a dans l'archéologie soit profane, soit ecclésiastique, des explications pires que les miennes, et qui n'ont pas fait jeter la pierre à leurs auteurs. Du reste quiconque a un peu parcouru les écrivains ec-

saurais rien répondre qui me satisfît bien moi-même. Pour en partager du moins la tâche avec d'autres qui paraissent la porter assez légèrement, disons que, dans la *Notitia dignitatum* de la Bibliothèque nationale, la Palestine seule, entre toutes les provinces, est représentée aussi par un personnage barbu. Était-ce le signe d'une opiniâtreté invincible de la race juive à maintenir l'usage de ne point se raser, malgré les coutumes qui variaient autour de ce peuple tenace? Quant à la blancheur de la barbe et de la chevelure que donne le manuscrit de Drogon à la signification de la Judée, cela n'est peut-être pas sans quelque affinité avec le langage de Fortunat (Opp. P. I, libr. V, 5, ed. Luchi, p. 164, sq.), qui parle plusieurs fois du peuple juif comme on parlerait d'un vieillard :

« Quid facis, o Judæa cohors, nec docta vetustas?
Ut vitam renoves, credere disce senex.
Lactea canities sapiat majora juventæ,
. . . .
Corpore deficiens crescat honore senex.
. . . .
Crede meis aut crede tuis convicta senectus,
Etc. »

[1] Plusieurs monuments de la fin du moyen âge le représentent emmanché à la manière d'une hache, mais toujours entre les mains d'ouvriers en cuir, qui s'en servent comme d'un tranchet pour couper verticalement.

[2] C'est le chant ambroisien pour la bénédiction du cierge pascal (*Exultet*), reproduit dans la collection de M. Adalb. Daniel (*Thesaur. hymnologic.*, t. II, 305-307). On verra si tous les mots n'y portent pas. « ..... omnipotens æterne Deus, qui populorum pascha cunctorum non pecudum cruore nec adipe, sed Unigeniti tui Domini nostri Jesu Christi sanguine corporeque dedicasti : ut supploso ritu gentis ingratæ, Legi gratia succederet; et una victima per semetipsam tuæ majestati semel oblata, mundi totius expiaret offensam. Hic est agnus....; nam quæ patribus in figura contingebant, nobis in veritate proveniunt..... Quia *pascha nostrum immolatus est Christus* (I Cor. V, 7), non solum corpore epulemur Agni, sed etiam inebriemur et sanguine; hujus enim tantummodo cruor non creat piaculum bibentibus, sed salutem..... Ecce *vetera transierunt et facta sunt omnia nova* (II Cor. V, 17); nam circumcisionis mosaicæ mucro jam scabruit, et Jesu Nave acuta lapidum obsolevit asperitas (Jos. V, 2-9). Christi vero populus insignitur fronte, non inguine; lavacro, non vulnere; chrismate, non cruore. Etc. » Cf. Augustin. Serm. CLXI, 5, 6 (Opp., t. V, 773). — Joann. Damascen. *De fide orthodox.*, IV, 11, 25 (ed. Lequien, t. I, 264, 299).

Certes, les saints Pères, après S. Paul (Rom. II, 25-27; III, 30; IV, 9-12. — Gal. V, 1-6; VI, 15. — Col. III, 11. — Etc.), n'ont pas manqué d'insister sur l'abolition de la circoncision, et des rites judaïques supprimés avec ce signe de l'ancienne Alliance; mais le rapprochement d'un texte si approprié à notre monument, et du passage de S. Ambroise qui nous a servi à expliquer le baril placé sous l'escabeau (*suppedaneum*) dans ce même bas-relief, pourrait faire soupçonner qu'une influence milanaise aura dirigé la main du sculpteur. A défaut d'autre renseignement sur l'origine de notre ivoire, cet indice n'est pas à mépriser, ce semble. Par le fait, S. Ambroise est un des docteurs chrétiens qui se sont le plus étendus sur la circoncision, ses raisons mystiques, et son abrogation après le sacrifice de la grande victime dont le sang avait donné à l'ancienne loi tout ce qu'elle avait d'efficacité. Cf. Ambros. *epist.* 72, 74 (t. I, 1071, sq.; 1080, sqq.).

clésiastiques sait qu'on y trouve cent fois ce souvenir du signe de la croix marqué sur le front du chrétien[1] comme un sceau d'admission dans l'Église. Il est donc pour le moins très probable que le sculpteur aura été inspiré par cet enseignement si fréquemment rappelé aux fidèles.

Je ne prétends point toutefois insister plus que de raison sur l'influence particulière d'un texte pris entre mille, ni rendre parfaitement compte du moindre détail. Si l'on cherche surtout ce qui a été déposé au fond de ces représentations aujourd'hui devenues pour nous presque énigmatiques, on le rencontrera tout vivant dans les liturgies et les monuments littéraires de l'Église[2]; car ce n'est vraiment qu'une manière d'exprimer pour les yeux ces paroles de Jésus-Christ lui-même : *C'est le sang de la nouvelle alliance.* [3]

De même, pour ne pas risquer des explications contestables sur des faits de peu de valeur, ne recherchons pas trop curieusement ce que l'artiste de Bamberg a prétendu faire dire aux deux personnages qui s'entretiennent à gauche de la croix. Ce qui paraît à peu près hors de doute, c'est que l'on ne doit point chercher là l'Église (la nouvelle loi), qui est très clairement figurée près du côté percé de Jésus-Christ, et qui sûrement n'aura pas été reproduite une seconde fois dans le même tableau. Il y a donc lieu de croire que l'on prétendait peindre la Synagogue (l'ancienne loi) dans cette femme debout qui parle à la Judée (ou Jérusalem) ; et je ne sais si son capuchon pointu est dû au souvenir de quelque chose comme le *bournous*, qui dès lors aura semblé caractériser non seulement les Arabes, mais avec eux tous les descendants d'Abraham, ou si c'est dès le temps de nos ivoires une trace ancienne de ce que nous retrouvons plus tard dans les monuments du treizième siècle, où les Juifs sont toujours coiffés d'un chapeau qui se termine en pointe à son sommet. [4]

[1] J'en ai réuni ailleurs (*Vitraux de Bourges*, n° 25 ; p. 37, notes 2 et 3) un assez grand nombre pour pouvoir me dispenser d'y revenir au long, quoiqu'il soit aisé d'en indiquer bien d'autres. Cf. Cyprian., *Testimon. adv. Jud.*, II, 22 (ed. Baluze, p. 294). — Notker, *sequent.* XI, 4, 5 (ap. Daniel, *Thes. hymnol.*, II, 14. — *Exultet* romain, str. 10 (ibid. 304).

[2] Pour l'Église latine, il peut assurément suffire de renvoyer à ce qui a été rassemblé dans l'exposition des *Vitraux de Bourges*, où l'on n'a pas trouvé que je péchasse par défaut de pièces à l'appui des assertions. L'Église syriaque a dans son office de l'adoration de la croix (ap. Steph. Borgia, *De cruce vaticana*, appendix) des pages qui seraient citées quasi tous les jours et seraient connues de presque tout le monde si elles appartenaient à la littérature profane. La seule crainte de trop étendre ce mémoire me fait renoncer à en traduire au moins quelques parties ; mais les plaintes de la très sainte Vierge (un peu amères toutefois), la prosopopée de l'Église (pardon de mêler la rhétorique à ces grandes choses !), les imprécations contre la Synagogue, et l'appel aux prophètes et aux patriarches, sont des traits dont la vigueur et l'élévation frapperont quiconque n'aurait pas pris son parti de méconnaître le beau quand il est l'œuvre de la piété chrétienne. Cf., *l. cit.*, p. XVI, sqq. ; XXIJ, sq. ; XXVI, sqq. ; XXXIV, sqq.

Quant à la liturgie quotidienne, pour ainsi dire, du même rite, plusieurs passages y rappellent la substitution des Gentils au peuple juif, la personnification de l'Église et le calice qui la caractérise dans les monuments. Cf. Adalb. Daniel, *Thesaur. hymnolog.*, III, 183 ; 224, sq. ; 227, sq. ; 231, 233, 245.

Je n'ai pas remarqué que l'Église grecque insistât beaucoup sur ces motifs. Si je ne me trompe, elle n'y fait communément allusion que par des traits rapides qui supposent, il est vrai, ces aperçus, mais qui ne les developpent guère. Telles sont, par exemple, certaines expressions dans les *ménées* pour la fête de la Circoncision (Venise, 1843, p. 9, 10) et de la Purification (p. 15), ou dans l'office de la semaine sainte (παρακλ. *ibid.*, 1837 ; p. 362, 411, 412, 416). Mais tout cela n'est guère plus explicite que ces autres paroles empruntées à l'Écriture (Gal. III, 13) et que l'Église grecque redit plusieurs fois, en particulier à la messe : Ἐξηγόρασας ἡμᾶς ἐκ τῆς κατάρας του Νόμου, τῷ τιμίῳ σου αἵματι. Ce n'était donc pas sans raison que je cherchais ailleurs l'explication de nos ivoires.

[3] Cf Cosm. Hierosolymit. *Hymn.* XII (ap. Galland. *Biblioth. Vett.*, *PP.* XIII, 252 D). Mais ici encore ce n'est qu'un mot, et comme une simple étincelle qui expirerait tout d'un coup faute d'aliment.

[4] Plus tard, surtout en Allemagne, la pointe de ce singulier chapeau est surmontée d'un petit globe.

Mais si l'Église ne figurait point à Bamberg dans ce dialogue, il serait assez naturel d'en conclure qu'elle n'a pas dû trouver place dans la scène toute semblable que présente l'ivoire de Paris. Là cependant, outre que la Nouvelle Loi ne paraît point à la droite du crucifix, les deux étendards permettraient de penser qu'on a voulu aboucher les deux rivales au moment qui va décider de la lutte [1]. On pourrait toutefois objecter que l'attitude de ce personnage qui tourne le dos au Fils de Dieu ne paraît pas bien choisie pour l'Eglise, et que sa place semble remplie par ce baril qui représente le calice au bas de la croix. J'avoue que ces difficultés ne seraient point de pures chicanes; et néanmoins, sans pouvoir les résoudre d'une manière péremptoire, je penche tout à fait vers l'idée d'un dialogue entre les deux Lois, dont l'une va faire place à l'autre. Ce qui, dans cette supposition, s'écarterait du système adopté par le sculpteur de Bamberg ne serait qu'une nouvelle preuve de la liberté qui fécondait un même type par mille variétés pleines de vie dans l'art du moyen âge.

V.

AUTRES PERSONNAGES ALLÉGORIQUES MOINS EMPLOYÉS QUE LES PRÉCÉDENTS PAR L'ART CHRÉTIEN.

12. Pour l'époque qui nous occupe Phœbus et Phœbé n'étaient plus que les personnifications poétiques des deux grands flambeaux du jour et de la nuit, bien qu'elles eussent leur source immédiate dans les croyances aussi bien que dans l'art et la littérature du paganisme. Mais dans l'Europe latine du moyen âge ces formes empruntées à une civilisation toute différente perdirent promptement ce qu'elles avaient eu de faveur dans l'antiquité païenne; et bientôt on ne les employa plus guère que près de la croix, ou leur caractère d'archaïsme s'accordait assez bien avec la solennité d'un si grand spectacle.

Nous avons vu le type de la Synagogue, modelé d'abord sur les symboles ethniques de l'art païen, se modifier ensuite jusqu'à devenir une invention toute chrétienne, et puiser dans cette transformation une sève qui la rendit aussi féconde que vivace. D'autres personnifications paraissent ici (sauf l'ivoire de M. Carrand) qui ne s'établirent pas solidement sur le sol chrétien des contrées latines, et s'effacent toujours de plus en plus chez nous après l'âge carlovingien.

Au pied de la croix, à droite et à gauche (et même au bas de toute la composition dans

[1] Entre bien des textes qu'on pourrait alléguer, et après tous ceux que j'ai réunis soit ici, soit dans l'explication des *Vitraux de Bourges*, indiquons-en un de S. Pierre Chrysologue (serm. xcv) appliquant à l'Église ce que l'Évangile (Luc. VII) raconte de la conversion de Madeleine : « *Et ingressus domum pharisæi....* Quam domum? Nempe Synagogam ingressus, accubuit. In Synagoga, fratres, tunc accubuit quando occubuit Christus; sed corpus suum Ecclesiæ transmisit ad mensam, ut esset cœlestis caro manducaturis Gentibus ad salutem. Etc., etc. »

Cf. offic. syriac., ap. Steph. Borgia, *op. cit.*, p. xxxv. — Sedul. *carm. paschal.* libr. v, 351, sqq. (ed. Arevalo, p. 349, sqq.). — Etc.

l'ivoire de Bamberg), sont assis vis-à-vis l'un de l'autre deux personnages que leurs attributs désignent tout d'abord comme des êtres mythologiques. A droite (excepté dans le bas-relief de Tongres), c'est un homme barbu, à la chevelure négligée, tantôt assis sur un monstre marin, tantôt épanchant une urne qui suffirait à le caractériser comme un dieu des eaux. Il tient soit une rame (ou un gouvernail), soit un poisson, soit une corne d'abondance, soit (dans une grande miniature d'un manuscrit de Charles-le-Chauve, à Munich) un trident : symboles qui désignent assez clairement l'Océan (ou Neptune, comme on l'entendait alors [1]) *père des fleuves* [2], voire même *de toutes choses* [3]. Si les antiquaires trouvent que cela n'est pas suffisamment classique, ils auront bien à se courroucer davantage lorsqu'une autre fois nous leur montrerons ce que devinrent plus tard les types qui leur paraîtraient déjà dégradés ici ; et cependant ces dégradations successives appartiennent à l'histoire de l'art, j'ose même croire qu'on y trouverait quelques lumières pour l'explication de certaines transformations antiques où l'on cherche parfois plus de métaphysique que la nature humaine n'en comporte en ces matières peut-être. Une dose honnête d'inintelligence ou de *laisser-aller* demande sa part dans les affaires populaires ; et si les hommes d'esprit interviennent, qui osera dire que ce ne soit pas pis encore ? Là est, si je ne me trompe, la clef de plus d'une énigme mythologique où l'on dépense trop souvent des flots d'érudition qu'un modeste filet de bon sens eût remplacé avec avantage.

13. De tout cela je ne demande en ce moment qu'à conclure une chose. On me passera bien sans doute que le poisson de Tongres (pl. VI) n'est pas une dérogation trop bizarre à l'usage antique de représenter l'Océan ou Neptune avec un dauphin [4] ; aurai-je plus de peine à me faire accorder que les cornes en manière de serpents (Pl. IV et VI [5]) sont ici tout simplement une métamorphose des pinces de crabes mal comprises ? Il est reconnu que cet appendice étrange caractérisait les divinités marines, et spécialement celles qui présidaient aux ports [6]. Un artiste du Nord, pour qui les traditions païennes étaient rompues, et qui pouvait bien ne connaître ni crabe ni homard, n'aura-t-il pas cru voir dans les *chelæ* des Tritons, ou d'Amphitrite, ou de l'Océan, une tête de serpent avec sa bouche et au besoin avec ses yeux ? Il faut

[1] Isidor., *Etymolog.*, libr. VIII, cap. II (ed. Arevalo, t. III, 382) : « Neptunum aquas mundi prædicant (*Gentiles*). »

[2] Hom. *Iliad.*, XXI, 195, sqq. (et commentt. in h. l.) :

> ... μέγα σθένος Ὠκεανοῖο
> Ἐξ οὗπερ πάντες ποταμοὶ...
> Καὶ πᾶσαι κρῆναι...

[3] Virgil., *Georg.*, IV, 382 :

> « Oceanumque patrem rerum. »

Cf. Serv. *in h. l.* — Iliad., XIV, 201. Martianus Capella (*De nupt. philolog.*, § 54, libr. I) l'appelle : « Neptune, lar omnium cunctalis. »

[4] Cf. E. Q. Visconti, *Mus. P. Clement.*, t. IV, n° 32. Une statuette en bronze de l'Océan, au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, paraît bien avoir porté primitivement un dauphin sur sa main droite à la manière du Neptune expliqué par Visconti.

[5] Dans l'ivoire de Bamberg un de ces serpents a été brisé, mais la trace en est fort reconnaissable dans l'espèce de stigmate marqué sur le côté droit du front. Ce n'est pas, du reste, la seule partie de ce bas-relief que le frottement ou quelque choc ait dégradée.

[6] Cf. Winckelmann, *Monum ined.*, n° 21, 43 et 110. — E. Q. Visconti, *Mus. P. Clem.*, t. IV, n° 33 ; et t. VI, n° 5. — Etc. C'était une sorte de *rébus* (entre tant d'autres qu'adoptait l'art ancien, comme le savent tous les antiquaires) fondé sans doute sur le double sens de χηλή, qui signifiait à la fois *pince de crabe* et *jetée qui protége un port*.

se rappeler que ce qui n'est pas clair pour l'esprit l'est rarement pour l'œil, et que l'on dessine souvent avec inexactitude ce dont l'intelligence ne se rend pas compte. Les gravures archéologiques des siècles passés démontrent à chaque instant ce phénomène, qui a été fatal à bien des antiquaires. Or la pince de crabe, eût-elle été bien distincte, devait paraître une coiffure absurde au dessinateur chrétien qui aurait eu à la copier. Le serpent au contraire pouvait lui sembler justifier à merveille un texte de Servius[1], ce grand maître des choses classiques au moyen âge. Ainsi déçus quant au fond, nos artistes ont au moins respecté la forme en quelque chose; car cette courbure des deux serpents dans l'ivoire de Tongres peint passablement l'espèce d'embrassement des *chelæ* opposées l'une à l'autre; et l'angle qu'on leur faisait décrire à Bamberg, sans être bien facile à exécuter pour un crabe, était du moins impossible à un serpent.

L'ivoire du roi de Bavière (Pl. VIII) remplace cela par les ailerons que l'antiquité donnait à Mercure et au Sommeil, mais non pas, que je sache, à l'Océan. Du reste, comme, si je ne me trompe, ces ailes au front désignaient l'inconstance, la fougue, la fantaisie, l'agitation, les déterminations subites et impétueuses dictées moins par la raison que par une volonté inquiète qui ne se plie à nulle loi[2]; on conviendra que l'Océan les méritait entre tous les dieux du monde païen. C'est aussi à ce titre, sans doute, que les personnifications des vents ont reçu ce même attribut dans un manuscrit de S. Isidore (*De rerum natura*) conservé à la bibliothèque publique de Laon (n° 422); et qui semble appartenir au dixième siècle. Que si l'on avait prétendu tout simplement inscrire ainsi le nom de l'Océan sur son front (Ὠκεανός, ὠκύς) en manière de *rébus*, le moyen âge latin n'avait pas besoin des Byzantins pour cette curiosité philologique, dont les éléments (même latins) lui étaient donnés dans les étymologies de S. Isidore. [3]

14. En face de l'Océan, et constamment à gauche de notre Seigneur (sauf dans la planche VI[4]), une femme à demi nue embrasse ou même allaite des enfants ou des serpents. Près d'elle ou dans une de ses mains on peut reconnaître une corne d'abondance[5] remplacée par

[1] Serv. *ad Æn.* v, 95 : « Nullus locus sine Genio est, qui per anguem plerumque ostenditur. »

Je ne me crois pas obligé (et d'ailleurs je ne me soucie pas) de chercher des raisons profondes à ce qui peut bien n'être qu'une bévue. Sinon j'aurais beau jeu à voir dans ce symbole une indication de la propriété divinatrice dont jouissait le vieux Protée, ou de l'oracle de Delphes, dont Neptune avait été le titulaire primitif, ou de quelque autre chose que je garde en réserve. Ne se pourrait-il pas aussi que les serpents servant de cornes à ces figures de l'Océan fussent des anguilles : χηλή devenu Ἔγχελυς? Je propose très modestement cette conjecture, qui ne laisse pas d'être un peu tolérable, et d'excuser passablement mes artistes.

[2] Au fond, si l'on veut être franc, a-t-on bien rendu raison de tous les cas où cet attribut se présente? Cf. *Mus, P. Clem.*, t. v, n° 5.

[3] Isidor., *Etymol.*, libr. xiii, 15 (t. iv, 124) : « Oceanum et Græci et Latini ideo nominant... a celeritate, eo quod ocius currat. » Cf. Cornut., *De nat. Deor.*, cap. 8.

[4] Entre huit ou neuf monuments chrétiens bien présents à mon esprit, qui placent près d'une figure principale les personnifications dont nous faisons l'examen en ce moment, je ne vois que le bas-relief de Tongres qui donne la gauche à la Mer. Et encore y a-t-on représenté à droite (près de la Terre) un petit personnage qui paraît sortir de la mer, comme si le reste n'eût été qu'une distraction sans conséquence, ou que l'on était bien aise de racheter par un correctif.

[5] Sur l'ivoire du roi de Bavière (pl. viii), la situation de cet attribut et la manière dont est traitée la végétation qui en sort pourraient faire penser à un carquois. Il n'est pas même bien sûr que l'artiste ait prétendu représenter autre chose dans sa manière d'entendre le modèle quelconque qu'il avait sous les yeux; car je ne puis m'empêcher d'attribuer ce bas-relief à un ouvrier maladroit travaillant d'après un beau modèle.

un arbre sur l'ivoire de Tongres. Tout cela doit faire comprendre qu'il s'agissait de caractériser la Terre. Les mamelles gonflées, les enfants, la corne d'abondance et les rejetons qui s'en élancent peignent sa fécondité sous des formes qui n'ont rien de nouveau ni d'étrange. Le serpent qui entoure son bras rappelle Isis et la *Santé* ou Hygie; c'est d'ailleurs un symbole assez constant des divinités *salutiferæ*. Mais que cet animal suce le lait de la déesse (car c'est au moins le souvenir d'une déesse qui présidait à cette représentation), cela peut sembler un peu fort. Ce symbole s'éclaircit en s'exagérant dans une miniature du onzième siècle publiée par d'Agincourt, où la Terre allaite à la fois un serpent et une vache[1]: comme pour montrer (en réunissant toutes ces figures) qu'elle est la nourrice des reptiles, des quadrupèdes et des humains; ainsi que nous avons vu la Mer caractérisée par les poissons et les crustacés qui vivent dans son sein. Ceci, sans préjudice pour tout autre motif à découvrir ou à inventer.

D'ailleurs le serpent avait une signification chthonienne (comme on dit) tellement prononcée qu'elle n'avait pas besoin d'être complétée pour devenir intelligible. On connaît les serpents du char de Cérès et de Triptolème, et les géants *anguipèdes* fils de la Terre. Chez les anciens ce reptible était particulièrement caractéristique de la terre[2]: sans doute parceque sa structure même, réduite au simple tronc, l'oblige à toucher habituellement le sol par beaucoup plus de points qu'aucun autre animal. Quelque chose de semblable a fait placer parfois un sanglier près de la Terre personnifiée.

15. J'évite cette fois toute excursion vers des siècles plus rapprochés de nous, afin de ne pas anticiper sur les développements que d'autres sculptures moins anciennes inspireront à mon collaborateur. Il en est une, à peu près contemporaine de nos bas-reliefs, qui réclame une mention ici; parceque, publiée à une époque où l'étude du moyen âge était bien peu avancée encore, elle peut recevoir aujourd'hui une interprétation plus satisfaisante. C'est une des plaques d'ivoire qui recouvrent le manuscrit de la Bibliothèque nationale connu sous le nom d'*évangéliaire de Charles-le-Chauve*[3]. Jésus-Christ, assis dans une *gloire*, remet à S. Pierre les clefs, et à S. Paul un livre. Entre les deux apôtres un personnage demi-nu, à la barbe touffue et négligée, est assis sur le sol, et élève le regard vers la scène principale; sa

[1] D'Agincourt, *Peinture*, Ire partie, pl. 56, n° 4; et p. 68, sv. Je ne dirai rien d'Isis allaitant le bœuf Apis, quoique d'autres à ma place n'y eussent sûrement pas manqué; mais je puis bien rappeler les représentations antiques de la Terre s'appuyant sur un bœuf. Cf. Winckelmann, *Monum. ined.*, n° 28. — Visconti, *Mus. P. Clem.*, t. v, n° 5. — Etc. Ce sera d'ailleurs, si l'on veut, un symbole de l'agriculture qui rend la terre féconde, car les Grecs n'imaginaient pas plus l'emploi du cheval pour la charrue que celui du bœuf pour la chasse; c'étaient pour eux deux choses également plaisantes. Cf. Clem. Alexandr., *Cohort. ad Gentes* (ed. Venet., p. 80). Ici encore, et peut-être plus à propos, pourrait revenir le texte d'Héliodore indiqué plus haut (n° 6) à l'occasion des bœufs de la Lune.

[2] Arnob. *adv. nation.*, VII, 46 (ed. Hildebrand, p. 589) : « ... si repsit (*Æsculapius*) ut coluber, non pedibus se ferens... sed ventre nixus ac pectore; .... quid aliud possumus quam generis eum dicere fuisse terreni... ? » Herodote (libr. I) raconte une consultation d'aruspices grecs fondée sur cette espèce d'axiome : que le serpent est enfanté par la terre.

[3] Elle a été décrite et publiée par M. Ch. Lenormant dans le *Trésor de... glyptique*, bas-reliefs, pl. XX, et p. 16. Cf. Waagen, *op. cit.*, t. III, 701.

tête (un peu fruste) est cornue, et peut bien avoir été armée des *chelæ* antiques; sous son bras gauche est une rame, et la main droite paraît tenir un poisson; mais tandis que de l'autre main il épanche une urne, un serpent s'enroule autour de son bras droit. Le sujet de tout le bas-relief est assez évidemment la mission des apôtres et comme un abrégé de ce que peignent d'anciennes miniatures sous le titre *festum divisionis apostolorum*; cela étant, quel sens aura-t-on prétendu donner à la figure mythologique qui s'y mêle? Si ce n'était le serpent qui ne convient point à un fleuve, on pourrait songer que c'est le Jourdain[1] personnifiant en quelque façon la Palestine; et que son rôle ici est de rappeler le texte d'Isaïe[2] quand il prophétisait la prédication de l'évangile par toute la terre : *La loi sortira de Sion*, etc. Mais les divers attributs qu'a reçus cette figure portent à croire qu'elle est placée là comme afin d'agrandir immensément l'horizon du tableau en désignant la portée du ministère que reçoivent les apôtres[3] envoyés pour *prêcher à toute créature*. Il semble que ce soit une manière de rendre palpables ces paroles du roi prophète que tant de docteurs et l'Église elle-même appliquent à la mission apostolique[4] : *L'éclat de leur voix s'est étendu à la terre entière, et leur parole a atteint les limites du globe*[5].

16. Cependant quel sera, dans nos quatre ivoires, le sens de ces personnifications de la terre et de la mer ainsi placées près de Jésus-Christ expirant? Je pourrais, m'aidant du beau fragment de ce missel gallican cité plus haut[6], y chercher la douleur de la nature entière, qui pleure son maître[7]; mais, on ne saurait trop le dire, parcequ'on ne peut le dire assez, ce n'é-

[1] Cf. Winckelmann, *Monum ined.*, n° 21. — Buonarruoti, *op. cit.*, p. 7.

[2] Is., II, 3 : « De Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. »

[3] Matth., XXVIII, 19 : « Euntes ergo docete omnes gentes. » Cf. Marc., XVI, 15.

[4] Ps. XVIII, 5.

[5] On pourrait opposer, comme fin de non-recevoir, le sexe de l'unique figure en laquelle auraient été réunies ces deux personnifications de la Terre et de l'Océan, et dire qu'une femme eût été préférable à une figure virile pour cette réunion (γαῖα et θάλασσα. Cf. Mus. P. Clement, t. IV, n° 18), puisque les personnifications prennent ordinairement dans l'art grec le sexe indiqué par le genre grammatical du nom qu'elles symbolisent. Mais supposé même qu'une telle objection dût être toujours prise fort au sérieux pour des monuments de l'époque classique, il faut se souvenir que nous n'avons pas à apprécier une production de l'antiquité, quoique ce soit peut-être un travail grec. Que si c'était l'œuvre d'un artiste latin, la sévérité y serait bien plus intempestive. Car les nations d'origine germanique durent perdre bientôt non seulement le souvenir, mais surtout l'intelligence des symboles grecs, parfois un peu délicats; et quand la signification échappe à l'esprit la forme est bien près de s'altérer. Or voici comment Theodulf lui-même, sous les premiers carlovingiens, rendait raison (ap. Sirmondi opp., Venet., 1728, t. II, 817 sqq.) des attributs de la Terre mêlés à ceux de Cybèle et autres dans une représentation exécutée sous ses ordres :

« Quo terræ in speciem perstabat pulcra virago
Quæ puerum lactat, fruge replet calathum;
Turritumque caput magni et sinuaminis anguem,
Inque manu clavem, cymbala et arma vehens.
. . . .
Hæc puerum lactat, quoniam nascentia pascit,
. . . .
Agricolæ ingenium signat in angue vafrum
. . . .
Cymbala sunt sonitus fiunt qui agrestibus armis,
Factitat aut opifex quilibet arte sua.
Et quia pro patria cuncti confligere debent,
Effigies, Tellus, hinc vehit arma tua.
Etc. »

[6] Ap. Mone (ci-dessus, n° 4) :

« Quod deflent elementa nefas. »

Cf. offic, Syriac., ap. St. Borgia, *op. cit.*, p. XXXIX, XXVIJ. — Etc. Néanmoins la plupart du temps quand les Pères semblent se rapprocher de cette idée, c'est moins d'affliction qu'ils parlent que d'un effroi respectueux.

[7] Malgré la doctrine des quatre éléments, les écrivains ecclésiastiques, et surtout les hymnographes, semblent réduire volontiers le système du monde à trois termes (*trina mundi machina*) en manière d'empreinte de la Trinité : Ciel, Terre et Mer. On l'a pu remarquer dans la principale inscription de

tait point d'émouvoir le sentiment qu'il s'agissait dans le spectacle du Calvaire comme nos pères l'entendaient. La piété (telle que certaines gens la comprennent aujourd'hui) leur semblait peser bien peu si elle ne prenait sa source dans de grandes pensées et des convictions mâles. Ils comptaient que les cœurs auraient toujours assez de tendresse si l'esprit était possédé par les leçons d'une foi solide et profonde, et visaient beaucoup moins à faire trouver des larmes aux hommes qu'à inspirer une religion haute et virile aux femmes même [1]. D'ailleurs, quoi qu'il en soit de toute considération *à priori*, nous avons une explication jadis populaire dans l'office ecclésiastique que le temps de la Passion ramène chaque année, et où le chef-d'œuvre de Fortunat (*Pange, lingua, gloriosi prælium certaminis*) nous montre l'univers entier participant à la rédemption de l'homme [2] par une sorte de restauration qui s'étend jusqu'aux êtres insensibles. Entre les auteurs qui se rapprochent de ce langage, les uns voient dans la mort de Jésus-Christ l'affranchissement des éléments qui ne servaient qu'à regret à l'idolâtrie dont ils étaient devenus l'objet chez presque tous les peuples [3]; d'autres nous parlent de cette sanctification que reçoivent les éléments pour être élevés à des honneurs qu'ils n'avaient point connus jusqu'alors: l'eau recevant du Saint-Esprit par la croix un pouvoir régénéra-

la grande châsse d'Aix-la-Chapelle (ci-dessus, t. I, p. 16) qui fait dire à notre Seigneur :

« Pontus, terra, polus mihi subditur; hæc rego solus. »

Cela remonte bien haut, puisque les poèmes sibyllins (libr. VI, v. 16. sq.) disaient déjà en parlant de l'incarnation :

« . . Domus effundet stirpem davidica cujus
In manibus totus mundus : tellus, mare, cœlum

(Cf., libr. VIII, v. 20, sq.; et Lactant., I, 6); et l'observation de cet antique usage n'a pas échappé au coup d'œil exercé de M. Mone (*l. cit.*, p. 26 et 34, sv.). Nous en retrouverons incessamment plus d'un exemple.

[1] C'est apparemment ce que l'Église veut exprimer quand elle nous fait répéter dans l'office des saintes femmes (et non pas seulement des martyres ou des vierges) :

« Fortem virili pectore
Laudemus omnes fœminam.
. . . .
« Rex Christe, virtus fortium,
Qui magna solus efficis,
. . . . »

Cf. Venant. Fortunat. *Prolog.* ad vit. S. Radegundis (Opp., P. II, p. 78).

[2] « Mite corpus perforatur :
Sanguis, unda profluit;
TERRA, PONTUS, ASTRA, mundus
Quo lavantur flumine. »

Ce point de vue était en faveur au moyen âge, où on le trouve rappelé en diverses occasions, comme dans ce chant pour le couronnement de Conrad-le-Salique (ap. Du Méril, *Poésies populaires latines antér. au douzième siècle*, p. 287, sv.) :

« Gratuletur omnis caro
Christo nato Domino
Qui pro culpa protoplasti
Carnem nostram induit,
Ut salvaret quod plasmavit
Dei Sapientia
» Melos cuncti concinentes,
Gratiarum actiones,
. . . . illi solvimus
Aciem qui nostræ mentis
Roboravit ad cernendum
Summi Patris coæternum
Verbum per quod..... cuncta
Restaurantur et reguntur
Elementa.
Etc. »

La bibliothèque de Laon possède un manuscrit (n° 60, p. 21 et 22 du catalogue imprimé) dont l'objet est précisément cette réconciliation des créatures même inanimées avec le Créateur, par suite de l'incarnation qui lève l'anathème prononcé dans le paradis terrestre après la première désobéissance. Comme j'ignore l'époque de ce fragment, qui paraît avoir été transcrit au treizième siècle, je m'en tiens à la désignation vague que fournit le catalogue; d'autant que les preuves ne manquent pas pour montrer la popularité de cette manière d'interpréter S. Paul quand il parlait (Eph. I, 10. — Col. I, 20. — Etc.) d'une sorte de création nouvelle qui date du Calvaire, où tout rentre dans la concorde au Ciel et ici-bas. Cf. Leon. M. *serm.* LVII (de Pass. VI), 4; LIX, 7; LXI, 5 (ed. Ballerin, t. I, 216, sq.; 228, 236).— Theodoret. *in Eph.* I, 10, et *in Col.* 1, 20 (ed. Nœsselt, p. 404, 479, sq.).

[3] Cf. Pseudo-Ambros. *In Eph.* I, 10. (Opp. t. II. *Appendix*, p. 233.) — Hraban. *In h. l.* (Opp. t. V. 425.) — Pseudo Augustin. (Chrysost.) *De passione* (Opp. t. V. *Append.* 273). — Etc.

teur, enfantera les hommes pour l'éternel héritage; la terre, qui a bu le sang du Fils de Dieu, ne recevra plus nos corps que comme une semence confiée à son sein pour la moisson du Père de famille; l'air où la croix de Jésus-Christ s'élève est purifié du séjour des esprits mauvais dont il avait été l'empire, etc., etc.[1] Aussi les homélies pascales, comme les hymnes, montrent-elles fréquemment dans la nouvelle parure que le printemps donne au monde un indice de la création renouvelée par le triomphe qui couronne les souffrances de notre Seigneur[2]; et maint auteur ecclésiastique a cherché une histoire de la réintégration de l'univers dans la comparaison de sa formation première et de la déchéance par le péché, avec la réhabilitation par la croix[3], au même mois, au même jour et quasi à la même heure précise.

Si quelqu'un voulait que, se plaçant à un autre point de vue, on considérât ces trois prinpales parties de l'univers (le ciel, la terre et la mer) comme rendant ici tout simplement témoignage à la divinité de celui qui meurt sur ce gibet, il pourrait invoquer l'autorité de S. Grégoire à l'appui de sa conjecture[4]. Toutefois, malgré l'opportunité apparente d'une citation qui

[1] Id. Pseudo-Augustin. (Chrysost.), *l. cit.* — Etc.

Ce peut être pour ce motif que l'Océan est assez constamment placé à droite de Jésus-Christ, c'est à dire du côté où l'eau coula mêlée avec le sang pour figurer le baptême.

Durant le temps qui s'écoulait entre l'impression de la feuille précédente et la correction de celle-ci, M. l'abbé Catillon, professeur au séminaire de Laon, a bien voulu me transcrire le fragment du manuscrit dont je parlais tout à l'heure (page précédente, note 2). Ces lignes n'ont pas été appréciées bien exactement par l'auteur du catalogue imprimé, mais elles ne laissent pas de présenter quelque chose comme ce que je leur prêtais. Ce devait être un développement des paroles de S. Jean (Apoc., XXI, 1. Cf. Isai, LXV, 17; LXXVI, 22) : « Vidi cœlum novum et terram novam, » où plusieurs ont cru voir l'annonce d'une rénovation de toute la nature après la résurrection générale. Sans rechercher, pour le moment, si cela est imprimé quelque part, je le reproduis presque en entier : « Cœlum, sol, luna, quæ nunc festinant cursum..., quasi cupientes in meliorem statum immutari; tunc fixa stabiliter manebunt, quieta et mirâbili glorificatione immutata. *Sol*, teste Isaia (XXX, 26), *habebit lumen septem dierum*..... Aqua, quæ corpus Christi tangere meruit et sanctos baptismate lavit, omnem decorem crystalli transcendet. Terra, quæ in gremio suo corpus Domini fovit, tota erit ut paradisus; et quia sanctorum sanguine est irrigata, odoriferis floribus, liliis, rosis, immarcessibiliter erit perpetuo decorata. Etc. »

[2] Notker (ap. Daniel, *Thesaur hymn.*, II, 13.) *seq. Paschal.* :

« Favent igitur, resurgente Christo, cuncta gaudiis:
Flores, segetes redivivo fructu vernant;
Et volucres, gelu tristi terso, dulce jubilant.
« Lucent clarius sol et luna,
Morte Christi turbida;
Tellus herbida resurgenti plaudit Christo,
Quæ tremula ejus morte se casuram minitat.
« Ergo die ista exultemus
Qua nobis viam vitæ resurgens patefecit Jesus;
Astra, solum, mare, jucundentur;
Et cuncti gratulentur
In cœlis spiritales chori
Trinitati. »

Cf. Ven. Fortunat. *Libr.* III, cap. 9 (p. 89, sqq.). — Pseudo Augustin., *in Pasch.* (t. V, *append.*, p. 289, sq.) — Maxim. Taurin. *Serm.* XXX (ed. Bruni, p. 477). — Joann. Damasc. *Cantic. in Pascha* (t. I, p. 685). — Ephræm., *De divers. Serm.* II (Opp. *P. Syriac.* t. III, 603.). Etc.

[3] Honor. Augustodun. *Specul. eccles.*, in Annuntiatione (fol. 89, v°) :

« Legitur quod ea die eademque hora qua primus homo traditus (*creatus?*) est in paradiso,
Ea etiam Filius Dei, novus homo, conceptus sit in Virginis utero.
. . . .
Traditur etiam quod ea hora qua Adam de vetita arbore comederit,
Ea Christus, in arbore pendens, acetum cum felle biberit;
Atque ea qua Dominus hominem de paradiso expulerit,
Ea Christus latronem in eum introduxerit. »

Id. *Ibid.*, in cœna Domini (fol. 113, r°) :

« Feria sexta Deus hominem fecit,
Sexta feria eum redemit;
Tertia hora traditur homo esse formatus,
Tertia hora ad reformandum eum Christus neci est adjudicatus.
Sexta hora homo mandatum Dei, comedendo, transgreditur;
Sexta hora Christus pro prævaricatione ejus crucifigitur.
Hora nona homo de gaudiis paradisi ejicitur;
Hora nona Christus, pro reconciliatione ejus, morti subjicitur. »

Cf. Joann. de Garland., *de Myster. Eccles.*, v. 177, sqq. (ap. Fr. Guil. Otto, *Comment... in codd. biblioth... gissens.*, p. 135). — Offic. syriac., ap. Steph, Borgia, *l. cit.* p. XXIII. — Ephræm. *serm. de Passione* (l. cit., 604). — Theophylact. *in Matth.*, cap. 27 (ed. de Rubeis, t. I, 159). — Etc. Que le printemps eût été le début du monde (comme son nom français semble l'exprimer), cela ne faisait pas l'objet d'un doute au moyen âge. Cf. Dante, *Inferno*, I, 37, svv. On pouvait même s'autoriser de Virgile (*Georgic.* II, 335, sqq.).

[4] Gregor. M. *in Evangel.* libr. I, homil. 10 (ed. cit. t. V,

rassemble en un même spectacle, comme dans nos ivoires, la Judée, les éléments et les morts sortant du tombeau, il est permis de ne pas y trouver une solution irrécusable; j'avoue que, pour moi, je suis de ceux qui ne s'en contenteront pas. Mais au lieu de guerroyer sur ce point, il vaut mieux sans doute avancer dans l'explication générale.

17. Aux personnages allégoriques qui viennent de passer sous nos yeux, deux ivoires (ceux de Paris et de Bamberg) en joignent un autre assis directement sous les pieds du crucifix entre la Mer et la Terre. Son siége, élevé et garni d'un coussin, donne lieu tout d'abord de reconnaître cette femme pour quelque chose de supérieur aux personnifications des éléments qui sont représentées sans trône et humblement couchées ou accroupies sur le sol nu; mais le bas-relief de Paris lui met en main un étendard et même un globe, insigne de puissance souveraine. Cela donne lieu de soupçonner que cette mamelle droite, à peu près découverte sur l'ivoire de Bamberg, est un souvenir décoloré de la *Rome-Amazone* souvent représentée dans les monuments des empereurs et particulièrement sur les arcs de triomphe[1]. Cela étant, l'artiste de Bamberg n'aurait pas été aussi oublieux de caractériser sa figure qu'on eût pu le penser au premier coup d'œil; car, de part et d'autre, il semble que cette personnification doive être prise pour Rome, ou, si l'on veut, l'Occident (δύσις) résumé en quelque façon dans sa capitale religieuse et politique[2]. On a pu voir précédemment[3] que, selon une tradition fort répandue, Jésus-Christ mourant avait la face tournée vers l'ouest; par conséquent vers la Méditerranée, centre de l'empire romain et de la science païenne (Ἕλληνες). Rome, justement nommée la capitale du paganisme[4] dès l'origine de l'Église, puisque c'était presque partout en son nom que se versait le sang des martyrs, devint bientôt la capitale des nations converties (*les gentils*) lorsque le siége de Pierre y grandit de plus en plus, tandis que les Césars la désertèrent; et cet *Occident*, qui dans le langage ecclésiastique est le symbole des peuples appelés de l'erreur à la foi par l'Évangile,[5] se trouva plus que jamais avoir Rome pour

178): In omnibus signis quæ vel nascente Domino vel moriente eo monstratæ sunt, considerandum nobis est quanta fuerit in quorumdam Judæorum corde duritia qui hunc nec per prophetiæ donum nec per miracula agnoverunt. Omnia quippe elementa auctorem suum venisse testata sunt. Ut enim de eis quiddam usu humano loquar: Deum hunc cœli esse cognoverunt quia protinus stellam miserunt; mare cognovit, quia sub plantis ejus se calcabile præbuit (Matth. XIV, 25, sqq); terra cognovit, quia eo moriente contremuit; sol cognovit, quia lucis suæ radios abscondit; saxa et parietes cognoverunt, quia tempore mortis ejus scissa sunt; infernus agnovit, quia hos quos tenebat mortuos reddidit. Et tamen hunc quem Dominum omnia insensibilia elementa senserunt, adhuc infidelium judæorum corda Deum esse minime cognoscunt; et duriora saxis, scindi ad pœnitendum nolunt. »

Cf. τριώδιον (ed. Querini) p. 180, etc. Je n'ai, du *triodium* complet, qu'un exemplaire sans pagination.

[1] Notre sculpteur en altérant singulièrement ce type héroïque, est bien au moins aussi excusable que Corippus, qui ne le comprenait déjà plus guère quand il disait (*De laudib. Justin.*, I, 288):

« . . . . Antiquam tendentem brachia Romam,
Exerto et nudam gestantem pectore mammam
Altricem imperii, libertatisque parentem. »

[2] Il importerait assez peu que ces bas-reliefs, comme celui que nous rappellerons tout à l'heure, n'eussent pas été exécutés pour la cour impériale. Tout le moyen âge a laissé répéter, sans que nul s'en formalisât, le

« Roma caput mundi regit orbis frœna rotundi. »

Quant aux Allemands et aux Italiens, le *saint empire romain* était pour eux tous un idéal que chacun arrangeait à sa convenance, mais dont la réalité n'était contestée par personne.

[3] Tome I de ces *Mélanges*, p. 220, sv.

[4] *Roma caput gentium, Dii romani*, etc. Cf. Augustin. Opp., t. V, 132, 439, 1482; etc.

[5] Ci-dessus, t. I, p. 80, sv.; 222.

représentant naturel quand l'empire lui-même se partagea entre la ville de Constantin (*Partes orientis*, ἀνατολή) et celle de Romulus (*Partes occidentis*, δύσις).

Un diptyque italien du neuvième siècle, exécuté pour l'abbaye de Rambona [1], place sous la croix la louve qui allaite Romulus et Remus; et le docte Buonarruoti, expliquant ce singulier accessoire de la scène du Calvaire, propose avec quelque hésitation le même sens à peu près que j'indique pour cette femme de nos deux bas-reliefs. L'accord de ces trois monuments semble rendre désormais tout à fait décisive l'interprétation de l'habile antiquaire florentin [2]; mais elle acquerra plus de force encore, s'il est possible, quand on la rapprochera des paroles d'un évêque espagnol du treizième siècle, qui nous montre le Sauveur mourant les yeux fixés sur Rome [3] pour ainsi dire. Ce sera donc ici, comme à Rambona, sous des formes différentes, le fond de ce que disait si noblement S. Léon le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul: « Voilà, Rome, ceux qui ont fait luire sur toi l'Évangile de Jésus-Christ; et, de maîtresse de l'erreur, t'ont rendue disciple de la vérité [4], etc., etc.

[1] Buonarruoti, *Frammenti... di vetro*, p. 267, sv. Cf. Thes. diptych. t. III, p. 171; tab. XXII.

[2] Il peut être bon de citer encore Jean de Garlande (*De myst. Ecclesiæ*, v. 415, sq.; ap. Otto, *codic. gissens*, p. 142), qui exprime assez exactement la même pensée, comme si elle eût été dans l'esprit de tout le monde; et elle devait y être à cette époque, où les monnaies proclamaient le CHRISTUS REGNAT, VINCIT, IMPERAT :

« Sic sacrifex sacrumque pium fuit (*Christus*) in crucis ara,
« Cujus terra, polus, respublica servit honori. »

[3] Luc. Tud., *adv. Albigens.* libr. II, 12 (Bibl. PP. XXV, 226, sq.), *Ad quam mundi partem Christus in cruce conversus erat.*

En lisant ces paroles de Luc de Tuy, on aura besoin de se rappeler parfois que le symbolisme chrétien partage volontiers le monde en deux grandes divisions : celle des ténèbres, qui comprendrait à la fois l'ouest et le nord; celle de la lumière, où l'orient et le midi se confondent. Cf. t. I, p. 81, sv.

« Perquirentibus qua parte dextram vel sinistram in cruce tenuerit (*Christus*). . . . . Illud egregii versificatoris Sedulii, quod metrice de passione Domini legitur, duxi proponere :

Splendidus auctoris de vertice fulget Eous,
Occiduo sacræ labuntur sidere plantæ;
Etc. (Cf. t. I, 221.)

« Ut hæc testantur carmina, quando Christus passione sua consignavit mundum, caput tenuit oriens, pedes occidens, sinistram meridies, et septentrio dextram. Colligitur ex his dignitas occiduæ regionis, quia Christus faciem versus occidentalem plagam tenuit, contra quam caput etiam inclinavit quando spiritum emisit. Hic summus sacerdos et vere pontifex oblatione sui corporis et spiritus, et respersione cruoris sacri, consecravit mundum; et præ cæteris partibus occiduam regionem, qui ligandi et solvendi romano antistiti, in occiduo hemisphærio consistenti, præ cunctis mundi prælatis contulit excellentiam in plenitudine potestatis..... In sancta urbe Roma, quæ sita est *in lateribus aquilonis* (Isai., XIV, 13), ante adventum Christi sacrilegis cultibus et nequitiæ legibus super orbem universum exercuit (*diabolus*) principatum. Dominus autem noster Jesus Christus qui, præliaturus contra malignum principem, crucem ascenderat, et sanctam sibi in lateribus aquilonis et in occiduo climate præelegerat urbem ut servum de potestate dæmonum erueret fugitivum qui suggestione diaboli a justitiæ recesserat sole, et plus gelidus mente quam corpore, captus tenebris ignorantiæ in aquilone, ut occasu culturæ dæmonum se a facie sui absconderat Creatoris; insecutus est Dominus inimicum immissione sui spiritus, et eo a throno sanctæ urbis expulso atque dejecto, universa *arma in quibus confidebat* (Luc., XI, 22) abstulit, et sacerdotii sui atque imperii in ea solium confirmavit.

« Apertum est præterea versus illud clima, sanctissimum latus ejus de quo exivit sanguis et aqua; emisit Dominus spiritum ut servum mortuum a peccatorum occiduo suscitaret, produxit sanguinem ut congelatum torpore aquilonis calefaceret...... Dextram contra aquilonem tenuit quia virtute sua infidelitatis, odii, avaritiæ, acediæ, invidiæ, luxuriæ et superbiæ principem debellavit. In lateribus aquilonis, in occidua regione, situ tamen calenti sita est Roma mater cunctarum urbium et regina; ut in se flagret per charitatis flammam, frigidos calefaciat sanctitatis exemplo, et bona forma rudes et ignorantes illuminet per divinam scientiam. Etc., etc.....

« Inde est quod prærogativa specialis privilegii gaudet occiduum clima, eo quod in se cunctarum urbium et dignitatum continet matrem per quam exuberat abundantius bonis cœlestium mandatorum. Etc. »

[4] Leon. M. *in Natal. Apost. Petri et Pauli* serm. I (t. I, p. 321, sq.) :

«...Isti enim sunt viri per quos tibi evangelium Christi, Roma, resplenduit; et quæ eras magistra erroris, facta es discipula veritatis..... Isti sunt qui te ad hanc gloriam provexerunt ut gens sancta, populus electus, civitas sacerdotalis et regia, per sacram beati Petri sedem caput orbis effecta, latius præsideres religione divina quam dominatione terrena. Quamvis enim

La présence de ce personnage sur l'ivoire de Bamberg, où l'Église se montre très clairement à droite du crucifix, prouve bien que dans l'autre il ne remplace pas l'Eglise, qui n'y paraît point à sa place accoutumée et n'y est pas caractérisée par ses attributs les plus ordinaires. Mais à qui demanderait ce que veut dire l'espèce de voile qui semble flotter sur la tête de l'Occident (ou de Rome) dans le bas-relief de Paris, je ne saurais vraiment quoi répondre. Je m'en console en pensant que, même dans les productions de l'art classique, cet attribut n'a pas toujours été interprété d'une manière bien satisfaisante. Peut-être d'ailleurs n'est-ce pas un accessoire destiné à compléter la figure assise; auquel cas ce ne serait pas ici que son appréciation devrait trouver place. C'est, du reste, assez de détails sans doute sur ces représentations allégoriques.

VI.

PERSONNAGES HISTORIQUES GROUPÉS AUTOUR DE LA CROIX.

18. Si nous revenons aux personnages historiques, nous trouverons que l'ivoire du roi de Bavière (Pl. VIII) est le seul où l'on n'ait point représenté les morts sortant du sépulcre quand Jésus-Christ expire. Sur tous les autres, excepté celui de Bamberg, on voit les tombeaux affecter cette forme de rotonde qui plus d'une fois a dérouté les amateurs en leur faisant prendre pour des baptistères d'une haute antiquité ce qui n'était que des monuments funéraires élevés sur les restes de quelque mort plus ou moins important, ou de familles illustres (c'est ainsi que dans les planches V et VII plusieurs morts sortent d'un même édicule).

Il n'est sûrement pas besoin de faire observer dans le choix de cette scène une nouvelle preuve de l'attention qu'avaient les artistes à rappeler la grandeur de Celui qui meurt sur la croix. Les gestes et les attitudes de tous ces hommes arrachés à la tombe (sauf encore l'ivoire de Bamberg), montrent bien qu'ils reconnaissent et proclament le maître de la vie dans ce supplicié du Calvaire qui les rappelle au jour en même temps qu'il rend l'âme dans les tourments [1].

multis aucta victoriis, jus imperii tui terra marique protuleris; minus tamen est quod tibi bellicus labor subdidit quam quod pax christiana subjecit...... Hæc autem civitas ignorans suæ provectionis auctorem, quum pene omnibus dominaretur gentibus, omnium gentium serviebat erroribus; et magnam sibi videbatur assumpsisse religionem, quia nullam respuebat falsitatem. Unde quantum erat per diabolum tenacius illigata, tantum per Christum est mirabilius absoluta.... »

[1] On me trouverait peut-être bien recherché si je supposais dans les artistes l'intention de porter ici les esprits vers le jour où tous les *habitants du tombeau entendront la voix du Fils de Dieu* (Joann., v, 28, sq.), et où, précédé de sa croix, le justicié du Golgotha viendra faire rendre compte aux princes comme aux peuples. Aussi ne proposerai-je point cet aperçu, bien qu'il pût s'appuyer sur des monuments comme sur des textes (Cf. Vitr. de Bourges, p. 119, note 4; 112, note 2; etc.); car ce me semble être comme évidemment la pensée de l'orfèvre qui sur une croix de Milan (ap. Fumagalli, *Antichità longobardico-milanesi*, t. IV, p. 258, 271, 275) a représenté le jugement dernier au *revers* d'un magnifique crucifix dont

La miniature de Drogon (ci-dessus n° 9) place à droite le sépulcre qui rappelle ce prodige, si ce n'est le *tombeau d'Adam*. Ce détail est si petit que je puis bien m'en référer pour l'explication à des considérations exposées ailleurs [1].

19. Ce n'est pas non plus comme un simple emprunt fait au récit évangélique que le porte-éponge et le porte-lance paraissent ici; d'autant que, si l'on se fût proposé surtout la fidélité historique, on devait plutôt s'interdire la réunion de deux faits qui ne furent ni ne purent être simultanés [2]. Mais ces deux circonstances de la Passion se sont rapprochées ici (et dans bien d'autres monuments) par leur point de contact symbolique, qui a paru devoir l'emporter sur l'exactitude matérielle; si les artistes ne s'accordent jamais que des licences ainsi motivées ou également conformes au langage des Pères, ils auront droit de laisser gronder les critiques qui y trouveraient à redire. Quoi qu'il en soit des motifs historiques qui donnent lieu de penser que c'était un Juif et non pas un soldat qui présenta le vinaigre aux lèvres de Jésus-Christ [3], il n'est nullement douteux que celui qui perça le côté de notre Seigneur après sa mort était un soldat [4], et partant Romain (ou du moins Gentil). Mais ce qui n'est pas moins constant, c'est que les écrivains ecclésiastiques sont à peu près unanimes à considérer ce soldat comme représentant les *nations* qui professeront la divinité et accepteront les mérites de ce supplicié méconnu jusqu'au bout et abreuvé d'opprobres par les enfants d'Abraham [5]. L'art

es détails, pas plus que l'époque, ne me paraissent nullement avoir été compris par l'auteur qui l'a fait connaître. Mais pour nos ivoires, si ce rapprochement était dans l'intention des sculpteurs ils ne l'auraient pas exprimé assez distinctement. Or il s'agit de comprendre leurs visées, non pas de leur en prêter aucune; quoique, dans le cas présent, ont pût absolument fonder une conjecture assez solide sur la popularité bien ancienne que le rapprochement du Calvaire et du jugement dernier devait aux célèbres vers sybillins (VI, 26; ap. Galland., *l. cit.* p. 385):

« O lignum felix in quo Deus ipse pependit!
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis
Quum renovata Dei facies ignita micabit. »

Cf. Pseudo-Augustin. (Chrysost.), Opp. t. V, *Appendix*, p. 276.

[1] Vitraux de Bourges, n°s 64 et 117, sv. (p. 119, 206-210.)

[2] Cf. t. I, p. 234. Deux de nos artistes, esquivant toute docte chicane (Pl. V et VII), paraissent avoir indiqué par un artifice bizarre de composition que la coïncidence de ces actions était pour eux une espèce de *postulatum* doctrinal sans conséquence historique. Car de la façon dont le porte-lance et le porte-éponge sont placés, il leur serait impossible de conduire leur mouvement à son terme, soit avec la pique, soit avec le roseau. Ainsi ces petits plans réservés où l'on a relégué la scène qui nous occupe seraient moins une ressource pour tirer parti de l'espace qu'une sorte de finesse pour arriver au compromis entre le réel et l'idéal sur un terrain neutre ou indécis.

Je ne sais s'il est besoin de faire remarquer que dans l'ivoire de Bamberg l'éponge a presque disparu au bout du roseau par suite des mêmes causes qui ont dépouillé l'Océan d'une de ses cornes (si cela peut s'appeler cornes), et entamé la main droite de l'ange assis près du saint sépulcre.

On n'aura pas non plus attendu mon indication pour reconnaître le vase au vinaigre dans l'espèce de cruche ornée qui est déposée sur le sol à gauche de la croix.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n° 62 (p. 117, svv.). La plaisanterie cruelle que rapportent les évangélistes en racontant ce trait de la Passion (Marc., XV, 34-36. — Matth., XXVII, 46-49), et qui porte sur un jeu de mots entre *Eli* ou *Elohi* et *Eliah*, ne pouvait venir qu'en l'esprit d'un homme familiarisé avec l'histoire sainte. Aussi l'Évangile semble-t-il attribuer positivement cette parole et l'action qui la suivit à un homme du peuple (*quidam illic stantes...; unus ex eis*, etc.), car son langage est bien plus bref et plus indéfini quand il est question de faits évidemment appartenant aux bourreaux (c'est à dire aux soldats). Je vois bien d'ici les difficultés que l'on peut faire là-dessus, et elles ne sont pas malaisées à résoudre; mais je n'ai pas entrepris une discussion magistrale sur ce point.

[4] Joann., XIX, 32-34.

[5] On peut bien citer en tête Remi d'Auxerre (*Homil.* ap. Amaduzzi, *Anecdota*, t. III, 116, 147), qui ne marche qu'appuyé sur les Pères de l'Église: « Vinea dicitur populus Israel, ut in Psalmo (LXXIX, 9): *Vineam ex Ægypto transtulisti;* et (Jerem. II, 21) *Ego te plantavi, vinea electa... Et dederunt ei vinum bibere cum felle mixtum* (Matth., XXVII, 34); amara vitis, id est populus Judæorum, amarum poculum infidelitatis propinat Domino Jesu, etc. » — Pseudo-Augustin., *De Passione*, IV, 2 (Opp. t. V, *append.*, 269): « ... Acetum

dit la même chose par sa fidélité à faire contraster ces deux personnages en plaçant à droite du crucifix le soldat armé de la pique, et à gauche l'homme qui élève l'éponge. De sorte que là où l'Église et la Synagogue ne se voient point (comme sur l'ivoire du roi de Bavière), on peut les tenir pour remplacées exactement par ces deux hommes.

20. S. Jean et les saintes femmes, les anges même et les évangélistes qui surmontent la croix, donneraient lieu à des remarques utiles; cependant, comme ces sujets pourront se rencontrer ailleurs, il est plus expédient aujourd'hui de gagner avec une certaine hâte le terme de ce long mémoire en écourtant même un peu la matière. C'est pourquoi nous passerons outre après avoir seulement consacré à peine deux pages à la très sainte Vierge, qui doit bien trouver quelque place ici.

L'Evangile dit en propres termes [1] que la Mère de Dieu se tenait debout près de la croix; et jusqu'au quatorzième siècle l'art prit ces paroles à la lettre, sans s'écarter en rien d'une attitude si mâle dont l'austérité semble même avoir été un peu exagérée par S. Ambroise [2]. Il faut bien convenir du reste que les Pères et les grands théologiens, sans entendre adoucir en rien l'expression et la pensée des cruelles angoisses éprouvées par cette *reine des martyrs*, repoussent assez unanimement tout ce qui pourrait faire croire que tant de souffrance dans une telle mère ait été suspendu par la faiblesse des sens ou soulagé par quelqu'une de ces effusions qui trahiraient bien plutôt la délicatesse de la complexion que la profondeur de l'atteinte. Que si l'Eglise romaine, dans la personne du grand Innocent III (à ce qu'il semble), offre aux méditations des fidèles, avec le *Stabat Mater dolorosa*, une mère baignée de larmes et frémissant de douleur, il y a loin de là à ces exclamations que lui prête l'Eglise grecque dans des chants presque quotidiens [3]; et l'office de la *compassion* dans le Bréviaire romain prend quelque chose du langage de S. Ambroise, quand la très sainte Vierge nous y est montrée comme goûtant en quelque sorte dans le spectacle du Calvaire l'amère consolation de voir le monde réconcilié avec Dieu [4].

malitiæ porrigunt; quia vinum sapientiæ, quod a Deo acceperant, peccando corruperunt. »

Cf. Rufin, *in Symbol.* (ed. Vallarsi, t. I, 88). — Etc. (Vitraux de Bourges, n° 62; p. 118, note 2).

[1] Joann., XIX, 25.

[2] *De obitu Valentin.* 39 (t. II, p. 1185) : « Stantem illam lego, flentem non lego. » Cf. *De institut. virg.* 7 (t. II, 261); etc.

[3] Παρακλ., σταυροθεοτοκία, passim. Il y a bien aussi quelque chose de cette *impotentia muliebris* dans l'office syriaque que j'ai indiqué plusieurs fois précédemment.

[4] Fest. dolorum B. V. M., *ad matutin.*, responsor. 1 : « Piis, o Virgo, spectas eum oculis : contemplans in eo non tam vulnerum livorem quam mundi salutem. » S. Ambroise avait dit (*in Luc*, XXIII; t. I, 1185) : « Sed nec Maria minor quam matrem Dei decebat, fugientibus apostolis ante crucem stabat et piis spectabat oculis filii vulnera; quia exspectabat non pignoris mortem, sed mundi salutem. » Et il ne faudrait pas imaginer que ce fût chez l'évêque de Milan quelque empreinte de la vieille fierté romaine; le tendre S. Bonaventure ne croit pas devoir rapetisser la mère de Dieu pour lui gagner quelques larmes de ce que l'on appelle les cœurs sensibles : il enchérit plutôt (*in* I *sentent.*, distinct. 48, *quæst.* 2) sur l'austère portrait qu'avait tracé S. Ambroise : «...... Nullo tamen modo est dubitandum quin virilis ejus (*Mariæ*) animus et ratio constantissima vellet etiam tradere filium suum pro salute humani generis, ut mater per omnia conformis esset Patri. Et in hoc miro modo debet laudari et amari, quod placuit ei quod unigenitus suus pro salute generis humani offerretur. Et tantum etiam compassa est ut, si fieri potuisset, omnia tormenta quæ filius pertulit, ipsa multo libentius sustinuisset. Vere ergo

Je regretterais profondément d'avoir jamais dit quelque chose qui pût déconcerter le moins du monde la dévotion d'une bonne femme; il ne faudrait donc pas se méprendre sur le sens d'une remarque que je ferai à propos des anciennes représentations de Marie près de la croix. La simplicité sobre et sévère que les artistes s'y étaient imposée jusque vers la fin du treizième siècle parut sans doute trop sèche à leurs successeurs; l'on vit alors paraître ces peintures de la *pamoison* (spasmus) de la sainte Vierge, qui prirent faveur dans plusieurs contrées malgré l'opposition (un peu tardive, du reste) des plus grands théologiens [1]. Des artistes distingués ayant apposé le sceau de leur génie à cette dérogation [2], on pourrait croire qu'elle leur dut une bonne partie de sa popularité; mais ce serait méconnaître une impulsion plus étendue à laquelle cette déviation se rattache comme un simple résultat dans un grand ensemble. Vers le quatorzième siècle commence à se manifester çà et là une tendance à faire prévaloir la tendresse sur le respect dans les matières de religion (et, comme on dit, de dévotion). Était-ce la suite légitime de l'empire conquis enfin par la foi qui demandait à s'épancher plus largement par la piété? Soit; c'est pourtant aussi l'époque où le respect va se perdant peu à peu (et même avec assez peu de ménagements) dans le monde chrétien, jusqu'à ce qu'éclate décidément la scission qui a si bien été nommée protestantisme, parcequ'elle est une rupture plus ou moins définitive avec l'autorité et la piété. Et cet orage s'est déclaré au milieu d'un monde qui semblait avoir mis tout son amour dans les églises et les oratoires enjolivés avec une si grande dépense de talent et d'affection [3]. Ne s'était-il donc point passé quelque chose dans les nations qui ressemblât à ce que nous voyons aujourd'hui dans les familles? où il paraîtrait que l'on a trouvé bien sec l'ancien commandement de Dieu: *Honore ton père et ta mère*; il a donc été convenu que qui aimerait ses parents les honorerait toujours assez: Dieu avait pensé autrement, et l'on peut voir de plus en plus chaque jour à quel terme aboutit notre renversement de son précepte.

fuit fortis et pia, dulcis pariter et severa, sibi parca et nobis largissima. Hæc ergo præcipue est amanda et veneranda post Trinitatem summam et ejus prolem beatissimam Dominum nostrum Jesum Christum. »

[1] Cf. Lambertin., *De festis...*, Fest. dolor. B. Virginis.

[2] On n'en vint que pas à pas au dernier point de ce renchérissement sur l'Évangile. Il semble que l'on commença d'abord par peindre la très sainte Vierge assise à terre près de la croix, ainsi que l'a fait Giotto; comme si, brisée par la douleur, elle n'eût pu tenir aux longues tortures de l'agonie qu'elle partageait avec son divin fils. Rien n'autorise à traiter d'inconvenance cette invention; mais enfin c'est une déviation, parcequ'on ne s'en tient plus à la grandeur simple de la narration évangélique, qui avait seule défrayé les œuvres anciennes. Je laisserais donc passer cela dans un appartement, et tout au plus dans un oratoire, non pas volontiers dans une église.

[3] L'Allemagne était tout particulièrement embellie de ces charmantes profusions, comme on peut encore en juger à Nuremberg, où les églises, conservées presque sans atteinte (jusqu'à la lampe allumée jadis pour le Saint-Sacrement) ont un air d'écrin garni de ravissants joyaux. C'est un corps embaumé, auquel il ne manque qu'une chose : la vie, et la raison d'être. Ainsi également en Bohême, Æneas Sylvius témoignait qu'avant la guerre des Hussites nul pays n'aurait pu lutter avec cette malheureuse contrée pour le nombre et la richesse des monuments chrétiens. D'autres regretteront, s'ils veulent, la perte de tant de merveilles, et le fil rompu qui nous aurait guidés dans l'appréciation des rapports entre l'art gréco-slave et l'art latin. J'y suis frappé surtout d'un plus grave sujet d'étude : combien de défaillance intérieure peut s'abriter sous cette floraison luxuriante qui semblerait témoigner d'une puissante sève. Les bonnes époques embellissent le lieu saint, mais ne l'enjolivent pas.

Tout cela n'est pas plus pour justifier le calvinisme ou le jansénisme que le père ou la mère qui croiraient devoir toujours parler verge en main; mais c'est pour attirer l'attention sur ce mot de S. Paul [1], que *le juste vit de la foi.* Les artistes d'aujourd'hui comprendront cela s'ils peuvent; mais s'ils ne le comprennent pas, qu'ils s'adonnent à la mythologie, à l'histoire profane ou au *genre*, et non pas aux sujets chrétiens : ils s'y feraient peu d'honneur, quoi que pût leur en dire un certain public, et nous seraient plus ou moins nuisibles à nous autres enfants de l'Église. Sans doute l'alliance de l'art et de la foi importe beaucoup aux intérêts des peuples et de Dieu même (en un certain sens qui est très vrai), mais c'est à la foi à dicter les conditions de ce traité.

En fait de secours malencontreux apportés par l'art au christianisme, il en est assurément qui sont quasi des insultes ou dont l'inintelligence saute aux yeux. Ce n'est pas de ceux-là qu'il s'agit, puisqu'ils se classent trop manifestement parmi les œuvres à rejeter dès la première inspection; il est donc en quelque sorte plus urgent d'appeler particulièrement une censure attentive sur les compositions qui s'offrent d'abord comme inspirées par une piété tendre, mais qui tiennent peu compte des faits exposés par l'Écriture sainte et des formes longtemps admises par les âges de foi. Une certaine tendance à tourner les faits évangéliques en des scènes d'apitoiement sentimental, ou en de saintes gentillesses qui confinent plus ou moins à la fadeur, peuvent être plus fâcheuses qu'une peinture conçue sans foi et d'où l'œil d'un chrétien se détournera presque infailliblement. L'autre, au contraire, attire le regard du fidèle pour lui amollir le cœur ou porter dans son esprit des types abaissés par un pieux enfantillage; et ainsi

« Gâte jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance. »

Ces considérations ne doivent point sembler hors de propos quand il s'agit de la Mère de Dieu, qui fut sans doute sur la terre quelque chose comme la *femme forte* de l'Écriture, et qui valait bien au moins la mère des sept Machabées, dont nul sculpteur ou peintre, que je sache, n'a songé à faire une sorte de Madeleine éplorée.

« Intererit multum Davus ne loquatur an heros; »

qu'on voie, par exemple, sans remonter bien haut, si le pieux Moralès donne à ses *Dolores* rien qui ait l'air d'être copié sur une mère quelconque, atteinte d'une de nos afflictions humaines. Mais il faut passer outre, bien qu'un pareil sujet appelât des développements nombreux, dont tel a besoin qui ne s'appliquera pourtant pas ceci.

[1] Rom. I, 17; Galat. III, 11; Hebr. X, 38. Cf. ci-dessus, p. 63, sv.; et t. I, p. 216, 231, sv.

VII.

LES SAINTES FEMMES AU TOMBEAU DE JÉSUS-CHRIST.

21. Les artistes auxquels nous devons l'ivoire de Metz et celui de Tongres (Pl. V et VI) n'ont pas voulu dépasser l'instant presque précis de la mort du Sauveur, et ici, comme d'ordinaire, la simplicité a été le parti adopté par les plus habiles ; mais dans les trois autres bas-reliefs on a cru embellir la composition par une surcharge, et l'on a étendu la scène jusqu'au jour de Pâques. Nous verrons qu'une certaine unité fort réelle, bien qu'un peu haute, reliait entre eux ces faits en apparence fort distincts ; aussi l'artiste de Bamberg n'a-t-il pas hésité à braver sans détour l'incompatibilité apparente des faits qu'il rapprochait, en plaçant le saint sépulcre avec l'ange et les femmes à peu près au milieu de tout son tableau, hardiesse qui n'a pas été risquée par les autres. Cherchons cependant d'abord ce qu'il y a de commun entre les trois bas-reliefs ; c'est à dire ce que l'opinion du temps imposait sans doute comme un programme infranchissable, et ce qu'elle abandonnait à la fantaisie.

Les trois femmes [1] tenant des espèces de bocaux ou des fioles assez singulières, qui indiquent les parfums qu'elles apportaient [2], arrivent devant l'ange assis, qui les salue le premier et leur montre le sépulcre ouvert. Le ***monumentum*** (μνημεῖον, τάφος, , tombeau) de la Vulgate est devenu ici un véritable *monument*, un édifice. L'ivoire de M. Carrand lui donne une forme d'église, où l'on reconnaît bien des traits de la haute architecture romane dont le développement a laissé de si belles traces sur les bords du Rhin [3] ; mais les autres bas-reliefs, et surtout celui de Bamberg, adoptent un motif architectural auquel on s'est conformé passablement pour le tombeau de Jésus-Christ depuis le neuvième siècle jusqu'au treizième [4] comme à un type officiel. Serait-ce le résultat de quelque renseignement généralement répandu sur l'aspect réel de l'église qui renfermait à Jérusalem le saint sépulcre [5] ? ou bien n'y

[1] L'ivoire de Bamberg semble y mêler un homme, mais le voile qui manque à ce personnage équivoque est suppléé jusqu'à un certain point par la longueur de la robe presque traînante, forme assez exactement attribuée aux femmes durant tout le moyen âge. Peut-être ici aura-t-on voulu distinguer Marie-Madeleine (la pécheresse convertie) par ce costume d'une pudeur moins délicate.

[2] Ailleurs elles portent parfois des encensoirs, surtout dans les scènes dues aux artistes des régions rhénanes. Tout cela n'est qu'une façon de rendre l'expression γυναῖκες μυροφόροι fréquemment employée dans le langage de l'Église grecque.

[3] Pour cet ivoire et pour celui de Bamberg, je ne sais si les tuiles courbées pourraient être prises comme indice utile ; car elles ne sont pas les seules qu'on y ait figurées : les tuiles plates y ont été admises aussi. Du reste aujourd'hui encore les tuiles courbées sont généralement en usage à Metz, et elles disparaissent à quelque distance de là.

[4] Nous pourrons en offrir plus tard de nombreux exemples qui n'étaient pas assez importants pour être groupés ici sans autre motif, et qui se réuniront peu à peu par la publication de divers monuments où ce fait se retrouve entre autres. Indiquons cette fois les deux cas que présentent les verrières de Lyon. Cf. Vitr. de Bourges, *Etudes* VIII, verrière centrale ; et XII, rose septentrionale (Fig. C).

[5] Dans le bas-relief du roi de Bavière, le sculpteur était si préoccupé de la pensée d'une église qu'il a bravement ar-

faut-il voir que l'imitation de quelque édifice attribué à Constantin, et qui aura passé pour un *spécimen* des constructions élevées par cet empereur? Cela regarde les historiens de la Palestine moderne ou des basiliques chrétiennes primitives, et il doit être permis de le leur déférer.[1]

L'ivoire du roi de Bavière et celui de Bamberg sont aussi les seuls où les soldats aient été représentés près du sépulcre; et ils y sont endormis comme le moyen âge les peint presque toujours[2], par manière de sarcasme contre le récit que firent courir les Juifs afin de cacher leur honte après la résurrection de notre Seigneur[3]. Ces deux bas-reliefs suffiraient pour faire voir que le nombre des gardes n'était point fixé par une pragmatique bien impérative. Le sculpteur de Bamberg devait tenir beaucoup à ce qu'ils fussent quatre, puisqu'il a quasi crevé le toit de son édifice pour en loger deux de plus; quoique dans une belle miniature du sacramentaire de Drogon le peintre se soit très bien contenté de deux soldats en tout[4].

Les planches IV et VIII laissent apercevoir derrière l'ange, ou dans le tombeau, une draperie isolée qui semble soulevée par le milieu sans que la cause de ce mouvement soit facile à saisir. C'est une façon de plier les linceuls qui se régularise plus tard, surtout en Allemagne, où le suaire du saint sépulcre se voit souvent tordu et plié en deux à la manière d'une serviette nouée qui figurerait pour le premier coup d'œil quelque chose d'assez semblable à une tenaille. On n'y tenait pas seulement par respect pour le récit des évangélistes[5], mais à cause de la preuve qu'en tirent plusieurs écrivains ecclésiastiques[6] contre la fable payée aux soldats par les pontifes pour tâcher d'étouffer l'éclat de la résurrection de Jésus-Christ.

boré la croix sur la coupole. Etait-ce pourtant parcequ'il avait donné à l'ange un sceptre au lieu de la croix que plusieurs monuments lui donnent dans cette circonstance, et qu'il croyait devoir exprimer le triomphe du crucifié en n'omettant pas l'instrument de notre salut?

[1] Cf. Arevalo *ad Prudent.*, p. 685 (t. II). — Sirmond, *triplex nummus*, etc. (Opp. IV, p. 293, sq., 311, sq.)

[2] Quand il ne s'agit pas de l'instant où notre Seigneur ressuscita sans être aperçu, mais de celui où l'ange vint renverser la pierre du tombeau avec fracas, on pourrait croire que les gardes sont terrassés par l'effroi plutôt qu'abattus par le sommeil (Matth., XXVIII, 2-4. — Etc. Cf. Juvenc. *Evangel. hist.*, libr. IV, v. 751, sq.; ed. Arevalo, p. 384); toutefois leur aspect ordinaire, dans les monuments du moyen âge, est celui d'hommes surpris par l'assoupissement.

[3] Cf. Vitraux de Bourges, n° 46 (p. 82 svv.). Cela avait passé de bonne heure dans le langage, puisque l'hymne alphabétique de sainte Madeleine, publiée par M. Édél. Du Méril, (*Poésies..... antér. au douzième siècle*, p. 154) fait dire à l'ange du saint sépulcre :

« Surrexit, inquam, Dominus,
Soporatis custodibus. »

Néanmoins cette manière de peindre les soldats du tombeau n'est pas sans exception; et dans un autre chant (ap. Du Méril, *l. cit.*, p. 298) sur la Terre sainte, nous trouvons :

« Et in sepulcro positus,
Custoditur militibus;
Tamen surrexit Dominus
Illis aspicientibus. »

[4] De même ap. Vettori, *Numm. aur. vett. Christ.* p. 47. — Gori. *op. cit.*, tab. 34. Mais ce qui fait bien voir qu'on n'avait pas de parti pris au sujet de ce nombre, c'est que sur une autre planche d'ivoire sculpté (*ibid.*, tab. 33) qui paraît avoir complété cette dernière, quatre soldats sont assis près du tombeau.

[5] Luc., XXIV, 12. — Joann., XX, 6, sq.

[6] Sedul. *carm. paschale*, v. 333, sqq. (ed. Arev., p. 348, sq.) :

« . . . . . Fare, improbe custos;
Responde, scelerata cohors; si Christus, ut audes
Dicere, concluso furtim productus ab antro
Sopitos latuit, cujus jacet intus amictus?
Cujus ad exuvias sedet angelus? Anne beati
Corporis ablator velocius esse putavit
Solvere contectum, quam devectare ligatum?
Quum mora sit furtis contraria, cautius ergo
Cum Domino potuere magis sua lintea tolli.
Mentita est vox vana sibi. »

Cf. Παρακλητ., office du dimanche à matines (p. 217); et Πεντηκοσ., offices du mercredi et du jeudi de Pâques : Τίς εἶδε, τίς ἤκουσε νεκρὸν κλαπέντα ποτέ; κ. τ. ε.

22. Mais voyons en quoi l'introduction de cette nouvelle scène dans un tableau du Calvaire peut s'accorder avec l'unité que toute composition réclame, et dont nos sculpteurs avaient assurément quelque notion. Bien que l'on ait droit d'être exigeant pour un sujet qui doit être présenté aux yeux, et par conséquent embrassé tout entier d'un seul regard, l'équité veut aussi que l'on admette, surtout pour le moyen âge, des circonstances atténuantes en faveur d'un accessoire qui se rattache assez étroitement au spectacle principal; et nous pouvons réclamer ici cette décharge. Ce tombeau vide où un ange vient terrasser les gardes et rassurer les femmes fidèles, c'est la mort vaincue par celui qui avait vaincu l'auteur du péché sur le Calvaire, c'est le triomphe après la victoire remportée sur la croix [1]; c'est le dernier sceau mis à l'acte de notre réconciliation; et comme la femme avait été l'origine de notre disgrâce, c'est à elle qu'est annoncée la première parole de paix entre la terre et le Ciel [2]. C'est donc le complément du grand œuvre de notre rédemption [3], et la *résolution* des ignominies de la croix; puisqu'ici commence cette gloire du Crucifié qui doit désormais faire courber tout genou dans les cieux, sur la terre et aux enfers: les anges descendent pour attester et divulguer sa sortie du tombeau, et la terre s'ébranle [4] comme pour applaudir à son libérateur, qui ramène de l'enfer les âmes des patriarches délivrées enfin après une longue attente.

CHARLES CAHIER.

[1] Præf. pasch. : « Qui mortem nostram, moriendo, destruxit; et vitam, resurgendo, reparavit. » — Quatrième répons des matines du samedi saint: «... Ille captus est qui captivum tenebat primum hominem. Hodie portas mortis et seras pariter Salvator noster disrupit; destruxit quidem claustra inferni, et subvertit potentias diaboli. » — Τριώδιον, *Sabb. s.*, ςάσις Β. « Ἅδου μὲν, ταφεὶς, τα βασίλεια Χριςὲ συντρίβεις· θάνατον θανάτῳ δὲ θανατοῖς. » Ce sont encore les mêmes pensées qu'exprime ailleurs le même office (ςάσ. Γ') à plusieurs reprises : « Heureux sépulcre! quand tu reçois en ton sein l'auteur de toutes choses qui semble vaincu par le sommeil de la mort, tu deviens un trésor de vie pour notre salut..... » — « La vie de toute créature est déposée à la manière des morts dans le tombeau, et nous y montre la source de la résurrection. Etc. » — De même aux vêpres de Pâques (Πεντηκοσταρ.) : « Sur la croix, vous avez détruit la malédiction de l'arbre (*au fruit défendu*); dans le tombeau vous avez étouffé la mort, dans votre résurrection vous avez illuminé le genre humain; c'est pourquoi nous nous écrions : Gloire à vous, ô bienfaiteur, Christ notre Dieu! »

[2] Cf. Vitraux de Bourges, n° 116 (p. 205, note 4). Les écrivains ecclésiastiques ont insisté d'autant plus volontiers sur cette glorieuse intervention des saintes femmes envoyées par l'ange pour relever la foi des apôtres même (Matth., XXVIII, 7. — Joann., XX, 2), que quelques-uns avaient cru devoir compter la très sainte Vierge parmi les Marie (Matth., *l. cit.*, 1. — Marc., XVI, 1. — Etc.) venues au sépulcre. C'est ce qui fera mieux comprendre certaines expressions de plusieurs textes sur la visite des femmes au tombeau de Jésus-Christ ressuscité. Petr. Chrysolog. *serm.* 74, de Resurrect. Christi : « *Venit Maria...... videre sepulcrum.* Quæ de paradiso perfidiam sumpserat, festinat fidem sumere de sepulcro; contendit rapere de morte vitam, quæ de vita rapuerat mortem.... Venit mulier ut fieret mater viventium quæ facta fuerat morientium mater..., et fieret resurrectionis nuntia quæ internuntia et lapsus exstiterat et ruinæ....... Resurgente Christo, morte pereunte, terrenis redditur cœleste commercium; et mulieri cui fuerat cum diabolo lethale consilium, cum angelo colloquium fit vitale. » — Id., *serm.* 79 : « Ecce iisdem lineis quibus perierat, salus humana reparatur : prima ad perfidiam mulier, prima procuratur ad fidem; prima currit ad interemptorem mortis, quæ prima cucurrerat ad mortis auctorem; prima audit ab angelo, quæ prima cum diabolo fuerat collocuta. Etc. » — Theodulf. *carm.* V, 2 (Sirm. opp., II, 847) :

« Ligno mors subiit, redit et vita inclyta ligno;
. . . .
Virgo vetus mortem, retulit nova Virgo salutem;
. . . .
Prisca virago viro lethum fert, at nova Christum
Vivere discipulis nuntiat ecce piis. »

Cf. Paschas. Radb. *in Matth. l. cit.* (Bibl. PP. XIV, 701). — Pseudo-Fulgent. *serm.* 44 (ed. Mangeant, Paris, 1684; p. 62). — Sedul. *carm. pasch.*, V, 322-333, 361-364; et *nott. in h. l.* (p. 347, sq.; 350, sq.). — Greg. Nyssen. *orat.* 12 *contr. Eunom.* (Opp. t. II, 712). — Παρακλητ. p. 164, etc.

[3] I Cor., XV, 14. — Act. I, 21, 22. — Rom., I, 4. — I Petr. I, 3. — Etc.

[4] Matth., XXVIII, 2.

P. S. Je remarque un peu tard que plusieurs fois en citant la Παρακλητικὴ j'ai pu donner lieu de confondre ce livre avec celui dont les Grecs se servent pour la semaine sainte. Il ne faut y voir que des emprunts faits à leur liturgie courante (pour ainsi dire), qui accorde au souvenir de la passion, de la sépulture et de la résurrection de Jésus-Christ une part notable dans l'office de toutes les semaines. Ces textes n'en ont, ce me semble, que plus de valeur, parceque répétés plusieurs fois chaque année ils devaient être plus présents au souvenir du clergé et du peuple.

Quant à l'office grec du vendredi saint (à la fin du τριώδιον), une lecture plus attentive m'y fait remarquer aujourd'hui des textes dont il eût fallu tenir plus de compte en recherchant la part que les artistes byzantins peuvent avoir eue dans l'invention ou le développement des types de l'Église (les nations converties) et de la synagogue (le peuple juif). Réparons du moins cette inadvertance avant de clore l'enquête; car nous sommes réduits à si peu de documents sur l'art chrétien de la Grèce que les moindres indications ne peuvent être supprimées sans déloyauté. Le lecteur jugera donc sur pièces.

A Matines et à Sexte : Αντίφων. 12. Τάδε λέγει ὁ Κύριος τοῖς Ἰουδαίοις· Λαός μου, τί ἐποιήσα σοί;.... τοὺς τυφλούς σου ἐφώτισα, τοὺς λεπροὺς ἐκαθάρισα,.... Λαός μου, τί ἐποίησα σοι, καὶ τί μοι ἀνταπέδωκας; Ἀντὶ τοῦ μάννα χολήν,.... ἀντὶ τοῦ ἀγαπᾶν με, σταυρῷ με προσηλώσατε. Οὐκέτι στέγω, λοιπόν καλέσω μου τὰ ἔθνη. κακεῖνα με δοξάσουσι σὺν τῷ Πάτρι καὶ τῷ Πνευμάτι, καγὼ αὐτοῖς δωρήσομαι ζωὴν τὴν αἰώνιον. — Cf. Παρακλητ., p. 217.

Item, *Matines et Sexte :* Αντίφ. 14. ..... ἥλοις προσηλώθη ὁ νυμφίος τῆς Ἐκκλησίας. — *A Sexte :* Ὅτε τῷ σταυρῷ προσήλωσαν οἱ παράνομοι τον κύριον τῆς δόξης, ἐβόα πρός αὐτούς· Τί ὑμας ἐλύπησα.....; καὶ νὺν τί μοι ἀνταποδίδοτε πονηρὰ ἀντὶ ἀγαθῶν.....; Λοιπὸν καλῶ τὰ ἔθνη, κακεῖνα με δοξάσουσι..... — *Aux Vêpres du jour de Pâques* (πεντηκοσταρ.) : Παρῆλθεν ἡ σκία τοῦ Νόμου, τῆς Χάριτος ἐλθούσης. κ. τ. ε.

De même, pour servir à déterminer le point de départ de toutes ces compositions, il peut être bon de signaler dans un autre texte (*samedi saint*, ςάσ. 3) la réunion de la Terre et de la Mer près de la croix; d'autant plus que la mention de ce dernier élément s'y explique à peine, et semble amenée par quelque allusion à une donnée généralement admise. Ὁ συνέχων πάντα, ἐπὶ σταυροῦ ἀνυψώθη, καὶ θρηνεῖ πᾶσα ἡ κτίσις τοῦτον βλέπουσα κρεμάμενον γυμνὸν ἐπὶ τοῦ ξύλου· ὁ ἥλιος τὰς ἀκτῖνας ἀπέκρυψε,.... ἡ γῆ δὲ συν πολλῷ φόβῳ συνεκλονεῖτο, ἡ θάλασσα ἔφυγε, κ. τ. ε. Ailleurs (*Matines et Sexte* du vendredi saint) le poète introduit les apôtres reprochant aux pharisiens et aux scribes de faire mourir sur la croix celui qui a sauvé leurs pères de la mer Rouge. Ailleurs encore (sur la fin des matines du vendredi saint) c'est la terre qui veut engloutir les meurtriers du Fils de Dieu, et qui n'est arrêtée que par la miséricordieuse victime de ces hommes d'iniquité.

Si rien de tout cela ne paraissait devoir changer les conclusions que j'avais prises, on pourra m'accuser de scrupule dans ce supplément, mais non pas du moins de subreption dans l'exposé de la cause; car ce que je n'ai point cité, je l'ai ignoré, ou je ne l'ai point jugé acceptable.



UNE PROCESSION

DU SAINT SACREMENT

A BARCELONE

EN 1424.

L'an passé, dans la livraison de ces *mélanges* qui paraissait quelques jours avant Noel, nous avons publié un *mystère* latin du onzième ou du dixième siècle, destiné aux solennités que ramenait chaque année le souvenir de Béthléem [1]. Aujourd'hui, dans des feuilles qui doivent être livrées au public vers la Fête-Dieu, on lira peut-être avec intérêt un spécimen de la manière dont se célébraient jadis les processions de ce grand jour.

« Nous avons changé tout cela, »

mais je ne vois pas qu'on ait eu lieu de s'en applaudir ; car le pauvre peuple a fini par s'apercevoir que dans le monde actuel il n'y avait plus de jouissances vives et nobles sinon pour qui avait de l'argent. Depuis qu'on lui a dépouillé l'Église et que l'on a pris soin de détruire en son cœur toute envie d'y aller respirer un reste quelconque d'adoucissement à ses durs labeurs, il n'entend plus guère parler de spectacles, de beaux-arts, de joie pure et élevée, que comme d'une denrée de luxe interdite aux petites gens. Ceux qui lui avaient fait ce sort n'ont pas cru sans doute être assez téméraires si dans ces âmes qu'un pareil régime devait ulcérer bien cruellement à la longue ils ne jetaient encore par surcroît mille ferments de jalousie, de haine, de convoitise et de déconsidération ; et l'on s'étonne après cela de voir monter chaque jour le flot mugissant comme une menace implacable! Le moyen âge, avec toute sa rudesse un peu hautaine et la part si large qu'il faisait au respect pour l'autorité, n'avait pas imaginé qu'on pût traiter le pauvre avec ce froid oubli. Les tapis, les pierres précieuses et les riches étoffes de l'Asie, les splendeurs de l'art, toute la pompe dont on savait s'aviser, ne s'y enfermaient point dans des salons ou des boudoirs ; c'était dans les fêtes civiles et religieuses, dans les églises surtout qu'elles s'étalaient, et souvent à demeure, sous les yeux et au profit du plus mince manant qui pouvait s'en rassasier et s'en agrandir le cœur en même temps que

[1] T. I, p. 258, svv. Je mettrai à profit la similitude de ces deux publications pour terminer celle-ci par des rectifications au texte imprimé du *Mystère* latin. Ayant eu (mais un peu trop tard) communication du manuscrit de Bilsen, qui appartient maintenant aux Bollandistes, je crois devoir rétablir certains passages que la vétusté avait empêché de bien déchiffrer à la première lecture. Toutes les paroles y sont notées en musique, car c'était un véritable oratorio ; mais je n'étais pas de force à traduire ces vieux signes en notation moderne, et de plus habiles que moi ont jugé qu'il ne fallait pas se hâter de le faire.

l'esprit. Or les siècles qui prodiguaient ces merveilles au service de Dieu, et partant à la jouissance de tous, construisaient aux seigneurs et aux princes des châteaux et des appartements qu'un épicier retiré n'achèterait pas aujourd'hui sans bien se promettre d'y introduire avant tout un peu de *comfort* et d'aises, pour les mettre en état de recevoir un homme qui se respecte.

Il y aurait là-dessus d'amères choses à dire si ce n'était qu'envenimés comme le sont les cœurs au point où nous en sommes venus on ne voit pas de quelle façon elles se pourraient traiter sans paraître souffler de part et d'autre des colères qui font déjà bien assez leur chemin toutes seules. Quant aux fêtes du moyen âge, je n'en veux aujourd'hui citer qu'une, et d'un seul lieu, comme échantillon des joies que les âges de foi semaient sur les pas du chrétien pour lui faire attendre plus patiemment la fête éternelle réservée à tous les vrais enfants de Dieu. L'Espagne, où l'on remarque encore aujourd'hui beaucoup plus de véritable égalité, de fraternité et d'estime réciproque entre les différentes conditions qu'en aucun autre pays du monde, est aussi la contrée qui a le plus conservé de fêtes communes à tous, mais surtout de fêtes chrétiennes. Et pourtant là aussi on se prend à remarquer que la vie du dix-neuvième siècle est bien décolorée auprès de celle que l'esprit chrétien avait arrangée à nos aïeux [1]. C'est dans un journal de Catalogne [2] que nous avons trouvé cette aspiration vers des temps, où tout en parlant un peu moins du peuple, on lui laissait beaucoup plus de place au soleil et de part à tout ce qui embellit vraiment l'existence. Il ne faut pas dissimuler qu'au quinzième siècle, Barcelone étant la résidence ordinaire des rois d'Aragon, la présence de la cour pouvait contribuer à développer ce goût de magnificence et de fêtes dont notre programme est un indice. Mais il sera aisé de voir que tout ici a une physionomie entièrement populaire, et que rien n'y accuse cette intervention des beaux esprits qui se trahit dès lors çà et là en plusieurs contrées par des allégories plus ou moins recherchées où l'intelligence des *gens comme il faut* pouvait seule avoir prise. La Renaissance surtout, qui donna faveur aux souvenirs païens, s'inquiéta fort peu si les petites gens entendaient quelque chose à ces pompes florentines que les Médicis mirent en vogue; et le peuple qui regardait avec ébahissement ces fêtes aux mille allusions gréco-romaines, sans y entendre grand'chose ni pour le fond ni pour la forme, s'accoutuma peu à peu à voir les riches se réserver des jouissances qu'il ne comprenait plus. Dans les solennités chrétiennes même, on vit percer alors l'esprit académique par ces *triomphes* souvent

[1] Pour nous tenir du plus près possible à notre sujet, rappelons seulement les anciennes représentations usitées en Espagne durant l'octave de la Fête-Dieu, dont parle Cervantès. (*D. Quixote*, P. II, capit. 11.) M. J. R. Masson a complété cette indication du grand écrivain par une de ses notes curieuses qui donnent un nouveau prix à la bonne édition de Bossange (t. v, p. 170-173). On trouvera aussi quelques détails sur la Fête du Saint-Sacrement à Valence dans les lettres de J. Villanueva, *Viage literario a las iglesias de Espana*, t. II, p. 11-14 et 169-172; et pour Séville, dans le *Neue Welt-Bott, mit allerhand Nachrichten der Mission. Soc. Jesu*, t. I, p. 95, svv. (Augspurg, 1726, etc). Mais ces deux derniers renseignements sont bien modernes.

[2] Diario de Barcelona, 1846, n° 162.

fort ingénieux, mais entremêlés de cent finesses bien peu accessibles aux simples. Et puis vinrent les docteurs empesés qui, sous prétexte de haute convenance, fulminèrent des anathèmes contre la maigre part que la bonhomie populaire avait pu garder dans les hommages rendus à Dieu ; enfin l'on fit tant et si bien que souvent ce devint à peu près un acte de pénitence que de prendre part aux fêtes de la religion. Je veux croire que l'intention était bonne, mais l'effet en fut triste de bien des façons. Les théologiens espagnols, y compris les inquisiteurs, n'étaient point si gourmés ; et l'on ne voit pas que l'Église s'en soit trouvée plus mal chez le peuple qu'ils guidaient [1]. Nous allons exposer comment on l'entendait à Barcelone au commencement du quinzième siècle ; mais il faut prévenir d'abord le lecteur que pour plusieurs détails je ne suis pas bien sûr du mérite de ma version : j'exprimerai alors mes doutes en donnant les mots espagnols ou catalans dont le sens me laisserait de l'incertitude, ou qui auraient un goût de terroir dont je craindrais de n'avoir pas bien fait apprécier la saveur. A plus forte raison me contenterai-je de transcrire les indications de cantiques populaires.

La veille de la fête du *Corpus* [2], les *illustres conseillers* de la ville se rendaient au porche (*llotja*) de l'église de Saint-Jacques pour y attendre le roi et les ambassadeurs ou envoyés des divers royaumes d'Espagne et d'autres puissances amies ; et toute cette compagnie une fois rassemblée se rendait à l'église à la suite des musiciens (*juglares*) ou des trompettes, pour assister à l'office de vêpres. Le porche, dont l'architecture faisait l'orgueil de Barcelone et l'admiration des étrangers [3], était orné ce jour-là de branchages et de guirlandes de fleurs.

La procession, qui jusqu'en 1543 se faisait à Barcelone le matin (usage que les derniers rois de la maison d'Autriche s'efforcèrent d'établir par toute l'Espagne), était entremêlée de représentations des principaux faits de l'Écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique ; et les conseillers de la ville distribuaient entre les églises chargées de ces *intermèdes* les costumes et les attributs qui devaient caractériser les acteurs ou les figurants de ces diverses scènes ; si bien que l'on conserve encore dans les archives municipales la note détaillée des objets qui chaque année étaient livrés aux metteurs en œuvre.

L'ordre et le plan général suivait plus ou moins le *patron* que l'on va lire; mais les détails précis que nous transcrivons sont ceux du 12 juin 1424, jour où l'un des bâtons (ou lances) du dais était porté par le roi Alphonse-le-Sage. [4]

[1] Veux-je dire qu'il faudrait remettre tout cela en vigueur *ab integro*? Si je voulais le dire, je le dirais; mais cela n'aurait pas le sens commun, tout comme si je prétendais que l'on restaurât tel quel dans l'art le symbolisme d'Honorius d'Autun ou même des catacombes, par exemple. Ce qui ne m'empêche pas de regretter beaucoup l'esprit où, comme dans une sève active, ces jets vigoureux avaient puisé leur élan pour s'emparer de l'espace ; et cet espace était les âmes, mais les âmes de ce temps-là. Aujourd'hui en exhumant ces formes par simple archéologisme, l'art ne s'emparerait que des murailles ;

« Scribendi (*item* pingendi, *et tous autres gérondifs en* i) recte, SAPERE est et principium et fons. »

[2] Au siècle de Louis XIV nous disions encore la *Fête du corps de Dieu* (*festum corporis Christi*, comme parle l'Église), et *Fête-Dieu* n'est sûrement qu'un abrégé de ce nom que les Catalans avaient raccourci d'une autre manière.

[3] Cela a été détruit, et est devenu une *place de la Constitution.* O progrès !

[4] Cette dernière circonstance n'est pas tellement propre au moyen âge que l'étiquette des cours chrétiennes ne l'ait main-

« En tête, tous les trompettes; puis la bannière (*bandera*) de sainte Eulalie.

« Les gonfalons (*ganfalones*) de la cathédrale. — Ceux de l'église de Sainte-Marie-de-la-Mer. — Ceux de l'église de Notre-Dame (*Madona*) Sainte-Marie-du-Pin. — Ceux de Saint-Just. — Ceux de Saint-Pierre. — Ceux de Saint-Michel. — Ceux de Saint-Jacques. — Ceux de Saint-Cucufate. — Ceux de Sainte-Anne.

Les brandons (*brandones*, torches de cire?) de la cathédrale à droite. — Ceux de la ville, au nombre de quarante, à gauche. — Ceux des aveugles et estropiés (*dels orbs, contrets y espunyats*). — Ceux des portefaix. — Ceux des meuniers. — Ceux des pannetiers (*panaderos*, boulangers en pain commun). — Ceux des boulangers (*flaquers*, boulangers en pain blanc). — Ceux des pêcheurs. — Ceux des tisseurs de lin. — Ceux de la confrérie de Saint-Julien (logeurs?). — Ceux des tanneurs (ou corroyeurs, *blanqueros*). — Ceux des charpentiers. — Ceux des pelletiers.

« Croix de la cathédrale, de Sainte-Marie-du-Pin, de Saint-Just, de Saint-Pierre, de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Saint-Cucufate, de Sainte-Anne et de la Merci. — Celles des Carmes et des Augustins, réunies. — It. celles des Frères-Prêcheurs et des Frères-Mineurs.

« Les clercs (ou enfants de chœur, *monacillos*) de toutes les églises paroissiales. — Les Frères de la Merci, deux à deux. — Les Frères du Carmel à droite, et les Augustins à gauche. — Les Frères-Prêcheurs à droite, et les Frères-Mineurs à gauche.

« Les chanoines et tout le clergé de la cathédrale.

« *Représentations:* La création du monde, avec douze anges qui chantent: *Senor ver Deu.* — L'enfer, avec Lucifer accompagné de quatre démons. — Le dragon de S. Michel. — Le *mayoral* (chef d'escouade de démons, ou d'anges?) avec sa masse, et vingt-quatre diables qui soutiennent la bataille à pied contre les anges. — S. Michel avec vingt anges armées d'épées, qui soutiennent la bataille contre les diables. — Le Paradis (terrestre, ce semble) avec tout son attirail (*ab tot son arreu*). — L'ange du Paradis (au glaive de feu, sans doute). — Adam et Ève. — Caïn et Abel. — L'arche de Noé avec tout son attirail (*ab tot son arreu*). — Melchisédech avec ses pages (*con los jovenes*). — Les deux filles de Lot. — Lot et sa femme. — Jacob

tenue en quelques endroits presque jusqu'à nos jours. Un vieillard me racontait avoir vu à Turin vers la fin du siècle dernier le roi de Sardaigne Victor-Amédée III soutenant avec ses trois fils le dais sur le Saint-Sacrement à la procession du Jeudi-Saint. C'était un beau reste des mœurs chrétiennes, mais un reste seulement; une certaine piété chez les princes, et le joséphisme (ce gibelinisme des âges sans franchise) chez les conseillers de la couronne; l'un portant l'autre, de façon à endormir suffisamment ceux qui voulaient bien ne pas ouvrir les yeux. Aussi dès lors un homme de Dieu disait à celui-là même de qui je le tiens : « Vous voyez cette belle famille de princes? Tout cela régnera, mais vous les verrez mourir sans laisser de postérité; et tel est le sort des dynasties qui se heurtent à l'Église. » Je ne pense pas y avoir changé un mot, sauf que la conversation était en italien. Or cela s'est accompli si curieusement que, quelques années après l'époque où j'avais entendu ce récit, celui qui me le faisait alors se trouva conduit par un très singulier concours de circonstances à ensevelir de ses propres mains le corps du dernier de ces princes qui transmettait le trône à la maison de Carignan. On en fera ce que l'on voudra; quant aux faits, je les donne comme de première main, sans qu'ils aient pu être transformés par des intermédiaires. J'espère que si je venais à passer par Turin, on ne me saisirait pas pour cela; car je ne parle que de la branche aînée, et l'on y a maintenant bien d'autres choses à faire que de venger les morts.

et son ange. — Le roi David et Goliath (*et gigante*). — Les douze tribus d'Israel (probablement leurs chefs, sans plus), deux à deux. — Les anges qui font entendre des chants de triomphe.

« *Représentations à la charge de la cathédrale*[1] : Moïse et Pharaon. — Ézéchias et Jérémie. — Élie et Élisée. — Ézéchiel et Jonas. — Habacuc et Zacharie. — Daniel et Isaïe. — S. Jean-Baptiste. — Les juges de Susanne. — Susanne, l'ange[2] et Daniel. — Judith et sa servante. — Raphael et Tobie. — L'annonciation de la Vierge Marie, et divers anges chantant : *A Deu magnifich, verge Maria.* — L'intermède (*entremés*) de Bethléem et la naissance de Jésus. — Le premier roi d'Orient, à cheval. — Le second roi d'Orient, à cheval. — Le troisième roi d'Orient, également à cheval. — Six juifs avec des chappes ou manteaux (*gramalles*), et quatre juges (docteurs de la loi, je pense). — Intermède des Innocents, et Rachel derrière[3]. — Les hommes d'armes (soldats chargés du massacre). — Le roi Hérode et ses docteurs (conseillers, peut-être). — Les Allemands[4]. — Douze anges chantant : *Loem la hostia sagrada.*

« *Représentations à la charge de l'église de Sainte-Anne :* Joachim et le berger[5]. — Sainte Anne et sainte Élisabeth. — Sainte Hélène et l'empereur Constantin avec ses docteurs et ses cavaliers. — Sainte Marie l'Égyptienne, et Zozime avec le lion. — Sainte Paule et sainte Perpétue. — Saint Élie[6]. — Sainte Béatrice.

« *Représentations à la charge des Frères de la Merci :* Sainte Ursule. — Sainte Tècle et sainte Candia. — Sainte Catherine et sainte Barbe. — Sainte Agnès et sainte Engracia. — Sainte Agathe et sainte Lucie. — Sainte Claire et sainte Euphrosyne. — Sainte Apolline et sainte Quiteria. — Sainte Marguerite seule, avec le dragon. — Divers anges jouant des instruments de musique. — Marie, Jésus et Joseph. — Jésus-Christ ressuscité, avec la croix. — S. Dimas (*sic*, le bon larron) avec son ange. — Gestas (le mauvais larron) avec son démon. — Longin. — Joseph d'Arimathie et Nicodème. — Les douze anges avec les plaies[7], chantant. — Le saint sépulcre avec tout son attirail (*Lo monument ab tot son arreu*), et la Madeleine derrière. — S. Antoine et S. Onufre. — S. Paul ermite et S. Alexis.

« Les tentations de sainte Eulalie (intermède, probablement).

« S. François et S. Nicolas. — S. Dominique et S. Thomas d'Aquin. — S. Benoît et le diable. — S. Honoré et S. Pacien. — S. Basile et S. Marc[8]. — S. Macaire et le diable. —

[1] Les précédentes étaient peut être à la charge de la ville.

[2] Sans doute à cause des paroles de Daniel (XIII, 55) à l'un des vieillards : « Ecce angelus Dei... scindet te medium. »

[3] Cf. Matth., II, 18.

[4] Cela tient probablement à la légende qui fait annoncer l'Évangile chez les Germains par les rois mages (Γερμανοῖς pour Καρμανοῖς, peut-être).

[5] Ici, comme dans plusieurs indications qui suivent, le lecteur pourrait vouloir quelque éclaircissement sur les légendes qu'il ne connaît pas; mais cela conduirait à un véritable commentaire. Je supprimerai donc toute explication qui ne pourrait pas se réduire aisément à quelques mots.

[6] Élie avait déjà paru plus haut avec les prophètes, serait-ce que pour l'amour des Carmes on l'aura placé de nouveau dans un groupe où figurent plusieurs solitaires ? Ou bien est-ce le martyr de Cordoue ?

[7] J'imagine que ces *plagas* indiquent les instruments de la Passion, que le quinzième siècle représentait volontiers portés par plusieurs anges. Il n'est presque pas d'ancien *livre d'heures* qui ne reproduisè ce motif dans l'une de ses miniatures.

[8] S. Marc reparaîtra parmi les évangélistes; je ne m'expli-

S. Elme et son compagnon, avec l'âne. — S. Martin et Jésus en forme de pauvre. — L'ange de S. Julien avec la..... (*ab la siria*, je ne sais ce que c'est). — S. Julien et S. Alzéas (Elzéar?). — S. Grégoire et S. Jérôme. — S. Ambroise et S. Augustin. — Douze anges chantant : *Ay vos bona gent honrada.*

« *Autres représentations dont était chargé le* mayordomo *de l'église Notre-Dame Sainte-Marie-de-la-Mer, savoir :* S. Clément et S. Denis. — S. Laurent et S. Vincent. — S. Blaise et S. Pierre martyr (de Vérone). — S. Étienne et S. Baudile. — S. Sévère et S. Fabien. — S. Hippolyte et S. Cucufate. — S. Abdon et S. Sennen. — S. Christophe avec l'enfant Jésus sur son dos (*a cuestas*). — Le martyre de S. Sébastien, avec les Turcs (soldats païens, je pense) montés sur des chevaux drapés (je risque cette traduction de *cavals cotoners*, dont le sens m'échappe). — Le phénix. — Intermède de sainte Eulalie et de ses compagnes ou amies. — *Item* (sic) les hommes d'armes de la compagnie de Dacien [1]. — Dacien et ses docteurs (son conseil). — S. Georges à cheval. — Le dragon (ou la guivre, *la vibre*). — Le rocher avec la jeune fille que délivra S. Georges (*ab la donsella de sant Jordi*). — Le roi et la reine, père et mère de ladite demoiselle qu'ils accompagnent.

« Suivaient les apôtres (*el apostolado*) : S. Pierre et S. Paul. — S. André et S. Jacques-le-Majeur. — S. Philippe et S. Jacques-le-Mineur. — S. Matthias et S. Thomas. — S. Barthélemy et le démon. — S. Barnabé. — S. Simon et S. Jude. — L'aigle [2].

« Anges jouant des instruments de musique. — Ceux (sont-ce des anges?) qui portent des cierges blancs. — Ceux qui exécutent de la musique devant l'ostensoir (*custodia*). — La *custodia* au milieu des quatre évangélistes : S. Luc, S. Jean, S. Marc et S. Matthieu. — Le seigneur évêque et ses assistants (*sus ministros*). — Cierges blancs (*s'il y en a*, dit une note; il semble que ce fût encore chose rare, et que la cire jaune fût seule d'un usage ordinaire).

« Anges et diables armés de verges (*Los angels percucients y los dimonis percucients*) [3]. — Deux hommes sauvages tenant des bâtons ou baguettes (*varas*) à coulisse qui pouvaient s'al-

que pas bien à quel titre il figure ici dans un groupe principalement composé de religieux et d'évêques, mais uniquement (sauf ce seul cas) de confesseurs. Était-ce une politesse diplomatique envers les Vénitiens?

[1] L'un des plus farouches exécuteurs des édits de proscriptions contre les chrétiens. Ce fut lui qui fit tourmenter sainte Eulalie; mais son nom, qui se confond à peu près avec celui de Dioclétien en Espagne, expliquerait seul sa présence à la suite du groupe des martyrs.

[2] Je soupçonne que c'est l'aigle de la *zoologie mystique* (expression que l'on m'a blâmée comme un abominable néologisme quand je l'inaugurais en 1842; mais puisqu'elle m'a été empruntée depuis, il faut qu'elle soit au moins passable), comme on a vu plus haut le phénix. Car les quatre évangélistes ne viennent que plus tard, avec le dais. Toutefois dans la procession de Valence (ap. Villanueva, *l. cit.*, p. 13, sv.) je trouve trois grands aigles pour figurer S. Jean, sans préjudice de deux clercs qui représentent encore S. Jean à Pathmos avec l'ange de l'Apocalypse; tandis que chacun des trois autres évangélistes n'y figure que sous l'ancienne forme d'un homme à tête de lion, de bœuf, etc. On m'assure que de nos jours encore on porte (ou, du moins, l'on portait) à la procession de Barcelone un grand aigle de carton doré, tenant dans son bec une colombe vivante.

[3] Je pense qu'il s'agit des anges et des démons ministres de la colère de Dieu dans l'Apocalypse. On les aura placés à l'extrémité de la procession pour qu'ils pussent contenir la presse du peuple par les démonstrations menaçantes qu'autorisait leur rôle dans l'Écriture sainte. C'est une conjecture toute à la charge de ma responsabilité.

longer ou se raccourcir selon la largeur des rues, pour arrêter la poussée de la multitude. — Derrière, tout le peuple. [1]

« Cette année 1424, les bâtons du dais étaient tenus à gauche par : le quatrième conseiller, Gérard de Soler ; l'envoyé de Valence ; le premier conseiller, Félix de Ferreras ; et l'envoyé des majorquains, Louis de Gualbes. — A droite par : le troisième conseiller, Bertrand Serra ; l'envoyé de Venise ; LE SEIGNEUR ROI [2] ; le deuxième conseiller, Galceran Carbò ; le conseiller Baltasar de Gualbes.

« Les bourdons [3] étaient portés par le viguier (*veguer*), divers envoyés de Tortose et de Valence, et plusieurs consuls et citoyens notables ; tous ensemble au nombre de vingt.

« En 1535, l'empereur Charles-Quint porta également le dais à Barcelone, accompagné de plusieurs conseillers, de l'infant de Portugal, du duc de Cardona, et de Don Fernand de Calabre. Mais on trouve pour d'autres années que les rois se contentaient de suivre le saint sacrement, portant à la main l'épée nue ou une pique. »

Les notes qui ont servi à rédiger cette description sommaire, et qui n'épargnent point les détails, ne disent absolument rien des géants qu'on a fait figurer depuis dans ces solennités. Il semble en effet que leur introduction, du moins aux fêtes d'Espagne, ne remonte pas très haut. [4]

L'écrivain espagnol que j'ai suivi pas à pas semble surpris de ne voir aucune mention d'un déploiement de troupes. Je suis très porté à croire que l'idée de faire intervenir en pareil cas des gens de guerre ne se présentait alors à l'esprit de personne. Il eût fallu en ce temps-là quelque chose comme de la folie pour s'aviser de troubler semblable fête par une grave irrévérence : c'eût été braver tout un peuple, pour ne parler que de sentiments naturels. Quant aux simples inconvenances, nous avons vu d'abord l'invention originale à laquelle on avait recours pour maîtriser l'empressement du peuple derrière le dais ; il est probable que les anges et les diables armés de verges ou de fouets (*percucients*) étaient disposés à prêter main forte aux deux hommes sauvages en cas de besoin, et nous apprenons en outre qu'à Valence [5], au commencement de notre siècle, il était encore d'usage que six ou huit diacres tenant de longues baguettes (comme quand on fait le catéchisme, en plusieurs lieux d'Espagne) s'en ser-

[1] Un grand nombre probablement avec des cierges. Du moins à Valence (d'Espagne) la proclamation faite par ordre de la municipalité en 1355 (*ap. Villanueva*, l. cit., *p.* 170) signifie à tous et un chacun qu'on ait à suivre la procession avec un cierge d'une demi-livre. « Per ço que ab major solemnitat è honor, è ab deguda reverencia lo nom de Jesu-Christ sia loat, per tal los dits honrats justicies è jurats è prohomens ab la present publica crida signifiquen a tuits en general que cascuns senyors y dones, ab lurs ciris de mitja livra, dijous primer vinent per lo matì, etc. » Ceci est assez curieux pour l'Espagne, où jamais aujourd'hui les femmes ne prennent aucune part dans les cérémonies de l'Église.

[2] Il se peut que l'intervention du roi, en ceci, se bornât à soutenir le dais pendant une partie quelconque de la procession, après quoi il aurait cédé sa place à un autre ; ainsi s'expliquerait pourquoi nous trouvons cinq personnes du côté droit et quatre seulement à gauche.

[3] *Bordon* en Espagne signifie soit un bourdon de pèlerin, soit le bâton d'argent que portent les chantres ; était-ce ici quelque chose comme la baguette (baleine) de nos bedeaux, pour rappeler à l'ordre les spectateurs qui se seraient oubliés ? Nous verrons qu'à Valence des diacres étaient chargés de cette fonction, avec un attribut assez semblable.

[4] Cf. Villanueva, *l. cit.*, p. 12. — [5] Idem, *l. cit.*, p. 14.

vissent pour admonéter ceux qui manquaient au respect exigé par une cérémonie si auguste.

En parcourant cette description abrégée d'une procession du Saint-Sacrement au quinzième siècle dans la capitale de la Catalogne, bien des lecteurs français y comprendront peut-être pour la première fois le sens et l'ancienne portée de quelques débris qui surnagent encore çà et là dans nos restes de fêtes des provinces. Ces petits S. Jean-Baptiste, ces Madeleines que l'on tolère à peine, mais enfin que l'on laisse introduire dans nos processions avec l'espoir de voir cela s'éteindre insensiblement, montrent combien le peuple aimait les joies pieuses de nos ancêtres, et combien toute la chrétienté était jadis semblable à elle-même chez les nations diverses. On avait compris partout qu'autour de Jésus-Christ caché dans le sacrement de son amour il fallait grouper pour son triomphe tout ce que l'on pouvait rassembler des merveilles de la nature et de la Grâce. Aux pompes de l'art, aux fleurs des champs, on joignait les prodiges de l'Esprit sanctificateur, ces fleurs du Paradis éternel : les saints qui ont orné l'Église et brillent pour toujours dans le ciel. La terre s'est-elle beaucoup embellie depuis que nous avons assombri ces solennités où, comme toujours, le bonheur de l'homme gagnait à la gloire de Dieu ? Fi du monde que nous nous sommes ainsi fait ! Nous en voici venus à ce point que notre orgueil même ne suffit plus à nous aveugler complétement sur nos malaises et sur les dangers ultérieurs qu'ils recèlent. Quand j'en écrivais quelques mots (fort modérés, certes, car je savais bien qu'on était tout disposé à classer *a priori* un jésuite parmi les malcontents) il y a huit ans [1], tel me jugeait atrabilaire (et me le disait pour mon bien) qui probablement aimerait assez aujourd'hui à pouvoir encore penser que j'eusse été abusé par la mauvaise humeur. Cela ne prouve point du tout que je fusse grand prophète, cela montre au contraire combien nous tenions à nous déguiser nos plaies ; à la façon de ce professeur de stoïcisme qui disait magnifiquement (mais devant des témoins illustres, circonstance qui fait que nous ne sommes pas bien sûrs de ce que celui-là pensait au fond) dans les tortures de la goutte : « Tu as beau faire, douleur, je n'avouerai jamais que tu sois un mal. » On commence cependant à s'en douter.

« Fin che non sia più tempo, aspetta tempo. »

CHARLES CAHIER.

[1] Vitraux de Bourges, n° 88, sv. (p. 153, svv.), etc.

RECTIFICATIONS POUR LE MYSTÈRE DES FÊTES DE NOEL (T. I. p. 259, sv.).

P. 259, Ire colonne, ligne 8 : Præclara voce nec non *istud* resonare.
— 26 et 28. Ce semble être une ancienne forme de la cinquième antienne des laudes pour l'Épiphanie ; quoique dans l'Antiphonaire de S. Grégoire elle soit comme nous le disons aujourd'hui : « Stella ista sicut flamma coruscat, etc. »
— 39. Reges *tunc ense jugulari præeo* minatur.
— 43. Vivas *æternus*, rex semper vivere dignus.
— 48........ *refero* præsagia natis.
2e colonne, ligne 16. Et regem regum *natum* stella duce *quærunt*.
— 20. Qui *sint*, cur veniant.
— 23. Ad regem *veniant* ;
P. 260, 1re colonne, ligne 17. Talia *cantet* (cantabit ?).
— 28..... primus in *or*... Une déchirure assez ancienne coupe ce dernier mot, qui doit sans doute être restitué conformément à la leçon de M. Du Méril : *in ordine fari*.
— 45...... ut et ipse scias *quid* adorent.
— 50, sv. C'est la dernière partie de l'antienne pour *Magnificat*, aux premières vêpres de l'Épiphanie.

LE PHYSIOLOGUS

OU

BESTIAIRE.

« Sit apud te honor antiquitati : sit ingentibus factis, sit fabulis quoque. »
(Plin. *Epist.* VIII, 24.)

AVANT-PROPOS [1].

L'opuscule qui sera l'objet des études suivantes n'aurait guère fixé mon attention si j'avais voulu prendre pour modèle plusieurs de ceux qui ont eu occasion de le rencontrer sur leurs pas jusqu'à ce jour. Les auteurs qui ont succédé aux Bénédictins dans la rédaction de notre *Histoire littéraire* ont été conduits plus d'une fois à en dire au moins quelques mots [2], et toujours ils semblent avoir eu hâte d'en finir avec cette singulière production, que tant d'obscurité environne. On pourrait présumer que les premiers rédacteurs eussent été moins dédaigneux s'il leur avait été permis de poursuivre leur œuvre ; du moins s'étaient-ils contentés d'ajourner la question [3], à propos d'un ouvrage qui pouvait les mettre sur la voie. Et comme ils promettaient une *critique* du *Bestiaire* attribué à Hugues de Saint-Victor, il semble que l'examen de ce livre les aurait pu conduire à des recherches sérieuses qui eussent rendu inutile le travail auquel seront consacrées ces pages. Toutefois il est permis de douter que leurs vues aient été bien méconnues en ceci par leurs successeurs, et que cette matière eût paru aux compilateurs primitifs mériter beaucoup d'étude. Déjà ceux-ci avaient été fort laconiques à l'occasion d'un petit poème tout semblable [4] publié sous le nom d'Hildebert, et qui avait certainement puisé à la source qu'il s'agit ici de faire connaître ; mais dans une circonstance bien autrement faite pour exciter leur attention, deux de leurs doctes confrères ne s'étaient pas

[1] Durant l'absence de mon collaborateur, qui voyage dans l'intérêt de nos études communes, je publie cette introduction à un travail qui ne la suivra pas immédiatement. Il s'agissait de ne pas retarder la livraison actuelle ; et d'ailleurs ce volume ne s'achevera pas sans que le *Bestiaire* y trouve place. L'espèce d'enjambement produit par cette introduction quelque peu séparée de son texte sera du moins un commencement de réponse à l'empressement obligeant de plusieurs personnes qui, sachant que notre travail sur le *bestiaire* était depuis longtemps rédigé, ont pris la peine de s'informer soit auprès de notre éditeur, soit auprès de nous, si cet opuscule serait publié prochainement.

[2] Hist. littéraire de la France, t. XIII, 498, sv. ; XVI, 220, 221, 422 ; XIX, 311. Legrand d'Aussy avait frayé cette facile route dans les *Notices... des mss.* (t. V, 275, svv.) ; et l'on dirait qu'après lui nul n'a cru pouvoir se permettre de songer à remettre en cause une affaire écartée par un juge si grave. *Cor Aristarchi !* dirait à bon droit un Rittershuys.

[3] Hist. littér., XII, 68 (Hugues de Saint-Victor).

[4] Hist. litt., XI, 373, sv. Un *Supplément* au tome XI, qui a été publié récemment avec la réimpression de l'ancien volume, avance bien peu la question (p. 22, sv.), et n'indique même pas les divers mss. latins que possède la Bibliothèque du Roi. Cela n'est donc satisfaisant ni comme bibliographie ni comme histoire littéraire. Je ne m'en plains pas autrement ; car cette incurie excuserait en moi, au besoin, l'excès opposé.

montrés plus émus. Il s'agissait de compléter la publication des œuvres de S. Ambroise en réunissant les écrits qui avaient (à droit ou à tort) porté son nom, et le *Physiologus* est de ce nombre ; mais les éditeurs se contentent de l'indiquer [1], et de dire qu'il a disparu depuis longtemps. Dom Malherbe (si je ne me trompe) s'était chargé de préparer une nouvelle édition de S. Ambroise, lorsque la Révolution de 1789 vint briser ce projet avec bien d'autres. Avait-il remarqué cette lacune, et cherché à la combler ? Il se pourrait bien que non, parceque les ouvrages faussement attribués à quelque saint Père ont généralement été assez mal vus par la critique un peu hautaine des Bénédictins de Saint-Maur, que préoccupait le soin de leurs principales publications [2]. D'ailleurs, qui sait jusqu'où avait pu être conduit le travail préparatoire de cette édition nouvelle ; mais, supposé que les recherches eussent été avancées, qui pourra dire ce qu'elles sont devenues ?

Il serait donc très possible, assez probable même, que plusieurs hommes capables déclarassent médiocrement fructueuses les heures employées à faire revivre un écrit si peu remarqué par des gens qui devaient s'y connaître [3] ; mais tous ne seront point si sévères sans doute. L'habile orientaliste Tychsen [4] et le savant cardinal Maï [5] n'ont pas cru devoir négliger des lambeaux de ce même livre, qui s'étaient trouvés sous leur main ; or ce n'étaient pourtant que des lambeaux ou rien (mais rien) n'est entier. Deux anciennes traductions tudesques, après avoir attiré l'attention de Lazius et de Michel Denis [6], ont été reproduites plusieurs fois depuis quelque vingt années par des compilateurs allemands, comme monuments primitifs de l'idiome germanique ; et même le patriotisme de M. G. Th Græsse [7] va jusqu'à lui faire présumer que le *Physiologus* pourrait bien avoir été primitivement rédigé en langue allemande. Il n'en est rien, selon toute apparence raisonnable ; et s'il ne s'agissait que d'amour-propre national, la France serait un peu plus fondée à s'attribuer le livre et l'auteur, puisqu'elle peut produire plusieurs manuscrits, latins il est vrai, mais antérieurs de plusieurs siècles, et dont deux (ceux de Berne) viennent probablement de Saint-Benoît-sur-Loire [8]. Mais de pareilles querelles seraient une simple plaisanterie, car le texte original doit plutôt avoir été grec. Je

[1] Ambros., Opp., t. II, *Præfat.*, fol. a iij r°.

[2] C'était la maladie du temps, la critique d'alors étant surtout négative : au lieu de chercher à qui appartenait un ouvrage, on était tout heureux et tout aise de faire voir (plus ou moins clairement) qu'il n'était point de l'auteur dont il avait porté le nom dans des éditions précédentes. Mais de qui était-il ? ce n'était pas la question. On notait d'ignorance et de crédulité ses prédécesseurs ; assez joli résultat, dont on se tenait pour satisfait. Et le public d'applaudir ; car la *critique* (cette critique-là, un peu expéditive) était à la mode. Or la mode, c'est tout dire, et particulièrement en France.

[3] Quant à l'avis de Casimir Oudin (*Comment. de scriptt. eccl.*, t. II, p. 1107, sqq.), il peut bien compter comme étant de nulle valeur au moins dans le cas présent ; puisque le sévère critique prétend reconnaître dans le *Bestiaire* attribué à Hugues de Saint-Victor des emprunts nombreux faits à S. Pierre Damien. C'était dire équivalemment qu'il n'avait pas pris la peine de lire avec quelque attention les pièces du procès ; et il est un peu coutumier du fait. Défiez-vous, disait le comte J. de Maistre, de la science des gens qui n'ont point de conscience.

[4] Tychsen, *Physiologus syrus...*, Rostoch, 1795.

[5] Classicor. auctor. e vatic. codd. t. VII, 588, sqq.

[6] Cf. H. Hoffmann, *Fundgruben für Gesch. deutsch. Sprache*, I, 17.

[7] *Lehrbuch ein. Literærgesch... d. Mittelalt.*, I A., II H., § 38 (p. 539).

[8] L'un et l'autre ont appartenu à Bongars.

l'avais soupçonné dès l'abord, avant d'en rien connaître que le nom, puisque j'avais cru pouvoir le faire remonter jusqu'à Tatien [1] ; et ce soupçon acquiert tous les jours plus de consistance à mes yeux.

Quoi qu'il en soit, quelle peut être l'utilité de cette exhumation tardive? Mais d'abord,—et ce n'est pas une consolation fort ambitieuse, — cela vaudra bien, par exemple, certaines *facéties* (comme on les appelle) dont je n'ai, à vrai dire, jamais lu que les titres, — c'est bien assez — ; et que l'on a réimprimé de nos jours avec toute sorte de coquetteries typographiques, comme si une première publication faite il y a trois ou quatre siècles n'était pas déjà de trop peut-être. Tristes restes de la dissolution d'un moyen âge avorté au moment de mûrir ! Quelle si grande hardiesse y aura-t-il à fouiller vers les germes de quelques idées qui ont préoccupé ce moyen âge si complexe et si mystérieux, lorsqu'on pardonne à d'autres de se complaire aux débris de sa décomposition ? On exhume avec une sorte de respect certaines débauches du seizième ou du quinzième siècle ; et il faudrait des excuses pour avoir recueilli, même avec quelque superstition, les pieuses naïvetés du onzième siècle et du cinquième, si ce n'est même du deuxième ! Ne fût-il donc question que d'un opuscule ignoré, mais qui attesterait, sans autres conséquences, de communes préoccupations de l'esprit humain à une époque où nos connaissances historiques ne pénètrent pas encore très avant, il y aurait cependant de quoi ne pas encourir le reproche d'inutilité laborieuse. Car l'histoire même de de l'erreur est une vérité ; et c'est une noble propriété de l'esprit humain que la découverte du vrai, à quelque ordre qu'il appartienne, lui soit une jouissance qui paie bien des labeurs.

Ce n'est pourtant pas quelque chose de si purement spéculatif qui a déterminé cette recherche du *bestiaire*, dont voici les premiers résultats. Elle a été amenée presque inévitablement par la poursuite du langage que tenaient à nos pères quelques anciens monuments restés aujourd'hui sans voix ; enquête où c'est débonnaireté peut-être, mais conscience, de ne vouloir admettre que les dépositions des vieux textes, lorsqu'il serait si expéditif de se borner au témoignage d'une imagination résolue et à l'expertise d'une sagacité plus ou moins tranchante [2]. Quelques scènes d'une zoologie étrange, reproduites dans les vitraux par la peinture, ou par le ciseau du sculpteur sur les chapiteaux et les frises jusqu'au quatorzième siècle, auront sans doute attiré souvent et parfois découragé la curiosité des observateurs attentifs. L'obscurité de ces énigmes n'a point de quoi humilier ceux qu'elle arrête, puisque pour l'antiquité païenne elle-même, exploitée depuis longtemps par des scrutateurs infatigables, le sa-

[1] Monogr. de la cathédrale de Bourges, *Vitraux du treizième siècle*, n° 44, sv. (p. 77-82).

[2] Assurément on peut donner dans l'excès d'un côté comme de l'autre, et l'érudition a ses entraînements aussi bien que l'interprétation spontanée ; mais soit qu'il s'agisse de la valeur des résultats, soit que l'on pèse les facilités de l'étude, rien ne saurait soustraire l'archéologie des temps chrétiens à des conditions de travail que l'archéologie profane subit et porte si résolument. C'est d'ailleurs pour notre genre de recherches précisément que le grave Baronius disait dans la préface de ses *Annales* : « Quod a recentiori auctore de rebus antiquis sine alicujus vetustioris auctoritate profertur, contemnitur. »

vant E. Q. Visconti, aussi modeste qu'habile, convient[1] que la signification des figures d'animaux dans les monuments est encore un point fort obscur. Mais s'il y a loyauté à convenir de ce que l'on ignore, l'honneur veut qu'on ne s'avoue pas vaincu avant d'avoir épuisé toutes ses ressources; or l'antiquité chrétienne pourrait bien recéler sur ce sujet certaines lumières qui ont été refusées ou dérobées jusqu'à présent à l'archéologie profane. Lors donc qu'interprétant les vitraux de Saint-Étienne de Bourges (en 1842), nous eûmes à interroger les anciens textes sur la signification de quelques-uns de ces symboles, nous trouvâmes les auteurs presque unanimes jusqu'aux temps d'Origène, à se réclamer d'un *Physiologus*[2] qui devait avoir le secret de la zoologie mystique, et qui nous échappait au terme de nos investigations. Ainsi la lueur s'évanouissait à l'instant où il semblait qu'elle dût nous faire atteindre l'objet de notre curiosité. Il fallut bien alors suspendre cette poursuite, mais ce ne fut pas sans entretenir le projet de revenir à loisir sur un travail dont la simple ébauche avait fixé l'attention de M. Hurter[3]. Quelque chose d'assez complet devait avoir existé au fond de tout cela; en sorte que, moyennant patience et recherches, il y avait chance d'arriver à un livre utile pour l'intelligence des monuments chrétiens. Vers le même temps avait paru à Londres un Bestiaire anglo-normand rimé; mais ce n'était là que l'œuvre du douzième siècle, et rien n'obligeait d'y voir autre chose qu'une expression individuelle sans portée peut-être, et conséquemment d'un intérêt fort restreint. Restait toujours à savoir ce qu'avait été le *Physiologus* allégué par les vieux textes. Si ce n'eût été cet accord des témoignages, on aurait pu croire que ce nom indiquait tout simplement, par une sorte de personnification, la science du naturaliste telle que l'antiquité l'avait transmise. On pourrait penser toutefois qu'il s'agit peut-être uniquement de quelque recueil de curiosités zoologiques, comme cette collection syriaque qu'a publiée G. Tychsen, d'après un manuscrit du Vatican. Mais lorsque Tatien[4] nous annonce qu'il avait composé un traité sur les animaux, qui croira que ce génie impétueux et animé d'un ardent prosélytisme a pu s'astreindre à une simple compilation scientifique? En outre, dès la première fois que les papes prononcent solennellement l'exclusion de certains livres[5], nous trouvons un *Physiologus* noté dans ce décret comme ouvrage des hérétiques; et l'orthodoxie n'avait sans doute rien à voir dans un écrit de pure zoologie, quelque bizarre ou fabuleuse que son auteur l'eût faite. Rédigé par un hérétique ou un athée, il n'importe; ce

[1] E. Q. Visconti, *Esposizione... d' un antico musaico* (di Poggiomirteto), p. 8.

[2] Vitraux de Bourges, n° 44, 52, 53, 70-72 (p. 77-81, 96-102, 127-132). Cet accord des auteurs à citer le *Physiologus* dès le temps d'Origène n'a pas échappé à Tychsen. Cf. Phys. syr., p. x.

[3] Dans son *Geburt und Wiedergeburt*, l'historien d'Innocent III a pris la peine d'analyser un fragment de ces premières recherches tiré à part avec le titre: *Sur quelques points de Zoologie mystique*. Cet honneur tout à fait inattendu me fut un encouragement à rechercher dès lors les moyens de compléter des aperçus qu'il avait fallu jeter à la hâte en continuant un ouvrage où ils étaient de simples accessoires.

[4] Tatian. *Or. ad Græcos* (ed. W. Worth), n° 24, p. 57; et ap. Galland, cap. 15 (t. I, 650).

[5] Concil. Rom., A. 496. Cf. Zaccaria, *Stor. polem. delle proibiz. de' libri*, p. 33-56. — Sedulii Opp. ed. Arevalo, p. 424, 438. — Mansi, *SS. Concil. supplem.*, t. I, p. 374. — Bianchini, *Anastas. Vitt. roman. pontif.*, t. IV, lxvii.

traité ne pouvait éveiller la sollicitude de l'Église que par des manifestations d'athéisme ou d'hérésie. Comme d'ailleurs le décret dont il s'agit ne prononce guère que sur des ouvrages qui avaient passé pour édifiants, au point même d'être parfois regardés comme propres à une lecture publique dans les réunions des fidèles, il est évident que de la simple histoire naturelle n'y aurait pas obtenu la mention qu'on en fait.

Le *Physiologus* si mal noté par S. Gélase, et sans doute aussi celui de Tatien (car il semble bien que ce soit une seule et même chose), étaient donc très probablement un *bestiaire moralisé;* en sorte que les propriétés plus ou moins bizarres que l'on y attribuait aux êtres inférieurs n'y figuraient que pour amener des applications morales à la conduite de l'homme, en manière de ce que l'on a nommé depuis *les leçons de la nature*[1]. Que ce livre renfermât, avec ces leçons de la nature, des erreurs ou des passages susceptibles d'interprétations hétérodoxes, ce sont deux choses tout à fait compatibles, ainsi que je l'ai fait voir ailleurs; mais il y aura lieu de revenir plus tard sur ce point, car tout ceci n'est qu'une entrée en matière, et pour cette fois il semble bon de se borner à faire connaître le texte tel qu'il a pu être établi. Plus tard, et même dans un autre volume, afin qu'il soit plus aisé d'avoir en même temps sous les yeux l'ancien opuscule et son commentaire, on trouvera des considérations qui pourraient ici entraver notre marche. De rapides observations sur l'origine des récits qui ont fourni le fonds du *Physiologus* seront seules admises aujourd'hui; et ces bases établies, il sera temps de montrer non plus les précédents du *Bestiaire*, mais son influence sur les âges postérieurs. La seule fusion des différentes sources qui concouraient à la rédaction du texte exigeait déjà bien assez de notes pour réunir sous les yeux du lecteur les matériaux d'une bonne critique, il a fallu ajourner presque tout le reste.

Trois manuscrits seront les principaux guides. Il en existe d'autres peut-être aussi importants, quoique non pas à Paris, ce semble; mais pour en profiter, il eût fallu des voyages et des lenteurs dont le résultat eût bien pu ne pas payer la peine. De même, bien que j'aie appelé à mon secours quelque texte imprimé, je n'ai guère tenu compte des ressources que pouvait offrir entre autres Barthélemy de Glanvil. L'agglomération des variantes n'est pas un labeur à quoi semblent devoir sourire beaucoup les lecteurs français; tel qu'est ce travail, je me tiens pour assuré d'y dépasser la patience de plusieurs, et c'était une chance qu'il importait de ne pas aggraver.

Un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles[2], que les auteurs du catalogue regardent comme appartenant aux dernières années du dixième siècle, a fourni un texte générale-

[1] Dans l'antiquité classique même nous voyons Élien se proposer souvent un but assez semblable.

[2] Il est coté 10074, mais relié avec les nos 10066-10075 et autres. J'en dois la connaissance à M. Stengel, qui permet à peine que je prononce son nom, craignant sans doute qu'un mot de plus ne devienne un éloge de son obligeance et de la modestie avec laquelle il dissimule en quelque sorte ses sérieuses études sur le moyen âge.

ment bon, mais trop souvent tronqué. Deux autres, du cabinet de Bongars, actuellement à la bibliothèque de Berne, étaient fort bien indiqués par le catalogue de J. R. Sinner[1], et ils ont suppléé fréquemment aux lacunes du manuscrit de Bruxelles. Leur texte est le plus souvent fort maltraité et parfois presque inintelligible; mais ayant fait exécuter, à la fin de 1843, une copie signée par M. Alb. Jahn qui en garantissait la fidélité scrupuleuse, je m'y suis abandonné avec sécurité, comme appuyé sur une base solide[2]. Aussi préférerai-je la leçon de cette copie à celle que donnent les extraits publiés par Sinner, lorsqu'elles différeront l'une de l'autre.

Les manuscrits de Berne sont bien moins deux exemplaires d'un seul texte que comme deux traductions, plus ou moins libres, d'un même original. Dans certains articles ils paraissent copier un modèle commun[3], tandis que dans d'autres ils se ressemblent à peine[4]; et il est des sujets qui sont exposés fort longuement dans l'un, sans figurer en aucune façon dans l'autre[5]. Ainsi le plus complet a besoin de celui qu'on aurait pris volontiers au premier coup d'œil pour un abrégé. Mais lors même qu'ils semblent guidés par une seule pensée, on reconnaîtra qu'il n'était pas inutile de les faire marcher de front. Le plus étendu et le plus généralement conforme au manuscrit de Bruxelles est reporté par J. R. Sinner jusqu'au huitième siècle, ce qui est bien peut-être lui faire beaucoup d'honneur; mais je ne l'ai point vu, et je n'ai point caractère pour réformer les jugements des paléographes. Il est in-folio, et coté 233. Le second (in-4°, 318) est marqué comme appartenant au neuvième siècle; ainsi tous les trois seraient antérieurs aux manuscrits d'après lesquels on a publié les anciennes versions allemandes[6]. Voici les indications qui distingueront les manuscrits latins employés pour le collationnement; car un manuscrit latin du *British museum* (Harley., n° 4751, treizième siècle), qu'il faut cependant mentionner, n'a été mis à contribution que pour un certain nombre de miniatures qui seront imprimées çà et là dans notre texte[7]:

A. Manuscrit de Bruxelles, 10074.
B. — Berne, 233.
C. — Berne, 318.
D. Manuscrit de Paris: Bibliothèque du roi[8], *mss. lat.*, 2780 (premières années du treizième siècle).

[1] Catalog. codd. mss. bibliothecæ bernensis, p. 128-136.

[2] Outre la garantie du nom de M. Jahn et de son témoignage positif (*accuratissime descripsit*), il était facile de reconnaître aux notes nombreuses qui accompagnaient chaque page de la copie que l'attention y avait été poussée jusqu'à ces minuties qu'un paléographe seul sait apprécier.

[3] Tel est par exemple l'article du *Charadrius*.

[4] Le *nycticorax* est de ce nombre.

[5] Il suffit de citer d'une part l'article *cerobolim*, et de l'autre le *paradexion* ou le *lapis indicus*.

[6] Cf. H. Hoffmann, *Fundgruben*... t. I, 17.

[7] La manière fière et large de l'artiste nous a paru mériter cet honneur, quoique ses dessins semblassent assez souvent simple affaire de fantaisie individuelle.

[8] Les planches, comme le texte de ce travail, étant terminées bien avant la chute de Louis-Philippe, il eût fallu beaucoup de retouches pour l'unique avantage d'aboutir à un faux air de dates républicaines. Je m'en suis donc tenu (texte et planches) au *statu quo ante*. Ceci soit dit une fois pour toutes, et *Honny soit qui mal y pense*.

E. Manuscrit de Paris : Bibliothèque du roi, *supplément latin*, 292 *bis* (fin du treizième siècle).

J'ajoute sous la désignation F, le texte imprimé de Vincent de Beauvais (*speculum naturale*, Douai, 1624) auquel j'aurai recours çà et là, mais très sobrement : m'étant convaincu que son *Physiologus*, dont il ne cite d'ailleurs que des extraits, était déjà fort altéré par des compilateurs malencontreux.

Pour le texte français en prose :

P. servira quelquefois à marquer le manuscrit de l'Arsenal, qui sera bientôt signalé (p. 94, en note) avec plus de détail.

R. Manuscrit de la Bibliothèque du roi, *mss. franc.*, 7215 ^{3} (quatorzième siècle).

S. Manuscrit de la même collection, n° 7284 $^{3.3}$ (quinzième siècle).

Les dernières lettres de l'alphabet indiqueront les manuscrits de la Bibliothèque du roi, qui ont été consultés pour le Bestiaire français rimé ; comme il suit :

V. *Mss. franç.*, 7268 ^{3} A ^{3} (première moitié du treizième siècle).

X. *Fonds N.-D.*, 273 *bis* (A° MCCLXVII°).

Y. *Fonds Saint-Germain, franç.*, 1985 (A° MCCCXXXVIII°).

Z. *Mss. franç.*, 7534 ; fol. *cclij*, v°, etc. (premières années du quatorzième siècle). Ce dernier est le seul (entre les quatre exemplaires cités du Bestiaire rimé) où chaque article soit accompagné de miniatures ; et comme elles ont peu d'importance, la gravure n'en reproduira qu'un choix assez restreint. Les peintures de P. et celles d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi (S. F., 632 ^{25}) qui n'a point servi pour le collationnement, ont seules paru dignes d'être données presque en totalité. Treize planches, sans compter les gravures sur bois, c'est un contingent bien passable.

Toutes les autres désignations par lettres capitales seront de simples abréviations faciles à traduire, et dont le sens sera donné quand l'occasion d'en faire usage se présentera (T. ms. de Tolède, etc.).

La ponctuation et la coupe des mots ne seront pas transportées scrupuleusement dans l'imprimé [1] ; mais l'orthographe a été assez exactement suivie ; bien que, sans doute, l'habitude eût donné plus de fixité à un paléographe de profession. Ceux qui savent ce que c'est que la recension des manuscrits seront probablement les moins sévères ; et pourquoi se mettrait-on en peine des autres juges ? Comme du reste les gens du métier eux-mêmes ne sont point totalement d'accord entre eux aujourd'hui sur le degré d'asservissement auquel doit se ré-

[1] Nul ne regrettera sans doute de ne pas trouver exactement reproduites une foule de curiosités semblables à *inde utero nomio* (in Deuteronomio), *inquidanima liasunt* (...inquit, animalia sunt), *necor distui* (ne cordis tui), *quæ dicitur aspido. Testudo cæcus ergo. est magna habens. super corium*, etc. (...quæ dicitur aspido-testudo. Cetus ergo est magna, habens super corium) ; etc., etc. Voilà ce que je me suis permis de changer. Est-ce un grand délit?

duire un éditeur de vieux textes, le parti mitoyen a droit d'attendre de l'indulgence. A qui accorde que les Baluze et les Sirmond n'ont pas été des éditeurs absolument parfaits, on permettra de croire aussi que ce n'étaient pas non plus des apprentis dont toute la manière soit à changer de fond en comble. Que cela suffise. Il y aura certainement des hommes qui trouveront que je n'en ai point fait assez, et d'autres qui jugeront que j'en ai fait trop; je m'y attends et m'y résigne : de plus habiles n'ont pas eu le bonheur de contenter tout le monde.

Les *leçons* que je parais adopter, pour ne les avoir point rejetées dans les notes, forment une sorte de pastiche composé de phrases prises aux diverses sources où je puisais, mais déterminé bien plutôt par le désir de faciliter les indications de variantes que par le choix d'un texte préférablement à tout autre. Je dispose les pièces du procès comme je l'entends, mais le jugement demeure réservé à qui il appartiendra.

J'insère dans le texte latin l'indication des passages puisés dans l'Écriture sainte, et je souligne les paroles qui lui sont empruntées. Pour le français, je prends la liberté d'ajouter des accents, des trémas et des cédilles. Partout je ponctue comme le sens me paraissait l'exiger, et je substitue çà et là notre j (*i long*, ou *i consonne*) à l'i simple qui régnait seul. Tout cela, quelque peu que ce soit, ne laisse pas de former une sorte de glose, et il n'y en aura point d'autre[1]. Cependant pour les mots du vieux langage français qui sont tombés en désuétude, ou dont l'acception a changé avec le temps, quelques indications de mots semblables, encore en usage dans les langues voisines de la nôtre, pourront aider à reconnaître le vrai sens. Ces rapprochements ne veulent point dire ni que le français se soit formé de l'italien, de l'espagnol, de l'allemand actuel, etc., ni que ces langues soient sorties de la nôtre; ces divers idiomes ont puisé jadis à des sources communes, et chacun d'eux ne s'explique complétement que par le recours à son origine ou aux dérivés qui la représentent. Quantité d'expressions, expliquées ou non par les lexiques, s'interprètent beaucoup mieux par cette voie, si je ne me trompe, que par toutes les définitions et circonlocutions des lexicographes ou des étymologistes (du moins de ceux que nous avons en France jusqu'à ce jour). Dans ces indications, ce qui sera désigné comme latin sera souvent de la basse latinité; on le devine aisément d'avance.

Le Physiologus, en dépit de la flétrissure que lui avait imprimée le décret de S. Gélase, se maintint, ou se releva plus tard avec quelque honneur, et ne commença peut-être à déchoir dans nos contrées que vers la fin du douzième siècle, quand l'insertion de ce décret dans la compilation de Gratien[2] répandit avec un caractère officiel la connaissance de cette réproba-

[1] Il eût été plus sévère d'exclure absolument les signes orthographiques modernes, dont l'emploi est pour le moins arbitraire dans un texte ancien. Mais tous ceux que cette publication peut intéresser sont-ils familiarisés avec notre vieil idiome? Je crois que non; et c'est pourquoi j'ai adopté non seulement bien des signes modernes, mais aussi plusieurs moyens d'interprétation qui seraient inutiles pour des hommes habitués aux anciens monuments de notre langue.

[2] Dist. xv, c. *Sancta R. ecclesia.* C'est aussi avant cette époque que se rencontrent souvent dans les écrivains ecclésiastiques du moyen âge des emprunts faits aux livres apocryphes signalés par ce canon. A partir du treizième siècle ces

tion. C'est du reste précisément l'époque où nous voyons les données du Bestiaire perdre du terrain dans la sculpture des églises, et des remaniements de l'œuvre primitive chercher à la supplanter ou à modifier son enseignement. Jusque-là, frappé en vain par une sentence qui pouvait passer pour non promulguée, déjà même purgé peut-être de quelques-unes des doctrines dangereuses qui s'y étaient glissées dès l'origine[1], il obtint assez de crédit pour rencontrer des interprètes qui le firent passer de bonne heure dans les langues vulgaires. L'Allemagne devait nous précéder dans cette œuvre de popularisation, parceque ses diverses tribus, auxquelles leur idiome rendait le latin moins accessible, éprouvaient le besoin de parvenir aux connaissances répandues par le christianisme, sans avoir à passer par l'étude des langues. Aussi voyons-nous les dialectes germaniques se plier promptement à toutes sortes de formes sous l'influence de l'Église[2], lorsque les nations du midi n'étaient guère occupées encore qu'à percer et à rompre l'écorce latine pour s'en approprier les débris transformés. Nous trouvons des traductions allemandes du *Physiologus* dès le onzième siècle; et ces versions, en quelque sorte prématurées, doivent d'autant moins nous surprendre que c'est là précisément l'époque où la sculpture paraît s'être inspirée davantage du *Bestiaire*. Chez nous, la plus ancienne version du *Physiologus* qui soit connue est en vers, et a pour auteur Philippe de Thaun, trouvère normand des premières années du douzième siècle. Quelque cent ans plus tard, un autre trouvère normand, Guillaume, rimait de nouveau le *Bestiaire;* et presque au même moment un clerc picard[3] le délayait en prose du Beauvoisis. Ces diverses élaborations ne sont pas seulement curieuses comme monuments du vieux langage, et cela seul leur donnerait bien le droit d'appeler l'attention tout aussi justement que mainte autre pauvreté plus ou moins ancienne; elles importent en outre à la connaissance du texte original, comme moyen de vérification. Toutes s'accordent sensiblement sur le fonds, et chacune d'elles a quelques parties qui lui sont propres; comme si jamais deux de ces auteurs n'eussent eu sous les yeux un même modèle. Quelque chose de pareil se voit dans les variétés que présentent les exemplaires latins comparés entre eux. Pour dégager ce qu'il y a de primitif en constatant ce qu'il y a d'universel, afin d'arriver plus tard à la publication du véritable texte grec, on ne saurait trop multiplier ces parallèles. Il convenait cependant d'être sobre dans cette première tentative, d'autant qu'une publication anglaise[4] fort récente nous dispense de songer à Philippe de Thaun. Réduits à Guillaume le Normand et Pierre le Picard

légendes équivoques sortent généralement de la littérature ecclésiastique sérieuse pour passer dans la littérature populaire, où elles sont accueillies avec faveur sur leur réputation précédente de monuments authentiques.

[1] Écartons ici le rapport qu'on pourrait chercher entre l'hétérodoxie du PHYSIOLOGUS et les doctrines suspectes de certains constructeurs d'églises; question très peu éclaircie, mais qui demande une place à part. Car il est impatientant de voir semblables hypothèses décidées en un trait de plume, ou en des pages qui ne valent pas davantage. Du reste, que l'on affirme tout ce que l'on voudra, pourvu qu'on le prouve.

[2] Cf. Rud. v. Raumer, *D. Einwirkung d. Christenthums auf d. althochdeutsche Sprache.*

[3] Il se donne le nom de *Pierre* dans les trois exemplaires que nous connaissons, et qui diffèrent l'un de l'autre en plusieurs points (mss. P, R et S).

[4] Th. Wright, *Popular treatises on science, written during the midle age* (Lond. 1841), p. 74, svv.

(comme je le suppose), nous ne primerons ni par la littérature ni par l'antiquité; mais le Bestiaire en prose nous donnera lieu de remarquer une édition latine du ***Physiologus*** revu, corrigé et augmenté, qui appartient au douzième siècle et à la France.

Le travail de Pierre le Picard (on peut bien lui hasarder décidément ce nom), ayant plus d'étendue que les autres, servira comme de souche. C'était la rédaction à peu près la plus moderne[1] qui fût d'abord à ma disposition quand je débutais dans ces recherches en 1842, c'était par conséquent la moins bonne; mais comme plus ample et très complète en miniatures, elle offrait pour la disposition des articles en série continue un cadre quelconque auquel je me suis arrêté, n'empruntant que certaines variantes aux exemplaires du quatorzième siècle et du quinzième (Mss. R et S) que possède la Bibliothèque du roi, mais que je n'ai connus d'ailleurs qu'après avoir fait mon plan.

Pour rapprocher de chaque article ceux des Bestiaires antérieurs, il a fallu bouleverser l'ordre que ceux-ci avaient reçu dans les manuscrits; mais tous différaient entre eux sous ce rapport au moins par quelque endroit, et nul système ne pouvant être sans inconvénient, celui-là n'avait pas l'air d'être le pire. Aussi bien il y sera remédié jusqu'à un certain point, soit par les indications qui vont suivre, soit en conservant aux articles déplacés le numéro d'ordre qu'ils avaient (ou devaient avoir) auparavant.

Les lettres placées entre parenthèses près des titres, dans la publication du texte, renvoient aux miniatures reproduites par les planches gravées.

Commençons les tables des matières par la seule qui se trouvât toute faite dans le manuscrit; c'est celle de B. Elle y vient immédiatement après le titre général du livre, et les chiffres y sont généralement assez exacts, tandis qu'ils cessent de l'être en tête des articles :

I. De natura leonis tres dicit.
II. De autalops.
III. De cerobolim lapides igniferi (*sic*).
IIII (*sic*). De serra in mare.
V. De caladrius.
VI. De pellicano.
VII. De nesticorace (*sic*).
VIII. De aquila.
VIIII (*sic*). De fenex (*sic*).
X. De uppupa.
XI. De formice (*sic*) natura.
XII. De serenis et uno centauris (*sic*).
XIII. De herenacis (*sic*).
XIIII. De bibes (*sic*).
XV. De vulpe.
XVI. De monocerus (*ou* monoceras).
XVII. De castur (*sic*).
XVIII. De hiennaque (*sic*) bellua.
XVIIII. De hildris.
XX. De corcon.
XXI. De onagro.
XXII. De folica.
XXIII. De pantera.
XXIIII. De aspido-calone (*sic*).
XXV. De perdice.
XXVI. De mustella [et aspide].
XXVII. De asida structio (*sic*).
XXVIII. De turture.
XXVIII[I]. De cervo.
XXVIIII (*XXX*). De salamandra.
XX[XI]. De simia. *Article presque entièrement effacé par la vétusté.*
XX[XI]I. De carnium esu vel piscium. *Ce dernier article est devenu à peu près illisible.*

La table de A serait à peu près ceci, mais le manuscrit ne la donne pas :

[1] Supposons, ce qui n'est pas absolument certain, — mais je n'ai point à écrire un article d'histoire littéraire sur cet ouvrage et son auteur, — que le véritable texte de Pierre le Picard soit celui de l'Arsenal (*Belles-Lettres franç.*, n° 283, in-fol., fol. cciii-ccxxxvij; treizième siècle). Dans cette hypothèse les mss. R et S ne seraient qu'une réduction de l'ouvrage primitif; et il est plus facile de l'affirmer que de le bien établir. Qu'on prenne donc cela comme un *postulatum* qui ne prétend rien établir de définitif, mais dont le but est de résoudre un embarras pratique, afin de se porter en avant sans encombre; et avec toutes réserves pour ceux qui voudront débattre le cas litigieux.

I. Leo.
II. Autalops.
III. Lapides igniferi.
IV. Serra.
V. Caladrius.
VI. Pellicanus.
VII. Nycticorax.
VIII. Aquila.
IX. Phœnix.
X. Formica.
XI. Sirenæ et onocentauri.
XII. Vulpes.
Dans cet endroit, le ms. a été interpolé, ou réparé, au treizième siècle.
XIII. Unicornis.
XIV. Castor.
XV. Hyæna.
XVI. Dorcas.
XVII. Onager. Cf. XXVI.
XVIII. Ydris.
XIX. Simia.
XX. Perdix.
XXI. Isida.
XXII. Salamandra.
XXIII. Turtur.
XXIV. Columbæ.
XXV. Epopus.
XXVI. Onager. Cf. XVII.
XXVII. Vipera.
XXVIII. Serpens.
XXIX. Herinatii.
Ici un fragment sur l'Ibis n'a pas été remarqué par le copiste qui le transcrivait.
XXX. Arbor Perindex.
XXXI. Eliphans.
XXXII. Agaten.
XXXIII. Adamas.
XXXIV. Lapis sindicus.
XXXV. Herodius.
XXXVI. Panthera.
Ce serait au total XXXVII, en comptant l'ibis; mais dans le fait XXXVI, si l'on tient compte du double emploi pour l'onagre (n[os] 17 et 26).

Table générale pour C. Déjà l'on remarquera une grande dissemblance entre les diverses séries, mais on en verra bien d'autres :

I. Leo.
II. Animalia æsaure (*sic*).
III. Calatrius.
IV. Pelicanus.
V. Nocticorax.
VI. Aquila,
VII. Yppopus (*sic*).
VIII. Vipera [et serpens).
IX. Formica.
X. Formiaca (*sic*).
XI. Serenæ et honocentaurus.
XII. Yricius (*sic*).
XIII. Vulpes.
XIV. Panther (*ou* Pantherus).
XV. Aspidohelune (*sic*).
XVI. Unicornis.
XVII. Cervus.
XVIII. Salamandra.
XIX. Arbor Peredexion.
XX. Autalops (*mais le copiste ne s'en est pas aperçu, à ce qu'il semble*).
XXI. Serra.
XXII. Elifantus et mandragora.
XXIII. Lapis acatus.
XXIV. Lapis indicus.
Etc. Ce qui suit ne se trouve dans aucun autre bestiaire vraiment ancien que je connaisse. C'est *Galli cantus* et *Caballus*, compilation sans valeur.

D, également sans table, et souvent sans titres, donnerait le résultat suivant, dont la valeur est bien mince :

I. Leo.
II. Autula.
III. Onocentaurus.
IV. Vulpis.
V. Rinoceron.
VI. Monocheros.
VII. Castor.
VIII. Ydrus.
IX. Crocodrillus (*sic*).
X. Hyæna (*sous le titre* : De pastore et ejus tugurio).
XI. Onager.
XII. Simia.
XIII. Caper (Dorcas). Cf. XXVII.
XIV. Panthera.
XV. Draco.
XVI. Mustela.
XVII. Cervus.
XVIII. Elephans (*sic*).
XIX. Herodius.
XX. Locusta.
XXI. Scorpion (*sic*).
XXII. Culex.
XXIII. Camelus.
XXIV. Upupa.
XXV. Vipera.
XXVI. Lacerta.
XXVII. Capra (Dorcon). Cf. XIII.
XXVIII. Sirenæ.
XXIX. Formica.
XXX. Aquila.
XXXI. Nicticorax.
XXXII. Fulica.
XXXIII. Perdix.
XXXIV. Asida.
XXXV. Phœnix.
XXXVI. Pulli hirundinis.
XXXVII. Milvus.
XXXVIII. Pulli corvorum.
XXXIX. Aranea.
XL. Septem virtutes (*ou* simplicitates) columbæ.
Là se termine le bestiaire dans ce ms. Bien qu'il ait pour titre : *Liber Joannis Chrisostomi qui Physiologus appellatur*, XL *capitulorum*, cet accord du titre et du nombre réel des chapitres n'est point concluant pour l'intégrité du livre. Outre qu'un feuillet (pour le moins) a été perdu, l'article de la colombe n'est ni du même copiste, ni de la même époque, ni du même genre de symbolisme.

Le manuscrit E suit une marche toute systématique : il place en tête les *bestiæ*, désignation

[1] Cette attribution du Bestiaire à S. Jean Chrysostome est répétée par un ms. français plus moderne, comme l'a fait observer M. Paulin Paris (*Mss. françois...*, t. VI, 395) dans une notice rapide où il ne prétendait sûrement pas trancher en quelques mots la question épineuse de l'origine du bestiaire. Aussi lui demandons-nous la permission de ne pas accepter comme définitif tout ce qu'il en dit à cet endroit de son catalogue.

qui comprend à peu près les quadrupèdes; puis viennent les oiseaux, et enfin les reptiles ou *vermes* (y compris les insectes dans le vieux sens le plus étendu); le tout sans s'interdire plusieurs dérogations au plan général. Ce qu'a de bon ce manuscrit, c'est, avec une certaine vérité dans les miniatures, qui annonce un peintre sérieux, quelques vestiges épars d'un bon texte. On en pourrait tirer des leçons fort plausibles, mais presque sans suite, et d'une autorité douteuse à cause de l'époque trop récente à laquelle il appartient; et comme tout y semble complétement refondu soit pour l'ordre soit pour la rédaction, je n'en ai fait usage que de loin en loin. Outre qu'il n'est venu entre mes mains que quand mon texte était à peu près établi, il est visible que des éditeurs du dix-septième siècle en ont déjà fait quelque usage. D'ailleurs le texte latin ne m'est, après tout, qu'un acheminement et une sorte d'échafaudage provisoire pour arriver à l'original grec dont j'espère donner à la fin une reproduction passablement satisfaisante.

C'est aussi pour ce dernier motif qu'il ne sera pas question du *Physiologus* attribué à S. Épiphane, jusqu'à ce que le moment soit venu de l'apprécier exactement et en détail.

Le relevé des titres du Bestiaire rimé de Guillaume le Normand (Mss. V, X, Y, Z) n'aurait pas différé beaucoup, toutes variantes balancées, de celui qu'on va lire; mais les anciens copistes ne paraissent pas s'en être mis en peine. Pour nous il a de l'importance, étant singulièrement conforme à la table du manuscrit B :

I. Léon.
II. Aptalops.
III. Dous pières qui ardent.
IV. Serre.
V. Kaladrius.
VI. Pellican.
VII. Nicticorace.
VIII. Egle.
IX. Fénis.
X. Hupe.
XI. Formi.
XII. Sereine.
XIII. Heriçon.
XIV. Ybex.
XV. Renart.
XVI. Unicorne.
XVII. Bièvre.
XVIII. Yeine.
XIX. Ydrus.
XX. Chèvre.
XXI. Asne salvage.
XXII. Synge.
XXIII. Fulica. *Mais Guillaume ne la nomme pas.*
XXIV. Pantère.
XXV. Cétus.
XXVI. Perdriz.
XXVII. Belète et aspiz.
XXVIII. Ostrice.
XXIX. Turtre.
XXX. Cerf.
XXXI. Salomondre.
XXXII. Colons.
XXXIII. Paredexion.
XXXIV. Olifant.
XXXV. Diamanz.

Ce même ordre a été observé dans R, sauf une exception qui ne mérite pas d'être mentionnée ici. Mais S s'en écarte un peu plus; voici la série des titres qu'on y suit :

I. Lyon.
II. Autula.
III. Deux pierres précieuses (*sic*).
IV. Serre.
V. Caladrius.
VI. Pellican.
VII. Aigle.
VIII. Fenix.
IX. Huppe.
X. Formy.
XI. Serainne.
XII. Heriçon.
XIII. Yvex.
XIV. Unicorne.
XV. Castoire.
XVI. Yenne.
XVII. Goupix.
XVIII. Ydre.
XIX. Chèvre.
XX. Asne sauvage.
XXI. Singe.
XXII. Fulica.
XXIII. Panthère.
XXIV. Lacovie.
XXV. Perdris.
XXVI. Moustoile et aspis.
XXVII. Assida.
XXVIII. Tourterelle.
XXIX. Cerf.
XXX. Salemandre.
XXXI. Coulons.
XXXII. Dragon annemi des coulons.
XXXIII. Oliphant.

Le hibou ne s'y trouve pas, peut-être par erreur du copiste.

Voici donc deux manuscrits postérieurs à celui de l'Arsenal, et qui en suivent assez exactement le texte, mais en retranchant tout ce qui ne correspondait pas aux anciens articles du Bestiaire. Faudrait-il conclure que l'œuvre primitive du prosateur picard était déjà interpolée considérablement dans le manuscrit du treizième siècle que nous avons transcrit; ou bien les éditions (car ce ne sont pas de simples copies) R et S annoncent-elles un remaniement postérieur à la rédaction première, fait avec l'intention d'écarter tout ce qui ne se rattachait pas aux textes latins primitifs ? Je suppose que cette dernière hypothèse est la vraie.

On voit que la comparaison des diverses séries de matières peut conduire à des conclusions qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de ce livre si étudié jadis et si oublié depuis longtemps. C'est pourquoi il n'est pas inutile d'en compléter la liste par l'indication de la marche qu'adoptait précédemment Philippe de Thaun dans son *Bestiaire* anglo-normand.

I. Léun.
II. Monoscéros.
III. Pantère.
IV. Porcon (*Dorcon?*).
V. Idrus.
VI. Cerf.
VII. Aptalon (*sic*).
VIII. Furmie.
IX. Honocentaurus.
X. Castor.
XI. Hyena.
XII. Mustelète.
XIII. Asida.
XIV. Grylio (*Salamandre*).
XV. Serena.
XVI. Éléfant.
XVII. Aspis.
XVIII. Serra.
XIX. Hérizun.
XX. Gulpis.
XXI. Onager.
XXII. Singe.
XXIII. Cétus.
XXIV. Perdix.
XXV. Egle.
XXVI. Caladrius.
XXVII. Fénix.
XXVIII. Pellicanus.
XXIX. Colum.
XXX. Turtre.
XXXI. Huppe.
XXXII. Ibex.
XXXIII. Fullica.
XXXIV. Fresaie.
XXXV. Turrobolen.
XXXVI. Adamas, etc.

A partir des deux derniers articles, ce n'est plus précisément le *bestiaire*, mais le *lapidaire*, comme les onze articles précédents étaient (ou à peu près) le *volucraire;* car le trouvère normand avait l'esprit méthodique. Tant de gens se croient volontiers dévolue la tâche de réformateurs! La maladie en est vieille, comme on voit.

Que si dès maintenant, avant de passer outre, on désirait se former une opinion sur les qualités distinctives des copistes qui ont fourni les matériaux de ces recherches, je dirai que, pour le texte français en prose, le manuscrit de l'Arsenal (Ms. P) semble préférable à celui de la Bibliothèque du Roi (Ms. R). Il est non seulement plus ancien, mais plus complet et comme tout d'une venue; tandis que le second paraît (sauf meilleur avis) avoir été transcrit à la hâte, avec des réductions faites à dessein, et des lacunes où la précipitation se trahit plus d'une fois; néanmoins des juges plus exercés ou moins prévenus décideront peut-être que P, malgré son antériorité, ne donne point la rédaction primitive; et que plusieurs inutilités y accusent l'intercalation. Quoi qu'il en soit, son étendue, bien que souvent un peu pauvre, lui était un titre de préférence, et l'a fait passer ici en première ligne. Je n'aurai donc recours à R que pour faciliter l'intelligence du vieux français (on pourrait tout aussi bien dire *du picard*) déjà modifié soit par l'époque, soit par le lieu où s'exécutait cette copie plus récente; ou pour corriger des erreurs et des omissions échappées à la plume de son prédécesseur. S est de la famille de R, mais plus soigneusement travaillé. Cependant tout y est beaucoup trop rajeuni pour pouvoir servir à des restitutions nombreuses.

Pour ce qui est du texte latin, les deux manuscrits de Berne (B et C) annoncent l'un et l'autre un copiste patient et attentif, mais de courte intelligence; une espèce *d'homme de peine* dévoué à sa tâche avec une obéissance véritablement aveugle. Au contraire la main à laquelle nous devons le manuscrit de Bruxelles (Ms. A) était dirigée par beaucoup plus de science, mais aussi par beaucoup moins de conscience. Son œuvre montre à la fois de l'entente et de l'étourderie ; tant on y supprime facilement des lignes entières, pour peu qu'il se rencontre une occasion (si ce n'est un prétexte) d'abréger.

D offre un travail réformé avec cette diffusion oiseuse dont le moyen âge possédait bien souvent le triste secret, et qui a surtout sa source dans le défaut de tact uni à l'érudition mal digérée. C'est un bestiaire plus long et plus maigre que l'ancien *physiologus;* une coquetterie de mauvais goût étouffe le sujet primitif sous des additions de pauvretés zoologiques puisées à la source classique de Solin, et l'assaisonne de malencontreuses étymologies empruntées aux compilateurs de S. Isidore.

E, comme on l'a vu (pages 95, sv.), remanie aussi, quoique d'une façon un peu moins maussade; et doit d'ailleurs avoir été mis à contribution pour l'impression du Bestiaire mélangé qui a grossi assez illégitimement les œuvres d'Hugues de Saint-Victor.

Quant au Bestiaire rimé de Guillaume, le texte y sera formé d'une combinaison arbitraire, si l'on veut, des manuscrits V et Y surtout. Les écrivains de ces deux copies ne ressemblent pas mal aux copistes des Bestiaires latins de Berne. On ne les calomnierait pas en affirmant que bien des fois ils ont transcrit sans comprendre. Mais cela même n'est-ce pas un titre à la confiance? En fait de transcription rien n'est plus à redouter qu'un copiste avantageux ; et s'il y avait à opter entre la présomption et la simple ignorance, c'est bien le premier de ces défauts qu'il importe surtout d'écarter avec soin : l'autre n'est qu'un moindre mal. L'esprit borné tronque et défigure de bonne foi ; mais quand l'incapacité s'avise d'être vaine il n'y a plus de limites et presque pas de remède à ses ravages; car il n'est sottise vraiment complète que la sottise savante. C'est alors qu'entièrement dépisté vous vous épuisez en conjectures infructueuses pour tâcher de comprendre ce que pouvait être la vraie route.

Il ne faudrait pas conclure de ceci que Z et X doivent être rangés parmi les productions de la pire sottise, ni même que les autres manuscrits encourent habituellement la qualification de simple ineptie. Cela veut dire, sans plus, que V et Y, malgré plusieurs preuves d'incapacité, présentent les éléments d'un assez bon texte. Leurs erreurs même sont de gens qui ne songent point à rectifier, mais qui se trompent sans chercher à pallier leur maladresse. Cependant Y est bien moins un exemplaire avec variantes qu'une sorte d'édition nouvelle où le langage est sensiblement modifié. Aussi me suis-je tenu à V le plus qu'il a été possible. X principalement est suspect d'une remise à neuf systématique : son auteur, plus réfléchi peut-être que les autres, n'est pourtant pas exempt d'étourderie ; les retranchements affectés

y sont nombreux, et ses rectifications ne sont pas toujours préférables à ce qu'il prétend corriger. Z ne m'a communément servi que pour résoudre certaines difficultés où le secours des trois premiers ne suffisait point. L'idiome y est trop rajeuni, et tourne sensiblement au picard, qui n'était point le dialecte du trouvère. Toutefois, et sauf cette observation, on y reconnaît une bonne édition, mais transcrite par un copiste assez médiocre et quelque peu prétentieux.

Afin que le lecteur puisse juger par lui-même de ces diversités et du degré d'estime qu'elles méritent, les variantes seront indiquées avec quelque profusion dans les premiers articles; après quoi les nôtes, prenant peu à peu un cours moins confus, se réduiront de plus en plus au nécessaire ou à la stricte utilité.

En somme ce sera un espace de six à sept siècles qu'embrassent ces divers manuscrits, ce qui déjà peut montrer combien le Bestiaire avait été pris au sérieux par le moyen âge.

Au moment de remettre les pièces entre les mains du public, l'avocat de ces vieux auteurs, comme c'est l'usage, serait bien aise de prévenir les jugements trop sévères en déclarant qu'il se reconnaît tout le premier un peu téméraire dans son entreprise. N'étant ni Normand ni Picard, il n'a sur les dialectes provinciaux que de légères réminiscences comme celles qui peuvent naître de quelques moments de séjour dans les campagnes consacré à tout autre chose qu'à des observations philologiques. En ce point donc particulièrement un homme plus expérimenté eût fait mieux; cela est clair. Ce qui pourra servir d'excuse à mon intrusion, c'est que dans plusieurs de nos provinces les antiquaires négligent un peu trop l'idiome local et les études dont il contient le germe. L'incurie des tuteurs naturels provoque et absout l'intervention officieuse du voisin que nul titre ne recommandait.

Mais, à vrai dire, je n'ai abordé que par une sorte de nécessité, et uniquement autant que je le croyais indispensable, l'examen des anciennes formes de notre langue; le principal et véritable objet de cette publication est la recherche et la vérification du *Bestiaire* latin, afin de préparer la restitution du texte grec primitif. En attendant ce dernier complément, et dans l'état quelconque où ce travail se trouve conduit dès à présent, il semble que ses conséquences (sur quoi nous reviendrons plus tard) suffiront pour couvrir ses défauts.

Les observations relatives à l'histoire des êtres réels ou supposés que nos Bestiaires mettent en scène seront le plus souvent très courtes pour ne pas augmenter démesurément un opuscule déjà trop exposé par sa nature à être souvent fastidieux. Loin de croire que tout soit épuisé par ces rapides appendices, nous nous réservons au contraire le droit de reprendre avec plus d'étendue un bon nombre de ces sujets quand ils se représenteront isolés dans les monuments de l'art chrétien. Toutefois nous serions fort aise que, prévenant ces tâtonnements partiels, quelque savant naturaliste prît la peine de porter la lumière dans ce chaos de l'histoire naturelle apocryphe : sujet d'études assez rebutantes, mais dont les résultats ne se-

raient pas à dédaigner si on les traitait à fond avec une connaissance un peu large des sciences naturelles et de la philologie. Ceci ne veut point dire que j'ignore ou que je méconnaisse les travaux de M. Berger de Xivrey sur les *Traditions tératologiques;* mais le sujet qu'il s'était proposé n'est qu'une partie de ce que je voudrais voir fait en entier.

Janvier 1846.

CHARLES CAHIER.

P. S. (Août 1850.) Tandis que ces recherches attendaient paisiblement l'instant de voir le jour dans les *Mélanges d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature* dont les matériaux se rassemblaient avec une lenteur inévitable, Madame Félicie d'Ayzac publia sur les *Bestiaires* dans la *Revue de l'Architecture* (t. VII, p. 66-79, 97-107, etc.), un travail où je puis bien dire que l'on reconnaît des études plus sérieuses que le symbolisme de l'art chrétien n'a coutume d'en obtenir aujourd'hui. Mais, comme on ne s'y propose ni absolument le même but que nous ni surtout la même marche, la première venue de ces publications ne ferme point la route à l'autre. C'est principalement dans une autre partie, jusqu'à présent ajournée, que nous aurons occasion de faire voir en quoi ces deux ouvrages diffèrent essentiellement. Dès à présent leur diversité se fera suffisamment sentir, car nous n'avons point prétendu rédiger un Bestiaire, mais chercher celui de l'antiquité chrétienne.

Le complément de l'opuscule que nous livrons aujourd'hui à l'impression eût exigé des voyages que les malheurs de l'Italie m'ont fait ajourner. Les Bibliothèques de cette contrée renferment, si je ne m'abuse, le texte grec que je pourchassais à travers les premières recherches que voici. Ce que j'ai pu trouver en ce genre dans nos collections de Paris, depuis la fin de cette première partie, où je m'étais renfermé à dessein dans les traductions latines et françaises, manque d'un certain caractère d'antiquité et de probité, pour ainsi dire [1]. Quant à la publication faite au seizième siècle par G. Ponce de Léon, sous le nom de S. Épiphane, il n'était pas possible de la prendre au sérieux. Je n'ai pas cru devoir en faire autre chose que la parcourir, jusqu'à l'établissement définitif du texte que je poursuis.

[1] Sept mss. grecs que j'ai pu transcrire depuis la rédaction de ce premier travail jusqu'à présent se partagent sensiblement en deux familles bien distinctes; mais celle qui m'importerait le plus est à peu près celle que je réussis le moins à compléter. J'ai déjà lieu de croire que je serais plus heureux hors de France.



ÉTOFFES HISTORIÉES,

BYSANTINES ET AUTRES.

(PLANCHES IX-XVIII ET XXXII-XXXIV.)

Pour donner une idée bien exacte de ce que sont les tissus précieux représentés par nos planches IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII et XXXII-XXXIV, il serait bon d'avoir eu sous les yeux les originaux qui ont servi de modèles. Or, celui de nous qui les a dessinés dans divers trésors des églises d'Allemagne travaille encore actuellement à compléter cette collection parmi les débris qu'ont pu sauver les sanctuaires de Castille, d'Aragon, d'Andalousie et autres royaumes de la péninsule espagnole. La Germanie nous avait offert des produits incontestables de la fabrication bysantine; l'Espagne devait garder des restes de l'industrie arabe; c'étaient deux éléments qu'il importait de réunir pour faire pénétrer une lumière un peu vive dans un sujet où le moyen âge semblait ne nous avoir transmis que les expressions singulièrement obscures d'une admiration malaisée à traduire en estimations passablement précises. Nous trouvons bien en maint endroit la preuve de l'estime accordée jadis aux étoffes fabriquées ou vendues par les Grecs et les Arabes établis autour de la Méditerranée; dérivation assez évidente de l'industrie phénicienne, lydienne, persane, indienne [1] même si l'on

[1] Je n'ai à parler que des temps chrétiens, et même des siècles postérieurs à l'établissement des barbares. Tout commentaire sur Pline ou autre témoin du luxe de l'antiquité est donc en dehors de ces recherches, qui elles-mêmes, d'ailleurs, ne prétendent nullement épuiser la question.

Plusieurs noms attestent assez clairement l'origine asiatique de diverses étoffes plus ou moins riches. Le *damas*, comme la *lévantine*, est bien peu de chose au prix des brocarts d'or et d'argent dont la fabrication est si ancienne dans la région du Liban; mais c'est une indication géographique assez claire, où il ne faut point tendre bien fort les engins étymologiques comme on trouvera peut-être que je le fais ailleurs. Le *sendal* (*cende*, etc.), qui pourrait bien être le taffetas, n'aurait-il pas été primitivement livré au commerce des caravanes ou des flottes par les peuples de l'Inde supérieure (*Sindh*)? L'*auriphrygium*, dont nous avons fait le mot *orfroi*, rappelle, de même que les *vestes attalicæ*, ces splendides draps d'or dont le secret semble avoir appartenu longtemps à l'Asie-Mineure. Serait-ce trop alambiquer que de voir dans le nom du satin une trace des métiers de Saïd (Sidon, *seta*) et de la Phénicie, non moins célèbre pour ses riches étoffes que pour sa teinture? Les Arabes, si grands amateurs de vêtements de soie, que l'Alcoran promet le bonheur d'en porter à ceux qui trouveront place dans son paradis, furent longtemps les principaux fournisseurs du luxe européen. Aussi les inventaires des églises et des cours mentionnent-ils fréquemment les *draps d'Alexandrie* (*vela Alexandriæ*, ou *panni alexandrini*) et les *serica africana*. On a prétendu, d'après quelques textes qui ne sont pas sans appel, que le roi Roger avait introduit en Sicile la fabrication des tissus de soie; et pendant que les uns y voyaient une concurrence établie contre les manufactures bysantines ou asiatiques, tel autre a voulu *a priori* que la broderie ou le tissage qui occupaient nombre de femmes fussent surtout un beau semblant, pour faire passer un harem du prince chrétien (O philosophie de l'histoire!). Si l'Espagne peut s'attribuer la propriété du *pannus de spanisco*, il resterait à prouver que ce ne fût pas une tapisserie de laine. Le fait est que, dans un dialogue entre le lin et la brebis (Ap. Ed. Du Méril,

veut, etc.; mais de là aux véritables appréciations d'un art qui a souffert tant de vicissitudes il y a loin. Si j'en juge par moi-même, qui n'entends pas bien distinctement la vingtième partie des noms inscrits à chaque pas sous mes yeux par les magasins de tissus plus ou moins à la mode, on serait très excusable de ne point savoir traduire cent expressions relatives à ce genre d'articles (comme on dit) qui reparaissent mainte et mainte fois chez les écrivains du moyen âge. Du reste, celui qu'arrêteraient ces difficultés des vieux textes, fût-il bien disposé à en être fort confus, aurait un beau refuge à son amour-propre dans l'hésitation où pareil langage jette des hommes comme Du Cange. C'est que tous les textes du monde n'expliquent pas clairement certaines choses où la plume la plus habile a besoin d'être secourue par le crayon et le pinceau. Mais, si je ne me trompe, on pourra désormais, grâce aux planches que voici, soit comprendre, soit percer d'un coup d'œil plus net certaines phrases des vieux chroniqueurs que de savants antiquaires, réduits aux seuls textes, avaient désespéré d'entendre, ou avaient interprétées un peu vaguement.

Quant à moi, qui aurais beaucoup à apprendre même sur les tissus du dix-neuvième siècle, et qui n'ai point vu ceux du temps passé dont il faudrait rendre compte ici, je me rappellerai que j'ai toute sorte de motifs pour être modeste en cette matière; aussi me réduirai-je à placer ici une pierre d'attente pour que d'une part l'ordre des planches ne soit point en désaccord avec celui des matières, et que de l'autre mon collaborateur puisse à son retour décrire en artiste et *de visu* l'aspect, la matière, l'espèce de travail, l'état de conservation et les souvenirs locaux qui compléteront passablement ce que l'on peut savoir de ces fragiles monuments parvenus jusqu'à nous à travers sept ou huit siècles. Toute ma tâche sera donc de chercher dans les exemples que réunit ce volume quelques glanures pour l'histoire générale des étoffes de luxe au moyen âge. Porter mes vues plus loin c'eût été méconnaître l'insuffisance de mes études sur cette matière, et devancer un travail grave dont on me dit que la publication se prépare.

De quelle contrée précisément revenaient les moines qui sous Justinien apportèrent à Constantinople la *graine* de vers à soie, et jusqu'à quel point les Grecs du sixième siècle avaient-ils besoin d'apprendre ce qu'était la soie? Ce n'est pas mon affaire de l'examiner aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que de bonne heure nous voyons Bysance citée comme un grand entrepôt (si ce n'est un grand centre de fabrication) des riches étoffes de soie. On disait

Poésies latines antérieures au douzième siècle, p. 396), l'animal réclame comme siens les tapis espagnols :

« Nil adeo sacri testatur gaudia festi
Quam sacra festivis clara domus titulis:
Tunc pretiosa suis surgunt aulæa figuris,
Ac in se raptis ora tenent animis;
Tunc operosa suis *hispana tapetia* villis
Hinc rubeas, virides inde ferunt species.
Tunc statio sacri, tunc ipsa sedilia cleri
Demulcent oculos munere tecta meo. »

Mais abandonnons ces détails aux savants qui, en ayant fait une étude spéciale, pourront peser le pour et le contre des diverses questions. Ce qui est certain, c'est qu'Alexandrie livrait au commerce des étoffes de lin et de soie aussi bien que des tapis. Les Musulmans d'Espagne pourraient bien aussi avoir réuni ces diverses fabrications.

jadis *articles de Bysance* (Byzantea[1], *serica constantinopolitana*) comme nous disons *articles de Lyon*; et les Bysantins paraissent avoir été assez jaloux de cette industrie, puisque Luitprand, dans le récit de son ambassade [2], nous montre les officiers de Nicéphore faisant estampiller certaines pièces d'étoffe qu'il avaient achetées, et confisquant les plus belles comme marchandises prohibées à l'exportation. Ces dernières étaient-elles du genre de celle qu'on appelait *impériale* (*Basilicia, de basilicio,* ῥηγικὸν, *pannus imperialis*, etc.) ? De plus habiles que moi n'en sauraient rien dire qui fût bien certain. Il semble qu'il y ait eu des manufactures impériales quoique leur régime et leurs produits aient sûrement varié depuis Justinien, qui visait au monopole[3], jusqu'au temps où les Latins apprirent à se passer des Grecs[4]. Mais, que ç'ait été ou non l'occasion de nommer le *basilicium,* je ne sais si jusqu'à présent on avait jamais signalé et surtout publié une signature de fabrique impériale, comme me paraît l'être évidemment l'inscription calquée par mon collaborateur (Pl. XI) sur le tissu qui enveloppe les ossements de Charlemagne dans sa châsse d'Aix-la-Chapelle[5]. Le *primicier de la chambre impériale*, pour parler comme le texte grec, correspond assez exactement à ce que nous appellerions grand-maître (ou ministre) de la maison de l'empereur (ou maréchal du palais) et intendant de la liste civile; et à la manière dont le nom d'un tel fonctionnaire est indiqué il me paraît qu'on peut supposer ou une commande du souverain, ou une intendance attachée à la charge du primicier. Le gouverneur de Négrepont y figure sans doute parceque la fabrique appartenait à son gouvernement. Ce sont des données historiques qui se pourraient compléter par les noms de Michel et Pierre, si on pouvait constater la coïncidence de ces deux personnages à quelque point du douzième siècle ou antérieurement; car pour l'indiction 2[e], c'est une ressource chronologique bien faible.

Quoi qu'il en soit, la pièce qui nous procure ces renseignements quelconques (Pl. XI, A; IX et X) peut servir en outre à comprendre ce qu'étaient ces vêtements ecclésiastiques *historiés d'éléphants* qui sont décrits par Anastase dans sa *Biographie des Papes*[6]. Ailleurs nous rencontrons maintes fois des tissus historiés de griffons (γρυπ:λέοντες, *vestis de olovero cum gryphis*, etc.) à la manière de notre planche XIII, où ces animaux portent en outre sur leurs poi-

[1] Toutefois je crois me rappeler que ce mot désigne le plus souvent une teinture. On trouve à chaque page, chez Anastase-le-Bibliothécaire, *de blatthin* (ou *blatta) bysantea*, et quelquefois *de blatthin neapolitana*..

[2] Cf. Baron, *ad A*. 968, LXI-LXIV.

[3] Cf. Procop. *Hist. arcan.*, ed. Alemann., p. 112.

[4] Quant aux Arabes, il est remarquable que les détails donnés par Sanuto, dans ses *secreta fidelium crucis* (XIV[e] siècle), sur le commerce des chrétiens avec l'Égypte, accordent assez peu de place aux tissus précieux. L'Europe s'était mise à se suffire sous ce rapport depuis les croisades.

[5] Je transcris cette inscription en conservant l'orthographe bysantine; je me contente de combler les lacunes des abréviations où il m'a fallu le coup d'œil si sûr du savant M. Hase, qui n'y a pas hésité un seul instant.

+ ΕΠΙ ΜΙΧΑΗΛ ΠΡΙΜΙΚΗΡΙΟΥ ΚΟΙΤΩΝΟΣ ΕΙΔΙΚΟΥ.

+ ΠΕΤΡΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΥΡΗΠΟΥ (*sic*). ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟΣ Β.

Κοιτὼν (*cubiculum*) désignait le trésor particulier (*res privata)* de l'empereur. Cela se rencontre cent fois dans les textes bysantins.

[6] Anast. *in Leon. III* : « In diaconia beati Georgii fecit vestem de fundato cum historia de elephantis. » Des paroles toutes semblables sont répétées par le même historien à quelques lignes de là.

trails des cartouches ornés de ces fausses lettres arabes que la célébrité des tissus sarrasins a fait répéter dans une foule d'ornements du moyen âge en manière de contrefaçon [1]. Dans la même pièce (Pl. XIV) se voient les paons si souvent mentionnés par les énumérations de cadeaux faits à Rome ou à Constantinople (ταῶνες, *vestis habens pavones*, etc.) ; on trouve même des paons chevauchés par des hommes (*cortinam alexandrinam miræ pulchritudinis... habentem historiam pavonum portantium desuper homines*), car la fantaisie s'est donné carrière de tout temps parmi les détails de l'ornementation. Et, n'en déplaise aux habiles gens qui ont fait et font encore des recherches linnéennes sur la *Flore murale* (pourquoi pas *textoriale* aussi?), je suis très porté à croire que l'ornement (arabesques, fleurons, palmettes, etc.) puise surtout sa sève dans un monde un peu conventionnel, et que les élèves de Raphael en ce genre procèdent d'une poésie fort étrangère à celle de l'école flamande ou hollandaise. Aussi, malgré le trait des contours qui est généralement emprunté dans une certaine mesure aux formes naturelles par les dessinateurs de ces étoffes, on voit qu'ils prennent soin en quelque sorte d'échapper au monde quotidien par les couleurs ; nous avons des cygnes ou des canards [2] verts ou bleus (Pl. XI et XII), et des éléphants jaunes à trompe verdâtre ; comme Claudien nous peignait dans les broderies de son temps [3] des cerfs rouges à cornes d'or. Ces bizarreries, si je ne me trompe, appartiennent à la nature même de l'art qui nous occupe en ce moment ; c'est pourquoi elles ont dû s'y reproduire aux diverses époques qui l'ont cultivé avec une entente franche et spontanée. De là vient sans doute également ce nom de λευκολεόντες que l'on rencontre chez les écrivains grecs, et qui s'accorde si bien avec nos planches, où tout ce qu'il y a de lions (Pl. XVI et XVIII) est précisément de couleur blanche.

Je vois d'ici plus d'un lecteur fort scandalisé d'apercevoir dans l'église des éléphants, lions, aigles, griffons, licornes, faisans, canards, paons, etc. [4], et se demandant ce que tous ces animaux avaient affaire avec le lieu saint ; je réponds à cela que l'Église n'empêche personne de faire mieux, et que de longue main les papes adoucissaient ce qu'il peut y avoir de profane dans ces figures un peu séculières en les faisant accompagner de scènes bibliques brodées [5] au moyen desquelles la forme emportait le fond. Mais ajoutons aussi que l'histoire ne nous fait point connaître qu'on s'en soit beaucoup scandalisé dans un temps où l'on prenait au sérieux

[1] Les miniatures même, jusqu'au seizième siècle, conservèrent cette façon de recommander un vêtement à l'attention du spectateur ; singulier hommage rendu à la réputation des fabriques musulmanes. Je ne m'étendrai pas sur un tel sujet après que M. Adrien de Longperrier, dans la *Revue Archéologique* (II[e] année, p. 696, svv., etc.), a expliqué deux ou trois fois cette singularité par quelques-unes de ces savantes notices dont il est trop avare.

[2] Ceci nous remet encore sur la trace des signalements donnés par Anastase-le-Bibliothécaire (*in Greg.* IV) : « Vela... de olovero decem, habens unumquoque eorum anates. »

[3] Claudian. *De laudib. Stilichonis*, II, 352, sq.

« Aurea purpureos tollentes cornua cervos
Aureus ipse ferit. »

Sur quoi les commentateurs disent des choses tout à fait divertissantes, dans leur préoccupation de critiques et de grammairiens ; tandis qu'il s'agissait simplement de recourir au bon sens et d'avoir un peu de goût. Mais tombe-t-il aisément dans l'esprit d'un grammairien ou d'un humaniste qu'il y ait une critique supérieure à la pesée des mots ?

[4] Cf. Anastas., *passim*.

[5] It. *Ibid.* passim.

ce texte du psalmiste [1] : « La terre est au Seigneur, avec tout ce qui la remplit, etc. » et ces autres paroles de l'Écriture sainte encore [2] : « Œuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur, louez-le et l'exaltez à jamais....., oiseaux du ciel, habitants de la mer, troupeaux, bêtes farouches, enfants des hommes, etc. » Si cela est changé, tant pis ; n'importe pour qui. Si toutefois l'on trouvait quelque chose de meilleur, tant mieux.

Cependant, poursuivons ce que nos planches peuvent nous donner de lumières sur quelques-unes des qualifications employées par le moyen âge grec ou latin. L'étoffe représentée par les planches XIII et XIV n'offrirait-elle pas un échantillon des πρασινορόδινα, dans son alliance assez heureuse du vert avec le rose ? Puisque j'ai risqué cette espèce de conjecture, me trouvera-t-on trop osé quand je proposerai les planches IX, X, XI A, et même XII, comme représentant assez bien l'union de couleurs exprimée par les mots bysantins κοκκοπράσινον et πρασινοτρίβλαττον, entre lesquels on peut dire qu'il n'est guère question que de nuances (vert et écarlate, vert et pourpre foncé) ?

Si peu que soit tout ceci, j'admire que dans mon ignorance des *Opera Minervæ* j'en sois venu jusqu'au point où me voilà ; et de peur d'énormités qui pourraient être au bout de ma plume, je supprime quelques aperçus au sujet des *auriphrygia* (*frixia*, etc.) que je serais tenté de reconnaître dans la planche XVI, où l'or s'allie aux perles. De même j'aurais eu envie de proposer comme *impériale* l'étoffe des planches XXXII, XXXIII et XXXIV, parcequ'elle représente un empereur, et que ces dessins ont l'air de n'avoir pas été absolument rares au temps passé [3]. Mais c'est principalement sur ce morceau curieux que mon collaborateur devra revenir, tout en complétant les minces aperçus que je fais passer ici par *interim*. Demeurons en là pour diminuer d'autant les chances d'erreur dans une matière si obscure.

CHARLES CAHIER.

[1] Ps. XXIII, 1.
[2] Dan., III, 57-82.
[3] Anastas. *in Gregor*, IV, etc., « Velum oloverum.... habens historiam imperatoris. »

BESTIAIRES,

TEXTES. — PROSE FRANÇAISE (PICARDE).

(PLANCHES XIX-XXXI).

P (Arsenal, N° 283, Fol. cclii). CHI COMENCHE LI LIVRES DES NATURES DES BESTES.

Chi commence (*sic*) li livres c'on apèle Bestiaire. Et por ce est il apelés ensi, qu'il parole [1] des natures des bestes; car totes les créatures que Dex cria en terre, cria il por home, et por prendre essanple et de foi [2] en eles et de créance. En cest livre translater de latin en romans mist grant [3] travail et grant cure Pieres qui volentiers le fist par le commandement l'evesque Philipon Cuers [4] qui service ne perist mie, car il est espece débonaires, eslaituaires [5] de franchise et confors [6] de guerredon. Et porce que rime se velt afaitier [7] de mos [8] concueillis [9] hors de vérité, volt [10] li evesques que cist livres fust fait sans rime tot selonc le latin que Fisiologes uns des bons clers d'Athènes [11] traita. Et [12] en tous sens les natures des bestes et des oiseaus à l'entendement des spiriteus coses.

1 (Fig. A, B). Si parole ci premièrement et commence du lion, par coi [13] il est rois de totes les bestes. Si font bon à oïr et à entendre et à retenir les natures de li, dont li sens commence chi. [14]

[1] R. *Parle.*

[2] R. et S. *De créance* (éducation?) *et de foi, en elles.*

[3] R. *Lonc.*

[4] Philippe de Dreux, qui paraît être surnommé ici *Cuers* (cœur), peut-être à cause de son caractère belliqueux, était petit-fils de Louis-le-Gros, et fut évêque de Beauvais depuis l'année 1175 jusqu'en 1217. Le dialecte et l'époque probable de ce bestiaire français indiquaient tout d'abord qu'il fallait chercher au commencement du treizième siècle et en Picardie (ou à peu près) le protecteur du clerc Pierre; cela posé, les listes d'évêques ne laissaient guère de doutes sur le choix. Mais tandis que je trouvais mon personnage avec bien des tâtonnements, les recherches de M. Paulin Pâris (*mss. françois de la bibliothèque du Roi*, VI, 393) le conduisaient au même résultat d'une manière beaucoup plus concluante.

De ce que R. supprime la mention de l'évêque, on pourrait être porté à supposer que Pierre lui-même aurait retranché cette indication avec bien d'autres détails, en resserrant son travail pour Yolande, comtesse de Saint-Pol (Cf. P. Paris, *mss. fr.*, l. cit.; et t. I, 220). Mais S. ne maintient point cette suppression; on y lit... *L'evesque Phelippe ouquel servise ne périst mie.* Nous verrons quelque chose de pareil p. 111, note 6.

L'histoire ne nous représente point du tout Philippe de Dreux comme une *espèce débonnaire;* mais il se peut que le valeureux prélat fût aussi bon pour les siens qu'il était redoutable à ses ennemis. Ces diverses faces d'un même caractère, moins rare qu'on ne pense, ont été bien saisies par Walter-Scott entre autres, dans son *Claverhouse.* Du reste le ms. S dit tout simplement : *Il est espérance des débonnaires.*

[5] Electuaire?

[6] S. *consors.*

[7] Mots.

[8] Former, composer, dresser. Ce mot a longtemps duré dans la fauconnerie.

[9] S. *Conquestiés.*

[10] S. *Voult l'evesque que ce livre*... R. *mist-il sans rime cest livre, selonc le latin du livre que*, etc.

[11] Peut-être le bestiaire passait-il depuis longtemps pour être l'ouvrage d'un auteur grec. De là à en faire l'œuvre d'un Athénien ou d'un élève des écoles d'Athènes, il n'y avait qu'un pas; et, cette distance une fois franchie, qu'y avait-il de mieux parmi les *bons clers d'Athènes* que S. Grégoire de Nazianze ou S. Basile, ou par analogie S. Jean Chrysostome? Voyez la note suivante, et celle sur le ms. D dans l'avant-propos (ci-dessus, p. 95).

[12] S. *Et mist ens les natures des bestes*, etc — R. *Et Jehans Chrisostomus en choisi en les natures des bestes et des oisiaus. Si parole*, etc.

[13] Parceque; ITAL. perchè. R. *por ce que.*

[14] La suite du texte en prose française, p. 108.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

I. INCIPIT PHYSIOLOGUS DE NATURIS ANIMALIUM ET BESTIARUM [1].

DE LEONE REGE BESTIARUM [2].

Etenim [3] Jacob, benedicens filium suum Judam [4], ait (Gen. XLIX, 9) : *Catulus leonis Juda filius de germine, quis* [5] *suscitabit* [6] *eum?* Physiologus [7] dicit tres naturas [8] habere leonem [9].

Prima natura ejus est [10] ambulat in montibus; et si [11] contigerit ut quæratur a venatoribus, venit ei odor venatoris [12], et de [13] cauda sua cooperit post ergum [14] vestigia sua quocumque ierit, ut non secutus [15] venator per [16] vestigia ejus inveniat cobile [17] ejus [18] et capiat [19] eum. Sic et Salvator nos-

[1] B. *Incipit liber fisiolo. To. expositus de natura animalum vel avium, seu bestiarum* (bestiarium?) Ce *To. expositus*, écrit en quatre lettres capitales chargées de petites lettres, pourrait bien avoir donné lieu aux titres réels ou prétendus qui ont fait passer l'auteur de ce traité pour être un Theobaldus episcopus, ou un *Joannes Xpisostomus* (Cf. Bestiaire franç. en prose, p. 106, note 12; et Otto, *Codd. biblioth... giessensis*, p. 62). Mais ceci appartient aux considérations qui doivent terminer la publication du *Physiologus*. Le ms D. ne nous sera d'aucun secours dans ce premier article, le texte y étant sensiblement retouché par un éditeur qui se souciait fort peu de nous conserver la rédaction primitive.

Je crois utile d'indiquer dès à présent que tous les emprunts faits par nous aux miniatures du ms A (de Bruxelles) sont renfermés dans les planches XXIII et XXIV : figures BV à CC.

[2] B. *De natura leonis.*

[3] B. *Est enim.* La leçon *etenim* paraît justifier la version donnée par C. : *Est leo... Ideo*, etc.

[4] B. omis.

[5] B. *tres.*

[6] B. *suscitavit.*

[7] B. *Fisiolocus.*

[8] B. *tres res naturales.*

[9] A. *leoni.*

[10] B. omis : *Primam* (primum?) *ambulat.*

[11] B. omis.

[12] B. *venatores.*

[13] A. omis.

[14] *Post tergum*; A. omis.

[15] B. *secus.*

[16] B. *post.*

[17] A. *cu[bile]*.

[18] A. *ip[sius]*. Une autre main que celle du copiste, mais presque aussi ancienne, a écrit en surcharge *cubile ipsius.*

[19] B. *capit.*

MS. C.

I [44]. EST LEO REGALIS omnium animalium et bestiarum. Ideo et Jacob, benedicens Juda, dicebat : *Catulus leonis Juda filius meus,* et cetera. Physiologus narrat de leone quoniam tres naturas habet.

Prima autem natura leonis hæc est [45]. Quum ambulat et iter facit in montes [46], venit ei [47] odor venantium; et de [48] cauda cooperit vestigia sua [49], ut non sequantur vestigia venatores et inveniant cubile ejus et adprehendant eum [50]. Sic et Salvator meus [51], sensatus [52] ut *leo* vincens *de tribu Juda* (Apoc. V, 5) *radix David* [53], missus a sempiterno [54] Patre, operuit [55] intelligibilia [56] vestigia sua, id est deitatem [57] : cum angelis angelos, cum thronis thronos, cum potestatibus potestates; donec descendit in uterum genetricis Mariæ ut salvaret hoc quod erraverat genus humanum. *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (Joann., I, 14).

[44] Point de titre général.

[45] Un fragment de Bestiaire mêlé aux œuvres de S. Isidore, dans un ancien ms. de Tolède (Isid. Opp., ed. Arevalo, t. IV, p. 521), nous fournira quelques variantes. Je l'appellerai T. Il commence par : *Leo enim græce, latine vero rex dicitur. Tres naturas habet; id est* (I?) *quum ambulat*, etc. Cette royauté du lion, sur laquelle tous nos textes insistent, me paraît être l'origine de ce globe (impérial) que les enseignes continuent à placer sous la patte du noble animal. J'indiquerai cependant bientôt (ci-dessous, n° 8, *Tigre*) un récit qui peut avoir contribué à introduire ou à maintenir l'usage de ce globe.

[46] T. *iter facit per arenam, odor venantium.*

[47] T. omis.

[48] T. omis.

[49] T. *cauda sua operit vestigia, ut non possint eum venatores sequi. Ita et Salvator.*

[50] T. omis; voyez la note précédente.

[51] T. *noster de tribu Juda, missus*, etc.

[52] T. omis; voir la note 20, du texte latin, p. 109.

[53] T. omis; voyez la note 51.

[54] T. omis.

[55] T. *operit.*

[56] T. omis; voir la note 20, déjà indiquée.

[57] T... *deitatem, ut appareret omnibus dum cum Patre* (cum Patre, dum descenderet?) *descendens in uterum Virginis, ut salvaret quod perierat. Et Verbum*, etc.

Jacob, quant il bénéesqui Judam son fil, il dist [15] : *Judas mès fils est chaeus* [16] *del lion, qui le resuscitera?*

Phisiologes dit que li lions a IIII [17] natures en soi. La première est que il hante volentiers ès mons; et s'il avient que venères le quière, il ensent [18] l'odor del veneor et cuevre de sa keue les traces derière son dos en quelconques lieu où il va, que li venères qui le sieut ne truisse par ses traces où il converse, et qu'il ne le praigne. Altresi est li Savères [19] nostre esperitels lions de la lignie Juda, rachine de Jessé, fils de David [20], envoiés del souverain Père; covri as entendans les traces de sa déité. Et ce qu'il a IX ordres ès ciels, et il est tous ès IX ordres, et tot li IX ordre en lui. Il est angles avoec les angles, archangles avec les arcangèles (*sic*), poestés avec les poestés . [21] Et quant il descendi en la Virge qu'il salvast le pechié del humain lignage, et il monta après ès ciels à son Père; li angles qui o els [22] estoient, disoient as angles qui montoient avoec lui : [23] *Qui est cis rois de gloire?* Il lor respondoient : *C'est li sires des vertus, meismes le roi de gloire.*

La seconde vertu [24] del lion, est quant il se dort si œil [25] veillent. Voirement sont overt si œil; si que ès cantiques tesmoigne li verais espous, qui dit [26] : *Je dorm, mes* [mes?] *cuers veille.* Ce est estimelogie [27] : mi sires dormi en la crois, et la deités veilloit. Dont *ne dormi mie, ne ne dormira cil qui garde Israel* [28]. Ce est : il ne laira removoir de foi ne dormir cels qui sont Deu véant.

La tierche vertu del lion ce est que quant la lionnesse enfante son lioncel [29] ele le rent tot mort par la bouche [30], c'est une pièche de char en forme de lionchel *(sic)*; puis le garde èle III jors tot mors. Et al tiers jor vient li lions et si l'alaine, et demaine grant ruiement [31] sor lui; et tant li vait entor et ruit et alaine sor lui, que li met vie par son alener, et le resuscite que [32] par son alener que par la vois; et saut sus par le ruiement que li pères demain [33], et le sieut. Et alsi li poissans Père resuscita de mort al tierc jor son saint fils nostre Segnor Jhu Crist. Dont Jacob dist [34] : *Il dormi ensement* [35] *comme li lions et comme li chaels* [36] *de lion.*

[15] Gen. XLIX, 9.

[16] S. *cheiaux;* LAT. catellus, catulus.

[17] R, S. *III.*

[18] R, S. *sent.*

[19] Sauveur ; ANGL. Saviour.

[20] Apoc. V, 5.

[21] Puissances; LAT. potestates, ITAL. podestà,

[22] *O, od, ou :* avec; on dit encore *do* en Normandie, avec ce même sens. S. *qui ès cieux estoient.*

[23] Ps. XXIII, 7-10.

[24] S. *nature.*

[25] S. *ses iex.*

[26] Cant. V, 2.

[27] R. *C'est estimologie;* comme qui dirait étymologie, mais avec une signification un peu détournée.

[28] Ps. CXX, 4. Pierre lisait peut-être *dormitavit,* au lieu de *dormitabit.*

[29] S. *son chael.* R. *son faon, elle l'a mort; et si le garde III jors. Au tiers jor,* etc.

[30] Ceci est un petit emprunt à l'histoire merveilleuse de la belette (que nous verrons plus tard, n° 13, *Mostoille*), pour embellir l'histoire du lion.

[31] Bruit; ESP. ruido, ou LAT. rudere (braire).

[32] Tant par son souffle que par son rugissement; à peu près comme nous disons encore : *qui* d'un côté, *qui* de l'autre.

[33] Démène; ITAL. menar rumore.

[34] Gen. XLIX, 9. — Num. XXIV, 9.

[35] Ainsi. Mot formé à la manière de *quasiment* qu'emploient encore les campagnards.

[36] R. *chaiaus.* Voyez ci-dessus, note 16.

MSS. A, B.

ter spiritualis [20] *leo de tribu Juda, radix* Jesse, filius *David* (Apoc. V, 5), missus a superno Patre, cooperuit intelligentibus vestigia deitatis [21] suæ : et est [22] factus cum angelis angelus [23], cum archangelis [24] archangelus [25], cum thronis [26] thronus [27], cum potestatibus potestas; donec descenderet [28] in uterum Virginis, et salvaret hunc (*sic*) qui erraverat [29] humanum genus. Ex hoc [30] ignorantes eum ascendentem ad Patrem, hi [31] qui [32] sursum erant angeli dicebant [33] ad eos qui cum Domino ascendebant (Ps. XXIII, 8, sqq.) : *Quis est iste rex gloriæ?* Responderunt illi : *Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.*

Secunda natura leonis est [34] quum dormierit oculi ejus vigilant, aperti enim sunt; sicut in canticis canticorum testatur sponsus dicens (Cant. V, 2) : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* Etenim corporaliter [35] Dominus meus obdormiens in cruce et sepultus, deitas ejus vigilabat. *Ecce* [enim ?] *non dormitabit neque obdormiet* [36] *qui custodit Israel* (Ps. CXX, 4).

Item [37] tertia natura leonis est [38] quum leæna

MS. C.

Et ignorantes eum omnes [58] descendentem (*sic*), dicebant : *Quis est iste rex gloriæ?*

Secunda natura leonis talis est. Quum [59] dormierit, vigilat, oculi aperti ejus sunt. In canticis [60] canticorum testatur [61], et dicit : *Ego dormio, et cor meum vigilat. Non* enim *dormiet* [62] *neque dormitavit* (sic) *qui custodit Israhel.*

Tertia natura leonis talis est [63]. Quum leæna [64] genuerit catulum suum, mortuum eum generat [65]; et custodit filium lea (*sic*) [66] donec veniat pater ejus tertia die, et sufflaverit [67] in faciem ejus [68], et suscitat eum. Sic et [69] omnipotens Pater omnium, [70] suscitavit tertia die *Primogenitum* [71] *omnis creaturæ* (Coloss. I, 15). Bene Jacob dixit : *Catulus leo* (sic) [72].

[20] B. *spiritale. Spiritualis, sensatus, intelligibilis*, etc., qui reviendront à diverses reprises, correspondaient sans doute, dans l'original grec, à νοερός, νοητός, λογικός, etc.; expressions souvent adoptées par les Pères grecs pour indiquer la notion que représente à peu près notre mot *mystique*.

[21] A. *carnis.*

[22] B. *hoc est;* A. omis.

[23] B. *angelos* (ἄγγελος?).

[24] B. *arcangelis.*

[25] B. *archangelos.*

[26] B. *tronos.*

[27] B. *thronos.*

[28] B. *discenderit.*

[29] B. *eruerat.*

[30] B. omis : *Et ignorantes.*

[31] B. *hic.*

[32] B. *quæ.*

[33] B. *dicebunt.*

[34] B. omis

[35] B. *porro aliter.*

[36] A. omis depuis *ecce* jusqu'à *Israel.*

[37] A. omis.

[38] B. omis.

[58] T. *Et hoc ignorantes homines* (omnes?), *dum descenderet de cœlo et ascenderet, dicebant*, etc.

[59] T. *Secunda natura : Dum dormierit, oculi ejus vigilant; aperti enim sunt.*

[60] T. *cantica.* D, qui a ici *canticis*, dit plusieurs fois ailleurs *in cantica.*

[61] T. *de eo dicitur : Ego.*

[62] T. *dormit, neque obdormitat.* Cette application est bien vague pour être l'œuvre de la première main; les mss. A. et B. ont un sens bien plus plein et plus net. Voici comme s'exprime D., mais il ne faut pas oublier qu'il porte les traces incontestables d'un remaniement général : « ... Quum dormit, « oculi ejus vigilant. Quod bene dicitur de Christo in canticis « canticorum : *Ego dormio et cor meum vigilat.* Dormivit « enim caro in cruce moriendo, deitas vero vigilabat cuncta « regendo. Unde psalmista : *Ecce non dormitabit*, etc. »

[63] T. *Tertia : quum genuerit.*

[64] T. omis.

[65] C. omis. J'ai emprunté au ms. de Tolède ce verbe sans lequel la phrase était incomplète dans le ms. de Berne.

[66] T. *et leæna filium custodit donec.*

[67] T. *insufflat.*

[68] T. ... *ejus, cum ingenti rugitu, et suscitat.*

[69] T. omis.

[70] T. omis.

[71] T. *unigenitum suum. Unde per Jacob dicitur : Catulus leonis Juda.*

[72] Là s'arrête le texte de ce premier article dans le ms. C. Nous verrons bien d'autres désaccords entre les manuscrits, qui semblent tantôt marcher de concert, à peu de choses près, tantôt traduire chacun de leur côté un texte primitif tout différent de l'autre. Cela doit remonter à des variétés fort anciennes dans la rédaction du texte grec.

Lion en grieu est rois en latin [37]. Li lions a III manières [38] en soi. Li frons et la keue demostre lor corages. Lor vertus est el pis [39]; lo fermeté, el cief. Il s'espoentent [40] d'espiés des veneors; et si crièment [41] mult le cri des caretes, et moult plus crièment fu [42]. Et jasoit ce que li lions est rois [43] de tous autres bestes, et que tous le crièment, ne quedent [44] si crient il le blanc coc [45].

Et quant il avient que li lions mangue sa proie et s'il avient que home passe d'en coste lui qui le regarde, —por ce que figure d'ome porte alsi com une segnorie, de tant com il est fais à la figure et à la semblance del segnor des segnors, — si convient que li lions resoigne son vis et son regard. Et por ce qu'il a naturel et hardement, si a honte d'avoir paor; si cort sus à l'ome, si tost come il le regarde. Et cent fois poroit passer li hom en coste le lions, ne se moveroit por que [46] li hom nel regardast ançois.

Li hom [47] si a une partie de la nature al lion. Car il ne se corechera [48], s'il n'est bléciés ou s'il n'a vergoigne. Par assi [49] dels essamples si est démostré sa miséricorde. Il espargne les povres et laisse aller en pais les menus; ne nul home n'ocist s'il n'a très grant fain. Ceste example de misericorde doivent avoir en els li halt home, qui doivent espargner les povres [50].

[37] Cette singulière interprétation paraît avoir pour cause une décomposition bizarre du mot grec Βασιλεὺς, Βασι-λέως.

[38] S. *natures*. Voir le second alinéa de la note 45.

[39] Poitrine. Un trouvère du moyen âge, parlant de S. Jean l'Évangéliste, l'appelle le disciple

« Qui dormist el *pis* Jhesu. »

[40] S'épouvantent (ESP. espanto) des épieux.

[41] S. *et doutent moult le cry des roes des charettes.* Il faut songer que quand les essieux sont en bois, les roues des chariots font entendre une étrange musique. Ceux-là seuls s'en forment une juste idée qui ont eu la mésaventure de rencontrer dans la Biscaye, par exemple, des convois de charrettes nombreuses dont le *cri* lamentable se fait entendre au loin, et sert du moins, dit-on, d'avis à ceux qui risqueraient de s'engager tête à tête avec le convoi dans un passage resserré.

[42] Les Picards ne se sont point dessaisis de cette forme du mot *feu*, qui se prononce *fou* dans les Alpes valaisannes.

[43] S. *que le lion soit crému* (craint), *si crient le*, etc.

[44] Et néammoins.

[45] S. *ours*, évidemment par distraction ou sot esprit de réforme; car les enseignes du *coq hardi* (outre la planche XXVI) montreraient seules que l'histoire du lion épouvanté par le coq jouissait jadis d'une grande popularité. Quoi qu'il en soit, l'ours blanc dans un manuscrit français du moyen âge semble un indice curieux des relations avec les pays septentrionaux.

Tout ce qui suit, jusqu'à *Li hom si a une partie*, etc., est omis dans R et S. mais D peut servir à trouver la source où sont puisées quelques-unes des différences qui séparent les bestiaires français et les anciens textes latins. Voici quelques citations qui en donneront une idée. « Leo enim græce, latine rex interpretatur..... Animos eorum frons et cauda indicat; vi us eorum in pectore constat, firmitas in capite. Venabulis septi a venatoribus terrentur, rotarum strepitus timent, et magis ignem; et quum ad nullius paveant occursum, feruntur album gallum valde timere... Captivos homines sibi obvios repedare permittit; et non nisi magna fame interimit. Ad cujus exemplum rationales homines respicere debent, etc. » Cf. Pseudo-Hug. a S. Victore, t. II, p. 418. Mais cette crainte des épieux ne reçoit aucune application dans la moralité, ce qui la rend tout d'abord suspecte d'*obreption*. Philippe de Thaun donne un sens moral à toutes les additions renfermées dans ces retouches du bestiaire latin, mais ce n'est qu'en rompant l'unité du symbolisme; car le lion, qui avait commencé par représenter Jésus-Christ, y finit par signifier Satan. Cela n'est pas d'un premier jet.

[46] Pourvu que; ITAL. purchè.

[47] S. *La hobie* (sic?) *si a une partie de la nature au lion.*

[48] Courroucera.

[49] S. *Par assidues exemples est démonstré.*

[50] J'avais songé à présenter de front les divers textes du Bestiaire qui composent cette publication; mais pour les imprimer tous en regard il eût fallu avoir recours à des artifices de typographie qui auraient compliqué singulièrement l'exécution. J'ai pris (excepté seulement dans ce premier article) le parti de faire marcher constamment à la suite l'une de l'autre les différentes versions d'un même article. Ce sera donc toujours désormais d'abord la prose française (ms. de l'Arsenal), puis la prose latine, et enfin le Bestiaire rimé du trouvère normand; chacun avec sa série continue de notes. Après quoi chaque article sera clos et séparé du suivant par les *observations* relatives au fonds zoologique commun à tous les textes. Malgré ce changement à la disposition primitive, il est certaines phrases obscures que je n'interpréterai point, parceque le recours aux autres textes du même article suffira pour lever la dfficulté sans qu'il soit besoin d'autre commentaire.

MSS. A, B.

peperit catulum, generat eum mortuum; et custodit eum tribus diebus[39], donec veniens pater ejus die tertia insuflat[40] in faciem ejus et vivificat eum. Sic omnipotens Pater Dominum nostrum Iesum Christum filium suum tertia die suscitavit[41] a mortuis; dicente Iacob (Gen. XLIX): *Dormivit*[42] *tamquam leo, et sicut catulus leonis; quis*[43] *suscitavit* (sic) *eum?*

N. B. *Je ne m'occupe guère, actuellement, de mettre en évidence les vestiges de gnosticisme qui se peuvent reconnaître çà et là dans le Bestiaire. Ce sera l'un des objets que je me propose de traiter quand je croirai être arrivé au texte grec primitif dont je suis en quête à travers tous ces échos qu'il a suscités durant le moyen âge.*

39 B. *diebus tres.*
40 B. *et insufflet.*
41 B. *suscitavit eum.*
42 B. *dormitavit.*
43 B. *qui.*

BESTIAIRE RIMÉ (NORMAND).

I.

Qui ben comence, et ben define [1];
Ceo est vérité seue [2] et fine,
En totes ovrainnes [3] en doit
Estre loez [4], qui que il soit.
Livre de bone comensaille [5]
Qui avra bone définaille,
Et bon dit et bone matire
Velt GUILLIAME [6] en romanz dire;
De bon latin ù [7] il le troeve
Ceste overainne [8] fu fète noeve [9]
El tens que Phelippe tint France:
El tens de la grant mésestance,
Qu'Engletère fut entredite [10]
Si qu'il n'i aveit messe dite,
Ne cors mis en terre sacrée.
De l'entredit ne li agrée
Que à ceste feiz [11] plus en die [12];
Pur ceo que dreiture mendie
Et léalté est povre et basse.
Tote ceste cose trespasse
Guilliame qui forment [13] se doelt [14],
Qu'il n'oze dire ceo qu'il volt
De la tricherie qui cort
En l'une et en l'altre cort [15];
Mès il à plus dire se prent [16],
Car en cest livre nus aprent
Natures de bestes et mors [17],
Non de totes, mès des plosurs;

1 Finit.
2 X. *saine*; Z. *c'est vérités seœure.*
3 Y. *ovraingnes*; Z. *ovrages.*
4 Loué.
5 Y et Z. *commençaille.*
6 Le clerc Guillaume, de Normandie, a eu soin de se faire connaître dans ce prologue; mais le ms. X. omet les quinze vers qui dataient le poème, et ne conserve que l'indication de la patrie de l'auteur. Cette suppression doit avoir été faite à dessein, peut-être par quelque plagiaire, puisque l'on a même pris soin de changer le vers où Guillaume se nommait. On en a fait:
Veut un clerc en romanz escrire.
7 Où. L'*u* représente fréquemment (et peut-être toujours) dans le ms. V le son qu'aujourd'hui nous écrivons *ou*.
8 Z. *ouvrage.* Overainne se prononçait sans doute *ovrainne*, et peut-être n'est-ce qu'une faute du copiste.
9 X. *nove* et *trove*; Y. *nueve*: Z. *treuve*, etc.
10 Cet interdit, lancé sur l'Angleterre tandis que Philippe-Auguste régnait en France, nous donne à peu près l'an 1210, date qui est rappelée encore par notre trouvère dans l'article de la tourterelle. Ainsi les deux bestiaires français (prose et vers) se rédigeaient presque simultanément dans le français de deux provinces qui se touchent.
11 Z. *fois*; Y. *foiz.*
12 Guillaume, le trouvère normand, ne dit point du tout, n'en déplaise à Legrand d'Aussy (*Notices... des mss.*, t. v, 275, sv.) copié par M. Daunou (*Hist. litt. de la France*, XVI, 220), que *l'interdit ne ly agrée*; mais qu'il ne lui agrée pas d'en parler cette fois, aussi bien en parlera-t-il ailleurs. Quant aux *deux cours*, pourrait-on affirmer qu'il ne s'agit pas de la cour de France au lieu de la cour romaine? Mais contre Rome on n'y regarde pas de si près.
13 Beaucoup, fortement.
14 Z. *deut*, et *veut*; Y. *duet* et *voit*.
15 C'est après ce vers que le ms. X reprend son texte, interrompu depuis la ligne où était nommé Philippe-Auguste.
16 Comme nous disons: « Se prit à rire. »
17 Z. *mours* (mœurs): peut-être V devait-il avoir *murs*, ou *plusors* (plusieurs).

Où mult avra moralité,
Et bon pas de devinité [18]
Où l'en [19] porra essample prendre;
Rimés ert par consonancie [20].
Li CLERS fu nez DE NORMANDIE
Qui auctor est de cest romanz,
Ore oez que dit li Normanz.
Quant Deu primes le monde fist,
Et homes et bestes i mist;
A trestotes ces créatures
Enposa diverses natures,
Et de totes, ceo est la some,
Dona la seignorie à l'home.
A home dona tel franchise
Qu'il solt [21] conoistre la devise [22]
Que estoit entre ben et mal,
Entre trichéur [23] et léal,
Entre parals [24] et enfern.
Mès por le péché Lucifern
Qui fu angles et puis malfez [25],
Fu home honiz et gabbez [26];
Et chaciez en fu en désert
Dunt nuls qui Dampnedeu ne sert
N'istra jammès pur tot le monde:
Ains chet en abisme porfonde [27]
Dunt nul ne retornera jà.
De dire comme [28] Adam pécha
Et coment il fu eisillez [29]
Et del seint parals chaciez,
Et coment sa lignée crut,
Et qui nasqui et qui morut,
Et coment de ses eirs [30] avint;
Et coment li déluge [31] vint,
Comment l'arche fu compassée,
Et quel gent [32] out dedens salvée;
Comben Noé après vesqui,
Et coment Abraham nasqui,
Et Isaac et Ismael;
Cum [33] d'Isaac vint Israel
Et son jumel [34] frère Esaü;
Coment Joseph fu puis vendu,
Coment [35] il servi Pharaon
Quand il fut hors de la prison;
Cum Israel fu en servage
En Egypte mult long estage [36],
Comment Moïse l'en getta
Qui [37] tant sovent od [38] Deu parla,
Qui fist l'arche et le tabernacle,
Et pur qui Deu fist tant miracle [39]
Et à qui il dona la lei;
Cum li Jueu [40] de male fei,
Qui si [41] sunt mescréant encor [42],
Aürèrent [43] le véel d'or;
Coment après Moïses [44] vint
Josué qui lur gent meintint,
Et coment Gédéon le fist
Quant la gent Madian occist;
Come le greu [45] vendrent après
Qui jugèrent le pople en grès [46]
Desque [47] Saül le premier rei;
Come cil fu de grant desrei [48]
Vers Davi [49] qui prodome fu;
Come Golie [50] fu vaincu;
Cum Salomon le temple fist,
Que près de quarante ans i mist;
Come après lui [51] vint Roboan,
Et come Danz [52] Jeroboan
Fu [53] de dis lignées reis;
Coment dunt changèrent les leis:
Coment fu le temple Boal [54],

[18] Bons traits de théologie; ANGL. divinity.
[19] On.
[20] V. *consonance*, en dépit du rhythme.
[21] X. *sout*; Y. *sot*.
[22] La différence.
[23] X. *tricheor*. ANGL. treacherous.
[24] Paradis; ESP. paraiso.
[25] Y. *maufez*; malefidus?
[26] Berné, attrapé; ITAL. gabbato.
[27] X et Y. *parfonde*.
[28] V et Y. *comment*.
[29] X et Y. *essiliez*.
[30] Y. *oir*, hoirs; ANGL. heir.
[31] Y. *deluives*.
[32] V. *quels gens*; Y. *ques genz*.
[33] V. *Et cum*.
[34] V. *novel*.
[35] V. *cum*; Y. *com*.
[36] ANGL. et FRANÇ. stage. Y. *aaje*. Ce vers devient, dans X.:
Longuement en terre sauvage.
[37] V. *que*.
[38] Avec. Voir page 108, note 22.
[39] X. *Por qui Dex fist tant bel miracle*.
[40] Juifs. X. *Jeve*; Y. *Juis*.
[41] V et Y. omis.
[42] V. *en quer*; X. *entor*.
[43] Y. *Aorèrent*; X. *Et aourent*. Véel se retrouve dans *véler*.
[44] V et Y. *Moïses après*; X. *Et comment dunquès après*.
[45] Serait-ce le *graf* des Allemands (*grau*)? X. *Li juge*; Y. *le gen*, ou *geu*.
[46] A l'amiable?
[47] *Dusque?* X. et Y. *Jusqu'à*. LAT. ad usque (usque ad).
[48] Désarroi?
[49] X. *David*; Y. *Davit*. On prononce encore Davi dans la Suisse romande.
[50] V. *Galie*; X. *Golias*.
[51] V. omis; Y. *Et comme après vint*.
[52] X. *Don*; comme qui dirait *Dom* (el senor).
[53] X. *Fu donc des dis lignées* (tribus).
[54] Y. *Boval*; X. *Baal*.

Et [55] coment començа le mal
Que al tens de tant [56] reis dura;
Coment li poples meserra [57],
Cum il fu [58] en cheitiveison
En Babiloinne, en la prison;
Coment Jérusalem fu faite,
A [59] coment fu après refaite;
Come li bon Machabé vindrent
Qui la gardèrent et meintindrent;
Come èle fu après mainmise [60],
Et [61] fu puis à Rome soumise;
Et coment Deus [62] li duz, li piz [63],
Out dunt pité de ses amis :
Coment il vint de ciel en terre [64]
Pur sa seintisme oeille [65] querre;
Coment il nasqui de Marie,
Coment et par quel tricherie
Furent occis les innocent
Plus de quarante mil et cent;
Coment Jhu Crist préécha [66]
Qui la novèle lei dona,
Come il fu puis en croiz pénez
Et des espines coronez;
Come il fu el sépulcre mis,
Et com [67] pormist à ses amis
Qu'al terz jor levereit de mort;
Coment la nef vint dunt à port [68]
Que tant ot esté en torment,
Ce dire [69] vus trestut coment
Seinte Esglise [70] crut et flori :
Coment seint Pol se converti;
Coment li apostre le firent [71],
Et li martir qui tant soffrirent,
Ce me serreit fort à retraire [72].
Mès vus orrez del Bestiaire
Si com vus ai en covenant [73],
Si comencerai maintenant [74].
– Dreiz est que primes vus diom
De la nature al [75] LÉON.
Léons est une beste fère [76]
Et hardie de grant manière :
Treis natures ad [77] principals
Le léons que si est vassals [78],
Chescone [79] vus sera ben dite.
La primère est que il habite
En grant montaimes [80] par nature,
Quant ceo avent [81] par avanture
Que chacez est de veneor,
De son espié ad grant pour [82]
Si tant est que à lui atainne [83].
De mult loin sent en la montainne
L'odur del veneor qui le [84] chace;
Dont covre od sa cue sa trace,
Qu'il ne sache eismer [85] ne atendre
Les convers ù il volt remandre [86].
De l'altre nature est merveille,
Car quant il dort é [87] si oil veille :
En dormant ad les oils overz,
Clers et luisanz et ben apers [88].
La tierce nature [89] ensement [90]

[55] V. omis; X. *Coment donc.*

[56] X. *cent ; Y. trois rois.*

[57] X. *misera ; Y. mésara.*

[58] *Coment furent ;* Y. *Comme furent.*

[59] V. *Come èle fu puis après.*

[60] Saccagée ; ITAL. manomessa.

[61] V, X, Y. omis ; *Come èle fu,* etc.

[62] X. *Dex li doux.*

[63] Miséricordieux ; LAT. *pius.*

[64] V et Y. *Coment il vint dunt en terre.*

[65] Je suppose qu'il devrait y avoir *centisme* (centième ouaille), par allusion à la parabole du bon Pasteur.

[66] V. *précha ;* Y. *prescha.*

[67] V. *Come.*

[68] Ceci peut être une sorte d'expression proverbiale, ou une allusion au vaisseau de l'Eglise (barque de Pierre).

[69] Y. *Or vous dirai. Tretous* s'emploie encore dans les campagnes pour dire : *tous sans exception.*

[70] X et Y. *iglise ;* ESP. iglesia.

[71] V et Y ont omis ce vers. Z l'omet également, mais le remplace par un autre qui comble la lacune des rimes :

Et li martir, etc. . .
Qui por Dieu pener se laissirent.

[72] Nous atteignons donc enfin le bout de cette prétermission qui passe, à vrai dire, la permission. Mais je n'ai pas voulu couper au vif dès le prologue. Que la responsabilité soit toute pour le trouvère.

[73] Conformément à nos conventions (comme le *covenant* d'Écosse).

[74] V. *demaintenant.* ITAL. immantenente.

[75] X. *de lion.*

[76] X, V et Y, *fiére* et *manière.*

[77] X, Y, etc. *a.*

[78] Puissant, comme qui dirait : *si grant baron ;* à la manière des *ricos hombres* d'Aragon.

[79] X. *chascune.*

[80] Peut-être cette *n* doublée était-elle une manière d'écrire l'*n* mouillée. Les autres ms. portent *montaignes.*

[81] X et Y. *avient.*

[82] X. *poor ;* Y. *paour ;* Z. *paor.*

[83] X et Y. *ataigne* et *montaigne.* Je le fais observer une seconde fois pour toutes.

[84] Venor ? X et Y. *qui chace.*

[85] Y. *esmer* (conjecturer, estimer) ; X. *trover, n'ataindre.*

[86] X et Y. *remaindre.*

[87] X. *Quer quant il dort li oil li veille.*

[88] X. *Et clers et luisanz et aperz.*

[89] V. *L'altre nature est.*

[90] Y. *ausiment.* De même que l'on dit encore *quasiment,* on aura dit *ainsiment* et *aussiment.*

Merveillose est [91] estrangement,
Et merveillos ensample [92] done.
Car [93] quant la femelle foonne [94]
Li foons chet sur terre mort;
De vie n'avra jà confort
Desque li pères al tierz jor
Le suefﬂe et lecche [95] par amor.
En tel manère le respire [96],
Ne porrait aver altre mire [97];
En tèle guise vent à vie.
Ore entendez que signefie [98],
Signefiance i ad mult clère.
Quant Deu, notre soverain père,
Qui est esperital léon,
Vint pur nostre salvation
Ici [99] en terre par sa grâce,
Si sagement covri sa trace
Que unc ne solt [100] le venéur [101]
Que ceo fu [102] nostre salveor;
Et nature s'esmerveilla [103]
Coment il vint entre nus çà.
Del veneor devez entendre
Celui qui fait homme mesprendre,
Et qui l'enchace pour occire;
C'est li malfez qui mal désire.
Quant cist léons fut en croiz mis
Par les Gieus [104] ses ennemis [105]
Qui le jugèrent od grant tort [106],
L'umanité i soffri mort
Quant l'esperit del cors rendi:
En la seinte croiz s'endormi,
Si que la déité veilla.
Altrement ne l'entendez jà
Si vus volez resurdre à vie;
Car la déité ne pout [107] mie
Estre baillée [108] ne sentue [109],
Ne escopie [110], ne batue.
L'umanité pot l'em [111] blécier
Sans la déité empeirer [112]
Sil (*cil?*) vus mustrera [113] par semblance [114]
Que n'en devez aveir dotance [115]:
Trenchez un arbre halt et grant.
Quant li soleils serra raiant [116];
En l'oschée [117] del primer colpel [118]
Verrez le rai del soleil bel
Et cum plus creisez [119] l'osche avant,
Et li soleil par tut s'espant.
Vus ne poez [120] le rei [121] férir,
Blescer, ne prendre, ne tenir;
Trestut l'arbre poez trencher
Sains [122] le soleil point enpeirer.
Altresi fu de Ihu Crist:
L'umanité qu'il pur nus prist,
Que pur l'amor de nus vesti,
Peine et travail et mort senti;
La déité ne senti rien.
Issi créez, si ferez ben.
Quant Deu fu miz el monument,
Treiz jorz i fu tant solement;
Et al terz jor le respira
Li Pères, qu'il [123] resuscita;
Altresi come [124] li léon
Respire son petit foon.
Ore avom [125] del léon dit
La vérité solunc l'escrit.
Li léons fait mult grant noblesce,

[91] V. *merveillose*, et *estrangement*.

[92] Y. *essenple*; X. *essanple*.

[93] *Car* est ordinairement remplacé dans X. par *quer* (*quare* au lieu de *quia*).

[94] Y. *faonne*, met bas des petits (faons).

[95] X et Y. *soufle et léche*.

[96] La suite (entre les renvois 123 et 125) montrera que ce verbe est employé avec le sens transitif d'*inspirare*.

[97] Médecin.

[98] X et Y. *senefie*.

[99] X. *Çà jus* (ici-bas); ITAL. qua giuso.

[100] X. *sout* (sut); Y. *sot*.

[101] Si cette leçon est bonne, quoique X et Y portent *veneor*, il fallait que l'*o* accentué (comme dans *salvéor*) approchât du son *ou*. Cela se rencontre encore dans quelques provinces d'Italie; et quant au mot qui nous gêne ici pour la rime, le *saviour* des Anglais appuierait cette supposition.

[102] Y. *fut*; X. *fust nostre Sauveor*.

[103] X et Y. *se merveilla*.

[104] Y. *Juis*; X. *Jevies*, ANGL. Jewish.

[105] X et Y. *anemis*.

[106] Injustice, par opposition à *droit*.

[107] X. *puet*; Y. *peut*.

[108] X. *ballie*; Y. *balie*. Menée à volonté; ITAL. balia.

[109] Le ms. X renverse l'ordre des deux rimes, mettant *batue* au premier vers.

[110] Conspuée; ESP. escupir.

[111] Y. *peut l'en* (l'on peut); X. *puet en*.

[112] X. *empeirier*; Y. *empirer* (détériorer).

[113] X. *Si vos mosterrai*; Y. *Se* (ce?) *vous mostrera*.

[114] Y. *sanblance*; comparaison, exemple.

[115] Doute.

[116] Rayonnant.

[117] Entaille; X. *oche*; Y. *ouche*.

[118] Coup; ITAL. colpo, ESP. golpe.

[119] Aggrandirez, accroitrez. X. *creissiez*.

[120] Y. *povez*.

[121] Y. *rai*, rayon. Nous ne le disons plus que pour une roue.

[122] X. *sanz*; ITAL. senza, et sanza.

[123] X. *qui le resuscita*.

[124] Y. *comment*.

[125] Y. *Or vous avons dou lion dit*.

Car nul cheitif [126] home ne blesce
Si il l'encontre en mi sa veie;
Ne jà, se grant feim ne l'espreie [127],
A nul home mal ne ferat
Se devant corocié [128] ne l'ad.
Li léon qui est si hardiz
Porte tote sa force el piz [129];
Quant atains est de veneor,
De son espié [130] a grant poor [131].
Escrousemenz [132] des roes crient;
Si merveille [133] dunt ceo li vent [134]
Que de blanc cok grant pour a,
Jà, qu'il poisse [135], ne l'attendra.

[126] Y. *chéti*, comme en Poitou.
[127] X. *aspreie*; ITAL. aspreggiare, inasprire.
[128] V. *corecié*. Ce vers termine l'article du lion dans X. Le retranchement des huit autres est d'autant plus excusable que, outre les redites, tout cela est de nul effet pour la *moralité*.
[129] La poitrine. Cf. p. 110, note 39.
[130] Z. *espiel*, épieu.
[131] Y et Z. *paor*.
[132] Y. et Z. *Escroissement*; il craint le bruit des roues (le cri des essieux); ITAL. scroscio.
[133] Z. *m'esmervel*; ITAL. mi maraviglio.
[134] Y et Z. *vient*.
[135] Y et Z. *puisse*; pourvu qu'il le puisse.

OBSERVATIONS.

Élien, à lui seul, nous montrerait comme admises déjà dans l'histoire naturelle gréco-romaine presque toutes les propriétés attribués au lion par *le Physiologus*, et même par les additions qu'y font nos traducteurs français. Si l'on y joint Pline, rien n'y manquera; et les auteurs classiques demeureront seuls responsables des contes que notre écrivain ecclésiastique a cru pouvoir accepter de confiance comme bases de ses leçons morales ou de son symbolisme.

Je ne prétends pas revenir sur ce que j'ai dit en expliquant les *Vitraux de Bourges* (N[os] 44, 45; p. 77 82); il pourra suffire de renvoyer aux passages d'Élien et de Pline où sont exposées ces propriétés fabuleuses qui formaient une auréole au roi des animaux, avant que les observateurs modernes se permissent de le découronner.

1[re] nature : Æl., *de nat. animal.* lib. IX, 30. Cf. VI, 1; XIII, 14; XVII, 26. Les mouvements brusques de la queue du lion et la sagacité que l'on prêtait à cet animal paraissent s'être confondus dans une seule narration avec sa course bondissante, pour concourir à une sorte de stratagème dont on lui faisait honneur.

2[e] nature : Æl. V, 39. Cf. Leemans, ad Horapoll. I, 19 (p. 220).

3[e] nature : Plin., VIII, 17.

Les autres singularités se retrouveront presque toutes dans Solin (*Polyhist.*, cap. 27), et dans Élien, IV, 34; V, 39; III, 31; VI, 22; XII, 7; VII, 6; etc. Cf. Oppian. *Cyneget.*, lib. IV, v. 111, sqq, — Plin., VIII, 16 (al. 17)—21.

De tout cela les naturalistes modernes ne nous ont à peu près rien laissé qui pût consoler les amateurs du merveilleux, et conserver au lion quelques débris des prestiges de son antique royauté.

Serait-il trop hardi de rechercher l'origine du coq blanc redouté par le lion dans le *coq de l'aube* dont le chant (c'est à dire l'heure qui signale son chant) fait rebrousser chemin aux bêtes farouches vers leurs tanières? « Facta est nox, in ipsa pertransibunt omnes bestiæ silvæ

(Ps. CIII, 20). » — « Præco diei jam sonat,.... Hoc omnis erronum cohors viam nocendidese-rit... Gallo canente spes redit, etc. » C'est un aperçu, sans plus, sur lequel je ne veux pas insister aujourd'hui. Cf. I Petr. V, 8. — Du Méril, *Poésies populaires latines du moyen âge*, p. 13. — Etc.

---

2 (Fig. C).

CESTE BESTE A NON ANTULA.

Une beste est qui est appelée Antula. Ceste beste si est si crueuse [1] que nus ne l'ose aprocher. Elle a II cornes sanblans à sooires [2], dont ele trence les plus grans arbles de la forest où èle converse, et abat. Quant ce avient que cèle beste a soif, ele vient à une aighe qui a à non Euffrate, et boit iluec joste le fleu [3]. C'est I lius qui est apelés en grieu héricine [4]; cis lius est plains de menues vergèles [5] et solties [6] et deliés. La beste commence iluec à joer de ses cornes; et en son joer s'enlacent les verges en ses cornes tant durement que ele ne s'en poet restordre [7]. Et lors gète I cri si haut que li venères l'ot, qui la gaitie [8] et espie; et tantost comme li venères ot le cri, il i acort a grant haste et si l'ocit.

Tot altresi se tue [9] li hom qui est estudiés as délis del monde, et qui n'aime estre sages et caeste (*en caesté?*), et vivre esperitelment.

Hom eschive toi del deable, car tu as les II cornes : ce sont II entendements que tu as de bien et de mal, qui sénefient les II testamens, le viès loi et la novele, par coi [10] trancher et colper les plantes des menues vergèles. Ce sont tot li vice corporel : avostre [11] fornications, avarice, ivrèce, envie, orgoels, homicide, détracions, luxure et tot altre manière de pechié. Dont s'esjoiront li angle de toi, et totes les Vertus del ciel. Par ce te dois tu ben garder de cest pecié, que par le dit [12] de luxure ne soies enlaciés, que li deables ne t'ochie. C'est li venères qui tos jors te gaite por engingnier; *li vins et les femes départent home de Dieu* [13].

[1] S. *tant cruelle que nul veneur ne l'ose aproucher.*

[2] S. *a une serre* (scie); LAT. serra.

[3] R. *flueve.* Jouxte (comme on disait) le fleuve.

[4] R. *evenchine*; dans les mss. grecs, ἐρέκινη, τάνυς, τάνη, etc. Mais on le donne comme indication d'un arbrisseau, et non pas d'un lieu, comme dans A, B, et M.

[5] S. *vergettes soutis.*

[6] Déliées; LAT. subtilis. R. *souties.*

[7] R. *Ne s'en puet destordre*; S. *estordre.*

[8] Guette; ITAL. guata.

[9] S. *Tout autresy toy, home de Dieu, qui estudies à estre saige et* (en?) *chastetés, à vivre espiritelment, eschève-toy* (esquive-toi) *du diable.*

[10] S..... *de la viez Loy et de la nouvelle, pour quoy on puet...* Amiens avait naguère une rue de la *vièserie*, c'est à dire des vieux habits, de la friperie.

[11] R. *avoutire*, adultère.

[12] R et S. *Délit*, plaisir; ESP. deleite. Il est bien d'autres mots, ici et ailleurs, que je pourrais absolument expliquer, mais pour lesquels je me fie au lecteur intelligent. Je n'ai point prétendu faire une édition *cum commentario perpetuo*; et quiconque sera doué d'un honnête instinct philologique verra s'évanouir après quelques pages les embarras où il était arrêté d'abord. A tout autre, je ne sais vraiment que dire.

[13] Eccli. XIX, 2.

MSS. A, B.

II. DE AUTALOPS [1].

Item [2] est aliud [3] animal qui dicitur autalops [4], acerrimum nimis [5], ita ut nec venator ei [6] possit adpropinquare. Habet autem [7] longa cornua serræ figuram habentia, ita ut possit etiam arbores resecare [8] altas et magnas, et ad terram deponere. Quum autem [9] sitierit, venit ad magnum Eufraten fluvium [10], et bibit. Est autem [11] ibi frutex [12] qui dicitur græce [13] hericine [14], habens [15] virgulta, subtilia et [16] prolixa. Veniens autem, incipit [17] ludere cornu [18] ad herecinam (*sic*); et dum ludit, obligat cornua sua [19] in virgultis ejus. Quum autem diu pugnans [20] liberare se [21] non possit [22],

[1] A. point de titre; D. *autula;* Maï (*Classic. auctor.*, t. VII, p. 591 ; je l'indiquerai par M), *autolops.*

[2] B. et D. omis.

[3] B. omis; D. *Est animal quoddam, Autula nomine, nimis acerrimum.*

[4] B. omis : *Est animal acerrimum.*

[5] A. omis.

[6] B. *ut venatore possit*; D. *nec ei venator possit accedere;* M. *nec venatores ei.*

[7] D. *enim magna cornua et alta; quando autem fugit per silvas persequutus a venatore, incidit et secat silvam cornibus; atque cava robora deponit ad terram. Quumque sitim patitur, venit ad flumen Euphraten, et bibit.* Voilà des phrases où l'on reconnaît l'homme qui se met assez à l'aise avec son modèle.

[8] B. *secure;* M. *secare.*

[9] B. *et cum.*

[10] B. *fluvium Eufraten.*

[11] D. *Est quoque frutex ibi, nomine hereticina;* M. *Et est.*

[12] B. *flutex.*

[13] B. *grege.*

[14] B. *herecine*, M. *hericina.*

[15] B. *habet autem.*

[16] B et M. *atque.*

[17] D. ... *autem ad hereticinam, ludit ibi; atque obligat cornua sua virgultis ejus.*

[18] B. *cornis suis;* M. *cornibus suis.*

[19] A. omis.

[20] D. *luctans, se virgultis non potest expedire, exclamat magna voce.*

[21] A. *se liberare.*

[22] B. *posset.*

MS. C.

XVIII [41]. Figura (*sic*) habentes; ita ut arbores magnos secent, et ad terra deponant. Quum enim [42] sitierint, venit fluvium [43]. Sunt enim tenuis hulici ramos; et quum ludendo transcendeverit (*sic*), obligatur cornibus et tenetur ad ramos hulicis [44] tamquam si irritietur (*sic*) ; et clamat vociferans, volens fugere. Et dum audierit eum venator, venit et occidit eum.

Et tu, homo, serva duo Testamenta, novum et veteræ (*sic*), quæ tibi pro salute animæ datæ sunt [45] : hoc est avaritia, luxuria, et omni pompas sæculi, et eis incipias [46] obligari.

[41] Article tronqué, sans titre et sans tête.

[42] Le texte grec avait sans doute γὰρ, qu'un traducteur timide aura prétendu rendre exactement par *enim ;* comme il est arrivé plus d'une fois pour d'autres auteurs, même dans des versions imprimées. La phrase suivante reproduit le même cas.

[43] Ici nouvelle lacune, sans que le copiste la signale d'aucune façon; pas plus qu'à la fin de l'article précédent ou au commencement de celui-ci.

[44] Malgré les mots *ulex, frutex* et *virgulta,* la miniature du ms. de Bruxelles (que nous n'avons point gravée) représente un grand arbre dans les branches duquel se trouvent prises les cornes de l'autolops. Du reste, la forme des cornes est la même que dans les miniatures de l'Arsenal (fig. C); mais l'animal est tué d'un coup de lance dans la poitrine.

[45] Autre lacune encore.

[46] Il est assez clair que le texte original devait faire usage ici du verbe ἄρχομαι, si fréquemment employé de cette façon dans le grec de l'Écriture sainte.

Vincent de Beauvois (*specul. naturale*), dont il faut tenir compte dans la recherche de notre texte primitif, cite fréquemment un livre *De naturis rerum* qui paraît représenter sensiblement le vrai *Physiologus*, quoique dès lors bien modifié. Ainsi pour l'*Autalops* (lib. XIX, 3 ; Douai, p. 1385) : « Aptalon (*sic*) est animal accerrimum, ita ut venator ei non « possit appropinquare. Habet autem longa cornua serræ fi- « guram habentia, ita ut possit etiam arbores magnas et altas « secare et ad terram deponere. Quumque sitit, venit ad flu- « men Euphratem, et bibit. Est autem frutex qui Græce dici- « tur herecin (*sic*), habens virgulta subtilia et prolixa ; ad quæ « ludens auditur, et a venatore occiditur. » Mais ce liber *De naturis rerum*, comme le *Physiologus* cité aussi dans la même compilation (Ibid., cap. 24, 28, etc.; p. 1386, 1398, etc.), doit s'être trouvé bien mêlé dès cette époque. Notre vieux Bestiaire primitif avait perdu son caractère ancien, et s'en allait par lambeaux garnir des recueils où il perdait surtout les applications morales qui avaient été son principal objet dans l'origine.

tunc [23] exclamat voce magna. Audiens autem [24] venator vocem ejus, venit [25] et occidit eum.

Sic et tu homo Dei [26], qui studes sobrius esse et castus, et [27] spiritualiter [28] vivere, cujus duo cornua sunt [29] duo Testamenta, per quas (*sic*) poteris [30] resecare et excidere abs te omnia vitia corporalia : hoc est adulterium, fornicationem, avaritiam, invidiam, superbiam, detractionem, ebrietatem [31], luxoriam [32], et omnem lubricam hujus sæculi pompam [33]. Tunc congaudent tibi angeli [34] et omnes virtutes cœlorum [35]. Cave ergo, homo Dei, ab ebrietate [36]; ne obligeris luxuria [37] et voluntate [38], et interficiaris a diabolo. *Vinum* [39] enim *et mulieres apostatare faciunt homines a Deo* (Eccli. xix, 2) [40].

[23] B, D, M. omis.

[24] M. *tunc audiens.*

[25] D. *accurit.*

[26] A. omis. D prend une tout autre voie dans l'application morale de cette histoire : *Hoc animal significat viros habentes magna cornua bonorum operum, sive scientiam duorum Testamentorum; qui quamdiu in his studuerint, non solum modica, sed et grandia vitia resecant. Si vero inde reversi ad illecebras et voluptates, hujus seculi vitæ attenderint, gulæ quoque atque carnali delectationi inservierint; non solum virtutem bonorum operum, cornibus obligati hereticinæ, sed etiam præmia perdunt habenda.* Pour inventer, on pouvait rencontrer mieux.

[27] B. omis.

[28] B. *spiritaliter.*

[29] B. *cui dua sunt cornua.*

[30] B. ... *testamenta quem potes.*

[31] B. *æbrietatem* (sic).

[32] B. *luxuriam;* A. omis.

[33] B. *omne ludibrium... pompam.*

[34] B. omis.

[35] B. *cælorum virtutes.*

[36] B. ... *Dei, æbrietatem.*

[37] B. *luxoria.*

[38] Voluptate? B. *voluntati.*

[39] B. *unum.*

[40] Il peut être bon de faire observer que, comme dans D, notre animal est appelé *autula* (ou *attula*) par l'auteur du bizarre poème *De nummo* (Ap. Otto, *Codd. gissens.*, p. 183), quoique les manuscrits grecs du Bestiaire consultés par moi ne donnent rien qui approche de ce nom. M. Otto a été réduit à dire : « *Non novi hoc animal;* » et je ne suis pas beaucoup plus avancé que lui, malgré mes textes avec leurs miniatures.

BESTIAIRE RIMÉ.

II. Aptolops [1].

Ore [2] vus dirrai d'altre beste
Qui ad II. cornes en la teste
Si trenchantes come alemèle [3];
Iceste beste est si isnèle [4]
Que nul veneor ne l'ataint
Si cèle d'aler ne se faint [5].
Et si vus poet [6] ben aficher
Que od ses cornes poet [7] trencher
Un arbre gros et parcréu [8];
Ceo est esprové é [9] séu.
Aptalops [10] ceste beste ad non,
Si habite en la région
U cort le fluvie [11] Eufratès.
Quant seif [12] la prent, si cort adès [13]
A cel fluvie [14], et del ewe [15] beit [16]
Quant béu ad, si va tut dreit
Iloc [17] près à un boissenei [18]
Si espès come un roncerei [19].
Là sunt les raimes [20] si menuz,
Si espès, si bel et si druz
U [21] la beste se vait frotant.
Iloc [22] s'envoise [23] et gieue tant

[1] X. *De atalos;* mais dans la suite cette orthographe ne se maintient pas.

[2] Y. *Or vous dirai.*

[3] Lame (lamelle?). Alemèle se dit encore en Lorraine, et les Anglais ont conservé *trenchant.*

[4] Rapide; allem. schnell; ital. snello.

[5] Je ne sais ce que cela veut dire.

[6] Y. *Vous puis bien;* X. *vos os bien afichier*; on peut (ou je puis) vous assurer. *Affirmer* et *assurer* ne reposent pas sur une notion différente de celle qu'exprime *afficher* (fixer). L'usage seul a déterminé les fortunes diverses de ces expressions primitivement parties d'un point commun.

[7] X. *puet;* Y. *puit.*

[8] Dans toute sa crue. Nous avons laissé perdre plusieurs mots formés ainsi à la manière du *pervelim* des latins, entre autres.

[9] X et Y. *et.*

[10] X. *Apthalos.*

[11] Y. *flueve;* X. *fleuve.*

[12] X. *sei;* Y. *soi.*

[13] De même que *sans cesse,* ce mot a signifié à la fois *immédiatement* (ital. adesso) et *toujours.*

[14] Fluive? X. *flouve;* Y. *fluie.*

[15] Peut-être aurais-je dû transcrire *de l'euve.* X. *ève;* Y. *aigues.* Nous avons encore *évier* et *aiguière*, Aiguebelle, etc.

[16] Y. *boit* et *droit.*

[17] X. *ilec;* Y. *illuc.*

[18] X. *buisonnei;* Y. *boissonoi* et *ronceroi.*

[19] Un fourré de ronces, comme *saussaie, oseraie, rouvroi,* etc.

[20] X. *rainsel;* Y. *ramel.* Trois mots différents, d'une même famille; de là, rinceau (rainseau), ramée, et ramer des pois. En Lorraine les haricots s'appellent fèves de raimes.

[21] X. et Y. *où.*

Od ses corns à val et à mont [24],
Que tot envelupés [25] i sunt;
Quant [26] ses cornes sunt atachées
Es vergètes qui sunt dolgées [27],
Et èle est prise al runcerei
Cum un peisson [28] en une rei,
Dunt [29] sache [30] et tire à grand poer [31]
Quant ses cornes ne pot [32] aver.
Mult c'esforce [33], ne ren ne valt [34],
Dunt se coroce et crie halt [35]
Que l'em le pot [36] de loinz oir.
Dunt vent li venères [37] d'air [38];
Qui la trove iloc enserrée [39];
Si la firt [40] de lance u d'espée,
U d'altre arme [41]; si l'oscist [42].
Car ele [43] ne pot grant ne petit
De iloc fuir, ne sei [44] défendre;
Là li covent [45] la vie rendre.
Seignors, ceste beste par fei [46]
Done grant ensample [47] de sei;
Iceste [48] beste signefie
Plosors homes [49] qui sunt en vie,
Qui ont II. cornes finement
— C'est l'un et l'altre testament; —
Qui l'ont apris et recordé [50],
Et l'un à l'altre concordé
Si qu'il en sèvent toz [51] les pas [52],
Qu'il n'augent [53] al boisson juer [54]
Et lor cornes envoluper [55]!
Et quel boisson porrait ceo estre,
Fors cest malvais [56] monde terrestre?
Qui est malvais [57] et deceivant,
U tant se juent li auquant [58]
Que i sont pris et acrochiez.
Li venères, ben le sachiez [59]
Est cil que le fol home sache [60]
Tant qu'il l'ataint en cèle place
Suz [61] le boisson, et là l'oscist [62]
Sanz défen [63] et sanz contredit;
Car Deu l'en soffre [64] la baillie.
Pur ceo [65] fait cil mult grant folie
Qui tant se délite et solace [66]
El monde [67], et qui tant [68] s'i enlace
Qu'il ne pot ses cornes retraire.
Si me vent [69] mult [70] à grant contraire
Des clers, qui les dous [71] cornes unt [72],

22 Y. *Illuc*; X. *là*.

23 Se met en bonne humeur. Y. *s'anvoise et jue*; X. *s'enveise et jeue*; ITAL. invogliarsi; ANGL. inveigle?

24 Nous n'avons conservé que les locutions techniques *en amont* et *en aval*.

25 ITAL. viluppo, etc. X. *envelépé*; Y. *envelopées*.

26 Y. *Cant*.

27 Menues (déliées); *deliètes*, dit Philippe de Thaun. Y. *dougiés*; X. *deugiés*; ESP. delgado.

28 X. *comme peson*; Y. *com li poisons est ou maroi*.

29 Y. *don*; X. *Donc*. On a déjà pu remarquer que le sens du *tunc* latin est beaucoup plus sensible dans ce mot à l'époque de Guilliame.

30 Le *sacar* espagnol ne répond plus à toutes les acceptions de cet ancien verbe, qui avait quelque chose du latin *agitare* (*feras*, etc.). Les Anglais, avec leur *shake*, le comprendront mieux que nous aujourd'hui. C'était à la fois secouer, lancer, remuer pour faire sortir, etc.

31 X. *Poeir* et *aveir*; Y. *pooir, avoir*.

32 X et Y. *puet*.

33 Y. *se force*; X. *s'esforce*. Les copistes français du moyen âge, surtout à cette époque, confondent fréquemment l's et le c; je n'y ferai même pas grande attention en transcrivant.

34 X. *Rien ne li vaut*.

35 X et Y. *haut* et *vaut*.

36 X. *L'en la puet*; Y. *l'on la puit*.

37 X. *veneor*; Y. *venerres*.

38 De toute sa force, avec feu; ANGL. airs.

39 Enfermée, retenue.

40 X et Y. *fiert*. Il ne nous reste que *sans coup férir*.

41 X. *autre glaive*.

42 X et Y. *ocit*.

43 X. *Quer el ne puet*; Y. *qu'ele ne puit*.

44 Y. *soi deffendre*.

45 X. *covient*; Y. *convient*.

46 Y. *foi*, et *soi*.

47 X et Y. *Essanple*.

48 Y. *Et ceste*.

49 V et Y. *genz*; X et Y. *plusors*.

50 Garde en mémoire.

51 X et Y. *touz*; Z. *tot le pas*.

52 Passages; ITAL. passo.

53 X. *n'aillent*.

54 X. *joer*. *Boisson* exprime bien mieux un petit bois, un bouquet d'arbrisseaux, que ne fait la forme moderne *buisson*.

55 X et Y. *Enveloper*.

56 Y. *mauvais*; X. *mauvés*.

57 X. *Qui si est faus*.

58 ITAL. alquanti. Y. *auquns genz*; X. *tant se déduiont la gent*.

59 X. remplace ce vers par un autre qui continue la phrase précédente :

Par les vices (runces?) *de lor péchiez*.

60 X. *chace*; Z. *cace*.

61 X. *soz*; Y. *sos*.

62 X et Y. *ocit*.

63 X. *deffense*; Y. *défense*.

64 X. *Dex l'en done*; Y. *Diex li seufre la balie*.

65 X. *Por ce fet cil*; Y. *Pour ce fait il*.

66 Se délecte. ITAL. sollazzo; LAT. solatium.

67 Y. *au monde*; X. *el munde*. Ce vers, qui manquait dans V, est pris de Z.

68 X et Y. *trop*.

69 X et Z. *vient*; Y. *torne*.

70 X. *à mult grant*.

71 X. *deus*; Y. *II*. Dans V les nombres sont parfois en toutes lettres, parfois en chiffres romains.

72 X et Y. *ont*.

Qui tot à costume [73] le funt :
Al boisson vènent [74] tote jor,
Et ben véient [75] le venéor
Qui les enchace [76] pur oscire ;
Mès tot adès [77] à sei les [78] tire
La veine gloire [79] et les délit [80]
Decest monde qui les oscist,
Et qui les plus sages encombre [81]
Tant fet [82] bel estre dessuz [83] l'ombre
Del boisson ù tant se délitent,
Que trop volontiers [84] i habitent.
Là les tènent [85] les bels mangiers [86],
Les bons beviers [87] suefs et chiers,
Les bèles femmes [88], les bons [89] dras,
Les palefreiz [90] amblans et graz [91];
L'or et l'argent, la grant pécune [92]
Qui [93] tant fet mal à qui [94] l'aüne ;
Tant demorent suz le boisson [95],
Que li venères al laron [96]
Vent sur els [97], et là les acore [98]
Od son glaive ; plus ne demore.
Ha ! pur Deu [99], hom, porpense toi [100]
Qui en Deu [101] às créance et foi.
Fui homicide, fui luxure,
Renie orgoil [102], guerpis usure,
Leissez avoistre [103], fui yvresce,
Et envie qui l'alme [104] blesce.
Si tes corns ne pos désaerdre [105]
La vie t'en convendra perdre,
Non pas del [106] cors tant solement,
Mès [107] cèle de l'alme [108] ensement.
Ne semblez [109] pas la beste mue
Qui del boisson ne se remue
Devant qu'èle i est entreprise [110];
Si ceste ensample as ben aprise
Et solunc ceo volez ovrer [111],
Dunt ben i porras recovrer [112].

73 X et Y. *costume.*
74 X. *jeuent.*
75 Y. *voient.*
76 X. *enchauce ;* Y. *enchante.*
77 Z. *adiès.*
78 Y et Z. *à soi le tire.*
79 V. *glorie.*
80 Plaisirs.
81 Retient, embarrasse ; ITAL. ingombrare.
82 Y. *fait ;* X. *tant a bel.*
83 X. *desoz ;* Y. *desos.*
84 Y. *voluntiers.*
85 X. *tiènent.*
86 Y. *menger ;* X. *boens mengiers.*
87 X. ITAL. bevere. *boens beivres ;* Y. *Li bon boire que il ont chier.*
88 X et Y. *fames.*
89 X. *beaus.*
90 Z. *Li palefroix ;* Y. *les palefrois.*
91 X. *soés et cras ;* Y. *et blans et gras ;* Z. *et biel et cras.*
92 X et V. *pécunie,* sans que la rime correspondante soit changée.
93 X et Y. *Qui.*
94 X. *Qui fet mal à cil qui.*
95 X. *soz cel buisson ;* Y. *sos le buisson.*
96 X. *venéor li larron ;* Y. *venerres au laron.*
97 X. *sor eus ;* Y. *sus elx.*
98 Eventre. Je n'ose rapprocher cela d'*accouer le cerf.*
99 Y. *Pour Dieu ;* X. *Por Deu.*
100 Y. *pourpense toi ;* X. *home garde toi.*
101 X. *qu'en Deu aies... fei.*
102 X. *Reneie orguel ;* Y. *Regnoie orguel.*
103 X. *Lessc avoutère ;* Y. *Laise avoutire.*
104 X. *âme ;* Y. *arme.*
105 Y. *Se tes cornes ne puis deserdre ;* X. *Tes cornes t'estouet désaerdre.* Nous reviendrons ailleurs sur le sens précis d'*aerdre,* que la Picardie a maintenu.
106 Y. *Dou cors ;* X. *Non pas le cors..., mes le cors et l'ame.*
107 Y. *mais.*
108 Y. *L'arme.*
109 Y. *sanblez ;* X. *semble.*
110 Embarrassée, arrêtée.
111 Y. *Et selon ce vuilles ovrer.*
X. *Et tu la veux bien retenir,*
Mult t'en porra bien avenir.
112 Y. *Grant bien... retrover.*

OBSERVATIONS.

Tychsen, qui travaillait sur des fragments du *Physiologus* (*Physiolog. Syrus*, p. 4,36-42), et M. Berger de Xivrey, dans ses *Traditions tératologiques* (p. 299-302), ont reconnu la difficulté d'accorder ce récit avec l'histoire naturelle positive. S'il faut remonter à un fait réel aussi peu éloigné que possible des données de notre vieil auteur, il semble que la présence de l'élan dans les régions de l'Euphrate à une époque reculée est une supposition un peu trop gratuite ; tandis que le daim, avec son bois aplati, garni de nombreux andouillers, et terminé par une large empaumure dentelée sur ses bords, satisfait passablement à ce que l'on peut

attendre de vrai dans le fond de cette narration. On a très bien fait observer que pour trouver un fondement à cette idée d'arbres sciés au moyen des cornes il fallait supposer un animal du genre de ceux qui *refont leur tête* chaque année, et qui *touchent au bois*, comme l'on dit, pour frotter leurs dagues et les dépouiller de la peau qui les recouvre encore lorsqu'elles sont entièrement formées et solidifiées. Cependant, si l'on voulait suivre les manuscrits de plus près, et accorder même quelque confiance aux miniatures, qui pourraient bien avoir eu un point de départ authentique, les antilopes ne répondraient pas mal aux exigences du problème. Les anneaux de leurs cornes n'auraient pas été comparés fort improprement à une scie; et quelqu'un de ces agiles animaux retenu par la tête dans les broussailles aura prêté un thème suffisant à l'imagination orientale, qui n'est pas exigeante. En ce cas, l'*urus* du texte grec attribué à S. Epiphane ne serait peut-être pas mal traduit par *bubale;* car, pour l'*aurochs*, il ne semble pas qu'il y ait moyen d'y songer.

3 (Fig. D).

CESTE BESTE EST NOMÉE SERRE [1].

Une beste qui a èles et vole, et èle converse en mer; si est nomée serre. Ele est merveilleusement grans de cors et d'èles. Quant èle voit la nef a tot son voille drécié, ele se liève à èles estendues [2], et se lance parmi la mer et commence à nagier contre la nef ainsi que s'ele estrivast por passer plus isnèlement que la nef. Et si estrive [3] en tel manière à la nef, por s'isnèleté esprover; et cort en coste la nef a estrif à èles tendues, ben (?) XL liewes [4] ou C à une alénée. Mais quant alaine li faut [5], si ahonte d'estre vencue; si ne reçoit ormie [6] d'estre vencue petit et petit por faire son pooir, savoir s'ele pooit la nef estaindre. Mais sitost com èle voit que recroire [7] le covient par le grant travail et par les grans ondes; et èle voit que la nef le trespasse ne tant ne quant [8], si met jus [9] les èles et les trait à lui. Et lors se laisse tot aler à I fois [10] duscal [11] font de la mer, et ele laisse la nef en la mer el parfont [12] en son liu; et les ondes reportent la beste al lieu où ele fu prines (*primes?*).

[1] S. *De la serre.* Cet article est fort abrégé dans R et S.

[2] S. *Elle liève ses elles, et commence à nager encontre...*

[3] S'élance; ESP. estribar, estribo : mot qui a fini par exprimer à la fois élan, appui, rivalité, reprise animée dans un chant, etc.

[4] R. *XXX estages* (stadia) *ou XL;* S. *de XXX estages ou de XL.*

[5] Lui manque ; ESP., faltar.

[6] Je ne réussis pas à m'expliquer cette phrase, qui manque dans R et S.

[7] Se démentir, se désister; ITAL. ricredersi.

[8] Quoi qu'elle fasse.

[9] Bas; ITAL. giuso, giù.

[10] Tout d'un coup.

[11] Jusqu'au fond. Cf. p. 112, note 47.

[12] S. *Ele recroit pour le grand travail, et trait à soy, ses èles; et les ondes de la mer l'emportent et la plungent en la parfondesse en son lieu. La mer porte...*

La mer porte la samblanche de cest siècle ; la nef porte l'example des justes qui sans nul périi de foi passèrent parmi les torments et les tempestes del monde, et venquirent les mortels ondes : c'est les contraires poestés del siècle où nos somes. La serre qui volt nagier contre la nef, sénefie cels qui comencent à manoir [13] en bones oevres, et en après sont vencu de plusors vices : c'est de covoitise, d'orgoil, de luxure, et de plusors altres vices qui les plongent en enfer ; si comme les ondes de la mer traient la serre al fons. *Et cil qui permaint en bon commencement de si la fin, èrent sauf* [14].

Itèle est la sanblance de la beste qui poissons de mer est [15] semblant, et beste criée el monde.

[13] S. *Mouvoir*.
[14] Matth., XXIV, 13. S. *Ceulx qui permainnent... jusques à la fin, seront sauf*.
[15] R et S changent cette phrase sans arriver à une forme plus claire.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

IV. DE SERRA [1] IN MARE.

Est bellua [2] in mare, quæ dicitur serra, pennas [3] habens inmanes [4]. Hæc quum viderit navem in pelago [5] velificantem [6], elevat [7] pennas suas super aquam [8] et contendit velificare [9] contra navem [10]. Ubi vero [11] currerit [12] contendendum [13]

[1] A. *bellua*. Point de *serra* dans D.
[2] B. *belua*.
[3] M. (p. 595) *Serra belua est marina, pinnas*, etc. Le bestiaire français en prose adopte *pennas* pour le texte, et *pinnas* pour la miniature (voyez aussi pl. XXV, fig. CD); mais plusieurs peintures donnent réellement des ailes à cet animal fantastique. Le peintre du ms. de Bruxelles fait plus encore : prenant sans doute *inmanis* pour équivalent d'*in manibus*, il a représenté une sorte de sirène (pl. XXIV, fig. BZ) dont les bras et les mains sont garnis d'un appareil d'ailes.
[4] B. *inmanis*.
[5] B. *in pelago navem*.
[6] B. *vide sicantem*.
[7] B. *evelat*.
[8] B. omis.... *suas, et contendit*; F. *pennas, et contendit*.
[9] B. *velifacere*.
[10] B. *cum navem;* F et M. *cum nave*.
[11] A. omis, depuis *ubi* jusqu'à *stadiis*.
[12] M. *cucurrerit;* F. *concurrerit stadiis...*
[13] M. *contendendo*.

MS. C.

XIX. DE NATURA PISCIS MAXIMO (*sic*) QUI DICITUR SERRA.

Hæc (*sic*) piscis longas habet valde alas. Si viderit navigantes naves in mare, emittatur velit tenere [39], et exaltat alas, et continet navigantes. Si autem currerit (*sic*) stadia XXX vel XL, laborat et collegit alas suas, et fluctus eum referunt in locum ubi prius fuerit.

Mare mundus est; navis sancta Ecclesia, in quibus (*sic*) sunt populi Dei. Hic autem pisces (*sic*) diabolus est, qui *transfigurat se in angelo* (sic) *lucis* (II Cor. XI, 14), ut incautas animas facilius possit decipere [40].

[39] Enititur velificare.
[40] Vincent de Beauvais (*Spec. nat.*, XVII, 27; p. 1313), qui cette fois cite le *Physiologus*, donne un texte tout semblable aux mss. A et B; mais un peu abrégé et, comme toujours, sans moralité. Je m'en suis servi quelquefois dans les notes sous la désignation F, comme l'annonçait la préface des bestiaires (ci-dessus, p. 91); et je le ferai encore çà et là dans la suite de ce travail.

contra navem stadiis XXX aut XL [14]; laborem non sustinens [15], deficit [16]; et deponens pennas suas [17], ad se adtrahit eas. Undæ [18] vero maris [19] jam lassam reportant [20] eam ad pristinum locum suum, in profundum mare [21].

Ergo hæc bellua figuram hujus sæculi gerit [22]. Navis [23] vero justorum habet exemplum, qui sine ullo [24] periculo vel naufragio fidei transierunt per medias hujus mundi procellas ac tempestates; et [25] mortiferas vicerunt undas, id est hujus sæculi contrarias potestates. Serre vero, id est bellua illa [26] quæ [27] non valuit velificare [28] cum navi [29], figuram gerit eorum [30] qui in initio [31] quidem cœperunt in operibus bonis [32] consistere; postea vero [33] non permanentes in eis, victi sunt cupiditate, superbia, ebrietate [34] luxuria [35], ac diversis vitiorum generibus quæ [36] illos, tamquam fluctuantis [37] maris [38] undæ, mergunt usque ad inferos. *Qui vero perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth., XXIV, 13).

[14] A. et M. *stadiis triginta vel quadraginta.*
[15] B. *sustenens.*
[16] B. *ale fecit.*
[17] B. omis: *deponens ad se*, etc.
[18] B. *unde.*
[19] B. *mares;* A. omis.
[20] B. *reputant.*
[21] M et F. omis:... *locum suum* (F. *in*) *profundum.*
[22] B. *ergo seculi hujus figura* (sic) *gerit.*
[23] B. *naves.*
[24] A. omis.
[25] A. omis depuis *et* jusqu'à *potestates.*
[26] B. *qui.*
[27] A. omis.
[28] B. *velificari.*
[29] B. *navibus.*
[30] A. *illorum.*
[31] B. *qui initiis.*
[32] B. omis:... *in operibus postea non*, etc.
[33] B. omis.
[34] B. *œbrietates.*
[35] B. *luxoria.*
[36] B. *qui.*
[37] B. *fluctuantes.*
[38] B. omis.

BESTIAIRE RIMÉ.

IV. Une beste qui ad non SERRE;
Si n'abite mie [1] en terre,
Mès en cèle grant mer habite.
Ceste beste nest pas petite,
Ainz est durement corporue;
Granz èles [2] ad la beste mue.
Quant èle voit en cèle mer
Les nefs [3] et les dormons [4] sigler [5],
En ses èles [6] recolt [7] le vent,
Vers la nef [8] sigle dorement [9].
Le vent la porte suz les undes
Qui sunt salées et parfondes;
Issi vait [10] longement siglant
Qu'èle n'i [11] poet sigler avant.
Dunt chet [12] aval et se recreit [13],
E [14] la mer la sorbist et beit,
Et la traist [15] aval al parfond.
Li notunère [16] qui par vond (*sic*)
Ne la quèrent [17] jà encontrer,
Car c'est un grant peril de mer;
Si [18] fait souvent la nef périr
A qui èl poet ben avenir [19].
Iceste beste, sans dotance,
Porte mult grant signefiance:
La mer, qui est grande et parfonde,
Signefie cest présent monde [20]
Qui mult est malveis et amer,
Et périlos [21] si cum la mer.
Cil qui par la [22] mer siglant vont,

[1] X. *nient.*
[2] Y. *Ales.*
[3] X et Y. *nes.*
[4] X. *dromonz;* Y. *dromons.* Grandes barques, LAT. dromo.
[5] Cingler; ALLEM. segeln; ANGL. sail.
[6] Y. *Ales.*
[7] X. *requeut;* Y. *reçoit.*
[8] Y. *né.*
[9] X et Y. *durement: fortement.*
[10] X. *Vet longuement;* Y. *va siglant longuement.*
[11] X. *ne puet;* Y. *ne puit.*
[12] X et Y. *Chiet.*
[13] Y. *Recroit,* et *boit.*
[14] X et Y. *et.*
[15] X. *tret;* Y *treit.* De là l'expression *traire* une vache.
[16] X. *les notonniers;* X. *li maronier;* X et Y *qui par mer vont.*
[17] Ne désirent pas...; ESP. no quieren.
[18] V. *et.*
[19] Y. *cant ele i puit bien. Avenir,* pour *atteindre,* rappelle notre mot parisien *aveindre.*
[20] X. *munde,* et *parfunde.*
[21] Y. *périllos;* X. *périlos comme.*
[22] Y. *par tot mer;* V. *par mer,* vers faux.

Signefient les bons que i sunt [23],
Qui vont par cest monde najant [24],
Et lur [25] nef à dreit conduiant
Por les undes, par les tormens [26],
Contre les périls [27] et les vens;
Ceo est à dire et entendre [28] :
Ceo sunt li bon que entreprendre
Nes puet cil, ne faire neyer [29],
Qui nes fine des guerréier [30].
Parmi cest monde vont siglant
Li prodome [31], et lur nef menant
Si dreit que li fel [32] adverser [33]
Ne les poet fère périller.
La beste dunt je vus ai dit,
Qui par la [34] mer sigle petit [35]
Puis retrait [36] et chet al parfond,
Signefie plusors que i sont [37],
Qui commencent à ben ovrer,
A Deu servir et amer;
Et quant ils vènent as périls [38]
Des grants aises et des délis,
Des coveitises qui grant sunt,
Que [39] les traient el val parfont.
Dunt retraient [40] de dreit nager;
A dunt les estut [41] périller
Et chaïr [42] en adversitez,
Es péchez, ès [43] iniquitez
Qui les traient ès fons aval
Dedenz la [44] méson infernal.

23 X et Y. *qui.*
24 X. *noant* ; ITAL. nuotare.
25 X. *lez nés* ; Y. *Lor nef a droit*
26 Tourmentes. ESP. tormenta, tormentoso.
27 X. *périz* ; Y. *péris.*
28 X. *C'est à dire et à entendre.* De toute façon il fallait que l'*e* muet final persistât ou s'élidât à volonté dans la rencontre d'une voyelle qui commençait le mot suivant.
29 Ce vers, qui manque dans V, est restitué d'après Z. *Nes* et *des*, dans ce vers et dans le suivant, doivent être une contraction pour *ne les* et *de les.* X et Y s'en passent : *qui ne fine de,* etc.
30 Y. *gueroier,* et *noier.*
31 X. *Prudom* ; X. *Li boen prodome, et najant.*
32 Ancien primitif de *félon* ; ITAL. fello, ANGL. fell.
33 X. *Aversier,* et *périllier* ; Y. *avresier.* LAT. adversarius.
34 V. omis.
35 X. *un petit,* un peu.
36 *Recreit ?*
37 *Qu'i sont ?* X. *qui sunt* ; Y. *qui i sunt.*
38 X et Y. *ès périz.* La rime correspondante ne changeant pas, sans doute que *périls* et *périz* se prononçaient l'un et l'autre de la même manière.
39 Y. *qui les treient* ; X. *qui les plusors renéier font.*
40 X. *don recréient* ; Y. *dun recroient.*
41 X. *Estuet* ; Y. *covient.*
42 X. *chaer* ; ESP. caer. Y. *chéir.*
43 V. *et ès iniquitez.*
44 V. *En la méson* ; Y. *en la maisson.* Vers faux de part et d'autre.

OBSERVATIONS.

Avant de rechercher ce qui a pu donner lieu aux inventions dont se trouve embellie l'histoire de la Serra, il importerait d'accorder les narrateurs entre eux. L'animal a-t-il des ailes ou des nageoires? Sa course rapide, ou son vol, a-t-il pour but de nuire au vaisseau qu'il poursuit; ou n'est-ce qu'une simple émulation? Poursuit-il même le navire, ou bien se dresse-t-il pour lui intercepter le vent par l'interposition d'ailes immenses qu'il déploierait derrière les navigateurs? Dans l'incertitude où nous laissent les variations des divers textes, nous aurons une excuse à notre hésitation. L'ancienne réputation de l'*échénéis* ou *remora,* qui passait pour arrêter invinciblement les vaisseaux dans leur course, aura pu avoir quelque influence sur le rédacteur de cet article; mais si ce n'était l'immensité des ailes ou nageoires dont la bête a été gratifiée, on serait fondé à penser que le spectacle des poissons volants ou des nautiles à la suite d'un vaisseau aura fait naître cette histoire. A la vue de cette espèce de vol ou de cette navigation, brusquement rompus dans leur cours par une submersion subite, on a pu croire à une jalousie que l'impuissance tournait tout d'un coup en dépit et en découragement.

Que si l'on voulait y voir un énorme poisson, et un *grant péril de mer,* comme paraît l'indiquer le *Physiologus syrus* (Cf. Tychsen. *l. cit.,* p. 172-177.—Bochart, *Hierozoic.* P. II. l. VI.

cap. XV, 9, 10; ed. Lugd. t. II, p. 864), le requin, qui suit volontiers les navires, satisferait assez bien à cette hypothèse. Néanmoins le nom de *serra*, qui semble indiquer le *xiphias* ou la *scie*, nous ramenerait peut-être aux poissons volants sans trop de détour. Car le museau pointu du *pégase dragon*, par exemple, et de ses congénères, ou les piquants du dactyloptère, remarqués déjà par Élien (II, 50), ont bien pu suggérer l'idée de les comparer à l'espadon ou à quelque squale, pour peu que les voyageurs ne fussent point doués d'une certaine finesse d'observation, ou que les premières relations se soient altérées avec le temps.

Une autre histoire d'un dragon qui, pour se rafraîchir, va humer l'air dont les voiles sont enflées (ap. Berger de Xivrey, *l. cit.*. p. 444), paraît être née de celle-ci; vu surtout la réputation qu'avait jadis le dragon d'être sans cesse en proie à une soif ardente. Or, qu'un poisson volant s'abattant sur le pont d'un vaisseau ait pu être pris pour un dragon, je n'en veux d'autre preuve que le nom seul (tout moderne qu'il est) du *pégase-dragon*, poisson qui précisément vit dans l'Océan indien; et je tiens l'auteur primitif du bestiaire pour un asiatique.

---

4 (Fig. E).

DE II PIÈRES QUI RENDENT FU[1].

Deus pieres sont qui rendent fu[2], en I mont d'Oriant[3], qui en grieu sont apelées turobolein[4]. Li une est malle[5] et li autre femèle. Quant ces II pières sont à la fois l'une loing de l'autre, il ne rendent point de flambe; et quant la femèle est par aventure aprocié au malle, lor nature si est tels que erraument[6] rendent fu si grant qu'il samble que totes les coses ardent en cel mont.

A ceste example, vos home fils de Deu, qui en ceste vie estes, prendés gardes, si vous desseurés[7] loing des femes; que par lor aprocemens n'espraigne[8] à la fois en vos li doubles[9] fus, et qu'il ne déguast[10] les biens que Dex a mis en vos. Car il est un angle deable qui tos[11] jors guerroient les justes; non tant solement les sains homes, mais les femes chastes. En la fin Sanson et Joseph furent andui[12] tempté par feme : li uns venqui, et li autres fu vencus. Eve et Susanne furent temptées : l'une venqui, et l'autre fu vencue. Por ce devons garder nos corages[13], et amonester les devins commandemens; car l'amor des femes, par coi li péchiés commencha dès le commencement, dès Adam de ci aore[14], [rend] les cuers des homes inobédient.

[1] R. *pierrez ardans*; S. *pierres précieuses*.

[2] R et S. *feu*.

[3] R, S. *orient*.

[4] R. *terrebolen*; S. *turobolen* (c'est à dire πυροβόλοι λίθοι, probablement, comme semble l'indiquer le texte latin).

[5] R. *mâle*; S. *maale*.

[6] Immédiatement. Ce mot s'écrit parfois *erranment, esrant, errant, esranment*.

[7] On dit encore en Lorraine : *esporre, esperner* ou *espernir* (allumer) le feu. Cf. p. 127, note 20.

[8] Séparer. Peut-être aurait-il fallu écrire *désevrer*; comme nous disons *sevrer* un enfant (le séparer du sein).

[9] S. *le feu de péchié, et que il ne dégaste*.

[10] Dévaste, gâte.

[11] R. *de déable*.

[12] Tous deux; ITAL. ambedue, amendue. S. *furent tentés*.

[13] Cœurs; ESP. corage (θυμός).

[14] R. *De ci que ore, fait desver et esboulir les cuers*, etc. S. *jusques ahui mès*.. Je pense que *desver* se rattache aux mots populaires *endévé* (endiablé?) et *faire endéver*. ANGL. devil.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

III. DE LAPIDIBUS IGNIFERIS [1].

Sunt in quodam monte Orientis [2] lapides igniferi qui [3] græce [4] dicuntur TERROBULI [5], masculus et femina. Isti, quamdiu [6] longe sunt ab invicem, ignis in eis non accenditur; quum autem casu [7] adpropinquaverit femina masculo, statim ignis accenditur in eis, ita ut ardeant [8] omnia quæ sunt circa illum montem.

Unde et vos, homines [9] Dei, qui istam vitam geritis [10], separate vos longe [11] a feminis [12]; ne dum [13] appropiaveritis [14] ad [15] invicem, accendatur ignis ille genuinus [16] in vobis, et consumat [17] bona quæ Christus contulit vobis [18]. Sunt enim angeli satanæ qui semper impugnant justos [19] : non solum viros [20] sanctos, sed et [21] feminas castas [22]. Denique Samson et Joseph ambo per mulieres [23] temptati sunt; unus vicit, alter victus est. Eva [24] et Susanna temptatæ sunt; sed Eva [25] consentiens lapsa est, Susanna vero lege (*sic*) custodiendo vicit. Igitur divinis præceptis muniendi sunt omnes erga feminas: quia [26] illarum peccatum ab initio cæpit, — id est ab [27] Adam, — [et?] usque nunc [28] filiis [29] inobedientiæ [30] debacchabatur [31].

[1] B. *De cærobolim* (et dans la table, *ceroboijm*) *lapides igniferi.* Cet article manque entièrement dans C, D et M. J'aurai donc recours au texte quelconque qui se trouve parmi les compilations de ce genre réunies sous le nom d'Hugues de Saint-Victor (Opp. t. II. p. 425), avec le titre *de Bestiis.* Il sera désigné par H, ici et plus tard.

[2] B et H. *Sunt lapides igniferi in quodam monte Orientis* (B. *montes Orientes*).

[3] B. *Quæ;* H. *quos Græci vocant chirobolos, id est manipulos, dicunturque masculus,* etc.

[4] B. *Greci.*

[5] B. *Terebolim*; F. *thereboleni.*

[6] B. *Quando;* H. *in istis, quando ab invicem separantur, ignis non,* etc.

[7] H. *Quum autem ad invicem casu aliquo appropinquaverint, statim in eis tantus ignis accenditur.* A. *quum autem caro fæminae appropiaverit masculo.*

[8] H. *Omnia ardeant quæ circa illos sunt.*

[9] B. *Homini.*

[10] B. *Geretis;* H. *qui vitam geritis monasticam.*

[11] A. omis.

[12] H. *Mulieribus, quoniam si illis appropinquaveritis, statim noxius ignis accendetur in vobis.*

[13] B. *Nec quum.*

[14] B. *Adpropinquaretis.*

[15] B. *Ab.*

[16] B. *Geminus.*

[17] B. *Consumet;* H. *Consumetur omne bonum quod Christus Dominus vobis contulit.*

[18] B. *In vobis.*

[19] H. *Viros sanctos, sed et fæminas castas.*

[20] A. omis.

[21] B. *Etiam castas fæminas.*

[22] Cet ange de Satan est sans doute ce qu'on a voulu représenter dans cette espèce d'ange entièrement nu que la miniature de Bruxelles (Pl. XXIV, fig. BY) place près du moine. — Le texte attribué à Hugues de Saint-Victor continue en ces termes : *Memores enim esse debetis bellorum quæ peregerunt sancti viri, sicut Samson et Joseph. Ambo siquidem tentati sunt per mulieres; sed alter vicit,* etc.

[23] B. *Mulierem.*

[24] H. *Eva quoque et Susanna tentatæ sunt; altera victa est, altera vicit. Ideo nolite securi esse, nec confidere in solita castitate; sed munite corda præceptis divinis, ut vos non deterreat fallax amor mulierum quarum peccatum ab initio, — id est ab Adam, — usque nunc in filios inobedientiæ debacchatur.*

[25] B. omis :... *sunt; hæc vicit, aliter* (sic) *victus* (sic) *est. Custodiendum igitur cor, et divinis præceptis omnimodes* (sic) *monendum* (muniendum?) *ergo* (sic) etc.

[26] B. *Quarum peccatum.*

[27] A. Omis.

[28] A. Omis.

[29] B. *Filius.*

[30] A. *Obedientiæ.*

[31] B. *Debaccabatur;* debacchatur.

BESTIAIRE RIMÉ.

III. Notre matire [1] est mult [2] estrange
Car sovent se deverse [3] et change,
Et ne purquant [4] si est tot une;
Car les ensanples [5] qu'èle aüne
Sont totes pur l'amendement
D'ome [6] qui erre folement.
En orient là sus amont [7]
A DOUS [8] PIÈRES sur un halt mont,
Qui mult sunt d'estrange nature,
Car il portent feu et ardure.
Si sunt come madle [9] et femèle,
Et n'oïstes unques novèle
Plus merveillose, ne plus veire [10]
Que [11] li livres nus fait acreire.
Quant li pières sunt loin à loin,
Feu n'en istroit [12] pur nul besoin;
Mès si [13] par aventure avient
Que l'une près de l'altre vient,
Si esprènent [14] et feu en ist
Que ambedous [15] les pierres bruist [16];
Et tant [17] creit le feus et engraigne [18]
Qu'il esprent tote la montainne,
Et quant que ad [19] de chescone part
De la montainne, esprent [20] et art.
Ici deivent ensample prendre
Cil qui a Deu se volent rendre
Et qui mangeient [21] en bonne vie :
Fuir [22] deivent la conpainnie [23]
De femmes [24] ententivement [25],
Et lor carnal [26] aprestement;
Que cèle flambe [27] et cèle ardor
Que vent [28] de la charnèle amor
N'arde [29] les bens [30] que en els sunt,
Que Deus qui est sires del mond [31]
Ad en els [32] par sa grâce mis.
Car en poi d'ure [33] sunt malmis
Les bens ù cèle flambe cort
Que des [34] choses femèles sort.
Por vérité saver [35] devom
Que tuz jors ad l'angle félon [36]
Son aguait [37] pur faire pécher
Le chaste hom et le dreiturier [38];
Del [39] chaste femme ensement.
Eve [40] de le comencement
Pécha par inobédience;
De cest pécié remest semance [41]
Que [42] tuz jorz crest et multiplie [43],
Car dèbles [44] pas ne se oblie.
Par la flambe d'itel pecché [45]
Ad meint home esté enginné [46]
Joseph [47] fu tempté [48] et Samson,
L'un fu vencu [et] l'altre [49] non;
L'un fu vencu, l'altre venqui,
Unques [50] la flambe ne l corompi.

1 Y. *matière;* V. *nature.*
2 Y. *mont.*
3 X et Y. *diverse* : se diversifie.
4 V. *ne porquant ;* Y. *non pour quant* : ce nonobstant.
5 X. *essanples ;* Y. *exanples.*
6 Y. *homè qui herre.*
7 Ce vers, omis dans V, est sans aucune variante dans les trois autres exemplaires.
8 X. *deus ;* Y et Z. II. Guilliame ne donne point de nom à ces pierres.
9 X. *malle ;* Y. *male.*
10 X et Y. *Voire*, et *acroire.*
11 X. *quer le livre nos fet.*
12 X. *istreit por nul besoing*, et *loing;* Y. *n'en itroit feux pour*, etc.
13 Y. *mais se ;* X. *et quanl.*
14 Y. *enprènent et fex en it.*
15 X. *qui andui les pierres;* V. *qui andex les pierres;* Z. *que ambe* II.
16 Y. *bruit ;* Z. *brist* ; brûle. ITAL. (dial.) brusar ; FRANC. braise.
17 Z. *Tant esprent li fus.*
18 X. *Engreigne.* Nous aurons ailleurs *graignor* et *graindre.*
19 X. *quant qu'à.* Les copistes de cette époque se passent souvent de l'apostrophe, lors même que le rhythme indique la suppression d'une voyelle.
20 Y. *éprent.* Il ne nous reste plus guère qu'*épris*, et encore n'a-t-il plus qu'un sens figuré.
21 *Manoient ?* X. *maignent ;* Y. *mainnent.*
22 Le rhythme indiquerait que l'on prononçait *fuïr:* X. *foir* (foïr?).
23 X et Y. *compaignie.*
24 X et Y. *fames.*
25 X. *enterignement.*
26 X. *charnel approchement ;* Y. *charnel aprosmement.*
27 Y. *flame.*
28 X et Y. *qui vient.*
29 X. *n'ardent.*
30 X et Y. *biens qui en eus* (Y. *ex*) *sont.*
31 X et Y. *mont.*
32 X. *eus ;* Y. *ex.*
33 X. *d'ore ... maumis ;* Y. *En pou d'ore ;* ITAL. in poco d'ora.
34 X et Y. *de chose femèle.*
35 X. *saveir devon ;* Y. *savoir devons.*
36 X. *Angre ;* Y. *angel.* V. *fléon*, au lieu de *félon.*
37 V. *Agait ;* X. *aguet.*
38 Y. *droiturier.*
39 *De la ?* X et Y. *et la.*
40 Z. *et vées le commencement piéça par inobédience.*
41 X. *remaint*, etc ; Y. *somence.* Ce vers, omis dans V, a été rétabli d'après Z.
42 X, Y, Z. *qui toz* (Z. *tos*) *jors.*
43 X. *creist et mouteplie ;* Z. *croist ;* Y et Z. *monteplie.*
44 X. *Quer déable.... s'oublie ;* Y. *diables... s'oblie :* Z. *car li diables ne s'oblie.*
45 X. *de cest pèchié ;* Y. *flame de cel péché.*
46 Y. *a mains hom... engigniez ;* X. *a.... enginnié.*
47 Y. *Josep ;* ITAL. Giuseppe.
48 Y. *tentez... Sanson.*
49 X. *li un fu vaincu, l'autre ;* Y. *li uns fu vaincuz, li autres.*
50 X. *Onc.... corrunpi ;* Y et Z. *ainc la flame*, etc.

OBSERVATIONS.

Élien parle de pierres qui prennent feu au contact de l'eau ou de certaines huiles, et le recueil de récits merveilleux attribué à Aristote (ed. Beckmann, p. 84, 257, 367) contient plusieurs curiosités semblables. Quant au sexe de divers minéraux, il en est question dans Pline (*Nat. Hist.*, XXXVI, 39); mais j'ignore si quelque ancien auteur a mentionné cette inflammation spontanée de deux pierres quand on les rapproche. Le nom que donne le Bestiaire latin (*cerebolim*) à cet intéressant minéral peut conduire à des conjectures assez plausibles. Ce semble être une altération de κεραυνοϐόλις (bolide, *pierre de foudre*, ou *météorique;* aérolithe); et si Tatien n'est pas étranger à la composition du Physiologus, sa patrie avait dû l'initier aux merveilleux récits et à la haute estime que les Parthes faisaient du *ceraunium* et des *bétyles* (Cf. Plin. XXXVII, 51, 52, 48, 49; XXXVI, 29). Serait-ce trop se hasarder que de vouloir reconnaître là un témoignage altéré des feux météoriques qui accompagnent fréquemment la chute des bolides? De là seront nées aisément les belles opinions que l'on s'était formées sur l'origine des feux de l'escarboucle et sur les vertus magiques de divers *ceraunia* (Cf. Plin., *l. cit.*, — Salm. *in Solin.*, 1689; p. 196, sq.; 168, etc.); car cette espèce paraît avoir eu des limites assez mal déterminées. Je soupçonne même que l'*aétite*[1], avec ses précieuses vertus (Cf. Plin., X, 4; XXX, 44.—Tychsen, *l. cit.*, p. 107-109. — Salmas. *in Solin.*, p. 502-504; 505, sq.; 168, 177), y avait trouvé place d'après plusieurs savants grecs et latins, pour la plus grande gloire du *ceraunium.*

Mais ne s'agit-il pas aussi peut-être de la *pyrite,* qui fit très longtemps la fonction du *silex pyromaque* des modernes, détrôné lui-même de nos jours par les fulminates artificiels (les allumettes chimiques, par exemple)? Le fait est que les étincelles données par le fer sulfuré au choc de l'acier ou d'un autre minéral dur (Cf. Plin. XXXIV, 30; al. 19; XXXVII, 73) pouvaient prêter à des interprétations comme celles de notre *Physiologus.* On serait même passablement autorisé par la miniature de Bruxelles (Pl. XXIV, fig. BY) à prétendre qu'il s'agit précisément d'une pyrite frappée par le briquet; cependant je suis très porté à croire que l'espèce d'anneau placé là dans la main droite du moine doit être interprété autrement; chose qui n'est pas d'une importance urgente.

Tout cela était déjà fort obscur dès le temps de Vincent de Beauvais, puisque ce compilateur nous en donne au moins deux versions: l'une à propos de l'aétite (*Specul. nat.*, VIII, 23; p. 505); et l'autre à l'article de *l'andradamas* (Ibid. VIII, 28; p. 507), sous le nom de *theroboleni.*

[1] Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de ces recherches. Le *Speculum naturale* dit (VIII, 22; p. 504) quelque chose de semblable au sujet du *gagates*, d'après le livre *De naturis rerum.*

5 (Fig. F).

D'UN OISEL QUI EST APPELÉ CALADRES.

Uns oiseaus est qui est apelés caladres[1]. De cest oisel est escrit en un des livres Moysi[2], qui est apelé Deutronomus,[3] que on n'en doit mangier. Phisiologes dist de cest oisel qu'il est tos blans[4] et si a II cornes droites com de chièvre[5] et nule noireté n'a en lui. Et se uns hom eust les ex[6] coraus ne raeillans,[7] li caladres est de tel nature que il gariroit les ex par vertu de Deu qu'il a en lui; et en sa cuisse, s'on li touchast, tèle vertu a la quisse del caladre. Et si a encore I autre vertu en lui, et si est trovés ès roiax porpris : s'aucuns est en enfermeté, par la caladre est coneus s'il mora[8] ou s'il vivra. Se l'enfermetés del home est à mort, sitost com li caladres le voit, il oste[9] ses ex del malade ; dont est coneu qu'il mora[10]. Et se l'enfermetés n'apartient à mort, li caladre esgarde l'enferme sor la face ; et totes les enfermetés de lui aûne en soi par nature de lui meisme. Et puis vole en l'air vers le soleil, et art totes les enfermetés de lui et espart. Ensi est sanés li malades.

Cis caladres porte la samblance de nostre Segnor Jhesu Crist, qui tous est blans et nule noireté n'a en lui ; si comme il meismes tesmoigne en l'Ewangile, qui dist[11] : *A moi vient li princes de cest monde, et si ne trova en moi nul mal.* Cil qui ne fist onques pécié, ne en qui bouche nule voisdie[12] ne fu trové, vint de ses sains ciels de (*à*?) l'enferm pople des Juis. Il torna[13] d'els sa face pour la mescréance, et torna ses ex à nos Gens, et osta totes nos enfermetés et nos péchiés quant il fu levé en crois; et quant *il monta ès ciels,* qu'*il mena notre chaitiveté*[14], et si nos *dona dons.* Car *icil qui le créirent*[15], *ne le rechurent mie;* dont il dist en

[1] S. *caladrius.*

[2] Comme nous avons vu *Judam*, p. 108. S : *de Moyse.*

[3] R. *Deuteronomius ;* S. *Deuteronoine.*

[4] S. *tout blanc et qu'il n'a nulle taiche noire. La graisse du caludrion sauve le mal des iex, et l'oisel est trouvés en royaux pourprins.*

[5] Ce qui est renfermé ici entre les renvois 4 et 5 se trouvait écrit en surcharge, mais par une main contemporaine, et me paraît être une interpolation ; d'autant plus que le ms. R. n'a pas un mot de cette addition. Peut-être aurait-on droit de soupçonner une retouche analogue dans la miniature (fig. F), où les cornes de l'oiseau semblent formées par un trait de plume postérieur qui indiquerait une retouche faite après coup.

[6] Yeux. On a pu remarquer déjà que les finales *ex* et *ax* doivent avoir exprimé dans le français de cette époque nos sons *eu* et *au*; du moins elles ont été fréquemment remplacées par cette nouvelle orthographe dans le langage moderne : comme pour les mots *Dieu* (Diex, Dex), *mieux* (miex), etc. Voyez au bestiaire rimé, p. 132, note 1. L'*x* remplissait une fonction semblable dans les anciens mots *beax, corbeax, oiseax,* où nous n'avons fait qu'introduire l'*u.* Quant à *coraus*, j'imagine que cela veut dire rouge, (corallin), roux, injecté de sang, etc.

[7] Au lieu de cette phrase, R. porte : *La cuisse del caladre sane le ruil* (la rouille ?) *de ieux. Icist est trovés en remis* (éloigné ?) *liu. S'aucuns*, etc. Sur le malentendu qui paraît avoir amené le mot *cuisse*, Cf. p. 130, note 12.

[8] S. *morra.*

[9] R. *torne.*

[10] S. *morra.*

[11] Joann., XIV, 30.

[12] Trahison, fausseté ; LAT. versutia ? R. *boufoie* (querelle ?). — Apoc., XIV, 5 : *In ore eorum non est inventum mendacium.*

[13] S. *trestorna.*

[14] Captivité. Pour traduire le texte latin il faudrait ajouter : *en chaitivaison*, ou quelque chose de semblable ; mais je ne trouve ce complément nulle part.

[15] B. porterait à supposer qu'il faut lire : *icil qui ne le creirent mie.*

l'Ewangile [16] : *Tos cels qui le rechurent donra-il poesté d'estre fil de Deu : à cels voirement qui creoient en son non* sans mesdire de lui [17].

[16] Joann., I, 11, 12.

[17] Ces quatre derniers mots sont omis dans R et S.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

V. DE CALADRIUS [1].

Item [2] est volatile [3] qui [4] dicitur caladrius. De [5] hoc scriptum est (Deuteron., XIV, 18) in Deuteronomio [6] : *Caladrium* [7] *non manducabis* [8]. Physiologus [9] dicit de hoc [10] quia totus albus est, nullam [11] partem habens nigram ; cujus interior fimus [12] curat [13] caliginem oculorum. Istud in atriis [14] regum [15] invenitur. Si quis autem est in ægritudine [16] constitutus, ex hoc caladrio cognoscitur si vivat aut [17] moriatur. Si ergo est infirmitas hominis ad mortem, mox ut viderit infirmum avertit faciem suam ab eo caladrius, et omnes cognoscunt quia moriturus est. Si autem infirmitas ejus pertinuerit [18] ad vitam [19], intendit in [20] faciem ejus [21] caladrius et assumit [22]

[1] Cet animal ne paraît point dans D ; A, sans titre.
[2] B. omis.
[3] B. *volatil.*
[4] B. *quæ.*
[5] B. omis.
[6] A. *Deuteronomium.*
[7] B. omis.
[8] B. *Manducandum.* Dans les extraits que renferme la collection du cardinal Maï, cet article commence ainsi : *Charadrius, avis quæ in Deuteronomio præcipitur non manducari.*
[9] B. *Fisiolocus.*
[10] A. *eo.*
[11] B. *nulla.*
[12] B. *interius femus.* De là sera née la leçon *femur.*
[13] B. *currat.*
[14] B. *studi natrius ;* M. *in vasis.*
[15] B. *regnum.*
[16] B. *egretudine.*
[17] B. *ut.*
[18] B. *non pertinet.*
[19] B. *mortem.*
[20] B. omis.
[21] A. omis.
[22] B. *adsumet.*

MS. C.

III. DE NATURA VOLATILE (*sic*) QUÆ DICITUR CALATRIUS,

Sicut in Deuteronomio scriptum est [65]. Physiologus narrat de ipso quoniam totus albus est, nullam partem habens nigram. Interiora ejus infirma [66] curant quorum oculi caligant [67]. In atriis [68] regum invenitur ; et si quis infirmus est, ex [69] eo calatrius [70] cognoscitur si vivat aut moriatur. Et [71] si est infirmitas [72] hominis [73] ad mortem, avertit faciem suam calatrius [74], et omnes cognoscunt quia morietur. Si autem infirmitas hominis est [75] ad vitam, aspicit calatrius hunc eum, et infirmus calatrio [76] ; et absorbet [77] infirmitatem hominis [78], et aspergit eam, et salvabitur his (*sic*) qui infirmatur [79].

[65] Le fragment du ms. de Tolède (Isid. Opp., t. IV, 522), déjà cité, nous guidera encore dans cet article, mais pour la dernière fois. Il entre ainsi en matière sans nul titre : *Caradrius natura sua totus albus nascitur, nullam habens nigredinem ; et in Deuteronomio de eo scriptum est ; et interiora ejus*, etc.
[66] *Infirmos ?*
[67] C. semble défier ici toute interprétation :... *ejus foe... ma* (illisible ; *fœmora ?*) *tam curam puram oculi quorum caliginant oculi.*
[68] C. *etiam tres* (et in atriis).
[69] T. *ab.*
[70] T. omis.
[71] T. omis.
[72] C. omis.
[73] T. omis.
[74] T. omis.
[75] T. *si ad vitam.*
[76] T. *aspicit ad infirmum, et infirmus ad illum. Et cum* (tum ?) *volat sursum contra radios solis.*
[77] T. *comburit.*
[78] T. omis.
[79] T. *et spargit, et infirmus salvabitur ; personam Christi gerens qui totus est niveus et mundus, nullam habens nigredinem.*

A, B.

omnem ægritudinem [23] hominis [24] intra [25] se; et volat in aera contra [26] solem [27], et comburit [28] infirmitatem [29] ejus, et dispergit eam; et erit [30] salvus infirmus.

Caladrius igitur personam accipit [31] Salvatoris nostri : totus est candidus Dominus noster, nullam habens [32] nigredinem [33], sicut ipse testatus [34] est (Joann., XIV, 30) quoniam *venit princeps hujus mundi, et in me non invenit quicquam; quia* [35] *peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus* (I Petr., II, 22). Veniens autem Dominus [36] de excelsis cœlis [37] suis ad infimum [38] populum Israel, avertit faciem suam ab eis [39] propter incredulitatem illorum [40]; et [41] convertit se ad nos Gentes, tollens infirmitates nostras; et peccata nostra portans (Ps. LIII, 4), exaltatus est in lignum [42] crucis. *Ascendens enim* [43] *in altum* [44], *captivam duxit captivitatem, dedit dona in* [45] *hominibus* (Eph. IV, 8).

[23] B. *omnes egritudines.*
[24] B. omis.
[25] B. *infra.*
[26] B. omis.
[27] B. *solus.*
[28] B. *conburet.*
[29] B. *infirmitates.*
[30] A. *ejus.*
[31] B. *accepit.*
[32] B. *habet.*
[33] B. *egritudinem.*
[34] B. *de se cestatus* (sic). On sait qu'à diverses époques du moyen âge, le *c* et le *t* se ressemblent au point de se confondre très aisément.
[35] B. *quippe qui.*
[36] B. omis.
[37] A. omis:... *de excelsis, avertit faciem,* etc.
[38] Les bestiaires français montrent que nos traducteurs avaient lu *infirmum.*
[39] A. *a Iudæis.*
[40] B. *eorum.*
[41] B. omis.
[42] B. *ligno.*
[43] A. omis.
[44] B. *alto.*
[45] A. omis.

C.

Hæc calatrius simul bona persona [80] accepit Salvatoris; totus enim albus est Dominus noster, non habens neque unam [81] nigritudinem. Dixit enim quoniam *princeps hujus mundi venit* [82]. Veniens enim de sanctorum cœlorum à Iudæis deitatem (*sic*). Veniens autem ad Gentes, tollens a nobis infirmitates et languores portavit; exaltatus est super lignum crucis; *ascendens in altum captivam duxit captivitatem, dedit* [83] *dona hominibus.*

Bene ergo Physiolocus arguit de calatrio. Sed dic[es?] mihi quoniam calatrius immundus est; sed adferet (*adfers autem?*) eum in persona Christi. — Et serpens inmundus est; Iohannes dicit quia [84] *sicut exaltavit Moyses serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis.* Prudentior est; duplicia enim creatura, et laudabilia et vituperabilia [85].

[80] [Avis quidem immunda, sed] *simul bona, personam?* etc.
[81] Version diaphane, qui accuse le grec μηδὲ-μία, οὐδε-μία.
[82] Phrase supprimée dans T... *nigredinem; desursum a Patre veniens, et sui eum non receperunt. Et a Iudæis avertit faciem suam; Gentes autem sua deitate aspexit tollens infirmitatem peccatorum. Et languores nostros ipse portavit ut exaltaretur super lignum; ascendens,* etc.
[83] T. omis:... *captivitatem. Sed dicis: Caradrius immundus est ad escam, quomodo potest portare figuram Christi?*
[84] T. *audi Ioannem evangelistam: Sicut exaltavit,* etc.
[85] Au lieu de cette phrase, qui ne s'expliquerait pas sans sa confrontation avec A et B., voici comme T. termine:... *Filium hominis. Nam et filii Israel quando aspiciebant æneum serpentem, sani efficiebantur.* Le ms. de Bruxelles, qui ne cite pas ce texte du Pentateuque, a néanmoins le serpent du désert parmi les miniatures (fig. CA) qui accompagnent la calandre; mais nous ne l'avons pas reproduit.

Vincent de Beauvais (*Spec. nat.*, XVI, 44; p. 1183) aurait pu nous être utile pour cet article s'il n'avait deux textes sur le *charadrius*, et tous deux sensiblement arrangés soit par le compilateur, soit par ceux qu'il copiait.

In sua venit, et sui eum non [46] *receperunt; quotquot* [47] *autem receperunt eum* [48], *dedit eis potestatem filios* [49] *Dei fieri, his qui credunt in eum* (Joann., I, 11, sq.).

Sed forsitan dicis quia caladrius secundum Legem immundus est. Certum est; nam [50] et serpens inmundus est, et Johannis (*sic*) testatur [51] de eo dicens [52] quoniam *sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, sic exaltari* [53] *oportet filium hominis* (Joann., III, 14). Et alibi (Gen., III, 1) *prudentior* dictus [54] est *omnium bestiarum.* Similiter etiam et leo et aquila inmunda sunt (Levit., XI), sed ille [55] ferarum rex est, et [56] illa volatilium. Secundum regnum ergo [57] Christo adsimilata sunt, secundum rapacitatem vero diabolo. Et alia multa sunt in creaturis [58] habentia [59] duplicem intellectum; alia quidam [60] laudabilia, alia vero [61] vituperabilia; et deferentia [62] inter se atque discreta, [63] sive moribus sive naturis [64].

46 B. omis :... *hominibus. Etenim qui non crediderunt, non,* etc. C'est ce texte, ou peu s'en fallait, que Pierre le Picard avait sous les yeux.

47 B. *quotquod.*

48 B. omis.

49 B. *Filius.*

50 A. omis :... *inmundus est, et Iohannis,* etc. Dans le ms. de Bruxelles, un mot répété à quelque distance de son premier emploi a souvent occasionné l'omission d'une ou deux lignes intermédiaires.

51 A. omis.

52 A. *dicit.*

53 B. *exaltare.*

54 B. *datus.*

55 B. *illi.*

56 A. omis.

57 A. *et tam* (etiam ?).

58 B. *creata.*

59 B. *habeat.*

60 *Quidem?*

61 A. *Quidem.*

62 A. *differentiam habent.*

63 A. *discretionem.*

64 B. *natures.*

BESTIAIRE RIMÉ.

V. Kaladrius est un oisels [1]
Sor tuz altres corteis et bels,
Altresi blancs cume la neifs [2].
Mult parest [3] cist oisels corteis.
Alcone [4] foiz le trove l'em [5]
El païs de Jerusalem.
Quant uns hom est en maladie
Que l'em despeire [6] de sa vie,
Dunt est cist oisels aportez.
Si cil deit estre confortez [7]
Et repasser [8] de cel malage,
L'oisel li torne le visage
Et trait à sei l'enfermeté;
Et s'il ne deit aver sancté [9],
L'oisel s'entorne [10] d'altre part;
Jà ne fera vers lui regart.
Ore est réson que je vus die
Que cest blanc oisel signefie,
Il signefie sanz error
Ihu Crist nostre salvéor
Qui unques neires plumes [11] n'out,
Ainz fu tut blanc, si cum li plout [12].
En lui n'out unques nereté [13];
Il mêmes [14], qui est vérité,
Dit en l'evangelie [15] de sei [16]:
Li princes, dit-il, *vint à mei*
De cest mond, mès ren n'y trova
De tot iceo que il quida [17];
C'est à dire ren qui son [18] fust,

1 X. *oiseax*, et *beaus*; Y. *uns osiaus*, et *beax.*

2 ITAL. neve; ESP. nieve. X. *neis*; Y. *nois* et *cortois.*

3 V et Y. *est.*

4 X et Y. *aucune.*

5 X et Y. *l'en*; mais la rime correspondante est la même partout.

6 Y. *despére*, désespère.

7 Guéri, soulagé.

8 Revenir, relever.

9 X. *santé.*

10 X. *se torne*; Y. *s'antorne.*

11 X. *pennes*; Y. *noire plume.*

12 Si je comprends bien cette fin de vers, elle ne doit point signifier grand'chose; mais elle fournit une rime.

13 X. *ne out..... nerté*; ITAL. nero. Nous disons encore *nègre*, quoique *noir* ait prévalu sur *neir.*

14 Y. *méismes.*

15 Nous trouverons plus d'une fois cette finale *ie* (*glorie*, *pécunie*) n'ayant pas dans le vers plus de valeur qu'un *e* muet. X et Y. *l'évangile.*

16 Y. *soi*, et *moi.*

17 X et Y. *cuida. Outrecuidance* a seul survécu à sa parenté; ITAL. tracotanza; LAT. cogitare.

18 X. *soen*; Y. *sien.*

U péché chalenger [19] péust.
Si s'en tint mult à enginné :
Car Deu ne fist unques péché,
N'en lui ne fut unques troveie [20]
Nul tricherie proveie.
Icest verais Kaladrius
Est nostre Salveor Jhésus
Qui vint [21] de sa grant majesté
Pur esgarder [22] l'enfermeté
Des Gieus que il ot tant amez,
Et garniz [23] et amonestez,
Tantes fois péus [24] et gariz,
Tant honurés [25] et tant chériz ;
Et quant il vit que ils moreient [26]
En la non-fei [27] ù ils esteient,
Vit leur malice et lor ordesce [28],
Et lor malquer [29] et lor péresce [30],
De lor esgart torna sa face [31].
Par sa benigne [32] seinte grace
Se torna donques [33] vers nos Genz [34]
Qui estoions laz et dolenz,
Sans fei et sanz enseinement [35],
En grant miseire [36] et en torment ;
Nos enfermetez visita,
Nos péchez en son cors porta
El seint fust de sa croiz veraie ;
Dunt li déables mult s'esmaie [37],
Issi [38] faire le conveneit :
Aussi cum Moïses aveit
Halcié [39] la serpent el désert,
Ausi [40] covenait en apert
Le fiz de femme [41] être enhalcié [42],
Et en la seinte croiz drécié [43].

19 Imputer, revendiquer, calomnier, chicaner ; ANGL. challenge ; LAT. calumniari.
20 X et Y. *trovée* et *provée.*
21 V. *que unques vint de grant.*
22 *Esgart* signifie quelquefois consultation (judiciaire ou médicale), examen ; et, par suite seulement, *décision péremptoire, conclusion.*
23 Entretenus, soignés ; ANGL. garnish.
24 Nourris, repus.
25 X. *ennorez ;* Y. *honorez.*
26 Y. *moroient* et *estoient.*
27 Y. *nonfoi* (infidelitas); comme ailleurs *nonsachant* (insipiens), *nonchalant.* Cf. ci-dessous, note 29.
28 Souillures, impureté; il nous reste encore *ordure, ordurier,* ITAL. lordo, lordura (*luridus?*) X et Y. *durèce* et *perèce.*
29 Y. *malcuer ;* comme ailleurs, *maufé,* etc. ; X. *lor mauvais cuers.*
30 Paresse ; ESP. pereza.
31 X. *adonques lor torna.*
32 X. *sa seintime* (sanctissima) *douce grace.*
33 V. *dunt.*
34 Nations païennes, les Gentils (*Gentes,* ἔθνη, dans le style de la Bible), *ethnici.*
35 X. *enseignement ;* Y. *ensoignement.*
36 X. *misère.*
37 Se déconcerte, se pâme ; ESP. desmayar.
38 Y. *Ensi ;* V. *et issi.*
39 X. *drécié le serpent ;* Y. *haucié le serpent ou désert.*
40 Y. *ansi convenoit.*
41 X et Y. *fame ;* quoique l'Évangile et les Bestiaires latins disent *filium hominis.*
42 Elevé, exhaussé ; ITAL. inalzare.
43 V. *halcié ;* Y. *hauciez.* FRANÇ. hausser.

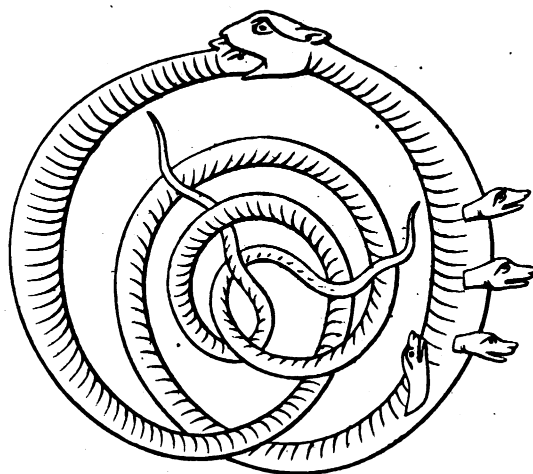
OBSERVATIONS.

La calandre (on la trouve appelée *calandria*) nous a suffisamment occupés dans le texte des vitraux de Bourges (nº 71, p. 128-130), à propos d'une verrière de Saint-Jean de Lyon. Contentons-nous de renvoyer à Élien (XIII, 17), et aux considérations par lesquelles Tychsen voudrait établir (*libr. cit.*, p. 88-94) que cet oiseau doit être le cacatoès blanc ; bien que rien n'autorise à mettre sur le compte de ce dernier les vertus médicinales attribuées au *charadrius*, sauf le soulagement quelconque que la vue d'un objet blanc aura été censée procurer à des yeux affectés par la jaunisse. Car la jaunisse seule, et c'était bien assez, était la vraie maladie qui avait primitivement pour spécifique la calandre. Plus tard on a fait de ce précieux oiseau un véritable *catholicon :*

« Vires adquirit eundo. »

6 (Fig. G).

CESTE BESTE A A NON WIVRE [1].



Une beste est qui est apelée wivre. Phisiologes dit qu'èle est de tel nature qu'èle ne naist onques devant ce qu'èle a tué son père et sa mère. Car la femèle conchoit par sa bouche la teste del [2] malle; en tel manière que li malles li boute sa teste en la goule, et en deme[n]tiers [3] que il se délite en sa goule; la femèle li trence tote la teste as dens, et l'engloute; et de ce conchoit, et li malles demore mors. Et quant che vient après, et la wivre doit enfanter; si enfante par le costé, et ensi le covient crever et morir.

De ce dist Phisiologes que envieus muert en tel manière comme la wivre. Et dit en tel manière que quant li envieus hom a envie de son proisme [4], et il en parole à autrui, et enorte [5] les biens les ricèces de son proisme, tant que cis en est tos plains d'envie par l'enortement que cil li a dit. Si a conchut par la bouche, si comme li wivre. Cil qui à l'autre ce enorte, il est père à le wivre, cist est mors d'envie; et li autres qui a concheu par sa bouce, mora de che qu'il a concheu, si comme la femele. Car qui envie a, ele ne puet morir se cist ne muert avant qui le porte. Por ce muèrent tot envious si comme la wivre.

[1] Guivre, vipère : J'aurais peut-être mieux transcrit en mettant *vuivre*. Cet article manque dans R.
[2] Il se pourrait que le texte eût ici une lacune.
[3] Pendant que. Esp. mientras; ITAL. mentre. Les Picards ont laissé subsister ce mot du treizième siècle.
[4] Son prochain; ITAL. prossimo; ESP. progimo.
[5] *Exhorte*, dit le lexique de Barbazan; mais le contexte n'indiquerait-il pas ici exalter, vanter, etc. ?

BESTIAIRE LATIN,

MSS. C, A.

VIII. DE NATURA VIPERÆ [1].

Bene [2] dixit Johannes ad pharisæos (Matth., III, 7; Luc. III, 7) : *Generatio viperarum, quis vobis dixit fugere a ventura ira* ? Physiolocus monet de vipera quoniam faciem habet hominis [3] viri masculus [4], femina autem [5] mulieris usque ad umbilicum; ab [6] umbilico autem usque ad candam, cor-

[1] A. DE VIPERA. Rien sur ce sujet dans B.
[2] A. *Dominus ait in Evangelio* (Matth., XII, 34; XXIII, 33) *Generatio viperarum. Vipera faciem* (sic) *habet*, etc. M. (p. 595) commence ainsi : *Vipera genus est serpentis venenosæ. Physiologus autem de vipera dicit quoniam a capite usque ad pectus, masculus est; a pectore usque ad umbilicum, femina est; ab umbilico*, etc.
[3] C. omis. Aucune miniature, tout étrange qu'elle soit, ne répond à ces données merveilleuses du texte latin.
[4] C. omis.
[5] C. omis.
[6] C. *et usque*, etc.

codrilli [7] habet figuram. Vadum [8] autem [9] feminæ non habent [10] in sinu [11] suo, sed ut [12] foramen acus habent [13]. Et si [14] masculus fiat [15] cum femina, effundit semen in os [16] feminæ. Et si ebiberit [17] semen ejus [18] femina [19], præcidit [20] veneria [21] necessaria masculi; et moritur [22] masculus statim [23]. Quum autem [24] creverint filii ejus in utero matris suæ [25], non habens illa senum unde pariat, filii adaperiunt latus matris suæ [26]; et sic foris [27] exeunt patrueli et matrueli [28].

Bene [29] ergo similavit Iohannes viperæ pharisæos; quoniam [30] sicut hæc generatio occidit patrem et matrem [31], sic pharisæi [32] occiderunt intellegissimos (*sic.* Cf. p. 109, note 20) parentes prophetas et Salvatorem nostrum Iesum Christum, et matrem [33] terrestrem Hierusalem. Quomodo ergo [34] fugient *ab ira ventura* [35]? Pater autem noster Iesus Christus [36], etmater Ecclesia [37] vivunt in æternum [38]; ipsi autem peccatores [39] mortui sunt.

[7] C. *corcodrillo;* M. *crocodrili.*
[8] A. *mulier non habet in se senum* (sic), *sed.*
[9] C. omis.
[10] C. *habet.*
[11] C. *in sexu, sed.*
[12] A. *sicut;* M. *et.*
[13] A. omis; C. *habet.*
[14] M. omis; A. *si autem.*
[15] M. *voluerit cognoscere feminam, effundit.* L'expression employée par A et C, a l'avantage de faire reconnaître le verbe grec σύν-ειμι, qui était sans doute dans le texte primitif.
[16] C. *hos.*
[17] C. *bibit;* M. *et dum sorbuerit femina, præcidit.*
[18] C. omis.
[19] A. omis.
[20] C. *præcedit.*
[21] C et M. omis.
[22] A. omis : ... *masculi. Quum autem.*
[23] M. omis.
[24] C. omis; M. *Dum autem.*
[25] M. omis : ... *creverint in utero matris filii, comedunt ventrem matris, et sic exient,* etc.
[26] C et M. omis.
[27] C. omis; A. *et exeuntes occidunt patrem et matrem.*
[28] M. *exeunt, Patrolæ ergo sunt et matrolæ.* On devinera sans peine les mots grecs πατραλῴας et μητραλῴας, dont l'étrangeté dans leur costume latin aura désorienté le copiste du ms. C.
[29] A. *similabitur ergo Salvator noster pharisæos, sicut,* etc.
[30] A. omis.
[31] C. *sicut occidit vipera patrem aut* (sic) *matrem.*
[32] A. *sic et hic populus sine Deo est, patrem Iesum Christum,* etc.
[33] C. *et Ecclesiam. Quomodo,* etc.
[34] A. omis.
[35] C. *fugiant futuram iram. Et quidem pater et mater vivunt.*
[36] C. omis.
[37] C. omis.
[38] C. *in sæcula.*
[39] C. omis.
Malgré l'air d'antiquité qu'a cet article, je ne le trouve point dans mes bestiaires rimés; et il est assez remarquable que, même dans la prose française, le symbolisme soit changé : comme si la rédaction primitive eût été perdue.

OBSERVATIONS.

Quoique Élien (I, 24) et Pline (X, 82), après bien d'autres (Cf. Leemans, *in Horapoll.*, p. 351, sq.), répètent les détails du parricide des vipères, l'antiquité avait commencé à s'en déprendre avant que les observateurs modernes renversassent tout cet échafaudage tragique; si bien qu'Élien lui-même (XV, 16), revenant sur ses pas, demande pardon à Hérodote de ce qu'il ose écarter son témoignage en cette matière. Mais les amateurs du merveilleux ne tinrent nul compte des rétractations, et continuèrent longtemps à suivre le *Père de l'Histoire.* Du reste, si la vipère proprement dite est réhabilitée en cela par les naturalistes, rien ne nous garantit que chez quelque autre serpent asiatique la femelle ne traite point son mâle

aussi traîtreusement que le fait chez nous l'araignée. Tychsen fait remarquer (*l. cit.*, p. 50-54) que nous ne sommes pas encore en état de traduire bien sûrement tous les noms de reptiles que renferme la Bible; et quant à la singulière idée des vieux Bestiaires latin, qui veulent que la vipère ressemble à l'homme par la partie supérieure du corps, il se rejette sur le naja ou serpent à lunettes, en qui, de l'aveu de Lacépède, *plusieurs ont cru voir une ressemblance grossière avec les traits de l'homme.* De cette sorte, une bonne partie de notre conte reposerait sur des fondements tolérables. Mais, pour le reste, on n'y peut guère voir jusqu'à présent qu'une contre-vérité; car les vipéreaux sont parfois mangés par leur mère, au lieu de lui donner eux-mêmes la mort. (Cf. Lacépède, *Hist. nat. des serpents,* vipère commune.)

7 (Fig. H).

D'UN OISEL QUE ON APÈLE PELLICAN [1].

David dit en une seaume[2] premier[3] : *Je sui samblables*[4] *al pellican.* Physiologes dist del pellican qu'il aime moult ses oiselès; et quant il sont né et creu, il s'esbanoient[5] en lor ni contre lor père, et le fièrent de lor eles en ventelant[6] ensi com il li vont entor; et tant le fièrent qu'il le blèchent ès ex. Et lors[7] les refiert li pères et les ocit. Et la mère est de tel nature que èle vient al ni al tierc jor, et s'acoste sor ses oiselès mors, et èle oevre[8] son costé de son bec, et en espant son sanc sur ses oiselès; et ensi les resucite de mort. Car li oiselet par nature rechoivent le sanc sitost comme il saut[9] de la mère, et le boivent. Tot autresi dit nostre sire Jhesu Crist par Ysaïe le prophète[10] : *J'ou criaï fils et norri, et il me dépistrent*[11]. Voirement li verais crière[12] de totes créatures, quant nos n'estions mie nos fist que nos fuissons; et nos le ferons en la face. Car nos servons à toute créature qu'il fist, ne mie al créator. Por ce monta nostre sire Jhesu Crist en la crois, et sofrit (*s'offrit?*) à ovrir son saint costé, dont sans et aighe issi por nostre salu en vie perdurable; l'aighe est la grâce de baptesme, li sans est li calisses del novel testament que nostre sires rechut en ses mains et bénéi grâces rendans; et nos donna[13] en rémission de nos péciés.

[1] R. *Du pellican;* S. *Du pelican.*

[2] R. *en la saintisme* (très saint) *siaume première*. Peut-être devrait-on lire *centisme ... première* (101). S. *ou centisme siaume du sautier.*

[3] Ps. CI, 7.

[4] S. *samblans.*

[5] S'ébattent.

[6] ITAL. sventolando? ANGL. wanton?

[7] R. *Et li pères iriez refiert eus et les ocist.*

[8] S. *et se fiert de son bec en son costé, si qu'il espant le sanc...*

[9] De *Saillir,* sauter; ITAL. salire (*errumpere*).

[10] Isai. I, 2.

[11] R. *despirent.* LAT. *despicere*; ITAL. dispetto.

[12] Créateur, comme qui dirait *créeur;* à la manière de *Salvère.* Ce qui était beaucoup plus français.

[13] Le ms. de l'Arsenal omet *donna en.* S : *et le nous donna.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

VI. DE PELLICANO [1].

Dicit David in psalmo C° I° : *simile* (sic) *factus sum pellicano solitudinis.* Physiologus [2] dicit de pellicano quoniam amorem [3] filiorum nimis. Quum [4] autem genuerit natos [5], et cœperint [6] crescere, percutiunt parentes suos in faciem [7]. Parentes autem repercutientes [8] eos, occidunt filios suos. Tertia vero [9] die, mater [10] eorum percutiens costam suam aperit [11] latus suum, et incumbit [12] super pullos suos, et effundit sanguinem suum [13] super corpora mortuorum filiorum ; et sic sanguine suo suscitat [14] eos a mortuis.

Ita et [15] Dominus noster Iesus Christus per

[1] A, point de titre ; mais le ms. a été coupé en cet endroit. D, point de pélican ; ce qui doit être l'effet d'un retranchement opéré dans le ms. avant qu'il fût relié ; car il manque au moins un feuillet avant l'article intitulé *De Herodio.*

[2] B. *Fisiolocus.*

[3] Outre que le texte du ms. C peut servir à comprendre ce qu'il y a de singulier dans celui-ci en cet endroit, voici le début de l'article *Pelicanus* dans la compilation publiée par le cardinal Maï (p. 594) : *Physiologus dicit quoniam amator filiorum nimis est.*

[4] M. *si.*

[5] B. *natus.*

[6] M. *et modicum creverint.*

[7] M. *percutiunt se in faciem parentum.*

[8] B. *percutiunt.* J'ai suivi pour ce mot le ms. A, où une coupure a mutilé les premières phrases. Voici tout ce qu'il en reste : *Pellicanus . . . . . . est nimis. Quum autem genuerit . . . . rint crescere, per . . . . Parentes autem reper. . . .entes eos,* etc. Jusqu'à cet endroit, où le ms. de Bruxelles me rend un moyen de vérification, j'avais eu recours à la collection du cardinal Maï, qui suit évidemment ici le même texte que le ms. C. Pour le reste de l'article, je n'en ferai plus usage que dans la colonne voisine.

[9] A. omis.

[10] B. *pater.*

[11] B. *aperiens.*

[12] B. *incubuit.*

[13] A. omis.

[14] B. *suscitans.*

[15] A. omis.

MS. C.

IV. DE NATURA ANIMALIUM ET NOCTICORACOS [29].

Bene David dicit (Ps. CI, 7) : *Factus sum sicut pelicanus in deserto, et sicut nocticoracus in domocilio* (sic). Physiolocus narrat de pelicano quoniam amator est filiorum nimis, si autem genuerit natos et creverint, percucient (*sic*) in faciem parentum.

Parentes autem colaphizant [30] eos [31] et occidunt eos [32]. Deinde misericordia [33] ducti [34] parentes, tribus [35] diebus lugent [36] filios suos quos occiderunt; et [37] tertia die venit eorum pater, et [38] erumpit [39] latus suum ; et [40] sanguis ejus stillat [41], supra [42] mortua corpora pullorum ; et de [43] ipso sanguine suscitat [44] illos de mortuis.

Ita et Dominus noster per Esaiam dicit : *Filios genui et exaltavi, ipsi autem me spreverunt.* Fabricator noster genuit nos, et percussimus eum. Quomodo percussimus eum? Servivimus creaturæ plus [45] quam Creatori. Veniens autem in altitudinem crucis Salvator noster, aperiens et exterrens (*sic*) suum latus, et stillavit sanguinem in salutem [et] vitam æternam. Sanguinem, propter quod dicit (Luc. XXII, 17, etc.) : *Accipiens calicem benedixit;* aquam autem, propter baptismum penitentiæ. Bene physiologus arguit de pellicano.

[29] Ce titre, tout altéré qu'il est, et la citation complète du Psalmiste annoncent que l'on avait prétendu réunir sous un seul *chef* les deux animaux dont parle David dans le septième verset du psaume CI.

[30] C. *colofaciant.*

[31] C. omis.

[32] M. omis.

[33] C. *misericordiam.*

[34] C. omis.

[35] M. *duobus.*

[36] C. *lugentes.*

[37] C. omis.

[38] M. omis.

[39] M. *corripit.* J'aime autant *erumpit*, qui représente sans doute le verbe ἀποσχίζω ou ἀπορήσσω.

[40] M. *sic.*

[41] M. *adspargitur.* Peut-être était-ce ῥαίνομαι.

[42] M. *super.*

[43] M. *ex.*

[44] M. *calefacti mortui suscitantur.*

[45] Le mot grec rendu par *plus* et par *potius* était sans doute μᾶλλον.

MSS. A, B.

Esaiam prophetam (Is. I. 2) dicit [16] : *Filios genui et exaltavi, ipsi vero* [17] *me* [18] *spreverunt* [19]. Genuit igitur nos [20] auctor et conditor totius creaturæ omnipotens Deus; et quum non essemus, fecit ut essemus. Nos vero [21] servivimus creaturæ potius quam Creatori. Idcirco autem [22] ascendit Dominus noster Iesus Christus in altitudinem [23] crucis, et [24] percusso latere ejus exiit sanguis et aqua in salutem nostram et vitam æternam. Aqua igitur est baptismi gratia [25]; sanguis vero ejus, calix novi testamenti et [26] æterni [27], quod accipiens dedit nobis potum in remissionem et vitam æternam [28].

N. B. *Ni le tigre ni la grue (dont les articles suivent celui-ci) n'ont trouvé place dans les manuscrits latins que je consulte, pas plus que dans les Bestiaires rimés.*

16 B. *dicit prophetam.*
17 B. *autem.*
18 B. omis.
19 B. *speraverunt.*
20 B. omis.
21 B. *vero non* (sic) *in conspectu ejus servivimus*, etc.
22 B. omis.
23 ὕψος. Les Pères grecs emploient parfois la simple expression εἰς ὕψος, sans même y joindre le nom de la croix.
24 A. omis.
25 B. *baptimi gratiæ.*
26 B. omis.
27 B. *æterne testamenti.*
28 Le ms. A ajoute *in sæcula sæculorum.*

BESTIAIRE RIMÉ.

VI. Del PELLICAN [1] vus devom dire
U mult a reson [2] et matire;
N'orrès [3] mès plus bèle à un an [4].
Dampne-Deu [5] dist del pellican
Par le voche [6] le bon Davi,
Que de grace fu repleni,
Que il s'ert fet a li semblable.
Pellican est oisel mirable [7];
Si habite en la région
D'un fluvie qui Nilus ad non,
El rivage de Nil habite;
Et ceo me dit l'estoire [8] escrite
Qu'il en i ad de dous [9] manères;
Cil qui habitent en rivères [10]
Ne manjuent se peisson non;
Cil qui ne manjuent peisson
Habitent en la désertine,
Et ne manjuent fors vermine.
Del pellican est grant merveille,
Que [11] unques nule mère oeille [12]
N'ama tant son petit ainel [13]
Com il fit son petit oisel.
Quant ses pusinès [14] ad esclos [15];
En els norir et char et os
Met tote sa peine et sa cure;
Mès mult fet male noriture [16].
Car quant il sunt créuz et granz
Et alques [17] sages [18] et poissans [19],
S'il bèkent [20] lur pères [21] ès vis,

1 X et Y. *pélican.*
2 Y. *raison.*
3 Y. *n'orreiz mais.* X. *n'orreiz plus bèle mès.*
4 X et Y. *O an.*
5 Dominus Deus.
6 Voix? ITAL. Voce. Y. *bouche;* X. *boche,* qui se dit encore en Lorraine.
7 La trace de cet ancien mot nous est demeurée dans *Montmirail.*
8 V. *l'estorie.*
9 Y. *II. manières,*
10 X et Y. *ès rivières.*
11 X. *quer onques..... oelle,* et *mervelle.*
12 Brebis; FRANÇ. ouaille; ESP. oveja.
13 *Ainnel?* X et Y. *aignel.*
14 X. *poucinez.*
15 Ce verbe avait alors le sens transitif, comme le latin *excludere.*
16 On s'aperçoit bien que ce mot a la signification d'*élève*, comme nous disons *l'élève des bestiaux.*
17 Quelque peu; ESP. algo.
18 Comme qui dirait *éduqués.*
19 X. *puissans;* forts
20 X. *si bèchent lor pères.*
21 Nous dirions aujourd'hui *leurs parents* (ESP. sus padres), mais *lur* ou *lor* était sans doute invariable alors, comme l'est encore *loro* en italien. Cf. ci-dessous, note 26.

Et tant lor sunt feuls [22] et eschis [23]
Que lor père de fin [24] coroz [25]
Les oscient [26] et tuent toz.
Al tierz jor vent lor père à els,
Si le comuet [27] pitels [28] et duels;
Tant les aime d'amor parfite,
Que dont vent [29], et si les visite.
Od son bek perce son costé
Tant qu'il en a del sanc osté;
Del sanc qui de iloc ist fors
Ramaine il la vie as cors [30]
De ces pucins [31], n'en dotez mie,
Et en tel sens les vivifie.
Seignors entendez que ce monte [32];
Jà entendriez vus un conte
D'Artur [33], de Charle [34] ou de Ogier;
Cil [35] a à beivre et à mangier [36]
A l'alme [37] de chescon féel [38]
Qui volt aver [39] de Deu conseil [40].
Deus est li verrai pellican
Qui pur nus traist peine et ahan;
Oez que dit la prophécie
Par li bon prophète Isaïe :
J'engendrai, fait Dampnedeu, filz;
Quant les eus créuz et norriz,
Ils me despistrent et haïrent,
Et mes comandemenz desfirent.
Certes, seignors, c'est vérité;
C'est la verraie auctorité [41].
Nus sumes ces fiz, ces pignons [42]
Que [43], come malveis et félons,
Nostre Seigneur el vis férimes
Quant nus par devant li [44] servimes
A sa créature maint jor,
Et neient [45] à lui créator.
Plénèrement le reméames [46]
Quant pières et fut [47] aürames;
Pour ceo à nus se coroçat,
Si nus guerpit et nus chaçat
En la main [48] al cruel félon.
Por nos péchez morz estéom [49]
Quant al Père pité [50] en prist;
Nostre Salveor Jhu Crist,
Son cher fiz, envoia en terre
Pur faire pès [51] de nostre guerre.
Deu devint hom pur nos péchez,
Circoncis fu et baptisez;
Et pur nostre salvacion
Soffrit il [52] mort et passion.
Prendre se lessa et tenir,
Lier, bender [53], et escopir [54],
Et en la sente croiz péner,
Et des espines coroner,
Et clous ficher ès [55] pez et mains.
Li Salvères, de pité pleins,
Se lessa férir el costé.
Ceo savom ben pur vérité,
Que sanc et ewe [56] en issi;
Par cel sanc nus sumes gari.
Cel seint sanc nus rechata [57] vie
Et nus osta de la baillie
Al félon qui ad non Sathan.
Deus qui est verrai pellican,
Nus rameint [58] en ceste manère
Come la gent qu'il ot mult chère.

[22] X et Y. *fel.* Cf. p. 124, note 32.

[23] Grossiers (mal appris). ITAL. schivo.

[24] Cet adjectif marquait. et marque encore en plusieurs provinces, un haut degré dans l'expression qu'il accompagne : *le fin fond, le fin premier, fin bien, un coquin fini;* comme on dit *fin or.* ANGL. fine.

[25] X. *corrcz;* Y. *corros.*

[26] Ce pluriel indique de nouveau qu'il s'agit des parents, et non du père seul.

[27] Y. *commuit pité à eax.*

[28] X. *pitié a d'eus.*

[29] X. *donc vient.*

[30] X et Z. *el* (Y. *es*) *cors.*

[31] X. *poucins;* Y et Z. *pocins.* L'ancienne orthographe était bien plus conforme à l'origine que témoigne l'italien *pulcino.*

[32] X. *ore oez que ce monte* (à quoi ceci conduit). ITAL. montar (gloria, etc.); niente monterebbe.

[33] Y. *Artus.*

[34] X. *challe;* Y, *ou de Karle, ou d'Ogier.*

[35] X et Y. *ci a.*

[36] Cette locution, un peu détournée pourtant, subsiste encore dans le langage familier.

[37] ITAL. et ESP. alma; X. *âme.*

[38] Fidèle; ESP. fiel; ITAL. fedele.

[39] X. *aveir;* Y. *avoir.*

[40] La rime correspondante ferait penser que *conseil* se prononçait comme on le fait encore dans la Flandre française (*solel* pour *soleil.*)

[41] Citation, comme on disait *auteurs auctoriaux* (écrivains dont les textes ont force décisive).

[42] X. *ses pijons,* poussins.

[43] X et Y. *qui.*

[44] X et Y. *lui.*

[45] Y. *naient* (néant).

[46] Délaissames? X. *reneiames;* Y. *renoiames.*

[47] *Fust* (bois)? X. *fuz* (feu)?

[48] X. *main au couvert.*

[49] Les paysans des environs de Paris disent encore *j'étiomes.* X et Y. *estion.*

[50] Y. pitié. *Piteux* rappelle l'ancienne forme.

[51] Y. *pais.*

[52] X. *soffri torment.*

[53] Bander (voiler) les yeux; ITAL. bendar.

[54] Conspuere; ESP. escupir.

[55] X et Y. *cloufichier* (Y. *cloficher*) *et piez et mains.* Ainsi *clavis figere* s'était fondu en un seul verbe français.

[56] X. *eve;* FRANÇ. évier. Y. *aigue;* ESP. agua. Cf. p. 118, note 15.

[57] X. *rachatu;* Y. *racheta.*

[58] Répara. V. *raent;* LAT. redemit.

OBSERVATIONS.

Le pélican, à cause d'une fausse application qu'on en a faite souvent depuis deux siècles surtout [1], est l'animal auquel nous avons accordé le plus de place dans l'explication des *Vitraux de Bourges* (nos 52, 53; p. 96-102); et je ne puis d'ailleurs porter entièrement à la charge des auteurs classiques l'histoire fabuleuse de cet oiseau. Il a hérité, chez les écrivains ecclésiastiques, de quelques-unes des merveilles dont le vautour avait été doté par les anciens. J'en avais dit un mot dans l'occasion que je viens de rappeler; mais je l'ai trouvé depuis beaucoup mieux exposé par M. Leemans dans ses notes sur Horapollon (p. 278, 171, 179, sq.). S'il ne s'agissait que du pélican proprement dit, remplissant de poissons le sac de peau qui agrandit son bec, les apportant à ses petits, et mourant plutôt de faim que de se nourrir avant de les avoir repus, l'histoire naturelle répondrait seule de tout; mais, comme on voit, il s'agit d'un oiseau qui verserait son sang pour rendre la vie à ses enfants après qu'ils ont mérité sa colère. Là, l'observation ne se porte plus pour garant; il n'était point de figure qui se prêtât bien à la réalité donnée par l'Évangile.

[1] Je dois dire pourtant qu'à Rome, dans la basilique moderne de Saint-Pierre, on s'est parfaitement conformé au vieux symbolisme quand on a placé le pélican au dessus du siége qu'occupe le grand pénitencier.

8 (Fig. I).

TIGRE [1].

Une beste est qui est apelée tigre, c'est une manière de serpent [2]. Cèle beste est de tel nature qu'èle est si fière et si cruels que nus hom vivans ne l'ose abiter [3]. Et quant il avient que ceste beste a faons, et li veneor ont espié où il sont, si li emblent [4] en tel manière com vos orés chi dire. Li veneor prennent mireoirs et les portent avoec els quant il vont enbler le faons de le tigre. Lors le gaitent tant qu'il le voient aler déduire, et que il n'es[t] pas sor sa fosse à ses faons; et dont li emblent hors de sa fosse. Et li vénéor prennent lor mireors, et les metent en la voie si comme il s'en vont. Et la tigre si est de tel nature que ne sera ja tant corecié se ele voit I mireor que il ne li covient ses ex aerdre [5]. Lors quide que ce soient si faon qu'èle i voit ens; et conjoit s'ymage par grant déduit, et quide chertai[n]ment avoir son faon trové. Et se délite tant à regarder la beauté de sa bone taille, que èle en oblit à cachier [6] cels

[1] Cet article manque dans R et S.

[2] L'écrivain et le miniateur ne sont point d'accord en ceci.

[3] J'ignore s'il faut substituer quelque autre mot à celui-là.

[4] Enlèvent, dérobent; LAT. involare (voler), que l'on a écrit parfois *imbolare*.

[5] Si je comprends bien cette phrase, le mot *aerdre* s'y écarterait un peu du sens que lui donnent aujourd'hui les Picards; et signifierait : fixer, arrêter fortement. Cf. p. 120, note 105. Cette déviation, du reste, n'a rien de très étrange.

[6] Chercher, poursuivre; ITAL. caccia, procacciare.

qui ses faons li ont emblé. Et s'areste iluec tote coie alsi come s'ele fut prise; et en itel manière enportent li veneor les faons.

De ce dist Phisiologe : Prendons nos garde que nos ne somes tels com la tigre. Et Amon[7] li prophès dit que cist siècles est example de la forest où les tigres conversent, et rueve[8] à cascun de nos qu'il soit ententieus[9] de garder son faon : c'est s'âme. Car li veneor nos gaitent et espient, et ont adès[10] lor mireors prest se il peusent notre faon enbler. Les mireors sont les grands viandes, les grans déduis del monde que nos désirons, de robes, de cevals, de bèles femes, de tos altres péciés ; si comme li venère a portrait en son mireor que il gete l'ome en devant. Par ce se doit cascun hon tenir el service de son créator ; quar dont[11] n'a anemis pooir [fors ?] sor l'âme del home, c'est li faons qu'il covoite à embler.

[7] Amos, III, 4.
[8] Prie, conjure ; ESP. ruego.
[9] Attentif, soigneux. LAT. intentus.
[10] Constamment, toujours. L'orthographe *adiès*, qui se rencontre dans quelques auteurs, donnerait lieu de songer au latin *in dies* (*ad dies*), qui ne serait qu'une autre forme de notre expression *toujours*. Cf. p. 118, note 13.
[11] Alors ; LAT. tunc.

OBSERVATIONS.

Bien que les additions faites au Bestiaire primitif aient assez peu de portée, il pourra n'être pas inutile de chercher à quoi peuvent se rattacher certaines bizarreries qu'elles renferment. Si le copiste n'a point trahi l'auteur en classant le tigre parmi les serpents, ce serait le seul serpent non pas à ailes, mais à quatre pieds, dont nos miniatures offriraient l'exemple. Cette addition des ailes doit donc avoir une autre cause ; et s'expliquerait mieux par l'expression dont se sert le livre *de Bestiis* attribué à Hugues de Saint-Victor (p. 433) en exposant pourquoi cet animal, comme le grand fleuve de la Perse, a reçu un nom qui rappelle le vol d'une flèche : *Tigris vocata est propter volucrem fugam :* éclaircissement philologique qui aura entraîné un *quiproquo* zoologique. Du reste cela n'est pas de pire invention que l'hippopotame qualifié de serpent par un des auteurs qu'a publiés M. Berger (*Trad. tératol.*, p. 456, 459), ou la vipère transformée en bipède par nos miniateurs.

Les miroirs jetés au devant de la tigresse sont des globes de verre, d'après le même auteur (*De bestiis*) comme d'après Albert-le-Grand (ap. Berger de Xivrey, *l. cit.*, p. 525) ; et S. Ambroise (*in Hexaem.*, VI, 21, ed. BB. t. I, 120, sq.), peut-être même Claudien (*De rapt. Proserp.*, III, 268) étaient sans doute leurs autorités. Les lions que l'on voit représentés posant la griffe sur une sphère se sont apparemment enrichis de cet emblème aux dépens du tigre ; car les curiosités d'histoire naturelle ont fréquemment été transportées d'un animal à l'autre. Une fois dévolu au lion, ce globe peut avoir passé ensuite pour un de ses insignes royaux, de même que dans le manuscrit E le miniateur a décoré son lion de la couronne ; mais bien des

attributs, dans la zoologie populaire, et particulièrement dans les enseignes, ne sont probablement que des vestiges du crédit dont jouissait le Bestiaire chez nos ancêtres. J'en donnerai plus tard d'autres exemples, qui ne s'expliquent guère si l'on ne remonte à cette source.

9 (Fig. K).

DE LA GRUE[1].

Uns oiseaus est qui est apelés grue, si a moult de porvéance[2] en soi. Phisiologes nos dit que là où auques[3] en a ensamble, il i a tos dis une qui les autres gaite, et veille tot adès quant les autres dorment; et si font la gaite cascune à son tor. Et cèle qui gaite, por ce que èle ne vieut pas dormir, si prent petites pierètes en ses piés; porce que èle ne se poet fermement ester, ne que se poet fermement endormir.

De ce nos dist Phisiologes que la grue qui les autres gaite est porvéance, que on *(qui?)* doit garder tous les autres vertus de l'âme ; et li pié sont les volentés. Car alsi com on va par les piés, alsi va l'âme par la volenté, d'une pensée en autre; et li hom d'un bienfait en autre. Dont met la grue la pière en ses piés porce qu'èle ne puist fermement ester et porce que èle ne s'endorme, quand la porvéance tient si corte la volenté que li autres sens ne fient[4] mie tant qu'il soient décheu. Qui ensi se voldrait gaitier contre les engiens del deable, comme la grue se porvoit et gaite c'on ne le prent[5]. Ja crestiens n'eust garde des engiens al deable, et tu hom qui as entendement que Dex t'a doné de bien et de mal, tu te dois miels[6] par droit porveir que la grue. Car Dex a totes les coses faites qui en terre sont, por toi servir; et puisque totes les a fais por toi servir, dont est ben droit que tu le serves. Et garde de dormir, c'est à dire que tu ne l'oblies par péchié que tu fais; et que tu soies adès veillant en bien fais. Adont aras-tu les pieres si com la grue en ses piés, qui ne le laise dormir; car bienfais veille adès sans fin.

[1] Article omis dans R et S.
[2] Prudence, prévision; LAT. providere.
[3] Plusieurs, quelques-unes; ESP. algo; LAT. aliqui.
[4] Je ne me rends pas bien compte du sens précis de cette phrase. Mais il est clair que tout ce symbolisme alambiqué remonte à peine au XII[e] siècle.
[5] Qu'on ne le prenne.
[6] Mieux.

OBSERVATIONS.

La timidité des grues, qui ne se laissent presque point approcher par le chasseur, leur avait valu une réputation de vigilance à laquelle force embellissements sont venus faire cortége

dès le temps d'Aristote (*Hist. anim.*, IX, 10); et à mesure que les compilateurs ont pris la place des naturalistes, on a plutôt augmenté que réduit le nombre de ces belles choses. Les pierres, soit avalées, soit portées entre leurs doigts, leur servaient, disait-on, de lest ou comme de sonde pour diriger et soutenir leur vol (Cf. Plin., X, 30, al. 23 et 33.—Leemans, *in Horap.*, p. 379); et même ces pierres étaient devenues des pierres de touche. Le soin avec lequel cet oiseau est aux aguets pour se rendre inaccessible est à peu près tout ce qu'il en reste depuis que l'observation a voulu voir par ses yeux; et d'ailleurs tous les écrivains de l'antiquité qui ont parlé d'histoire naturelle ne doivent pas être rendus responsables de ces contes. Antigone de Caryste (40, al. 46; ap. Westermann, *Paradoxogr.*, p. 72), par exemple, est beaucoup plus modéré. La singulière attitude des échassiers, qui se reposent sur une seule jambe, aura bien pu faire penser que l'autre patte se repliait uniquement pour soutenir quelque chose à distance de terre; et l'on a imaginé que c'était une espèce de moniteur tenu en réserve pour prévenir les surprises du sommeil. Cf. Bochart, *Hierozoic.*, P. II, libr. I, cap. II (t. II, p. 68-80).

10 (Fig. L).

D'UNE BÈSTE QUE ON APÈLE WOUTRE [1].

Une beste est que on apèle woutre. Ele est de tel nature que quant èle voit I home nu, si en a mult très grant paor; et èle le fuit quan qu'ele puet san se soi aseurer de nient. Et se èle le voit vestu, si li cort sus; ne ne le prise noient [2]; ains fait tote sa volonté de lui.

Cis examples conferme ben con doit comparer l'ome nu à celui qui n'aime mie les terriens biens del monde; et le vestu à celui qui les aime. Li hom qui est vestu de covoitise et de luxure, et d'envie et des autres mal vices del siècle, la woutre l'asaut, ce est deables; et ne le prise rien, si l'estrangle et ocist en ses péciés dont il est vestu. Et l'ome qu'èle voit sans covoitise et nus d'envie, et nus de mal visces, la woutre a grant paor de lui et le fuit quan qu'èle puet; car Dex ne velt pas qu'èle ait pooir en lui. En tos lieus de livre [3] Dex ses sert des deables et de lor pooirs.

[1] La troisième nature prêtée au serpent par l'auteur quelconque du troisième livre *De Bestiis* attribué à Hugues de Saint-Victor (cap. 53; Opp. t. II, p. 445, sq.) et par le manuscrit A, pourrait faire croire que *woutre* est ici pour *wivre*. Si telle est l'origine, il semble que le miniateur n'en a rien soupçonné; car rien ne ressemble moins à un serpent que l'animal tracé en tête de cet article dans le Bestiaire de l'Arsenal. Raban Maur (*De universo*, libr. VIII, cap. 2; Opp. t. I, p. 135) parle à peu près comme le livre *De Bestiis*. Les bestiaires rimés, assez fidèles au texte latin, n'ont rien de cela. Rien ne rappelle cet article dans R ni dans S.

[2] Rien, néant; de même que ci-dessus *nient*. ITAL. niente.

[3] Il faut sans doute lire : .... *délivre Dex ses sers* (serviteurs), etc.

BESTIAIRE LATIN.

MS. A.

XXVIII. DE SERPENTE [1].

Tertia ejus (*serpentis*) natura [2] est : si[3] viderit hominem nudum, timet eum [4], si autem [5] viderit eum vestitum, exilit [6] in eum.

Sic et nos spiritualiter intellegamus [7] quoniam [8] primus homo [9] noster [10] Adam quamdiu fuit nudus in paradyso [11], non prævaluit serpens exilire [12] in eum, Sed quando [13] tonicis [14] indutus est, hoc [15] est mortalitatem [16] corporis [17] tunc exilivit [18] in eum serpens [19]. Si ergo [20] habes [21] vestem mortalem, hoc [22] est veterem hominem, et vis audire [23] *inveterate dierum malorum* (Dan. XIII, 52), exiliet [24] in te serpens. Si autem expolies (*sic*) te indumento principum et potestatum [25] sæculi rectorum [26], et spiritus nequitiæ in cælestibus, sicut Apostolus dicit; tunc non potest [27] in te exilire serpens [28].

Je n'ai point trouvé d'hirondelle dans les rimes normandes, ni dans les manuscrits latins qui me servent ici à rechercher les sources du Bestiaire français.

[1] Ceci n'est qu'un fragment de l'article du serpent, mais je le détache pour suivre la marche du Bestiaire de l'Arsenal. B et C n'ont rien sur ce sujet.

[2] H (p. 445). *Natura ejus ;* D. *natura Draconis* (quoique le titre soit *De Viperis*).

[3] H. *quod si.*

[4] D. *timens fugit eum.*

[5] H et E. *et si viderit.*

[6] H et E. *insilit ;* D. *insilit super eum.*

[7] H et E. *intelligamus ;* D. *prudenter intelligamus.*

[8] H. *quod.*

[9] H. omis :... *primus Adam.*

[10] H et E. omis.

[11] H. *in Paradiso, quamdiu fuit nudus, non,* etc.

[12] H. omis ; E. *in eum insilire.*

[13] H et E. *postquam.*

[14] H et E. *tunica est indutus.*

[15] H. et E. *id est.*

[16] A et E. *mortalitate.*

[17] Après ce mot, le soi-disant Hugues de Saint-Victor (ou du Fouilloy), si ce n'est son éditeur, se sera aperçu qu'il transcrivait un livre médiocrement orthodoxe. Il a voulu en décharger sa conscience par cette addition qui pouvait passer pour un correctif : *vel consensu per quem sequuta est mors nostra et ipsius ; tunc,* etc. Pierre le Picard suivait, ce semble, un texte entièrement remanié ; ou bien il aura lui-même corrigé les assertions de son original. Dans l'une des vieilles versions allemandes publiées par M. Henri Hoffmann (*Fundgruben für Geschichte deutsch. Spr.,* t. I, p. 21), on s'est arrêté brusquement à *in eum,* sans chercher à pallier la suppression. Mais l'autre manuscrit (p. 29) peut bien avoir omis ces lignes par pure inadvertance ; car il retranche également la première phrase de l'article suivant, de manière à rendre inintelligible la quatrième nature du serpent. D ne dépasse point la première phrase du second alinéa ; en sorte qu'on ne voit pas s'il a prétendu donner une leçon morale.

[18] H. *exiliit.*

[19] A. omis.

[20] E. *autem habes in te mortalem vestem, id est.*

[21] H. *o homo, habes,* etc (comme E).

[22] H et E. *id est.*

[23] H et E. *et inveteratus es* (E. omis) *dierum.* Le texte A rappelle l'hellénisme ἀκούειν pour *vocari, dici.*

[24] E. *exilit.*

[25] H et E. *principatuum* (E. *potestatum*) *hujus sæculi et* (E. omis) *tenebrarum; tunc,* etc., etc. Cette leçon, combinée avec celle d'A, montre que l'auteur primitif transcrivait probablement presque tout le passage de S. Paul. (Eph., VI, 12) : Πρὸς τὰς ἀρχάς,.. τὰς ἐξουσίας,.. τοὺς κοσμοκράτορας τοῦ σκότους τοῦ αἰῶνος τούτου, πρὸς τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας ἐν τοῖς ἐπουρανίοις : citation qu'affectionnaient les gnostiques.

[26] H et E, omis ; voyez note précédente.

[27] H et E. *poterit exilire in te.*

[28] H et E. ajoutent : *in est diabolus.*

OBSERVATIONS.

Rien n'annonce que le prosateur picard ait pensé traiter d'un serpent, bien que les Bestiaires latins s'accordent sur ce point bizarre. Quoi qu'il en soit, si tout n'est pas fiction dans leur récit, je ne sais du moins comment dégager ce qu'il pourrait y avoir de réel sous ce fonds.

Tychsen (*l. cit.*, p. 57, 58) a montré que les peuples asiatiques conservent des traces de cette assertion ; mais l'Asie n'est point la région des sciences positives (comme on dit), et l'expérience y est souvent écartée par l'imagination et la poésie.

11 (Fig. M).

LA NATURE DE L'ARONDE[1].

Une manière d'oisèles qui sont apelé arondes. Nos dist phisiologes lor nature, si nos fait à entendre que èle quiert sa pasture tot en volant ; et si est très isnèle qu'èle n'a garde de nul oisel de proie que il le prenge. Et si a encore I autre nature en soi, que en quel lieu où èle onques fait son ni, èle le plaque de terre ; et fait joindre et serer si qu'il est fort tenant. Et lors i pont ses oes et kewe tant qu'ele en a arondeax. Et s'il avenist que nus les arondeax presist, et crevast à cascun les ex; et maintenant[2] les remesist el ni arière, et en laissast la mère covenir[3] tant qu'il peussent voler ; l'aronde set tant de sens de sa nature, qu'èle avroit fait ses arondeax veir tot clèrement. Mais nus ne set comment èle le fait, ne par coi ; mais il ont les ex tot cler véant quant il sont si dru[4], que il poent voler et sièvent lor mère et lor père.

Tu hom, pren example que tu est l'aronde. Ta pasture que tu quiers en volant, c'est qu'il ne te chaut[5] comment mais que tu aies ta volonté de ton cors et les délis del monde. Li ni, c'est les lieus ou t'arme[6] a deservie à manoir. Li fait que tu fais, soient bon ou mal, ce sont li oest (*oes*?) que tu keuves. Li arondel qui a crevé les ex, c'est li ame de ton cors par le péchié que tu as fait. Cist qui li a l'oeil crevé, ce sont diable, qui ja ne le fera reveir s'il puet. Ce que l'aronde porchase la medichine à son arondel, qu'il puet veoir et voler quant il est dru ; c'est à dire que nos guerpisons nos max, et en alons à confesse : dont verra nostre âme la joie de paradis, et porons voler en parfaite joie, se nos definons en bones oevres et en repentement de nos péchiés et en penanche[7]. Ce est la medicine de l'âme à qui li deables a l'œil crevé.

[1] Article omis dans R et S. Le vieux nom de l'hirondelle s'est conservé dans l'expression *queue d'aronde*, qui fera mieux comprendre *arondeaux* (comme vipéreau et louveteau).

[2] De suite. L'ancienne signification de ce mot correspondait à nos expressions : *sans désemparer*, *immédiatement*, *incessamment*. ITAL. immantenente.

[3] Faire à sa convenance ?

[4] Forts, robustes. Les nourrices disent *un enfant dru.*

[5] Il ne t'importe ; ITAL. non ti cale ; FRANÇ. nonchalance (insouciance), il ne (ou peu) m'en chaut.

[6] Ton âme ; ITAL. anima, alma.

[7] Pénitence ; ANGL. penance.

OBSERVATIONS.

Il y a peu à rectifier dans l'enseignement de notre naturaliste sur un oiseau si facile à étudier. On a remarqué depuis longtemps (Cf. Aristot., *Hist. anim.*, II, 17 ; VI, 5. — Antigon.

Caryst., 72; p. 80. — Plin. XXV, 50.— Ælian. III, 25) que les petits de l'hirondelle se tiraient fort bien de plusieurs expériences assez cruelles faites sur leurs yeux. Mais il n'est pas constant qu'il faille faire honneur de cette guérison à leur mère et à la vertu d'une médication dont elle posséderait le secret. Il paraît beaucoup plus simple de recourir à une explication déjà proposée par Aristote : savoir que, sortant de l'œuf sans avoir encore l'organe de la vue formé, ces oisillons retrouvent avec le temps leurs yeux que les expérimentateurs n'avaient réellement pas entamés au vif, puisque le développement ne s'en fait qu'à la longue.

12 (Fig. N).

LA NATURE DEL VOLTOIR[1].

Phisiologes nos dist chi la nature d'un oisel qui est apelé voltoir, qui par costume sieut les os[2] les tornois por ce que il mangue les caroignes. Si set tant par nature de lui meisme que il i avra homes ocis. Car il en mangue volontiers les ex, et puis en trait tote la chervele par les ex; et sovent mangue la car del home, car il est moult ort[3] oisel. Et si a une nature en soi, que il sent bien une caroigne III jornées de loing, ne ja cis oiseax ne gostera de nète cose ne de bone cose; tels est sa nature.

Cis oiseax est example de diable. Li rice home qui dérobent à la povre gent et enforcent le lor par plait et par autre mal art qui de covoitise lor vient, ce est example de cels qui vont en tornoi et en ost, et dérobent li un l'autre et s'entrocient. Dont est li oiseaus tot près qui les mangue quant li tornois ou l'ost se depart; c'est à dire quant il sont de cest mortel siècle trespassé, que deables emporte l'âme en enfer. Et là est dévorée et mangié par le fait que li cors prennoit et roiboit[4] contre raison et droiture.

[1] Le voltoir (vautour, ITAL. avoltojo) reparaîtra encore au nº 68 de ce même bestiaire, miniature BQ. Cet article (nº 12) manque dans R et S.

[2] *Ost, et...*? les armées, etc. ITAL. oste.

[3] Malpropre. Cf. p. 133, note 28.

[4] Dérobait; ITAL. rubare; ALLEM. raub.

OBSERVATIONS.

Les singularités sans nombre attribuées au vautour par les anciens (Cf. Leemans, *in Horap.* p. 171-187. — Querc. *in Georg. Pisid.* De mundi opificio, v. 1087-91 ; et V. 1136-53. — Tychsen, *l. cit.*, 106-110) sont réduites ici à bien peu de chose; mais il se trouve que ce peu n'est pas encore sans quelque exagération, tant il est difficile de se borner à la simple vérité. Ce malheureux oiseau, après avoir été presque en vénération dans l'antiquité (Cf. Ælian., X, 22 ; II, 46; I, 45; etc. ; Plin., *passim*), a été maltraité outre mesure par les modernes. Non

contents de lui enlever ce prestige d'emprunt dont il avait été entouré par une science enfant, mais naïve et pleine d'amour pour les œuvres de Dieu, nous n'avons plus voulu voir en lui qu'un objet rebutant et digne du dernier mépris. C'est pousser la critique jusqu'à mériter ses censures, en corrigeant un excès par un autre.

13 (Fig. O).

D'UNE BESTE QUI EST APELÉE ASPIS[1].



Phisiologes nos dit d'une beste qui est apelée aspis, et ce est I serpens, qui garde le baume[2]; si n'ose nus aprochier l'arbre dont li baume dégoute, tant com il veille.

Et Amon[3] li prophètes dist de la mostoille[4] que la loi commande[5] que on n'en mangue mie

[1] R. *De la mostoile*, sans autre titre; mais sous le seul nom de l'aspic ou de la belette, divers bestiaires réunissent ces deux animaux. La miniature de la page 148 associe la mustoile au basilic. Cf. ci-dessous, article 34.

[2] Nulle mention de l'arbre à baume dans les mss. R et S, où d'ailleurs le texte de cet article est sensiblement réduit et modifié. Le baumier si bien défendu reparaît à une époque fort postérieure, dans la bizarre lettre du prestre Jehan qu'a réimprimée M. F. Denis (*Le Monde enchanté*, p. 200). Cf. *Moyen âge et renaissance*, superstitions, fol. VII; chapitre que je ne prétends point du tout louer, d'ailleurs.

Selon Albert-le-Grand (*De animalib.*, XXV; Opp. t. VI., 665), qui du reste n'y engage pas sa responsabilité, l'importance que l'on mettait à la capture de l'aspic aurait eu une autre cause : il s'agissait d'une pierre précieuse cachée dans la tête de cet animal. Mais cette propriété confondait l'aspic avec la vouivre, l'hyène, et le crapaud même, dont on a raconté la même chose. C'est une branche de l'histoire des bézoards, aujourd'hui un peu déchus de leur ancienne réputation.

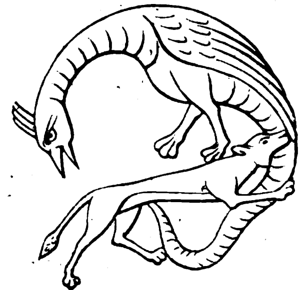
Nous retrouverons plus bas (article 59e) cette prétendue garde faite par un dragon auprès de l'arbre à baume.

[3] Amos. P mettrait volontiers sur le compte de ce prophète force assertions du bestiaire. Mais, pour cet endroit en particulier, il n'est pas aisé de lui trouver même un prétexte. Aussi les mss. R et S disent tout simplement : *De la mostoile comande la lois c'on n'en menjuce*. La forme de ce dernier mot est encore à peu près celle du subjonctif en picard : *que je m'envoiche* (que je m'en aille).

[4] Belette; LAT. mustela; en Lorraine *mostodje*.

[5] Levit. XI, 29.

de sa char, car moult est orde beste. Si nos fait chi à entendre sa nature que èle a en soi, et dit que èle rechoit semence de malle[6] par la bouce[7] et quant ce vient que èle doit faonner, si s'en delivre[8] par l'oreille. Et se ce fust cose que[9] on trovast sa fosse, èle remuerois (*sic*) son lieu[10] et enporterroit ses faons aillors. Et se on li presist ses faons, et tuast, èle est tant sage[11] de sa nature que èle le sussiteroit se èle eust son faon.



Autre tel[12] si sont li feel[13] en Dieu, qui volentiers rechoivent la semenche de la parole Deu. Mais s'il devienent puis inobédient, et il entrelaisent[14] ce qu'il ont oï de Deu, cil ne samblent mie la mostoile, mais le serpent dit qui est apelé aspis.

Cis serpens garde l'arbre dont li baumes dégoute; ne ja nus hom n'iert[15] tant hardis qui en ose prendre tant qu'il veille. Et quant on vielt[16] aler à l'arbre por du baume avoir, si covient il que on l'endorme anchois[17] que on i ose adeser[18]. Et li veneor portent estrumens[19] avoec els, de mainte manière, et les font soner[20] por lui endormir; et tantôt qu'il ot le son, se il ne li plait ben, il a tant de sens de sa nature meisme que il estoupe[21] l'une de ses oreilles del bout de sa keue, et l'autre frote tant à la tere que il l'a emplie tote de boe[22]. Et quant il est ensi asordis, si n'a garde que on l'endorme; car il ne puet oir la vois de l'encanteor qui le velt endormir.

D'itel nature sont li rice home qui l'oreille mètent as desirs, et l'autre estopent de lor péchiés. Li serpent qui est apelés aspis, il estoupe seulement ses oreilles; mais li riche omme cloent lor ex[23] par les terrienes covoitises et par les rapines : si qu'il n'ont oreille dont il voelent oïr les commandemens de Dieu, ne oeil dont il les puisent regarder vers le ciel et penser à celui qui tos nos done bonté et justice. Mais cil qui ore ne le voelent oïr, l'oront[24] au grant jor de juïse[25] quant il dira : *Vois, maleoit*[26], *desevrés vous*[27] *de moi; et alés el pardurable fu*[28] *ki est apareillés*[29] *as déables et as angles*[30].

[6] S. *maale.*

[7] R. *bouche.*

[8] R et S. *èle le rent.*

[9] S'il arrivait que... Un analogue de cette locution entortillée existe encore dans la bizarre conjonction italienne *conciossia* (ou *fosse*) *cosachè.*

[10] Elle changerait de place; LAT. movere locum.

Cette *nature* de la belette n'est point mentionnée dans les mss. R et S.

[11] Habile, savante; ESP. sabio, sabiduria.

[12] L'italien *altretanto* est un idiotisme du même genre.

[13] Fidel, féal. Cf. p. 139, note 38. S. *Ainsi sont li feal de Dieu.*

[14] Négligent, perdent de vue; ITAL. tralasciano.

[15] N'est, ou ne sera; ESP. eres, etc.

[16] Veut.

[17] *Ainçois*, etc., avant; ITAL. anzi che; ESP. antes.

[18] Approcher, atteindre; LAT. adhærere, ou adesse?

[19] Instruments, ITAL. stromenti. L'ancienne forme du treizième siècle s'est conservée, si je ne me trompe, dans les dialectes wallons.

[20] Tel est encore aujourd'hui, à peu près le sens de l'italien *suonare*. De même pour *tantost* (sitôt); ITAL. tanto tosto.

[21] Boucher, obstruer; LAT. stuppa; en Lorraine : *stopè.*

[22] R. *il met son chief à terre, et joint l'une oreille à la terre, et l'autre estoupe de sa coe; qu'il n'oie la vois de l'enchanteor. Itel et de tèle nature,* etc.

[23] R. *ieux.*

[24] R. *l'orront*, entendront.

[25] Jugement; ESP. juicio (*judicium*), juez (*judex*).

[26] Maudits; ITAL. maledetto. Matth., XXV, 41.

[27] Séparez-vous, éloignez-vous; d'où *sevrer*. Cf. p. 125, note 8.

[28] R. *feu.* Cf. p. 110, note 42.

[29] Préparé; ITAL. aparecchiato.

[30] R. *as lor angles;* S. *au dyable et à ses anglez* (sic).

BESTIAIRE LATIN.

MS. B.

XXVI. DE MUSTELA [1].

Præcipit Lex (Levit. XI, 29) non debere manducare mustelam, quia inmundum animal est. Fisiolocus dicitur [2] quoniam mustela semen masculi per ore [3] accepit, et sic in uterum habeat [4]; tempore pariendi per aures generat.

Sic sunt aliquanti infidelium [5] : libenter quidem accipiunt verbi divini [6] semen; sed, inobedientes effecti, prætermittunt et dissimulant [7] quæ audierunt. Isti [8] tales non solum mustelæ comparantur, sed etiam aspidi [9] surdæ quæ [10] obdurant (*sic*) aures suas.

DE ASPIDE.

Physiologus [11] dicit quoniam [12] aspidis [13] hanc habent naturam ut si quando advenerit Marsus [14] ad speluncam ubi habitat [15] aspides, et precuntatis [16] omnibus carminibus ut exeant [17] de cavernis suis; ille (*illæ*) vero [18], ne audiant vocem incantantis, ponunt capita sua [19] in terris [20]. Et unam quidem [21] aurem suam premittit [22] in terram [23], alia [24] vero aurem [25] suam [26] de cauda sua [27] obturat [28].

Tales sunt istius mundi homines divites qui [unam qui]dem [29] aurem suam [30] depremunt (*sic*) terrenis desideriis; alii [31] vero, posterioribus peccatis suis peccata nova [32] semper addentes [33], obdurant [34] corda. Et ita fit ut non audiant incantan-

[1] Comme les bestiaires français, qui associent la belette et l'aspic sous l'unique titre *aspis*, B (au moins dans la table) semble ne donner à l'article de ces deux animaux que le titre *mustela*. Cette bizarrerie apparente a été conservée dans le livre *De bestiis* (H, p. 424).

[2] N'ayant qu'un seul texte complet, je ne pourrai souvent indiquer aucune variante dans cet article. Il est, du reste, des corrections que tout le monde devinera sans que j'aie besoin de les signaler. D, tout en maintenant la moralité, se permet de faire ses réserves quant aux propriétés attribuées à la *mustoile* par ses prédécesseurs : « Falso autem opinantur qui « dicunt mustelam ore concipere, aure effundere partum. » H, qui ressemble beaucoup à D, ne pousse pas si loin la hardiesse ; il se contente d'écrire *dicunt*.

[3] Des équivoques comme *aurem* et *orem* (pour *os*) auront pu occasionner les différentes versions également merveilleuses qui couraient sur l'enfantement de la mustoile. H ne se permet pas de prononcer entre les divers récits; mais Guilliame prend délibérément parti dans la question, sans alléguer nul motif.

[4] Ἐν γαςρὶ ἔχει.

[5] H. *nonnulli fidelium.* Pierre le Picard suivait un texte conforme à celui-là.

[6] H. *divini verbi.* D, qui prend un tour fort différent, ne peut servir à aucune vérification.

[7] B. *desimulant.*

[8] B. *Iste.*

[9] B. *aspidis.*

[10] H. *et obturanti aures suas ut non audiat vocem incantantis* (Ps. LVII, 5). D omet l'aspic entièrement.

[11] B. *Fisiolocus;* M. (p. 591). *Aspides, serpentes venenosæ quarum naturam Physiologus exposuit dicens, si tamen credendum est : Aspides hanc habent,* etc.

[12] H. *quod.*

[13] H. *aspis hanc habet.*

[14] H. *aliquis homo.*

[15] M. *sunt;* H. *habitat aspis.*

[16] M. *præcantaverit*; H. *incantarit eam.*

[17] H. *exeat.*

[18] H. *illa ne audiat,* etc.

[19] H. *ponit caput suum.*

[20] H et M. *ad terram.*

[21] H. omis.

[22] H. *premit;* M. *premunt.*

[23] M. *in terra.*

[24] M. *aliam;* H. *alteram.*

[25] H. omis : *aurem cauda.*

[26] H et M. omis.

[27] B. omis.

[28] M. *obturant.* La compilation recueillie par le cardinal Maï ajoute : « Unde et David : *sicut aspides surdæ et* « *obdurantes* (sic) *aures suas, quæ non exaudiunt voces* « *incantantium* (version qui ne suit point les LXX). Bene ergo « de aspidibus physiologus. » Ici je cesse de pouvoir recourir à M. qui jamais n'a l'application symbolique.

[29] H. *unam aurem deprimunt in terrenis,* etc.

[30] H. omis.

[31] Malgré l'accord de H et de B, il y a lieu de penser que ce devrait être *aliam... obturant..., indurantes corda.*

[32] B. omis.

[33] B. *addendentes.*

[34] B. *obturant.*

tes [35] vocem, hoc [36] est prædicatores [37]. Et hoc quidem solum aspides faciunt ut non (*sic*) obturent; isti vero et oculos suos obcæcant terrenis cupiditatibus et rapinis, ita ut nec auribus audire vellent divina manda[ta], hæc (*nec*) salvare (*sic*); hæc (*nec*) occulis adtendere in cælum, et cogitare illum qui semper cælum (*sic*), et facere bonitatem et justitiam. Hii (*sic*) qui nunc eum (*Deum?*) per prædicatores et divinas scripturas audire volunt (*nolunt*), audient in die judicii dicentem (Matth., XXV, 41) : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum qui* (quem) *præparavit Pater meus* [38] *diabolus* (diabolo) *et angelis ejus.*

Trisnon, corbeau, harpie, rossignol, espech, paon et alerion sont choses inconnues aux vieux manuscrits latins. Cependant je donnerai un article quelconque du corbeau, puisé à des sources moins reculées.

[35] H. *vocem incantantis.*

[36] H. *id.*

[37] H. *prædicantis verbum Dei.* Là finit toute ressemblance entre mon manuscrit et l'article du traité *De bestiis.*

[38] Nous aurons souvent l'occasion de remarquer que les vieux bestiaires latins s'écartent presque toujours de la Vulgate, et parfois même du texte grec des LXX tel que nous l'avons. Il semblerait que l'ancienne version italique fût généralement leur guide, ce qui serait déjà un indice de date bien élevée pour nos traductions occidentales du Physiologus.

BESTIAIRE RIMÉ.

XXVII. De la BELETTE est grant merveille:
Car èle enfante par l'oreille [1],
Et parmi la boche receit
La semence par quoi [2] conceit.
Del madle quant èle i [3] aproche
Prent la semence par [4] la boche [5],
Que dedenz son ventre norrist,
Et parmi l'oreille s'en ist.
  Ceste beste petite [6] mue [7]
Porte ses faons [8], et remue
Soventes feiz de liu en liu;
Ne tent mie une place en feu [9].
Les serpenz et les soriz het [10],
De là les chace où èle [11] les scet.
  Sont fols cil qui vont afermant
Que èle receit et espant [12]
La semence parmi l'oïe,
Seurement ceo ne lui ail mie [13].
  Ceste beste sunt paragiez [14]
Plosors [15] qui sont encoragiez [16]
De ben ovrer [17], de Deu servir;
De la parole Deu oïr
Sont corius [18], mult i entendent,
En lor corage [19] à Deu se rendent,
Et comencent ben à ovrer [20],
A Deu servir et [21] amer;

[1] Guillaume se charge là, et quatorze vers plus bas, de trancher un différent de fort vieille date; mais erreur pour erreur, autant valait opter pour celle qui conservait plus d'accord entre le récit et la leçon morale; et c'est ce qu'il n'a pas fait.

[2] Ce vers, emprunté à X, était hypermètre ou presque illisible dans les autres; sauf dans Z qui dit : *La semence dont le conçoit.*

[3] Y. omis; X. *l'aproche.*

[4] V. *parmi.*

[5] Les manuscrits que j'ai examinés donnent tous cette répétition, quoique ce soit beaucoup de deux affirmations pour un conte. Mais l'auteur voulait sans doute insister sur la forme à laquelle il apportait le poids de son avis.

[6] X. *petite beste.*

[7] Muette. Cet adjectif, qui chez un grand auteur serait qualifié d'*épithète prise de la nature des choses,* sera peut-être chez notre trouvère regardé comme une cheville. « Habent sua fata libelli. »

[8] V. *chaieus; Z. caiaus.* Ce mot n'existe plus que dans la langue de l'horticulture, avec une acception quelque peu figurée (*caïeu*). Cela, jusqu'à meilleur avis. Cf. p. 108, notes 16 et 36.

[9] On dirait que c'est l'expression : *n'avoir ni feu ni lieu.* Quant à la propriété que ces vers attribuent à la belette, sans sortir des bestiaires, nous la retrouvons dans D (très conforme à H en ceci) : « Hæc, « ingenio subdola, in domo ubi habitat, quum catulos genuerit, « mutata sede de loco ad locum eos transfert et collocat (H. mutataque sede locat). »

[10] La haine de la belette contre le serpent (ou le basilic) est mentionnée par plusieurs auteurs. Cf. Hug. (?), *De best.*, libr. III, cap. 41 (t. II, p. 444). — Berger, *Tradit. tératolog.*, p. 540-542. — Isidor. *Etymolog.*, lib. XII, cap. 4. (t. IV, 64, sq.). — etc. Je pense qu'on a confondu le serpent avec le crocodile, et la belette avec l'ichneumon. Mais nous reviendrons là-dessus ailleurs (article 42).

[11] X et Z. *où les set.* Autre *nature* exposée par H et D dans les mêmes termes : « Serpentes etiam ac mures persequitur. » Mais ni cette propriété ni la précédente ne sont d'aucun emploi pour le symbolisme.

[12] Répand.

[13] Y et Z. *segurement* (Z. *séurement*) *ce n'i a mie.* Ce vers et les trois précédents manquent dans X.

[14] V. *Aporagez.*

[15] V. *encoragez.*

[16] X et Y. *plusors ; Z. une gent k'est encouragié.*

[17] V. *ovrir.*

[18] Y. *curiex* ; X. *curious.*

[19] Cœur. Cf. p. 125, note 13; sauf le respect dû au comte J. de Maistre.

[20] V. *ovrir.*

[21] X. *à amer* : Y. *et bien Deu* ; Z. *et à Diu.*

Et en petit d'ore recréient [22]
Et ce que il aiment mescreient [23].
Et ne sont mie obédienz,
A faire ces [24] comandemenz
Sicum orent ainz [25] promis.
Al serpent qui ad non aspiz [26]
Ke sont comparés tels i a;
Si vus dirrai quel costome a
Cèle serpent dunt jo vus di,
Ne purquant [27] unques ne la vi,
Mais ceo est vérité provée.
Quant èle crient estre enchantée
Por l'enchanteor qu'èlé craint [28],
L'une de ses oreilles prent [29]
A la terre mult durement [30]
Et od sa coue finement
Estope l'altre oreille ci (*si?*)
Que de li [31] ne pot [32] estre oï
L'enchanteor en nul guise.
De tel manère est sa cointise [33].
D'altre tèle manère sont
Les riches homes de cest mond.
Sont tot encombrez et chargez
De richesces et de pecchez;
Quant il oent de Deu parler,
L'oreille n'i poent torner.
Par richesces sunt asordez
Et par coveitise assorbez
Qu'il n'oent ne ne veient gote [34];
Tos jorz tènent malvaise rote.
L'evangelie pour veir affiche:
Plus grève chose est un hom riche
En la glorie del ciel entrer,
Que faire un chamuil trespasser
Par le chaas [35] *d'une agoillette*
Que seit estreit et petitette.
Maldite seit cèle richesce
Que l'alme mène à tel destresce
De la peine qui tot dis dure,
En la forneise et en l'ardure
De la puor qui tot jorz art.
Richesces sunt de male part,
Car à grant travail sont conquises
Et à grant peür [36] sunt porsises,
Et a grant dolur sunt guerpies
Et donées et departies [37].
Pur ceo fist ben jadis un sage
Que mult aveit tot son éage [38]
A sa richesce entenduz,
Tant que la memorie ot perduz
De Deu servir et honorer;
Un jor se prist à porpenser,
Esgarez [39] fu que il fereit:
Si à ses faucheors irreit
U à ses vignes, u à ses blez.
Durement estoit esgarez
De ses pécunies qui moreient,
De ses nefs qui par mer coreient;
De ses molins iert en porpens
Qui n'avoient ewe tot tens.
Dunt li venoient messager
Que là porreit tant agaainner [40];
Altre messager reveneient
Qui altres novèles diseient,
Que ja tant [41] perdu aveit
Que nul le nombre ne savoit.
Là ù il ert en tel destresce,
Garda [42] amont, et les oils dresce
Vers Deu qui tot le mond forma;
Et de sa richesce mult [43] pensa
Que li avoit fait oblier
Ceo qu'il déust le [44] plus amer;
Et tant i [45] avait mis son quer [46]
Que il ne peut à nul feur [47]

[22] En peu de temps se démentent; ITAL. ricredersi. Cf. p. 121, note 6; et p. 127, note 33.

[23] ITAL. miscredente; FRANÇ. mécréant. Ce vers et le précédent manquent dans Y et V.

[24] Y. *ses*; Z. *les*.

[25] Y. *avant*; Z. *si com ils orent*; X. *si cum il li orent*.

[26] La rime montre bien ici que l'aspic appartient à l'article de la belette et fait partie d'un même ensemble.

[27] Néanmoins, malgré tout cela; ITAL. per tanto.

[28] V. *grent*; X et Z. *crient*.

[29] Attache, presse fortement? LAT. premere.

[30] V. *dorement*. ITAL. duramente.

[31] X. *d'èle*.

[32] X et Y. *puet*.

[33] Ruse; nous retrouverons l'adjectif *cointe*, d'où le nom propre *Lecointe*. V et Y. *coveitise*.

[34] Y. *goute*; et cependant *rote* demeure à la rime. On dit encore en Lorraine *je ne vous* (vois) *gote*.

[35] Petit trou; X. *la chasse d'une aguillète*; Z. *par le casse*.

[36] Y. *paor*.

[37] Le trouvère traduit évidemment cette phrase rapportée par Pierre de Blois dans un de ses sermons; « Opes... cum labore acquiruntur, cum timore possidentur, nunquam sine dolore amittuntur. »

[38] X. *aage*; Y. *aige*, et *saige*.

[39] Préoccupé, absorbé dans une considération profonde?—Indécis?

[40] Z. *gaaigner*; ITAL, guadagnare. Y. *guaigner*.

[41] X. *que del suen tant perdu*.

[42] Y. *regarda* (regarde?); X et Z. *regarde*.

[43] X. omis.

[44] V. omis; X. *ce que il déut plus*.

[45] V. omis; X. *y aveit*.

[46] Si la seconde rime ne doit pas réellement être *fuer*, comme dans X, Y et Z, il fallait que la prononciation effaçât la disparité de ces deux finales.

[47] Compte, en nulle façon.

Devoluper [48] sei ne départir [49],
Ne honoréement issir.
Dunt se purpensa mult estroit
Que tot ensemble guerpiroit
Ses pécunies et son trésor;
Vendi tot, si acata [50] or.
Quant [51] il (*qu'il?*) ot en or ajusta,
En une masse l'asembla
Com I moele de molin.
Quant il ot tot vendu enfin,
Que ren n'i ot remis (*remés?*) à vendre
Dont l'em péust un dener [52] prendre [53],
Tos ses dras vendi à devise [54]
Forz ses braies et sa chemise,
Que plus à vendre ne lessa [55];
Son or devant sei roela [56]
Quant il ot trestot assemblé.
Dunt l'ad [57] issi atorné
Que un chaène [58] le teneit,
Unc ne fina desqu'il veneit
Sor une roche lez la mer.
Lors comença le [59] floz à monter;
Quant la mer fu rasez [60] et pleins
Dunt enpeint [61], od pez et od mains,
Son or ès greimors [62] parfondesces.
Si ad dit pois : Alez richesces
A mil[le?] et cinc cens [63] déables ;
Ne serez od mei mès manables,
Car vus me quidates néier;
Mès jo vus néierai primer.
Maldite seit la vostre escost [64] !
Qui en vus od son quer repost,
Ne poet bone vie [65] tenir,
N'à la halte joie venir [66].
Seignors, pur Deu l'omnipotent
Ne semblez mie le [67] serpent
Qui les oreilles clot et serre
Od sa coue [68] contre la terre,
Qu'èle n'oie l'enchanteor.
Quant la parole al Salveor
Orrez, ne vus estopez mie
Ne la véue ne l'oïe.
Aspiz crient mult l'enchantement.
De son lignage i ad grantment.
Dispas [69] en est, la felonesce,
Que mult est male et traiteresce :
Si tost com [un] home, aura morz,
D'angoisse de sei [70] moert li corz.
Un altre i ad, prialis [71],
Que est de la lignée [72] aspis;
Qui en dormant la gent oscit
Sicum li bestiaire dist.
La réine Cleopatras
Qui tant cremeit de mort le pas [73],
En mit od sei une poinnant [74];
Si morut si [75] cum en dormant.
Altre en i ad qui mult est fère [76]
Et de pélirose [77] manère.
Cumme dreit sanc [78] est sa color;
Si point de si fère vigor
L'ome ou la femme, et [79] tant le grève
Que chescone veine li crève.
Si seigne tant cum seigner poet,
Après le sanc morir l'estoet [80].
Encore i a un[e] plus male
Qui mult a venin en sa male ;

48 X. *desveloper, ne départir.*

49 Y. *partir.*

50 X et Y. *achata.*

51 X. *quanque il out, en or chanja.*

52 X. *denier.*

53 V. *rependre.*

54 A tête reposée, de parti pris? ANGL. devise.

55 Y. *n'i laissa.*

56 X. *roola;* ITAL. rotolare.

57 *Dunques l'ad?* X. *quer il l'out.*

58 Y. *une chaine;* X. *une chaène.* ESP. cadena.

59 X. omis.

60 Quant il couvrit ses bords; FRANÇ. rasade; car je ne crois pas qu'il s'agisse de l'allemand *rasen*. Ce n'est point une tempête, mais le flux. X. *quant il fu tot haucié.*

61 Y. *enpaint;* LAT. impingere, ITAL. spingere.

62 Y. *grignors;* X. *plus granz.* Cette dernière transformation aidera ceux qui n'auraient pas reconnu le latin *grandior* dans *greignor*. Cf. p. 127, note 18.

63 Z. *à V. C.* (500) *dyables;* X. *sexante déables.*

64 X et Z. *le vostre acost;* Y. *la vostre apost.* Votre approche?

65 Y. *voie;* X. *veie;* LAT. via.

66 X. *haute joie venir;* Y. *ne an la haute joie venir.*

67 Assez ordinairement le serpent est féminin dans les vers de Guilliame, comme en italien et dans nos dialectes du midi; mais ici tous les manuscrits sont d'accord.

68 Y. *coe;* X. *de sa coue et de la terre.*

69 Διψάς. J'accorderai quelques mots tout à l'heure (note 82), aux divers serpents indiqués dans ce hors-d'œuvre.

70 Soif; ITAL. sete, ESP. sed.

71 LAT. pristis (πρηστήρ)?

72 V et Y. *del lignage.*

73 Passage.

74 Y. *poignant;* X. *pongnant;* LAT. pungens; FRANÇ. poindre, poignard; ITAL. pugnere, pugnale;

75 X. *tot cum;* V. *aussi cum;* Y. *si morist ansi comment en dorment*, vers énormément faux.

76 LAT. ferus; X et Y. *fiére.* Il s'agit de l'hæmorrhoïs.

77 ESP. peligrosa; X. *périllose.*

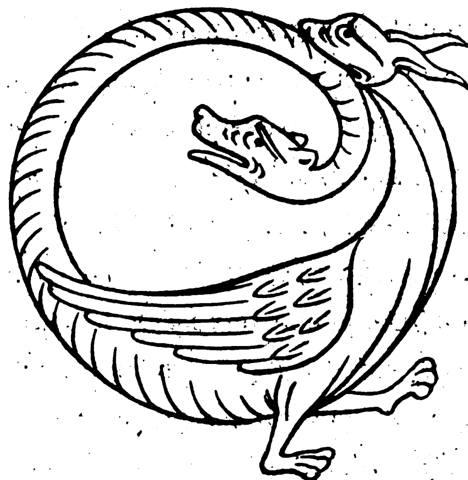
78 Absolument (exactement) comme du sang. De là l'expression populaire *tout dreit*, pour dire : très juste, à point.

79 V. omis.

80 X. *l'estuet.* Il lui faut (il est réduit à) mourir. Les six vers suivants ne sont pas dans X.

Ceo qu'èle point ja ne garist,
Car le cors meintenant[81] porrist,
Et chet tot en puldre et en cendre ;
L'alme li convent tant tost rendre[82].

Guillaume-le-Normand ne parle ni de trisnon, ni de corbeau, ni de harpie, ni de rossignol, ni d'espech, ni de paon, ni d'alérion ; et je fais remarquer une dernière fois pour toutes, que le Bestiaire rimé est généralement assez conforme à mes anciens manuscrits latins.



[81] Y et Z *maintenant;* aussitôt, immédiatement. Il s'agit du *tabificus seps.*

[82] Tous ces détails d'érudition hors de propos sur les diverses sortes de serpent ne doivent pas être portés entièrement à la charge du trouvère normand. C'est tout simplement un emprunt fait par quelque compilateur à S. Isidore (*Etymolog.* lib. XII, cap. IV, n° 12-17; Opp. t. IV, p. 65, sq.), qui énumère les *natures* de *l'aspis*, du *dipsas*, de *l'hypnalis*, de *l'hæmorrhoïs*, du *prester* et du *seps*. Cf. Pseudo-Hug., *De bestiis.* lib. II, cap. 30 (Opp. t. II, p. 430).

J'ai fait graver à la fin de cet article un spécimen des espèces merveilleuses dont le genre *serpent* avait été enrichi par les compilateurs et les artistes, à la suite des noms et descriptions données par les classiques (Solin, Pline, Lucain, etc. Cf. Codd. giessens., *l. cit.* v. 266, sqq.; p. 173, sq.). Celui-ci est l'*amphivena* (sic, c'est à dire *amphisbæna*); et j'en aurais pu donner bien d'autres si j'eusse cru que cela fût de quelque utilité. Mais pour ne pas laisser tout à fait sur l'appétit ceux qui auraient le goût de ces belles choses, je transcrirai du moins l'article *De l'aspide* dans le *Trésor* de Brunetto Latini (Bibl. Royale, *mss. fr.*, n° 7068, fol. 43 v°) : « Aspide est une manière de venimeus serpent qui ochist homme de ses dents ; ja soit ce qu'ils sont de plusieurs manières, et cascuns a une propriété de mal faire. Car chis ki est apiélés aspide (*dipsas*) fait mourir de soif l'omme qui elle mort (*sic*) ; et l'autre qui a non prialis (*hypnalis*), fait tant dormir que il muert ; et l'autre qui est apiélé enioroit (*hæmorrhoïs*), li fait fondre tout son sanc jusqu'à la mort. Chieus qui a non preste (*prester*), vait tous jors bouche ouverte ; et quant il estraint nului a ses dens, il enfle tant qu'il devie, et maintenant pourist si malement que c'est diablie.

« Et sacés que aspide porte en sa teste la luisant et précieuse pière que l'en claime clarboucle (*escarboucle*); et quant li enchantères qui viut oster la pière, dist ses paroles, maintenant que la fière beste s'en aperchoit, fiche l'une de ses oreilles dedens terre, et l'autre estouppe elle de sa keue en tèle manière qu'èle n'ot les paroles conjurans. »

On voit qu'il était quasi de rigueur d'accepter les conséquences du mot générique ἀσπίς, en complétant l'article *aspic* par une énumération de divers serpents curieux.

OBSERVATIONS.

La belette transportant ses petits suspendus entre ses mâchoires, à la manière du chat, aura sans doute obtenu ainsi son antique réputation d'enfanter par la bouche ; bien que la miniature du ms. *suppl. fr.* 632[25] représente les petits de la belette sortant par ses oreilles (Cf. *supra*, p. 150, note 1), conformément à la *leçon* de Guilliame. Le reste peut bien n'être venu qu'à la suite de ce premier embellissement d'un fait réel ; et les assertions n'ont pas manqué aux contes qui étaient venus le grossir comme par alluvion. (Cf. Plin. *Nat. Hist.*, X, 85 ; al. 65. — Bochart, *Hierozoic*, P. I, libr. III, cap. 35 ; t. I, p. 1033-1035. — Saumaise, *in Solin*, p. 325. — Leemans, *in Horapoll.*, p. 333, sq., et 395. — Tychsen, *l. cit.*, 73-75. — Antigon. Caryst., 21, p. 67 : γαλεός.) Car la belette fut mise sur le pied de prêter et d'emprunter à tout ce qui lui ressemblait par la forme extérieure ou par le nom : lézard, chien-de-mer, ichneumon (ἴκτις), fouine, furet, martre, putois, loutre, etc. Doté donc à l'envi par les compilateurs, ce petit quadrupède s'est bientôt trouvé en mesure de prêter au lion même ; comme je l'ai fait remarquer ailleurs. (*Supra*, p. 108, note 30. — *Vitraux de Bourges*, n° 44 ;

p. 79, note 7; et pag. 80, note 2.) Pline y peut avoir donné lieu (*Nat. Hist.*, VIII, 17) en comparant les lionceaux nouveaux nés aux petits de la belette. Quoi qu'il en soit, grandie à ce point, la belette a passé pour faire la guerre non seulement aux couleuvres, mais même au basilic (Cf. *supra*, p. 148); comme si on eût craint de ne point lui attribuer assez de merveilles.

Quant à l'aspic, ou au reptile quelconque caché dans cet article sous le nom générique ἀσπίς, qui est la ressource ordinaire des LXX, son histoire rappelle du moins un fait au sujet duquel l'antiquité n'a qu'une voix : c'est le pouvoir de certains peuples (Psylles, Marses ou Thessaliens, etc.) sur des reptiles redoutés par tous les autres hommes. Jonglerie ou incantation réelle, il n'importe; cette espèce de science s'est transmise jusqu'à nos jours en plus d'une contrée (Cf. Champollion-Figeac, *l'Égypte ancienne*, p. 20, 21.—Lacépède, *serpents*, naja.—Roulin, sur les *curanderos* d'Amérique, dans la *Revue des Deux-Mondes;* octobre 1833), et les témoignages des auteurs classiques sont presque sans nombre à ce sujet. Le docte Bochart (*Hierozoic.*, P. II, libr. III. c. 6; t. II, p. 385-394) en a réuni une foule qui pourrait contenter l'amateur le plus curieux; après de tels hommes on ne peut guère que glaner. Je me bornerai donc à indiquer Beckmann (*In Aristot. lib. de Mirab. auscult.*, p. 334, sqq.), les notes de M. Westermann sur les *Paradoxographes* grecs (Antigon. Caryst., 16; p. 65. — Apollon., 11; p. 107), les commentateurs de Pline (*Nat. Hist.*, XI, 30, al. 25; VII, 2; etc.), et un mot de Strabon (lib. XVII; ed. Casaub. 1620, p. 814. — Cf. Plin. VII, 38; XXVIII, 6, al. 3) qui n'est pas éloigné de croire que les Tentyrites possèdent quelque charme semblable contre les crocodiles. Aussi ai-je vu une gravure allemande du dix-huitième siècle, ou du dix-septième, qui représentait je ne sais plus quel saint évêque égyptien à cheval sur un crocodile; et, si j'ai bien compris l'intention de l'artiste, cela indiquait tout simplement que le saint homme était de Denderah (le pays des *philocrocodiles*).

De l'arbre à baume, je ne sais que dire; et franchement je n'y ai pas mis grand'peine, parceque les bestiaires vraiment anciens ne lui ont accordé aucune mention. Mais il ne sera pas tout à fait oiseux de rapporter une autre forme populaire de ce récit, laquelle ne repose à vrai dire que sur la parole de Brantôme (*Mestres-de-camp catholiques;* Œuvres, éd. Monmerqué, t. IV, 326), et encore en un de ses endroits les plus gascons : « Les bonnes gens et bonnes vielles femmes de notre pays sont encore en cette badine opinion que pourquoy les gens d'aujourd'huy ne sont si gens de bien que le temps passé, disent-ils, parce qu'ils ne sont baptisez d'un si bon et si saint cresme que du temps que les Bourdeilles l'alloient querir par delà Jérusalem, et l'alloient prendre dans l'oreille d'un dragon qu'il faloit qu'ils tuassent de leurs mains; et puis en tiroient de ladite oreille, de la substance dont on faisoit le cresme; et le sanctifioit-on dans Jérusalem par les saints prélats qui y estoient; puis le rapportoient à leurs pays, et en fournissoient les églises. » Voilà qui s'élève dans le merveilleux jusqu'au burles-

que, tout en reflétant une lueur bien reconnaissable du conte primitif; mais c'est le cas, ce me semble, de conclure avec le même auteur en un autre lieu (ibid. p. 335) : « Je m'en rapporte à ce qui en est, il ne sera pas damné qui le croira ou décroira. »

Je ne garantis pas plus la forme que le fond des enseignements zoologiques donnés par nos manuscrits. Toutefois, malgré les ailes données à l'aspic par le manuscrit P, il est utile de faire observer que le bois gravé donné en tête de cet article (p. 147) peint cet animal d'une façon passablement conforme à la miniature de cet autre manuscrit du *British Museum* dont nous avons parlé précédemment (t. I, pl. XLV, fig. F; sous les pieds des juges iniques).

14 (Fig. P).

D'UNE BESTELETTE QUI EST APELÉ TRISNON [1].

Une petite bestelète qui est apelée trisnon, Physiologes nos dist que sa nature est tèle qu'il aime tant le canter qu'il en pert son mangier; et qu'il s'entroblit [2] tot en chantant, et s'en laise aporcachier [3], et muert tot en chantant.

Par le trisnon prendons example del juste home qui adès est en benfaits [4] et en pénanche; et met totes les choses del monde et tos délis del cors en obli, et pense por la joie pardurable, et est adès en orison [5], et muert tot en orrant [6] : c'est à dire qui ensi muert qu'il muert tot en cantant, alsi comme li trisnon.

[1] Grillon, probablement, ou cigale. Ni R ni S ne disent rien de cet animal.

[2] Il s'oublie entre temps, comme dirait encore un wallon.

[3] Pourchasser, poursuivre, atteindre; ITAL. procacciare.

[4] Bonnes œuvres.

[5] Prière, oraison.

[6] Priant; LAT. orando. On connaît le mot attribué à S. Louis au sujet des Anjorrant (*Ange orrant*).

OBSERVATIONS.

Ce mot *trisnon*, ou *crisnon*, que je ne connais pas, me paraît être le nom du grillon, que l'on aura investi des propriétés attribuées à la cigale, inconnue dans nos climats. On sait que l'espèce de chant dont la cigale est douée lui avait valu de nombreuses mentions honorables chez les anciens. Cf. Leemans, *in Horapoll.*, p. 347, sq. — Plin. XXXIV, 19, 9. — Etc.

15 (Fig. Q).

DE LA NATURE DEL CORBEL[1].

Uns oiseax est qui est apelés corbel. Phisiologes nos dist que sa nature est tele que tant que si corbellot sont sans plume, et porce qu'il ne sont noir et qu'il nel resamblent mie, ja ne les gardera ne paistera[2]; ains ne vivent se de rosée non[3], dusca dont[4] qu'il sont vestu de plume qu'il resamblent lor père. Et si sont encore d'une autre nature : se il truevent I home mort, la première cose qu'il en mangue ce sont li oeil. Et par iluec en trait la cervèle; et com plus en trueve, miels en trait.

De ce dist Phisiologe, c'est li essamples de nos meisme. Quant Dex fist l'homme, il le fist et forma à sa samblance; dont devons avoir de ses plumes et li resanbler de plumes; ou[5] il ne nos conoistra nient plus, ne ne fera nient devant ce qu'il nos en verra vestu : c'est à dire que nos soions vestu d'aumônes, de humilité, de pitié, de pacience et de soffrance encontre[6] nostre proisme. Dont nos conistra Dex por ses fils par ces plumes, si comme li corbaus fait ses corbellès quant il les voit en plumes et li resambler.

Li corbaus qui trait les ex del omne qu'il trueve mort, c'est à entendre li bon pechières qui s'anme[7] a trovée morte par les ex de son cors, par la covoitise des teriens biens; et puis regarde o les ex de son cuer et o les ex de l'ame, la grant merchi de nostre Segnor; et vait à confession et fait vraie penance, et despit[8] tous les délis del monde. Cis trait les ex de le morte anme, et le fait revivre et veir les biens que Dex pramet à ses amis : c'est la vie permanable et joie pardurable. Phisiologes dit que confession et pénance trait les ex de covoitise tot fors del cief, alsi ben com li corbaus fait al mort home.

[1] Rien sur le corbeau dans B et S.
[2] Nourrira; FRANÇ. paître, pâture, etc.
[3] Si non (si ce n'est) de rosée.
[4] Jusqu'à tant... LAT. usque dum.
[5] Ou bien, sinon.
[6] Envers, à l'égard du prochain.
[7] Son âme; on trouve tantôt *anme*, tantôt *arme*, etc.
[8] Méprise, LAT. despicit.

BESTIAIRE LATIN,

MS. D.

XXXVIII. DE PULLIS CORVORUM [1].

Pulli corvorum ex quo nascuntur, usque ad duodecim dies, a parentibus suis non pascuntur; quia non cognoscunt esse filios suos. Sed interim clamant ad Dominum et invocant eum. Et inde dicit psalmista (Ps. CXLVI, 9) : *Et pullis corvorum invocantibus eum.* Postquam vero figurati, patrem matremque

[1] J'emprunte cet article au seul manuscrit D, pour faire entrevoir les sources où Pierre le Picard (si ce n'est un autre avant lui) aura puisé ses articles additionnels lorsqu'il se proposa, sans doute, d'embellir et de compléter le *Physiologus* primitif.

similant, tunc demum pascuntur a parentibus.

Ita et nos, homines, pro peccatis desperare non debemus ; sed semper sperare (*en marge :* clamare) ad Domimum, qui plenus est misericordia. Et postquam similaverimus patrem et matrem, sanctæ Ecclesiæ, non permittet nos fame perire ; sed pascet pane et esca spiritali abundanter in vitam æternam. Amen (*sic*).

OBSERVATIONS.

Je ne suis pas de force à rien ajouter aux recherches du savant Bochart (*Hierozoic.* P. II, libr. II, c. 11; p. 205-208) sur cette prétendue nature du corbeau. On y verra que les Orientaux surtout ont affectionné ce conte, et qu'il peut bien avoir été naturalisé chez les nations occidentales par les rabbins. Car tout ce que les auteurs classiques ont de plus semblable à cette fable est l'assertion de Pline (*Nat. Hist.*, X, 15), qui prétend que le corbeau chasse ses petits de leur nid pour les obliger à se pourvoir eux-mêmes de nourriture. Mais Vincent de Beauvais (*Specul. natur.* XVI, 61) est entièrement de l'avis du Bestiaire picard. Cela s'était élevé jusqu'à une certaine autorité ecclésiastique, après ce qu'en avaient dit Cassiodore (*in Ps.* CXLVI ; ed. Garet, t. II, 494) et S. Grégoire le Grand (*Moral. in Job,* libr. XXX ; ed. Galliccioli, t. III, 238, sq.) ; quoique ce ne fût chez ces docteurs ni le même symbolisme ni absolument le même exposé.

---

16 (Fig. R).

DELE ARPIE, SA NATURE[1].

Unne beste est qui est apelée arpie. Phisiologes nos dit qu'èle a samblant a home, et chevels ; et si[2] [a cors de lion et èles de serpent et coe de ceval ; si] est une des plus cruels bestes qui soit. Si est de tel nature qu'èle ocit le premier home qu'èle encontre devant lui. Et après s'en vait maintenant sor I aighe, si se mire ens. Si voit iluec qu'ele a mort[3] son samblant, et èle en demaine[4] moult grant dolor ; et à totes les fois qu'èle se voit et mire, renovèle sa dolor.

Ceste arpie senefie l'ame qui a mort son semblant ; car Jhésu Cris fu mors por nos péchiés,

[1] Une main que je crois postérieure d'un siècle a écrit près de la miniature : « A el cors de lion, et elles (*ailes?*) de serpent, et coue de cheval. » Pour la tête, le texte et la peinture donnent de concert à leur harpie une face passablement humaine. Quant aux ailes de serpent, nos miniateurs n'en sont jamais avares.

Point de harpie dans les manuscrits R et S.

[2] Tout ce qui est ici compris entre les deux crochets a été écrit en surcharge, mais à la même époque que le texte.

[3] Tué ; locution que la langue italienne a conservée.

[4] On a déjà vu (p. 108, note 33) cet emploi du même verbe, qui correspond à l'italien *menar gran rumore*.

qui prist nostre sanblance. De ce doit avoir li ame grant doel. Si comme la torterelle qui a perdu son compaignon; si èle vient el lieu où il fu mort, et èle en trueve plumes ou alcun signe, si en demaine moult grant doel. Ensi doit faire li ame qui a perdu son compaignon Jhésu Crist : ele doit faire sicom une damoisele fist, fille de roi, qui remest[5]; si li tolirent si anemi son iretage[6]. Li fils d'un roi en ot pitié, si prist la damoisèle, si l'espousa, si se combati por lui[7]; ensi reconquis son iretage, et puis fu mors[8] en bataille por lui. La damoisèle prist les armes al cevalier qui por lui estoit mors; si les gardoit[9] cascun jor, et cascun jor ploroit sor ces armes, et menoit grant doel. La fille le roi qui remest orfène et perdi son iretage, ce fu li àme Adam qui fu moult haus hom quant il fu en paradis; mais il perdi son iretage quant il fu fors mis et jetés, par son pechiet. Li fils Deu ot pitié de l'âme, car ele estoit desevrée de lui et de son iretage; si descendi et si l'espousa. Le jor que il fu nés, furent faites les espousailles quant il acompaigna[10] sa déité à nostre humanité, XXXII ans[11] se combati por nos; al daérain[12] en combatant morut il por nos en la crois. Et nos devons faire alsi come la damoisèle : tos jors devons avoir sa mort en ramenbrance, et regarder ses armes (c'est sa crois et sa lance, et les claus et sa corone, et tos les estrumens de sa passion); et plorer cascun jor de ce que nostre dous amis fu mort por nos en la bataille.

[5] Resta...; LAT. remansit; ANGL. remain. Le copiste aura probablement oublié le mot *orfène* (orfeline), qui compléterait le sens du verbe, et que nous retrouverons bientôt ailleurs.

[6] Héritage, ITAL. retaggio.

[7] Elle. *Lui* invariable, ne nous est resté que pour le datif. (J'en demande pardon à qui croirait le français privé de cas.)

[8] Tué; nous venons de rencontrer, il n'y a qu'un instant, cette locution que la langue française a laissé tomber en désuétude.

[9] Regarder, ITAL. guardare; comme plus haut (page précédente) *mire*, ITAL. et ESP. mirar; FRANÇ. point de mire, miroir, etc.

[10] Associa, unit.

[11] L'auteur suppose, je pense, que notre Seigneur est mort âgé de trente-trois ans; sur quoi les écrivains de cette époque ne sont pas tous d'accord.

[12] A la fin; mot à mot *au dernier* (ad ultimum), en dernier lieu. On écrivait aussi *darrain*.

OBSERVATIONS.

Ce que notre prosateur raconte de sa harpie semble emprunté à une propriété dont le crocodile était gratifié au moyen âge. On disait tantôt qu'il imitait les lamentations d'un homme, pour attirer les voyageurs dont il voulait faire sa proie; tantôt que pour dévorer ses victimes il lui fallait détremper leur chair de ses larmes. Les humanistes de la Renaissance ont souvent pris cette pauvreté comme une occasion à leurs jeux d'esprit, et les *larmes de crocodile* ont été exploitées par maint faiseur d'emblèmes. Je n'aperçois pas que cette invention puisse remonter bien haut; à moins qu'on n'y veuille voir une altération de ce que dit Élien (XII, 15) lorsqu'il attribue au crocodile cette ruse de répandre l'eau à pleine bouche là où il prévoit que les grands animaux, peut-être même les hommes, doivent passer; afin que, quand ils tombent ou chancellent sur le sol ainsi rendu glissant, il puisse s'élancer de sa cachette vers eux à coup sûr. Cf. Nicol. Brand, *Crocodilus lacrymans*, Jena, 1733; cap. 1, § 4. sq.

Vincent de Beauvais, dans son *speculum naturale* (XVI, 94; p. 1211, sq.) transcrit un auteur qui semblerait avoir dirigé Pierre le Picard dans plusieurs de ses détails scientifiques. Voici ce texte : « *Ex libro de natura* (alias, *naturis*) *rerum*. Harpya est avis in solitudine juxta mare ionicum, fame rabida, fere semper insatiabilis. Ungues habet aduncos,..... faciem tamen habet hominis, sed in se nihil humanæ virtutis... Primum hominem quem in deserto viderit, occidere fertur; et jam inde quum fortuito aquas invenerit, faciemque suam in eis contemplata fuerit, mox sui similem hominem occidisse se perspiciens, immodice tristatur : et hoc aliquando usque ad mortem, plangitque occisum omni tempore vitæ suæ. » A ce compte, ce serait quasi la harpie classique, qui dans *l'Énéide* en effet ne se montre méchante qu'à demi.

17 (Fig. S).

LA NATURE DEL LOUSEGNOL [1].

Uns oiselès qui est petis, si est apelés lousegnols. Phisiologes nos dist que il se tient volentiers en beax forès et en beaus gardins, et cante tote nuit; et contre[2] le jor se renvoisit[3] et chante plus haut. Et quant il voit le soleil levé, si s'efforce de chanter, et demaine si grant joie de li meisme et de son chant qui tant li plaist, que por I poi que il ne[4] se déront[5] tot en chantant.

Cis oisèles est example de la sainte âme qui en la nuit de ceste vie atent nostre Segnor le vrai soleil de justice. Et quant èle sent qu'il est venus en son cuer par grasse (*grâce*), si a grant joie; si qu'èle ne le puet de[l] tot dire, ne del tot[6] taire. Ceste joie a à non jubilation, que bouce ne le puet dire ne del tot taire[7].

[1] Le texte semble avoir eu d'abord *rousegnol*, mais l'r a été changée postérieurement. Nous avons du reste l'une et l'autre lettre dans les formes latine, espagnole, et française moderne. *luscinia* (lusciniola), *ruisenor*, *rossignol*. Les Italiens, au contraire, n'ont ni l'une ni l'autre dans leur *usignolo*, qui a supplanté *rusignuolo*.

Les manuscrits R et S ne font nulle mention de cet oiseau.

[2] A l'approche (à la rencontre?) du jour.

[3] Renforce son chant, se remet en voix.

[4] Peu s'en faut qu'il.... ; comme l'italien *poco meno*. Mais une certaine manie de précision sévère et de clarté un peu froide nous a fait sacrifier de ces idiotismes qui avaient du jet et de la sève gauloise. Ce n'est pas que celui-ci m'inspire de très vifs regrets, mais d'autres méritaient un meilleur sort.

[5] Crève, LAT. disrumpere.

[6] Tout à fait, entièrement; ITAL. del tutto. *Du tout* est réservé aujourd'hui aux expressions négatives.

[7] Les quatre derniers mots peuvent bien être venus se placer ici par une distraction du copiste, qui aura répété la fin de l'avant-dernière phrase.

OBSERVATIONS.

Notre auteur est si modéré ici dans ses assertions, qu'il y aurait sévérité à vouloir les restreindre pour les réduire à une exactitude parfaite. Il n'est personne d'ailleurs qui ne puisse en appeler à ses propres observations sur ce chanteur de nos bois.

18 (Fig. T).

D'UN OISEL QUI EST APELÉ ESPESCH[1].

Uns oiseaus qui est apelé espesch; Physiologes dist qu'il est de tel nature que quant il trueve I arbre cruesé et à petite entrée, il fait son ni par dedens le crues[2]. Et alcunes gens sont qui sa nature voelent esprover; si estopent le pertuis de une cheville que il i fièrent[3] ens à grant force. Et quant il avient al arbre, et il troeve l'entrée en tel manière estopée si fort que sa force n'i poroit soffire, si vaint la force par engien et par I sens qu'il set de sa nature. Car il conoist de sa nature I herbe qui a pooir de desfermer[4] totes les coses qui sont fermées de fer et de fust[5], et de liiens que on puise liier. Il s'en va et le quiert tant que il l'a trovée; lors s'en revient, et la porte en son bec, et le touche à la cheville. Et tantost com èle i est touchié, la ceville saut fors et troeve l'entrée tote délivre[6]; et puet tot aaisiément aler à son ni.

C'est example de nos meismes. Li hom qui est en bones oevres, il fait son ni por manoir en la parfaite joie de nostre Segnor. Cil qui sa vertu voelent esprover, et estoper l'entrée de son ni, ce sont diables qui ses benfaits li quide tolir par ses mal engiens et par son art. Et quant diables l'a mis hors de bone oevre, dont est l'entrée estoupée du ni où li ame doit reposer. Et quant li om se regart des ex de l'arme, et voit que l'entrée estopée li est; lors li ensegnent les ex de l'arme l'erbe par coi l'entrée de son ni trovera tote délivre. Et ceste erbe si est à entendre parole de prestre en confession : que si tost que li hom muet la langhe por ses péchiés dire à prestre en confession, la cheville saut fors qui fut ferue por estoper le ni de l'ame; et li fait delivre voie por l'âme aler à son ni. C'est à entendre que vraie confession et bone repentance conduist l'âme del home en la parfaite joie nostre Segnor Jhésu Crist, qui est perdurable et permanable sans fin.

[1] Pic varié, épeiche; ALLEM. specht; ANGL. speckt. Rien sur cet oiseau dans R ni dans S.
[2] Le creux.
[3] Enfoncent, frappent; LAT. ferire; commme plus bas, *férue*.
[4] Ouvrir; comme le latin *recludere*, ITAL. schiudere.
[5] Bois; LAT. fustis. Nous n'avons plus guère que les dérivés *futaie*, *futaille*.
[6] Libre, ouverte; l'ancien sens ne s'est conservé que dans *délivrer*, *délivrance*. Je n'ai pas cru devoir accentuer la dernière lettre, comme si c'eût été *délivrée*.

OBSERVATIONS.

Selon Élien (I, 45), ce n'est pas seulement d'une cheville que l'épeiche (ou le pic-vert, qui n'est pas précisément l'épeiche) sait venir à bout au moyen de son herbe; il peut même, toujours par ce moyen, faire éclater une pierre qui fermerait l'entrée de son nid. Pierre le Picard est donc bien loin d'avoir enchéri sur les autorités classiques; il faut même, si l'on veut être juste, lui savoir gré d'une réserve qui l'approche d'autant plus de la vérité qu'elle l'é-

loigne davantage des maîtres anciens (Cf. Plin. X, 20; al. 18). Élien raconte même de la huppe (III, 26 : ἔποψ) un fait assez semblable.

Vincent de Beauvais (*specul. natur.* XVI, 132; p. 1229) répète presque la même histoire, mais avec des expressions un peu vagues, d'après le *Liber de naturis* (ou *de natura*) *rerum*. « Picus martius est avis parva, aduncos ungues habens, et arbores rostro penetrans. Quumque supinus corticem arboris percutit, subesse pabulum intelligit. Pullos in arboribus cavis educat; in quas quum sagittam vel aliud tale quis miserit, picus admota quadam herba statim ejicit, quantalibet vi ingestum sit. »

19 (Fig. U).

LA NATURE DEL PAON.

Uns oiseax est qui est apelés paon. Phisiologes nos dist qu'il est de tel nature que quant il dort par nuit, et il s'esveille soudainement, qu'il crie; por ce qu'il quide avoir sa beauté perdue.

Si senefie l'âme qui en la nuit de cest monde doit tos tans [1] crémir [2] qu'èle ne perde les biens et la grasse que Dex li a donée. Si doit crier à grant destroit [3] en lermes [4] et en orisons, quant èle sent alcune oscurté de pechié en soi; et doit soi meisme conoistre, et en chercher a bone foi totes ses défautes [5].

Et Amon li prophète nos dit del paon que c'est uns oiseaus qui grant porvéance a en lui; et Phisiologes dit que li hom qui n'a porvéance en soi est moult povre cose, et valt autre tant [6] mains, come li paons enlaidist de sa keue perdre. Car keue de paon senefie porvéance, por ce que keue, de tant [7] qu'ele est par derière, senefie ce qui est à avenir. Et por che senefie la keue de paon porvéance; ne autre cose n'apèle on porvéance que de prendre garde ce qui est à avenir.

Et si est confermé par une des natures del lion qui, quant on le cace [8] por prendre, et il doit fuir, il cuevre les traces de ses piés del train de sa keue; por ce que on nel sache où suir [9] Alsi fait sages hom qui a porvéance, quant il li covient alcune cose [*mucer?*] dont on le blasmeroit s'on le savoit. Il se porvoit si al faire que on nel saura ja; si que sa porvéance cuevre

[1] En tout temps. Rien sur le paon dans R et S.
[2] Craindre. Cf. *supra*, p. 110, note 43.
[3] Effort, peine, empressement. Les Italiens donnent un sens presque semblable à leur mot *stretle*.
[4] Larmes.
[5] Fautes, défauts.
[6] D'autant moins, ITAL. altretanto.
[7] D'autant.
[8] Chasse, ITAL. caccia; ESP. cazar.
[9] Suivre. Cf. *supra*, p. 108.

les traces de ses piés : c'est à entendre que on se gart del cop [10] avant que on le voit venir et que on sace que il venra, que on le puist guenchir [11] par porvéance. Car I home de povre sens poroit bien eskiever [12] le cop que il verroit devant lui.

Amon li prophètes nos dist que tot dis[13] quant li hom pèche, anemi li plaie [14] s'anme et le fiert et blèce malement. Tu hom, qui es fors et délivres [15], or te porvoi qu'ele ait mire à ses plaies garir ains qu'èle soit morte ; c'est à entendre confession et pénance en ta vie, et vraie repentance devant que li cop de la mort vient à toi. Car se tu es ataint à la fin en péchié, dont ne t'as tu pas porveu, dont t'a li cop de la mort ochis. Ce sont diables, et ont t'arme traie [16] et morte à tos jors vivre en mort sans fin. Por che doit li hom penser et soi porveir, que s'anme n'ait garde del cop de la mort; et soi tenir en la cremor [17] de nostre Segnor. Qui crient son maistre, il l'aime.

[10] Coup, ITAL. colpo.
[11] Eviter, détourner?
[12] Esquiver, ITAL. schivare.
[13] Toujours.
[14] Blesse, LAT. plagare.
[15] Libre, déluré? en santé, dispos. Cf. p. 160, note 6.
[16] J'ignore s'il faut lire *traïe* (trahie), ou *traie* (entraînée, blessée, frappée) ; FRANÇ. trait, traire.
[17] Crainte. Nous avions plus haut *crémir*, et à une ligne d'ici nous trouverons *crient*.

OBSERVATIONS.

Tout en cherchant à nous montrer le paon comme un modèle utile, le compilateur n'a pas réussi à lui faire jouer un rôle fort honorable. Il le peint en vérité si niais (j'ai presque dit : si niaisement), que les manuscrits de la Bibliothèque du Roi (R et S) ont fort bien fait de l'omettre, et qu'il me tarde à moi-même d'atteindre un autre article, quelque affection qu'un éditeur puisse nourrir pour l'ouvrage qu'il exhume.

20 (Fig. V).

LI ALERIONS [1].

Uns oiseaus est, si est apelés alerions. Phisiologes dist que li alerions a moult grant segnorie sor tous les oiseaus del monde, et sa colors est semblant a fu. Et ses èles sont alsi tranchants comme un rasoirs; et il est petis I pou, et il est plus grant d'un aigle [2] ; ne en tot le

[1] Point d'Alerion dans les manuscrits R et S.
[2] Grammaticalement, cette façon de construire une proposition comparative serait aujourd'hui un italicisme. Zoologiquement, si le copiste n'a pas fait quelque erreur, comment accorder son langage avec le nom d'*aiglette* que l'on donnait à l'alérion, et avec la miniature qui a évidemment voulu peindre un oiseau plus petit que l'aigle? Mais, encore une fois, j'accorde peu d'importance à ces rallonges du Bestiaire primitif.

monde n'en a que une seule paire. Et quant li paire a vescu LX ans; lors font II oes; et lors les keuvent par LX nuis et par LX jors. Et quant li LX jor sont passé, s'escloent et sont II pocins. Et quant li père et la mère les voient, erraument s'entornent fuiant plus tost qu'il onques poent voler. Et li autre oisel de la contrée s'acompaignent avoec els, et les convoient[3] trosqu'à[4] la mer. Et li alerion volent en la mer, et se plongent dedens, et si se noient iluec. Et tuit li autre oisel s'en retornent erraument à l'aire et as pochins. Si les gardent et norissent tresc'a dont qu'il sont dru et qu'il poent ben voler. Lor s'en départent li autre oisel, et ensi se norissent li alerion.

C'est example del rice terrien home qui tot son parage[5] a sormonté de richoise[6], et est li chies (*chief?*) de tot son parage en cest siècle; et les passe tous, qu'il n'a nul per par ses grans richoises que il a conquis en tolte[7] et en roberie et en autre desraison[8]; ne li chaut comment, mais qu'il ait[9]. Quant ce vient vers sa fin, si pont II oes; c'est la mort qui prent le cors, et la mort (*li déables*?) qui prent l'âme. Quant la mort vient, s'escloent si ja II pochins; c'est li caitive[10] âme que diable enportent, et la caroigne de cors que li ver manguent. Lors viènent si ami et si parent estraigne[11], si le convoient. Là il se plonge en merre, et noie : c'est à entendre el fons d'infer, ains qu'il soit covert de terre.

Cist n'ot son pareil el sicle[12] en son parage, nient plus que li alerions.

Les trencans èles del alerion, ce sont li fait de mal hom. Coment que li avoirs soit porcachiés, chi l'estuet[13] laisier[14]; et autres l'aura, et autres l'ot devant celui. Par male covoitise est mainte âme confondue et damnée. En tos lius sont li trop plus blamé que loé; ne nule cose ne valt tant come mesure et raison, et ce maine l'ome à bone fin.

[3] Accompagnent, escortent; FRANÇ. convoi.

[4] Jusqu'à. Nous avons déjà rencontré les autres formes *dusc'a*, ou *dusqu'à*, et *tresqu'à*.

[5] Tous ses égaux, ANGL. peerage.

[6] Richesse.

[7] *Maltôte* appartenait probablement à cette famille de mots aujourd'hui effacée de notre langue. LAT. tollere (auferre), ITAL. tolto. Il s'agit sans doute de rapine, vol de vive force.

[8] Tort; cette expression rappelle *la razon de la sinrazon*, etc., du grand satirique espagnol.

[9] Peu lui importe comment, pourvu qu'il s'enrichisse.

[10] Misérable, méchante. L'italien *cattivo*, notre *chétif*, et le poitevin *chéti*, montrent que l'idée de prison (*captivus*) a conduit à celles de misère et de culpabilité; de même que le *reus* des latins a été pris tantôt dans le sens de *prévenu*, tantôt dans celui de *condamné* ou convaincu (coupable).

[11] Etrangers, LAT. extranei, ITAL. straneo.

[12] Dans le siècle, le monde; ESP. siglo.

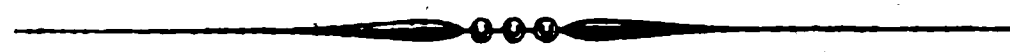
[13] Il convient, il faut.

[14] Laisser, abandonner; ITAL. lasciar.

OBSERVATIONS.

Voici un conte dont je ne sache pas que les naturalistes de l'antiquité puissent être sérieusement rendus responsables. Il semble que quelque moderne leur ait envié l'invention de leur phénix, et qu'il se soit proposé d'en faire une contre-épreuve à sa façon. L'alérion des héraldistes est-il antérieur à cette belle histoire? ou bien, une fois cet oiseau introduit dans le bla-

son, a-t-on prétendu lui composer une généalogie et des mœurs qui ne le cédassent à nul autre? Je pencherais vers la seconde hypothèse, quoique je n'aie nul droit de décider entre l'une et l'autre; n'ayant guère retrouvé les alérions avec quelque détail que dans la prétendue *lettre du prestre Jehan* reproduite récemment par M. Ferdinand Denis (*Le monde enchanté*, p. 188), où notre oiseau est nommé *yllerion*. Là se rencontre encore l'*oiseau appelé tigre*, dont nous avons hasardé l'explication précédemment. Mais cette *lettre du prêtre Jehan* ayant sans contredit puisé aux mêmes sources que nos compilations des douzième et treizième siècle, il faut convenir qu'un tel document avance très peu la question. Que des hommes de plus de science et de plus de loisir que nous en fassent, s'ils le veulent, l'objet d'un travail spécial; nous leur en cédons l'honneur, sans précisément le mépriser. Car l'histoire de ces bizarreries est inséparable de la véritable histoire littéraire. Cependant, s'il était permis de hasarder un simple aperçu, je dirais que les *aiglettes* ont pu tirer à elles un démembrement de l'histoire fabuleuse des aigles. Et comme les traits classiques, pour ainsi dire, de ce dernier ne pouvaient être transférés à un autre oiseau sans faire crier au larcin, on se sera rejeté sur les traditions rabbiniques qui n'avaient point été exploitées. Ainsi la mort de l'aigle dans la mer (D. Kimchi, etc., ap. Bochart, *l. cit.* P. II, libr. II, cap. 1; p. 167) et les aiglons recueillis par l'orfraie, lorsque leur père les chasse du nid (Aristot. *Hist. animal.* IX, 34; VI, 6), sont des débris dont se sera formé le partage de l'alérion. Toutefois, comme il faut savoir tenir compte d'un élément qui ne laisse pas d'expliquer bien des choses humaines, la niaiserie ou l'étourderie, indiquons en outre une description du phénix par Claudien (*De laudibus Stilichonis*, lib. II. v. 414, sqq.) qui, mal copiée ou mal comprise, a pu devenir l'une des sources de l'historiette sur les alérions.



21 (Fig. X).

LI AIGLE.

David dist el setisme[1] seconde siaume[2]: *Ta jovente*[3] *ert renovelée si con*[4] *cèle del aigle.* Phisiologes dist que li aigles est de tel nature que quant il envielliot[5], si sont pesant ses èles[6], et bruille[7] le rail[8] de ses ex par le rai del soleil. Après descent en une fontaine et plonge soi

[1] S. *D. Dist ou sautier, en la centisme seconde...*
[2] S. CII, 5. R *ou setismé* (centisme?) *siaume secont.*
[3] R. *jovance.*
[4] De même que, ITAL. siccome.
[5] Devient vieux, ITAL. invecchia.
[6] S. *ses éles sont pesans, et ses iex obscurs*, etc. *Adonc quiert une fontaine et vole dessus en hault vers le soleil; illec art ses elles*, etc.
[7] Brûle.
[8] R. *le ruil.* Cf. *supra*, p. 129, note 7.

ens par III fois. Erraument sont ses èles renovelés, et si œil sont tot cler; et il est tous renovelés mieus que devant.

Pren garde, tu hom quel que tu soies, juis ou paiens, qui vestus es du viés[9] testament, e[10] que li oeil del cuer sont plain de roill[11]; et quier espérituel fontaine de Deu, qui dit[12]: *Qui n'est regnés*[13] *d'aighe et Saint Esperit, il ne puet entrer el règne des ciels.* » Qui baptisiés ert el non del Père et del Fil et del Saint Esperit, il lèvera les ex du cuer à Dieu qui est verai soleil de justice; il ert renovelés comme li aigles, et verra altresi cler.

Quant li aigles est en haut en l'air, il voit les poissons en mer en l'aighe. Quant il regardeel soleil, il ne flencist[14] mie ses ex par la force del rai. Il kevve (*keuve?*) ses oes de regarder[15] sor le ni: quant la feme a pons ses oes en son ni, sor I arbre èle s'envole; et li aigles vole sor I autre arbre, et regarde sor le ni XL jors tot en junant[16]. Et al cief[17] de XL jors escloent li oef, et sont pocins; et lors quiert sa proie. Et quant ses aigleaux sont I poi dru, si les met contre le soleil pendans à ses ongles. Cils que il voit tenir lor ex contre le soleil, il les garde dignement comme les siens; et cels qui flancissent[18] les ex, jete[19] et renie.

Altresi tient Dex cels à siens qui ben le croient, et de cels n'a cure qui ne le voelent croire ne conoistre; car il ne les tient mie à vrais fils.

[9] Vieux. Cf. *supra*, p. 116, note 10.
[10] S. *et*.
[11] R. *ruil;* S. rœil.
[12] Joann. III, 3.
[13] S. *régénérés*.
[14] R. et S. *fléchist*; P, plus bas, *flancir*.
[15] En regardant, par le regard. Les manuscrits R et S ne disent pas un mot de cette merveilleuse propriété des yeux de l'aigle; et j'ignore où l'on aura puisé cet intéressant récit, que d'autres prêtent à l'autruche, etc.
[16] Jeûnant.
[17] Au bout de..., ITAL. in capo a...
[18] R et S. *fléchissent*. Cf. *supra*, note 14.
[19] R. *giete fors*.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

VII. DE AQUILA [1].

Dicit David in centesimo [2] secundo psalmo : *Renovabitur sicut*[3] *aquilæ*[4] *juventus tua.* Physiolo-

[1] A. point de titre.
[2] A. *psalmo centesimo secundo;* D. *Dicit ergo David in psalmo* C° I°. C'est, du reste, selon la Vulgate, Ps. CII, 5; et selon les LXX, le Ps. CIII.
[3] D. *ut aquilæ*, comme la Vulgate. Je ne ne cite point H, qui, remanié ici entièrement par l'auteur du traité *De Bestiis*, ne peut servir de rien pour le collationnement.
[4] B. *Aquila.*

MS. C.

VI. DE NATURA VOLATILE AQUILÆ [24].

David dicit (Ps. CII, 5) : *Renovabitur sicut aquilæ juventus tua.* Physiolocus dixit de aquila

[24] M (p. 589) ne peut prêter ici aucune aide, l'article de l'aigle ne s'y composant que de ces deux lignes : « Aquila avis « magna et regalis, de qua David dicit : *Renovabitur sicut « aquila juventus tua.* »
[25] Serait-ce ἀποδοκιμάζω (*rejicio, repello*)? Simple conjecture, que je laisse dans l'état où je l'avais établie avant de trouver de nouveaux manuscrits; autrement il me faudrait aussi faire intervenir un manuscrit éthiopien.

MSS. A, B.

gus[5] dicit de aquila talem habere naturam : Quum senuerit, gravantur[6] alæ ipsius[7], et obducunt caliginem oculi ejus. Tunc quærit fontem aquæ, et contra[8] eum fontem evolat in altum usque ad aerem[9] solis; et ibi incendit[10] alas suas, simul[11] et caliginem oculorum exurit[12] de radio solis. Tum[13] demum descendens in[14] fontem, trina vice se mergit ; et statim renovatur tota, et[15] in alarum vigore et oculorum splendore, multo[16] melius renovatur.

Ergo et tu homo, sive Iudæus, sive gentilis, qui vestitum habes vetere (*sic*) et caligant[17] oculi cordis tui, quære spiritualem[18] fontem Domini, qui dixit (Joann. III, 3) : *Nisi quis renatus fuerit ex*[19] *aqua et Spiritu sancto, non potest intrare*[20] *in regnum cœlorum*[21]. Nisi[22] ergo baptizatus fuerit[23] in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, et sustuleris cordis tui oculis (*oculos*) ad Dominum qui est sol justitiæ tuæ; tunc renovabitur sicut aquilæ juventus tuæ (*sic.*).

MS. C.

quoniam si senuerit, gravabuntur alæ ejus, et caliginant oculi ipsius. Quid ergo facit ? Quærit fontem aqua (*sic*) munda, et volat in aera solis; extendit alas, et descendit in fontem aquæ. Baptizatur per ter, et ascendit reprobans[25] caliginem oculorum ; et renovabitur, et novus fit.

Sic autem et tu veterem (*sic*) indumentum habens, et caliginant tibi oculi ; quære spiritale (*sic*) fonte, Dei verbum, qui dixit (Jerem. II, 13) : *Me dereliquerunt fontem viram* (sic) *aquæ*. Et volans in altitudinem solis justitiæ Jesus Christus (*sic*). Et ipse exuet (*exue?*) te veterem (*sic*) indumentum diaboli ; et baptizare in sempiternum fontem, in nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti. Hoc ergo David dicit : *Renovabitur sicut aquila juventus tua*.

[5] B. *Fisiolocus ;* D. *Phisiologus dicit aquilam talem naturam habere ut quando senuerit.*

[6] B et D. *graventur.*

[7] B. *ejus ;* D. *ejus, et oculi ipsius obducuntur caligine. Tunc vero quærit fontem aquæ vivæ, et contra fontem evolat.*

[8] La fonction singulière que reçoit fréquemment dans ces manuscrits le mot *contra* s'expliquerait si l'on y substituait παρά, qui signifie tantôt *prope*, tantôt *contra*, à peu près comme le français *contre*.

[9] B. *aeram ;* E. *aerem ;* D. *ignem solis; ibique incendit.*

[10] B. *intendit.*

[11] B. omis.

[12] B. *conburit ;* D. *emendat : surgens autem de radio solis, demum descendit in fontem; tribus vicibus se mergit, statimque renovata est. Ergo tu, o homo Dei, judæus sive gentilis, qui vestitum* (E. *vestimentum*) *habes vetus, et.*

[13] A. *tunc.*

[14] B. *ad.*

[15] B. omis :... *tota. Ita et Salvator vitiorum* (salvatur a vitio ?) *et oculorum.*

[16] B. *multum.*

[17] B. *caliginantur ;* D. *caligantur oculi tui cordis secundum sensum spiritualem Domini qui,* etc.

[18] B. *spiritalem.*

[19] A.... *fuerit denuo in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, non,* etc.

[20] B et D. *introire.*

[21] A et D. *Dei ;* A continue ainsi : *Eleva mentis oculos ad Deum qui est fons justitiæ, et tunc renovabitur in te sicut aquila juventus tua.*

[22] D. *Si ergo baptizatus fueris, tunc renovabitur... tua.* Suit une addition empruntée par le compilateur à divers écrivains ecclésiastiques.

[23] Le contexte montre que ce doit être *fueris.*

[25] Voir au *recto* de ce même feuillet, 2ᵉ colonne.

BESTIAIRE RIMÉ.

VIII. LiÈgles[1] est reis des oisels[2].
Quant volt si devenir novels[3],
Por mult merveillose nature
Une fontainne clère et pure
U l'ewe seit vive[4] et boillant[5],
Quant soleil[6] est plus cler raiant,
Cerche[7] li ègles quant est vielz[8]
Et mult ad oscuri[9] les iels,
Et chescone èle grève et veine[10].
En l'air desuz cèle fontainne,
Comence mult halt à monter
Contre le soleil qui raie cler.
Quant là suz vent en la chalor,
Ses ieulz afiche en la luior[11]
Del soleil, et tant i esgarde
Qu'avis[12] li est que trestot arde.
Iloc en cèle ardor esprent
Ses ieuls, ses èles ensement;
Puis descent jus en la fontainne[13]
U lewe est plus vive et plus saine;
Si se[14] plonge et bainne treiz fois;
Tant que il est, ben le sachoiz[15],
Tot freiz et tot renovelez,
De sa viellesce tot sanez.
Tant ad li ègles clère veue :
S'il iert si halt cum une nue
La sus[16] en cel air roant[17],
Si voit il le peisson noant
Soz li en fluvie u en mer;
Dunt descent por li enconbrer,
A li se joint[18], et tant estrive
Que par force le trait à rive.
Une altre manére ad estrange :
Qui feroit de ses oes eschange
Et en son ni altres méist,
Si qu'il nel seust ne ne véist,
Quant li pucin seraient grant
Anceis[19] qu'il fuissent ben volant,
Les portereit la sus en l'eir
Contre le rai, contre l'escleir[20]
Del soleil quant miels[21] raéreit;
Celui qui ben esgardereit
Le rai del soleil sans cillier[22],
Ameroit-il et tendroit cher;
A celui qui n'avroit vigur
D'esgarder contre la luur,
Come avoltre[23] le guerpiroit,
Jà plus ne s'en entremetroit[24].
L'ègle qui si se renovèle,
Nus done ensample bone et bèle;
Car altresi devroit ovrer
Home qui volt renoveler
Son viel vestement ancien,
Soit gieu[25] u soit crestien.
Quant li oil de son quer[26] serroient
Si aumbré qu'il ne porreient
Véoir la[27] sauveté certaine,
Dunt devroit querre la fontainne
Que est espéritable et vive :
C'est le baptesme qui avive
Trestuz cels que il seintefie[28].
De céo trei-je[29] en garantie
L'évangelie ù je troef[30] escrit,
Que *cil qui d'ève et d'Espérit*
Ne serreit einz[31] seintefiez
Qu'il en fust *renez et purgés,*
Ne porroit en nule guise estre
Qu'il entrast el règne célestre.

1 X et Y. *aigles.*

2 X. *de oiseaus* ; Y. *rois des oisiax.*

3 X. *Quant veuz est, si devient noveaus* ; Y. *Cant viex est, si devient noviax.*

4 Y. *l'aigue soit clère* ; X. *où l'ève seit clère et bollant.*

5 Non pas bouillante, sans doute, mais réchauffée ; comme on disait *Saint-Martin-le-bouillant*, pour *la Saint-Martin d'été.*

6 V et Y *que* (Y. *cant*) *li soleil.*

7 ITAL. cercare ; ANGL. search.

8 X. *veuz* et *eux* ; Y. *viex* et *oelz.*

9 Y. *oscurciz.*

10 X et Y. *griève et vaine* ; appesantie et sans force.

11 X et Y. *luor.*

12 Il lui semble, il s'aperçoit ; V et Y *que vis.*

13 X. *fonteine.*

14 V. *s'i plonge* ; Y. *se plonge* ; X. *plunge.*

15 X. *sachiez* ; et *feiz.*

16 Z. *Lassus et ens en l'air vloant* (*volant* ?).

17 Serait-ce un analogue de l'italien *rovente*, par allusion à la sphère du feu ?

18 On dit encore *rejoindre* et même *joindre*, pour *atteindre*. Quant à *estrive*, Cf. *supra*, p. 121, note 3.

19 X. *ainçois* ; ESP. antes ; ITAL. anzi.

20 Les Italiens diraient *chiarore.*

21 X. *meuz* ; Y. *bien.*

22 Y. *ciller* ; X. *clinier.*

23 Adultérin. Cf. p. 120, note 103.

24 V. *entremectroit* ; X. *en d'entor lui le jètereit.*

25 Y. *Juif, soit.*

26 X et Y. *cuer.*

27 V et Y. omis ; X. *si aumbrez qu'il ne verroient*
Voie ne vérité certaine.

28 Y. *cui il saintefie*

29 V. *traige* ; X. *trai je.*

30 X et Y. *je truis.*

31 V et Z. *si saintefiez.*

Qui en ceste fontainne clère,
Est baptisez el non del Père,
Del Fiz et del seint Espérit,
Séurement sans contredit
Porra véer et esgarder
Li verai soleil qui raie cler :

C'est Jhu Crist, li dus, li piz.
Qui en lui ad son regard miz,
En l'esgarder se renovèle
Altresi cum fait li oisèle
En l'altre soleil que cist fist [32]
Qui toz les élémenz [33] assist.

[32] X et Z. *cil.*

[33] Y. *alemanz*, ce qui passe la mesure d'une simple variante.

OBSERVATIONS.

L'un des traits dont se compose ce tableau de l'aigle nous a occupé ailleurs (*Vitraux de Bourges*, n° 70 ; p. 127, sv.). Mais le *roi des oiseaux* a été partagé largement chez les naturalistes d'autrefois, en sorte que son apanage est comme inépuisable ; d'autant qu'on lui associait assez généralement le vautour (Cf. Tychsen, *l. cit.*, 83-88, 106-110. — Leemans, *in Horap.*, p. 342, sq. ; 348, sq. ; 380, sq. ; 178, 403, 64, 302-304 ; etc.—Pseudo-Aristot., *De mirab. auscult.* c. 61, al. 60 ; ed. Beckmann, p. 127-130), et que les diverses espèces d'aigles jouissaient en commun de toute prérogative une fois accordée à l'une d'entre elles. En outre, pour ne pas demeurer en reste avec l'antiquité, les compilateurs du moyen âge ont plus d'une fois amplifié les données déjà très hardies qu'elle leur avait transmises. Ainsi la vue perçante du *roi des airs* s'est étendue jusqu'à la vertu de couver ses œufs du regard : énormité dont je ne crois pas qu'aucun écrivain classique se soit rendu coupable. Son œil fixe aux feux du soleil, et l'épreuve qu'il fait de ses aiglons par ce moyen (*Aristot. Hist. anim.*, IX, 34.—Antig. Caryst., 46; p. 74.—Æl. II, 26.—Plin. X, 3), puis ce que l'observation la plus simple peut apprendre sur sa mue et l'accroissement de son bec qu'il aiguise parfois sur la pierre ; tout cela, combiné avec les récits des orientaux (ap. Bochart, *Hierozoic.* P. II, libr. II, cap. I ; p. 167, 168), a conduit aux derniers compléments la légende de l'aigle telle que nous la trouvons dans nos Bestiaires.

Ce sujet a été traité, mais d'une manière bien maigre, par Erdm. Walter dans une dissertation académique (*Aquilae natura e sacris litteris*, etc., Lipsiæ, 1747). Du reste il n'est pas rare que ces dissertations des vieilles universités allemandes trompent très fort l'attente de ceux qu'aurait affriandés un titre curieux. J'engage donc ceux qui pourraient s'y laisser prendre à ne pas s'y fier plus que de raison.

Si c'était le lieu de montrer l'emploi qui a été fait de l'aigle dans la littérature et les arts des siècles chrétiens, les exemples ne manqueraient pas ; mais cette première partie a surtout pour objet l'exposition de la doctrine fondamentale qui a servi de base à toutes les applications. Le reste trouvera place plus tard.



22 (Fig. Y).

LE CAUVE SORRIS[1].



David dit el setisme[2] seaume : *Je sui comme li nicticorax.* Phisiologes dist que li nicticorax aime moult les tenèbres plus que le jor ; a à samblance, et voirs est que il ne velt onques voler par jor.

Del nicticorax a li poples des Juis la samblance, que il déboutèrent[3] nostre Segnor quant il vint por els sauver. Lors distrent li Juis[4] : *Nos n'avons nul roi fors César : cestui, ne savons nos qui il est*[5]; et por ce amèrent il plus ténèbres que le jor[6]. Dont s'entorna nostre Sires à nos Gens, et nos enlumina qu'estions *en ténèbres ; et en la région de mort nos fu née lumierre*[7]. De ce dist li Salvère par le prophète[8] : *Li pueple que je ne connui mie, me servi.* C'est à entendre nos, Gens. Del pople des Juis qui miels amèrent les ténèbres que la lumierre, de ce dist nostre Sire en une seaume[9] : *Mi fil estrange ont menti à moi, mi fil estrange sont avieus*[10]. Car il s'ostèrent de lor droite sonte[11] ; et por ce héent[12] la veue, si comme le nicticorax le jor[13]. C'est à entendre que lui ne créirent pas que Dex s'aombra[14] en la sainte Virge pucèle, Nostre Dame sainte Marie sa beneoite mère; et ne le voldrent conoistre par l'oscurté de lor mescréance. Et por ce amèrent il l'oscurté, quant il ne créirent clèrement la poissance de Nostre Segnor ; et por ce resamblent Jui le nicticorax : il het lumière del jor, et aime ténèbres. Et tot li oisel l'ont en despit, et tot crestiens ont Jui en despit[15].

[1] R. *propriété du niticorace.* Cet article n'existe pas dans S. La miniature Y se prononce pour la chauve-souris, comme le texte en prose française ; mais il s'agit du hibou réellement, ou de la chouette. Le latin et les rimes normandes sont en cela d'accord avec les monuments, comme nous le ferons voir dans la suite. Mais pour ne pas trop laisser languir ceux qu'impatienterait l'attente de quelque application, il peut être opportun de citer dès aujourd'hui ce texte d'un vieux chant latin du moyen âge, (ap. Ed. Du Méril, *Poésies latines antér. au douzième siècle*, p. 191) :

« Christus a noctuis datur supplicio. »

L'éditeur n'explique point cette singularité, mais le *Physiologus* donne le mot de l'énigme ; et le poète latin montre clairement, par sa brièveté même, combien les données du Bestiaire étaient jadis familières au peuple. Car qui aurait pu, sans cela, trouver quelque signification à ce vers devenu si étrange pour les lecteurs d'aujourd'hui ?

[2] R. *en ceste meime siaume.* Ps. CII, 7. Cf. p. 136, note 2.

[3] Ecartèrent, repoussèrent.

[4] Joann. XIX, 15.

[5] Joann. IX, 29.

[6] R. *que la lumière.*

[7] Matth. IV, 16. — Isai. IX, 2.

[8] Ps. XVII, 45.

[9] Ps. XVII, 46.

[10] R. *envielli.*

[11] R. *sente :* voie, sentier ; ESP. senta ; en Lorraine, *sôte.*

[12] Haïssent.

[13] R. *comme li niticorax fait le jor.* Là se termine l'article du manuscrit R.

[14] Cette expression fait peut-être allusion au texte de S. Luc (I, 35) : « *Virtus Altissimi obumbrabit tibi,* » où le verbe aurait été lu à la forme passive.

[15] Mépris.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

VII. DE NECTICORACE [1].

David [2] dicit (Ps. CI, 7) in psalmo : *Factus sum sicut nycticorax* [3] *in domicilio.* Nycticorax [4] inmundum [5] est (Deuteron. XIV, 17), et tenebras amat [6] magis quam lucem.

Hic [7] figuram gerit [8] populo (*sic*) Iudæorum;

[1] D. *nicticorace ;* A. point de titre. La forme *necticorax*, maintenue par B, celle de *serene*, et autres que nous rencontrerons dans les articles suivants, pourraient bien être dues à une négligence orthographique assez fréquente chez les Grecs de la décadence; et qui consiste à échanger les équivalents phoniques les uns pour les autres : νηκτικόραξ pour νυκτικόραξ, σηρὴν ou συρὴν pour σειρὴν; ἥποψ (peut-être, puis ὕποψ, d'où *hypopus*) pour ἔποψ; φοίνηξ, ou φήνηξ pour φοίνιξ; ἴβης pour ἴβις, ἰσαίας pour Ἡσαίας, etc. Je connais tel helléniste qui ne croit pas qu'on ait suffisamment tenu compte des effets de cette permutation ; et qui pense que, rigoureusement appréciée, elle conduirait à une réduction sensible des mots enregistrés par les lexicographes sous diverses formes, dont plusieurs pourraient bien n'être qu'abusives. Quant à moi, tout ce que j'en réclame en ce moment, c'est une conjecture de plus pour l'origine grecque du Bestiaire.

[2] B. *In eodem psalmo David dicit.* Dans A, B, C, le *nycticorax* suit immédiatement le pélican, et ces deux oiseaux sont nommés dans un verset du psaume CI. Un motif tout semblable pouvait avoir fait rapprocher les sirènes, le centaure et le hérisson, qui se suivent en effet dans B et C, comme dans le Bestiaire rimé de Guillaume-le-Normand (ainsi que dans Isaïe, XIII, 22). Quant au manuscrit de Bruxelles (A), un feuillet rapporté à l'endroit où devait être le hérisson ne permet plus de savoir quel ordre on y avait observé primitivement. D, qui place le nycticorax à la suite de l'aigle, comme Pierre le Picard, commence par *In præcedentipsalmo, centesimo scilicet, dicit David* : *Factus sum*, etc. Il avait indiqué précédemment le renouvellement de l'aigle (Ps. CII, 5) comme mentionné par le psaume CI. Donc, à moins de supposer une série d'inexactitudes entraînées par une première erreur, il faudrait admettre que l'auteur comptait les psaumes autrement que la Vulgate et les LXX. Suivait-il une des divisions marquées dans les textes hébreux ?

[3] B. *necticorax;* D. *nicticorax.*

[4] Comme à la note précédente.

[5] A. *in domum;* D. *immunda avis est, et magis tenebras amat quam.*

[6] B. omis.

[7] A. *His* (is); D. *ergo convenienter significat Judæos, qui.*

[8] A. omis.

MS. C.

V. DE NOCTICORACIS (sic).

Dixit Physiolocus [26]: volatile est diligens noctem magis quam diem.

Dominus noster Iesus Christus dilexit nos qui in tenebris sedebamus et umbræ (*sic*) mortis; populus (*sic*) Gentium supra populum Iudæorum quia (*qui?*) tunc adoptionem et Patrum permissionem (*promissionem*) habuerunt; propter ea et Salvator dicit (Luc XII, 32) : *Nolite timere pusillus grex hoc unum* (enim? regnum?) *in eo.* (meo? tuo?) *conplacuit Deo.*

Sed dic [27] mihi quoniam nocticorax inmundus est secundum Legem. Ideo [28] Apostolus dicit (II Cor. V, 21) de Salvatore : *Non cognovit peccatum, peccatum non fecit* [29]; et *humiliavit se ut nos exaltaret* (II Cor. XI, 7?). Bene ergo Physiolocus narrat de nocticoracis.

[26] Les extraits du *Physiologus* recueillis par le cardinal Maï n'ont rien sur le nycticorax; mais on pourrait absolument recourir à l'opuscule de ce nom qui a été si cavalièrement publié par Ponce de Léon, sous le nom de S. Épiphane (Epiph. Opp., ed. Petau, t. II, p.216). Le manuscrit C semble cette fois n'en être qu'une mauvaise traduction. Mais les mss. grecs offrent aussi des différences de texte très marquées.

[27] *Dices*, ou *dicis.*

[28] Le grec avait probablement καὶ μὴν ou καί τοι, qui indiquent tantôt opposition, tantôt conséquence; et le traducteur a fait choix, naturellement, de la signification qui convenait le moins.

[29] Au lieu de *eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit; ut nos efficeremur justitia Deiin ip so.*

Ne fût-ce que pour utiliser le pied de cette colonne, je hasarde un spécimen du *Nicticorax* de Philippe de Thaun. On y verra que le trouvère prétnedait parler non pas anglo-normand, mais bel et bien français; et que le langage de notre Guilliame est déjà fort modernisé au prix de celui-là :

« Fresaie le apelum
En franceise raisun.
. . . .
Fresaie signefie
Judeus en ceste vie :
Que quant li Creaturs
Les volt mettre à luurs
. . . .
Nel l' voldrent recuillir
Ne ses cumanz oïr. Etc. »

A, B.

qui [9] adveniente Domino et [10] Salvatore nostro ad salvandos eos, reppulerunt eum a se [11] dicentes (Ioann. XIX, 15) : *Nos regem non habemus nisi Cæsarem, hunc autem quis e[s]t* [12] *nescimus* (Ioann. IX, 29). Et ideo plus dilexerunt tenebras quam lucem. Tunc Dominus convertit se ad nos Gentes, et inluminavit nos *sedentes in tenebris et regionem* [13] *umbræ mortis* (Is. IX, 2), *lux magna* [14] *orta* [15] *est* nobis. De hoc populo Salvator per [16]

A, B.

prophetam dicit [17] (Ps. XVII, 45) : *Populus quem non cognovi servivit mihi, obauditu* [18] *auris obedivit mihi;* et alibi (Os. II, 24; Rom. IX, 25; etc.) : *Vocabo non plebem meam, plebem meam* [19]*; et non dilectam* [20], *dilectam* [21] : De illo [22] populo Iudæorum qui *amaverunt magis tenebras quam lucem* (Ioann. III, 19), dicit Dominus in psalmo (Ps. XVII, 46 : (*Filii alieni mentiti sunt mihi* [23], *filii alieni inveterati sunt, et* [24] *claudicaverunt a semitis tuis* [25].

[9] B. *quem.*
[10] A et D. omis ; D. *Ihu xpo, a se repulerunt præsentiam ejus, dicentes : Non habemus regem nisi.*
[11] B. omis :... *eum, dicentes.*
[12] A. *quiscit ;* D... *autem nescimus quis sit. Ideoque plus dilexere tenebras quam lucem. Et propterea dignatus est Dominus ad Gentes se convertere ; et illuminavit sedentes*, etc.
[13] A et D. *in regione.*
[14] D. omis.
[15] B. *horta.*
[16] B. omis.
[17] D. *ait.*
[18] B et D. omis :.... *mihi; et alibi.*
[19] B. omet la répétition de ces deux derniers mots.
[20] B. *delectam.*
[21] B. omis.
[22] A et D. omis ; D. *econtra de populo Judæorum dictum est : Filii alieni.*
[23] D. omis :... *mihi et claudicaverunt.*
[24] A. *etc* (sic). Tout le reste est omis.
[25] D. *suis.*

BESTIAIRE RIMÉ.

VII. Or vus dirrai del NICTICORACE [1],
Un oisel de malveise estrace,
Fréseie [2] ad non en dreiz romanz.
Cest oisel est orz [3] et puanz,
De jor ne de soleil [4] n'ad cure ;
Toz jorz est tèle sa nature.
Noit [5] et ténèbres aime adès,
Ben est semblant qu'il est malveis.
En cest oisel sunt figuré
Li fols [6] Gieu maléuré
Qui ne voldrent [à ?] Deu entendre [7]
Quant il vint ça [8] pur nus raendre [9].
De Deu, qui est verrai soleil [10],
Ne voleient [11] creire le conseil ;
Ainz le refusèrent par tut [12],
Encontre [13] lui furent debut [14],
Et tut plenièrement [15] diseient
Que *nul rei for César n'aveient* [16].
Dont se mustra [17]Deus à nos Genz
Qui estéoms laz [18] et dolenz
En ténébrose [19] région.
En l'ombre de mort séion [20]

[1] X. *vos diron del nicorace ;* Y. *vous dirai de nitichorace.*
[2] Y. *fresaie a.*
[3] Y. *ors ;* malpropre. Cf. p. 133, note 26.
[4] X. *solel.*
[5] X et Y, *nuit.*
[6] X. *faus jève ;* Y. *faux juif.* En Lorraine, *Joei.*
[7] X. *ne voudrent Deu aourer*
. . . . *ça pour nos sauver.*
Z. *qui ne voelent Deu esgarder*, etc. comme X.
[8] V et Y. omis.
[9] Racheter, LAT. redimere ; d'où *raention, raenchon, raençon*, et enfin *rançon* (redemptio). Cf. p. 139, note 58.
[10] X. *verai solel*, et *consel.*
[11] Y *vorent ;* X. *voudrent.*
[12] Z. *partout* (ITAL. del tutto), et *debout.*
[13] V et Z. *et encontre.*
[14] Cette expression me paraît être l'équivalent de l'italien *contrastare* pris dans sa notion primitive ; et de notre *vent debout.*
[15] X. *planiement.*
[16] Y. *n'avoient* et *disoient.*
[17] X. *se monstra Dex.*
[18] Misérable, ITAL. lasso ; FRANÇ. hé-las !
[19] Y. *ténébrouse.*
[20] LAT. sedebamus (stabamus) Cf. Is. IX, 2. Ce mot devait se

Quant la lumière nus nasqui
Qui de la seinte Vergne [21] issi [22].
Adunt fumes enluminez;
Dunt fu li termes afinéz [23]
De la peine, de la dolur [24]
Que [25] nus aveit tenu meint jor.
Devant ceo esteom nus tristre [26];
De nus dist Deu par le psalmistre
Davi [27] qui tant fu ben de lui :
Li poples [28] *que je ne connui* [29],
Feit [30] Notre Sire, *me servi,*
Et en oiance m'obéi ;
Et fiz [31] *estranges me mentirent,*
Et clochèrent [32] *et enveillirent.*
Pur ceo enveillirent et clochèrent
Que comandemenz il lessèrent [33],
Li Gieu sunt en oscurité,
Ne voient pas la vérité;
Les ténèbres amèrent plus
Que le verai [34] soleil là sus.

prononcer en trois syllabes, puisque ce vers est sans variantes.

21 Ital. vergine. X et Y. *virge* On verra ailleurs *virgne* ; esp. virgen ; angl. virgin ; franç. Lavergne.

22 X. *essi ;* lat. exiit ; ital. uscire, escire.

23 Conduit à sa fin.

24 X et Y. *dolor.*

25 X et Y. *qui.*

26 X et Y. *triste,* et *psalmiste* (Y. *salmiste*).

27 X et Y. *David.... bien.*

28 X. *Le pueples ;* esp. pueblo, angl. people. Y. *le peuple.*

29 X. *quenui.*

30 X. *fet ;* Y. *fait* (dit).

31 Y. *fiz.* X, *Et cil qui pas ne me servirent,*
Clochièrent, et si enviellirent.
Mais cette variante s'écarte un peu trop du texte qu'il s'agissait de traduire.

32 Lat. claudicaverunt Nous n'avons plus guère, au sens propre, que *à cloche-pied* (pede claudo) ; et ce calembour d'enfants, qui fait entrer les boiteux dans l'église par le *clocher*. Mais enfin ce sont des restes qui ont leur valeur philologique.

33 X. *lessièrent ;* Y, *laissèrent.*

34 V. *veir* (*veïr ?*).

OBSERVATIONS.

Quoi qu'en dise le prosateur picard, il s'agit non pas de la chauve-souris, mais de la chouette, du *Duc* ou du hibou. Ainsi le versificateur normand a bien mieux choisi en employant le mot *fresaie,* qui est encore dans quelques provinces le synonyme d'*effraie;* les monuments figurés lui donnent raison, comme nous le montrerons ailleurs.

Quant à dire que la chouette, ou même notre chauve-souris, fuient le grand jour, c'est ce qui est parfaitement à l'abri de la critique et très facile à vérifier. Toute observation de notre part à ce sujet serait donc en pure perte (Cf. Tychsen, *l. cit.*, p. 114-116).

---

23 (Fig. Z).

LA SERAINE[1].

Ysayes dist [2] : *La seraine et li diable* [3] *manront en Babiloine ;* et *li hérichons et li haneton* [4] *mandront en lor maisons et habiteront.* III manières [5] de seraine sont, dont les II sont moitié

[1] Sirène.

[2] Isai. XIII, 22.

[3] R. *deables;* S. *le diable.* La Vulgate dit : *struthiones et pilosi.., ululæ... et sirenes.*

[4] R. *honocentors;* S. *onocentors.* On voit bien qu'il ne s'agit pas du tout de hannetons.

[5] Le ms. R. n'établit nulle distinction de forme ou d'instruments entre les sirènes.

feme[6] moitié poisson; et l'autre moitié feme moitié oiseax. Et chantent totes III, les unes en buisines[7] et les autres en herpes[8], et les autres en droite vois[9].

Et li honocentons, c'on apèle sacraire[10], est dis porce que il est moitié home et moitié asne[11]. De cels, dist Ysaies : Li home portent sa semblance, qui ont dobles cors et dobles paroles; c'est quant il dient bien devant, et mal derière.

Phisiologes dist que la seraine port[12] samblance de feme de si[13] al nonbril, et la partie d'aval est oisel[14]. La seraine a si dous chant qu'èle déchoit[15] cels qui nagent en mer; et est lor mélodie tant plaisant à oïr, que nus ne les ot, tant soit loing[16], qu'il ne li conviegne venir. Et la seraine les fait si oblier quant èle les i a atrait, que il s'endorment; et quant il sont endormi, èles les asaillent et ocient en traïson que il ne s'en prennent garde.

Ensi est de cels qui sont ès richoises[17] de cest siècle, et ès délis endormis, qui[18] lor aversaire ocient : ce sont li diable. Les seraines senefient les femes qui atraient les homes par lor blandissemens[19] et par lor déchèvemens[20] à els, de lor paroles; que èles les mainent à poverté et à mort. Les èles de la seraine, ce est l'amor[21] de la feme qui tost va et vient.

[6] R. *fame*, mais *feme* est encore la forme picarde de *femme*.
[7] Trompe ou trompette; LAT. buccina; ESP. bocina.
[8] Harpes.
[9] Simple chant, rien que la voix.
[10] R. *Li honocentors c'on apèle la sagetaire.* S. *Li onocentors, que on appelle sajetaire, est diz pour ce qu'il est.*
[11] S. *cheval.*
[12] R. *porte.*
[13] S. *de ci au nonbril.*
[14] R. *d'oisel.*
[15] R. *Déçoït.*
[16] Quelque éloigné qu'il soit.
[17] R. *richèces.*
[18] R et S. *que.*
[19] Caresses, LAT. blandimenta.
[20] Tromperies; FRANÇ. décevoir.
[21] R. *la mors;* S. *l'amour.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

XII. DE SERENE[1] ET UNOCENTURIS[2].

Esaias[3] propheta dicit (Is. XIII, 22) : *Serenæ*[4] *et dæmonia saltabunt*[5] *in Babylone*[6]; *et herena-*

[1] A. *syrenis.*
[2] A. *onocentauris.* D, qui consacre à chacun de ces objets un article fort éloigné de l'autre, a pour titre dans le second *De sirene*, et dans le premier *De onocentauro.*
[3] A. *Isaias;* D. *Ita dicit Ysaias : sirenæ et dæmonia saltabunt in domibus eorum. Sirenarum figuram Phisiologus ita disseruit.*
[4] A. *Syrenæ.*
[5] B. *subbacta.*
[6] A. *habitatione.*

MS. C.

XI. DE NATURA SERENÆ ET HONOCENTAR[94].

Esaias propheta sic dixit quoniam *serenæ et honotaurus* (sic) *et iricii* (sic) *ibi saltabunt.* Physiologus sic dixit quia serenas dicit esse mortiferas; et in mare clamitant vobis (*vocibus*) diversis, ut navigantes dum audierint seducantur. A capite usque ad umbilicum hominis figuram habet, et deorsum usque ad caudam volatile est.

[94] Nul moyen jusqu'à présent de bien collationner ce texte. La compilation publiée par cardinal Maï n'a point de sirènes ni d'onocentaures.

A, B.

cii[7] *et unocentauri*[8] *habitabunt in domibus* eorum. Uniuscujusque naturam[9] Physiologus[10] disseruit[11]. Syrenæ[12], inquit[13], animalia sunt mortifera[14], quæ a capite usque ad umbilicum figuram hominis[15] habent; extremas[16] vero partes[17] usque ad pedes, volatiles[18] habent[19] figuram. Et[20] musicum[21] quoddam ac[22] dulcissimum[23] melodiæ[24] carmen canentia[25]; ita ut, per suavitatem vocis, auditus hominum[26] a[27] longe navigantium[28] mulceant[29] et ad[30] se trahant, ac nimia suavitatis modulatione[31] perlectant[32] aures, ac sensus[33] eorum delectantes[34] in somno[35] vertant. Tum demum[36] quum viderint[37] eos in[38] gravi somno[39] sopitos[40], invadunt eos[41] et dilaniant carnes[42] eorum; ac sic persuasione[43] vocis, ignaros[44] et incautos[45] homines decipiunt et mortificant[46]. Sic[47] igitur[48] decipiuntur[49] qui in[50] delitiis[51] et pompis, et teatribus[52] ac[53] voluptatibus[54] delectantur[55], id est[56] comediis[57] et[58] tragediis (*sic*) ac[59] diversis

C.

Similiter et honotaurus; pars ejus corporis est hominis, altera autem pars asini similitudinem habet.

His ergo comparantur viri duplici corde, qui habent figuram pietatis, personam accipientes, et habent[95] adversariorum et hereticorum. Nam per suavissimam (*sic*) eloquia sua, sicut serena seducunt corda innocentium.

[95] Si le texte est complet, il faut supposer que le *figuram* de la phrase précédente est sous-entendu dans celle-ci.

[7] A. *herinatii.*
[8] A. *honocentauri.*
[9] B. *natura.*
[10] B. *fisiolocus.*
[11] B. *deseruit.*
[12] B. *serone*; D. *sirenæ.*
[13] B. *inquid.*
[14] A. *mortifera sunt.* La compilation publiée sous le nom d'Hugues de Saint-Victor peut offrir quelques variantes utiles, parmi des additions qui trahissent une remise en œuvre. Voici comme elle ouvre cet article (p. 430, sq.) *Dicente Esaia de Babilonia : syrenæ habitabunt in delubris voluptatis ejus. Syrenæ animalia sunt ipsis acquiescentibus mortifera ; quæ, ut Physiologus describit, superne usque ad umbilicum,* etc.
[15] D. *feminæ*; H. *muliebrem.*
[16] D. *extrema pars*; H. *inferna.*
[17] H. *pars.*
[18] D. *volatilis imaginem tenent* (sic); H. *piscis.*
[19] H. *habet*; A. *habent et.*
[20] D. *atque*; A et H. omis.
[21] A. *musicam*; H. *mirificum.*
[22] D. omis.
[23] H. *dulcisonum.*
[24] B. *mel hodie.*
[25] A. omis; H. *canunt*; D. *cantant, per quod homines navigantes decipiuntur ; ita ut persæpe auditum demulcentes, sensumque delinientes* (sic), *in soporem vertuntur* (sic). *Et tunc illæ videntes eos esse sopitos,* etc.
[26] H. omis.
[27] B. *ac*; H. omis.
[28] A. *vigilantium* (velificantium?).
[29] B. *multiant*; H. *invitent.*
[30] B. *a.*
[31] B. *modolatione*; H. *suavitate modulationis.*
[32] B. *prolixa tanta*; H. *perlectent.*
[33] B. *accensi.*
[34] B. *delinenies*; H. *deliniëntes.*
[35] B. *sonum*; H. *somnum.*
[36] B. *tunc deinde*; H. *tunc demum.*
[37] B. *viderent.*
[38] H et B. omis.
[39] B. *sono*; H. *gravissimo somno.*
[40] A. *subito.*
[41] A et B. omis; D. *invadunt, et laniant carnes eorum. Sic igitur decipiuntur illi qui diabolicis pompis,* etc.
[42] B. *aures.*
[43] B. *persuasionis*; H. *per suavis soni voces.*
[44] B. *ignarus.*
[45] B. *insipiens.*
[46] H. *necant.*
[47] B. *sibi.*
[48] H. omis.
[49] H et B. *et illi.*
[50] H et B. omis.
[51] B. *diliciis*; H. *deliciis hujus sæculi.*
[52] D et H. *theatralibus. Voluptatibus.*
[53] B, D, H, omis.
[54] B. *voluntatibus.*
[55] D. *delectati, vel tragediis musicis soluti, et velua* (sic) *somno mentis gravati, efficiuntur,* etc.
[56] B. *idem*; H. omis.
[57] B. *comedii stragœdus*; H. *tragœdiis et comœdiis dissoluti.*
[58] B. omis.
[59] H. omis.

A, B.

musicis [60] melodiis dissoluti, et [61] velut in [62] somno [63] grave [64] totum mentis [65] vigorem [66] amittunt [67]; et subito efficiuntur [68] adversariorum virtutum [69] avidissime præde (*sic*).

Similiter et honocentaurum [70] duabus [71] naturas constare Physiologus [72] adserit [73]. Id est superior pars [74] homini [75] similis, deterior [76] vero ejus [77] pars [78] asini [79] membra sunt; natura [80] vero valde egressæ [81] sunt.

A, B.

His [82] adsimilantur [83] vecordes [84] atque bilingues [85] homines [86], et [87] moribus biformes; dicente [88] Apostolo (II Tim. III, 5) : *Habentes* [89] *quidem* [90] *promissionem* [91] *pietatis, virtutem autem* [92] *ejus abnegantes.* De [93] quibus et propheta David dicit (Ps. XLVIII, 21) : *Homo quum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.*

[60] B. *musicus.* Il n'est pas besoin de faire remarquer que tous ces détails annoncent un écrivain antérieur au moyen âge. Aussi nos traducteurs français ont-ils donné un autre tour à ces enseignements.

[61] H. omis.

[62] B. omis.

[63] B. *somnio.*

[64] B. *gravato; H. velut gravi somno sopiti, adversariorum præda efficiuntur.*

[65] B. *mentes.*

[66] B. *vigore.*

[67] B. omis :... *vigore sopiti efficiuntur.*

[68] A. *effitiuntur.*

[69] A. *virtute;* D. *adversæ virtutis avidissima præda.*

[70] B. *similitudine et unocentaurus.* D, qui n'associe pas ces deux sujets, commence l'article de l'onocentaure par : *Onocentarum duabus naturis*, etc.; H, de même (p. 419).

[71] A. *diaboli natura.*

[72] B. *Fisiolocus.*

[73] A et D. *asserit;* H. *asserit, dicens* : *superior*, etc.

[74] B. omis.

[75] B. *hominis*; H. *centauro homini similis est.*

[76] Esp. detras ? D et H. *inferior;* A. *inferiora.*

[77] B, D, H, omis; D. *vero, similis asino. Huic assimilantur*, etc. H. *vero, ono, id est asino. Huic*, etc.

[78] A, D, H, omis.

[79] B. omis.

[80] A, omettant, comme de coutume, tout ce qui était entre le premier *súnt* et le second (selon la mésaventure très habituelle aux copistes et aux imprimeurs, j'en sais quelque chose, de broncher contre les ὁμοιοτέλευτα), n'offre aucune lumière pour rétablir le texte d'une ligne extrêmement maltraitée par B. Il saute brusquement de *membra sunt* à *His assimilantur*; et ni D ni H n'ont cette phrase.

[81] *Agrestes?*

[82] B. *hoc*; D et H. *huic.*

[83] A, D, H. *assimilantur.*

[84] B. *vecordis.*

[85] B. *bilinguis.*

[86] B. *hominibus.*

[87] B, D, H, omis. D et H... *homines; unde apostolus* (H. omis) *Paulus dicit : Habentes.*

[88] B. *dicentem.*

[89] B. *habente.*

[90] B et H. omis; D. *autem.*

[91] A. *spetiem;* D. *speciem;* H. *promissionnes.* Les textes latins, même celui qui porte le nom d'Hugues de Saint-Victor, s'écartent encore tous ici, du moins par quelque endroit, de la Vulgate et des LXX.

[92] D. *vero;* H. *factis autem abnegantes.*

[93] B, D, H, omis; B. *Propheta*, etc.; D et H, *et Psalmista* : *Homo.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XII. De la Sereine [1] vus dirom,
Que mult ad estrange façon [2] :
De la centure [3] en amont
Est la plus bèle rien [4] del mond [5],
En guise de femme [6] est formée ;
L'altre partie est figurée
Come peisson [7] u cum oisel.
Tant chante [8] ducement et bel [9],

[1] Y et Z. *seraine.* X omet les quatorze premiers vers.

[2] V. *signacion.*

Y et Z. *cainture.*

[4] Chose ; lat. rem. Les mendiants de certaines parties de la Provence demandent souvent l'aumône en ces termes : *cauca rem* (quelque chose)! Ce mot a fini par revêtir le sens de *néant*, à force d'être employé dans un sens vague et indéfini ; comme quand nous disons : Je ne le ferais pour chose (rien) au monde. Mais en Savoie, autre curiosité, on dit : Je n'ai *rien* (point du tout) dormi.

[5] Z. *mont.*

[6] Y. *fame ;* Z. *feme.*

[7] Y. *poisson*; Z. *pisson.*

[8] Z. *cante cointement* (gentilment, habilement); Y. *doucement.*

[9] Z. *biel* et *oisiel.*

Que cil que vont par mer négant [10],
Si tost cum il oient [11] cel chant,
Ne se poent [12] mie tenir
Que là nes [13] convenge venir;
Tant lor semble [14] le chant suef,
Que il s'endorment en lor nef,
Et quant trestoz sunt endormis,
Dunt sunt décéuz et trahis;
Car les sereines les oscient [15]
Sanz brai [16], sanz noise, qu'il ne crient.
La sereine qui si ben chante
Que par son chant les genz enchante,
Done essample [17] à cels chastier [18]
Que par cest mond deivent nagier :
Nus que par ce monde passom,
Sumes décéuz par tel son;
Par veine glorie [19], par délit
De ceo monde qui nus oscit
Quant le délit avons amors,
La luxure, l'aise [20] del cors,
La glotonie et la iveresce [21],
Laissez [22] délit et la richesce,
Les palefreis [23], les chivals gras,
La noblesce des riches dras.
Toz jorz nus traion de [24] cel part,
De là venir nus est mult tard;
Iloc tant nus endelitom [25]
Qu'à force nos y endormom.
Idonc nus oscist la sereine,
C'est li malfez [26] qui mal nus meine,
Que tant nus fet plonger [27] ès vices
Qu'il nus enclot dedenz ses lices [28];
Dunt nus asalt, dunt nus cort sure [29],
Si nus occist et nus devore
Ausi [30] cum les sereines funt.
Les mariners [31] qui par mer vont
Ne les quèrent jà encontrer,
Car ceo est un grant péril de mer;
Mès il i ad meint mariner
Que s'en [32] set garder et gueiter :
Quant il va [33] siglant par la mer,
Ses oreilles prent à estoper [34],
Qu'il n'oie chant qui les deceit [35].
Tot ensement faire le deit
Li hom [36] qui passe par cel monde;
Chaste se deit tenir et monde,
Et ses oreilles estoper :
Qu'il n'oie dire ne parler
Chose qui en péché le maint.
Et issi se défendent maint;
Les oreilles [37] et les oils gardent,
Que il n'oient ne qu'il n'esgardent
Les déliz ne les vanitez [38]
Par qui [39] plosurs sunt enchantez.

10 Y. *najant* : Z. *noant.*
11 Z. *oent le cant.*
12 Y. *povent* ; Z. *puecnt.*
13 Y. *que ne les coveigne,*
14 Y. *samble li chant soué,* et *la né* ; Z, *sanle li cans souef.*
15 X et Y. *ocient.*
16 X. *si soudement qu'il nes deffient.*
17 Y. *exanple.*
18 Corriger, redresser.
19 Y. *vaine gloire* ; X. *par la glorie.*
20 X. *l'ese.*
21 Y. *la glotenie et la ivrece* ; X. *et la glotonnie et l'ivrece.*
22 Les sept deliz? X. *l'ese del mont et la richece.*
23 Y. *palefroiz, les chevaz* etc. ; X. *les dames et les chevaus cras.*
24 Y. *nus traions cele* ; X. *nos treon cele* etc.
25 X. *ileque tant nos demoron* ; Y. *illuques tant nus délitons.*
26 X. *maufé.*
27 X. *plungier,* orthographe plus conforme à *plumbum* : ITAL. piombare ; ANGL. plunge.
28 Barrières, frontières, enceinte. Ce vers manque dans V.
29 X. *sore et acore.*
30 Y. *ainsi com* ; ITAL. siccome.
31 Y. *maroners* ; Z. *maroniers* ; X. *mariniers.* Plusieurs vers déjà employés pour la *serre* (*supra*, p. 123) reparaissent ici.
32 Y. *qui s'en sevent munt bien garder.*
33 V. *il les voit... par mer.*
34 X. *ses orelles fet estoper* ; Y. *prent estoper.*
35 Y. *deceoit,* et *doit.*
36 X. *sage qui passe par cest munde.*
37 X. *lor orelles et lor euz.*
38 Y. *vainnetez* ; X. *mauvestiés.*
39 X. *par quoi plusors... engigniez.*

OBSERVATIONS.

Les sirènes et les centaures ont perdu de bonne heure leur prestige, et le moyen âge ne les a guère pris au sérieux. L'antiquité même n'avait pas attendu longtemps pour s'en déprendre; et les centaures surtout avaient bientôt été relégués dans le monde des fables, malgré le dire de quelques compilateurs qui semblaient vouloir réhabiliter cette création des temps primitifs (Cf. Ælian. XVII, 9). On a tant écrit sur ce sujet, que je ne prétends rien ajouter aux der-

nières recherches rassemblées dans les auteurs suivants : Tychsen, *l. cit.*, p. 144-150.—Beckmann, *in Pseudo-Aristot.*, c. CX., p. 222-224. — G. Leopardi, *Errori degli antichi*, c. XVI, p. 253-262. — Berger, *Tradit. tératol.*, p. 25-27, 28-37.

Bien que certaines indications permettent de supposer que l'Asie ait accordé une queue de poisson aux sirènes (mais sirènes mâles, généralement), ou à la formation mélangée qui devint l'origine de cette fable, la véritable configuration classique de ces monstres est celle qui les fait moitié femme moitié oiseau. En quoi leur histoire touche de bien près à celle des harpies et des *lamiæ*. Toutefois les monuments du moyen âge, aussi bien que les récits du Nord, les représentent avec la queue de poisson, comme nous aurons plus d'une fois occasion de le montrer ; et Gervais de Tilbury (*Otia imperial.* Dec. III, cap. 64) ne se contente pas de leur assigner cette forme, il les loge de plus dans la mer britannique. Mais il est bon d'observer que le patriotisme de ce compilateur lui fait adjuger à son pays bien des merveilles que les explorations modernes n'ont encore pu rencontrer dans aucun recoin de l'univers.

---

24. (Fig. AA).

LA HUPE [1].

Il est dit en la Loi [2] : *Honore ton père et ta mère ;* et de rechief [3] : *Qui les maldira, il morra de mort* [4].

Uns oiseaus est qui est apelés hupe [5]. Si est de la grandor du gai [6], et est de moult diverses plumes pintelés [7] Si porte une creste comme paons en som [8] la teste. Qui de son sanc seroit oins, s'il dormist [9], avis li seroit que diables l'enportast tos dis en dormant. Phisiologes dist un example de sa nature : la hupe quant èle a ses oes [10] èle les aime moult, et keuve moult volentiers ; et quant ses oes escloent, èle aime moult ses pocins et tient chièrement et soef [11] tant [12] que il sont grant et que il se sacent bien porchasier. Phisiologes nos dist que li huplot [13] sont de tel nature que quant il voient lor père et lor mère envieillir, il en sont tot triste. Et nature de le hupe est tèle qu'èle pert le voler et le veir por viellèce ; et quant li joene

[1] Dans R cet article, sans titre, s'est comme égaré à la suite du texte relatif au phénix. S est beaucoup plus conforme que P aux anciens textes latins représentés par le ms. B.

[2] Exod. xx, 12.

[3] De nouveau, derechef.

[4] Exod. xxi, 17.

[5] R... *hupe, dont Physiologes dit que quand si oiselet voient lor père,* etc.; sans nulle mention des caractères extérieurs de l'animal.

[6] Geai ?

[7] Mouchetées.

[8] Au sommet de...

[9] S'il dormait. Cette construction serait aujourd'hui un italicisme : *Se dormisse.*

[10] Œufs.

[11] Doucement, ITAL. soave ; LAT. suavis.

[12] Jusqu'à tant qu'ils soient.

[13] Les petits de la huppe ; comme angelot, vieillot, etc.

hupelot voient lor père et lor mère si à meschief[14], si esrachent[15] les vielles pènes[16] de lor père et de lor mère; si les norissent sous lor èles, tant que lor pènes sont creues[17] et lor œil renluminé, et renovelé tot lor cors; qu'ils poent ben veoir et voler sicomme devant. Dont[18] rendent li père et li mère grâces à lor oiselès que tant bonement les ont servi. Et li oiselet lor dient : « Sicom vous nos noristes d'enfance, et meistes grant paine en nos, si vos devons nos servir en vostre viellèce. »

Puisque cist oisel, où il n'a point d'entendement, font ce à lor père et à lor mère; bien doit dont li hom, qui a sens et entendement, servir son père et sa mère et li aidier en toutes manières, se il eust défautes de coses que il li peust aidier ne faire.

Et d'autretel nature est la chiwingne[19] come la hupe est.

[14] En si mauvais état; ITAL. scapito (discapito).
[15] Arrachent; LAT. e[x]radicare,
[16] Plumes, pennes; LAT. pennæ.
[17] B. recreues.
[18] S. *Lors rendent li père et la mère grans graces à leurs oisellons....*
[19] Cigogne? Cette addition n'existe pas dans B et S. Cf. *infra*, observations, p. 180.

BESTIAIRE LATIN.

MS. B.

X. DE UPPUBA [I].

Dictum[2] est in Lege (Exod. XX, 12) : *Honora patrem tuum et matrem tuam.* Et[3] iterum (Exod. XXI, 17) : *Qui maledixerit patrem et matrem, morte moriatur.*

Fisiolocus dixit : est avis quæ dicitur uppa[4]; horum filii quum viderint parentes[5] suos senuisse, neque volare posse, neque videre [ob?] caliginem oculorum, tunc filii eorum evellunt vetustissimas pennas parentum suorum, et diligunt (*delingunt?*) oculos eorum; et fovent parentes suos sub alas[6] suas, donec crescant pennæ eorum et reluminent

[1] Dans la table générale de ce même manuscrit, on lit *uppupa;* D, *De upupa.* Pour cet oiseau, A et C suivent sensiblement le même texte; M ne dit mot, et H suit un texte refait.
[2] D. *scriptum est quippe in Lege.*
[3] D. *et reliqua. Phisiologus dicit*, etc.
[4] D. *upupa, cujus filii.*
[5] D. *quod parentes eorum senuerint, et præ caligine cernere non potuerint; delingent* (sic) *oculos parentum, ac fovent eos sub...*
[6] D. *alis suis usque dum renovantur in statum priorem. Et qua mente sunt qui parentibus propriis honorem debitum non persolvant!* Le *quâ mente* est curieux pour l'histoire de notre mot *comment.* Du reste on voit bien que D s'écarte sans gêne du texte primitif.

MSS. A, C.

VII. DE NATURA VOLATILE QUÆ DICITUR YPPOPUS [10].

Bene scriptum est[11] : *Qui maledixerit patrem aut matrem, morte moriatur.* Et quomodo sunt patricidæ[12] aut matricidæ! Est avis quæ[13] dicitur latine[14] yppopus[15]. Hujus[16] filii si viderent parentes suos senescentes[17], et[18] [ca] liginasse oculos eorum; evellunt pennas[19] veteres[20] parentum, et lingunt[21] oculos eorum, et calefaciunt[22] parentes suos et

[10] A. *de epopo.*
[11] Ces préliminaires du texte C sont rejetés à la fin de l'article dans A, qui commence par *Est avis.*
[12] On lit encore dans B *patrocidæ* et *matrocidæ*, qui ont été changés par une main plus récente.
[13] Au lieu de ces trois mots, B n'a que *aliqui* (ales?) *qui dicitur*, etc.
[14] A. omis.
[15] A. *epopus.*
[16] A. omis :... *epopus. Si viderit*, etc.
[17] A. *senuisse.*
[18] C. omis ;... *senescentes, evellent.*
[19] A. *plumas.*
[20] A. omis.
[21] A. *oculos eorum lingunt.*
[22] A. *calefatiunt.*

MS. B.

(*sic*) oculi eorum ; ita ut toto corpore renovari possent (*sic*) sicut antea, et videre et volare et gratias agere filiis suis quia tam pie exæquium (*sic*) suum et (*sic*) habuerunt circa parentes suos. Sed et dicunt illis filii sui : « Ecce, dulcissimi parentes, si nos [7] ab infantia edocuistis nos (*sic*), et omnem laborem nostrum [8] impedisti [9] circa nos; in senectute vestra eadem servitia obsequiorum dependimus vobis. »

Si hoc oves (*sic*) inrationabiles in invicem sibi faciunt, quomodo homines, quum sint rationabiles, parentum suorum vicem reddere nolunt!

[7] *Vos.*
[8] *Vestrum.*
[9] *Impendistis.*

MSS. A, C.

novi fiunt [23]. Et [24] dicunt parentibus suis : « Sicut laborastis nutrientes nos, similiter vobis facimus. »

Quomodo [25] inrationabiles (*sic*) homines non amant parentes suos! Bene [26] Physiologus arguit de yppopus.

Point de traces d'Argus dans mes mss. anciens, ni dans les Bestiaires rimés.

[23] A... *fiunt parentes eorum.* Au dessus du dernier mot, une main plus récente a écrit *ipsorum.*
[24] Toute cette phrase est omise dans C, qui saute immédiatement de *fiunt* à *quomodo.*
[25] A. *Rationales vero homines.*
[26] Au lieu de cette dernière phrase, A termine à peu près comme C avait débuté :.... *suos! Et Lex dicit : Qui maledixerit patrem aut matrem, moriatur. Et quomodo sunt patridi* (sic) *et matricidæ!*

BESTIAIRE RIMÉ.

X. La HUPE est un oisel vilain;
Son ni n'est pas corteis ne sain,
Ainz est fait de tai [1] et d'ordure.
Mès mult sunt de bonne nature
Li oiselet qui de li issent;
Car quant les pères enveillissent,
Qu'il ont perdu tut lur poer [2]
Et de voler et de vuer,
Dunques les socurent [3] lor filz.
Quant les voient si envielliz [4],
Dunt lor esrachent od lur becs
Les veilles [5] plumes tot adès;
Puis [6] les eschalfent [7] dulcement
Et les covent [8] tot ensement
Com cils firent tot [od?] els anceis [9],
Tant qu'il sunt tot gariz et freiz,
Et reclarziez [10] lor véues,
Et lor pennes ben revenues
Quant il les ont issi [11] gariz,
Ben lor poeient dire lur fils :
Bel père, bèle mère chère,
Altresi et en tel manère
Cum vus méistes mult grant cure
En nus, en nostre noreture;
Pur gueredon [12] de tel servise
Li ravom nus ore en vus mise
Et rendu bonté pur bonté,
Si qu'il n'i ad ren mesconté.
Seignors, quant ceste créature,
Que sanz réson est par nature,
Oevre [13] en tel sens cum dit vus ai;
Mult poet [14] home estre en grant esmai,
Que [15] tote la réson entent,
Et de ceo garde ne se prent.
Allas [16] ! tant fu nez à mal ore [17]
Que [18] père et mère déshonore [19]

[1] Boue.
[2] X. *poeir*, et *véir*; Y. *pooir* et *voir.*
[3] X. *norrisent*; Y. *secorent.*
[4] Y. *enveulliz.*
[5] Y. *veulles.*
[6] V. *Plus.*
[7] X et Y. *eschaufent.*
[8] Y. *crèvent* (coevent?).
[9] Y. *ançois.*
[10] X. *resclarcies*; Y. *reclarcis.*
[11] Y. *ensi.*
[12] Récompense, compensation; ITAL. guiderdone, ou guidardone; ANGL. guerdon.
[13] X. *ouvre.*
[14] X. *deit*; Y. *puet.*
[15] X et Y. *qui.*
[16] X. *Halas!* Y. *alas.*
[17] X et Y. *hore.* ITAL. in malora.
[18] X et Y. *qui.*
[19] N'honore pas.

Quant il les voit devant ses iels
Malades et freslez [20] et viels;
Et si n'en prend garde ne cure.
Mult est de malveise nature
Home qui discrecion [21] set,
Et son père et sa mère het,
Et les maldit mult à grand tort;
Morir l'estuet de male mort.
Car Deu comanda en la lei,
Que nus devom garder en fei,
Que l'em père et mère honurast,
Et k'em les servist et gardast;
Et promist que de mort morreit
Que [22] père ut mère maldireit.

[20] X. *fiébles*, ITAL. fievole, LAT. flebilis, FRANÇ. foible. Y. *fralles*: ITAL. frale, LAT. fragilis, FRANÇ. frêle.

[21] Discernement; comme on dit encore *l'âge de discrétion*.

[22] X et Y. *qui*. Je pourrais bien ne plus revenir sur cette variante: V s'en tient, comme on voit, assez constamment au *che* italien; et les autres manuscrits s'en écartent presque toujours.

OBSERVATIONS.

Les anciens avaient décerné à plusieurs oiseaux l'honneur d'être cités comme modèles de piété filiale. Le pélican même, qui chez les auteurs ecclésiastiques surtout (Cf. Leemans. *l. cit*, p. 404. — Etc.) joue un tout autre rôle, semble rangé par Élien au nombre des animaux exemplaires en ce genre (Cf. Ælian., III, 23); mais c'est une simple apparence qui résulte du groupement un peu confus avec lequel cet auteur réunit les faits, dès que la moindre occasion de les associer se présente. La cigogne, ou la grue, avait surtout la réputation d'être un oiseau modèle en fait de tendresse pour ses parents (Cf. Ælian., III, 23; —Plin., X, 32.—Aristot. IX, 13, al. 20. — Aristoph., *Av.* v. 1353-57; ed. Brunck, t. II, p. 215. — Etc., etc.); si bien que les Grecs avaient formé de son nom le mot ἀντιπελάργωσις pour exprimer la reconnaissance (Cf. Suidas, v. αντιπελαργεῖν). Cependant le mérops partageait cette gloire avec la cigogne, il lui est même préféré par plusieurs (Cf. Aristot., *l. cit.*— Ælian., XI, 30.—Plin. X, 51); et les rapports du mérops avec l'alcyon et le céryle auront bien pu amener les contes touchants qui ont été faits sur la tendresse des femelles de ces deux oiseaux envers leur mâle (ap. Bochart, lib. II, cap. 3; t. II, p. 180).

Quoi qu'il en soit, les anciens Bestiaires ont choisi la huppe de préférence à tous les autres animaux qu'avait glorifiés l'antiquité classique pour leur piété filiale; et déjà Élien (XVI, 5) constatait l'origine asiatique de cette réputation faite à notre oiseau. L'Égypte ancienne se joint à l'Asie en cela comme en bien d'autres traditions, et le cucupha ornait le sceptre de ses dieux (Cf. Leemans, *l. cit.*, p. 279-282. — Tychsen, *l. cit.*, p. 116-121. — Etc.), pour rappeler aux mortels le devoir de la gratitude.

J'ignore, et ne recherche pas bien curieusement, jusqu'à quelle époque reculée peut remonter cette persuasion bizarre de l'effet onirocritique que devait produire le sang de la huppe (*supra*, p. 177) sur celui qui s'en serait frotté. L'origine de ce conte serait-elle due au respect inspiré par un animal que l'on supposait doué de qualités si édifiantes? Cf. Bochart, *l. cit.*, P. II, lib. II, lib. II, c. 31 (t. II, p. 346, sq.).

25 (Fig. AB).

ARGUS LE VACHIER [1].

Phisiologes nos raconte chi d'un home qui ot cent ex. Il dit qu'il fu une dame qui avoit une mult très bone vache, et très richement bèle de grant beauté; et la dame l'amoit tant qu'èle ne le volt perdre por nul rien [2]. Si le bailla à garder à un vachier qui avoit à non Argus. Cis Argus si avoit C ex, si ne dormoit onques que de II ex ensamble; et tot adès se reposoient si œil doi et doi [3], et tuit li autre veilloient et gaitoient. Et parmi tot che [4], fu la vache perdue. Car I home qui la vace avoit amée, i envoia un sien fil qui à merveille savoit ben canter en une longe verge cruese [5] qu'il avoit; et ciels *(cils?)* avoit à non Mercurius. Cil Mercurius commencha à parler à Argus d'un et del [6], et à chanter à la fois en sa verge. Et tant li ala entor qu'en chantant qu'en parlant, que Argus s'endormi de II ex, et puis de II; et tant s'endormi de ses ex II et II, que il s'endormi de tot C. Et si tost comme Mercurius l'aperchut de tos les C ex dormant, trencha il Argus la teste, et enmena la vache à son père.

C'est exsample de nos meismes. Nos somes sicomme Argus le vachier : la bone vache est example de l'âme que nos devonts gaitier et garder; li œil del cief, ce sont li œil qui dorment; li bienfait [7], ce sont li œil qui l'âme gaitent et gardent. Li hom qui envoia son fil por la vache avoir, nos senefie diable qui envoie son message por l'âme engingnier [8] par luxure, par covoitise, par orgoeil, par envie, par haine et par tot altre manière de péchiés; tant qu'il engingne l'ome. Et quant il a l'ome engingniet, dont dorment tot si oeil qui l'âme doivent gaitier et garder; et lors le dévore et ocist, et enmainé la vace à son père : c'est à diable son maistre. Ensi engingne diables l'ome, quant il met s'entente as délis del monde et as aultres mals visces par coi il vient à male fin.

[1] Rien sur ce point dans les manuscrits R et S.

Argus changé en vacher est tout à fait en harmonie avec la marche de cet article où la nymphe Io devient une simple vache, Junon une sorte de *nourisseuse*, et Mercure un voleur de bestiaux.

[2] Chose; Cf. *supra*, p. 175, note 4.

[3] Deux à deux.

[4] Malgré (avec) tout cela,

[5] Creuse; une sorte de pipeau, sans doute.

[6] De chose et d'autres.

[7] Bonnes actions.

[5] Tromper, ITAL. ingannare. Lafontaine citait encore le vieux mot *engaigner*, dont la trace ne subsiste plus chez nous que dans *engin*. ANGL. engine, engineer,

OBSERVATIONS.

Ce n'est ici que comme un échantillon de ce qui a été pratiqué par d'autres bien plus en grand; car plus d'un auteur au moyen âge a pris la peine de tourner toute la mythologie en moralité chrétienne. Mais c'est là un ordre d'idées si différent de celui qui a présidé au véritable *Bestiaire*, qu'il vaut mieux en renvoyer l'examen à d'autres temps (si ce n'est à d'autres personnes), et à des traités spécialement rédigés dans cet unique dessein.

26 (Fig. AC).

LI FENIX[1].

Uns oiseaus qui est apelés fénix. La semblance de cest oisel porte Nostre Sires Jhésu Crist, qui dit en l'Ewangile[2] : *J'ai poesté de metre m'âme*[3] *et de reprendre la*[4]. Por ces paroles le voloient lapider li Jui, qui le sens n'entendirent mie.

Li fénix converse en Ynde[5], si est I grant oiseaus et beax à grant merveille. Il porte sor son cief une creste comme paon; et pis et gorge li resplendist de rouge color, et reluist comme fin or; et vers la coe, est autresi blou[6] comme li purs ciels quant il est clers. Et quant[7] il a V[c] ans, dont est ses eages meurs par droite nature, lors vole sor un mont qui est apelés Liban. Sor[8] cel mont a la meillor fontaine que on saroit penser, et I grant arbre pardesus, que mult est haus plus que nul arbre que soit sor cel mont. Là fait son repaire et son ni sor cel arbre, d'espises[9] de si grant valors c'on ne poroit meillors trover. Puis fait un estruit[10] de fu dedans son ni el mois de march, ou el mois d'avril. Si se drèce sor son ni par dedans, si muet les èles et débat vers le soleil tant que une grant calor ist de lui, qui esprent[11] les espices en son ni, et art tot environ lui, tant qu'il est ars et bruslés en son ni. Et ensi s'art iluec, et de cèle poldre renaist il meismes al tiers jors tot noveax[12].

Tot altresi li salvères del mont[13], Nostre Segnor Jhesu Crist, résuscita al tierc jor comme voirs[14] hom et voirs Dex. Puisque li fénix a poesté[15] de Deu de soi faire morir et revivre, nus n'en doit merveiller de la parole que Dex dist ci devant, quant il dist : *J'ai poesté de metre m'âme*[16] *et de reprendre la.* Car quant il descendi des ciels, il raempli ses èles de très dous aromatisemens : ce est de sens esperitieus; dont il dist[17] : *Je ne vieng*[18] *mie deslier la loi, mais aemplir*[19].

[1] R. *fénis. Uns oisiaus est qui*, etc.

[2] R. *levengile* (le vengile ?). Joann. X, 18.

[3] S. *m'arme*. Cf., p. 145, note 6.

[4] La reprendre. Nous avons perdu cet emploi des suffixes, que nos voisins du midi conservent encore.

[5] R. *Inde.*

[6] Bleu; les Italiens prononcent *blou* (blù).

[7] R. *De lui dit Phisiologes que quant il a vescu V. cens anz, il entre entre les arbres qui sont apelé Liban; et ilnec raemplist ses ailes de douces odors* etc. Rien sur la forme et la couleur de l'oiseau, ni dans R, ni dans S.

Comme il est difficile d'imaginer que le Liban fût quelque chose d'inconnu à cet auteur, on pourrait supposer que les *arbres qui sont appelés Liban* sont une expression dans le genre de *Wald* employé par les Allemands pour désigner une chaîne de montagnes (hauteurs boisées); mais le latin a *ligna Libani*, et il faut bien avouer que la version ne fait pas honneur au traducteur picard.

[8] S. *Illec remplist ses èles des douces odours des vergiers que il emporte; et fait ou mois de mars ou d'avril I. estruit de feu, puis volette entour l'estruit.*

[9] Epices, aromates; ITAL. spezzierie.

[10] Monceau (bûcher ?); LAT. strues. J'aurais soupçonné qu'il devait y avoir ensuite *fust*, au lieu de *fu;* mais les manuscrits R et S disent *I estruit de feu.*

[11] Enflamme, embrase. Cf., p. 125, note 7.

[12] R. *au tiers jor toz noviaus.*

[13] R. *li Sauverres du monde.*

[14] Vrai.

[15] S. *a povoir de soy mortifier et revivre.*

[16] S. *de m'arme mettre, et de la reprandre.*

[17] Matth. V. 17.

[18] R. *ving;* je ne suis pas venu (?); S. *Je ne vieng myc pour desloier la loy, mais pour ramplir.*

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

IX. DE VOLATILE FENIX [1].

Fenix [2] figuram gerit Domini [3] nostri Iesu Christi qui dicit in evangelio suo (Ioann. X, 18) : *Potestatem habeo ponendi animam meam, et potestatem*[4] *habeo iterum adsumendi* [5] *eam.* Propter [6] hæc verba irati sunt Iudæi, et [7] volebant eum lapidare (Ibid., 31, 33).

Est ergo avis in Indiæ partibus, quæ [8] dicitur fenix [9]. De hac dicit Physiologus [10] quia expletis quingentis annis vitæ suæ, intrat [11] in lignis Libani, et [12] replet utrasque [13] alas suas [14] diversis aromatibus [15]; et [16] quibusdam indiciis significatur hoc [17], sacerdoti civitatis [18] [H]eliopoleos [19], id est mense novo Nisan aut Cedar [20], id est Sarmath [21] aut Faminoth [22], quod est Martio [23] aut Aprile mense. Quum autem hoc [24] significatum fuerit sacerdoti, ingreditur et implet aram de lignis sarmentorum [25]. Quum autem advenerit volatile illud [26], introiit [27] in civitatem Eliopoli [28], repletum [29] omnibus aromatibus in utrisque alis suis; et statim videns factum struem [30] sarmentorum super aram, ascendit et circumvolvens [31] se, de aromatibus [32] ignem sibi ipse [33] incendit, et ipsum [34] exurit. Alia autem die veniens sacerdos, videns exusta ligna quæ conposuerat super aram, et [35] scrutans diligenter [36] invenit ibi [37] vermiculum modicum suavissimo [38] odore flagrantem [39]; et [40] secundo [41] vero die veniens, in-

[1] A et D. *De phenice;* M et C, rien sur cet oiseau.

[2] A. *hujus;* D. *Est volatile quod dicitur phenix, cujus figuram.*

[3] A et D. *dominus noster Ihs xpc.*

[4] A. omis :... *et iterum.*

[5] A et D. *sumendi.*

[6] D. *nemo eam tollet a me. Propter hæc enim verba.*

[7] D. omis : *Est itaque hæc avis.*

[8] D. omis : *De ea dicit.*

[9] A. *pheonix.*

[10] B. *Fisiolocus.*

[11] D. *intrabit in lignum.*

[12] D. *repletque ambas suas alas diversis.*

[13] B. *ut ardeat qui.* La forme de pluralité donnée ici à *uterque* est probablement calquée sur celle qu'avait ἀμφότερος dans l'original.

[14] B. omis.

[15] B, *aromatas.*

[16] D. *ejusdem ligni, faciensque variis de pigmentis inclusum nidum; congregatque sermentorum* (sic) *acervum maximum, subtus domum ponens; accendensque ad aërem* (accedensque ad aram ?) *solis, ignem attrahit secum, et incendit sarmenta; ac ingreditur in nidum suum mense fame nothi* (en marge : *farmothi*), *id est marcio, et comburit* (sic) *se ipsum. Et euns* (sic) *primo die vertitur in vermem; secunda die, in volucrem; tertia vero die revocatur in pristinum statum. Hæc avis significat Christum utrisque alis odore suavissimo repletis, id est Veteris et Novi Testamenti. Sed et scriba erit in regno cœlorum qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

[17] B. *hæc.*

[18] B. *civitates.*

[19] B. *Eliopolis.*

[20] A. *Nisan nautdar* (sic); aut Adar ?

[21] A. *frarmuth;* pharmuthi ?

[22] Phamenoth ? A omet les deux derniers mots.

[23] B et D. *marcio.*

[24] B. omis.

[25] B. *sacramentorum.*

[26] B. omis.

[27] B. *introivit.*

[28] B. *Eolopole.*

[29] A. *repletas* [habens] *utrasque alas suas aromatibus; et,* etc.

[30] B. *struentem sacramentorum.*

[31] B. *circumvolvit.*

[32] B. *aromatis.*

[33] A. omis.

[34] A. *se ipsam.*

[35] B. omis.

[36] B. omis.

[37] A. omis.

[38] A. *suavissimi odoris.*

[39] A. *fraglantem.* Ces deux formes combinées donnent les éléments de la véritable, qui est sans contredit *fragrantem.*

[40] A. omis.

[41] A. *secondo.*

[42] A saute une demi-phrase :... *figuratam. Perfecta autem pheonice* (sic) *valefaciens sacerdoti.*

A, B.

venit iam aviculam figuratam. Rursum [42] tertia die veniens secundos (*sic*), invenit eam stato (*sic*) suo integram, atque perfectam seneam [43] valentem facientem [44] sacerdoti, et volat et pergit ad locum [45] pristinum suum.

Si ergo volatile hoc potestatem habet seipsum mortificare, et rursum semetipsum vivificare, quem admodum [46] stulti homines irascuntur in verbo Domini nostri Jesu Christi, qui [47], ut verus homo et vere Dei filius, potestatem habuit ponendi animam suam, et iterum potestatem [48] habuit sumendi eam. Ergo, sicut iam supra [49] diximus, fenix [50] personam accepit Salvatoris nostri. Etenim [51] descendens de cælis [52] sanctis [53] suis, utrasque [54] alas suas suavissimis odoribus replens secum depositis [55], id est novi et veteris Testamenti, divinus [56] ac præclarus [57] sermo; dicens [58] (Matth. V, 17) : *Non veni solvere legem sed adimplere* [59]. Et iterum (Math. XIII, 52) : *Sic erit omnis* [60] *scriba doctus* [61] *in regno cælorum qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

Nulle mention du perroquet dans mes manuscrits.

[43] Fenicem ?
[44] Valefacientem.
[45] A. *ad pristinum locum suum.*
[46] A. *nescio cur stulti.*
[47] A. omis.
[48] A. omis :.... *iterum sumendi.*
[49] B. omis.
[50] A. *pheonix.*
[51] B. omis.
[52] B. *cælo.*
[53] A. omis :... *cælis, utrasque.*
[54] B. *utriusque.*
[55] A. *deposuit.*
[56] B. *divinos.*
[57] B. *præclaros sermones.*
[58] A. *dicit.*
[59] A. *implere.*
[60] B. omis.
[61] B. *doctissimis.*

BESTIAIRE RIMÉ.

IX. Un oisel que [1] ad non FÉNIS [2]
Habite en Ynde [3] et meint [4] tut dis,
Aillors nel [5] sot [6] l'em pas trover.
Cist oisel est tot dis [7] sanz per [8],
Car jà n'en ert fors un ensemble ;
Cinc cens anz vit [9], ce me semble,
D'un estat et [10] d'une manère.
A bon semblant, a bonne chère [11].
Quant V. C. anz sunt acompliz,
Donc li semble qu'est [12] envielliz;
Si se charge d'espèces [13] chères,
Bones, et de plosurs [14] manères.
De la désertine s'envole
En la cité de Léopole [15].
A un prestre de la cité
Est [16] acointé pur vérité,
Par alcun signe, ou autrement,
De cist oisel l'aveinement ;
Et quant il seit qu'il doit venir,
Il fait rains de sarment [17] coillir
Et lier [18] en un faisselet ;
Sur un mult bel auter [19] les met
Qui a cel oes [20] est adenti.
Et li oisel, si cum jo di [21],

[1] X et Y. *qui a.*
[2] X. *fénix ;* Y. *féniz.*
[3] X. *Inde.*
[4] X et Y. *maint toz.*
[5] X *ne seut l'en ;* Y. *n'en puet l'en.*
[6] Ce mot, que ses différentes orthographes sembleraient parfois rattacher au verbe *savoir*, appartient réellement au vieux *souler :* LAT. solet, ESP. suele.
[7] X. *jorz.*
[8] Compagnon, pareil (pair). Cf. p. 163, note 5.
[9] X. *dure ;* Y. *vit, si ce...*
[10] V et Y. omis.
[11] X. *chière ;* Z. *cière* (mine) ; ITAL. cera, ou ciera ; ESP. cara.
[12] V. *qu'il est ;* X. *se semble trop envicilliz.*
[13] X et Y. *espices ;* épices, plantes aromatiques. Cf. p. 182, note 9.
[14] X et Y. *plusors manières.*
[15] X. *Leupole ;* Héliopolis.
[16] X. *Acostumé por vérité.*
[17] X. *fanol.* Le correcteur aura pu voir dans le fenouil un aromate ; mais il laisse reparaître le *sarment* à dix vers de là.
[18] Y et Z. *loier.*
[19] ESP. autar ; X. et Z. *autel.* Du reste, même dans V, nous retrouverons bientôt *autel.*
[20] Z. *oeus ;* usage. X. *Li oisel, sicom je vous di,*
Charchié d'espices, vient à lui.
[21] Z. *et li oisiaus, sicon jou di.*

Charchié [22] d'espèces [23] vent al liu [24],
Od [25] son bek alume le feu;
Car tant fert sur la père [26] dure,
Que feus en salt [27] por aventure,
Que mult tost avive [28] et esprent
Es espèces [29] et al sarment.
Quant li feus est clers et ardent,
Si se met enz [30] demeintenant;
Si se art en poldre et en cendre.
Dunt vent li prestres por aprendre
Coment la bosoïnne [31] est alée;
La cendre trove amoncelée,
Et la départ [32] tot suavet
Tant que dedens trouve un vermet
Que [33] done asez meillor [34] odor
Que rose ne nul [35] altre flor.
Li prestres le lendemain vent
Pur véer coment se content [36]
L'oisel qui est ja figuré;
Al tierz jor est oisel formé [37],
Si qu'il ad [38] quanque [39] doit aver.
Al chapelein cline pur veir,
Puis s'entorne lez et joianz;
Ne revent devant cinc cenz anz.
Por cel oisel devez entendre
Nostre Seignor qui volt descendre
Çà jus pur nostre salvement.
De bones odors finement
Fu chargez quant en terre vint
Pur les prisons [40] que enfern tint;
En l'autel [41] de la croiz sacrée,
Que [42] tant est duce et onorée,
Fu sacrefiez cist oisels
Qui al tierz jor resurt [43] novels;
Mès plosurs ne le [44] volent creire
Que la chose fût issi veire.
Il ont grant tort, ce m'est avis:
Quant l'oisel qui ad non Fénis
Se démet et se mortefie,
Et al terz jor reprent sa vie,
Mult est à creire plus léger
De Deu qui tot ad à juger;
Et [45] ceo qu'il dit en son sermon
U ren n'ad [46] si vérité non.
Ceo dit Cil qui est vérité :
Jo ai, dit-il [47], *la poesté*
De poser m'alme [48] *et de reprendre*.
Veir dist, et veir nus fist entendre,
Si devom oïr et retraire;
Jo ne vint pas, dit-il, *desfaire*
La lei, ainz la vint acomplir,
Et assumer [49] et aemplir.
Issi est li sage écrivain
El règne del cel [50] *soverein*,
Qui de son trésor met avant
Les viels choses et les novels
Qui ensemble sunt bons et bels.

22 Z. *çargiés* ; Y. *chargez*.
23 X et Y. *espices*.
24 X et Y. *au leu*.
25 X. *o* ; Y. *ou* ; Z. *à*.
26 X et Y. *pierre*.
27 X et Y. *saut*.
28 X. *alume* ; Y. *esvive*.
29 X et Y. *espices*. ITAL. spezie, speziale,
30 Y. *dedanz, démenant*.
31 X et Y. *besoigne*.
32 Ecarte, sépare. Cf. *infra*, p. 138, note 23.
33 X et Y. *qui*.
34 X. *mellor* ; orthographe espagnole. Cf. *infra*, p. 186, note 2.
35 X et Y. *nule*.
36 X et Y. *contient* ; nous n'avons plus, et encore avec une notion un peu écartée, que *contenance* (attitude) ; ITAL. contegno. Les chimistes et les marins diraient dans diverses occasions assez semblables : *comment se comporte*, etc.
37 X. *clamé*. Il peut être appelé (ITAL. chiamato) oiseau.
38 X. *Si a quanque il deit aveir*.
39 Y. *quanqu'il doit avoir*.
40 Captifs, prisonniers. ITAL. prigione.
41 Y. *auter*.
42 X et Y. *qui*.
43 Ressuscita. ITAL. risurse ; LAT. resurgere.
44 X. *veulent*.
45 X. *ce que il dist*.
46 X. *où n'a rien se*. Y. *où il n'a se...*
47 X. *dist-il*.
48 X. *âme* ; Y. *arme*.
49 X. *assummer* ; Y. *assomier* ; consommer.
50 X et Y. *de* (Y. *dou*) *ciel soverain*.

OBSERVATIONS.

Que dire du phénix, sans répéter des indications déjà données cent fois? Pour éviter des redites fastidieuses, qu'il suffise de renvoyer aux travaux les plus récents qui ont résumé, ne fût-ce qu'en partie, les recherches faites sur ce sujet. Cf. Rittershuys *in Coripp.*, lib. I, v. 350. — Tychsen, *l. cit.*, p. 95-98. — Ad. Martini, *in Lact. carm. de phœnice*, p. 38-53, 106-109. — Leemans, *l. cit.*, 241-245; 349, sq. — G. Leopardi, *l. cit.*, p. 271-283. — *Vitraux de Bourges*, n° 55 (p. 105, sv.).

27 (Fig. AD).

LI PAPEGAIS[1].

D'un oisel qui est apelés papegai. Phisiologes dist qu'il en i a de II manières, et li uns sont asés[2] plus gentils que li autre. Si nos fait entendre que li vilain ont III dois à lor piés, et les gentils en ont VI à lor piés; et ben sèvent parler s'on les aprent. Si est uns petit oiseaus I poi graindre[3] que une pie, et si a longhe keue comme de pie; et il est tos vers à I poi de bloue color entremellé. Si a corbe[4] bec et tort comme espreviers. Si het moult la pluie, et il set tant de sa nature que il s'en garde ben que pluie ne grant tempeste ne le souprent defors[5] le bois là [où?] il hante et converse. Quer[6] il est de tel nature que pluie li griève[7] moult, et que sa color moult enlaidist; et por ce s'en garde comme sages oiseaus.

Ensi est à entendre del home; li uns est asez plus gentieus que li autres : c'est à entendre esperituelment à vivre et Deu crémir et servir totes ores et adès. Li hom qui si vit, est li gentieus papegai. Cil fuit la pluie et la tempeste d'infer; cist ne s'enbat[8] mie defors le bos, il ne puet estre sopris[9] de tempeste. Li hom qui pèce c'est li vilains papegais; et cist est sopris en pluie et en tempeste que moult li griève et moult le enlaidist et tue par force d'orage. Il ne set où eskiver la tempeste, il est trop loins de bos. C'est à entendre qu'il est sopris en péchié à sa fin, et muert en péchié et est perdus; et demore à tos jors en la tempeste d'infer entre diables.

[1] Perroquet, ESP. papagayo. Nulle mention de cet oiseau dans R et S.

[2] Beaucoup, ITAL. assai. On trouve le latin *satis* employé avec cette signification au cinquième siècle.

[3] Plus grand; nous trouvons ailleurs *greignor*, autre déformation du latin *grandior*.

[4] Courbe, recourbé; comme *Courbe-voie*.

[5] Surprend dehors; ITAL. di fuori.

[6] Car, LAT. quare. Cf. *supra*, p. 114, note 98.

[7] Lui nuit, FRANÇ. gréver, grief; ESP. agravio.

[8] S'abbat? se pose. ITAL. imbattersi.

[9] Surpris. Nous avions plus haut *souprent*.

OBSERVATIONS.

C'est une étrange idée que de transformer le perroquet en une sorte d'oiseau peint dont les couleurs risquent d'être *lavées* par la pluie. Mais il ne serait pas impossible que ce fût le résultat d'un emprunt fait sans intelligence à ce que S. Isidore (*Etymol.* XII, cap. VII, 21; ed. Arevalo, t. IV, 91) dit de l'*Ardea*, qui s'élève au-delà des nues pour éviter les orages; car les belles couleurs de certains hérons auront peut-être donné lieu de leur appliquer les propriétés d'un oiseau qui paraissait rarement dans nos climats. Les Arabes, qui parlent d'un oiseau préoccupé de la crainte de voir le ciel fondre sur lui (ap. Bochart, *l. cit.*, lib. II, c. 30; t. II, 341, sq.), pouvaient bien aussi, dans leurs fables ou leurs contes fantastiques, doter le *papegai* d'une préoccupation comique comme celle-ci. Mais je ne suis pas en mesure de suivre l'histoire naturelle sur le terrain de la littérature orientale; quelques ressources que j'y

soupçonne pour la solution de bien des problèmes fort anciens, où nous ne tâtonnons peut-être sans résultat que faute de consulter l'Asie. Cependant il se pourrait qu'il y eût quelque chose à prendre dans une forme de ce récit qui est donnée par Albert-le-Grand (*De animal.* XXIII, 24; t. VI, p. 645). Selon ce naturaliste, l'eau de pluie n'est nuisible au perroquet que comme breuvage. Ici encore « je m'en rapporte à ce qui en est. »

28 (Fig. AE).

LI FORMIS.

Salemons [1] nos dist che que nos prennons garde del fremi [2]; car ja soit [3] ce qu'il soit petis et de petite forche [4], moult repont [5] et aporte de forment en esté.

Phisiologes dist que li formis ont III manières. La première est que quant il issent de lor fosse, il vont tot ordenéement et quièrent les grains de quel semence que ce soit, et aportent en lor fosse. Et li autres formis qui vont quère les grains, et il n'en ont nul, et quant li wit [6] encontrent les formis qui les grains aportent, il ne dient mie : Donés-nos de vostre blé [7]; ansi en vont querre par les traches [8] aoes lor oes, et aportent en lor abit [9]. Et lor oes governent et garnissent si qu'il ne périssent par défaute dels.

Et puisque ces bestes [10], qui sans entendement sont, se contiènent si sagement que nule ne remaint fole; tu, hom qui raisnable entendement as, ben dois ci prendre garde. Car les V virges qui avoient raison furent foles par négligence, quant èles durent ensièvre [11] les V sages et aprendre [12] en lor vaisiax de l'oille dont èles [13] ne quesissent par (*quenussent pas?*) soffraite [14]. Quant èles distrent [15] : *Donés-nos de vostre oille*, ben dussent [16] ensièvre le sens del fromi. Mais dementres [17] que èles en alèrent querre, li espous vint; si remestrent [18] comme foles defors, estaintes lor lampes. Ci (si?) devons nos garder que nos lampes soient garnies d'oille : ce est que nostre cuer soient (*sic*) plain de bones vertus et de bones oevres; que nos soions avoec l'espous, c'est avoec Nostre Seignor.

[1] S. *Salmons dist de petite chose qui a non le formi, que nous preignes garde à lui.*

[2] Fourmi. Les Picards disent encore *fremion;* et les Lorrain, *fremi.*

[3] Bien que. On peut reconnaître dans cette vieille locution un autre analogue du *conciossiachè* des Italiens (p. 148, n. 9).

[4] S. *force.*

[5] Amasse. LAT. reponit.

[6] Vide (vuide); c'est à dire ceux qui ne sont point chargés, qui cheminent à vide. Peut-être aurais-je dû écrire *vuit*, de même que *Euvangile*. S. *Quant li un encontre l'un l'autre.*

[7] S. *vostre anoine* (annona).

[8] R. *traces, avec lor oes.*

[9] Habitation.

[10] R. *besteletes.*

[11] R. *ensuivre.* LAT. insequi.

[12] R et S. *prendre.*

[13] R. *dont eles* (cèles?) *pristrent, qu'éles ne quesissent pas soffraite ès V sages quant èles distrent*, etc. Je n'oserais pas assurer que je comprends très bien cette phrase.

[14] Disette. Nous n'avons plus que *souffreteux.*

[15] Matth. XXV, 8.

[16] Elles eussent bien dû; ITAL. dovessero.

[17] R. et S. *endementières.* Cf. p. 194, note 29.

[18] Demeurèrent, restèrent; LAT, remanserunt. Nous avons déjà rencontré plusieurs formes du verbe *remanoir*, aujourd'hui totalement perdu pour nous, mais dont les Anglais ont conservé une trace dans leur *remain.*

Quant li formis met ses grains en sa fosse, il les devise [19] en II parties; que l'une ne défaille en l'iver. Et tu, hom de Deu, part [20] ensiu (*ensi?*) l'escriture en II pars dou viés testament [21] : ce est selonc l'estoire et selonc l'entendement [22]. Départ [23] la verité de la falseté [24], descuevre [25] les esperitels coses des corporels; garde l'esperitels sens qui vivifie, que tu ne périses [26] de fain par la letre qui soit péri [27] al jor d'iver: c'est à entendre al jor del juise, que li [28] Apostles dist *jors esperitels* n'est [29] mie corporels; *la letre ocist, li esperis vivifie.* [30] Li juif ensievent la lètre de la viés loi, et les esperitels sens despisent. Por ce furent il ochieors [31] des prophètes, et lor Segnor meisme livrèrent à mort; et por ce périsent [32] il de faim de si aore [33]. Car il laisent le grain et le [34] perdent [por?] la paille; ce est qui [35] laissent les esperitels sens por la letre.

[19] Partage, divise. S. *si les entame.*

[20] Partage. R. *partiz ausi;* LAT. partiri.

[21] R. l'*Escripture du viez Testament en II parties.*

[22] R et S. *l'esperitel entendement.*

[23] Cf. *supra*, note 19. Nous nous servons encore de ce mot dans le langage chimique et métallurgique. S. *depar* (dépars), FRANÇ. se départir.

[24] R... *la veritez de sa figure.*

[25] R. *Dessoivre*, sépare. Cf. *supra*, p. 125, note 8.

[26] R. *perisses.*

[27] R et S. *porrie* (pourrie). C'est encore la forme picarde.

[28] R et S. *car li Apostres dit* (Rom. VII, 14) : *Loiz esperiteus est, ne mie corporeus.*

[29] *Ne* (?) *mie corporel.*

[30] II Cor. III, 6.

[31] R. *ocirreor*, meurtriers; LAT. occisor.

[32] R. *périssent.*

[33] R. *de ci à ore*, jusqu'à cette heure; ITAL. finora.

[34] R. *et voient en la paille;* S. *vivent en la paille.*

[35] R et S. *c'est qu'il laissent l'espéritel sens*, etc.

BESTIAIRE LATIN.

MS. C.

X. DE FORMIACA (sic) EXIGUA [I].

Est enim [2] formica quæ majoribus audivit [3] viribus, neque servitium adoperando (*ad operandum*) cogitur, sed spontaniæ (*spontaneæ*) proposuit (*pro-*

[1] Ce fragment, que je tiens pour étranger au véritable *Physiologus*, venait après l'article *De natura formicæ*, qui semble incomplet. J'ai interverti cet ordre pour suppléer en quelque façon par une sorte de prologue aux lacunes du chapitre qu'il accompagne, et m'y restreindrai aux seules lumières que donnaient mes manuscrits, sans consulter l'*Hexaëmeron* de S. Ambroise (VI, 16; t. I, 118, sq.). Quel que soit l'emprunteur, le texte primitif pouvait avoir été retouché par celui qui se l'était approprié; et ma recension fournira du moins quelque variante pour une édition de S. Ambroise, quand on voudra s'en occuper.

[2] Peut-être faudrait-il lire *Exigua est enim*, etc., malgré le copiste, qui se prononce pour le contraire.

[3] Cette singulière locution serait-elle le reflet d'un hellénisme traduit maladroitement? Ἀκούειν, avec le sens de λέγεσθαι, équivaut à peu près au latin *laudari;* et la phrase s'expliquerait sans peine si on lisait... [*prae*] *majoribus laudata est viribus* : d'autant plus que l'on passe ensuite à l'énumération des difficultés surmontées par la fourmi. Cf. p. 144, note 23.

MSS. A, B.

XI. DE FORMICE (sic) NATURA [II].

De [12] qua Salomon dicit (Prov. VI, 6-8) : *Vade ad formicam o piger, et meditare* [13] *eam; quæ* [14]

[11] D. *De formica;* A. *De formicis.* Bien que souvent dans mes manuscrits l'*æ* soit représenté par un simple *e*, j'ai transcrit scrupuleusement le titre de B, parceque nous rencontrerons ensuite *formicem* et *formices.*

[12] A. omis : *Salomon dicit in proverbiis* : *Vade.* D. sans nulle citation de Salomon : *De formica dicit Phisiologus quod tres naturas habeat. Prima natura ejus : Quum exierit de spelunca sua, ambulat ordinate, id est secundum ordinem suum. Quærentes autem grana formicæ, ore suo singula grana in speluncam deferunt. Aliæ autem formicæ quæ vacuæ portantibus obviant, non tollant* (sic) *in via quicquam de annona earum; sed pergent, et illæ* (ut illæ, et ?) *congregant cibaria propria.*

Hoc non fecere illæ virgines quinque fatuæ quæ, non assumpto oleo, vacuisque lampadibus, pergentes dixerunt sapientibus : Date nobis, etc. Il est clair que l'auteur de ce texte s'est emparé du thème pour le modifier à son goût; H (p. 429) est un peu plus scrupuleux : *De formica Salomon ita dicit*, etc.

[13] A. *imitare.*

[14] B. *qui;* A. omis :... *eam. Formica tres naturas ha-*

C.

posito?) proscientiæ (*sic*) futura alimentorum subsidia sibi præstruit; cujus uti meteris (*ut imiteris*) industriam Scriptura te commonet, dicens : *Conforte* (confer te) *ad formicam, o piger, et considera vias ejus, et esto sapientior. Illa enim nulla* (nullam) *cultura* (culturam) *possidet*[4], *neque enim* (sic) *qui se cogat habens, neque sub dominio agens, quem ad modum præparat escam, absque* (atque ?) *de tuis laboribus*[5] *sibi messem recondit*[6]; et quum tu plenum que (*plerumque*) egeas, illa non indigeat[7]. Nulla sunt ei clausa orrea (*sic*), nulla inpenetrabilis custodiæ (*custodia*), nulla ei inviolabilis acero (*sera?*); spectat custus (*custos?*) furta que (*quæ?*) prohibere non audebat (*sic*), aspicit sua dampna possessor, necuindicat (*nec vindicat?*). Nigro convictator (*connectuntur?*) agmine, prædam per campos ferent (*ferunt?*), se miscunt (*sic*)

[4] Cette manière d'exprimer les paroles de Salomon sur la fourmi autoriserait à conjecturer que, traduisant sur le grec, on a lu γεωργίας (culture, ferme) au lieu de γεωργίου (fermier, intendant). C'est d'ailleurs le sens qu'ont suivi les versions syriaque et arabe, ainsi que l'ancienne version latine citée par S. Ambroise.

[5] Nouvelle singularité, qui se résoudra de même si l'on suppose une variante du texte grec : τῇ ἀμῇ σου, au lieu de τῷ ἀμητῷ. Je ne connais point d'autre version (sauf celle de S. Ambroise) qui appuie cette variante. B. *Vade ad formicam, o piger, et æmulare vias ejus, et esto illa sapientior. Illa enim culturam nullam possidet, nec qui eum cogat habet, nec sub domino agit; quem ad modum præparat escam*, etc.

[6] E.... *escam, quæ de tuis laboribus unde vivere possit sibi messem recondit.*

[7] E. *indiget.* Sans effacer les traces de mes premières conjectures, je transcris ce texte qui est venu, un peu tard pour moi, fixer le sens de plusieurs mots : *Nulla sunt ei clausa horrea, nullæ impenetrabiles custodiæ, nulli inviolabiles acervi* (lecture douteuse). *Spectat custos furta quæ prohibere non audeat, aspicit sua dampna possessor, nec vindicat; nigro convectitur agmine praeda per campos, fervent semitæ comitatu viantium; et quæ in angusto comprehendi ore non possunt, humeris grandia frumenta traduntur. Spectat hæc dominus messis, et erubescit tam pauca piæ industriæ negare compendia.* E ajoute encore quelques phrases, mais dont l'antiquité n'est point suffisamment garantie, pas plus que celle de toutes les leçons renfermées dans ce qui précède. Ainsi, quel que soit le bon sens général du texte E, la *moralité* y manque tout à fait.

A, B.

quum sit viribus infirma, multum prostate[15] *fructum sibi.* Physiologus[16] dicit tres naturas[17] habere formicem[18]. Prima ejus natura[19] est[20] exierent (*sic*) de spelunca sua, ambulant[21] ordinatim[22], et quærunt[23] grana cujuslibet seminis[24]. Quum autem[25] invenerint[26], in[27] ore suo[28] adprehendunt[29] singula grana[30] et[31] portant[32] in speluncam suam[33]. Aliæ vero formicæ non habentes grana in ore suo, sed sic[34] vacuæ obviantes[35] eis[36] quæ vehunt[37]

bet. Prima ejus natura hæc est ut ordinate ambulent, et unaquæque granum bajulet in ore suo; et ea (sic) *quæ vana* (κενός) *sunt, non dicunt : Date nobis de grano vestro, sed vadunt per vestigia priorum; et veniunt* (venientes?) *usque in locum ubi frumentum invenerunt, assumunt frumentum, et afferunt in cubili suo.*

Hæc quidem ad significationem virginum prudentium dicta sufficiunt; quia sicut in aestate formica congregat unde hyeme alatur, ita prudentes virgines in hoc præsenti seculo congregant unde in retributione remunerentur.

Seconda (sic) *ejus natura.*

[15] H. *per aestatem frumentum reponit.*

[16] B. *Fisiologus.*

[17] H. *habere virtutes formicam.*

[18] Ces quatre derniers mots sont répétés une seconde fois très exactement dans B.

[19] H. *virtus.*

[20] Dans les extraits du *Physiologus* que le cardinal Maï a publiés, le texte de la fourmi ne commence qu'à cet endroit (p. 593); outre que toute moralisation y est supprimée, comme à l'ordinaire. *Formicæ, minutissima animalia, et quodam modo prudentissima; de quibus Physiologus ita dicit : quum exierint.* H. *quod quum formicæ exierint.*

[21] B. *Ambularint.*

[22] M, A, D. *ordinate.*

[23] B. *quaer* (sic).

[24] B. *semines.*

[25] B. *enim.*

[26] B. *invenirent.*

[27] H et B. omis.

[28] H. omis.

[29] B. *adprehendent.*

[30] B. *singulos granos.*

[31] H et B. omis.

[32] H. *portantes ea.*

[33] B. *spelunca sua.*

[34] H. omis.

[35] H. *obviam venientes.*

[36] M. omis.

[37] M. *quæ veniunt cum cibariis, non rapiunt ab eis grana, sed vadunt*, etc.

C.

comitatum viantium (*sic*); et quæ compræhendi (*sic*) angusto ore non possunt, humeris gradia (*grana?*) frumentum (*sic*) tunduntur[8].

Expectat Dominus meus si se (*si te?*) erubescit tamquam parcapie (*piæ?*) industriæ negare compendia[9].

IX. DE NATURA FORMICÆ.

Quando recondit triticum in terra, dividet (*sic*) grana ejus in duas partes, ne forte hiems comprehendit (*sic*) eam, et infundens pluvia (*pluviam?*); et germinent grana, et fame pereant.

Et tu verba veteris Testamenti ad spiritalem intellectum [discerne?], nequando littera occidit (*occidat?*). Paulus dixit (Rom. VII, 14) quoniam *Lex spiritalis est*. Solum enim carnaliter adtendentes Iudæi, fame negati *(necati)* sunt, et homicidæ facti sunt prophetarum[10].

DE NATURA FORMICES SECUNDA.

Sæpius in agro vadit, ascendit in spica (*sic*) in tempore messis, et deponit grana ejus. Priusquam ascendat, adorat (*odorat*) deorsum spicam; et ab odore magna (*sic*) scit si triticum est aut ordeum (*sic*). Si ordeum est, dimittit eum, et vadit super triticum :

Est ergo (οὖν?) ordeum pecorum esca, et accepit (*sic*) triticum quia reponitur in orreo (*sic*). Ordius (*sic*) enim (γάρ?) similabitur aliena doctrina, triticum æquitatem fidei spiritus (*signat?*).

[8] Aucune hypothèse satisfaisante ne s'offre à mon esprit pour débrouiller complétement ce chaos. Du reste, on doit voir que, si le copiste est pour sa part dans l'obscurité de ce bizarre chapitre, l'auteur ou le traducteur latin contribue par sa prose poétique au mécompte du lecteur. Cf. *supra*, note 7.

[9] *Parca piæ industriæ negare compendia* pourrait absolument signifier que cette leçon de sagesse chrétienne, offerte au paresseux, est, pour ainsi parler, renfermée sous un petit format. Le cinquième siècle présenterait plusieurs exemples propres à justifier cette interprétation du mot *compendium*. Cf. *supra*, note 7.

[10] Ceci a l'air de n'être qu'un abrégé de A. (Voyez note 74).

A, B.

cibaria[38] in ore suo, non dicunt eis : Date nobis de annona[39] vestra; sed vadunt quærentes per vestigia illarum, et sumunt sibi[40] sicut et illæ, et adferunt in habitaculis[41] suis.

Et hæc quidem dicta[42] sunt de inrationabilibus[43] animalibus atque infirmis[44] reptibilibus, quod tam prudenter agunt[45] quod nulla[46] illarum stulta[47] remanet, sed omnes argutæ[48] et sapientes inveniuntur[49]. Quanto magis[50] illæ quinque virgines rationales, quæ per negligentiam suam factæ sunt stultæ, debuerunt imitari illas quinque sapientes, et sumere etiam oleum in vasis suis unde et[51] illæ sumpserunt; et non per desidiam[52] ac per stultam spem suam petere ab illis sapientibus, dicentes (Matth. XXV, 8) : *Date nobis oleum*[53] *de vasis*

[38] B. *cybaria*.

[39] B. *anona*. C'était σῖτος, sans doute (blé, vivres, et provisions).

[40] H et M. omis.

[41] H. *speluncam suam*; M. *habitacula sua. Quando autem recondunt grana*.

[42] B. *data*.

[43] H. *irrationalibus animantibus*.

[44] B. *infirmus*.

[45] B. *egerent*.

[46] B. *ut nullo*.

[47] B. *stulti remanerent*.

[48] B. *arguite*.

[49] H. ajoute *aut efficiuntur*.

[50] B. *quantum agis quum essent rationabiles illæ quinque sapientes, et sumere sibi oleum*, etc. Sans même comparer ce texte à nul autre, on y apercevrait des traces de mutilation. Aussi n'ai-je pas hésité à suivre H. Ce *rationales* ou *rationabiles*, quoiqu'appliqué aux vierges folles, n'a rien qui doive surprendre si l'on se rappelle ce que nous avons fait observer à propos du lion (p. 109, note 20) sur le mot νοερός ou λογικός qui doit se trouver dans le texte grec.

[51] B. omis.

[52] B. *proderit jam ad stultitiam suam peterent* (sic) *ab illis*, etc. Cette leçon, malgré sa chétive apparence, pourrait bien n'être pas méprisable. Elle présenterait un sens fort tolérable si l'on suppose que *ad* soit une traduction un peu gauche du mot μετά, qui dans le fait aurait équivalu à *post*. De cette sorte on arriverait à ce résultat au moins passable : *non profuit jam post stultitiam suam petere*, etc.

[53] H. *de oleo vestro*. Je regarde cette variante (de D et H) comme une correction faite à l'époque où l'usage de la Vulgate

A, B.

vestris. O quam fatua stultitia [54]! Nam si ex se non potuerunt [55] intelligere ut inde peterent unde et illæ petierunt, vel formicarum solertiam [56] imitari debuissent. Sed dum de alienis vasis oleum sperant, superveniente Sponso foris [57] remanserunt [58] stultæ cum lampadibus extinctis.

SECUNDA [59] EJUS NATURA.

Quando recondit [60] grana [61] in spelunca sua [62], dividit [63] ea [64] per [65] medium [66], ne forte hieme [67] madefacta [68] humus [69] semina [70] inlata infundat.

Et tu, homo Dei [71], scripturam [72] veteris [73] Testamenti divide in [74] duas partes, hoc [75] est secundum historiam [76] et secundum spiritualem intellectum. Divide e[r]go [77] veritatem a figura, separa [78] spiritalia a corporalibus [79], transcende [80] a littera occidente ad spiritum vivificantem, ne littera germinante in die hyemis, id est in die judicii, fame pereas. Dicit enim [81] Apostolus Paulus [82]: *Lex* inquit [83], *spiritale est in corporale* (Rom. VII, 1). Et rursum (II Cor. III, 6) : *Littera occidit, spiritus autem vivificat*. Et alibi (I Cor. X, 11) : *Hæc autem in figura contingebant* [84] *illis, scripta sunt* [85] *autem* [86] *propter nos in quibus* [87] *finis* (sic) *sæculo-*

était devenu dominant. D. *de oleo vestro, quia lampades nostræ extinctæ sunt. Superveniente sponso, sapientibus introductis, fatuæ vero foris detrusæ sunt.*

Item natura ejus secunda, etc.

54 B. *O infatuata* (sic) *stultitiam! Iam si.*

55 B. *intellegere non potuerunt, et* (sic) *exinde sibi peterent unde et illi* (sic) *petierunt.*

56 B. *solertia* (sic) *debuerant inmitare* (sic). *Sed*, etc.

57 B. omis.

58 B. *remanserunt stulti* (sic) *inanis cum vasis vacuis a[c] lampadibus [ex]stinctis.*

59 A. *seconda ejus natura est, quando*, etc.; H. *recondit autem grana*. D. *item natura ejus seconda est : quando recumdiderit* (sic) *frumentum in spelunca sua, findit singula grana per medietatem sui; ne ex humore madefacta grana germinent, et ne hiemis tempore fame pereant.*

Sic et tu, homo Dei, scripturas veteris Testamenti, etc.

60 M. *autem recondunt.*

61 B. *granum.*

62 A. *cubili suo*; M. *speluncam suam.*

63 M. *dividunt*. H. omis :... *sua, ne ex humore madefacta germinent*... (comme D, note 59)... *pereat*. Le compilateur (ou l'éditeur) ne s'est pas aperçu que par suite de ce retranchement, ou de cette distraction, toute la moralité suivante portait à faux.

64 B. *illum*; M. *illa.*

65 B. omis; A. *in duo, ne.*

66 A. omis; voyez note précédente.

67 B. *reme*; A. *hiems comprehendat eas, infundens pluviam, et fame pereant. Et tu*, etc.

68 M. *adfecta*; B a réellement *nade facta*, que j'ai cru pouvoir corriger.

69 B. omis. Ne pourrait-on pas restituer *humor... perfundat?*

70 B. *semen.*

71 A. omis; M, franchissant toujours la moralisation, saute d'*infundat* à *tempore quoque messis*. Cf. sur cette compilation, *supra*, p. 86; et p. 189, note 20.

72 A. *verba*; B. *scriptura.*

73 B. *uteris.*

74 A. *id est discerne inter spiritualia et carnalia, ne litera te occidat; quoniam Lex spiritualis est. Et iterum dicit : Littera* (sic) *enim occidit, spiritus autem vivificat. Iu dæi autem solam litteram aspitientes* (sic), *fame necati sunt; [et facti sunt?] homicidæ prophetarum. Sed et Iacob tradens* (radens?) *virgas ut pariant oves* (Gen. XXX, 37 41), *et sabbata et scenophegia* (scenopegia), *hæc omnia figuraliter* (en surcharge : *spiritaliter*) *sunt intellegenda.*

Tertia natura, etc.

75 B. *et secundum*. D. *id est inter historiam et spiritualem intellectum, ut intelligas veritatem; a figura autem separa spiritalia et alta sola* (sic) *ne ingerminante* (sic) *die hiemis, hoc est in*, etc.

76 B. *istoriam.*

77 H. omis.

78 B. *sperabo* (separato?).

79 H. *corporalia a spiritalibus.*

80 B. *me transcide aliter* (et transcinde a litera) *spiritum vivificantem, nec aliter* (ne qualiter?) *a germinante in die hyeme* (sic), *id est judicii*, etc.

81 B. *ei.*

82 H et D. omis : *Lex spiritalis* (H. *spiritualis est*), *non* (H. *ego*) *carnalis. Et* (H. omis : *Littera occidit*, etc.) *alibi : Littera enim occidit, spiritus autem vivificat. Item* (H. *Et alibi : Hæc autem in figura*, etc.) *in alio loco : Hæc in figura*, etc.

83 H et D. omis; voyez note précédente. Quant à la forme que donne B à ces paroles de S. Paul, elle n'est semblable à aucune leçon que je connaisse.

84 B. *contingebat.*

85 H. *scripta autem sunt ad correctionem nostram.*

86 D. omis.

87 H et D *in quos fines*, etc.

A, B.

rum devenerunt. Iudaei enim [88] litteram sequentes, spiritalem [89] intellectum contemnentes, facti sunt prophetarum contemptores [90] ac sui [91] Domini interfectores. Et ideo nunc usque fame pereunt [92] quia inanibus [93] paleis vacantes, triticum perdiderunt [94]. Tu vero [95], homo Dei, rade [96] virgas et tolle corticem [97] earum sicut [98] fecit Iacob; et sic [99] eas mitte in aquis (*sic*) ut oves tuæ [100] mundos ac spirituales, non carnales ac vitiosos faciant fœtus. Hæc enim [101] omnia spiritalia (*spiritaliter* ?) sunt credentibus [102] intellegibilia (*sic*) ; *nisi enim credentes* (Isai, VII, 9 ; selon les LXX), *neque intellegentes* (sic).

A, B.

ITEM TERTIA NATURA [103].

Tempore [104] messis ambulat [105] inter segetes, et de odore intellegit [106] an ordeum [107] sit spicus [108] ille [109] an triticum. Si [110] autem [111] fuerit hordeum [112], transit [113] ad alium spicum [114] et odoratur [115] ; et quum senserit [116] quia spicum [117] tritici est, ascendit [118] sursum [119] in spicum [120], et tollens [121] inde granum [122], deponit [123] et portat [124] eum [125] in habiculo [126] suo. Ordeum [127] enim brutorum animalium [128] cibus [129] est. Denique [130] Iob (XXXI, 40) dicit [131] : *Pro tritico prodiit* [132] *mihi ordeum.*

Fuge [133] tu, homo Dei, ordium (*sic*) ; hoc est doc-

[88] D. *autem, solam litteram attendentes, et spiritualem intellectum non habentes, sui Domini interfectores extitere. Unde et fame pereunt*, etc.

[89] H. *spiritualemque.*

[90] B. *interemptores, Domini interfactores* (sic).

[91] B. omis. Voyez note précédente.

[92] B. *periunt.*

[93] B. *incunibus paliis vocantes* (sic).

[94] B. *prodiderunt.*

[95] D. *autem.*

[96] B. *rede.*

[97] D. *cortices.*

[98] H. omis :... *earum, ut oves tuæ.*

[99] D. *ita decorticatas mitte in aquas, ut pariant oves tuæ spirituales fœtus; non carnales aut viciosos, sed puros et uniformes. Hæc autem spiritualibus intelligibilia sunt; si autem non credideritis, non intelligetis.*

Item natura formicæ tertia, etc.

[100] B. *ut pareant* (sic) *oves tuæ mundis et spiritale fructus, non carnale ac vitio*[sos] *fœtus.*

[101] H et D. *autem.*

[102] H.... *omnia spiritualibus quidem credentibus sunt intelligibilia; non credentibus vero, non intelligibilia.*

Tempore messis, etc.

[103] A. *Tertia natura formicæ est : Tempore.*

[104] D. *Quum enim tempore messis in segetem ambulaverint, ex olfactu proprio intelligunt utrum ordeum vel triticum sit. In agro si ordeum fuerit transit ad aliam spicam, odoraturque; et si senserit spicam triticeam, ascendit in culmum ejus. Ordeum brutorum animalium est.*

Fuge autem ordeum, o homo Dei, hoc est, etc.— M. sans titre, *Tempore quoque messis*, etc.

[105] B et H. omis; H... *messis inter segetes, ex odore intelligit formica an*; A. *ambulant.*

[106] M. *advertunt.*

[107] M et H. *hordeum.*

[108] A. *spicum;* H. *in spica illa.*

[109] A. omis.

[110] H. *et si fuerit hordeum.*

[111] M. *enim ;* B. *si ordeum autem fuerit.*

[112] A et B. *ordeum.*

[113] M. *transeunt.*

[114] H. *aliam spicam.*

[115] M. *odorantur ;* H. *odorat.*

[116] M. *senserint.*

[117] H. *quæ spica.*

[118] M. *ascendunt.*

[119] B. *rursum;* A. *in summitatem spici.*

[120] H. *spicam.*

[121] M. *tollentes.*

[122] M. *grana,*

[123] M. *deponunt.*

[124] M. *portant ea.*

[125] H. *illud.*

[126] M. *habitacula sua ;* et là s'arrête l'article des fourmis dans cette compilation.

[127] B. *ordium;* H. *hordeum autem brutorum.*

[128] A. *animarum.*

[129] B. *cybus.*

[130] H. omis : ... *cibus est*; *unde et hæreticos significat qui, pravo cibo animas hominum pascentes, occidunt. Fuge igitur, o christiane, fuge Sabellium et Donatum et Photinum ; a quibus tanquam*, etc.

[131] A. omis.

[132] A. *prodidit.* Si A et B ont prétendu traduire exactement ces paroles de Job, j'ignore quel texte les guidait.

[133] A. omis. Sautant d'un *ordeum* aux paroles qui suivaient l'autre, le copiste a écrit :.... *mihi ordeum, hoc est doctrinas*, etc. Cf. *supra*, p. 175, note 80.

A, B.

trinas hæreticorum. Ordeatiæ [154] enim sunt et procul [155] abiciendæ [156], quæ [157] disrumpunt et interficiunt animas hominum [158]. Fuge [159] igitur Sabellium, Martionem [140], Manichæum ; cave Novatum [141], Montanum, Valentinum [142], Basilidem, Macedonium, Fotinum [143], et omnes qui ex Arrii [145] peste [145], tamquam ex utero draconis, serpentini [146] fœtus progrediuntur [147]. Horum omnium [148] dogmata falsa atque [149] inimica sunt [150] veritati [151].

[154] B. *ordiacii :* D. *ordeacia enim sunt, pro squaloribus proicienda, quæ disrumpunt* (sic) *mores et interficiunt,* etc.

[155] B. *pro scopulis.*

[156] A. *ubitienda* (sic).

[157] B. *qui.*

[158] B. *heresis.*

[159] B. *fugite;* D. *fuge ergo Sabellium sive* (sic) *Manichæum.*

[140] B. *et fuge Martionum* (sic), *fugite* (sic) *Manichæum.*

[141] B. *Noatum.* Cette variante pourrait suggérer l'idée de lire *Noetum ;* mais une des versions allemandes publiées par M. Hoffmann (p. 32) se rapproche beaucoup plus de A, en écrivant *Novicianus* (Novatianus) ; et elle est appuyée par D, qui porte *Novatianum et Montanum ; fuge Valentinum, Basilidem, Machedonium, Fotinum, et omnem auruspicem* (sic) *qui omnes fetore*[m ?] *draconis spargunt ubique; horum hominum dogmata falsa, atque inimica sint* (sic) *veritati.* Je reviendrai plus tard sur l'époque où ces divers noms ont pu être ajoutés au Bestiaire.

[142] B. omis ; ... *Montanum, Machedonium.*

[143] B. *fortinum* (Photinum).

[144] B. *Arriane* (sic) *stirpe.* La version allemande écrit aussi *Arrius.*

[145] B. *stirpe.*

[146] B. *serpentinæ.*

[147] B. *progrediunt.*

[148] H et D. *hominum.*

[149] H. *sunt, itaque inimica veritati.*

[150] B. omis.

[151] B. *veritate.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XI. Salemon dit al peresus [1]
Que se il velt estre rescus [2]
De malveisté et de peresce,
Qu'il prenje [3] garde à la pruesce [4]
Del FORMI qui si est petiz.
Sages et pruz est li formiz;
Si se porveit el tens d'esté
Qu'en ivern [5] ad tote plenté [6],
Et nul altre beste nel fait.
Quant il issent de lor receit,
Si vont mult ordénéement
L'un avant l'altre bèlement
Tant qu'il vènent al blé major [7]
La ù il est formé et dor [8] ;
Et quant il sont venu al grein,
De ceo seiez très ben [9] certein,
Por l'odor del chaume desuz
Sèvent conustre [10], tant sunt pruz,
Si c'est orge, sègle, u froment [11].
Si orge u sègle est, ensement
Le guerpissent et avant vunt
Tant que al forment venu [12] sunt.
Dunt montent amont en l'espi ;
Quant se sunt chargié et garni [13],
A lor recet tornent arière
Bèlement tote la charière [14].

[1] X et Y. *péréçous.*

[2] X. *rescous ;* délivré, tiré d'affaire, débarrassé ; ANGL. rescue ; ITAL. riscuotere ; FRANÇ. escousse, rescousse.

[3] Y. *prégne ;* formes subjonctives, comme on a vu précédemment : *qu'il augent,* pour *qu'ils aillent.* Cf. p. 147, note 3.

[4] X et Y. *procce ;* habileté, capacité, avantage ; ITAL. prodezza. En anglais, ce mot a tourné au ridicule (*proud, proudness*); comme nous disons : *un homme avantageux, un air capable, une prude.*

[5] X. *Yver ;* Y. *iver ;* LAT. hybernum (tempus).

[6] Y. *planté.* L'autre forme mettait mieux sur la trace de *plenitudo ;* mais la mauvaise orthographe prit le dessus, et passa dans *plantureux ;* ANGL. plenty, plenteous.

[7] X. *méur* et *dur.* Cf. *infra,* p. 200, note 12.

[8] Nous avons rencontré *dorement* pour *durement* (fortement); cependant ne pourrait-on pas douter s'il faut transcrire *d'or* ou *dor?*

[9] X. *trestuit ;* Y. *soiez trestoz.*

[10] X. *quenoistre ;* Y. *conoistre.*

[11] Y. *Se c'est orges, seiglé* [ou] *frement ;*
Se seigle ou orge est, finement
Le grepissent, etc.
Z. *S'il est orge, soile u forment ;*
Se orge u soile est, finement.
Le grépissent, etc.
X. *Se c'est orge, seigle, o aveine,*
Tot par leur nature demaine (deveine?). Etc.

[12] Y. *plenu.*

[13] Z. *cargié et warni ;* pourvus.

[14] Z. *carière;* route, chemin des voitures.

Trestote jor vènent et vont,
Et savez [15] que li venant font [16]
Quant il encontrent les chargez ?
Ne dient pas, ben le sachez :
Donez nus de vostre forment ;
Ainz il tènent mult sagement
La trace que cil sunt venu,
Tant que al leu sunt parvenu
U li altre si sunt trussé [17];
Puis se retrussent [18] de cel blé,
Dont revènent trestot chargé.
Plus sunt cointe [19] et vézié [20]
Que les foles virgnes ne furent ;
Que quant as noces entrer durent,
Si foirent [21] lur vessel tut voi [22],
Si n'urent ren en lor estoi [23].
Les cinc sages garnies èrent;
Les cinc foles lur [24] demandèrent
De lor oille [25], mès point n'en orent.
Unques tant proier ne les porrent,
Oltréement [26] lor en faillirent ;
Et pleinement [27] lor respondirent
Que ja point ne lor en dorroient :
Alassent [28] là ù il l'avoient
Achaté, si en rachatassent ;
U altrément en porchaçassent.
Tandis [29] cum cèles i alèrent,
Les sages as noces entrèrent
Qui estoient ben atornées [30];
Quant cèles furent retornées,
Si fu [31] la porte ben fermée,
Unques puis n'i orent entrée.
Seignors, prenons [32] garde al formi
Qui se travaille et porveit si
Qu'en esté ad tant travaillé
Qu'en yvern est tut aasié.
Uncor fait il altre cointise
Que ne deit estre en obli mise :
Quant son forment ad ajosté [33]
Que durement lui ad costé,
Chascon grein par le miliu [34] fent ;
Et issi le garde et défent
Qu'il n'enpire ni ne porist.
Ne [35] que nul germe ne norrist.
Et tu, home qui eu Diu croiz;
Et l'Escriture entens et voiz,
Fent et devise [36] sagement
La lètre del viel Testement [37] :
Ceo est à dire et à entendre
Que tu ne doiz mie [le ?] prendre
Solunc la lètre qui occit,
Mès solunc l'espirital dit [38],
Car li espirit vivifie ;
Ceo ne dois tu oblier mie [39].
Li Gieu qui ne volent mettre
Ne sens ne figure en la lettre,
Sunt décéu mult laidement,
Ne voient pas parfondement;
Le grein gardent trestot entier,
Tant qu'il porrist en lur gerner [40].
Mult ad li formiz greingnor sens
Que se porveit issi par tenz,
Que de son grein ad tot le preu
Quant vent en saison et en leu.
Formiz d'altre manère sunt
En Ethiope là amont :
De chen [41] ont tote la feiture
Et sont ben de lor estature.
Icist sunt d'estrange manère,
Car de terre et de puldrière

[15] *Savez*, pour *savez-vous*, est encore d'un usage quotidien dans le pays Wallon.

[16] Les six vers précédents manquent dans V.

[17] Y. *trossé*, chargé, arrangé ; ANGL. truss ; FRANÇ. trousseau, trousse, retrousser.

[18] Y. *retrossent* ; X. *recharchent* ; Z. *retorsent* et *torsé*.

[19] X. *sages*. *Cointe* ne répondrait pas mal à ce que nous appelons *un homme rangé*.

[20] Y. *auvaisé*, avisé.

[21] X et Y. *furent* ; ITAL. foro, furono.

[22] X. *vui*, et *estui*.

[23] Vase de réserve.

[24] X et Y. *lor*.

[25] X. *eule* ; Y. *oile*.

[26] Extrêmement, ou à la fin (à l'extrémité).

[27] Y. *et plainement* ; X. *planièrement* ; tout simplement.

[28] Y. *alesient*, et *donrient*, *avient*, *achatesient*, *porchacesient*. Précédemment, le même manuscrit avait *estient* et *demandient*.

[29] X. *En dementières qu'il*. Cf. *supra*, p. 154, note 3.

[30] Y. *qui ben estient*, etc.

[31] X. *si lor fu la porte fermée*.

[32] Z. *prendons*.

[33] X. *aüné* ; Y. *ahosté* ; Z. *aousté*. Serait-ce un verbe de la famille de *aousteron* (moissonner) ?

[34] X. *meleu* ; Y. *mileu*.

[35] V. *que nule greine*.

[36] Partage, divise.

[37] Y. *Testament*.

[38] Après ce vers, X en intercale quatre autres, que voici :
Fent et devise par grant cure
Hors de la lètre la figure,
Ben sez tu que l'apostre dit
Que la lètre tue et ocit,
Et li espérit etc.

[39] Ce vers est remplacé dans X. par
Li Jéve ne le vulent mie
Creirre, ne lor entente metre,
Ne sens, etc.

[40] Y. *lor grenier* ; X. *sanz dépecier*.

[41] X et Y. *chien*. Ce sont les fourmis d'Hérodote.

Esgratent et traient or fin
Tant qu'hom [42] ne set dire la fin ;
Et qui cel or tolir lor volt,
Sempres [43] se coroce et s'en dolt :
Car de malveiz [44] après lui current [45],
S'il l'ateignent tost le dévorent.
Les genz qui d'iloc mainent près,
Sèvent qu'il sunt fels et engrès,
Et qu'il ont or à grant planté [46] ;
Si unt un engin apresté.
Jumenz prènent qui poleins unt,
Quant jofvnes [47] et alaitans sunt :
Treiz jors les unt fait jéuner,
Et au quart les font enséler,
Es sèles aferment escrins [48]
Ausi luisanz come est or finz.
Entr'els et la terre as formiz
Est un fluvie [49] mult arabiz [50] ;
Quant les jumenz al fluive mènent,
Les poleins devers èls retènent,
Puis chacent oltre les jumenz
Qui ont faim [51] as quers et as denz.
De l'altre part est l'erbre [52] drue,
Et ben espesse et parcréue ;
Iloc vont les jumenz peissant [53].
Et les formiz demaintenant
Qui voient les escrins pareir [54]
Et [55] quident bon recet [56] aveir
A lor or muscer [57] et repondre ;
Dont nes estuet mie somondre [58]
Des escrins emplir et charger [59]
De bon or précios et cher.
Issi vont tote jor portant ;
Quant ceo avent vers le mitant [60],
Que les jumens sont saülées [61]
Et unt les pances granz et lées [62] ;
Quant lur poleinz oient hennir,
Dunt se hastent de revenir,
Le fluvie meintenant repassent,
Et cil prènent l'or et amassent ;
Que riches en sunt et manans,
Et les formis en sunt dolenz.
Uncore i ad altre formi [63]
Que nul de cels que jo vus di,
Qui FORMICELÉON ad non ;
Des formiz est cist le léon,
Si est li plus petiz de tuz,
Le plus hardi et le plus pruz.
Altres formiz het dorement [64] :
En la pudrère [65] bèlement
Se muce, tant est veszié [66] ;
Quant les altres vènent chargez,
Sor els de la poudrère salt [67],
Si les occist et les asalt.
Seignors, pur Deu qui ne menti,
Prenez garde al petit formi,
Que si est porvéant et sage
De conoistre son avantage.
Porvéiez vus et aprestez
Tant cum si bels est li estez [68] ;
Ceo est tant come avez leisir [69],
Que à séur poez venir
El fort ivern [70] : ceo est à dire
A cel jor de dolor et d'ire
Quant li bon s'en iront à destre,
Et li malveis devers senestre.
Seiez pensifs et corios [71]
D'entrer as noces [72] od l'Espos [73],
Si que vos lampes seient pleines [74]
De bones oevres et certeines ;

[42] Y. *c'on* ; X. *que n'en sai.*
[43] X. *tost s'en repent et mult s'en deut.* Ce vers d'X se rapporte aux hommes qui cherchent l'or, tandis que dans V et Y il s'agit des fourmis (vraies ou prétendues).
[44] X. *quer maintenant.* Cf. *supra*, p. 114, note 98.
[45] X et Y. *corent.*
[46] X. *plenté.* Cf. *supra*, note 6.
[47] Y. *jeunes* ; en picard, *jône.*
[48] V, Y et Z plaçaient plus haut ce vers et le suivant ; l'ordre adopté par X m'a semblé les rendre beaucoup plus intelligibles.
[49] *Flume?* X. *fleuve* ; Y. *fluève.*
[50] Voici de quoi faire reconnaitre l'étymologie du mot Fontarable (Fuente rabia), source écumante (irritée?) ; ITAL. arrabiato.
[51] X et Y. *fain.*
[52] Y. *erbe.*
[53] X. *pessant* ; Y. *paissant.*
[54] Y. *paroir* et *avoir.*
[55] V. omis.
[56] Un lieu pour rassembler leur butin, une cachette.
[57] X. *mucier* : Y. *mucer* ; cacher. Mot conservé en Picardie.
[58] Y. *semondre* ; inviter, presser.
[59] X. *charchier.*
[60] Y. *l'anuitant*, leçon justifiée par le contexte.
[61] X. *saolées.*
[62] Larges, gonflées ; LAT. latus.
[63] Le fourmi-lion ne paraît pas dans X, et de fait c'est un hors-d'œuvre ; mais on le verra jouer un beau rôle dans le texte grec.
[64] Y et Z. *durement.*
[65] Z. *porrière* ; Y. *poudrière*, poussière.
[66] Y. *vessiéz* ; Z. *voisiés* (LAT. versutus?), rusé, trompeur.
[67] Y et Z. *saut*, et *assaut.*
[68] *Bel*, signifie souvent adroit, qui prend ses précautions, etc...... quant à *estez* (ou *estés*), on y reconnait sans doute l'été ; LAT. æstas ; ITAL. state.
[69] X et Y. *loisir.*
[70] X. *Yver* ; Y. *iver.*
[71] X et Y. *curious* (attentif), et *espous.*
[72] X. *noeces.*
[73] ESP. esposo ; LAT. sponsus.
[74] V. *plains*, et *certains.*

Car jà as noeces n'enterunt
Qui lor lampes pleins [75] n'averunt
De bon oille, por vérité,
Ceo est d'oille [76] de charité.
Cil enterunt, je vus afi [77],
Od l'espos al riche convi [78],
De bones oevres en lor vies
Qu'averont [79] lor lampes emplies.
Mès qui la lampe voide [80] avra,
Sachez qu'il jà [81] n'i entera;
Ainz remeindra, pur vérité,
En doel et en cheitiveté :
El feu ardant, el grant torment
Qui durra pardurablement.

[75] X et Y. *plaines n'aront*, et *n'enterront*.
[76] Y. *bone eule;* X. *boin oile*.
[77] X. *Cil i enterront, je vos di.* Cf. *supra*, p. 118, note 6.
[78] Festin; ITAL. convito.
[79] X. *qui aront ;* X. *kil aront*.
[80] X et Y. *vuide*.
[81] X et Y. *que jà*.

OBSERVATIONS.

Quelles que soient l'industrie et l'activité de nos fourmis indigènes, l'antiquité avait probablement emprunté à l'Asie et à l'Afrique une vague connaissance des fourmis (ou soi-disant fourmis) étrangères dont les grands travaux auront servi à gonfler l'éloge des fourmis européennes (Cf. Ælian., XVI, 15). Du reste nos fourmis, même les plus communes, n'ont pas eu le sort de tant d'autres animaux beaucoup plus célèbres, qui ont été dépouillés de toute leur gloire par les progrès de l'observation. Cette petite créature, au contraire, n'a fait que grandir quand elle a trouvé des hommes qui l'étudiassent de près; et après les merveilles que ses historiens ont constatées, surtout dans notre siècle, elle peut sans regret se dépouiller des concessions gratuites qu'on lui avait faites autrefois. Car Dieu lui a donné bien au-delà de ce que les hommes lui prêtaient. De ses soins pour distinguer, préserver et emmagasiner le froment, malgré les assertions constantes des écrivains (Cf. Bochart, *l. cit.* P. II, libr. IV, c. 20-22; t. II, p. 588-602. — Plin., XI, 36, al. 30; X, 93. — Ælian. II, 25. — Leemans, *l. cit.*, 275.), il ne reste aujourd'hui à peu près rien ; et si la matière est belle encore pour celui qui voudrait tourner en applications morales l'histoire des fourmis, elle serait du moins tout autre que ne la faisaient les vieilles leçons. Tychsen prévoyait déjà sans doute cette révolution imminente de l'histoire naturelle en ce point quand il se montrait si sobre de détails dans le chapitre qu'il accorde (p. 79-83) à ce curieux insecte. En effet, quelques années plus tard un nouveau jour se leva sur les mœurs de ces petites républiques qui ont échangé leur réputation de moissonneuses contre celle de peuple pasteur, architecte et conquérant.

29 (Fig. AF).

LI OSTRISCHE [1].

Un oisel qui est apelés ostrische. Phisiologe dist qu'il est de tel nature que il mangue fer se il le trueve. Et si a I lonc col comme un chisne [2]; et tele teste, mais qui est plate deseure [3]; et bec de cine, mais qu'il est plus lé [4]. Si a jambes comme asne, et les quises ensement; et ses piés fendus comme de cerf. Et quant ses tans est [5] que il doit ponre, si pont el sablon; et laise son oef iluec gisant, ne ja puis ne le regardera. Mais li solax [6], qui est come calors dont totes coses vivent ça aval [7], le norist el sablon; et ensi vient à vie, ne ja autrement n'iert covés. Et si tost comme li oes est escloes, si quiert li ostriceaus sa pasture.

Li ostriche est example del home qui vit en carité, et est paciens et humles [8], et soffrans et pitious [9]. Ces vertus escaufent l'âme, et le mainent à vie; c'est en joie perdurable et permanable sans fin. Et quant l'âme est en ceste joie, dont est èle covée et norie en vie del verrai soleil de justice; si come li oes de l'ostriche est cové par la calor del soleil. Dont Amon li prophètes nos dist que il n'est nule cose qui mels [10] valt de carité; car Dex dist meismes [11]: *Qui maint en carité, il maint en moi, et je en lui.*

[1] Autruche; ESP. avestruz, ITAL. struzzo, LAT. struthio. Sous divers noms cet oiseau a reçu l'honneur de deux articles dans le manuscrit de l'Arsenal. Mais c'est plus bas, n° 52, qu'on trouvera le véritable texte inspiré par les vieux Bestiaires. Ni R ni S n'ont celui-ci.

[2] Cygne; ESP. cisne.

[3] Dessus, les Picards disent encore *desur;* LAT. desuper, ITAL. disopra.

[4] Large; LAT. latus. Cf. *supra*, p. 195, note 62.

[5] Quand est venu le temps où il doit pondre.

[6] Le soleil. Nous avons ailleurs *solaus.*

[7] Ici bas.

[8] Humble.

[9] Pieux; ITAL. pietoso. Notre mot *piteux* conserve encore la vieille forme, tout en recevant une signification un peu différente.

[10] Mieux; LAT. melius.

[11] I Joann. IV, 16.

Les observations trouveront place plus naturellement au n° 52 de ce même Bestiaire. Faisons seulement remarquer, dès maintenant, quant à l'iconographie de cet oiseau curieux, que sa réputation de manger et même de digérer le fer l'a fait souvent représenter avec un fer de cheval dans le bec. C'est ainsi que le peint la miniature du manuscrit E, par exemple. En blason, comme ailleurs, il n'y faut point chercher, si je ne me trompe, d'autre signification que celle de ces deux vers consacrés à l'autruche dans l'*Image du Monde:*

L'ostriche fer mangüe bien,
Ne ja ne li grèvera rien.

Le tout, sans rien préjuger du reste sur les *rébus* et autres bizarreries qui ont motivé parfois l'adoption de cet animal.

30 (Fig. AG).

LI HÉRICHONS[1].

Une beste est qui est apelés hérichons. Phisiologes dist que il porte la samblanche[2] del porcel alaitant[3]. Li hérichons est defors tot espinous[4]. Et quant ce vient al tans que roisin[5] sont, il entre en la vigne; et là où il voit la bone crape[6], il monte sor la vigne; et si escoust[7] si que li roisin en chient[8] à terre. Après descent, et envolope soi[9] ès roisins tant que il sont tot fichié en ses espines[10], si les porte à ses faons[11]. Et se il encontre chien ou altre beste qui mal li velt faire, il se volope tot en une roele[12]; si qu'il ne li osent mal faire por ses espines, ensi escapa sovent. Et tot dis quant il va cargiés à ses faons, si va chantant.

Et tu, hom de Deu, garde toi del hérichon, c'est del déable; il est espinous, et si est plains d'agaitemens[13]. Que la cure et li délis des corporels ex[14] ne puisse fichier des esperitels coses[15] en ses espines; et que il ne te face viande as bestes, et que t'âme ne soit mie nue et vaine et wide[16] si comme la vingne[17] qui est escoée[18] qui remaint sans grape; que tu ne cries après[19] : *Je gardai malvaisement ma vinge* (vingne?).

[1] R et S. *heriçon.*

[2] R. *sanblance.*

[3] Cochon de lait. Cf. *infra*, p. 200, note 6.

[4] R. et S. *espineus.*

[5] R. *raisin*; S. *les roisins.*

[6] S. *Grappe.*

[7] R. *et sequeut la crape si que*, etc. Il secoue; ITAL. soccuote. Nous avons encore *escousse* pour signifier un élan brusque. S. *esqueut la grappe.*

[8] Tombent, choient; S. *le roisin chiet.*

[9] Se roule, c'est le sens primitif *d'envelopper*; LAT. volutare. S. *se enveloppe.*

[10] S. *ses piquons.*

[11] Les deux phrases suivantes, qui manquent totalement dans les manuscrits R et S, se retrouvent à peu près dans le manuscrit D : « Hujus autem herinacii natura est ut si quando « senserit hominem, contra omnes insidias protegit [se?] suis « spinis, et in globum colligit; ac velud (*sic*) plaustrum stri- « det. »

[12] Boule.

[13] Embûches, projets perfides, etc.; ITAL. agguato. Notre mot *guetter, guet, aguet*, est un reste de cette famille.

[14] R. *des temporeus* (S. *corporeux*) *biens.*

[15] S. *tes esperiteux biens.*

[16] R. *vuide et vaine si com li ses* (cep) *qui remaint sans les raisins.* S. *et t'arme ne soit vuide ne vaine, sicomme lez ses qui remaint sans grappes...*

[17] Vigne

[18] Secouée; LAT. excussus. Cf. note 7; et p. 193, note 2.

[19] Cant. I, 5.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. B, D.

XIII. DE HERENACHS[1].

Physiologus[2] dicit quoniam[3] herenacius figuram habet porcelli lactentis[4]. Hic de foris[5] totus est[6]

[1] D. *de herinacio;* M (p. 592). *Erinacius.*

[2] B. *Fisiolocus.*

[3] D et H (p. 419), *de herinacio* (H. *herinaceo*) *quod figuram;* M. *si tamen creditur, quoniam figuram.*

[4] B. *lactantes,*

[5] D. *est totus spinosus; qui tempore vindemiarum;* B. *deforas;* H. omis.... *lactentis et est totus,* etc. (comme D).

[6] M. *spinosus est.*

MSS. C, A.

XII. DE NATURA YRICII[38].

Ericius quidem figuram habet totum (*sic*) spineam, et totus de spinis plenus est. Physiolocus (*sic*) dicit de eo : tempore vindimiæ (*sic*) ascendit

[38] A. *de herinatiis. Herinatius est spinis plenus. Ascendit autem in botro* (sic) *vitis, et deicit racemos in terra* (sic), *hoc est uvas; et volvens se super eas, adhærent spinis ejus,* etc.

B, D.

spinosus; sed[7] tempore autem vindemiarum ingreditur in[8] vineam[9], et ubi viderit[10] uvam bonam, ascendit super[11] vitem[12] et exacinat[13] uvam[14] illam ita ut cadant[15] omnes acini[16] in terram[17]. Tum demum descendens, volvit se[18] super illos; ita ut omnes acini[19] figantur[20] in spinis ejus. Et sic portat escam[21] filiis suis.

Tu vero, homo Dei[22], custodi diligenter[23] vineam tuam et[24] omnes fructus ejus spirituales[25], ne[26] te occupet[27] istius seculi sollicitudo[28] et temporalium bonorum voluptas; et spinosus diabolus dispergens[29] omnes spiritale (*sic*) fructus tuus (*sic*) et figat (infigat?) spinis suis[30], et faciat te escam bestils; et[31] fiat anima tua nuda, vacua[32] et inanis sicut pampinus[33] sine fructu[34]. Et post hæc gratis[35] clamabis dicens (Cant. I, 5) : *Vineam meam non custodivi*, sicut[36] in canticis canticorum Scriptura testatur congrue.

Igitur Fisiolocus naturas animalium[37] contulit et contexuit intellegentiæ scripturalium (*spiritualium*?) scripturarum (*rerum*?).

C, A.

in vitem super brutuum (*botrum*) et deicit grana ejus in terra; et descendens volutat se super grana, et adhærent in spinis ejus; et adferet[39] filiis suis, et dimittit recema[40] butrui (*racemum botri*) vacuum.

Et tu, christiani[41], si fueris Dei vitis, conserva ergo te ne ascendat as (*sic*) ad te diabolus; ne quando corrumpat viam tuam bonam et dispergat filiis suis, id est idolis et adversariis potestatibus, et dimittat recemuum (*sic*) tuum vacuum. Quia si botrus (*sic*) tuus custodieris, poteris adduci ad spiritalem torcolarem (*sic*) ut reponaris in cellario, hoc est in atria regis Christi, quæ possunt vinum bonum in lætitiæ (*sic*) cordis homini præstare.

[7] M. omis; D et H. *qui*, voyez note 5.
[8] D et H. omis.
[9] B. *vinea*.
[10] H. *invenit vitem oneratam, ascendit supra et excutit racemos ad terram; deinde descendit et involvit se super congregatos racemos ut infigantur in spinis suis, et sic fert escam catulis suis.*
[11] M. *per;* D. *supra*, etc., comme H, jusqu'à *involvit*.
[12] B. *vitæ*.
[13] B. *exacenat*.
[14] M. *eam, ita ut*.
[15] B. *cadent*.
[16] B. *aceni*.
[17] B. *terra*.
[18] M. *sese;* D. *involutat se super expansos racemos*, etc., comme H, jusqu'à *fert;* voyez note 10.
[19] B. *acene*.
[20] B. *fugantur*.
[21] D. *eos escam filiis suis*. Après quoi D et H intercalent cette phrase parfaitement oiseuse : *Est autem aptus medicinæ, coctus et comestus proficit.*
[22] B. *Deo*
[23] D et H. omis.
[24] B. *ut*.
[25] B. *spiritales*.
[26] B. *nec*.
[27] B. *occupat*.

[39] A. *defert*.
[40] A. *racemum butronis* (botryonis ?).
[41] A. *christiane, operare abstinens in omnibus. Astitisti spirituali vineæ; propter quod afferes in spirituali torculari, recondens in atriis regis, quod affertur in sanctum tribunal Christi in vitam æternam. Quomodo dimisisti illum spiritum nequissimum ascendere in locum tuum ut spolia adversariis virtutibus divideret!*

Juste autem statuit Physiologus naturas animalium spiritualibus rebus. Bien que A et C n'aient réellement que quelques lignes en commun, on y reconnaîtra sans doute deux variations d'un seul thème, pour ainsi dire.

Remarquez, en passant, l'ancien symbolisme chrétien des vendanges.

[28] B. *sollicitudinis temporalium virtutum* (sic) *voluptates; et tunc spinosus*, etc.
[29] D et H. *infigat spinis suis omnes* (D. omis) *fructus tuos spirituales, et det* (H. *faciat escam*) *eos escam*, etc.
[30] B. *spinarum suarum*.
[31] B, *ut fiatte* (sic) *anima*.
[32] D. *et vacua*.
[33] B. *facinus* (acinus? racemus?); H. *pampinus, sive vitis, ablatis uvis. Post hoc enim frustra clamabis : Vineam.*
[34] D. *uvis. Post hæc autem incassum et gratis clamabis : Vineam.*
[35] Δωρεάν, ou μάτην.
[36] D et H, après *custodivi*, ajoutent une autre propriété du hérisson; et H seul s'efforce d'en tirer une moralité dont le style trahit une époque bien plus récente que celle du *Physiologus*.
[37] Mot qui était difficile à lire, et pour lequel je n'ai aucun moyen de collationnement dans les manuscrits employés pour ce travail.

BESTIAIRE RIMÉ.

XIII. Del bestiaire ai [1] mult à dire,
Sunt [2] essample et bone [3] matire
Et sentence et bone raison.
Or vus dirai del HÉRIÇON [4],
Que [5] est fait cum un porcelet
Quant il alleite [6] petitet.
Mult parest richement armé,
Car de nature est espiné [7];
Et quant il ot, u veit [8], u sent
Près de li [9] u bestes u gent,
En ces armes se clost [10] et serre;
Puis ne dote [11] il guères la guerre.
D'omme ne se pot il défendre,
Mès si bestes le volent prendre,
Ne sai comment le dévorast
Que malement ne s'enpeirast.
Mult est cointes li hériçons
Qui meint en bois et en boissons;
Une mult grant cointise fait
Quant sa viande quère vait:
Tote sa petite aléure
S'en vait à la vigne majore [12],
Tant fait qu'à la vigne est monté
U plus ad de résins [13] planté,
Si la croule [14] si durement
Que il chéent espessement.
Quant à terre sont espandu
Et il est aval descendu,
Pardessus se croulle [15] et enverse
Et al long et à la traverse.
Tant que les résins sont fichées [16]
Es brocimes [17] qui sont dougées [18].
Quant il est chargé durement,
Si s'en revent [19] tot dreitement
A son recet à ses foons;
Et tant cum dure la saisons,
Des pomes fait il altresi
Cum des reisins dunt jo vus di.
Bon cristiens [20] qui reisons as,
Ceste essample n'obliez [21] pas:
Mès gaite [22] tei del heriçon [23],
Del traître [24] colvert [25] félon;
Garde ta vigne et ton pomer [26]
Del séduianz [27] laron fraiter [28],
De malfé qui toz jors enginne [29]
Que il ait le fruit de ta [30] vigne.
Si nule bone overainne [31] as fête [32],
Li déables [33] toz jors agaite
Qu'il te ait tien [34] et enginné
Et boté [35] en alçon pecché [36];
Taut qu'il poisse [37] le frait [38] escorre [39]
Qui te deit aider [40] et socorre [41].
Dès que li deables aprent
Que la cure del mond te prent,

1 X. *El bestiaire a.*
2 X et Y. *Grant.*
3 X. *bèle matire*; et au vers suivant, *bèle raison.*
4 Y. *de li riçon (del iriçon?); Z. del hyreçon.*
5 X et Y. *qui.*
6 Y. *alaite*; un cochon de lait. Nous aurons ailleurs *porcel allaitant* (lactens).
7 Y. *espinez* et *armez.*
8 Y. *ou voit, ou* etc.
9 X et Y, *lui ou.... ou.*
10 Y. *s'enclot.*
11 Y. *ne doute guaires.*
12 Nous avons déjà rencontré (dans l'article fourmis) *major* pour *mûr*; et sans ce nouvel exemple on pourrait y soupçonner une inadvertance de copiste. Du reste, cette fois encore X et Y ont *méure.*
13 Y. *rasins*; LAT. racemus.
14 Agite, ébranle; ITAL. crollo. Y. *crole.*
15 X. *voutre*; Y. *voute*; FRANÇ. vautrer.
16 Y. *fichié*, et *dougié*. Cf. *supra*, p. 119, note 27.
17 Y. *brocones*; X. *prochétes* (sic); épines. FRANÇ. broche, brochette; ITAL. brocchetto.
18 X. *deugées.*
19 X. *s'en torne tot bèlement*; Y. *s'en retorne droitement.*
20 X et Y. *crestien.*
21 X et Y. *n'oblie.*
22 X et Y. *garde*; Y. *toi.*
23 Y. *iriçon*; Z. *hyreçon.*
24 X. Y. Z. *traïtor*; ESP. traidor.
25 X. *cuvert*; Y. *couvert*; Z. *cuivert*; perfide. Si ce mot vient du latin *coluber* (*fraus serpentina*), Colbert aurait fort bien traduit son nom en choisissant pour armes parlantes un serpent (couleuvre).
26 Z. *pumier.*
27 Y. *Dou traïtor laron franter*;
Z. *Del traïtor cuivert frotier.* Ce vers et le précédent manquent dans X.
28 Ce mot m'est inconnu. Aurait-il fallu lire *fruitier*?
29 Y et Z. *engigne.*
30 X. *la.*
31 X. *ovraigne*; Y. *ovraige.*
32 Y. *faite.*
33 Y. *anemis.*
34 Tenu, saisi, pris. X et Y. *t'ait traï.*
35 Y. *bouté an... péché.*
36 X. *aucun péchié*, et *enginnié.*
37 X et Y. *puisse.*
38 X et Y *fruit.*
39 Secouer, faire tomber; LAT. excutere.
40 X. *édier.*

De bien boter enz tei se haste [42],
Tes fruis espéritels dégaste,
Ta vigne et ton pomer escot [43];
Issi [44] te guerroie-il [45] par tot.

[41] X et Y. *sccorre.*
[42] Les diverses variantes de ce vers ne m'offrent rien de satisfaisant. Ne pourrait-on pas supposer : *De se bouter enz toi*, etc.?
[43] X et Z. *escout* (secoue).
[44] Z. *Ensi.*
[45] Z. *gerroie*; X. *guerreie de bot.*

OBSERVATIONS.

Faut-il s'étonner si les mœurs d'animaux étrangers ont été l'objet de maintes contestations ou d'un scepticisme moqueur, lorsque nous voyons Buffon douter si le hérisson monte sur les arbres et s'il emploie ses pointes à recueillir le butin qu'il veut transporter dans son réduit? Bien que ce petit quadrupède choisisse volontiers les ténèbres pour faire ses excursions, il ne faut pas du moins de grands voyages ni une application bien minutieuse pour étudier sa manière de vivre. Mais, à défaut des naturalistes modernes, les chasseurs et les agriculteurs confirment à peu près les relations des auteurs anciens. Cf. Ælian. III, 10, — Bochart, P. I, libr. III, c. 36; t. I, p. 1038. — Antholog. græc. libr. VI, tit. 7, epigr. 4, 5 (ed. de Bosch, t. III, p. 98). — Tychsen, p. 69-73.

---

31 (Fig. AH).

UN OISEL C'ON APÈLE YBEX [1].

Uns oiseax est qui est apelés ybex. De cestui dist Phisiologes que il n'est mie [2] nès [3] oiseax. Car il vit tosjors de caroingne [4] morte, qu'il trueve sor le rivage de la mer ou d'autres aighes. Et quiert par jor et par nuit les mors poissons ou la charoigne qui est jetée [5] hors del rivage. Car il n'ose entrer en l'aighe, por ce que il ne set noer. Ne il ne n'i [6] met mie paine à l'aprendre, por le délit des caroignes, et por ce ne poet il aler as hautes ondes où li poisson sont net [7]; ains fuit les pures aighes [8] où il ne poet vivre se à grande caitiveté non [9].

Tu, hom crestiens, qui d'aighe [10] et dou Saint Esperit es rengénérés [11], entre les esperitels aighes [12]; c'est en la haltèce del mestier [13] Deu. Et iluec pren les esperitex viandes et les nètes, que li Apostres reconte [14]; qui dist [15] : *Li fruis de l'Esperit est charités, paix, pacience,*

[1] Ibis. Cf. *suprà*, p. 170, note 1.
[2] S. *qu'il n'est pas net oisel.*
[3] Propre, net.
[4] R. *charoignes;* S. *charongnes.*
[5] R. *qui porrie est getée fors de l'ève.*
[6] R. *ne il ne set, ne il ne met nule paine*, etc.
[7] R... *sont net, et où il peust vivre nètement.*
[8] R. *èves.*
[9] Si ce n'est en grand malaise.
[10] S. *d'iaue et de...*
[11] R. *qui d'ève et de saint Espérit iès nez.*
[12] R. *les espéritueus choses*; S. *espériteux yaues.*
[13] Enseignement, doctrine; LAT. magisterium. De là sont venues les *maîtrises* et les *métiers*.
[14] R. *raconte;* énumère, récite.
[15] Galat. v, 22.

bontés[16], *bénignités, fois, temperance, contenance, castées*, et autres vertus. Et se tu ne vels entrer ès hautes aighes à prendre de ces esperitex viandes, dont ières[17] tu encraisiés[18] par defors des ordes caroignes et des mortex[19] dont li Apostres dist[20] : *Les oevres de la car sont apertes. Quels*[21] *sont èles*[22]*? Fornication, luxure, ivrèce, avarice, covoitisé.* Ce sont les arnels et les mortels viandes dont les maleurouses ames sont nories à soffrir paine.

Tu hom apren à noer en ceste mer : c'est en cest siècle où il a tant de bestes rampans, qu'il n'en est nombres ; c'est de contrariétés, ne tu ne pues sormonter se par signe de crois non. Quant tu dois aorer[23], tent tes mains as ciels ; car la vertu de la crois deffent totes ores les orans qui dient[24] : *Sire, saignié est la lumière de ton volt*[25] *sor nos.* Car se li solaus n'estendist ses rais, il ne luiroit mie ; ne la lune, s'èle ne se descovroit ; ne li oisel meisme ne poent[26] voler se il n'estendent lor èles ; ne les nès[27] corre, se li voille ne sont dréchié al vent. C'est à entendre que nos né poons vaincre les contraires ondes de cette mer, — c'est la volentés de cest monde, — se nostre voille ne sont levé et drécié, et se nostre cuer ne sont levé en bones oevres. Tant comme Moyses tenoit ses mains droites et levées, tant venquoit il Amalec et son pople qui contre Dieu ert[28] ; et quant il les tenoit basses, dont venquoit Amalec. C'est à entendre tant que nos atendons[29] droit en bones oevres, tant vencons nos le diable. Et quant nos retraions nos cors[30] de ben faire, dont nos vaint li diables. Li saint sont figuré à cest example, qui sormontèrent la mer, — c'est le monde ; — et vindrent à droit port, c'est as règnes des ciels. Cil qui ne sèvent noer espéritelment, nagent[31] ès mortels oevres, et sont fors clos del célestiel règne ; et il sont mort et perissent avoec les mors dont Dex dist en l'Ewangile[32] : *Laisiés*[33] *les mors ensevelir les mors.*

[16] S. *pacience, continence, foy, chasteté, humilité, et autres.*

[17] R. *donc ères tu encraissiés ;* S. *dont seras tu engraissiés par dehors d'ordes charoignes.*

[18] Nourri, engraissé, de même que nous avons vu *crape* (grappe) ; LAT. incrassatus.

[19] R. *morteus ;* S. *morteux.*

[20] Galat. v, 19.

[21] S. *C'est assavoir fornicacions, yvresse, avoutire, et convoitise.*

[22] Le traducteur lisait évidemment un texte où la ponctuation était différente de celle qu'a fixée notre Vulgate. La même forme se retrouve dans le Bestiaire rimé.

[23] Prier Dieu, adorer. R. *quant tu oureras.* (S. *aoureras*), *ten...*

[24] Ps. IV, 7.

[25] Visage ; LAT. vultus, ITAL. volto. Nos aïeux juraient *par le saint voult de Lucques*, portrait (ou censé l'être) de notre Seigneur, qui attirait de nombreux pélerins en Italie.

[26] S. *porroient.*

[27] Navires, nefs. Ces allusions à la forme de la croix, toutes forcées qu'elles semblent être, sont répétées avec une affection marquée par les SS. Pères des premiers siècles ; et il eût été aisé d'en citer maint exemple, si cela eût pu être utile ici. Mais je n'ai pas cru que l'on me sût beaucoup de gré si j'avais à cette occasion entassé force textes des écrivains ecclésiastiques grecs et latins. Toutefois S. Justin (*Dialog. cum Tryph.*, c. 86, 89-91, 94, 97, etc. —*Apologet.* c. 89-97) mérite peut-être d'être particulièrement désigné quand il s'agit d'un ouvrage qui m'a semblé pouvoir être attribué à son disciple Tatien.

[28] S. *estoit.*

[29] R. *Tant com nos nos tenons droit en bones vertus, tant vaincons nos Amaleth, ce est le deable.*

[30] R et S... *cuers de bien faire, donc*, etc.

[31] S. *noient.*

[32] Luc. IX, 60.

[33] Laissez ; ITAL. lasciate. R. *laissiez.*

BESTIAIRE LATIN,

MSS. B, H.

XIV. VOLATILE QUOD DICITUR HYCUS [1].

Hoc est [2] secundum legem (Levit. XI, 17) inmundum est præ omnibus volatilibus, quoniam morticinis [3] cadaveribus vescitur [4]; et secundum [5] littora maris vel fluminum vel stagnorum die noctu- [6] que moratur [7], quærens aut mortuos pisciculos aut [8] aliquod [9] cadaver. Nam [10] in aquam [11] ingredi timet [12] quia natare nescit; nec dat operam ut discat, dum [13] mortuis cadaveribus delectatur [14]. Ideo non potest in altitudinem [15] aquæ ingredi, ubi mundi pisciculi demorantur, ut inde sibi capiat cibum [16]; sed semper foras [17] oberrans circuit, refugiens [18] puriores [19] et altissimas aquas unde possit [20] mundis [21] vivere.

Tu igitur, christiane homo, qui ex [22] aqua et spiritu jam [23] renatus es, ingredere ad [24] intelligibiles et spirituales aquas, id est in altitudinem præceptorum [25] Christi; et inde [26] tibi sume spiritale[s] et mundissimos cibos quos enumerat Apostolus (Gal. V, 22) dicens : *fructus autem Christi* (sic) *est caritas, gaudium, pax, patientia* [27], *longanimitas* [28], *bonitas, benignitas, mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas.* Quod si non [29] volueritis (*sic*) in altiores [30] aquas ingredi, et [31] de ipsis

[1] *Hybus*, peut-être. Quand nous n'aurions pas les textes français qui nous mettent sur la voie, nous pourrions, à l'aide du prétendu Hugues de Saint-Victor et de Vincent de Beauvais (*Specul. natur.*, XVII, 96), reconnaître l'Ibis traité peut-être ici avec d'autant plus de rigueur qu'il avait été plus haut placé par le paganisme égyptien. Du reste, quoique cet oiseau ne soit pas aussi ignoble dans ses goûts que le prétend notre *Physiologus*, l'antiquité gréco-latine (Cf. Savigny, *Hist. de l'Ibis*, 105-108, et 193-195) n'avait été guère moins rigoureuse envers lui. Dans le fait, il fouille habituellement la fange et les eaux basses, pour y chercher des vermisseaux et de petits mollusques ; mais, comme le dit notre texte, il évite les grandes eaux, et ne s'approche même pas de la mer. Cf. Savigny, *l. cit.*, p. 53, sv.

[2] D. point d'Ibis; H (p. 417). *Est volatile quod dicitur Ibis. Hoc secundum Legem.* Pour A, voyez la note 14.

[3] H. *mortuis et morticinis*, etc.

[4] B. *vestetur.*

[5] H. *super.*

[6] H. *nocte.*

[7] B. *conbulat* (coambulat ?).

[8] H. *vel.*

[9] B. *Aliquid.*

[10] H... *cadaver quod ab aqua, jam putridum vel madidum* (tabidum ?) *ejectum fuerit foras. Nam.*

[11] B. *aqua.*

[12] B. *ingreditur et quia*, etc.

[13] H. *quia.*

[14] A, dans son état actuel, semble avoir omis entièrement l'Ibis (comme M) ; mais à la suite du hérisson, sans nouveau titre, ni alinéa, ni point, viennent immédiatement les lignes suivantes, où il n'est pas possible de méconnaître le débris d'un article consacré à notre oiseau ; *Ibit* (sic) *circa labia fluminum vel stagnorum, et depascit* (sic) *non potest in altitudine; sed ubi immundi pisciculi demorantur et inveniuntur foris ab altissimis locis. Dissce* (sic) *nunc spiritaliter naturas* (natare ?) , *et vineas* (undas, sinus ?) *intellectuales. Altum flumen, altum* (βάθος, profunditas) *divitiæ* (divitiarum?) *sapientia* (sapientiæ ?) *et virtutes* (virtutis?) *Dei* (Rom. XI, 33) *sunt. si vis ascendere in altitudinem, et mysteria Domini nostri Iesu Christi discere.* Ce fragment s'arrête ainsi, plus brusquement encore qu'il n'avait commencé. Je regarde le *vineas* (pour *undas*) comme une cause ou un effet de la bévue qui a fait incorporer ces lignes à l'article du hérisson. Du reste des intercalations de ce genre se retrouvent dans presque tous les Bestiaires latins manuscrits que j'ai pu étudier.

[15] B. *altitudine*,

[16] B. *cybum.*

[17] H. *foris.*

[18] B. *refugens.*

[19] B. *priores.*

[20] Posset ?

[21] H. *mundus.*

[22] B. *et* (per ?) *aquam et Spiritum sanctum.*

[23] H. *sancto.*

[24] B. *et intelligibile et spiritale* (sic) *aquas.*

[25] B. *justorum* (jussorum ?).

[26] H. omis : ... *Christi, quæ sunt charitas.*

[27] B. *pœnitentia.*

[28] H. *benignitas, longanimitas, bonitas, mansuetudo.*

[29] H. *quia si nolueris in.*

[30] B. *altioribus.*

[31] B. *ingrediit.*

B. H.

spiritales [32] escas [33] tibi capere et sumere; sed circumiens [34] foris et oberrans, mortuis et fœdissimis [35] cadaveribus saginari [36] volueris, de quibus dicit Apostolus (Gal. V, 19) : *manifesta autem sunt opera carnis, quæ sunt immundicia, adulteria, fornicatio, impudicicia, luxoria* (sic), *idolatriæ* [37], *œbrietas, avariciæ* [38], *cupiditas;* hæc sunt carnales et [39] mortiferæ escæ quibus infelices animæ nutriuntur ad pœnam. Disce igitur natare [40] super hoc *mare magnum* [41] *et spatiosum manibus, sunt illic reptilia quorum non est numerus* (Ps. CIII, 25). Nec aliter [42] ea superabis nisi per signum crucis. Et [43] tu, quum oras, extende manus tuas ad cælum [44], quia virtus crucis semper [45] defendit orantes et dicentes (Ps. IV, 7) : *signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* Nam et sol ipse, nisi extenderit radios suos, non fulgit [46]; luna, si non exierit (*exserat?*) cornua sua, non lucet; volucres cæli, nisi expanderint [47] alas suas [48], volare [49], non possunt; naves, nisi levaverint [50] vela sua, vento flante [51] non movebuntur. [52] Denique *dum Moyses levabat* [53] *manus suas, superabat Israel; quum remitteret manus suas, convalescebat Amalech* (Exod. XVII, 11). Sic [54] igitur omnes sancti in hoc figurantur tamquam aves (*naves*) pertranseuntes [quæ?] perveniunt ad regna cælorum [velut ad] quietissimum portum. Nescientes autsi (*autem*) spiritaliter naturæ (*natare*), sed terrenis ac mortuis operibus vacantes, exclusi sunt de regno cœlorum, [et] mortui [cum mortuis] pereunt (*sic*); sicut dicit Dominus in Evangelio suo (Matth. VIII, 22) : *Dimitte mortuos sepelire mortuos suos.* Conveniuntur [55].

32 H. *spiritualibus.*

33 B. *escam.*

34 B. *arguens deforas se oberrans.*

35 B. *et de fedissimis.*

36 B. *saginares quibus dicit.*

37 H. omis.

38 H. *ebrietas, commessatio, avaritia, cupiditas, ad immundorum societatem pervenies. Hæ sunt.* L'éditeur d'Hugues de Saint-Victor a fait (ou laissé) imprimer en italiques *ad immundorum... pervenies,* comme s'il eût pris ces mots pour une citation de l'Écriture sainte; B. ne les a pas, mais sa phrase demeure suspendue de façon à laisser soupçonner une lacune.

39 B. omis.

40 B. *notare;* serait-ce l'italien *nuotare?*

41 B. omis.

42 H. *eos aliter superabis.*

43 H. *sancti igitur, tamquam naves pertranseuntes, perveniunt ad regna cœlorum velut* [*ad*] *quietissimum portum. Nescientes autem spiritualiter natare, excludentur a regno cœlorum; et mortui cum mortuis peribunt; sicut dicitur in Evangelio : Dimitte mortuos sepelire mortuos. Convenienter ergo hoc de Ibi Physiologus dicit; et quod serpentes violenter* (volantes?) *fugat. Et tu, quum oras.*

44 H. *cœlos.*

45 B. *super* (sic) *oportet operantes* (sic) *et dicentes.*

46 Fulget; H. *lucet; et volucres,* etc. Tout un membre de cette phrase, comme on le voit, a été omis dans l'imprimé qui porte le nom d'Hugues.

47 B. *extenderit.* Dans B, tous les mots compris entre *exierit* et *valere* (Cf. *infra,* note 49) ont été écrits en marge par une main plus récente.

48 B omet les deux derniers mots.

49 B. *valere.*

50 B. *levaverit.*

51 B. *ventis flentibus* (sic).

52 B. *movetur* (moventur).

53 B. *elevare* [*t*].

54 H. s'arrête à la fin de la phrase précédente. Du reste, tout ce qui suit dans B. n'est qu'un équivalent de ce qui avait été intercalé précédemment dans H.

55 *Convenienter.* La dernière phrase, représentée par ce mot, a été non seulement tronquée, mais fondue dans le titre suivant par le manuscrit B. Il sera aisé de la restituer à l'aide des paroles qui terminent l'intercalation faite par H (*supra,* note 43). J'aurais pu dans cet article m'aider de Gesner (*Hist. animal.* libr. III) qui paraît avoir lu le *physiologus* latin; mais c'est assez de variantes, ce semble.

BESTIAIRE RIMÉ.

XIV. Un oisel est, unc [1] ne fu tex,
Que en latin ad non YBEX;
Son non ne sai en roman mie,
Mès mult est de malveise vie.
Nul n'est plus ord [2] ni plus malveis.
Cest [3] oisel si habite adès
En rive d'estan [4] u de mer :
Saver [5] se il porreit trover
Charoinne [6] u peisson porri
Car de tel viande est norri.
La charoigne que la mer gecte [7],
U home u peisson ou glecte [8],
Cèle atent et cèle manjue
Quant à la rive est venue,
En l'ewe n'ose il pas entrer :
Ne [9] il ne sait naient noier [10],
Ne il ne s'en volt entremettre,
Ne à l'aprendre peine mettre.
A la rive atent famillos [11],
Tant est malveiz et péréços ;
Jà en clère ewe n'enterra,
Ne bon peisson ne manjera.
Bon crestien qui volt aprendre,
Deit à ceste parole entendre ;
Et si orra que signefie
Cest oisel de malveise vie.
Il signefie voirement
Le chaitif péchéor dolent
Qui en son péché gist et meint,
Et nule féiz [12] ne atent
As viandes esperitels ;
Mès [13] toz jors se vit des charnels,
Et quèles sunt les charnels viandes ?
Par fei, quant tu le me demandes,
Je te dirai que seint Pol dit,
Et que je trois [14] en son escrist;
Nul ne doit tenir à eschar [15].
Les oevres, dit-il, *de la char*
Sunt apertes, et mult malveises;
A l'alme engendrent grant meseises.
Coment ont ces overaines non?
Orgoil et *fornicacion*,
Conveitise, iveresce [16], *avarice*,
Envie qui mult est mal vice.
Tèle viande use le las [17]
Qui n'ose, ne qui ne volt pas
En la bèle ève clère entrer,
Ne iloc aprendre à noer
As bons peissons qu'il trovereit
Si en clère ewe entrerait [18].
Bon cristien fait altrement
Qui est baptisez saintement,
Et renez d'yaue [19] et d'Esperit ;
Cil [20] entre sanz contredit
Es clères yaues [21] délitables :
C'est ès mestiers [22] espéritables
U les bones viandes sunt
Que raençon [23] de l'alme funt.
Là vit l'om des viandes pures,
Bones et seines et séures,
Que l'Apostre por vérité
Apèle *joie et charité*,
Humilité et pacience,
Fei, chasteté et continence.
Icestes viandes, pur veir [24],
Font prodome vivre et valer ;
Por ceste se deit l'om péner
De ben nager, et halt noer [25],
Nus sumes ausi [26] en cest monde
Cum en la halte mer parfonde

[1] Y et Z. *uns oisiax;* Z. *ainc ne fu teus, qui... a non Ybeus.* Y. *Ibès*, et *tès*.

[2] X. *ort;* Y. *ors.*

[3] X. *Icest..., est tot adès.*

[4] X. *estanc*; ESP. estanque.

[5] X. *saveir ;* Y. *savoir.* C'est à peu près le *scilicet* (videlicet) latin.

[6] X. *charonne ;* Y. *charoigne.* Puis, à deux lignes de là : V. *charoigne ;* X. *charogne ;* Y. *chareigne ;* Z. *caroigne.*

[7] X et Z. *giète ;* Y. *gite.*

[8] X, Y, Z. *glète*, matières rejetées ; ANGL. gleet.

[9] X. *quer il ne saureit pas.*

[10] X. *noer ;* Y. *nouer.* *Naient*, synonyme de *pas*, est encore usité en Piémont sous la forme *nen*, et se traduit en Savoie par *rien* (*Je n'ai rien dormi*).

[11] X et Y. *famellous*, et *pereçous;* LAT. famelicus.

[12] X. *fiée ;* ITAL. fiata.

[13] X. omis : *Totes voies vit ;* ITAL. tuttavia. Ce vers et les six précédents, laissés en blanc dans X par le premier copiste, semblent n'avoir été écrits qu'un siècle plus tard.

[14] X, Y, Z. *truis.*

[15] Chichement, avec avarice ; ITAL. scarso ; ANGL. scarce.

[16] X. *yvrèce* ; Y. *ivrèce.*

[17] Le misérable ; ITAL. lasso, d'où *Hé las* (ai lasso)!

[18] Ceci serait-il une sorte d'italicisme, ou faudrait-il lire comme Y : *se il en la clère aigue entroit ?*

[19] X. *ève.*

[20] Icil? X. *cestui.*

[21] X. *èves.*

[22] Faut-il lire *mostiers*, comme X : ou bien n'est-ce pas doctrine, profession (*magisterium*) ; *cuvres*, comme dit Y? Cf. p. 201, note 13.

[23] Y. *rension ;* X. *raançon.* Cf. p. 174. note 9 (rimes).

[24] Y. *voir*, et *valoir.*

[25] Si *noer* ne signifie pas *nager*, je ne le comprends pas.

[26] Y. *ensi.* Ce vers et les trois suivants manquent dans X.

Qui nus turmente et nus encombre,
Tant i ad mal que il n'est nombre;
Sagement estovroit[27] noer
Qui totes les volt[28] sormonter.
Porter li convent une enseigne :
Qui el non Ihu Crist se seigne,
Et li prie devotement,
Cil noe ben à salvement.
Dévotement devom orer,
Et nos mains vers le ciel lever;
Et dire à Deu od simple chère :
Sire ton volt et ta lumière
Est le signe par desus nus[29],
Et ton seint signe glorios.
Quant nus tenon en halt nos meins,
Signe de croiz i ad al meins[30];
Et si nus de bon quer orom,
Tot dreit vers Dampne Deu noom
Parmi cest monde périllos
U li plosors sunt fameillos
Des viandes espiritels;
N'il ne se volent faire tels,
Ne mettre peine ne entente[31]
Que il sachent par la tormente
De cest malveis monde noer;
Pur ceo les covent enfondrer.
Pur Deu, Seignors, car[32] aprenom
En quel guise noer devom :
A Deu qui est dus et humeins
Devom lever et cors[33] et meins;
C'est li signe que nus portom
Porquei vers Dampnedeu noom.

Si la nef ne dresceit sa veille[34]
Quant sigle al cors de l'esteille[35],
Ele ne porreit mie[36] sigler;
L'oisel ne porreit mie[37] voler,
Se il ses èles n'estendeit;
Si la lune ne descovreit
Ses cors[38], orbe[39] sereit tot dis.
Quant li filz d'Israel jadis
Contre Amalech se combateient,
A totes les ores venqueient
Que Moïses ses meins levout[40];
Et sitost cum il les besout[41],
Li Gieu èrent le péjor[42].
Pur ceo fait mult riche labor
Qui cest monde poet trespasser
Si que lui n'estuèce enfondrer
Es adversitez qui grant sunt,
Que traient home el val parfont.
Mult est malveis que ci n'aprent
A noer espéritalment,
Et des charnels viandes vit :
Od les morz moert sans contredit,
Si cume dit en l'évangire[43]
Ihu Crist nostre verrai sire :
Lessez[44] *les morz les morz covrir,*
Enterrer et ensevelir.
Et Deus qui toz les bens governe
Seit nostre veille[45] et nostre verne[46]!
Que nus par cest monde présent
Poissons[47] passer séurement
A noi[48], que nus n'i perissoms;
Mès à dreit port venir poissoms.

27 Estouroit? Z. *convenroit*; Y. *convendroit*.
28 Y. *les varoit monter*; Z. *totes vauroit sormonter*.
29 X et Y. *nos*.
30 X. *au meins*; Y. *ès meins*.
31 Attention, application; LAT. intentus.
32 Cet emploi de *car* n'est pas sans analogie avec le *sed enim* des Latins.
33 X et Y. *cuer*.
34 X. *veile*; Y. *voille*, et *estoile*.
35 Etoile; ESP. estrella, ITAL. et LAT. stella.
36 X et Y. *pas*.
37 X. *pas*; Y. *li oisiax ne poroit voler*.
38 Cornes; nous disons encore un *cor* de chasse, et *un cerf dix cors*.
39 Ronde (*orbis*), ou borgne (*orbus*?).
40 Y. *levoit* et *basoit*.
41 X. *bessout*; *baissait*.
42 Y. *pior*; X. *péor*, comme dirait un Espagnol.
43 Peut-être aurais-je dû lire *le vangire*; ITAL. vangelo. X et Y écrivent *évangile* sans changer la rime correspondante.
44 Y. *laisez*: X. *lessiez*.
45 X. *veile*; Y. *voile*.
46 Gouvernail? au moins disait-on *vernal*.
47 Y. *povons*; X. *puissons*.
48 A la nage; Y. *à nou*.

OBSERVATIONS.

L'ibis, car il n'est guère douteux que ce soit lui, figure ici bien déchu du rang honorable où l'Égypte l'avait placé (Cf. Leemans, *l. cit.*, p. 246, sq.; 368. — Plin., X, 40, al. 28; et *nott. in h. l.*). Mais, outre que les Égyptiens paraissent s'être beaucoup exagéré les services de cet oiseau, il pouvait bien ne pas jouir du même crédit chez les Orientaux, ne fût-ce que

comme inventeur d'un remède (Plin., VIII, 41, al. 27; et *nott. in h. l.*, etc.) que plusieurs d'entre eux repoussent encore avec dédain (Cf. Sichel, *Revue archéolog.*, 1846, p. 228). Après les lenteurs de la science pour retrouver le véritable ibis, on sera indulgent sans doute envers le moyen âge, qui en fait communément un grand échassier et suppose qu'il se nourrit de cadavres (Cf. *supra*, p. 203, note 1). Cependant il est très vrai qu'il ne peut point nager, et que sa nourriture est assez peu délicate. Tychsen (p. 102-106, 78), écrivant à une époque où les recherches de Savigny et de G. Cuvier n'avaient pas encore fixé ce qu'il fallait entendre par *ibis*, s'est trouvé assez embarrassé pour se déterminer sur le véritable oiseau qu'avait honoré l'Egypte, et cet embarras lui fait honneur; aujourd'hui ces difficultés n'existent plus, et tout le monde sait à quoi s'en tenir. Aussi l'ibis a-t-il été tellement réduit par les naturalistes à sa plus simple expression, que les serpents ailés dont il purgeait l'Egypte pourraient bien être tout uniment des chenilles ou autres larves, au lieu des basilics ou des scorpions volants.

32 (Fig. AI).

LI GOLPIS REINART[1].

Une beste est qui est apelés goupils. Phisiologes nos dist que il est moult tréchière[2], et plain d'enging[3]; ne nule ore ne va droite voie. Il est de tel nature, que quant il a fain, et il ne trueve que mangier, il se volope[4] en rouge tère[5] si qu'il pert (*apert?*)[6] estre sanglans. Puis s'estent envers[7] à terre, si comme il fust mors, et retient s'alaine[8]; et enfle soi si que il ne soffle ne pou ne grant, et laisse sa langhe pendre dehors sa bouce. Et li oisel qui le voient issi[9] gésir goule baée[10], estendu à la terre si laidement en boe, et enflé, il quident que il soit mors.

[1] R. *Du gourpil* (S. *goupix*). *Li gourpiu est moult tricherres*, etc. On connaît le poème *Reinhardus vulpes*, et la nombreuse lignée de poèmes qui ont suivi la première donnée. Le personnage mis en scène sous le masque de l'animal (reinard, renoard, renauld) a fini par supplanter l'animal lui-même dans notre langue; tant cette satire avait eu de popularité chez nous! Tout en respectant les doctes recherches faites par les Flamands pour revendiquer la propriété de cette œuvre littéraire, qui pourrait bien cependant appartenir aux pays wallons, je ferai remarquer que dès le douzième siècle Jacques de Vitry, abbé d'Oignies (dans le pays wallon), constate déjà l'effet de ce roman satirique sur le langage français. Parlant des confessions faites sans véritable repentir, il dit (*Serm. ad pueros et adolescentes*, sub fin.) : « Hæc est confessio vulpis, quæ solet *in Francia* appellari *confessio Renardi*, etc., etc. » Le fait est que jusqu'en Provence et en Languedoc le nom historique a fait disparaître le mot zoologique. Et maintenant, de toutes les formes anciennes du vieux mot *gourpil* (*goupil*, *verpil*, etc.; LAT. vulpecula, vulpes), l'usage commun n'a guère conservé en France que *goupillon*; comme qui dirait *queue de renard*, de même que l'on désigne une sorte de balai sous le nom de *tête-de-loup*. Je ne parle pas des noms de lieu, comme *la Verpillière*, etc.

[2] Perfide, tricheur.

[3] Finesse, ruse, invention; ITAL. inganno. La fin de cette phrase doit avoir été empruntée aux mêmes sources que cette addition du manuscrit D : « Et nunquam recto itinere, sed « fraudulentis et tortuosis anfractibus currit. »

[4] R. *s'envolope;* S. *s'envelope*.

[5] R... *terre toz envers, com s'il fust mors, et retient sa laine, et enfle soi, qu'il ne soufle noient*, etc.

[6] S. *si que il samble*.

[7] A la renverse? ou tournant le dos à la terre.

[8] Son haleine; ITAL. lena.

[9] Ainsi. R... *le voient si enflé et si rouge gésir envers, goule baée*.

[10] La gueule béante.

Lors volent li oisel a lui, et s'asient [11] sor lui ; si li quident mangier la langhe et la char de lui. Et al si tost que li oisel sont sou (*sor ?*) lui asis, ou si près que il les puet aerdre [12], il les prent maintenant as dens et as piés, et les estrangle et mangue.

Ceste beste porte la figure al déable, car il se faint à estre mors à tos vivans selonc la char. Se li diables a les péceors en son goitron [13], il sont [14] mors as parfais en foi. Cil qui traveiller voelent en ses oevres, il desirent à estre engraissié de char ; c'est à entendre des oevres al diable : fornication, homecide, luxurious, faus tesmoins. Dont li Apostres dist [15] ; *se vous vivés* [16] *selonc la car, vos morrez ; se vous mortefiés la char, vos vivrés.* Cil qui carnèlement vivent sont parchonier [17] al deable, et porriront [18] avoec lui. Dont David dist [19] : *Il entreront ès basèches* [20] *de la terre, et seront livrés ès mains d'espée* [21].

[11] Se posent. R. *si s'assieent.*
[12] Saisir, mot resté en Picardie. Cf. p. 140, note 7.
[13] Gosier ; le mot *gottre* conserve la trace de cette signification.
[14] S. *il est.*
[15] Rom. VIII, 13.
[16] R. *se nous vivons selonc la char, nous morrons.*
[17] Participants et co-partageants, ou portion (livré en proie). R. *parsonier ;* S. *perçonnier du diable.*
[18] R et S. *périront.*
[19] Ps. LXII, 11.
[20] Profondeurs, bassesses. S. *en la bassèce.*
[21] Si les trois manuscrits dont je me sers n'avaient fini uniformément au mot *espée*, j'aurais cru devoir ajouter, *il seront parchonier as golpis.* La fin de cette citation étant le point de contact le plus apparent entre le verset du psaume et l'histoire du renard, on serait tenté d'attribuer à une distraction du copiste l'absence de ce complément.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A, B.

XV. ERGO FISIOLOGUS DE VULPE DICIT [1].

Vulpis [2] est animal [3] dolosum [4] et nimis fraudulentum [5], et argumentosum. Quum esurierit [6] et

[1] A et B. *de vulpe.* Dans le manuscrit de Bruxelles, le renard a été inséré vers le treizième siècle pour combler une lacune occasionnée par la suppression d'un feuillet (si ce n'était davantage). Le format et la qualité du parchemin, ainsi que l'écriture, y sont tout différents de ce que l'on voit dans les autres parties de ce Bestiaire. Le feuillet suivant, conforme au reste du manuscrit, commence par les dernières lignes de l'article *unicorne ;* mais il semble que pour raccorder ces deux parties on ait effacé avec soin ce reste d'un ancien texte décompléte.
[2] H (p. 419, sq.). *Vulpes.*
[3] D commence par une de ces considérations étymologiques que le moyen âge aimait tant, mais où il n'était communément pas heureux.
[4] D. *fraudulentum animal et ingeniosum ;* H. *fraudulentum et ingeniosum.* Cette substitution d'*ingeniosum* à l'*argumentosum* des premiers siècles chrétiens (Cf. office de sainte Cécile, à laudes) annonce déjà un texte réformé.
[5] B. *fraudolentum.*
[6] A. *esurit,* et *invenit ;* D et H. *Quum enim esurit, et non invenit.*

MS. C.

XIII. DE NATURA VULPIS.

Dolosum est animal hujus modo (*sic*). Si autem esurierit, et non inveniat quod manducet, quærit scissuram terræ (*sic*), et proicit se supinam sursum adtendentem, et adducit flatus (*sic*) suum infra (*intra*) se omnimodo ; et putant volatilia eam esse mortuum (*sic*), et descendent (*sic*) ut devorent eum. Illa vero subito exsurget (*exsurgit*) et rapit, et comedit.

Huic similabitur diabolus. Dolosus est in omni opera sua ; qui ergo voluerit accipere de carnibus ejus, id est de actibus ejus, statim moritur. Nam et Salvator de Herode filio Herodi (*sic*) diaboli [61] sic ait (Luc. XIII, 32) : *Et dic vulpi illi.* Et in canticis canticorum : *Capite nobis vulpes exterminantes vineam ;* de qua vinea David dixit (*sic*).

[61] *De Herode filio diaboli?*

A, B.

non invenerit quod [7] manducet, requirit [8] locum [9] ubi est terra rubra [10], et volvit se super eam ita [11] ut [12] quasi cruenta appareat tota; et proicit se in [13] terram [14], et [15] volvit se super eam tamquam mortua [16], et attrahens [17] intra se [18] flatus suos [19] ita [20] se inflat [21] ut penitus [22] nec respiret [23]. Aves vero diversæ [24] videntes eam sic [25] inflatam [26] et quasi [27] cruentam [28] jacentem extensam [29], dum [30] putant eam mortuam esse [31], descendunt [32] et sedent [33] super eam ut [34] comedant eam. Illa vero [35] rapit eas, et devorat.

Vulpes (*sic*) igitur figuram habet diaboli [36]. Omnibus ergo [37] secundum [38] carnem viventibus, fingit se esse mortuum donec [39] eos [40] intra guttur [41] suum habeat. Spiritalibus [42] vero et perfectis in fide mortuus est, et ad nihilum redactus [43]. Qui ergo [44] habet [45] voluntatem exercere opera ejus, ipsi [46] desiderant saginari [47] carnibus diaboli : quæ sunt (Matth. XV, 19; Marc. VII, 21) *adulteria, fornicationes* [48], *idolatria, veneficia, homicidia, furta, falsa testimonia*, et cætera his similia. Dicente [49] Apostolo (Rom. VIII, 13) : *Scientes* [50] *hoc quia si* [51] *secundum carnem vixeritis moriemini; si autem spiritu carnis* [52] *opera mortificaveritis, vivetis.* Qui [53] ergo carnaliter vivunt, diaboli operibus occupati, ab eo tenentur obnoxii; et pares ejus effecti, simul cum illo peribunt: dicente David (Ps. LXII, 11) : *Intrabunt* [54] *in inferiora terræ, tradentur*

[7] A. *quid.*
[8] D et H. omis : *involvit se in rubea* (H. *rubra*) *terra, ut appareat quasi cruentata; et proicit* (H. *projicit*) *se.*
[9] A et M (p. 595). omis.
[10] B. omis; M. *rubra terra;* D. *rubea.*
[11] A. omis.
[12] B. omis.
[13] D. *postmodum in terram, retinetque flatum suum; ita ut penitus non spiret. Aves autem, videntes.*
[14] M. *terra, tamquam mortua.*
[15] H. *retinetque flatum suum; ita ut non spiret. Aves vero.*
[16] B. *mortuam.*
[17] B. *trahans;* M. *attrahens quoque.*
[18] B. *intrare.*
[19] H et D. *flatum suum.*
[20] M. omis :.... *suos ut penitus nec respiret.*
[21] A. *inflans.*
[22] B. *puemitus;* A. omis.
[23] B. *respiceretur.*
[24] B, D, H. omis.
[25] A. omis; D et H. *non flantem, et quasi.*
[26] M. *infectum.*
[27] M et B. omis.
[28] B. *cruentem;* D et H. *cruentatam, et linguam ejus ore* (H. *ore ejus*) *ejectam, putant.*
[29] M, D, H. omis; M.... *jacentem; descendentes sedent super.*
[30] D et H. omis.
[31] D et H. *esse mortuam.*
[32] M et B. *descendentes.*
[33] B. *sedentes;* D et H. *descendunt sessum.*
[34] D, H, B. omis:... *super eam. Illa.*
[35] D et H. *autem sic rapit.*
[36] D et H donnent à cette phrase la forme suivante : *Istius denique* (H. *autem*) *figuram diabolus gerit* (H. *possidet*).
[37] D et H. *enim;* B. *igitur.*
[38] D et H. *viventibus secundum carnem, figuram* (H. omis) *fingit.*
[39] B. *quum;* D et H. *quoad* (H. *quousque*) *intra guttur suum peccatores* (H. *eos habeat et puniat*) *rapiat et devoret.*
[40] A. omis.
[41] B. *gutture suo.*
[42] A. omis :... *habeat. Qui ergo,* etc. D et H. *spiritalibus* (H. *spiritualibus*) *tamen viris, in fide viventibus* (D. omis) *quæ per* (H. omis) *dilectionem operatur, vere mortuus.*
[43] B. *redictur* (sic).
[44] D et H. *autem volunt exercere.*
[45] B. omis :.... *ergo exercere.*
[46] A. *ipse desiderat;* D et H. omis :... *ejus, moriuntur; teste* (H. *dicente*) *Apostolo.*
[47] B. *sagnari carnalibus diaboli.*
[48] A. omis ;... *adulteria, idolatria, furta, et his similia.* Là se termine cet article dans le manuscrit de Bruxelles tel qu'il est aujourd'hui.
[49] Il semble qu'il faudrait ici quelque chose comme le *moriuntur* de D et H, ou le *peribunt* qui se rencontrera plus bas. Guillaume-le-Normand paraît avoir eu sous les yeux un texte ainsi modifié ; mais Pierre-le-Picard suit assez exactement notre manuscrit B.
[50] D. *hoc scitote quia.*
[51] B. omis.
[52] D et H. *facta carnis,* comme la Vulgate.
[53] D et H. omis :... *vivetis. Et David.*
[54] H. *introibunt,* comme la Vulgate.

A, B.

in manus gladii, partes vulpium erunt. Denique [55] et Herodes adsimilatur (*adsimilatus*) est vulpi dolosi (*sic*), dicente domino (Luc. XIII, 32) : *Ite, dicite vulpi illi.* Et alibi [56] scriba audiens (*audit?*) ad (*a?*) Salvatore (Matth. VIII, 20 ; Luc. IX, 58) : *Vulpes foveas habent.* Et in canticis canticorum (II, 15) : *Capite vobis* [57] *vulpes pusillas* [58] *exterminantes vineas* [59]. Fisiolocus adseruit [60] de vulpe.

[55] D et H. omis :... *erunt. Et Dominus, de Herode : Ite et* (D. omis) *dicite.* Comparez ce passage à la fin de cet article dans C (p. 208).

[56] D et H. omis :... *illi. Et in canticis.*

[57] D et H. *nobis.*

[58] H. *parvulas*, comme dans la Vulgate ; quoique le mot suivant (*exterminantes*) n'appartienne point à la version de S. Jérôme.

[59] D. *eas.*

[60] Cette dernière phrase, qui manque dans A, D et H, commençait sans doute primitivement par *Bene ergo* comme dans beaucoup d'autres articles du Bestiaire.

BESTIAIRE RIMÉ.

XV. Asez [1] avez oï fabler [2]
Come RENART soleit embler [3]
Des gelines [4] costaiņs [5] de noes ;
Sovent [6] en fist troter ses joes [7]
Li golpiz [8] en totes seisons
De gelines et de chapons.
Tot adès vit de roberie [9],
De larecin, de tricherie ;
Tant est traître et députaire [10].
Oez [11] qu'en dit le Bestiaire.
Li golpiz est alque arteillos [12]
Quant il est mult ben fameillos,
Et il ne set ù querre preie [13].
Pur la feim qui forment l'espreïe,
S'en vait à une rogė [14] terre ;
Là se voltre et toille [15] et merre
Tant qu'il resenble tot sanglant.
Pois s'en vait cocher [16] bèlement
En une place descoverte
Qui est à ces oisels aperte ;
Dedans son cors retent s'aleine [17],
Si a la pance dure et pleine.
Li colvers [18] qui tant seit de bole [19],
Trait la langue hors de sa gole [20] ;
Les oilz clot et les dens reschine [21].
En iceste manère engine
Les oisels qui gisir [22] le veient [23],
Que [24] certeinement mort le creient ;
Dunt descendent por li béker.
Mès quant il les sent aprochier
Près de ses dens, et il voit eise [25],
Si félonessement les beise
Quant en sa gole sunt enclos,
Que tot dévore, et char et os.
Cest gopil qui tant set de fart [26],
Que nus apelom si renart [27],

[1] X et Y. *assez.*

[2] Raconter, dire ; ITAL. favellare ; ESP. hablar ; LAT. fabulari.

[3] Enlever, dérober, voler ; LAT. involare (souvent écrit *imbolare*).

[4] Z. *ghelines*, forme plus rapprochée de la *gléne* des Picards et du lorrain *hline*, tandis que l'autre est plus analogue à notre *gélinotte.*

[5] Cela signifierait-il que les larcins et les fraudes du renard sont constantes et bien connues? X. *costanz* ; Y. *costant* ; Z. *cointes des noes.*

[6] X. *volentiers fet.*

[7] Joues, mâchoires ; ITAL. gota.

[8] X. *goupil* ; Y. *goupiz* ; V. avait *gupil* pour titre de cet article.

[9] Rapine ; ITAL. rubare ; ALLEM. raub ; FRANÇ. dérober.

[10] Infâme. X. *députehaire.*

[11] X. *mult artillos*, et *auques famellos.*

[12] *Artillos*, ou *artillox*, c'est à dire rusé, artificieux.

[13] X. *proie* et *asproie* ; Y. *esproie.*

[14] Y. *rouge* ; mais vers la même époque, le Dante disait *roggio.*

[15] X. *se voutre et toole* ; Y. *toille, vostre* ; Z. *se viltre et toelle.* Se vautre, se frotte (ou se démène) et s'enfonce en terre.

[16] X. *couchier* ; Y. *coucher.*

[17] Je n'ai pas cru devoir écrire *sa leine*, malgré le *lena* des Italiens.

[18] X. *cuvert* ; Y et Z. *cuivers.* Cf. *supra*, p. 200, note 25.

[19] Tromperie. Y. *boule* et *goule.*

[20] Gosier et bouche (gueule). NORM. goule (pour gosier).

[21] X et Y. *rechine.* Montre les dents ; mais le sens précis de ce mot m'échappe ; FRANÇ. rechigner, rechin ; LAT. ringere.

[22] X et Y. *gésir.*

[23] Y. *voient*, et *croient.*

[24] X. *quer* ; Y. *qui certainement.*

[25] Il voit la facilité (ITAL. agio) d'accomplir son dessein ?
X.... *de ses denz et de sa bouche,*
Si. . . . . . . les toche (sic, comme en Lorraine).
Y. *aisse*, et *baisse.*

[26] Dissimulation ; FRANÇ. fard, farder.

[27] Z. *regnart*, autre forme de *reinard.* J'ai aussi oublié *goupille* (qui s'enfonce dans un trou, comme le renard *se terre*).

Signefie le mal gopil
Que [28] le pople [29] met en eissil [30];
C'est li malfez qui nus guerreie [31],
Chascon jor vent sur nus en preie.
A cels qui vivent charnelment,
Se feint [32] tot mort certeinement
Pur ceo que plus près les atraie [33];
Mès il n'i ad point de manaie [34]
Pois qu'il les tent en son goitron,
Tost les dévore cel larron [35]
Cume li gopils fait l'oisel
Quant le sent près de son musel.
Mès il i ad oisels plosors
Que les guiches [36] et les estors [37]
Del gopil aparceivent ben;
Si n'i descendereient pur ren.
Li gaiz [38] i descent, et la pie,
Et meint qui ne se sèvent mie
De sa grant traïson garder;
Légier sunt mult à enginner.
De fole gent est tot [39] ausi :
Tant sunt apris et adenti
A leicheires [40], à malvesté [41],
Que jà ne seront chastié
Jusque il cheient ès denz renard;
Et donc [42] vent le chastier tard.
Mès [43] li sages qui aperceit [44]
Le larron qui les fol desceit,
Se trait en suz [45] des léchéries,
Des ivresces, des béveries
Que [46] les granz ordures norrissent
Dunt [47] le cors et l'alme porrissent [48].

Ni l'araignée, ni le basilic, ni l'arbre aux oiseaux n'ont trouvé place dans les vieux Bestiaires de ma connaissance.

28 X et Y. *qui.*
29 On dit encore en Picardie : *se moquer du peuple*, pour.... *des gens*. X. *pueple* : Y. *puple.*
30 X et Y. *essit*; ruine, perte, désastre.
31 X et Y. *guerroie*, et *proie*.
32 X. *fet* ; Z. *fait* ; Y. *faint.*
33 X. *apaie.*
34 Merci, quartier? Je n'ose rapprocher cela de l'italien *mannaja.*
35 Y. *li gloton.*
36 Finesses ; ALLEM. Witz ? On sait que Robert Guiscard (*Guichard*) fut ainsi nommé à cause des ressources de son esprit matois.
37 Attaques ; ALLEM. sturm ; ITAL. stormo. Z. *retors.*
38 X. *jais.*
39 Y. *est-il ausi* ; X. *vet autresi.*
40 X et Y. *lécherie.*
41 X et Y. *mauvestié.*
42 X. *adonc* ; Y. *adon.*
43 X et Y. omis. *Li sages, qui bien.*
44 Y. *aperçoit*, et *déçoit.*
45 Cette expression s'est conservée chez les Picards pour dire *se séparer, quitter, abandonner.*
46 Z. *dont* ; X. *donc* ; Y. *don.*
47 Y. omis : *Les cors et les armes* ; X et Z. *qui.*
48 X. *enordissent*, souillent.

OBSERVATIONS.

Quelles que soient les ressources du renard et sa fécondité en expédients, je ne pense pas que jamais sa ruse exposée par notre *Physiologus* ait été racontée par un témoin dont l'autorité fût de nature à contrebalancer l'étrangeté du récit. Ce n'est pas qu'Élien n'en ait (VI, 24) de presque aussi singuliers, mais il ne se porte point garant de ce qu'il rapporte ; et comme on prête volontiers aux riches, il est probable que les ruses du renard lui auront fait ouvrir un large crédit chez les conteurs comme chez les fabulistes. Il est certain que plusieurs oiseaux, et la pie en particulier, haïssent le renard; mais que ce soit au point de donner dans un semblable piége, voilà ce qui mériterait confirmation, et ce que je ne saurais attester.

J'aurais peut-être dû (*supra*, p. 207, note 1), pour quelques lecteurs, avertir que je me range à l'opinion qui regarde le poème *Reinardus vulpes* comme une sorte de pasquinade en quatre chants, contre un Reinhart, ou Rainer, gouverneur du Hainaut et de la Hesbaie au neuvième siècle. Voyez l'édition *princeps* donnée par M. Mone (Stuttgard, 1832).

33 (Fig. AK).

L'ARAINGNE ET LA MOSCHE [1].

Phisiologes nos dist de l'araingne que ce est une orde beste et malvaise ; et si dist que la salive d'ome en jùn [2] tue le bot [3] et l'araigne, se il en gostasent pou ne grant. Si nos fait ci à entendre que li araigne trait de ses entrailles le fil qu'ele file, de coi ele fait sa roi [4]. Et si a tel nature : quant èle a sa roi ovrée, ele se muce en I angle, et repont soi, que on ne le voit ; et ascoute adès à sa roi se mouche i vole ens, ou autre petit ver [5] que sa roi puet tenir. Et quant ce avient que la mouche i vole ens, èle crie durement et se paine moult por issir ; et quant l'araingne l'ot crier, èle cort à la mosche et le dévore et cist (*ocist ?*), et li mangue le sanc qu'èle a en soi.

Tot altresi a deables adès sa roi apareillie et tendue por prendre l'âme del home. Quant li home pèche par luxure, par ivrèce, ou d'omécide, ou par covoitise, ou en altre manière comment que ce soit ; dont l'a deables en sa roi. Et si tost comme deables l'a en sa roi, il cort cèle part [6]. Se il li trueve dedens, il l'estrangle et ocist, sicomme l'araigne fait la mosche ; et li mangue le sanc hors del cors : c'est à entendre l'âme que il li prent hors du cors, et l'emporte avoec lui en infer ; et là est èle dévorée de diables, à tos jors vivre en dolor sans morir. Et iluec brait [7] et crie entre les mains d'anemis, comme la mosche fait en la roi quant li iraigne (*sic*) le tient et dévore.

[1] Mouche, ITAL. mosca ; en Lorraine, *mohhe*. Cet article ne se trouve point dans R et S.

[2] A jeun.

[3] Serpent.

[4] Toile, filet, rets ; LAT. rete, ESPAGN. rez.

[5] Insecte, annelide, etc. Le mot *vermine* témoigne encore de l'ancienne extension donnée à la classe des *vermes*. La vénerie enchérit sur cette classification déjà si ample quand elle désigne ainsi la plupart des bêtes malfaisantes que l'on tue presque uniquement pour les détruire, et non pour aucune utilité que l'on prétende tirer de leur chair ou de leur dépouille. Mais c'est en anglais surtout que le vieux mot *vermin* a conservé quelque chose de son ancienne étendue.

[6] Vers cet endroit.

[7] Gémit, pleure. Les Picards donnent encore ce sens au mot *braire*.

OBSERVATIONS.

Notre compilateur français est à l'abri de la critique dans ce qu'il dit du travail de l'araignée ; mais quant à l'effet toxicologique de la salive d'homme à jeun sur divers animaux malfaisants, si on le conteste, il pourra en appeler à Élien (VII, 26) et à Pline (XXVIII, 7 ; VII, 2 ; etc.) entre autres. Du reste l'auteur de l'*Image du monde* dans le même manuscrit (fol. 173 v°) se déclare aussi pour l'affirmative :

La salive del home en geun
Tue araigne et bot tot en un.

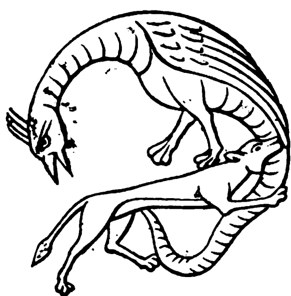
Que dire à cela ? Une seule chose, ce me semble, c'est que l'empirisme et la théorie ont

perdu en bien des choses le droit de se condamner mutuellement. L'excès de l'affirmation et l'excès du septicisme se confèrent un droit réciproque à l'absolution; car pour nous borner à l'agent que vante ici notre empirique du moyen âge, il est sûr que si la médecine populaire a beaucoup exagéré ses vertus, souvent elles ont été beaucoup trop dépréciées aussi par la médecine savante. On se doit donc indulgence de part et d'autre,

« Veniam petimusque damusque vicissim. »

34 (Fig. A L).

BASILE COC [1].



Une beste est qui est apelée basilecoc. Phisiologes nos dist de sa nature comment il naist, si nos fait à entendre que il naist del oes d'un coc. Quant li coc a passé VII ans, si li croist I oef el ventre. Et quant il sent cel oef, il demaine [2] merveillé de lui meisme, et sent la plus grant angoisse que beste peust sentir ne soffrir. Lors quiert il privéement I liu caut, sor I fiemier ou en un estable, et grate des piés tant qu'il y fait une fosse por ponre ens son oef. Et quant li cos [3] ara sa fosse faite, il i corra cascun jor X fois de plus, que tot dis s'en quidra délivrer. Et li crapaus est de tel nature que il sent par flair le venin que li coc porte ou ventre; si le gaite adès, que il ne puet aler à la fosse que il ne le voit. Et assitost comme li coc se départ dou liu où il doit ponre son oef, alsitost i est li crapaus por véir se li oef i est pons. Quer il est de telle nature que il prend l'oef et le kewe [4], se il y puet en alcune manière avenir. Et quant il l'a tant cové que tans est d'esclore, si est une beste qui a la tête et le col et la poitrine tèle comme de coc; et le cors par daval (*d'aval?*) est tel comme de serpent [5]. Et alsitost que cèle beste puet, si quiert I privé lieu en une viès crevache ou en une viès anchienne chisterne; et iluec se tient, que nus ne le puise véir. Quer il est de tel nature se hom le peust veir avant que il veist l'ome, que il en morait; et se il voit l'omme ançois, il en covient l'ome morir. Quer la beste est de tel nature qu'èle gète son venin par

[1] *Basilic.* Cet animal, qui reparaîtra une troisième fois dans le Bestiaire de l'Arsenal (n° 44), n'a point trouvé place dans les autres éditions du *Physiologus* que j'ai rencontrées.

[2] Je pense que ce mot signifie cette fois : *il reste, il demeure;* c'est pourquoi j'ai écrit *merveillé* avec un accent.

[3] Coq. On sait que l'*s* final est en roman un signe du nominatif singulier. En Picardie on prononce *co.*

[4] Couve ; il aurait peut-être fallu transcrire *keuve.*

[5] Cette singulière naissance du basilic est un fait constant pour la plupart des naturalistes du moyen âge, en dépit d'Albert-le Grand, qui s'en moque (Opp. t. VI, 666 : « Hoc verissime falsum est, et impossibile »). Certaines circonstances varient dans les récits qu'ils nous en ont faits, mais le fond demeure. Cf. Theophil. *Divers. art sched.,* lib. III, cap. 47 (ed. Car. de l'Escalopier, p. 180, sqq.; et 275); et ci-dessous, p. 215 (aux *observations*).

les ex; et a si venimeux regart, qu'ele en tue les oiseaus qui par deseure lui volent, se èle les puet veir entre les II ex. Cèle beste est rois sur tous autres sarpens, et redoutés de tous autres serpens; si comme li lions est poissans et redoutés sor tous autres bestes. Et si ne passe ja sor terre, que cil lieu où èle passe ne pert sa vertu : qu'èle jamais puise riens porter, erbe ne altre cose. Et se il touche à arbre il en pert sa vertu, que jamais ne portera fruit; si le covient[6] périr et séchier. Ne quedent est la beste bèle, et de bele color tachelée[7] de blanc. Mais il est ensi de mainte cose qui bèle est, et si est maise[8]. Qui ceste beste voldroit tuer, il li covenroit avoir I cler vaisel[9] de cristal ou de voire[10] par coi il peust veir la beste parmi la clarté. Quer quant il aroit la teste el voire ou el cristal, que il ne peust celui aperchoivre que dedans seroit, et que li regars de la beste arestast al cristal ou al voire : que la beste a tel nature quant èle gète son venins par les ex, et s'il areste encontre alcune cose, qu'il ressorst sor lui arière; et si l'en covient morir.

Cette beste senefie diable, le meisme sathanas qui mucha[11] en paradis, qui Evain[12] engingna et Adam; par coi mangièrent le fruit devée[13]. Par coi il furent caciés fors de paradis; et quant il trespassèrent del siècle[14], trébuchirent il en la cisterne d'enfer. Ensi furent envenimé, et tuit cils qui vindrent d'Adam IIII M ans[15], qui tot morurent et trébuchèrent en la chisterne avoec le basilecoc ; c'est à entendre avoec le diable en infer. Un fils de roi en prist pitié que cele beste fut si venimeux et qu'il tua (*tuast?*) tote la gent, et nus ne pot la beste tuer ne veir. Lors se mit le fils le roi en un vaisel asés plus cler que voire ne cristal; c'est à entendre que le Fils Dieu se mist el beneoit cors Nostre Dame, la plus clère nète virge, Marie sa mère. Lors geta li basilecoc par les ex son venim, del regart qu'il fit sor le vaisel où li fils le roi fu ens; et li venin aresta encontre le vaisel, que il ne pot nuire à nului s'à la beste non. Et lors resorst li venin arière sor la beste, et langui la beste tresc'a dont que li fils le roi fu hors del vaisel où il estait ens; c'est à entendre que Dex Jhésu Crist fu el ventre sa mère, de coi li anemi languisoit tresc'a dont que il fu mis en crois, dont morut. Et quant Dex fu mis en sa sépulture, et il resuscita al tiers jor; lors ala li fils al roi, Jhésu Crist, et entra en la viés cisterne; et en traist[16] hors tos ses amis que li basilecoc i ot attrait et tués par son venin, dès l'ore que Adam i chai ens; et les mist en clarté et en joie tot cels qu'il enmena o lui. C'est

[6] Il est réduit à périr, il faut qu'il périsse. Les Italiens continuent à employer cette locution d'une manière assez semblable à l'usage que nous en faisions autrefois. Nous la retrouvons deux phrases plus loin : *il li convenrait avoir* (il lui faudrait...) etc.

[7] Nous avons rencontré ailleurs *pintelé*, p. 177, note 7.

[8] Mauvaise; en Lorraine, *mâhe*.

[9] Vase; *vaisselle* a conservé la trace de cet ancien nom, qui ne subsiste plus qu'avec un sens détourné dans le mot *vaisseau*.

[10] Verre.

[11] *Mucher*, ou *mucer* (comme *chisterne* ou *cisterne*) est d'un usage quotidien en Picardie et ailleurs, pour dire *cacher*.

[12] Plus bas nous trouverons *Eve*, et ailleurs *Jonain* pour Jonas. Cette finale était souvent donnée aux noms propres.

[13] Défendu ; ITAL. divieto.

[14] Du monde, de la vie; locution empruntée au latin ecclésiastique.

[15] Quatre mille ans; sorte d'*ablatif* pour dire : *durant quatre mil'e ans*. Une main postérieure a écrit en surcharge : *et plus*.

[16] Retira; LAT. traxit.

à entendre que Dex despoilla infer de ses amis, por la mort qu'il volt soffrir pour son pople.

OBSERVATIONS.

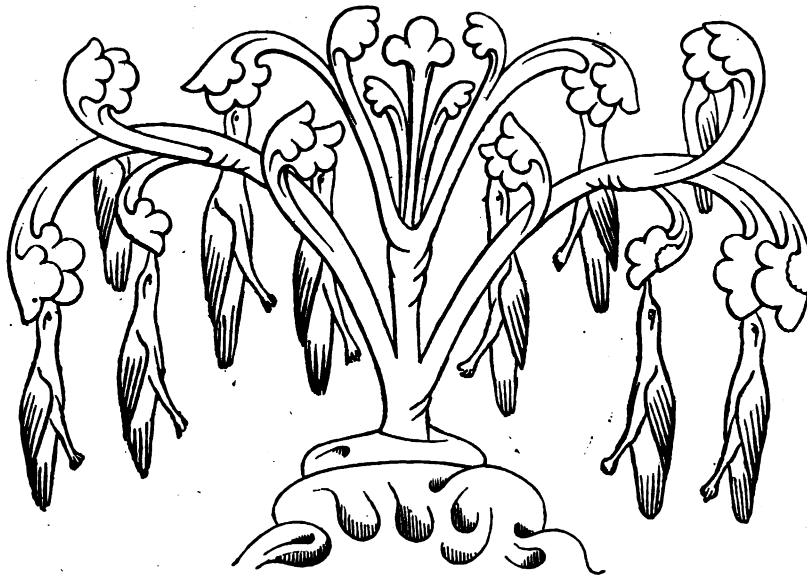
Le basilic (pauvre bête!) se trouve n'être plus aujourd'hui pour les naturalistes qu'un saurien un peu singulier, mais presque aussi inoffensif que nos petits lézards gris d'Europe. Toutefois ce n'est là, il faut bien le dire, ni le basilic de l'histoire ni celui des fables. Le basilic historique est l'uræus (Cf. Horapoll. *Hierogl.* I, 1; II, 61. — Leemans, *in hh. ll.*, p. 118, sqq.; et 354), que les monuments égyptiens reproduisent mille fois, et que la nature ne désavoue point : c'est la vipère *Hajé.* Quant aux fables un peu graves par l'antiquité des récits ou la qualité des narrateurs, aucune d'elles ne fait du basilic un animal pourvu de pieds. Il n'aurait donc pas fallu embrouiller, par une fausse application de ce mot, une thèse d'histoire naturelle ancienne qui était déjà suffisamment inextricable sans ce nouvel élément de confusion. Au point où en est venue aujourd'hui l'obscurité produite par ces mélanges disparates de relations puisées à diverses sources, il faudrait une sorte de Mémoire pour établir un peu nettement ce que l'on a entendu par le basilic aux époques dont les assertions ont quelque portée. Or, comme l'occasion d'ébaucher ce travail s'offrira bientôt à nous dans une suite prochaine de ces recherches (N° 42), il peut suffire pour le moment d'avoir nommé les principaux écrivains qui ont traité ce point d'érudition avec détail. Tels sont Bochart, P. II, libr. III, c. 9 et 10 (t. II, p. 399-407); — L. Bossi, *Dei basilischi, dragoni,* etc. (Milano, 1792); — Leemans, *l. cit.*; — Savigny, *Histoire naturelle..... de l'Ibis,* p. 121-124, 199-205; — Berger, *l. cit.* p. 543-545.

Pour moi, j'en ai déjà fait un peu mention dans ces *Mélanges* (t. I, p. 153, sv.) à propos d'un chapiteau de Vézelai (*ibid.*, pl. XXV *bis*); et actuellement je me contente de laisser la parole au grave Albert-le-Grand, dont voici quelques passages. — *De animal.*, XXIII, 24 (Opp. t. VI, p. 639) : « Quod autem dicunt decrepitum gallum ovum ex se generare, et hoc in fimo ponere;... et quod ovum fimi calore fœcundetur in basiliscum qui est serpens in omnibus sicut gallus, sed caudam longam serpentis habet; ego non puto esse verum. Tamen Hermetis dictum est, et a multis acceptum propter dicentis auctoritatem. » — Id., *ibid.*, libr. XXV, tract. unic. (ibid. p. 666) : «.... Dicitur autem quod mustela interficit eum, et quod incolæ (*Terræ Achobor in Nubia*).... immitunt mustelas in antra eorum, et quod.... mustela interficit eum. Et si hoc est verum, hoc videtur esse mirabile.... Dicit etiam Hermes quod argentum cinere ejus delinitum (Cf. Theophil., *l. c.*) accipit auri splendorem et pondus et soliditatem. Dicunt etiam quidam quod est quoddam basilisci genus quod volat, sed hoc non legi ego in libris sapientum et philosophorum. Etc. »



35 (Fig. AM).

L'ARBRE DONT LI OISEL NAISENT FORS ET CHIENT [1] JUS QUANT IL SONT MEUR [2].



Phisiologes nos dist qu'il est un arbre sor une aighe de une mer, qui porte oiseax qui resamblent ouwes[3], mais il sont I pou plus petit. Et quant ces oiseax croissent, il pendent par le bec à l'arbre tant qu'il sont meur. Et quant il sont meur, si cheent jus sicon une poire fait d'un arbre quant èle est meurre. Et quant cil oisel chient jus, cels qui chient en l'aighe il flotent en voie [4] et sont gari, que il n'ont garde de mort. Et cels qui chient de fors l'aighe sor la terre, cist demerent iluec tot coi [5] gisant, et muèrent, et sont perdu.

Ce sénefie que nus hom n'est rengénéré, ne parfais, se il n'est avant cheus en aighe où il est lavés en nom de baptesme. Et ceaus qui ne sont lavé en aighe par nom de baptesme, il sont perdu sicomme li oiseax qui ciet de l'arbre sor la terre, qui mort est et perdu.

[1] Du verbe *cheoir*, bien entendu; ESP. caer. Cf. 198, n. 8.

[2] Mûrs. Ce curieux arbre a été négligé par tous les autres Bestiaires que je connais. R ni S n'en disent mot. D'après l'*image du monde* dans ce même manuscrit de l'Arsenal (fol. clxxviii v°), c'est en Irlande (pays de l'imagination) que se voyait cette merveille.

Devers Irlande sor la mer
Voit on alcuns oisiaus voler
Qu'en arbre croissent par les bés (*becs*) ;
Et quant de méurer (*mûrir*) sont près,
Cil c'a terre chiet ne puet vivre
Etc.

Mais Gervais de Tilbury (*Otia imperial.* Dec. III. cap. 133) réclame cette gloire pour l'Angleterre, et désigne le lieu précis où naissent ces oiseaux, ainsi que le nom qu'on leur donne.

[3] Oies? Je ne saurais dire bien au juste quel animal est caché sous cet ancien nom.

[4] Cela voudrait-il dire *en vie?*

[5] Immobile, LAT. quietus; nous avions jadis le verbe *acoiser*, calmer, etc.; ITAL. quietare.

OBSERVATIONS.

Que nombre d'oiseaux naissent sur les arbres, ce ne serait pas une grande nouvelle; mais l'arbre dont il est question dans cet endroit produit les oiseaux en guise de fruits *pendants*

par branche, et l'imagination ne s'est pas arrêtée en si beau chemin. Cependant, pour ne pas être trop rigoureux envers l'auteur de cette historiette, disons que probablement une parabole (ou, si l'on veut, un apologue) un peu bizarre aura été prise pour un récit réel; en sorte qu'au lieu de fonder une leçon morale, comme ailleurs, sur des faits que l'on avait lieu de croire exacts, on aura ici composé un fait d'après la leçon qu'il s'agissait d'inculquer. Puis l'apologue symbolique aura été religieusement recueilli par un compilateur de curiosités instructives, plus empressé de grossir sa collection que d'en vérifier les diverses parties prises de confiance. C'est ce que je trouve de plus obligeant et de plus scientifique à dire sur l'origine de ce conte, qui ne serait sans cela qu'une mystification impertinente; mais si c'est une idée transformée en un fait, l'origine d'un tel conte plaide pour la circonstance atténuante. Quoi qu'il en soit, Albert-le-Grand (Opp. t. VI, p. 613 et 617; *De Barbatibus*, etc.) n'épargne pas les qualifications de mensonge et d'absurdité à ceux qui répétaient ces enfantillages avant Pierre-le-Picard. Vincent de Beauvais n'est point du même avis (*Spec. natur.* XVI, 40; p. 1181); il a vu l'oiseau, et c'est la bernache. (Je le veux bien, car j'en pourrais dire autant; mais les avoir vus pousser sur l'arbre, voilà l'affaire!) Plusieurs témoignages complètent sa narration, et ses éditeurs y ajoutent Giraldus Cambrensis. Qui voudra quelque autre curiosité sur le même sujet la pourra trouver dans *Le moyen âge et la renaissance*, chasse, fol. XXIV, sv.

36 (Fig. AN).

UN SERPENS QUI EST APELÉS TIRIS; DE LI FAIT ON LE TRIACLE[1] QUI OSTE LE VENIM[2].

Une beste qui est apelé tyris (*sic*); et c'est I serpens dont on fait le triacle qui les venins oste où on le toche. Phisiologes nos dist qu'il est moult sages de sa nature, et qu'il vit tant longement que nus hom ne le crérait se il ne seust de sa nature. Quant il se sent foibles par sa viellece, il se confont par jeuner; si se laise tant afamer que il n'a nient de son cors fors sa pel. Si va à une piere que trueve treuée[3]; et se met parmi le treu outre, à moult grant destroit et à moult très grant paine, si que tote sa peax i demore. Et puis li revient novèle peax arière[4]; et ansi reforme son eage et sa force et sa vigor, comme beste qui moult est sage.

C'est example del home qui a maint jor vescu en péchié; la piere où il se met outre, que la peax i demore, nos sénéfie le prestre à qui il dit sa confession. La pénance nos sénéfie no-

[1] La thériaque.
[2] Cette bête ne figure point dans R et S.
[3] Percée, trouée; à quelques mots d'ici paraîtra *treu*, qui est demeuré en Picardie.
[4] On verra fréquemment le mot *arière* signifiant *de nouveau, une seconde fois* (comme le *zurück* des Allemands). Les Picards s'en servent tous les jours avec certaines acceptions singulières que je n'ai jamais pu exactement analyser.

vele peaus et force et vigor dont il se refait, et reforme son cors et s'âme comme sages. La bone volenté à Dieu servir et la bone repentance des mesfaits, et la vraie créance d'avoir merci et perdon, nos sénéfie le triacle qui oste le venin.

BESTIAIRE LATIN.

MSS. C, A.

VIII. DE NATURA SERPENTIS SECUNDA [1].

Dominus [2] dicit in Evangelio (Matth. X, 16) : Ergo [3] *estote prudentes sicut serpentes, et simplices* [4] *sicut columbæ.* Bene [5] Physiologus narrat de eo quoniam quattuor (*sic*) naturas habet serpens. Hæc natura serpentis est : Quum senuerit, caligant [6] oculi ejus [7] ; et si voluerit novus fieri, abstinet se [8] et jejunat quadraginta [9] diebus [10], donec

[1] A. *De serpente.* Dans C et D cet article n'est qu'une seconde partie de celui qui est consacré à la vipère ; et comme la vipère servait à la préparation de la thériaque, ce titre devait prévaloir, ce semble, sur celui d'A et d'E, où la propriété merveilleuse du prétendu *tiris* n'est donnée que comme une première nature du serpent. M et B n'ont rien de tout cela.

[2] A. *salvator;* D. omis : *Ita in Evangelio dicit : Estote.*

[3] A et D. omis.

[4] D. omis *: et reliqua ;* C. *simplicis.*

[5] A et D. omis. A... *columbæ. Serpens tres naturas habet. Prima ejus natura hæc est : quum senuerit.* D. *Phisiologus dicit* : *Tria sunt munera viperarum nocentium. Primum : quando senuerint, impedimentum habent oculorum ut non videant. Sed vide quid faciat. Jejunat enim quadraginta,* etc. Le soi-disant Hugues de Saint-Victor, qui répète cette même narration jusqu'à trois ou quatre fois sous divers titres (p. 425, 429, 445), suit assez exactement A au chapitre LIII du troisième livre ; après quelques lignes qui n'ont rien de commun avec notre texte, il entre de la sorte en matière : *Serpens autem tres habet naturas. Prima est hæc : Quum senuerit.*

[6] C. *calignant.*

[7] H. *ejus oculi.*

[8] H. *a cibo, et jejunat.*

[9] H et E. *multis.*

[10] C. *dies et noctes ;* D... *diebus et quadraginta noctibus, donec laxetur pellis ejus ; tuncque vadens, querit* (sic) *excisum petræ, et per ipsum transitum facit ; sicque expoliatur* (sic) *et juvenescit.*

Angusta est porta, et arta (sic) *via quæ ducit ad vitam.* Ainsi se termine cet article.

MS C.

II. DE NATURA ANIMALIUM ÆSURÆ [25].

Est qui vocatur æsauræ elicæ [26]. Dixit Physiolocus (*sic*) : Quum senuerit, impeditur duobus oculis et excæcatur [ita ut ?] non vidit (*sic*) solis lumen. Quid ergo facit naturæ suæ? Quærit parietem adtendentem [27] ad orientem, et ortu solis intrans in scissuram (*fissuram*?) parietis, aperientur oculi ejus.

Ne cordis tui aliquando impediantur [oculi], quære ergo qui oriri facit solem justitiæ Dominum Iesum Christum, cujus nomen Oriens vocatur per prophetam (Zach. III, 8 ; VI, 1); et iste sol justitiæ aperiet tibi intelligibilis (*sic*) oculos cordis.

[25] Dans un même manuscrit, voici la même propriété attribuée à un autre animal, avec très peu de différence. H (p. 429) et D, sous le titre *lacerta,* développent le thème de l'*æsura* avec d'autres expressions : *Est volatile animal, quod lacerta dicitur, clarum* (H. *utrisque oculis clara*) *ut sol. Physiologus dicit de eo* (H. *ea*) *quia* (H. *quod*) *quando senuerit, utrisque* (H. *lumen ejus ita impeditur ut*) *oculis impeditur ita ut nec solis lumen videat ; sed suæ naturæ hujusce* (H. *hujus*) *modi præstet* (H. *præstat*) *medicamentum. Inquirit parietem, attendentem* (H. *tendentem*) *contra orientem solem* (H. omis) ; *et per foramen arctum* (D. omis) *exit, et* (H. omis) *apertis oculis renovatur* (H. *et sic renovatur*).

Sic (H. omis) *et tu, homo qui veteri tunica indutus es, quando oculi tui cordis caligentur* (H. *caligant*), *quere* (H. *quære*) *locum intelligibilem* (H. *tendentem*) *orientem versus, id est ad solem justitiæ Christum Dominum Ihm* (H. *nostrum*) *te converte, cujus nomen Orientis* (H. *Oriens*) *dicitur ; quatenus oriatur in corde tuo per Spiritum sanctum, et lucem misericordiæ suæ ostendat* (H. *ostendet*) *tibi qui illuminat omnem hominem in* (H. *venientem.... mundum*) *hunc mundum venientem.*

[26] σαῦρα ἡλιακή (*Lacerta solaris*). Cf. Bochart, t. I, 1048. — Tychsen, 62, sqq. ; et 55, sq. Le *Physiologus syrus,* comme C, attribue cette propriété au serpent et au lézard.

[27] Je me suis permis de disposer à ma guise l'ordre des membres qui composaient cette phrase. Le manuscrit la donne ainsi : *Quærit parietem, intrans in scissuram parietis adtendentem ad orientem, et ortu solis aperientur oculi ejus.*

C. A.

pellis ejus relaxetur [11], et [12] quærit fissuram [13] angustam in petram ; et intrat [14] in fissuram [15] et contribulat [16] se et deponit pellem veterem [17].

Sic [18] et nos, per multam abstinentiam [19] et tribulationes pro Christo, deponimus [20] veterem hominem et indumentum ejus. Sed [21] et tu quære spiritualem petram, Christum ; et angustam [22] fissuram, id est angustam [23] portam *quæ* [24] *ducit ad vitam, et pauci intrant per eam* (Matth. VII, 14).

[11] H. *laxetur ;* C. *relaxet.*
[12] C. omis ; H. *et tunc.*
[13] C. *petram aut fissuram angustam ;* H et E. *angustam rimam in petra.*
[14] C. omis : *et inde se coegit* (cogit) *transire ; et tribulat corpus, et deponit senectutem, et novus fiet* (fit).
Sic et homo, si hoc (sic) *prudentissimum suscipiat* (suspiciat ?) *serpentem, qui voluerit veterem senectutem seculi deponere, per angustam et tribulatam* [*viam*] *festinet primo corpus jejunia* (jejunio) *adfligere. Angusta enim via et tribulata quæ ducit ad vitam æternam.*
[15] H. *eam.*
[16] H. *confricat ac constringit se.*
[17] H. *veterem pellem.*
[18] A et E. omis.
[19] H. *angustiam corporis et abstinentiam pro ;* E. *tribulationem et angustias et abstinentias pro.*
[20] H et E. *deponamus.*
[21] H et E. omis :... *ejus et quæramus spiritualem.*
[22] A. *angusta.*
[23] H. omis.
[24] H et E s'arrêtent à *portam.*

OBSERVATIONS.

Dans l'exemplaire de l'*Image du monde* que renferme le manuscrit de l'Arsenal, une erreur du copiste (je le suppose) a fait confondre ce serpent avec le tigre :

Altres (*serpents*) i a c'ont non tygris (*tyris*)
C'on prant à alcunes fois vis ;
C'est cil dont on triacle fait,
Altre venin oste et desfait.

Puis on y raconte, mais comme d'un autre serpent, le procédé de rajeunissement attribué ici au tyris.

Quant aux Bestiaires latins, tantôt c'est à la vipère qu'ils semblent attribuer cette nature, tantôt c'est au serpent sans nulle désignation d'espèce particulière ; tantôt c'est le lézard, ou un lézard dont ils ne cherchent point à déterminer les caractères spéciaux. Dans le fait, les serpents et les sauriens présentent plus sensiblement qu'aucun autre ordre le phénomène du dépouillement; mais au lieu d'être un remède extrême ménagé à la vieillesse, c'est une rénovation périodique que ramène au moins chaque année, et qui se répète même bien plus souvent chez les salamandres. Ainsi s'expliquerait le choix que certains textes ont fait du lézard pour cet article. Les observations les plus exactes confirment passablement ce que disent nos Bestiaires sur le jeûne qui précède cette crise et sur le soin que prennent les reptiles d'aider ce travail de la nature par un frottement qui leur facilite le rejet du vieux fourreau.

Des auteurs arabes (ap. Bochart, P. I, libr. IV, c. 1 ; t. I, 1048) ont adjugé au crocodile quelque chose de ces propriétés, mais le résultat le plus glorieux de tous ces récits a été pour le lézard ; car après avoir dû peut-être à cette rénovation de sa vue par l'effet du soleil levant,

le nom de *lézard solaire* (Cf. Tychsen, 62-66), il a fini par devenir (dans D et H) *éclatant comme le soleil* (Cf. *supra*, p. 218, n. 25; etc.). Après tant d'honneur, ce qu'Élien (IX, 16) et Pline (VIII, 41; al. 27) disent du remède qu'emploie le serpent pour recouvrer la vue mérite à peine quelque attention.

Pourquoi le Bestiaire rimé (entre autres) omet-il cet animal? C'est ce qu'il faut renvoyer à l'histoire des transformations du *Physiologus*.

37 (Fig. AO).

LI UNICORNE.

Une beste est qui est apelée en grieu [1] monoceros, c'est en latin unicorne. Phisiologes nos dist de [2] sa nature qu'èle est moult bèle de cors, et si n'est mie grant beste. Si a cors de ceval et piés d'olifant, et teste de cerf, et halte vois et clère, et coe torte comme porcel; et une corne enmi [3] le front, qui de longor a IIII piés, droite et agüe [4]. Et de cèle corne déront et depèce parmi quanqu'èle ataint devant lui quant èle est irée. Et cèle beste ne puet estre en nule manières prise fors par une vierge ben parée. Li veneor amainent une virge meschine [5] bel et bien parée, là où èle converse [6]; et le laisent là, séant en une chaière, seule ou bos [7]. Si tost comme li unicornes [8] le voit, il vient à lui; et la mescine li oevre son giron [9]. Et la beste flécist ses jambes devant la mescine, et met son cief en son giron tot simplement; et si s'endort ens. Lors sont li veneor près, qui le gaitent et le prennent tot en dormant; et le mainent el roial palais.

Tot altresi nostre sire Jhésu Crist [10] descendi en la virge pucèle Marie. Et por la char que vesti por nos, fu pris des Juis et menés devant Pilate, et présentés à Hérode; et pus [11] crucéfiiés (*crucefijés?*) en la sainte crois, com il [12] devant ert o (*od?*) son père non véables. Dont il meismes dist en le saume [13] : *ma corone* [14] *est ensi essauchié* [15] *comme li unicorne.*

[1] R. *en griu monocheros.*

[2] R. *Phisiologes dit que l'unicorne a tèle nature qu'èle est petite beste et sans bouche.* (Ce dernier trait est un peu fort, aussi n'en est-il pas question dans S.) *Ele a une corne en mi son chief, et est si crueus que nus hom ne le puet prendre se par ceste manière non* (sinon par...) *qui nous ert ci dite : Li veneors,* etc. On peut juger par ces lignes de la réduction qu'a subie Pierre-le-Picard dans l'édition du quatorzième siècle.

[3] Au milieu; nous n'avons plus que *parmi*, et encore en avons-nous restreint l'emploi.

[4] La mesure précise de cette corne se trouve aussi dans le manuscrit D à l'article du Rhinocéros : « Unum cornu in media fronte habet, pedum quatuor, ita acutum et validum, etc.»

[5] Pucelle; nous trouverons plus bas l'orthographe *mescine*, qui rendait peut-être le même son, comme aujourd'hui en Italie.

[6] S. *repaire.*

[7] R et S. *bois.*

[8] R... *l'unicorne la voit, èle s'endort en son giron. Ainsi faitièrement* (ITAL. così fattamente) *est prise des véneors, et menée au roi au palais.* Autre exemple de réductions, par lesquelles on pourra juger du reste.

[9] Ce mot, qui n'est plus guère français qu'avec une sorte d'acception mystique, fleurit encore en Picardie dans toute sa sève première; mais on y dirait *sen gron;* LAT. gremium.

[10] R. *Tout autresi nostre sires Jhu Cris, espéritueus unicorne, descendi en la Vierge; et par la char qu'il vesti,* etc.

[11] R. *puis crucifiés.*

[12] R. *come cil qui devant iert....,* (S. *ert*) *nient* (S. *non*) *véables à nos* (S. *nous*).

[13] Ps. XCI, 11.

[14] R et S. *corne;* c'est évidemment le vrai mot.

[15] Exhaussé. Cf. Ps. CXI.

Ce qu'il dit ensi[16] : l'unicorne a une corne el cief, ce sénéfie ke[17] li Sauvères dist[18] : *Je et mes pères*[19] *somes tot I ; li cief de Crist, si est Dex*[20].

Ce que la beste est cruels, c'est que poestés ne dominations, ne enfers ne pot entendre la poissance de Deu[21]. Ce qu'il[22] dist : l'unicorne est petite ; c'est à entendre qu'il humilia[23] por nos, si comme l'unicorne s'umilia devant la virge meschine en qui giron[24] il mist son cief et dormi por l'incarnations, dont il meisme dist[25] : *Aprendés de moi car*[26] *je sui sajes*[27] *et humles de douchor*[28].

[16] R. *ce que il* (Phisiologes) *dit ici que l'unicorne a une corne en mi son chief, sénefie que* (ce que), etc.
[17] S. *ce que li sauverres.*
[18] Joann. x, 30.
[19] S. *Moy et mon père sommes tout ung.*
[20] I. Cor. xi, 3.
[21] R. *puissance de Dieu.*
[22] R. *ce qu'il dit ci, que l'unicorne,* etc.
[23] R. *s'omilia por nos par l'incarnacion; dont,* etc.
[24] Dans le giron de laquelle ; ITAL. nel cui grembo.
[25] Matth. xi, 29.
[26] R... *moi que je suis soués et humiles de cuer.*
[27] Peut-être ai-je mal transcrit (*soies?* souef); mais les textes R et S sont assurrément préférables cette fois. S porte : *car je suis debonnaires et humbles de cuer.*
[28] Erreur du copiste, sans aucun doute (*dou cuer?*).

BESTIAIRE LATIN.

MSS. A. B,

XVI. DE MONECERON (*sic*) [1].

Est[2] animal quod græce[3] dicitur monoceron[4], latine vero unicornis[5]. Physiologus[6] dicit[7] unicornum[8] hanc habere[9] naturam ; pusillum[10] animal est, simile[11] hædo[12], acerrimum nimis, unum

[1] Cet article, intitulé *De unicorni* dans A, s'y trouve sur le feuillet intercalé dont j'ai parlé à propos du renard (p. 208, n. 1), et qui porte actuellement le n° 146 tracé au crayon. Je ne me servirai point de D, qui diffère beaucoup de A, B et C.
[2] A. *item est;* M. (p. 594, sq.) *Rhinoceron animal est quod,* etc.
[3] B et H (p. 420). omis.
[4] A. *rinoceros;* H. *monoceros;* D. *monocheros.* Le manuscrit B, qui maintient ici le *monoceron* du titre, avait à la table *monocerus* ou *monoceras.*
[5] Ces trois derniers mots sont délayés dans une phrase entière par le texte H : *monoceros autem græce, unicornis dicitur latine ; eo quod unum cornu habet in medio capite.*
[6] B. *Fisiolocus.*
[7] B. *dicitur.*
[8] B. *hanc unicornem habere,* etc.
[9] A. *ejus.*
[10] H. *quod sit pusillum animal et hædo simile, accerimumque habet in capite cornu unum; ipsumque nullus venator vi aut prævenire aut capere potest, sed hoc duntaxat commento ac dolo capiunt illud : Puellam,* etc.
[11] B. *similis.*
[12] A. *hedo ;* B. *ædo.*

MS. C.

XVI. DE ANIMALE UNICORNIUM.

In psalmo sic dicit : *Exaltabitur sicut unicornis cornum* (sic) *meum.* Physiologus de eo dicit quod minor (*sic*) sit animal. Est autem animal simile edum (*hœdo*), mansuetum valde ; unum cornum habet (*habens?*) super caput, et non potest venator adpropinquare ei propter [ea?] quod valde fortissimum habet cornum. Quando tamen tripudiando discurrit, sic (*hoc?*) modo conprehenditur. Proicitur (*objcitur?*) ante eum virgo castissima ; et dum videret (*viderit?*) virginem, statim venit mansuetus, et in sinu ejus se conlocat. Et dum calefiet, sic eum portat festinans in domo regis. Nam nullus eum venator adprehendere valet.

Ita et Salvator noster est, de quo propheta dicit : *Erexit cornu salutis nobis in domo David.* Dum (*donec?*) enim in seculum videretur, nulli reges nullique (*sic*) potestates maligne (*malignæ?*) valuerunt nocere eum (*sic*) ; quum (*quo ad usque?*) *Verbum caro factum est et habitavit in nobis.*]

MSS. A, B.

cornu [13] habens in medio capite; et quia [14] nullus omnino venator eum [15] capere potest, hoc argumento capitur [16]: Puellam [17] virginem [18] ducunt in illum locum [19] ubi ipse [20] moratur, et dimittunt eam in [21] silva [22] solam. Rinoceros [23] vero, ut [24] viderit illam, insilit [25] in sinum virginis, et anplectitur [26] eam, et sic conprehenditur [27]; et [28] exhibetur in [29] palatio regis.

Sic et Dominus noster [30] Iesus Christus, spiritalis [31] unicornis, descendens [32] in uterum virginis, per carnem ex ea sumptam captus a Iudæis, morte crucis damnatus est. De quo David dicit (Ps. XXVIII, 6) : *Et* [33] *dilectus sicut* [34] *filius unicornium* [35]. Et [36] rursum [37] in alio psalmo ipse de se dicit (Ps. XCI, 11) : *Et exaltabitur sicut unicornis cornu* [38] *meum*. Et Zacharias (Luc. I, 69) dicit [39] : *suscitavit cornu* [40] *salutis nostræ* [41] *in domo David pueri sui*. Et [42] in Deuteronomio, Josue [43] benedicens tribum Joseph (Deuter. XXXIII, 17) : *Primitivos* (sic) *tauri species ejus, cornua ejus tamquam cornua unicornis*. Quod autem unum cornu [44] habet in [45] capite, significat hoc quod dicit [46] Salvator [47] : *Ego et Pater unum sumus* (Ioann. X, 30). *Caput* [48] *enim Christi Deus*, secundum [49] Apostolum (I Cor. XI, 3). Acerrimum vero quod dicit eum, id est quod neque principatus [50] neque potestates, non [51] throni neque dominationes intelligere [52] Deum [53] potuerunt [54], nec ipse [55] subtilissimus (*sic*) diabolus investigare potuit, nec infernus tenere valuit. Quod [56] autem dicit pusillum animal,

13 B. *unicornum*.
14 A. omis.
15 A. *venatorum capere*, etc.
16 M et B. *eum capiunt*.
17 B. *puella*.
18 H. *Virginemque speciosam ducunt*, etc.
19 A. *loco illo; H. locum illum; M. illo loco*.
20 B, H, M. omis.
21 H. *solam. Quum autem ipsa viderit illud, aperit sinum suum, quo viso, omni ferocitate deposita, caput suum in gremio ejus deponit; et sic dormiens deprehenditur ab insidiatoribus, et exhibetur in palatium regis*, etc.
22 M et B. *silvam*,
23 M. *ille*; B. omis.... *solam. Silit* (sic) *in sinum*, etc.
24 M. *mox [ut?]*.
25 M et B. *silit*.
26 M et B. *conplectitur*.
27 A. *capitur*.
28 A. omis :... *capitur. Sic et Dominus Christus*.
29 M. omis ; *exhibetur* termine l'article.
30 H et A. omis ; voyez la note 28.
31 H. *spiritualis*; B. *spiritale*.
32 A et B. omis :... *unicornis, de quo David*, etc. Cette omission se retrouve dans la vieille version allemande (p. 24) déjà citée ; mais les deux Bestiaires français que je publie se conforment à peu près au texte H.
33 A. omis.
34 H et A. *quemadmodum*. Le feuillet intercalé au treizième siècle dans le manuscrit A pourrait bien avoir accordé à la Vulgate cette retouche, regardée alors sans doute comme une chose de rigueur.
35 B. *unicorniorum*.
36 A. omis :... *unicornium. Unum cornu habet*, etc. ; en sautant plusieurs lignes. Cf. p. 175, n. 80; et p, 132, n. 50.
37 H. *alibi : Et exaltabitur*, etc.
38 B. *cornum*.
39 H. omis.
40 B. *eum vobis* (nobis ?) *cornu salutis in domo*, etc.
41 Cette version porterait à penser que l'on a lu dans le grec ἡμῶν au lieu de ἡμῖν.
42 H. omis :... *sui. Quia vero habet hoc animal unum cornu in capite*, etc. La vieille version allemande dont j'ai parlé précédemment suit sensiblement le texte du manuscrit B.
43 La version allemande dit *Moyses*, conformément à l'Ecriture sainte.
44 B. *unicornium*.
45 A. omis :... *habet, de quo dicit*, etc.
46 H. *salvator ait*.
47 A. *in evangelio*.
48 A. omis :.. *sumus. Quod dicit acerrimum, quia neque principatus*, etc.
49 H. *est. Quia acerrimum dicitur, significat quod neque*, etc.
50 B. *principatos*.
51 A. *neque virtutes eum intelligere, nec ipse*, etc. H. *neque*.
52 B. *intellegere*.
53 B. omis.
54 H. *valent sicut est. Quia autem dicitur pusillum*, etc.
55 B. omis :... *potuerunt, nec infernus*, etc.
56 A. *Pusillus dicitur, propter*, etc.

A, B.

propter incarnationis [57] ejus [58] humilitatem; de [59] qua ipse dicit (Matth. XI, 29) : *Discite a me quoniam* [60] *mitis* [61] *sum et humilis corde*. In[62] tantum autem acerrimus, quod eum nec ille subtilimus (*sic* B) diabolus intelligere [63] aut [64] vestigare potuit; sed sola voluntate Patris descendit [65] in uterum virginis Mariæ [66] propter nostram salutem. *Et verbum caro factum est, et habitavit in nobis* (Ioann. I, 14). Quod [67] autem simile est hœdo [68] unicornis [69], et [70] Salvator noster [71] secundum [72] Apostolum (Rom. VIII, 3) *factus est* [73] *in similitudinem* [74] *carnis peccati, et* [75] *de peccato damnavit peccatum in carne*. Bene ergo dictum est de [76] unicorne.

[57] B. *incarnationes;* H. *incarnationem ejus et humilitatem*.

[58] A. omis.

[59] B. *dicente se ipso;* H. *dicente ipso*.

[60] H et A. *quia*. Il y aurait ici encore lieu à la conjecture émise ci-dessus (n. 34) au sujet de *quemadmodum* substitué à *sicut*.

[61] B. *mittis*.

[62] H. *qui in tantum acerrimus est, ut subtilissimus*, etc. A. omis :... *corde. Similis hœdo*, etc. Le feuillet intercalé dans le manuscrit de Bruxelles saute donc ici la phrase qu'il avait seul placé dans l'avant dernière explication; et il semble qu'évitant ainsi une répétition sans utilité il offre un texte préférable. Car les textes qui réintègrent ici le passage donné précédemment par le manuscrit de Bruxelles avaient cependant fait déjà l'application mystique du mot *acerrimum*. Je me suis néanmoins décidé à ne pas rejeter ce double emploi dans les notes, parceque je le retrouve dans l'ancienne version allemande qu'a publiée M. Hoffman (p. 24).

[63] B. *intellegere*.

[64] H. *et investigare incarnationis mysterium non valuerit; sed*, etc.

[65] B. *discendit*.

[66] H. omis :... *virginis. Et verbum*, etc. Ce que le texte H retranche ici, le manuscrit de Bruxelles le réintégrera plus bas; mais l'ancienne version allemande l'omet absolument, conforme en cela au texte H.

[67] B. *quid;* H. *hœdo autem similis est unicornis, quia Salvator secundum*, etc. A (feuillet intercalé) *similis est*, etc.

[68] A et B. *hedo*.

[69] B. *unicornius*.

[70] A (feuillet intercalé) *id est;* H. *quia*.

[71] H. omis.

[72] A. *quia secundum*.

[73] B. omis.

[74] B. *simi itudine*.

[75] H. *ut de peccato damnaret peccatum;* et là s'arrête le texte H. Le feuillet intercalé dans le manuscrit A termine l'article de la licorne par cette phrase, qui suit immédiatement le mot *peccati : Hunc nemo capere potuit, sed sola voluntate Patris descendit in uterum Virginis propter nostram salutem; et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*. Le copiste du treizième siècle, qui s'était chargé de cette intercalation, semble avoir voulu simplifier le raccordement de son feuillet avec le reste du manuscrit en effaçant les trois lignes qui commençaient la page suivante et qui étaient la véritable fin de l'article consacré à la licorne par l'écrivain du dixième ou du onzième siècle. Au moyen d'une solution de noix de galle, j'ai réussi à raviver assez l'encre de ces lignes pour les lire sans difficulté. Les voici : *in nobis. Quod autem similis est hedo unicornis, et Salvator noster, secundum Apostolum, factus est in similitudinem carnis peccati; et de peccato damnavit peccatum in carne. Bene ergo dictum est de unicorne*. On voit que l'ancien article de la licorne dans le texte primitif de ce recueil était beaucoup plus semblable au manuscrit B que ne l'est ce feuillet rapporté.

[76] B. omis.

BESTIAIRE RIMÉ.

XVI. Or vus dirrai del Unicorne,
Beste que n'a fors une corne
Ens el mileu del front posée,
Iceste beste est tant osée,
Si combatante, et tant hardie,
C'al éléfanz [1] prent aatie [2];
La plus ègre [3] beste del mond
De totes cèles que i sont.
Ben se combat à l'olefant [4];
Tant ad le pié dur et trenchant,
Et l'ongle del pié si agu,
Que ren n'en poet estre féru
Qu'ele nel perce u ne le fende.
N'est pas poer que s'en défende

[1] X. *olifant;* Y. *oriflanz*. On sait qu'*olifant* avait fini par devenir le nom de l'ivoire, à peu près comme *marfil* en espagnol.

[2] Animosité; ITAL. astio? d'où, peut-être, notre mot populaire *asticoter;* FRANÇ. hâte? X. *porte envie*.

[3] Y. *aigre;* LAT. acer, acris.

[4] X. *olifant;* Y. *oriflanc*.

L'olifant [5], quant èle requiert ;
Car desuz le ventre le fiert
Del pié trenchant cum alemèle,
Si forment que tot l'esboèle [6].
Ceste beste est de tel vigor,
Qu'èle ne crient nul veneor :
Cil qui la volent enlascier [7],
La vont primes por espier
Quant èle est en dedoit [8] alée
U en montainne u en valée.
Quant il ont trové son convers [9],
Et très bien avisé ses mers [10],
Si vont pur [11] une damoiselle [12]
Qu'il seivent bien que est pucèle ;
Pois [13] la font séer et atendre [14]
Al rescet [15], por la beste prendre,
Quant l'unicorne est revenue,
Et ad la pucèle véue,
Dreit à lui [16] vent demeintenant,
Et somilie [17] (*s'omilie?*) en son devant ;
Et la damoisèle le prent
Come cil que à lui [18] se rent.
Od la pucèle envoise [19] tant
Qu'endormie est [20] en son devant ;
A tant [21] saillent cil qui l'espient,
Ilec la prennent et la lient,
Pois [22] la meinent devant le rei [23]
Tot à force et à desrei.
Iceste merveillose beste,
Que une corne ad en la teste,
Signefie nostre Seignor [24]
Ihu Crist nostre Salveor [25] ;
C'est l'unicorne espéritel
Que en la virgne prist ostel.
Qui tant est de grant digneté [26],
En ceste prist humanité
Par ù al monde s'aparut.
Son pople mie ne le crut [27]
Des Gieus, anceis l'espièrent
Tant qu'il le pristrent et lièrent.
Devant Pilate [28] l'amenèrent,
Et iloc à mort le dampnèrent [29].
Cèle corne verraiement
Que la beste ad tant solement,
Signefie l'humanité [30],
Sicum Deu dit pur vérité
En l'evangelie [31] aperte et cleire :
Nus somes un jo é le Père ;
Et li bon prestre Zacharie,
Ainz que Deus nasqui de Marie,
Dist que *en la maison Davi*
Son bon enfant, son bon ami,
Drescereit Dampne Deu son cor.
Et Deu [32] méismes dist encor
Par Davi, qui ce crie et corne :
Si cum li corns del unicorne,
Serra li miens corns eshalcié.
Si cum Deu l'ot convenancié
Fu ceste parole aemplie [33],
Et le dit et la prophécie,
Quant Ihu Crist fu coroné
Et en la verrei [34] crois péné.
La grant agresce [35] signefie,
Dunt ceste beste est raemplie,
Que unque ne porent saveir
Les poestés del ciel pur veir,
Throne, ne dominacion
L'oevre de l'incarnacion.
Onque ne sot veie ne sente [36]
Li de[a]bles qui grant entente

[5] V finit par se rencontrer avec X, qui ne varie pas sur ce mot, non plus qu'Y.

[6] Z. *esboiéle ;* ITAL. sbudellare; FRANÇ. boyau.

[7] X. *essaier ;* Y. *enlacer.*

[8] Y. *déduit ;* passetemps, etc.

[9] Repaire.

[10] L'analogie de ce mot avec *mer* et *marais* me fait penser qu'il exprimait peut-être ce qu'en terme de chasse on appelle la *souille*, endroit bourbeux où certaines bêtes fauves viennent volontiers se vautrer. Cf. *supra*, p. 210, note 15.

[11] X. *por.* Un Espagnol ne parlerait pas autrement : *Voy por agua.*

[12] X. *dameiséle ;* Y. *dameselle.*

[13] X. *puis ;* Y. *pus.*

[14] V. *entendre.*

[15] X. *recet.*

[16] X. *le*; Y. *li.*

[17] X. *se chouche* (couche) ; Y et Z. *sumclie* (s'umélie ?), sommeille, ou plutôt s'agenouille ; comme on dit : faire la *révérence.*

[18] X. *le* ; Y et Z. *li.*

[19] X. *jeue.* C'est à peu près le même sens. Cf. p. 119, n. 23.

[20] Y et Z. *qu'éle* (Z. *k'éle*) *s'endort.*

[21] X. *adonc ;* Y. *adon.*

[22] X et Y. *puis.*

[23] Y. *roi,* et *desroi.*

[24] Y. *seignour.*

[25] X. *sauveor.*

[26] X. *dignité.*

[27] X. *le pueple mie nel quenut — Des jéves, enceis,* etc.

[28] X. *pilatre.*

[29] Y. *dannèrent.*

[30] X. *sénefie solempnité.*

[31] X et Y. *levangile.*

[32] Z. *Dix* et *Damedix.* Cf. *supra*, p. 129, note 6.

[33] Y. *acomplie.*

[34] X. *veire.*

[35] X. *égrèce ;* ITAL. agrezza.

[36] Voie ni sentier ; ESP. senda, sendero ; LAT. semita.

Mist al saveir; mult soteilla [37],
Onc ne sot coment ceo ala.
Mult fist Deu grant humilité
Quant pur nus prist humanité;
Si cum il méismes le dit,
Et en évangelie [38] est écrit :
De mei, ceo dist Deus, *aprenez,*
Que [39] entre vus ci me véez,
Come je suis suef [40] *et duls,*
Homble [41] *de quer, nenni estuls* [42].
Sul [43], por la volenté del Père,
Passa Deu por la Virgne mère;
Et la Parole fut char faite,
Que virgineté n'i ot fraite [44];
Et habita en nos méismes.
Si que la grant gloire véismes
Come del verrai engendré,
Plein de grâce et de vérité (Joan. I).

[37] Subtilisa. Nous avions, p. 116 (not. 5 et 6), *soutics* et *solties.*
[38] X et Y. *l'évangile.*
[39] Y. *qui.*
[40] X. *simplex ;* Y. *socz.*
[41] X. *humble de cuer, non pas estouz ;* Y. *humles de cuer, nenie estoz.*
[42] Fier, arrogant ; LAT. extolli ? ou bien plutôt ALLEM. stolz.
[43] X. *sol ;* Y. *seu ;* seul.
[44] Atteinte, brèche (brisure) ; LAT. fractus. X. *n'i out frète.* De là, sans doute, *la frette* du blason et de l'architecture.

OBSERVATIONS.

Malgré mon indignité, et malgré l'exclusive formelle donnée par le savant G. Cuvier à toute licorne passée ou future, j'avoue que je ne désespère pas du tout de l'avenir pour cet animal si décrié après tant de panégyriques. La corne sera mobile ou non, persistante ou caduque, ce n'est pas ce qui m'importe ; mais elle sera unique, j'ose m'y attendre; et l'unicorne figurera dans nos collections à côté de l'ornithorhynque, qui était bien aussi improbable qu'elle avant qu'on nous l'eût envoyé, ou bien dans le voisinage des ptérodactyles, qui avaient été à peu près absurdes aussi jusqu'au moment où ils ont reparu quasi de toutes pièces.

Quant à la licorne des anciens et à son histoire, je ne répéterai point ce que j'en ai dit ailleurs (*Vitr. de Bourges*, nᵉ 72; p. 130, sv.); d'autant plus que ce symbolisme et les récits sur lesquels il repose se trouvent pour ainsi dire partout.

La belle réputation octroyée dès l'antiquité à la licorne par les Orientaux, qui semblent en avoir fait le symbole des animaux purs, a donné lieu de vendre chèrement sa corne, ou ce que l'on présentait pour tel, à raison du merveilleux office qu'elle était censée rendre en signalant la présence du poison ou même en le dissipant d'une manière infaillible. Aussi la corne de licorne figure-t-elle fréquemment dans les services de table chez les princes du quinzième siècle surtout. Et puis comme on ne trouvait pas toujours de la corne de licorne parfaitement authentique, on étendit quelque chose de ses vertus à la corne de céraste. Voici ce qu'en dit Albert-le-Grand (*De animalib.* lib. XXV; t. VI, 667) avec sa prudence ordinaire : « Cornu cerastis sunt qui dicunt præsente veneno sudare, et ideo ferri ad mensas nobilium; et fieri inde manubria cultellorum quæ, infixa mensis, prodant præsens venenum. Sed hoc non satis probatum est. »

38 (Fig. A P).

LI GRIPONS[1].



Uns oiseax est, qui est apelés gripons. Phisiologes nos dist que il est en une partie des desers d'Inde abitant; et iluec conversent cist oisel. Si nos dist que ces manières d'oiseax n'issent onques dès désers, si ce n'est cose[2] que il ne poent trover que il voelent mangier. Cil oisel sont par droite nature si fors que il prennent ben I buef tot vif; et s'envolent atot[3], et l'enportent à lor pochins.

Cest oisels senefie diable; le buef senéfie l'ome qui vit en mortel péchié, et il ne s'en velt départir ne retraire. Quant la mort vient, si l'estuet morir; lors vient li gripons des désers volant, et quiert sa pasture. Et prent la caitive âme, et s'enrevole vers les désers atot, et le jète devant ses pochins; et li pochin le prennent et detirent ou ni. Et iluec brait et crie la caitive, comme un torpor[4] la honte qu'èle endure. Li désers sénéfie infers dont il vint volant. Li pochin sénéfient diable qui gisent ès désers; c'est ens les ténèbres d'infer où la caitive âme est ostelée[5] entre les mains de ses anemis.

[1] Rien sur cet animal dans les manuscrits R. et S, pas plus que dans A, B, C, etc., quoique le griffon paraisse fréquemment dans les sculptures du onzième et du douzième siècle, et qu'il figure dans certains manuscrits grecs du *Physiologus*.

[2] Si ce n'est qu'ils ne puissent... Voici de nouveau l'ancienne trace de l'expression alambiquée qui subsiste encore chez les Italiens sous la forme *conciossiacosachè*. Cf. p. 187, n. 3.

[3] Avec; dans les campagnes qui environnent Paris on dit encore *étout* et *itout* (avec le tout, brochant sur le tout).

[4] Je ne sais ce que cela veut dire.

[5] Logée; il ne nous reste qu'*hôtel, hôtellerie. Hôtelier* (ANGL. hostler) n'appartient presque plus aujourd'hui qu'au langage monastique; mais les Poitevins disent encore *ousteau* (logis).

OBSERVATIONS.

Vincent de Beauvais (*Specul. hist.*, IV, 37) a décrit cette bête merveilleuse dans les voyages d'Alexandre-le-Grand, d'après les conteurs grecs; aussi la retrouve-t-on en un passage du *Romans d'Alixandre* (ed. Henri Michelant, Stuttgard, 1846; p. 385, svv.) que les monuments nous donneront occasion de rappeler quand nous traiterons des applications du Bestiaire, après avoir terminé la publication des textes du *Physiologus.* Mais si l'on veut percer au-delà de ces récits, c'est une grande affaire entre les défenseurs de l'antiquité et ceux qui font bon marché de son témoignage que de savoir ce qu'il faut penser des griffons. M. Berger (*Trad. tératol.*, p. 485-490, 264, svv.) a rassemblé avec beaucoup d'érudition les éléments dont nous pouvons disposer jusqu'à présent pour la solution de ce problème; et ce n'est pas une conjecture trop hasardée que celle de M. Roulin, qui propose le tapir comme ayant été le type primitif de cette création complexe. Mais quand Élien (IV, 27) et Ctésias vont jusqu'à décrire la couleur des plumes du griffon sur les diverses parties de son corps, il fallait que l'ornithologie eût déjà englouti le tapir avec une certaine puissance d'assimilation. Si d'ailleurs nous faisons attention à l'analogie sensible qui rapproche à la fois les noms de la grue et du griffon (*gruis*, ou même γὺψ, et γρὺψ) d'une part, puis les guerres de la grue avec les pygmées (Leopardi, *l. cit.*, 241-247) et celle des griffons avec les Arismaspes (Leopardi, 265-269), n'est-il pas permis d'espérer qu'une connaissance plus complète soit des mœurs des animaux étrangers, soit de la littérature et des monuments asiatiques, nous ouvrira une voie différente pour l'explication de cette énigme (Cf. Brotier, *in Plin.* X, 23, al. 30)? Il semble que ce devra être la lutte de quelque peuplade misérable, peut-être même de certaines espèces de singes, contre de grands oiseaux de proie; ou un récit altéré de ces chasses faites en commun par l'homme et les faucons : fait dont on avait douté malgré les relations classiques, et qui s'est trouvé exister encore en plus d'un endroit et sous plus d'une forme (Cf. Roulin, *Revue des deux Mondes*). Le *rok* des conteurs arabes (*Mille et une Nuits*, passim) semble se rattacher aussi au griffon par quelques traits, et le *rok* pourrait bien correspondre à quelque réalité dont nous aurions perdu la trace.

Quand notre prosateur picard parle des bœufs enlevés par le griffon, il prétendait sans doute donner une idée plus grande du poids que pouvait soulever le monstre; mais la véritable tradition du moyen âge était surtout pour la lutte entre le griffon et le cheval, comme nous le ferons voir ailleurs en expliquant d'anciennes sculptures historiées. La miniature du *British museum* (en tête de cet article) est donc plus fidèle aux vieilles données lorsqu'elle peint le griffon enlevant un poulain.



39 (Fig. AQ).

LI CASTOIRES [1].

Une beste est qui est apelée castoires. C'est li bures [2] qui moult est soef [3] beste. Phisiologes dist que ses coilles ont grant médecine en els, et porfitent à plusors enfermetés. Et la beste est de tel nature que quant li veneor le cacent [4] qu'il esgarde tos jors derière [5] soi; et la beste est tant sage de nature de li meisme, que èle sait bien que on le cace por ses coilles avoir, et por medicine faire. Et por ce fuit à grant paor, et regarde adès se li veneor li aprocent. Et quant la beste voit qu'èle est si apressée que près est du prendre, si gète les dans as coilles et les aert, et les trenche jus; si les gète al veneor en mi le vis. Li venères les rechoit et ne le sieut [6] plus; et s'en retorne atot les coilles de la beste. Et s'il avenist que autres vénères por cèle meisme beste cachast, il est si sages, s'il voit que il ne poet escaper, il mostre al veneor que il a tranchiés ses coilles [7]. Et quant li vénères voit que la beste n'a [8] nules coilles, si s'en retorne et laist la beste, que plus ne le velt cachier.

Tot altresi cil qui velt garder le commandement de Deu, et vivre nètement, il doit trenchier [9] soi meisme de tos mals vices et de tos mesaaisiés (*sic*) fois (*fais*), et jeter les el visage del veneor; c'est del diable qui tous jors le cache [10]. Et quant li diables voit qui (*qu'il*) vit en Deu et qu'il est sans viesce [11], il s'en retorne; et quant il voit que li hom est mal ovrant, et qu'il se tient ès malvais visces, si dist diables de lui [12] : *Je le sivrai et le prendrai.* Et por ce, hom, ne dois tu avoir oevre en toi qui al diable apartiengne; que [13] tu puisses dire [14] : *A moi vint li princes du monde, et si n'i trova nul mal.* Li Apostres nos dist et amoneste que nos rendons à Deu ce que nos li devons; c'est *fruis esperitels. Quel sont-il? charités, pacience, pais, contenance* [15], en bones oevres permanoir : en almosne [16], en visiter les malades et en la cure des povres, et en la loenge de Dieu. Ensi resamblerons nos le castoire [17] qui oste ses générainès [18]; c'est que nos arons osté trestos les vices de nos [19].

[1] Castor; R. *castre.*

[2] R et S. *ce est li bièvres.* Je suppose que le texte primitif aura écrit *bivre* (ALLEM. biber). Il paraît que certains exemplaires de R. Sal. Jarchi donnent bivre (*BiBRA*) comme nom français du castor; Cf. Tychsen. *op. cit.*, p. 35. Le manuscrit D porte « Est animal quod dicitur castor vel fiber, nimis acer ingenio; cujus, etc. »

[3] R. *Souez beste. Si génétaire ont mécine, et porfitent*, etc.

[4] R.... *chace* (S. *chassent*), *il esgarde.*

[5] R. *darrier* (comme nous disons *en arrière*) *soi; et quant il voit le veneor aprochier de lui, il trenche a ses dens ses génetaires, et les giète devant le vis au veneor.*

[6] R... *suit plus, mais retorne s'en. S'il avient que*, etc.

[7] R. *génetaires; S. génetoires.*

[8] R... *n'en a nul, il s'entorne.*

[9] R. *trenchier ses génetaires; ce sont toz les vices; et toz les mauvais gès* (gesta? S. *fais*) *geter ou visage*, etc.

[10] Poursuit, chasse: PIC. cachoire (fouet). S. *chace.*

[11] R et S. *vice.* Nous aurons *visces* à la ligne suivante.

[12] L'auteur fait sans doute allusion au Ps. XVII, 38.

[13] S. *si que tu...*

[14] Joann. XII, 31.

[15] Gal. V, 22.

[16] R. *aumoncs;* ANGL. alms, almoner; ALLEM. almosen.

[17] R. *castre.*

[18] R. *génetaires;* S. *génitoires.*

[19] R. *de seur* (S. *desur*) *nous.*

BESTIAIRE LATIN.

A, B.

Point de Castor dans C.

XVII. DE ANIMAL (*sic*) CASTO [1].

Est[2] animal quod[3] dicitur castor[4], mansuetum[5] nimis; cujus testiculi in medicinam[6] proficiunt ad[7] diversas valetudines[8]. Physiologus[9] exposuit[10] naturam illius dicens quia quum vestigaverit eum venator, sequitur post eum. Castor[11] vero quum respexerit post[12] se, et viderit venatorem[13] post[14] se venientem, statim morsu abscidit testiculos suos, et[15] proicit eos[16] ante faciem venatoris; et sic fugiens evadit[17]. Venator autem veniens, colligit eos; et ultra jam non persequitur eum, sed[18] recedit[19] ab eo. Si autem rursus evenerit ut[20] alter venator perquirens[21] eum inveniat[22] et sequatur post[23] eum, ille videns se jam evadere non posse, erigit se et demonstrat[24] virilia sua venatori. Venator autem quum viderit eum non habentem[25] testiculos[26], discedit ab eo.

Sic et omnis qui secundum mandatum[27] Dei conversatur, et caste vult vivere[28], secat[29] a se omnia vitia et omnis[30] impudicitiæ[31] actus, et[32] proicit eos[33] post se in faciem diaboli. Tunc ille videns eum nihil suorum[34] habentem, confusus discedit ab eo. Ille vero vivit in Deo, et non capitur a diabolo[35] qui dicit (Ps. XVII, 38); *Persequens* (persequar?) *et*[36] *comprehendam*[37] *eos*[38]. Nihil igitur diabolicum in se homo Dei habere debet, ut

[1] Point de titre; D. *de castore.*

[2] A. *item est.*

[3] A. *qui.*

[4] B. *castus*, et dans la table, *castur;* M (p. 592), sans autres préliminaires, *castor animal est mansuetum.*

A. *mansuetus;* H. (p. 421) et D. *vel fiber, nimis acer* (H. *acri*) *ingenio* (H ajoute : *et nimis mansuetum animal*), *cujus.*

[6] H et M. *medicina.*

B. *et ad diversis* (sic).

[8] A et M. *valetudines;* D. *invalitudines.*

[9] B. *Fisiolocus.*

[10] M. *et posuit;* D et H. *naturam ejus exponens* (H. *exprimens*), *refert quia* (H. *quod*) *quum investigatus fuerit et insecutus* (D. omis), *ac acerrime timens capi a venatoribus, respicit ad* (D. omis) *eos; morsuque testiculos suos* (H. omis) *abscidit* (H. *abscindit*), *et ante eos proicit* (H. *projicit*) *fugiens. Veniens* (H. *venatorque veniens*) *autem venator, colligit eos* (H. *illos*) *et ultra non sequitur eum.*

[11] B. *castus,*

[12] M. omis :..., *respexerit et viderit.*

[13] B. omis.

[14] M. omis :... *venatorem venientem.*

[15] B. omis.

[16] A et B. omis.

[17] B. *vadit.*

[18] A. omis :... *eum. Si autem;* D et H. *si autem evenerit ut alter venator eundem* (H. *eum inveniat, quum viderit*, etc.) *castorem inveniat, quum fortasse viderit se non posse evadere, erigit se, demonstrans sua* (H. *venatori sua virilia evulsa*) *genitalia venatori. Venator autem* (H. *vero*) *videns eum emasculatum* (H. omis : *videns, discedit*), *discedit ab eo.*

Sic et ille qui secundum mandatum Dei caste vult, etc.

[19] B. *redit.*

[20] M et B. omis.

[21] M. *ut perquirens inveniat, et;* B. *perquirat inveniens eum.*

[22] A. *et inveniet* (sic) *persequitur eum, ille erigit se.*

[23] A. omis; voyez note précédente.

[24] M. omis.

[25] A. *habere.*

[26] B. *testiculo* (sic),

[27] B. *mandatam.*

[28] B. *videre.*

[29] D. *abscidit;* H. *abscindit.*

[30] D et H. *omnes impudicos actus abjicit* (D. omis) *in faciem diaboli.* Ces citations doivent suffire pour montrer le caractère de la rédaction D et H, qui s'écarte sensiblement de l'ancienne que nous cherchons. Je n'aurai donc plus guère recours qu'à A et B au sujet du castor; car M retranche toutes les applications morales, comme de coutume.

[31] B. *pudicitiæ.*

[32] B. omis.

[33] B. omis.

[34] B. omis.

[35] B. *diaboli.*

[36] B. omis.

[37] B. *conprœhendendum.*

[38] B. *eum.*

A, B.

fisus[39] cum Domino dicere audeat (Ioann. XIV, 30) : *Venit*[40] *princeps hujus*[41] *mundi, et in me non invenit*[42] *quicquam.* Monet[43] etiam nos, et dicit Apostolus (Rom. XIII, 7) : *Reddite*[44] *omnibus debita; cui tributum, tributum*[45]*; cui vectigal, vectigal; cui timorem, timorem; et*[46] *cui honorem, honorem*[47]. In primis ergo diabolo reddantur quæ sua sunt, hoc est renuntians illi et omnibus operibus ejus malis; tum demum ex toto corde conversus ad Deum, reddes illi honorem tanquam patri et timorem tanquam domino. Et seppara (*sic*) te (*a te?*) opera carnis[48], quod est vectigal et tributum diaboli; et[49] adipiscere[50] fructus spiritales : id est caritatem[51], gaudium, pacem, patientiam, bonitatem, mansuetudinem[52], fidem, continentiam; caritatem[53] in omnibus[54] operibus bonis : id est n ele[e]mo[sy]nis[55], in visitationibus infirmorum, in curis[56] pauperum, in[57] laudibus Dei, in gratiarum[58] actione, et ceteris quæ Dei sunt.

[39] A. *fidus;* D et H. *nichil ergo homo* (H. *commune habeat homo Dei cum,* etc.) *Dei habeat cum diabolo; ut securus* (H. *tutus dicere cum,* etc.) *cum Domino audeat* (H. *valeat*) *dicere.*

[40] A. *veniet.*

[41] B. *mundi hujus.*

[42] A. *inveniet.*

[43] B. *monit;* D omet toute cette phrase, qui n'est que modifiée dans H.

[44] B. *reddita.*

[45] B. omis.

[46] A. omis.

[47] A semble ajouter à cette phrase les mots *tamquam Domino;* mais c'est que, sautant d'un *honorem* à l'autre, il a franchi plusieurs lignes. Aussi ajoute-t-il *et repellé a te opera ejus, quod est vectigal.* Nous avons eu bien des occasions de remarquer cette étourderie de copiste (Cf. *supra,* p. 98; p. 175, note 80; et p. 132, note 50); mais ici elle se complique beaucoup, puisqu'après avoir sauté d'un *honorem* à l'autre il en fait autant pour *tamquam* qui venait immédiatement après.

[48] Pour les variantes d'A, voyez la note précédente.

[49] B. omis.

[50] B. *adipescere.*

[51] A. *Karitatem;* D. *caritatem, patientiam, bonitatem, fidem, mansuetudinem, continentiam, et cetera* (sic). Ainsi finit l'article.

[52] B. *fidem, mansuetudinem.*

[53] H. *adipiscamur fructus spirituales et charitatem in operibus bonis; in eleemosynis, in visitationibus infirmorum, in consolatione pauperum, in laudibus Dei et orationibus assiduis.* D'après le passage de S. Paul (Galat. v, 22, 23) qui servait de guide dans cette énumération, il faudrait *continentiam, castitatem;* les textes que j'avais sous les yeux n'autorisant pas cette correction, j'ai cru devoir me contenter de marquer une ponctuation plus forte après *continentiam.*

[54] B. omis.

[55] B... *id est elymosinis* (sic).

[56] A... *infirmorum, curam pauperis.*

[57] A. *et.*

[58] A. *orationibus, et ceteris.*

BESTIAIRE RIMÉ.

XVII. Une beste est qui ad nom BIÈVRE,
Un poi[1], ceo quid, greinnor que lièvre;
Mult cointes, et durement sage,
N'est pas privé, mès est salvage.
Si fait l'om de ses génitaires[2]
Mescines[3] à plosors afaires.
Quant de veneor est chascié,
Et de si près, pur veir, chalcié[4]
Qu'il veit qu'il ne poet eschaper,
Dunt se haste[5] de tost colper[6]
Ices[7] membre tot à un mors;
En tel guise raient[8], son cors.
Tant i ad Deu doné la grâce,
Que il seit pur quei l'om le chace;

[1] Y. *I pou gregnor, ce cuit;* X. *Un poi, ce cuit, greignor;* Z. *I poi, je croi graindre, de lievre.* Cf. p. 132, n. 17; et Lafontaine :
« Tel, comme dit Merlin, *cuide* engaigner autrui. »

[2] X. *génetaires.*

[3] X. *mécines à plusors;* Y. *médicine à pusors;* Z. *médecine à pluisors.*

[4] Cf. *infra,* notes 16 et 23.

[5] Y. *aste.*

[6] X. *couper;* Y. *coper.*

[7] X. *iceus.*

[8] Rachète, sauve. Cf. *supra,* p. 171 (rimes), note 9; et 139, note 58.

Issi se raient chèrement
Por ses membres demaintenant :
Devant le veneor les lesse [9],
Et li venères ne s'eslaisse [10]
Naient avant, ainz le guerpit ;
Car il en ad ceo qu'il en quist.
En tel guise raient la vie
A son cors, par une partie.
Et si altre feiz avenoit
Que il refust [11] en tel destroit [12],
Et que venéor le chasçast
Que [13] ces membres i espérast ;
Quant vendroit al estreit bosoin
Qu'il ne porreit fuir plus loin,
Trestoz envers se tornereit
Et al venéor mustereit [14]
Que ren n'i ad de son espeir ;
Issi [15] le fereit remaneir.
Altresi oevrent finement
Les sages homes sagement
Quant les enchauce [16] li venères
Li suduianz, li culvert lerres [17]
Qui tot adès lor mal porchace ;
Mès il li gectent [18] en la face
Ceo que son [19] est : ceo est à dire
Fornicacion, avoltire,
Tote manère de pecché.
Quant home ad ceo de sei trenché,
Et gecte al dèble [20] enmi le vis,
Cil le guerpit, jo vus plévis [21] ;
Quant voit qu'il n'i ad ren de soen,
Ceo nè li semble ren de boen [22].
Quant prodom se vait enchacer [23]
Al dé[a]ble [24], si deit trencher
De sei toz vices et toz mals ;
Issi poet ben eschaper salfs [25]
A l'essample de cette beste.
Li Apostle nus amoneste
Que *serviage et treu* [26] *rendom*
A cil [27] *a qui nus le devom* ;
Et là ù nus devom honor,
Rendom od crieme [28] *et od amor.*
Por vérité devom entendre
Que au dé[a]ble devom rendre
Primes ceo que nus li devom ;
A ce que nus le renéiom
Et ses [29] overainnes à plein ;
Issi serroms hors de sa mein.
Péchéor qui sages serreit,
En tel guise se gardereit,
Et se raendreit [30] vers celui
Qui toz jors brace [31] son ennui [32].
Les oevreins [33] qui la char délitent,
U toz mals creissent et habitent,
Trenche de sei cil qui est sage.
Quand il [34] i ad itel triwage
Rendu, come ceo que soen est,
Come sa proie et son conquest,
Et geté lui enmi la face ;
Cil remeint, et en pert la trace.
Car il ne set, ne ne voit mie,
Pois que [35] il entre en seinte vie.
Dunt troeve il les froiz [36] itels,
Cum jo dis ainz, esperitels.
Fei, pacience, humilité,
Continence et bénignité,
Et charité, et bone pez [37],
Joie qui ne faldra [38] james.
Et Deu, qui de joie est seignor,
Nus maint à la joie greinnor
Qui ne fine, ni n'est muable,
Ainz dure toz jorz pardurable.

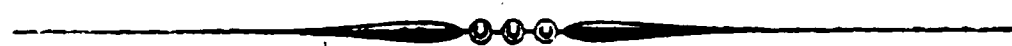
9 Y. *laise*, abandonne : X. *sache* (arrache, se débarrasse. Cf. *supra*, p. 119, note 30), et *le chace*.
10 Se précipite, ne s'élance ?
11 Y et V. *que il fust*.
12 Détresse.
13 Y. *qui*.
14 X. *mosterreit* ; Y. *mostreroit* et *torneroit*.
15 Y. *ensi*.
16 Serre de près, comme qui dirait emboîter le pas ; ITAL. incalzar. De même pour le mot *chalcié*, supra, note 4.
17 Larron.
18 X. *giètent* ; Y. *gètent en la place*.
19 X. *soen* ; Y. *sien*.
20 X. *geté au déable el vis* ; Y. *géte au diable*.
21 Garantis ; mot de la même famille que *plége*.
22 X. *suen*, et *mie boen* ; Y. *rien dou sien*, et *mie bien*. Les formes *boen* et *soen* n'avaient pas encore paru dans le manuscrit V avant cet article ; non plus que les imparfaits en *oit* (*vendroit*), ce me semble.
23 X. *enchaucier* ; Y. *enchaucer*.
24 V a très souvent *dèble*, dans des vers qui manquent d'une syllabe.
25 Rime bien pauvre. X et Y ont *saus* et *maus*.
26 Tribut ; nous trouverons bientôt *triwage* (ou *triuvage*) et *treuage*, avec la même signification.
27 Y et V. *celui*.
28 Y. *ou creime* (crainte) *et ou*, etc.
29 X. *ses ovres* ; *ses euvres*.
30 Z. *rembroit* ; Y. *raimbroit*. Cf. *supra*, note 8.
31 Z. *cace* ; cherche, poursuit.
32 Y. *annui*. Ennui avait jadis un sens beaucoup plus profond, et qui s'est conservé assez bien dans l'espagnol *enojar*.
33 X. *ovres* ; Y. *euvres*.
34 Y. *de lui a*.
35 X et Y. *puis que*.
36 X. *fruiz* ; Y. *fruis*.
37 Y. *pais* ; X. *pés*.
38 X et Y. *faudra* ; ESP. faltar ; FRANÇ. faute, il faut.

OBSERVATIONS.

La glande placée sous le ventre du castor, et qui contient le *castoreum*, a donné lieu depuis longtemps à l'historiette que développe le Physiologus après les auteurs anciens. Quant à notre auteur, il n'y a guère mis du sien que la moralisation, où il prête beaucoup au soupçon de gnosticisme ; mais ce n'est pas le point de vue qui doit nous occuper en ce moment. Les habitudes du castor ont été trop peu étudiées par les naturalistes modernes pour qu'on puisse bien déterminer sur quel fondement réel a pu être construit ce conte rapporté par Apulée après Pline (VIII, 47; al 30), Élien (VI, 34) et Juvénal (Sat. XII, 36). Serait-ce parceque l'animal porte fréquemment la bouche à cette glande comme pour lécher et sucer la substance qu'elle sécrète? ou bien, ainsi que le suppose Cuvier (in Plin., *l. cit.*), parceque, fatigué d'une sorte d'engorgement de cet organe, le castor cherchera parfois à en décharger le trop plein en le comprimant sur les pierres ou les arbres qu'il rencontre? d'où l'on aurait conclu qu'il prétendait abandonner aux chasseurs le *castoreum* qui le faisait poursuivre. Albert-le-Grand (*De animalib.*, lib. XXII, tract. II, cap. 1; opp. t. VI, p. 584) dit sans hésiter que cette prétendue finesse du castor ne repose que sur un conte, et il en appelle à l'expérience de ses compatriotes pour maintenir son arrêt :...... falsum est...... sicut frequenter in partibus nostris est compertum. » Du reste, quand même les castors de l'antiquité auraient pu trouver leur salut dans cette invention dont on leur a fait honneur, elle serait d'une bien faible ressource pour leurs successeurs, auxquels le chasseur moderne demande non plus seulement cette substance pharmaceutique, mais leur fourrure, c'est à dire rien moins que leur peau. Il n'y a donc nulle raison d'espérer que les castors d'Amérique, par exemple, donnent désormais aux observateurs le spectacle que ceux du Pont passent pour avoir donné à nos devanciers.

Quoi qu'il en soit, si ce n'était que Pline associe le castor à la loutre, et semble le désigner assez clairement, le silence que garde l'antiquité sur l'instinct d'architecte qui se montre dans cet animal et sur les petites cités qu'il forme autoriserait presque à conjecturer que l'on a quelquefois attribué au castor des passages qui regardaient certaines espèces de civettes.

Ajoutons que le fond de l'article consacré au castor par le Physiologus a pris place d'une manière assez gauche dans les recueils de fables grecques dont Ésope endosse complaisamment la responsabilité. Cf. Fabul. Æsop. e cod. august.... ed. J. Gottl. Schneider (Breslau, 1812), fab. 117 (p. 61, sq.).



ÉTOFFES HISTORIÉES,

SECOND MÉMOIRE. (Voir le premier, page 101.)

(PLANCHES IX-XVIII ET PLANCHES XXXII-XXXIX).

Je ne me propose dans ce Mémoire que d'indiquer la provenance des nombreux tissus reproduits dans ce volume. Eussé-je formé le projet d'esquisser l'histoire difficile des étoffes pendant le moyen âge, j'aurais dû par prudence laisser un tel travail à l'habile philologue qui le prépare depuis longtemps. Les graves études de M. Francisque Michel sur les manuscrits français l'ont mis en possession d'un grand nombre de textes inédits où nous aurons sans doute à recueillir de curieux renseignements sur les anciennes manufactures d'étoffes précieuses, les diverses espèces de soieries, leurs différents usages et le style propre à chaque contrée et à chaque siècle[1]. Mon but, plus à ma portée, consiste à fournir à l'histoire soit de l'industrie, soit de l'art, des matériaux non moins utiles que des textes, et sans lesquels les textes n'offrent parfois que des idées confuses peu de nature à éclairer l'archéologue et à inspirer l'artiste. Ce que les exemples sont pour la morale, les monuments figurés le sont pour l'art et l'archéologie; ils fournissent la leçon la plus courte et la plus sûre. J'ai l'espoir que nos tissus intéresseront d'autant plus qu'ils sont tous inédits, excepté le dernier, (Pl. XXXIX) et que de toutes les branches de l'ancien art il n'en est peut-être aucune que les collectionneurs aient plus négligée jusqu'à ce jour. Il est vrai que les produits de l'antique industrie textrine très nombreux au moyen âge sont devenus fort rares, et sont en général d'un difficile accès. Une grande partie de ceux que le temps avait respectés a dû disparaître devant le mépris dont on poursuivait depuis la renaissance tout ce qui n'était pas ou très ancien ou très moderne. De là vient qu'en examinant avec soin les trésors des principales cathédrales de l'Espagne je n'ai pas pu découvrir un seul tissu antérieur à Ferdinand et Isabelle. Moins riches durant ces derniers siècles, nous aurons sans doute moins renouvelé nos monuments

[1] Cet ouvrage doit paraître prochainement sous le titre de : *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, des draps d'or et d'argent, et autres tissus précieux, en occident, pendant tout le moyen âge : Lettre à M. N. Yemeniz, manufacturier, consul de Turquie à Lyon.*

antiques, d'ailleurs plus nombreux. Il aurait donc été possible avant la première révolution de réunir un certain nombre de morceaux d'étoffes protégés dans les trésors d'églises par de religieux souvenirs; mais à l'époque où les merveilles de l'orfévrerie sont descendues dans les creusets les tissus antiques ont été jetés aux chiffons. L'un des premiers, Alexandre Lenoir en comprit la valeur, et éveilla l'attention en donnant un trait de la belle étoffe découverte par lui dans un tombeau de Saint-Germain-des-Prés [1], étoffe publiée récemment avec toute la perfection possible par son fils, M. Albert Lenoir, un des hommes auxquels l'archéologie doit de nos jours davantage [2]. De son côté l'infatigable Willemin réussit à réunir un certain nombre de beaux tissus dans son précieux ouvrage sur les *Monuments français* [3]. M. de Caumont et M. Didron en France, M. Welby Pugin et M. Shaw en Angleterre, M. de Haffner et d'autres en Allemagne, ont rendu à l'art de semblables services. Tout récemment le Comité des arts attaché au ministère de l'Instruction publique et la Société française pour la conservation des monuments ont fait appel à leurs correspondants pour recueillir des renseignements sur le même sujet. En attendant les résultats de ces dernières recherches, nous communiquerons ici à nos lecteurs une partie des petites découvertes du même genre que nos voyages nous ont permis de faire. Bien que la plus nombreuse qui ait encore paru, notre collection est loin de pouvoir donner une connaissance suffisante de la marche de l'art dans l'industrie des tissus précieux; mais elle favorisera du moins une étude pleine d'utilité et de charmes, et, grâce aux publications qui se préparent, nous parviendrons peut-être à connaître les anciens tissus, comme nous commençons à connaître l'orfévrerie, la calligraphie, les émaux; comme nous connaissons déjà l'architecture, la sculpture et la peinture sur verre.

ÉTOFFE TROUVÉE DANS LA CHASSE DE CHARLEMAGNE A AIX-LA-CHAPELLE.

(PLANCHES IX, X, XI.)

Désireux de donner pour suite aux recherches sur les vitraux du treizième siècle des travaux analogues sur l'orfévrerie et les émaux des hautes époques, je m'étais rendu pendant l'été de 1843 à Aix-la-Chapelle, où se conserve le plus riche des trésors religieux parvenus jusqu'à nous. La protection de Monseigneur l'archevêque de Cologne, que ses propres études

[1] *Musée des monuments français*, Paris, 1800, t. 1, p. 424.

[2] *Topographie de Paris*, publiée par le ministère de l'Instruction publique.

[3] *Monuments français*, t. 1, Pl. XV, XVI, XXI, XXII, LXXVIII, CXIX, *etc.*

archéologiques disposaient en faveur de mon projet[1], et la bienveillance personnelle du prevôt d'Aix, Monseigneur Claëssen, mort depuis évêque suffragant de Cologne, me procurèrent toutes les facilités désirables pour dessiner le trésor entier, afin de le publier à part ou dans un ensemble; dessein qu'avait précédemment formé M. Sulpice Boisserée, ainsi que je l'ai plus tard appris de sa bouche à Munich, mais que son changement de séjour lui avait fait abandonner. Tous les reliquaires portatifs avaient été mis successivement entre mes mains, et la grande châsse de Notre-Dame placée au bas de l'armoire avait été sans trop de peine tournée de tous les côtés pour être étudiée sur toutes ses faces. Il me restait à en faire autant pour la Châsse de Charlemagne; mais de pareilles évolutions étaient impossibles pour cette masse d'un poids énorme, placée à l'étage supérieur. Il fallut négocier longtemps auprès du chapitre et de son excellent prevôt pour obtenir qu'on la fît descendre malgré les dangers d'une telle opération. Ce point obtenu, je pus examiner à loisir ce monument capital de l'art du douzième siècle, dont nous espérons pouvoir faire jouir les lecteurs des *Mélanges*. Pourtant tous les désirs n'étaient pas satisfaits. Le prevôt ne souhaitait pas moins que moi de contempler les restes de l'homme qui fut peut-être le plus grand parmi les grands hommes et dont l'empire fut pour ainsi dire celui du christianisme en Europe et dans le monde; je n'étais pas pour mon compte sans quelque espoir de découvrir dans la châsse des documents historiques ou de précieux tissus. De tels motifs étaient loin sans doute de nous autoriser à troubler les augustes cendres. Heureusement le prevôt avait à s'appuyer sur de meilleures raisons : il se croyait le droit d'examiner si ces ossements du grand homme, où la liturgie locale voit surtout les reliques d'un saint, étaient convenablement disposés, et si le corps de S. Léopard, martyr, spécialement honoré à Aix[2], se trouvait réuni à celui de Charlemagne, ainsi que l'affirmait l'historien de Beeck dans son *Aquisgranum*. L'occasion était propice; on jugea bon d'en profiter, et, en présence de quelques chanoines, d'un notaire et de deux médecins invités à servir de témoins au procès-verbal, nous procédâmes à huis clos à l'ouverture de la Châsse. Il nous fallut deux heures de vaines tentatives pour découvrir le secret de la porte. Suivant l'usage ordinaire touchant les morceaux d'orfévrerie romane de grande dimension, c'était sur une caisse en bois épais qu'étaient attachées avec des clous les plaques de métal repoussées ou fondues, gravées ou émaillées, qui formaient la belle décoration du monument. Ces nombreuses plaques cachaient les jointures de la porte, qui n'était autre qu'un des versants du toit pris dans toute sa longueur. De gros clous la retenaient contre son châssis. La porte enlevée, nous aperçûmes, non sans un saisissement de religieux respect, les ossements du héros et du saint.

[1] Mgr le cardinal de Geissel est auteur d'une histoire très estimée de la cathédrale de Spire.

[2] S. Léopard était, d'après les leçons de l'office d'Aix citées par Molanus, un jeune Romain d'une famille distinguée, chambellan et favori de Julien l'Apostat. Pressé par l'empereur de se prêter à un acte d'idolâtrie, il préféra la mort, et eut la tête tranchée hors des murs. (14 *févr.*)

Leur conservation était presque parfaite, et nous permit de constater qu'Eginhard n'avait rien exagéré en donnant sept pieds de stature à Charlemagne [1]. La Châsse ne renfermait avec les ossements que deux étoffes et un acte sur parchemin. De ces deux étoffes, l'une était de petite dimension et d'une couleur très sombre, que je jugeai du violet brun : aucune altération ne s'y faisait remarquer. L'autre, que nous publions ici, était large de deux mètres au moins, et en avait trois en longueur. L'éclat de sa couleur nous éblouit autant que son dessin nous charma. Nous nous aperçûmes qu'elle avait été altérée vers le milieu par le contact des ossements, dont elle ne couvrait plus qu'une partie : le reste avait été déposé sans soin. Nous fûmes portés à accuser de cette négligence l'évêque constitutionnel d'Aix Berdollet, qui avait, disait-on, procédé à une semblable ouverture vers 1801. L'acte sur parchemin, dont nous prîmes connaissance, remontait au quinzième siècle, et constatait qu'un os du bras avait été retiré de la Châsse pour être offert à la vénération des fidèles dans un reliquaire donné par Louis XI. Ce reliquaire existe encore avec sa relique. Nous acquîmes la certitude en dressant l'inventaire juridique qu'en général il ne manquait dans la Châsse que les ossements conservés authentiquement à part [2]. Quant au corps de S. Léopard [3], nous vîmes que l'historien

[1] Il ne s'agit pas ici de nos anciens pieds de roi, mais des pieds du Rhin ou d'Aix. Sept pieds du Rhin correspondent à deux mètres trois centimètres cinq millimètres à peu près. Eginhart se servait probablement de cette dernière mesure.

[2] Voici la teneur du procès-verbal :

Notum sit omnibus, paginas hasce lecturis, quod anno millesimo octingentesimo quadragesimo tertio, die vero septima mensis augusti, nos præpositus, canonicus subsenior, presbyter-sacrista et æditus insignis ecclesiæ collegiatæ B. M. V. Aquisgranensis, præsentibus Dominis Medicinæ Doctoribus Petro Monheim et Josepho Lauffs, per ecclesiæ nostræ aurarium, Dominum Joannem Henricum Vogeno, hoc feretrum aperiri fecimus, inspecturi num decenter conservatæ sint reliquiæ gloriosissimi Imperatoris sancti Caroli Magni inibi reclusæ. . Remoto feretri operculo, inventa est primo charta pergamena hujus tenoris :

« Ad futuram rei memoriam noverint universi Christi fideles « quod anno millesimo quadringentesimo primo, die duodecima « mensis octobris, matura deliberatione Decani et capituli « hujus venerabilis ecclesiæ prævia, præsens feretrum sacrarum « reliquiarum, per nos Decanum, Cantorem, vicepræpositum « presbyteros, et duos seniores Canonicos presbyteros, aper« tum fuit, et ex eo recepta tantummodo pars superior « brachii dextri sancti Caroli Magni ad devotam supplicatio« nem christianissimi Ludovici Francorum Regis, qui ad hono« rem glorissimæ Virginis et ejusdem sancti Caroli Magni his « diebus misit brachium aureum ponderis viginti octo et di« midiæ marcarum auri, in quo pars brachii prædicta inclusa « est ad ipsius Domini Regis petitionem. Pontificatu sanctis« simi Domini Sixti quarti Papæ, imperante Friderico tertio « Romanorum Imperatore, Ludovico de Borbon Episcopo « Leodiensi, ac Hermanno Archiepiscopo Coloniensi hujus « ecclesiæ Præposito. »

Dein revelabantur duo tegumenta sericæ texturæ pulcherrimæ. in quorum inferiore ossa religata erant, quibus diligentissime dispositis cognoscebantur sequentia :

Duo femora, unum os brachii vel humerus, una scapula, plures costæ, nonnullæ vertebræ, dimidia pars pelvis, duo focilia minora cruris, aut fibulæ, duo focilia majora, aut duæ ulnæ, duo focilia minora, aut duo radii, una tibia, nonnulla ossa ad pedes pertinentia, exempli gratia, talus, calcaneus, naviculare, cuneiformia, cubiformia, metatarsi ossa et phalanges. Et nonnulla ossa ad manus pertinentia.

Inde patuit singula membra totius corporis sancti Caroli Magni, exceptis cranio, parte superiore brachii dextri, parte inferiore cruris (tibia), quæ separatim loculis magnificis inserta sunt, integra reperiri.

Hisce actis, omnia in pristinum statum restituimus, ad chartam pergamenam superius relatam hasce paginas, in fidem et futuram rei memoriam, a nobis subscriptas apposuimus, et feretrum iterum clausimus.

Antonius Godefridus Claessen,
Doctor Theologus et Ecclesiæ
Coll. D. M. V. Præpositus.

Il paraît que du temps de Frédéric I un autre os du bras avait été placé à part dans le reliquaire conservé au Louvre. V. un article de M. de Longperrier dans la *Revue archéologique*, t. II, p. 525.

[3] J'ai rendu compte, dans *l'Ami de la Religion* du 23 novembre 1843, des fouilles où fut découvert le sarcophage de S. Léopard.

La châsse de Charlemagne était refermée quand arriva à Aix M. d'Olfers, conseiller intime du roi de Prusse et directeur général des musées de Berlin, chargé par le roi de faire pratiquer des fouilles dans l'église. Voici à quelle occasion.

de Beeck avait été induit en erreur, et cette première découverte ne tarda pas à se compléter quelques jours après. Des fouilles opérées dans l'intérieur de l'église nous firent trouver le sarcophage du saint martyr au fond d'un caveau situé du côté de l'épître sous la travée du bas côté qui touche l'entrée du chœur.

Lorsque le procès-verbal eut été rédigé, les ossements furent réunis avec soin dans un nouveau linceul de soie, et je pus calquer les deux tissus avant qu'on les déposât de nouveau dans l'intérieur de la Châsse. La Châsse elle-même ne tarda pas à reprendre tristement sa place ordinaire à l'étage élevé où l'œil des curieux devra se contenter de la voir comme auparavant à distance et par une seule de ses faces, jusqu'au jour où ce qu'on appela jadis la chrétienté se relevera en Europe et trouvera bon d'accorder au tombeau de son Charlemagne au moins la splendeur que la France donne en ce moment à celui de son Napoléon.

A quel siècle, à quelle contrée rapporter notre brillante étoffe? Une réponse inattendue s'est offerte dans le tissu même. En l'examinant avec le plus grand soin j'eus le bonheur de découvrir à l'un des angles l'inscription brochée qui a été déjà citée à la page 103, et dont nous produisons le fac-simile sur la planche XI.

Un antique usage de l'Église consistait à venir dans certaines cérémonies encenser la partie de la basse nef qui est contiguë à la sacristie : personne ne sachant rendre compte de cet usage, M. le prevôt Claëssen avait eu la pensée, pour en découvrir la cause, de faire des fouilles en cet endroit dans l'hiver de l'année précédente. Ces fouilles avaient en effet amené la découverte d'un caveau où était renfermée une châsse en plomb. Tout s'arrêta là pour le moment, le prevôt ayant jugé à propos de prévenir le roi et d'attendre ses ordres. A Berlin la curiosité fût vivement piquée. On se rappelait les divers récits des chroniqueurs qui ont décrit la sépulture de Charlemagne. D'après eux, le monarque, grand dans la mort comme il l'avait été pendant la vie, avait été assis dans son caveau sur un trône d'or et couvert de ses vêtements impériaux. Son front, resté droit, portait encore la couronne; sa main droite tenait le sceptre, et la gauche s'appuyait sur un évangéliaire couvert d'or et de pierreries. C'est dans cette attitude qu'Othon III l'avait découvert en 1001; mais cette majesté du tombeau n'avait pu en imposer à ses respects. Il n'avait pas craint de dépouiller l'auguste mort pour attacher à sa dynastie le prestige du nom de Charlemagne, en consacrant ses insignes à la cérémonie du couronnement des empereurs; action sacrilége qui lui valut, ajoutent-ils, une fin prématurée. Jusqu'à quel point l'histoire et la légende se mélangeaient-elles dans ces récits? Le caveau où Charles avait été inhumé, où Othon III l'avait découvert et d'où Frédéric l'avait relevé en 1166 après l'avoir fait canoniser par l'anti-pape Paschal, existait-il encore? Conservait-il quelque vestige de la poétique magnificence que lui prêtaient les chroniques. S'il existait encore, se trouverait-il au centre de l'octogone où se lit sur le marbre une inscription qui dit en si peu de mots de si grandes choses :

CAROLO MAGNO,

ou bien à l'endroit que le docteur Claëssen avait découvert? M. le conseiller intime d'Olfers venait s'en enquérir.

Nous consacrâmes à ces fouilles une partie des nuits d'octobre. M. le professeur Bock, connu par un savant Mémoire sur le palais carlovingien d'Aix, s'était joint à nous ainsi que M. le comte de Furstemberg, l'illustre protecteur de l'art chrétien à qui l'on doit l'Église d'Apollinarisberg. Mgr le coadjuteur de Cologne, aujourd'hui cardinal de Geissel, s'y serait également trouvé s'il n'avait eu à remplir en ce moment un douloureux devoir auprès de sa mère mourante. Au centre de l'octogone on ne découvrit rien que des débris de canal en briques romaines. Mais à l'endroit indiqué par le prevôt nous lûmes sur la châsse en plomb cette inscription assez grossièrement gravée :

CLAUDITUR HIC MAGNUS LEOPARDUS NOMINE CLARUS
CUJUS AB OBSEQUIO REGNABAT TERTIUS OTTO.

Sous la voûte correspondante du côté de l'Évangile s'ouvrait, à la même profondeur, un caveau pareil, où une châsse en plomb, semblable à la première, portait les vers suivants :

CLAUDITUR HOC TUMULO MARTYR CORONA BENIGNA
TERTIUS HIC CESAR QUAM DUCENS CONDERAT OTTO.

Mais, désappointement cruel, malgré des murs de 80 centimètres d'épaisseur, revêtus à l'intérieur d'un ciment aussi dur que le grès, l'humidité avait pénétré dans les caveaux mal protégés par les grandes dalles qui les couvraient. Les saints corps étaient en poussière, et il en était de même des étoffes précieuses qui sans doute les entouraient jadis. Quant au caveau de Charlemagne, les fouilles étant restées incomplètes, la question me parut laissée indécise.

† ΞΠΙ ΜΙΧΑΗΛ ΠΡΙΜΙΧΗΡΙΟΥ ΧΟΙΤΩΝΟΣ ΕΙΔΙΚΟΥ

† ΠΕΤΡΟΥ ΑΡΧΟΝΤΟΣ ΕΥΡΗΠΟΥ (sic) ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟΣ Β

On verra, je pense, dans la signature de *Pierre, gouverneur de Négrepont*, la provenance du tissu, et dans celle de *Michel, primicier de la chambre impériale*, sa destination primitive. Nous avons donc ici un spécimen certain de l'industrie textrine de Bysance, si célèbre au moyen âge, et non un produit quelconque, mais un de ces ouvrages où l'art d'une époque donne la mesure de ses ressources en travaillant pour les princes : malheureusement il y a peu de lumière à recueillir de l'indiction II par rapport à la date. Que cette date toutefois remonte au moins au douzième ou treizième siècle, la simple inspection du dessin ne permet guère d'en douter au monumentaliste. Est-ce au quatorzième siècle, après le passage des croisés, que l'on eût donné tant d'ampleur aux lignes générales, conservé tant de vigueur unie à tant de pompe dans les fleurs épanouies et empreint toute la composition de ce caractère primitif qui rappelle l'origine de l'art des Arabes? A Bysance comme ailleurs l'ornementation architecturale a subi des phases diverses malgré l'immobilité des représentations liturgiques, et ce n'est probablement pas dans ce centre des industries de luxe qu'on eût copié à des époques plus récentes les vieilles formes abandonnées de l'art indigène. Nous avons d'ailleurs ici plus que des conjectures sur la haute antiquité du tissu. L'altération produite par la décomposition du corps ou par les préparations balsamiques employées dans les translations doit nous faire remonter au moins à l'époque de la canonisation de Charlemagne, c'est à dire jusqu'à 1166. Dans les translations des reliques des saints, comme dans les sépultures des grands personnages, les corps étaient entourés d'étoffes dont la richesse répondait à la dignité des morts et aux ressources de ceux qui les honoraient. Comment Frédéric n'eût-il pas dans une cérémonie aussi solennelle choisi un de ces magnifiques tissus que le commerce avec l'orient et le midi de l'Europe faisait affluer dans les cours du nord. Il est d'autant plus naturel de lui attribuer au moins l'une des étoffes de la Châsse que la Châsse même est de son temps et sans doute un de ses dons. Il suffit d'examiner la grande couronne de lumière suspendue au centre du dôme d'Aix-la-Chapelle pour se convaincre que ce dernier monument, où se lisent les noms de Frédéric et de Béatrix, est contemporain de la Châsse. Si le travail de la couronne est un peu moins délicat, les détails de l'ornementation offrent cette similitude frappante de physionomie qu'au moyen âge on retrouve à la fois dans presque toutes les contrées catholiques et qu'on ne voit jamais se reproduire avec ensemble à des époques différentes. Ajoutons qu'à défaut de l'*obit* de Frédéric nous avons dans le Nécrologe d'Aix celui de Béatrix, et voici que parmi les souvenirs attachés au nom de cette princesse il est précisément question d'une

étoffe de soie donnée par elle : *Pallium de examita rufa*[1]. Cette circonstance ne porterait-elle pas à supposer que, l'empereur ayant donné la Châsse, l'impératrice aura voulu donner le linceul. Hâtons-nous pourtant d'ajouter que, si ce don de Béatrix concerne Charlemagne, les expressions de *samit roux* conviendraient plutôt à la seconde étoffe qu'à celle de nos planches, tissu croisé du rouge le plus éclatant.

Me trouvant au milieu de ces hésitations, j'ai cru voir un trait de lumière en lisant dans l'histoire de Léon diacre le récit de la mort de Nicéphore Phocas. Le jour même que Zimiscès et l'impératrice Théophano avaient fixé pour l'exécution du complot, Nicéphore est averti vers le milieu de la journée du danger qui le menace pour la nuit. Il recommande au préfet supérieur de sa chambre à coucher de faire une exacte perquisition dans les pièces du palais où pouvaient se cacher les conjurés ; mais, soit par négligence, soit par crainte de Théophano, la visite se fit mal, et le régicide eut lieu. Or, ce chef des chambellans était précisément un Michel. Ne trouvera-t-on pas que le rapprochement des noms reçoit ici quelque importance du rapprochement des fonctions et des titres? Le Michel, primicier de la chambre (πριμικηριου του χοιτωνος ειδικου), et le Michel, préfet supérieur de la chambre (καταρχοντου χοιτωνος), ne seraient-ils pas le même homme? Ni l'un ni l'autre de ces titres ne se voient littéralement dans Constantin Porphyrogénète ou dans Codin ; mais on sait que les titres ont été souvent modifiés à la cour de Bysance, et s'exprimaient en outre par des variantes. D'après la compilation de Constantin, écrite peu avant Nicéphore Phocas et complétée depuis, il y avait plusieurs préfets de la chambre (ἄρχοντες) et un seul primicier, c'est à dire qu'il y avait autant de préfets que d'espèces de chambellans : on distinguait des chambellans de jour (κουβικουλάριοι) et des chambellans de nuit (κοιτωνῖται). Le titre de primicier était une dénomination générale et commune à tous les premiers chefs de corps. Le primicier de la chambre devait donc commander aux préfets des chambellans, et pouvait s'appeler leur chef supérieur (κατάρχων). Dans cette explication le mot ειδικου n'aurait pas toute la portée qu'il reçoit lorsqu'on l'emploie isolé; il se prend alors pour le trésor *privé*, primitivement gardé dans la chambre à coucher du prince. Les titres d'Ειδικος, Κομης του ειδικου, Πρoκουρατωρ του ειδικου indiquaient des fonctions de logothètes, de receveurs des finances, plutôt que de chambellans. Pourtant, au témoignage de Luitprand, ces diverses fonctions se trouvaient réunies ou parfois ou à quelques égards dans les mains de l'officier qu'il appelle le *parachimmenos*, et ailleurs, plus exactement, *parakimomenos*, titre équivalant à celui de chambellan[2].

Il semble que, durant l'ambassade dont il fait un si curieux récit, Luitprand eut un Michel

[1] *Necrologium ecclesiæ B. M. V. aquensis. Quix*, Aaken 1830, p. 63.

[2] *Hist.* c. VII, *ap. Murator*, *Rer. Ital. script.* t. II, p. 447. « Quibus ad tuendum palatium tutandamque rem privatam, ut istic moris est, eunuchum officio parachimmenon dedit. »

pour gardien à Constantinople; serait-ce encore le nôtre? Les Michel étaient au reste assez nombreux à en juger par les derniers mots de sa relation incomplète [1].

Mais le style du tissu permet-il de le faire remonter aussi haut que le dixième siècle? Pourquoi non? A l'époque de Nicéphore n'y avait-il pas un siècle déjà que la dynastie macédonnienne donnait une puissante impulsion à l'art bysantin? Constantin Porphyrogénète ne venait-il pas d'ajouter à cet élan en se montrant artiste aussi distingué qu'on l'avait vu médiocre empereur? N'est-ce pas à cette même époque qu'appartient le célèbre Ménologe de Basile, où ce qu'il y a peut-être de plus remarquable dans les miniatures ce sont les tissus, et où dominent dans les tissus les encadrements circulaires semblables à ceux de notre étoffe. On observera que ce même système ne se retrouve plus qu'une fois dans les quatre grandes miniatures du manuscrit de Nicéphore Botoniate à la fin du onzième siècle.

Or, en supposant que notre étoffe fût contemporaine de Nicéphore Phoças, il serait aisé de comprendre qu'elle ait pu servir à envelopper les restes de Charlemagne, puisque c'est une seconde Théophano, fille vertueuse de la criminelle épouse de Nicéphore, qu'Othon III eut pour mère. Une étoffe sortie des manufactures impériales, et probablement du nombre de celles qu'il était interdit de livrer aux étrangers, aura passé naturellement entre les mains de la jeune princesse mariée à Othon II, et l'aura suivie dans sa nouvelle patrie [2]. Quelles que soient les circonstances qui eussent fait passer notre tissu entre les mains d'Othon III, sa couleur de pourpre et sa beauté purent la désigner à son choix lorsque, après avoir dépouillé les restes du grand monarque, il eût à les entourer d'un tissu digne de lui [3]. Frédéric aurait respecté le

[1] *Ibid.* p. 489. O Michaeles, Michaeles, ubi vos tot simul, talesque reperi! Custos meus ille Constantinopolitanus Michaeli suo rivali me commendavit, malus pessimo, pessimus iniquo. Michael vocatus est et diasostes meus, etc.

[2] Les rapports avec l'Orient durent une nouvelle activité à la présence de Théophano et des personnes qui l'avaient accompagnée. Son propre frère, le B. Grégoire, vint à cette époque fonder le monastère de Borcette auprès d'Aix-la Chapelle.

[3] Dans le récit déjà cité de Luitprand (p. 487), on voit à travers ses boutades contre les Grecs combien on était avide en Occident et avare en Orient des riches soieries bysantines. Au moment de son départ, des officiers de l'empereur le somment de déclarer les étoffes qu'il avait dû acheter pour son prince. Celles qu'il lui serait permis d'emporter devaient être marquées par une bulle de plomb, et celles que l'on appelait κολυομενα, c'est à dire interdites à tous les peuples excepté aux Romains, devaient être remboursées et reprises. Il est inutile de dire que les Romains pour les Grecs c'étaient eux-mêmes; ils ne donnaient que le nom de Latins aux Romains de la vieille Rome. A la suite de cette perquisition cinq étoffes de pourpre de toute beauté furent enlevées à Luitprand au milieu d'une conversation assez piquante. « Vous tous, lui disait-on, Italiens, Saxons, Francs, Bavarois, Suèves, etc., vous n'êtes pas dignes de porter de telles étoffes. Le premier de tous les peuples ne doit-il pas avoir les plus beaux de tous les vêtements? » Luitprand leur opposait la parole de l'empereur. Une autorisation formelle lui avait été donnée dans son audience de congé d'acheter pour son église de Crémone les étoffes les plus précieuses. C'est impossible, reprenait-on; les Grecs, les plus riches et les plus sages des hommes, devaient être les mieux vêtus. — Mais chez nous, ajoutait le caustique Allemand, les vieilles mendiantes, les gardiens de troupeaux portent des étoffes aussi belles. — Et qui vous les procure? — Les marchands de Venise et d'Amalfi. — Eh bien! ils ne le feront plus, ou qu'ils s'attendent à être battus de verges et à avoir la tête rasée. — Mais moi-même, lorsque du temps de l'empereur Constantin, d'heureuse mémoire, je suis venu ici pour la première fois, j'étais un simple diacre et non un évêque; je représentais un simple marquis, le seigneur Boniface, et non un empereur, et pourtant je pus acheter beaucoup plus d'étoffes et de beaucoup plus belles, tandis qu'aujourd'hui, évêque et ambassadeur des magnifiques empereurs Othon père et Othon fils, vous voulez me traiter comme un marchand de Venise? — C'est que Constantin était un homme doux et casanier, qui fuyait la guerre autant que la peste; c'était par des présents de ce genre qu'il s'attachait les nations étrangères. Nicéphore

linceul en introduisant les ossements dans la Châsse, et Béatrix n'aurait fait qu'ajouter l'étoffe de couleur sombre que nous pourrons faire connaître plus tard dans les *Mélanges*.

AUTRES ÉTOFFES CONSERVÉES A AIX-LA-CHAPELLE.

(PLANCHES XI, XII, XIII, XIV.)

C'est encore au trésor d'Aix-la-Chapelle qu'appartiennent ces très belles soieries. Encouragé par la découverte de l'étoffe de Charlemagne et persuadé qu'en un lieu fréquenté durant tout le moyen âge par les empereurs et d'innombrables pélerins de tous les rangs il devait rester d'autres traces du luxe antique dans les enveloppes des choses saintes, j'obtins de M. le custode Widenhaupt la permission d'examiner avec lui au fond des armoires oubliées les reliques que la perte des diplômes ne permettait plus d'offrir à la vénération des fidèles. Le succès dépassa mon attente. J'eus à peine remué quelques sachets que j'aperçus l'étoffe bleue et jaune (Pl. XI), puis l'étoffe verte et rouge (Pl. XII) et bientôt l'étoffe verte et rose

est un prince belliqueux qui sait les dominer par la terreur de ses armes.

On aurait pu ajouter à l'évêque de Crémone que les exigences de la cour impériale n'avaient rien de nouveau. Sous les premiers Césars l'emploi de la pourpre par les simples citoyens était un crime de lèse-majesté puni de mort, de sorte que l'on vit plus d'une fois les nouveaux empereurs nommés subitement par les soldats réduits à emprunter pour se présenter au public les voiles de pourpre des étendards, des gynécées ou des temples (*Amm. Marcellin, ed. Val. p.* 82).

Quant aux étoffes de soie, elles étaient restées rares jusqu'à Justinien. Héliogabale avait scandalisé l'empire en se couvrant le premier de tous d'étoffes de soie pure (*Lamprid. Heliogabalus, Hist. aug. ed Bipont.* 1787, t. I, p. 248.) « Primus Romanorum holoserica veste usus fertur, cum jam subsericæ in usu essent. » Alexandre Sévère n'en voulut jamais porter (*Lampr. Al. ibid.*, p. 286.) « Vestes sericas ipse raras habuit, holosericas nunquam induit, subsericam nunquam donavit. » Aurélien en refusait à sa femme : (*Flav. Vopisc., Aurel. ibid.* T. II, p. 187.) « Vestem holosericam neque ipse in vestiario suo habuit, neque alteri utendam dedit. Et cum ab eo uxor sua peteret ut unico pallio blatteo serico uteretur, ille respondit : absit ut auro fila pensentur : libra enim auri tunc libra serica fuit. » Enfin l'empereur Tacite ne les permettait qu'aux femmes (*Flav. Vopisc. Tacit. ibid.* p. 199.) : « Holosericam vestem viris omnibus interdixit. »

Sous Julien, l'industrie des tissus fit de grands progrès (*Amm. Marc.* l. 22), « textiles auctæ sunt artes, » et le goût des soieries dut se développer en proportion. Pline et Juvénal, ainsi que le remarque Valois, avaient déjà dit avec ironie en parlant des riches débauchés, que les tissus de soie étaient trop pesants pour leur mollesse (*Plin.* l. IX, c. 23; *Juvénal*, Sat. VI). Claudien et S. Jérôme le répètent (*Claud. l.* 2 *in Eutrop.— Hier. in cons. ad Pammach. de obitu Paulinæ*).

Quand l'industrie de la soie eut été, sous Justinien, introduite dans le Péloponèse par deux moines d'Orient (*Procope, Hist. goth.* l. IV. *Zonar.* T. II, p. 154, *ed Ven.*), les riches soieries devinrent plus accessibles et se répandirent partout. Le commerce de la Syrie fit d'ailleurs une telle concurrence à la Grèce, sous nos mérovingiens, que les marchands syriens établis à Paris devinrent assez puissants pour faire monter un des leurs sur le siége épiscopal de Paris (*Gregor, Tur.* l. VII, c. 37).

Cependant l'amour effréné des étoffes de luxe croissait en Occident avec les obstacles, et devint excessif au dixième siècle. Le moine Abbon, dont les sentiments valent mieux que les vers, y voyait la raison de l'abaissement de la France. (*Abbonis de bellis Paris. urb.* l. II., *ap. Duchesne, Hist. fr. scriptor.*, t. II, p. 525).

Francia quid latitas?...
.... propter vitium triplexque piaclum.
Quippe supercilium, veneris quoque fœda venustas,
Ac vestis pretiosæ elatio te tibi tollunt.
Aurea sublimem mordet tibi fibula vestem.
Efficit et calidam tyria carnem pretiosa.
Non præter chlamydem auratam cupis indusiari
Tegmine, decussata tuos gemmis nisi zona
Nulla fovet lumbos, aurique nisi virgæ
Non habitus humilis, non te valet abdere vestis.
Hæc facis, hæc aliæ faciunt gentes ita nullæ.

(Pl. XIII et XIV). Les deux premières étaient de petite dimension ; mais la dernière avait en longueur près de deux mètres. Celle-ci devait à plusieurs siècles d'oubli et d'éloignement de la lumière le privilége d'avoir conservé dans toute leur fraîcheur ses couleurs tendres et harmonieuses, dont nos planches rendent trop mal le suave éclat. Est-il besoin de dire que ce fut pour moi une de ces petites joies d'antiquaire qui font oublier de longues fatigues? Quant à la question des donateurs et à celle de la provenance primitive, je n'ai qu'à confesser mon ignorance. Le Nécrologe de la cathédrale cite bien un certain nombre de tissus donnés en différents temps par les fidèles à Notre-Dame d'Aix ; mais quoi de plus vague que de tels renseignements [1] ?

[1] Si vagues qu'ils soient, ces renseignements pouvant à divers titres intéresser la science, j'en recueillerai ici les principaux, en y joignant ce qui concerne l'orfévrerie et la peinture : (l. c.) « P. 1. Obiit Ruscella soror nostra pro qua... frater ejus Stephanus dedit S. Mariæ albam sericam cum aurifrigiis, absque aurifrigiis quæ S. Mariæ erant.

P. 7. O. Lambertus presbyter cujus soror Volsuendis dedit ecclesiæ calicem fratris sui valentem II. mr.

P. 8. O. Rabodo diaconus et canon. qui dedit mr. et aurifrigium.

P. 9. O. Uda de Heinesberch, quæ dedit S. Mariæ sericam cortinam.

P. 10. O. Henricus ungarus, qui dedit nobis... ad picturam eccl. II. mr. auri.

P. 11. Godeschalcus, qui dedit S. Mariæ album pannum solempnis dalmaticæ.

P. 12. O. Alebrandus, qui contulit ad picturam sacrarii.

O. Ricardus rex, qui dedit ecclesiæ magnum ornatum (m. en 1271.)

P. 14. O. Alcidis pro qua habuit ecclesia purpurem de III marcis.

P. 17. O. Steph. Decanus... addidit pro remedio animæ suæ ad ornatum eccl. Kataplatinum et Katapitera dalmaticam quoque rubeam et II candelabra deaurata (1170-1179).

P. 22. Winricus dec. qui dedit II coclearia argentea.

P. 26. O. Aluradis quæ dedit Baldekinum ecclesiæ.

P. 34. O. Theodoricus advocatus, cujus filius Wilhel. advoc. ded. S. D. gen. M. preciosam crucem continentem de l'gno Dei, et columbam argenteam alias reliquias continentem.

P. 35. O. Jacob.., mr. ad capsidem dne nostr..

P. 38. O. S Stephanus parrochianus (1189) dedit eccl. thuribulum et ampullas.

P. 38. O. Hugo Coloni. archi. prius aquensis præpositus (comte de Sponheim, archev. en 1134, m. en 1135) hic addidit... ad ornatum ecclesiæ ea... scil. optimam casulam de rubro pallio absque aurifrigio. Subtile de viridi pallio cum aurifrigio. Albam absque aurifrigio, cingulum de nigro pallio habens in summitatibus laminas ex solo auro. Crucem æneam optime deauratam, stolam candidam cum manipulo argento intextam. Manutergia II, unum cum auriphrigio, alterum absque aurifr. III vasa argentea pondus IX fertonum. Videlicet II ampullas et unum leunculum cum cocliari. Concham preciosiss. auro et arg. pulchre ornatam, tapeta rotundum. scriniolum eciam in quo hec reposita erant. Hæc omnia ob salutem animæ S. D. Gen. contulit et ne aliqui, vel rex vel præpositus, quicumque eorum tollere possit sub universali fratrum tutela contestando deposuit.

P. 40. O. Symon sacerdos pro quo data est cappa, mantile, stola et manipulus.

O. B. Henricus imper. primus Bavenberg. dedit maximum ornatum S. Mariæ.

P. 42. O. Otto (Margrave de Brandebourg, m. en 1298) qui legavit eccl. calicem et duas ampullas argenteas, casulam flaveam, albam et amictum et fertonem argenti ad emendas stolas.

P. 45. O. Metildis. dedit pallium suum S. M.

P. 46. O. Tyricus judex qui et uxor Adeleit dederunt S. Mariæ III cappas cum aurifrigio et I dorsale et I subtile rubeum et stolam cum manipulo auro textam.

P. 50. O. clemens frater noster pro quo data calix et thuribulum.

P. 54. O. Wilhelm. lapicida. dedit rubeam cappam et monile aureum.

O. Jacob, qui dedit ad opus S. Mariæ.

P. 55. O. Lisa dedit mr. et baldekinum.

P. 57. O. Joh. pixis, qui dedit nobis II purpura.

P. 62. O. Henricus cambitor, II purpuras.

O. Gerungus auriga, pro quo data est libra ad opus S. Mariæ.

P. 63. O. Gerard. pro quo divisi sunt XXII sol. inter fratres et data est mr. in redemptionem illius quartæ partis domus quam Wikerus proficiens Jherosolymam Rodensibus dederit. Datum est eciam turibulum pro anima ejus, valens III mr. et dimidium. puri argenti et scriniolum eburneum cum reliquiis ss.

P. 63. « O. Beatrix imperatrix, quæ dedit ecclesiæ coronam auream et casulam magnam et pallium de examita rufa et partem de ligno domini. »

P. 68. O. Conradus cancell. qui dedit casulam cum arbore.

P. 71. O. Crispianus, qui dedit S. M. pro redemptione animæ suæ calicem et casulam rubeam.

O. Wazzo qui dedit XIII bisantos ad aureum calicem S. M.

O. Stephanus aq. decanus et S. Adalberti præpositus, qui addidit ad ornatum ecclesiæ ea quæ subjecta sunt, scil. ca-

Il faut attendre qu'un plus grand nombre d'étoffes publiées fassent connaître plus de provenances et de dates certaines pour que l'archéologie puisse distinguer, au moyen d'analogies plus décisives, les diverses fabrications à leurs différentes époques. On ne peut pas en effet tirer toujours une lumière suffisante des rapports d'une branche de l'art avec les autres branches, chaque industrie ayant conservé à part ses traditions d'atelier et son faire propre, tout en subissant plus ou moins l'influence du milieu général de la civilisation. Ces réserves posées, je me bornerai à dire que les deux premiers tissus sont probablement bysantins, et peuvent être antérieurs, le premier surtout, à la dynastie macédonienne [1]. Anastase avait en vue quelque chose de semblable quand il décrivait, dans sa vie de Grégoire IV (A. C. 827), de petits voiles où étaient représentés des canards [2]. On remarquera sur l'étoffe rouge et verte des cœurs et des carreaux pareils à ceux de nos cartes à jouer : observation que nous aurons à renouveler à l'occasion des Pl. XXXII et XXXIII.

Quant au beau tissu rose et vert, orné de paons et de griffons [3], ce qui frappe tout d'abord est sa physionomie arabe. Aurions-nous donc ici un spécimen des fabriques de Bagdad ou d'Alexandrie, d'Almeria ou de Grenade? une de ces riantes soieries destinées aux hôtes du féerique Alhambra? On le croirait sans peine à voir sa beauté [4], et pourtant il n'en est rien. Le tissu est certainement un travail d'imitation. Il est si difficile au véritable artiste de n'être pas lui-même dans ses œuvres que le mensonge des imitations se trahit presque toujours par quelque endroit. Le mensonge se surprend ici dans les espèces de lettres en or inscrites sur le poitrail des griffons, puisqu'elles n'ont des caractères arabes que l'apparence. Il est peu probable que cette imitation soit le produit des manufactures bysantines, trop accréditées, ce me semble, pour avoir pu éprouver le besoin de copier un art étranger. Si le travail est euro-

licem magnum deauratum, casulam viridem, stolam cum manipulo albam, thuribulum argenteum, II ampullas, auream pixidem, fistulam, piscinam et colatorium. »

[1] On a dernièrement trouvé dans la châsse de S. Colombe, à Sens, une étoffe de soie et lin dont le style a une grande analogie avec celui de la pl. XI, autant que j'en puis juger par l'inspection rapide d'un dessin. Les caissons allongés renferment chacun deux lions affrontés au dessous desquels deux petits chiens sont adossés et détournent la tête pour se regarder. Une plante sépare les lions comme elle fait pour les canards dans la pl. XII. Le fond est blanc, et c'est en gris perlé ou en bleu passé que se détachent les figures. M. l'abbé Brullé, à qui je dois cette communication, se promet de publier cette étoffe dans la vie de S. Colombe qu'il est sur le point d'imprimer. On y verra qu'une première translation des reliques de S. Colombe eut lieu du temps de S. Eloi, qui eut à exécuter sa châsse. L'archevêque de Sens, Vénilon, procéda à une autre translation en 950 et prit soin, dit une chronique, de placer les reliques d'une manière plus convenable. Je présume que le tissu appartient à cette dernière époque.

[2] (*Vit. Pont. Greg. IV.*) « Vela modica... de olovero decem, habens unum quodque eorum anates. »

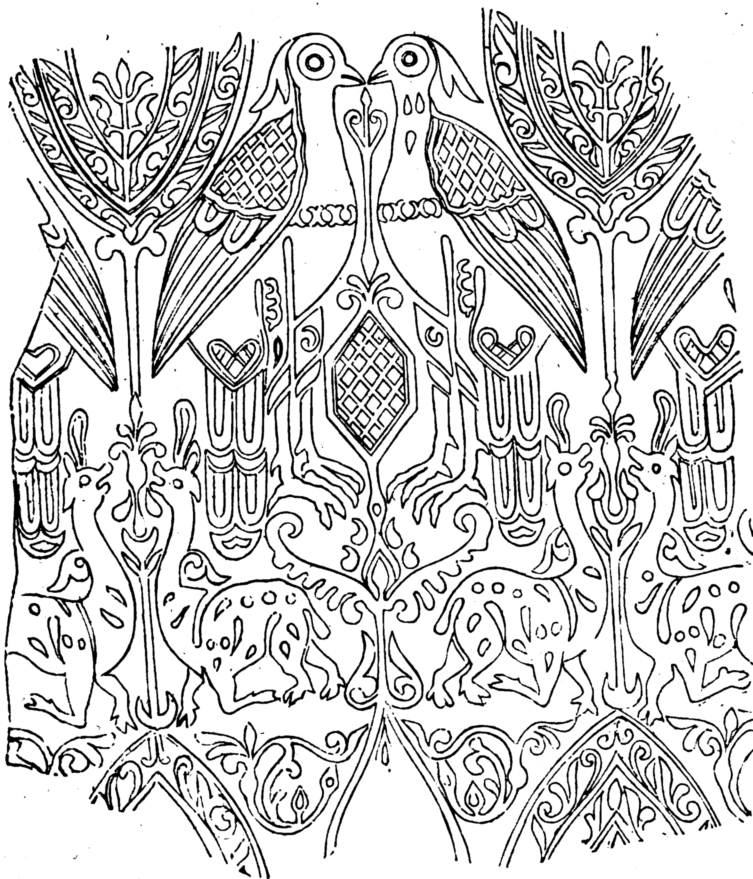
[3] La figure du paon est une de celles que l'on a aimé à multiplier davantage sur les anciens tissus. On voit dans Constantin Porphyrogénète (*de Cerim. aul. Bys.* c. 23) que les grands officiers de la cour devaient porter à la fête de Noël des robes ornées de figures de paons. Anastase (*Vit. Pont.*) dit de Paschal I : « Fecit vestem de stauraci habentem pavones, » et de Léon IV : « Fecit... velum acupictile habens effigiem hominis sedentis super pavonem unum, » etc.

Les griffons étaient aussi représentés fort souvent. Grégoire IV (*ibid.*) « fecit... vestem de fundato habentem leones cum gryphis. Item : fecit vestem... habentem aquilas et gryphos. Item : fecit vestem cum gryphis habentem periclysin de blatthin, » etc.

[4] On dirait que Falcand avait notre tissu sous les yeux lorsque, décrivant les ateliers d'étoffes de soie attachés au palais royal de Palerme à la fin du douzième siècle, il dit (*Hist. Sicul., ap. Murat, Rer. It. script.* t. VII, p. 256) : hic diarhodon igneo fulgore visum reverberat. Hic diapisti color subviridis intuentium oculos grato blanditur adspectu... et sericis aurum intexitur. »

péen, je l'attribuerais de préférence à la Sicile, où plus que nulle part ailleurs se sont rapprochées et quelquefois mêlées les civilisations latine, bysantine et arabe. Me serais-je trompé en voyant une fleur de lys au sommet de la plante qui porte les griffons, et cette fleur autoriserait-elle à entrevoir la domination française de Charles d'Anjou? Du moins me semble-t-il découvrir dans la composition générale, à côté des formes de l'art arabe primitif, tel qu'on le trouve dans la mihrab de Cordoue, d'autres formes, telles que l'étoile et les feuilles que l'on dirait empruntées à l'école musulmane du treizième siècle.

Je ne sais si l'on ne pourrait pas présenter le tissu en soie brune et en or, trouvé d'après Willemin dans le tombeau du célèbre Pierre Lombard, archevêque de Paris, mort en 1160, comme un des monuments purement arabes qui auraient ici servi de type aux imitateurs [1].



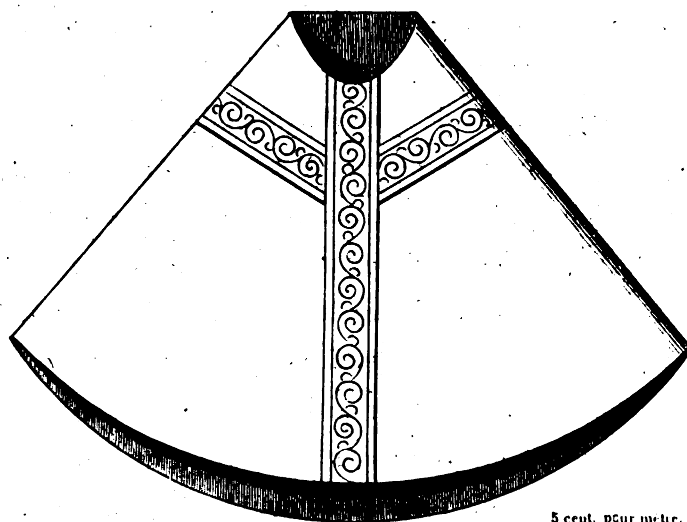
Les trois étoffes que nous venons de reproduire ont été employées, comme celle de Charlemagne, à honorer les morts. En ceci les usages du moyen âge remontaient aux premiers siècles du christianisme, et étaient un legs immédiat de la civilisation romaine [2].

[1] *Willemin, Mon. fr.* T. I. Pl. 78.

[2] Ammien Marcellin parle de personnages: « Fulgentes sericis indumentis ut ducendos ad mortem. » On employait quelquefois des tissus d'or ou brodés en or. S. Jérôme (*Vita*

ÉTOFFES CONSERVÉES A RATISBONNE.

(PLANCHES XV, XVI, XVII.)



Je dois la connaissance de ces tissus à l'extrême bienveillance du vénérable évêque de Ratisbonne, qui, non content de m'honorer de son hospitalité, voulut bien réunir autour de moi ce que les Églises de la vieille capitale possédaient de meubles plus antiques et plus sacrés.

La Planche XV présente l'orfroi d'une chasuble qui porte le nom de S. Wolfgang.

S. Wolfgand, ainsi que le remarque Mabillon [1], fut un des hommes les plus distingués du

Pauli) dit aux païens : « Cur mortuos vestros auratis obvolvitis vestibus? » Ces riches vêtements restaient étendus par honneur sur des sarcophages, comme le voile de pourpre qui fut enlevé sur le tombeau de Dioclétien (*Ammian. Marc.* l. c. p. 21 et *ibid. Lindenbrogii observ.* p. 123). D'autres étaient enterrés avec les morts. Nicolas de Viterbe, dans un Diarium manuscrit cité par Bzovius (*Annal.*, t. XVII, an 1458), raconte que l'on trouva cette année, dans un tombeau du Vatican où se trouvaient deux corps, 832 livres de fils d'argent et 40 de fils d'or. Dans le tombeau de Marie, femme d'Honorius (*Marliani, Topogr. urb.* l. V, c. 21, *et Bosio Rom. subt.* l. 11 c. VII), on découvrit, sous Paul III, 40 livres d'or soit en fil, soit en bijoux. Le sarcophage de Probus et de Proba renfermait également une grande quantité de fils d'or tombés de leurs vêtements (*Baronius*, an 395).

De telles richesses devaient exciter la cupidité des malfaiteurs. De là tant d'anathèmes dans les inscriptions funèbres contre les violateurs des sépultures, et l'indignation des orateurs chrétiens contre ces nombreux sacriléges (*S. Chrysost. ed Ben.* T. IV, p. 746; V, p. 221; VII, p. 218; et surtout X, p. 330).

Les SS. PP. ne manquent pas de faire servir ces usages à des leçons salutaires sur la vanité des biens du monde. Ainsi S. Ambroise (l. *de Nabuthe*, c. I,) : « quis discernat, s'écrie-t-il, species mortuorum? Redoperi terram, et si potes, divitem deprehende. Eruderato paullo post tumulum, et si cognoscis egentem, argue. Nisi forte hoc solum, quod cum divite plura pereunt. Sericæ vestes et auro intexta velamina, quibus divitis corpus ambitur, damna viventium, non subsidia defunctorum sunt. » Et S. Basile (*hom.* VII) fait ressortir l'ingratitude des hommes en montrant les serviteurs, après la mort de leurs maîtres, adressant aux héritiers ces paroles : « à quoi bon tant de dépenses pour un corps qui ne respire plus. Ne vaudrait-il pas mieux garder ces vêtements précieux pour l'usage des vivants au lieu de les enfouir avec les morts? »

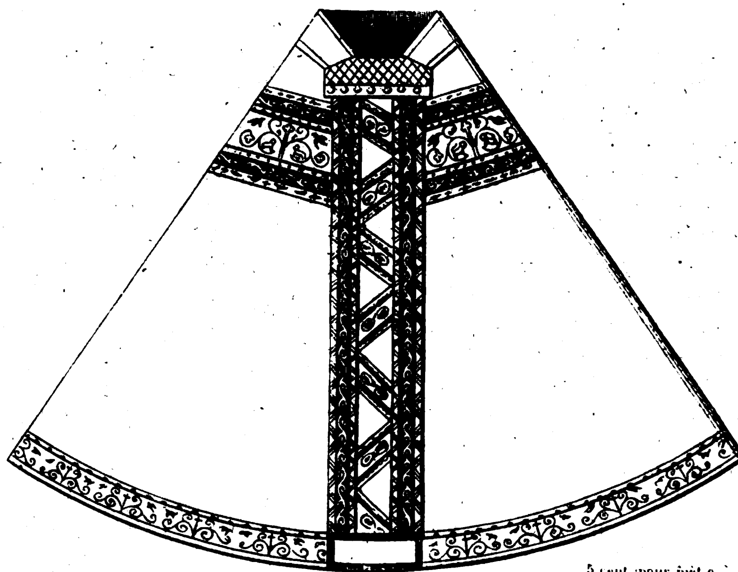
Cependant si la modestie chrétienne condamnait les excès du luxe, la piété envers les morts réclamait pour eux des honneurs conformes à leur mérite. Ainsi S. Grégoire de Nysse se servait de vêtements précieux pour ensevelir sa sœur Macrine (*Eus. hist.* VII, 14). On étendit, raconte S. Jérôme, un voile d'or sur le tombeau de Blésille. (*Ep.* 116 *de ob. Bles.*) Les clercs enterraient avec pompe leurs évêques revêtus des ornements pontificaux (*Baron*, t. III, *an* 310, *etc.*). Les solitaires eux-mêmes couvraient leurs frères décédés de vêtements *splendides* (*Vita Patr.* l. I. c. 34). Et quand il s'agissait des martyrs rien ne paraissait trop riche pour honorer leur courage. Aster, sénateur romain, revêtait le martyr S. Marin d'une robe *splendide* et *précieuse;* il l'entourait ensuite d'un linceul *magnifique* et *somptueux*, et le portait au cimetière sur ses épaules (*Euseb. hist.* l. VII, c. 14). Le pape Eutichien (*Vit. Pont. Anast.*, *an* 275) prescrivit : « ut quicumque fidelium martyrem sepeliret, sine dalmatica aut colobio purpurato nulla ratione sepeliret. » *V. Cæmeteria sacra Spondani* l. I, *Pars* III, c. IV.

[1] *Acta SS. Bened. Sæc.* V, p. 812.

dixième siècle. Elevé dans l'abbaye de Richenau, il se fit remarquer des principaux évêques d'Allemagne, et fut appelé d'abord à Trèves par l'archevêque Henri, puis à Cologne par l'archevêque Brunon. S'étant ensuite retiré dans l'abbaye d'Einsidlen, il y devint l'âme d'une école florissante à laquelle il fut ravi par S. Udalric d'Augsbourg. Les Hongrois étaient encore idolâtres; il alla en 972 leur annoncer l'Evangile, et devint malgré ses répugnances évêque de Ratisbonne par l'influence d'Othon II. Ratisbonne lui dut la réforme de ses principaux monastères. Celui de S. Emmeran, jusqu'alors gouverné par les évêques, fut confié par lui à S. Romuald, moine de Saint-Maximin de Trèves, personnage que nous aurons l'occasion de retrouver plus tard en décrivant le manuscrit de Charles-le-Chauve restauré par ses soins. Il donna de nouvelles règles aux religieuses de Nieder-Munster, où devint abbesse Brigitte, fille du duc Henri de Bavière, princesse dont il avait dirigé l'éducation. [1] S. Wolgang mourut en 994, et fut canonisé par le pape S. Léon IX en 1052.

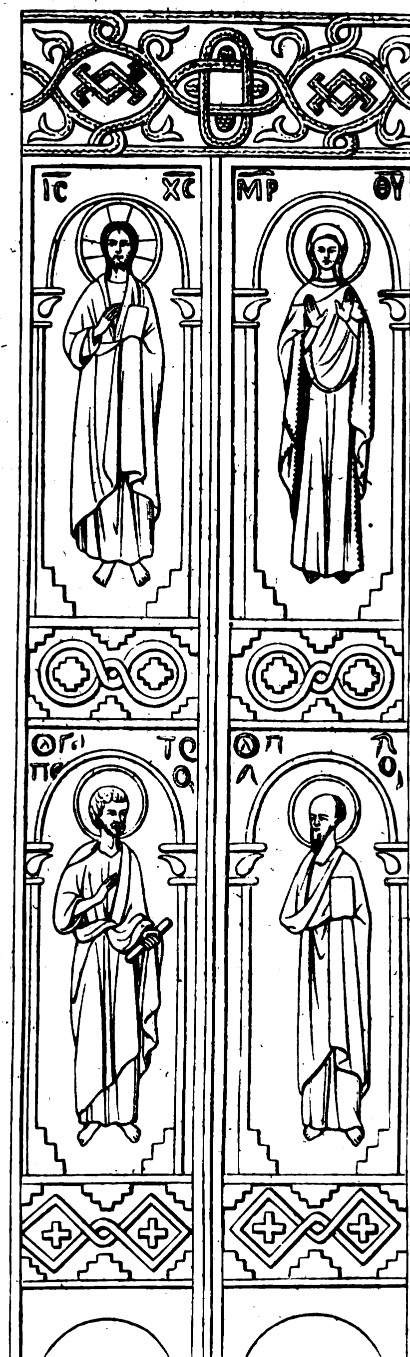
Ces dates s'accordent parfaitement avec la forme de la chasuble et avec le goût des galons. Ces galons, dont on remarquera les rapports avec ceux de la tapisserie de Bayeux et avec l'orfroi de la pl. XVI, paraissent à un savant que j'aime à citer, M. Francisque Michel, avoir été brochés espoulinés à quatre couleurs, en Perse ou dans l'Inde. Rien au contraire n'oblige de faire venir d'aussi loin les rinceaux du centre, brodés en or sur des fonds brodés en soie. Ce que l'on appelait l'***Opus anglicanum*** devait avoir ce caractère au onzième et douzième siècle.

On regarde comme un don de l'empereur S. Henri à l'abbaye de Saint-Emmeran la chasuble ci-jointe, dont on voit un détail de grandeur d'exécution sur la pl. XVI. Les données de l'archéologie s'accordent avec la tradition locale pour rapporter ce monument à la fin du dixième ou au commencement du onzième siècle. Si le tissu est asiatique, rien ne prouve qu'il en soit ainsi des bandes de pourpre brodées en perles qui rappellent les laticlaves des anciens.



[1] (*Mabillon*, l. c. p. 827 *et Boll. acta SS.* T. III, *Jul.* p. 755.) Le duc Henri l'avait chargé d'élever ses quatre enfants : Henri, Brunon, Gisèle et Brigitte. On raconte qu'au moment où ces enfants vinrent pour la première fois recevoir sa bénédiction il donna à Henri le titre de roi, celui d'évêque à Brunon, celui de reine à Gisèle et celui de vierge à Brigitte. Henri devint en effet l'empereur S. Henri, Brunon fut évêque d'Augsbourg, Gisèle épousa S. Etienne, premier roi de Hongrie, et Brigitte mourut abbesse. D'après les mêmes récits, S. Wolfgang aurait encore d'une autre manière annoncé au jeune Henri ses grandeurs futures. A une époque où celui-ci ne pouvait songer à l'empire, il se vit en songe dans l'église de

Deux ornements brodés, de la pl. XVII, sont empruntés à un orfroi de Ratisbonne, dont je donne ici au trait la partie supérieure. La longueur totale est de 1, 51 cent., et la largeur de 0, 20. Comme ces deux bandes, grossièrement cousues ensemble dans leur longueur, étaient primitivement séparées, je pense qu'elles formaient une étole plutôt qu'un ornement de chasuble. Ceux-ci pourtant ont souvent été fort étroits, surtout dans les premiers temps de l'époque romane. Quoi qu'il en soit, le travail que nous avons sous les yeux nous donne une parfaite idée de l'exubérance du luxe bysantin. L'architecture se profile en perles fines, sur des fonds brodés à grands points en soie rouge épaisse. De pareilles files de perles dessinent les plis des vêtements, dont les pleins sont formés de sillons en or. Il n'y a de soie que dans les chairs.



Nous aurons l'occasion de produire plus tard d'autres broderies bysantines où les froides rangées de perles sont remplacées sur l'or, avec avantage, par des lignes en soie de différentes couleurs, pour tracer et diversifier les vêtements. Ce dernier système, suivi sur une étole bysantine de grand prix, conservée à Aix-la-Chapelle, prévalut dans notre occident, et fit fortune au treizième siècle; date, selon nous, du rational de Ratisbonne, que nous publierons un jour, et de l'orfroi de la chasuble attribuée à S. Dominique, dont nous parlerons tout à l'heure.

Voici l'ordre des inscriptions :

IC XC	MP ΘY
ΠΕΤΡΟΣ	ΠΑΥΛΟΣ
ΙΩ Ο ΘΕΟΛΟΓΟΣ	ΜΑΘΕΟΣ
ΛΟΥΚΑϹ	ΜΑΡΧΟΣ
ΑΝΔΡΕΑΣ	ΙΑΚΟΒΟΣ
ΘΟΜΑϹ	ΦΙΛΙΠΠΟΣ

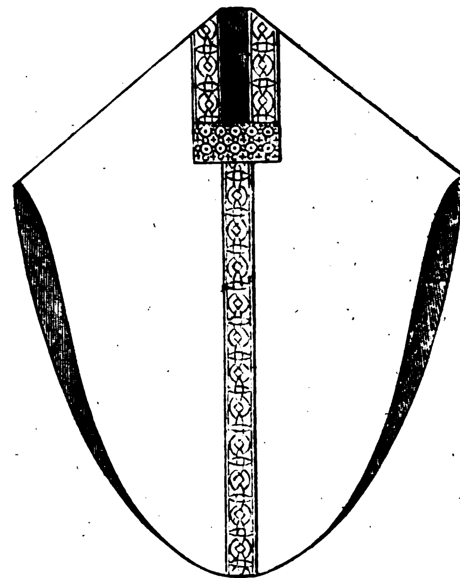
Saint-Emmeran priant auprès du tombeau de son maître vénéré, lorsque S. Wolfgang lui apparut et lui dit de lire ce qu'il verrait écrit sur la muraille en face de lui : c'étaient ces deux mots : *Post sex.* Henri, persuadé à son réveil que le songe était prophétique, crut d'abord qu'il s'agissait de six jours qui lui étaient donnés pour se préparer à la mort. Le sixième jour écoulé, il s'imagina qu'il était question de six mois : et quand les six mois furent écoulés, il ne douta plus que le terme fatal ne fût six ans. Les six ans s'achevaient lorsque, au lieu de la mort, la Providence lui envoya l'empire.

On remarquera que notre Seigneur est dans l'attitude de la prédication, et la sainte Vierge dans celle de la prière. S. Pierre et S. Paul gardent leur type traditionnel. Tous les apôtres portent la barbe, excepté les deux derniers. Celles de S. Jean et de S. Marc indiquent des vieillards.

ÉTOFFES CONSERVÉES A EICHSTÆDT.

(PLANCHES XVII, XVIII.)

J'éprouve ici, comme tout à l'heure, le besoin de témoigner avant tout ma reconnaissance au prélat qui m'a procuré le plaisir d'offrir ces étoffes aux lecteurs des *Mélanges*. Monseigneur l'archevêque actuel de Munich, comte de Reisach, étant en 1845 évêque d'Eichstædt, voulut bien se rappeler de communes études au collége romain, et m'engager à me rendre auprès de lui pour y prendre connaissance d'un manuscrit du plus haut intérêt, que son église avait réussi à conserver lorsque ceux de Bamberg et de Saint-Emmeran s'en allèrent enrichir la nouvelle bibliothèque de la cour et des états à Munich. C'était un Pastoral écrit vers la fin du onzième siècle par l'évêque S. Gundekar. Dans ce manuscrit, dont le P. Gretzer, au seizième siècle [1], et M. Pertz [2], tout récemment, ont donné de courts extraits, S. Gundekar ou Gunzo a eu l'heureuse pensée de joindre les souvenirs de l'histoire locale au recueil des usages liturgiques de son église et de faire représenter ses prédécesseurs dans des miniatures entourées de légendes en vers [3]. Chacun de ses successeurs a payé à son tour la même dette à l'évêque qu'il remplaçait, et il en est résulté une sorte d'histoire peinte des vêtements ecclésiastiques jusqu'au seizième siècle.



5 cent. pour mètre.

Outre ce manuscrit si intéressant, se trouvait à la cathédrale l'antique chasuble dont les orfrois brodés ont été reproduits sur notre pl. XVII. On la conserve comme une insigne relique de S. Willibald.

[1] *Opp.* t. X, ad calc.

[2] Dans les *Monum. German. historica*.

[3] On y lit sous la figure de Gundekar :

« Gundekar ecclesiam præsens modo dirigit ipsam. »

Comme la plupart des grands évêques, il sut imprimer à l'art religieux une telle activité qu'on lui attribua la consécration de cent vingt six églises ou sanctuaires.

S. Willibald, né en Angleterre vers 700, était fils du roi ou seigneur S. Richard[1], frère de S. Wunebald et de Ste Walburge[2], et parent de S. Boniface[3], l'apôtre de l'Allemagne. Il entreprit le pélerinage de Jérusalem, qu'il fut sept ans à accomplir, et revint par Rome, où le pape Grégoire III distingua son mérite. Envoyé par le pontife à S. Boniface, celui-ci l'ordonna évêque, et le chargea de fonder l'église d'Eichstædt. Sa mort arriva en 786. Rien dans ces dates ne paraît s'opposer à l'authenticité des orfrois formés d'entrelacs en or et d'ornements en perles. Ces entrelacs, plus réguliers que ceux de notre art indigène à cette époque, se voyaient depuis longtemps dans l'art italien et dans l'art bysantin, où ils se retrouvent fort tard[4].

Ce que je dis des orfrois, je n'oserais l'affirmer du vêtement lui-même, du moins de sa coupe probablement modifiée au quinzième siècle dans quelque élan de zèle indiscret. On tient la preuve de ce méfait archéologique dans le peu de soin avec lequel on a mutilé les broderies pour les adapter aux dispositions nouvelles. Dailleurs la forme toute seule trahit son temps. La chasuble antique était assez ample pour couvrir le prêtre en entier, ainsi qu'on en peut juger par celles de Ratisbonne, dont nous traitions tout à l'heure[5]. Sans sortir d'Eichstædt, c'est à peine si les dimensions de notre chasuble répondent à celles que supposent les miniatures des quinzième et seizième siècles dans le Pastoral de Gundekar. Pourtant la forme amaigrie reste ici belle encore. Elle est encore assez large pour que les plis, réunis en certain nombre sur l'avant-bras relevé, puissent former en tombant de larges et nobles chutes dans un tissu flexible. On a seulement voulu diminuer le volume et le poids de l'étoffe pressée contre le coude, et faciliter le mouvement des bras sans changer l'effet de l'ensemble : mais c'était entrer dans la voie des innovations liturgiques ; c'était prendre pour guide l'amour des aises au lieu du culte des traditions, et il ne devait pas être aisé de s'arrêter une fois que les modes auraient pris la place des lois. Vous voyez avec combien de mesure le novateur a ici échancré dans sa largeur la partie de la chasuble correspondant à la poitrine. Encore quelques années, on trouvera que c'est trop peu. Puis d'échancrures en échancrures on finira par ne plus laisser entre les bras qu'une langue étroite, aussi disgracieuse à la vue qu'antipathique à la nature du vêtement.

La chasuble de S. Willibald était connue de tous à Eichstædt; une de ses broderies ne faisait même qu'en reproduire une autre de Ratisbonne; mais l'étoffe si belle de la Pl. XVIII fut

[1] *Acta SS.* t. I, *Jul. Mabillon acta SS. Bened. Sæc.* III, p. II. C'est par erreur que le lithographe a écrit Willibrod sur la pl. XVII.

[2] *Acta* SS. t. [illegible] *Febr.*

[3] *Ibid.* t. III, *Feb.* p. 556.

[4] Témoin les vieux pavés en mosaïque des basiliques romaines, ceux des églises ogivales de Sicile et ceux que l'école romaine exécutait sous Henri III dans l'abbaye de Westminster, témoin tel chapiteau de l'église de Saint-Vital à Ravenne, de l'époque de Justinien, et les deux magnifiques plaques d'ivoire de l'ancien manuscrit des Chartreux de Grenoble appartenant aujourd'hui au British Museum, ouvrage exécuté à ce qu'il paraît pour Mélisende, fille de Baudoin II, roi de Jérusalem, et femme de Foulques d'Anjou, qui succéda à son beau-père en 1131.

[5] Ci-dessus, p. 245, sv.

une petite découverte. J'avais pu sur les pas de l'évêque pénétrer dans l'intérieur de l'abbaye de religieuses bénédictines, où le corps de S. Walburge a été transporté dès le neuvième siècle. Dépouillées de leurs biens durant les mauvais jours, ces dames avaient réussi à sauver dans leur naufrage de pieux souvenirs qui ne pouvaient avoir de prix que pour leur foi. Les vieux coffres s'ouvrirent par un privilége insigne, et douce fut ma surprise en trouvant sous le nom, je crois, de S. Willibald un petit morceau de l'étoffe violette que je publie. Sa composition rappelle celle de l'étoffe de Charlemagne ; le tissu est également croisé, le travail aussi délicat, la provenance doit être la même, et la date ne peut pas être très différente. Le symbole de Daniel dans la fosse aux lions était familier à la primitive Église lorsque dans les profondeurs des catacombes, à deux pas des persécuteurs, elle s'appuyait elle aussi sur le Dieu qui *musèle la gueule des lions*. Ce symbole d'une protection toujours si urgente pour les chrétiens fut un de ceux que l'art du moyen âge conserva plus fidèlement pendant l'époque romane [1]. Ici, comme dans les peintures de Rome souterraine, comme sur les premiers sarcophages chrétiens, comme sur les verres peints des premiers siècles, Daniel est jeune et tend les bras en croix pour la prière ; mais ici comme dans le Ménologe de Basile, peint vers l'an 984, comme sur nos chapiteaux du douzième siècle, il est couvert d'une tunique. Non pas qu'il eût cessé d'être envisagé au point de vue symbolique, ainsi que le pense Émeric David [2], mais parceque les nudités diminuaient dans l'art, à mesure que l'esprit du christianisme modifiait les mœurs publiques. La tunique est remarquable par son ταβλιον, ornement goûté à Bysance, et souvent porté en divers endroits de la tunique. Si je ne m'abuse c'est dans le *tablion* que l'on doit chercher la première idée des morceaux d'étoffes plus riches appliqués autrefois sur les aubes et sur les dalmatiques, et connus dans la vieille liturgie sous le nom de *parura* et *paratura*. Ces *parements* se plaçaient à l'extrémité des manches, aux aiselles, au dessus des pieds surtout, souvent aussi sur la poitrine. On jugera aisément de leur forme d'après l'esquisse soigneusement cotée d'une aube antique de Ratisbonne, ou d'Eichstædt. Le tissu est en lin, les applications en soie jaune (gravée à la p. 251).

Le tissu violet, de la Pl. XVIII, est tout ce qui reste à l'abbaye de Sainte-Walburge des

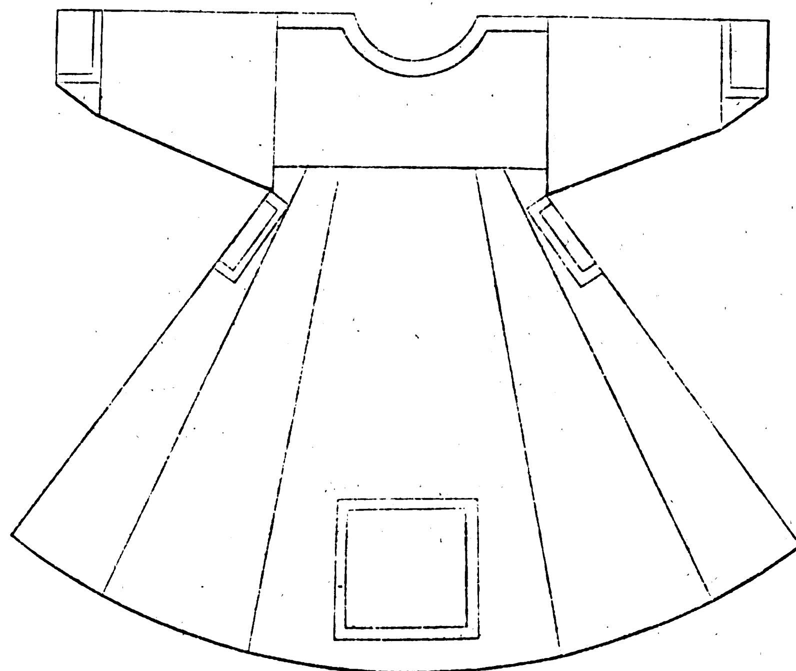
[1] On lit dans la vie de Grégoire IV d'Anastase : « Fecit vestem de tyrio habentem historiam Danielis cum periclysi de stauraci. » Et plus bas la même indication avec ce changement : « cum periclysi de olovero. »

Nos planches peuvent servir à faire comprendre ces expressions et d'autres semblables qui fatiguent à tout instant l'imagination dans la lecture d'Anastase. Ce qu'il appelle une periclysis formée de croix ou formée de pourpre, c'est l'encadrement du sujet. Il y est question de « periclysis de quadrapulo » ou « de octapulo. » Je pense que le P. Henschenius (t. III, maï p. 39) a rencontré juste en supposant que le *quadrapulum* est l'encadrement carré, d'où je conclus que l'*octapulum* est le médaillon octogone. D'après cela, l'étoffe de la pl. XI eût été appelée par Anastase : pallium cum periclysi de quadrapulo, et l'étoffe de la pl. XII : de olovero cum periclysi de octapulo.

Les encadrements circulaires faisaient donner aux robes le nom de *Scutulatæ*, à cause de leur ressemblance avec les boucliers. Anastase (*l. c.*), décrit des vêtements *in orbiculis* ou *cum orbiculis*. Falcand (*l. c.*) cette forme en vue quand il peint les « exanthemata circulorum varietatibus insignita. »

[2] *Discours sur la peint. mod.* Paris, 1806, p. 116.

richesses d'autrefois, parmi lesquelles un évêque d'Eichstædt, du quatorzième siècle, avait à citer les vêtements tissus d'or [1].



ETOFFE ET TOMBEAU DE L'EVÊQUE GUNTHER A BAMBERG.

(PLANCHES XXXII, XXXIII [2], XXXIV, XXXV.)

Dans l'excursion en Bavière, qui nous a procuré les étoffes précédentes, j'appris à Munich, de M. Gaertner, l'architecte du roi Louis, à qui l'on doit l'église Saint-Louis et la bibliothèque, qu'ayant eu à réparer, quatre ou cinq ans auparavant, la cathédrale de Bamberg, il avait trouvé dans le tombeau de l'évêque Gunther, placé au centre du vieux chœur, un superbe tissu tellement tombé en lambeaux qu'il avait renoncé à en prendre une copie. Je me flattai qu'une volonté plus forte me rendrait plus heureux, et me rendis à Bamberg, où, grâce à la protection de Monseigneur l'archevêque, je pus obtenir du chapitre tout ce que je désirais. En disposant les précieux fragments, je vis devant moi un travail aussi propre à décourager

[1] *Act. SS. T. II, Feb. Vita s. Walb, auct. Philippo, Ep. Eist :* Omne monasterium quod in spiritualibus bene regitur in temporalibus optime gubernatur. Quod vero in spiritualibus et in his quæ sunt ad Deum negligitur, in temporalibus et exteriori administratione cito dilabitur... Et hoc experientia docet... et omnes qui spirituali ædificatione per verbum S. Wunibaldi... et exemplaritatem sanctitatis B. Walpurgæ V. proficiebant, de prædiis, de mancipiis, de rebus mobilibus, de auro, de argento, de gemmis, *de auro textis vestibus*, per manum Wunibaldi atque S. Walpurgis V., oblationes Deo offerebant.

[2] Le sujet se trouve malheureusement à l'envers sur les pl. XXXIII et XXXIV.

qu'à séduire. Le tissu est une sorte de mince taffetas, où les diverses nuances, au lieu de se fondre, sont brusquement juxta-posées; l'on eût dit de fines découpures d'étoffes différentes, rapprochées par un fil imperceptible, de telle sorte qu'on ne pouvait distinguer de revers. A peine les couleurs merveilleusement bien assorties avaient-elle perdu quelque chose de leur fraîcheur. Quant à la partie centrale, altérée par la décomposition du corps, elle était sans exagération réduite en un millier de morceaux. Et pourtant c'était là que les fragments, plus reconnaissables, appelaient surtout la curiosité : mais le moyen de retrouver la place de tant de débris, la plupart insignifiants par eux-mêmes, et appartenant à un ensemble inconnu? Il fallut s'armer de toute la patience qui peut être dévolue aux antiquaires, et passer près de quatre jours étendu à terre, en une salle peu éclairée, la face tournée contre l'étoffe, pour accomplir cette petite conquête. Tout fut retrouvé, excepté le visage de l'empereur et la tête du cheval. Je me sentis amplement dédommagé de ma peine en voyant se développer la noble scène qu'offre en entier la pl. XXXIV. J'étais à la brillante cour de Constantinople, à une époque où florissaient les arts. L'héritier de Constantin, se croyant le maître du monde [1], s'avançait en grande pompe pour recevoir l'hommage de l'orient et de l'occident, représentés par les deux Romes, et celles-ci, sous les traits de deux reines, venaient les pieds nus offrir au monarque le casque de la guerre et la couronne de la paix.

Je ne pense pas en effet qu'on puisse se méprendre sur le nom des deux femmes si semblables à celles qui se voient derrière les chaises curules, sur les dyptiques consulaires. L'usage de représenter par des femmes les villes ou les provinces se retrouve non seulement dans l'art de Bysance, mais aussi sur nos ivoires carlovingiens [2], et même au onzième siècle dans les miniatures des manuscrits de Bamberg à Munich. Les créneaux des couronnes ont de la sorte leur explication la plus naturelle; car on ne doit pas les confondre avec la coiffure entourée de tours (προπολωμα) dont les miniatures nous donnent la forme évasée en montant et rappelant celle des corbeilles. Que l'on ne soit pas surpris de voir ces têtes couronnées en présence de la majesté impériale. Un privilége des grands dignitaires était de rester couverts devant l'empereur, comme les grands d'Espagne devant leur roi, et les priviléges des hommes étaient partagés par leurs femmes. C'était bien le moins que les deux capitales de l'empire fussent mises au rang des princesses. De longues chevelures flottent sur leurs épaules : c'est ce qui faisait dire à S. Chrysostôme [3] : « Si l'homme nourrit sa chevelure, honte à lui ; mais que la femme entretienne la sienne ; c'est son honneur, les cheveux lui ont été donnés pour voile. » Ici, au lieu de servir de voiles, ces cheveux sont tressés avec un art séducteur,

[1] On sait les prétentions de Constance, qui ont fait dire à Ammien Marcellin (*l. c. de Const.*) : « A justitia declinavit... ita ut dictando scribendoque propria manu orbis totius se Dominum appellaret. »

[2] Voyez dans ce volume le mémoire sur cinq ivoires sculptés, p. 39.

[3] *Opp. ed. Bened.*, T. X, p. 235.

imité par nos reines de l'époque romane, et qui servit au treizième siècle à la parure obligée des courtisanes : ce sont ces tresses qui faisaient dire dans Sainte-Sophie au même S. Chrysostôme[1] : « Ici, dans le lieu saint, des cheveux tressés; venez-vous donc à des danses, accourez-vous à des noces? » Rien, en vérité, ne manque à nos deux dames de ce qui enflammait le zèle de l'apôtre de Bysance, ni les boucles d'oreilles, ni les broderies, ni les pierres; précieuses, ni les bracelets, ni les magnifiques ceintures[2]. Il ne faudrait pas confondre les ceintures que l'on voit ici avec des ceintures ordinaires : c'est la ceinture d'honneur, qui signalait les hauts offices de la cour, celle des patriciennes[3]. Le petit manteau bleu jeté sur une épaule pourrait être l'*αετός*, fait d'une étoffe légère afin de se développer au grand air comme des ailes d'aigle. Chacune des deux femmes porte deux robes. Celle de dessous, tunique étroite descendant jusqu'aux pieds, sera le *σιχάριον*. Par dessus flotte au dessus des genoux une tunique sans manches : c'est, je pense. l'*ασμελαυσια*. L'aigrette du casque, ornée de plumes de paon, réveille le souvenir des étoffes remarquées par le moine de S. Gal[4], de la couronne papale décrite par Guibert[5], et de l'antique flabellum dont parlent Martial et Claudien[6]. Mais pourquoi les pieds nus? Par un excès peut-être d'obséquiosité, tel que celui qui choqua Luitprand à la cour de Nicéphore Phocas[7]; ou plutôt pour conserver aux deux femmes leur caractère de personnages allégoriques.

Entre les deux reines apparaît l'empereur à cheval et dans toute la splendeur des grandes solennités. Son cheval est blanc : c'étaient des mules blanches que préféraient les dames, et que choisissaient les grands[8]; l'empereur ne pouvait pas en monter d'au-

[1] T. XI, p. 590.

[2] (T. VII, p. 836.) O femmes, combien de ventres affamés ce luxe vous fait laisser dans la souffrance! Ne vaudrait-il pas mieux donner du pain aux pauvres que de suspendre inutilement à vos oreilles ce qui soutiendrait la vie de mille infortunés.

(T. III, p. 176.) Du temps des apôtres, voyait-on comme aujourd'hui la grande préoccupation des femmes consister à se couvrir de superbes robes et à importuner leurs maris pour effacer par leur toilette celle de leur voisine?

(T. VIII, p. 411.) Maintenant toute l'admiration est pour les bijoutiers et les fabricants d'étoffes.

(T. VI, p. 516.) Vos corps sont couverts de soie; mais vos âmes sont chargées de haillons.

(T. V, p. 739.) Quand vous donnez à vos chevaux des freins d'or, à vos serviteurs des bracelets d'or, quand vous couvrez vos fronts de lames d'or, quand vos vêtements sont d'or, vos chaussures d'or, vous dépouillez les orphelins, vous arrachez le pain des veuves.

(T. XI, p. 279.) Le pontife reproche aux vierges elles-mêmes le trop grand choix de leurs robes bleues et leur trop grand soin à serrer leur ceinture contre la poitrine comme des danseuses de théâtre.

[3] *Const. Porphyr. de cærimoniis aul. Bys.*, p. 360.

[4] *Ap. Duchesne*, t. II, p. 137. Cæteri... Phœnicum pellibus avium serico circumdatis et pavonum collis cum tergo et clunis [nibus] mox florescere... procedebant.

[5] *Ap. Murat. Rer. Ital.* t. III, p. 648; ...

.... Diadema vetustum
Imperii signum, pavonis cortice candens.

[6] *Mart.* l. XIV, Ep. 67.

Lambere quæ turpes prohibet tua prandia muscas,
Alitis eximiæ cauda superba fuit.

Claud. in Eutrop. l. I.

Et cum de rapido fessam projecerat æstu
Patricius roseis pavonum ventilat alis.

[7] *Rer. Ital.* t. II, p. 480. « Accessit et ad dedecoris hujus augmentum quod vulgi ipsius potior pars ad laudem ipsius nudis processerat pedibus. Credo sic eos putasse sanctam ipsam ipsius exornare *προελουσιν*. »

[8] « Les mulets et les chevaux blancs, remarque Montfaucon (*Mém. de l'Acad.* t. XIII, p. 474), passaient jadis parmi les princes pour une marque de souveraineté. Selon Hérodote, les Ciliciens étaient obligés de donner tous les ans à Darius, roi de Perse, trois cent soixante chevaux blancs. Denys, tyran de Syracuse, dit Tite-Live, sortait de son palais sur un char

tres[1], et lui seul pouvait pénétrer à cheval dans les cours du palais[2]. Le luxe des harnais de sa monture était imité par les riches; aussi S. Chrysostôme leur reprochait-il de donner à leurs chevaux des toilettes de femmes resplendissantes d'or[3]. Les caparaçons du cheval impérial devaient être couverts d'or, de pierres précieuses et de perles, et des bandelettes de pourpre (φλαμυλα) richement brodées devaient flotter aux jambes et à la queue[4]. On remarquera la forme de l'étrier conservée à peu près par les Arabes. Sur le long étrier d'or s'appuie un pied couvert de pourpre et de bandelettes blanches. Cette chaussure était, d'après Procope, un brodequin montant jusqu'aux genoux[5], ainsi qu'on peut le voir dans le sceau de Baudoin II. L'empereur des Romains partageait avec le roi de Perse l'honneur du brodequin de pourpre[6], et c'était, dit Léon diacre[7], le principal insigne de sa dignité sacrée. Il fallut pourtant accorder cet insigne dans les derniers temps au roi redouté des Bulgares[8]. Il paraît qu'on y brodait des aigles d'or[9]; mais il est douteux que cet usage, dont nous ne voyons pas ici de trace, remonte au temps de notre étoffe.

La robe splendide qui descend jusqu'aux pieds est la χιτων ouverte au bas, non sur le côté comme nos dalmatiques occidentales, mais au milieu jusqu'à la hauteur des genoux. La taille est serrée par une large ceinture où le luxe a épuisé ses ressources, car il s'agissait de l'emporter en magnificence sur les grands dont les ceintures signalaient le rang et la richesse. La chlamyde est agraffée sur l'épaule gauche (on ne doit pas oublier que la gravure ainsi que la lithographie représente le sujet à l'envers). Ce manteau différent du manteau grec, qu'on relevait sur les deux épaules, était un souvenir romain en rapport avec le titre dont les empereurs de Bysance étaient le plus jaloux, celui d'autocrate des Romains. Dans l'empire grec la chlamyde était un vêtement réservé à l'empereur : les grands seigneurs devaient se contenter du Σκαραμαγγιον ou pluvial ouvert sur la poitrine. L'empereur partageait au contraire avec ces

attelé de quatre chevaux blancs et fut imité en cela par Heironymus, un de ses successeurs. Néron entra aussi dans Naples sur un char traîné par quatre chevaux blancs, dit Suétone. Plusieurs Papes prirent l'usage des chevaux blancs en signe de souveraineté, et accordèrent ce même usage à certains évêques. Quant aux empereurs d'Occident, ils ont continué de se servir de chevaux blancs jusqu'aux plus bas siècles. Quand Charles IV, empereur, vint voir son cousin Charles V à Paris, ce prince lui envoya un cheval noir et un semblable à Venceslas, son fils, et monta un cheval blanc pour entrer au milieu d'eux dans Paris. »

[1] *Constant. et Codin.* passim.

[2] *Const. Porphyr.* p. 50, *Ducange ad Villehard.* p. 304. Cet usage durait encore sous les Comnènes. Voyez *Nicetas Choniates*, p. 35, et *Cinnamus*, l. IV, p. 16., parlant de Baudoin IV, roi de Jérusalem, qui se permit de descendre de cheval à l'endroit où l'empereur mettait pied à terre, ce qui choqua vivement Manuel Comnène.

[3] T. X, p. 279. Les croissants en particulier appartenaient à la toilette des femmes. S. Jérôme remarque (in Isaï. c. III, n. 18) que : « Habent mulieres in similitudinem lunæ bullas dependentes, » ornements empruntés peut-être aux sénateurs qui les portaient aux pieds. « (*Stace*, *Sylv.* t. II, 28.) »

Sic te, clare puer, genitum sibi curia sensit
Primaque patricia clausit vestigia luna.

[4] *Const. Porph. de Cær*, p. 48. *Codin*... qui les appelle Καιωματα (*de officiis*, etc., c. XVII, § 47.) La représentation assez rare de ces flammules est un des faits archéologiques qui donnent un grand prix à notre étoffe. On voit dans la bulle d'or de l'empereur Baudoin, publiée par Ducange dans son Villehardouin, p. 320, qu'au treizième siècle cette décoration avait perdu de sa pompe.

[5] *L. III, de Ædificiis Just.*

[6] *Goar in Codin.* l. 2, p. 142.

[7] *Hist.* l. III, p. 27. *V. Coripp.* l. II.

[8] *Cedrenus*, p. 638.

[9] *Phranzes*, l. III, p. 18.

derniers la distinction bizarre du Ταβλιον sur le manteau, ornement formé des plus riches broderies d'or, imaginé peut-être primitivement par le désir de représenter sur un vêtement guerrier l'extrémité du lorum consulaire. Il sera aisé de reconnaître dans le sceptre soutenu de la main droite, ou plutôt offert par l'empereur à la vénération de la foule, l'antique λαβαρον, le plus auguste des sceptres impériaux où, à la place du monogramme sacré, des pierres précieuses entourent peut-être une parcelle de la vraie croix. Bien que les traits du prince aient disparu, sa couronne est restée presque intacte ainsi que l'extrémité des pendants de perles κατασεισα descendant près des épaules. Cette couronne est le Στεμμα, bandeau d'étoffe d'or couvert de perles et orné d'une grosse pierre au milieu du front. Ni sur le casque ni sur la couronne offerte n'apparaît la croix : elle se montre au contraire sur la tête de l'empereur, comme à l'époque où S. Jean-Chrysostôme pouvait dire [1] : « tous nous portons la croix, sur le front et nous nous en faisons gloire, non seulement les simples citoyens, mais les monarques : ils l'aiment mieux que leur couronne, cette croix qui vaut plus que d'innombrables diadèmes [2]. » Je n'ai pas besoin de signaler à l'attention le large nimbe où l'on dirait un vestige des apothéoses payennes; il n'y faut voir qu'un symbole de l'autorité divine donnant une sorte de consécration à son dépositaire mortel, quelles que fussent ses œuvres. C'est ainsi que les Hérode et les Julien-l'Apostat reçoivent le même nimbe que les saints dans le Ménologe de Basile. L'Orient ne fut pas seul à admettre ce rapport du double reflet divin de l'autorité souveraine et de la sainteté personnelle. On voit également dans les verrières du douzième siècle

[1] T. I, p. 259.

L'éclat de la majesté impériale est un thème auquel le grand orateur, modèle accompli de l'éloquence apostolique et populaire, aime à revenir sans cesse dans ses discours : tant ces pompes de la cour de Bysance, si complaisamment décrites par l'empereur Constantin, impressionnaient l'imagination de la foule.

Parle-t-il de son type affectionné, S. Paul? (T. XI, p. 53), « Non, dit-il, ce diadème impérial, formé de perles, ne saurait parer l'homme comme le fait une chaîne portée pour Jésus-Christ (t. IV, 39). Vous avez vu les empereurs... brillants d'or, au milieu de leur cour où l'or étincelle... J'aimerais mieux mille fois voir Paul sortant de son cachot, couvert de ses chaînes. (*Ibid.* p. 69.) Quand les écuyers pressent leurs chevaux dans les courses du cirque, ils ne songent qu'aux regards de l'empereur, qui doit les couronner : Dédaignez ainsi les applaudissements des hommes... pour agir en vue de Dieu...

(T. VI, p. 500.) L'empereur ne pouvant être partout, partout brille son image, dans les tribunaux, au forum, aux théâtres... pour rappeler son autorité... Ainsi Dieu invisible vous donne des signes de la sienne.

(T. VI, p. 295.) Rappelez-vous la splendeur du monarque terrestre, les courtisans inondés d'or, les mules blanches aux harnais dorés, le char orné de pierreries, le tapis blanc comme la neige, les lames d'or suspendues au char et agitées au vent, les dragons peints sur les vêtements de soie...

(T. IX, p. 591.) Quand paraît l'empereur, nous n'avons plus de regards que pour le contempler, pour admirer ses vêtements de pourpre, son agraffe, sa chaussure, l'éclat de son visage... et maintenant élevez vos pensées, songez au jour terrible où le Christ viendra... ce ne seront plus les chars d'or, les dragons des étendards, mais les puissances des cieux, etc. »

[2] Deux détails m'ont paru mériter d'être observés à part : les fleurs brochées de la Χιτων et les deux bandes verticales qui descendent des épaules sur la poitrine.

Les fleurs de la robe impériale sont des cœurs et des trèfles, et le fond de l'étoffe est semé de piques. Il est difficile de ne pas être frappé du rapport de ces figures avec celles de nos cartes à jouer : la coïncidence des formes ne vous paraîtra-t elle pas encore plus remarquable si vous vous rappelez les carreaux et les cœurs de l'étoffe verte et rouge (pl. XII), et tout à fait singulière si vous rapprochez tout ceci des carreaux et des trèfles, des cœurs et des piques répandus sur les vêtements de Nicéphore Botoniate et de ses courtisans (*Montfaucon, Bibliot. Seguieriana. Villemin, Mon. fr.* t. I, pl. 40). Sans nier que le hasard ait eu parfois des jeux étranges, n'aurez-vous pas quelque peine à croire qu'il ait su introduire un ordre si suivi au milieu de ses caprices. En parlant du manuscrit, le docte auteur du texte de Villemin (p. 27) fait la remarque que « c'est là sans contredit un de ces rapprochements extraordinaires dont il faut bien laisser, quoi qu'on fasse, tout le mérite au hasard. » Je m'imagine que les nouveaux monu-

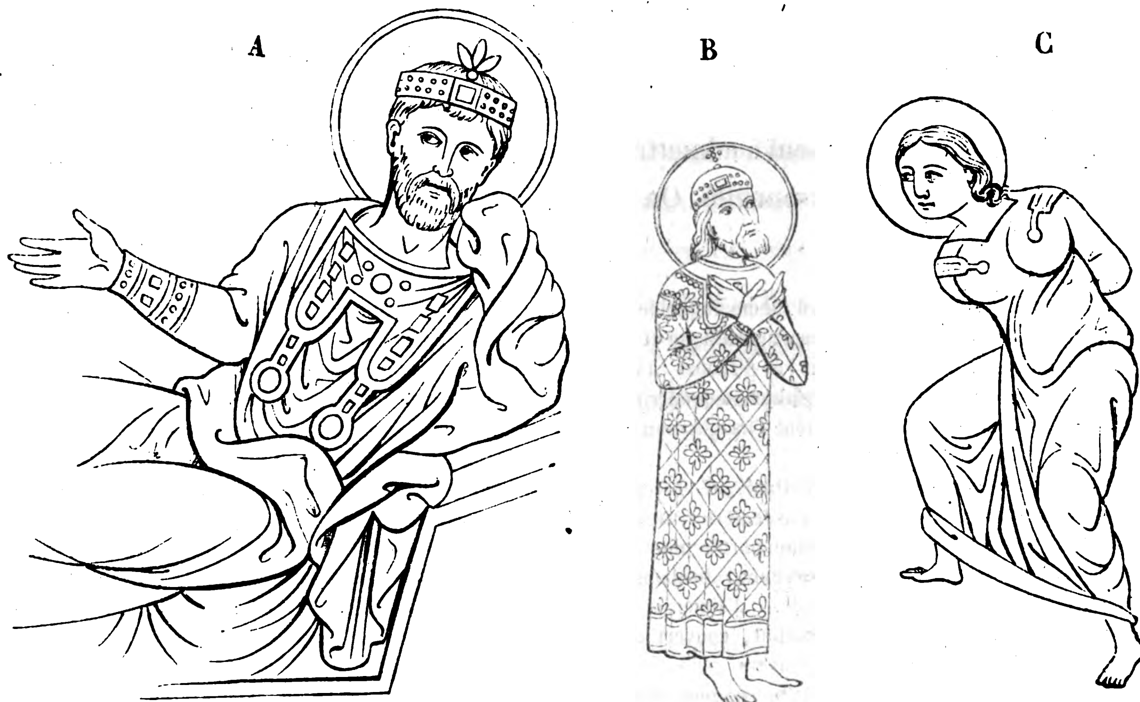
à Strasbourg, où l'influence bysantine est, il est vrai, très prononcée, des nimbes ceindre le front des empereurs d'Occident les plus hostiles à l'Église.

Il nous a paru indispensable de présenter ici en même temps que l'étoffe de Gunther le tombeau en marbre blanc où elle a été trouvée, d'autant plus que ce dernier monument est lui-même d'un intérêt de premier ordre (Pl. XXXV). Mais avant de nous arrêter sur le tombeau disons un mot du personnage lui-même.

Gunther est probablement ce chancelier de l'empire dont l'annaliste Lambert de Hartfeld

ments expliqués par ce mémoire confirmeront dans leur opinion ceux qui entrevoient dans la question obscure de l'origine des cartes une filiation orientale.

Quant aux deux bandes verticales descendant des épaules sur la poitrine de l'empereur, je relève également ce fait plutôt pour appeler que pour apporter la lumière. Ces bandes se remarquent sur les épaules d'un serviteur portant un flambeau parmi les bas-reliefs d'une boîte de toilette romaine publiée à Rome, par E. Visconti, en 1827 (in-4°, pl. VI). Elles se retrouvent, à la fin du neuvième siècle, dans le beau *S. Grégoire de Naziance*, de la Bibliothèque Nationale, manuscrit contemporain de Basile Ier, et qui le représente de la sorte. Fig. A (*Villemin, Mon. fr.* II, pl. 14). On voit de nouveau ces bandes à la fin du neuvième siècle, dans le ménologe de Basile II, où elles figurent sur les épaules de l'empereur Théodose (fig. B. *Mén.* t. II, p. 137), et sur celles de divers soldats. Que ce soit un ornement viril et non une parure de femme, nous en avons la preuve dans le même manuscrit



où une sainte martyre Domna est ainsi représentée (*fig. C. l. c.* t. II, p. 63) précisément pour indiquer qu'elle s'était déguisée en homme. Je crois voir dans ces deux bandes un reste du *paludamentum* antique, un souvenir des courroies qui retenaient la cuirasse, l'huméral proprement dit. Ces courroies réunies par une bande transversale ont formé, si je ne me trompe, le διβητίσιον dont il est si souvent question dans Constantin Porphyrogénète, vêtement d'honneur que portaient les patrices, les Césars et que l'empereur changeait ainsi que la couronne et la chlamyde au moment de procéder à certaines grandes cérémonies. C'est ce vêtement que nous venons de voir au cou des deux empereurs. En quoi sa forme différait-elle du collier μανιάκιον, récompense militaire et insigne des hauts emplois de la cour et de l'armée, dont les soldats se servaient, surtout aux quatrième, cinquième et sixièmes siècles, pour couronner leurs empereurs en le leur mettant sur la tête (*Amm. Marc.* l. XX. 268. *Socrates*, III, *Hist. eccl.* I. etc.)? Il n'est pas aisé de le préciser ; mais il est certain que ces deux ornements ne

raconte à l'année 1056 une vision où Dieu se montrait prêt à frapper la terre[1]. Il était en 1062 évêque de Bamberg, puisque, d'après la chronique de Bertold, il eut alors une lutte à soutenir comme tel contre l'impératrice Agnès. Ceci est sans doute une allusion à la conjuration des grands de l'empire qui éclata cette même année, et eut pour résultat de ravir le jeune Henri IV aux soins de sa mère pour le livrer aux flatteurs qui en firent le fléau de son siècle.

Serait-ce pour réparer son erreur que Gunther entreprit le pélerinage des lieux saints? Toujours est-il qu'il partit pour Jérusalem dans l'automne de 1064 en compagnie des évêques Sigefroi de Mayence, Othon de Ratisbonne, Guillaume de Maestricht et de beaucoup d'autres personnes considérables[2]. Ce voyage devait être fatal à Gunther. Après avoir satisfait sa piété

se confondaient pas du temps d'Anastase, puisque ce prince portait le διβητησιον *auroclave*, lorsque le chef des lanciers lui imposa son propre collier μανιακιον un moment avant que le patriarche lui donnât la chlamyde et la couronne de perles (*de Cerim. aul. byz.* p. 24). Le collier était, je crois, plus large. Nous en avons la forme précise dans le *Ménologe* où sont représentés les SS. Sergius et Bacchus, l'un primicier de la cour, l'autre second du primicier. Le texte déclare qu'on leur arracha le collier, insigne de leur dignité. Ce collier est donné dans le même manuscrit à un grand nombre de martyrs, sans doute pour honorer en eux l'héroïsme du soldat chrétien. Sa forme se modifie beaucoup. Dépourvu de bandes flottantes sur les épaules de S. Sergius, il porte souvent un appendice tombant sur la poitrine et qui paraît se confondre avec le ταβλιον; il en soutient quelquefois deux et quelquefois trois, absorbant ainsi, ce me semble, et l'huméral et le διβητησιον. Lorsque les empereurs eurent assumé sur eux tous les pouvoirs publics, on les vit s'attribuer tour à tour les insignes des simples généraux et ceux des consuls, c'est à dire, soit le διβητησιον ou le μανιακιον avec la chlamyde, soit le λωρος, reste de l'antique trabée, large bande qui passait sur l'épaule gauche et faisait le tour de l'épaule droite pour revenir en travers sur la poitrine. Ce double *lorum* me paraît exister encore dans la panoplie ecclésiastique, gardienne fidèle des vieux usages. S'il y a lieu en effet de regarder comme un souvenir du lorum consulaire l'ομοφοριον des Grecs ainsi que le *pallium* des Latins, ce qui est l'opinion commune, ne peut-on pas avec autant de vraisemblance envisager comme un souvenir de l'huméral militaire et du collier honorifique l'ornement pontifical connu dans l'ancienne liturgie sous le nom d'*ormiscus*, en d'autres termes, le surhuméral ou le rational porté jadis par plusieurs évêques, ceux de Liége, de Toul, d'Eichstædt, et quelques autres? On s'en sert aujourd'hui encore à Eichstædt. A s'en tenir à une version d'Anastase, rejetée par Du Cange (*de infer. ævi num. Diss.*), ces deux ornements se trouveraient indiqués dans la donation supposée faite par Constantin à S. Sylvestre : *Deinde diadema, videlicet corona capitis nostri, simulque phrygium; nec non et superhumerale, videlicet lorum quod imperiale circumdare solet collum.* Le grec distingue le lorum de l'omophorium : και τὸ λωρον, και τὸ ομοφοριον. Ce serait le pallium et le surhuméral. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point pour apporter des documents inédits et curieux.



[1] *Ap. Pertz, Mon. Germ. hist.* t. VII, p. 428 et p. 162.

[2] Ce voyage peut servir à faire connaître quels dangers menaçaient alors les riches pélerins dans la Palestine. Ceux-ci, ainsi que le raconte Lambert (*ibid*, p. 168), voyageaient avec un train correspondant à leur grande fortune. Arrivés en Syrie, ils se voient tout à coup assaillis par des nuées d'Arabes qui mettent en fuite leur avant-garde après l'avoir dépouillée, et ne leur laissent que le temps de se jeter dans un caravansérail voisin. La maison à deux étages, consistant chacun en une grande salle, s'élevait au milieu d'une cour défendue par un mauvais mur. Il fallut soutenir là un siége en règle. Gunther et l'évêque de Mayence s'établirent au premier étage avec leurs clercs; les autres se retranchèrent au rez-de-chaussée, et les laïques se répandirent dans l'enceinte découverte pour tenir l'ennemi à distance. Ils y réussirent sans augmenter beaucoup les chances de salut; car les Arabes, au nombre de douze mille, cernaient la maison, résolus de réduire les assiégés par la fatigue et la faim. Privés en effet de toute nourriture et de tout repos depuis le matin du Vendredi saint jusqu'au jour de Pâques, les pélerins se résignent à se rendre. Un interprète le fait savoir au chef des Arabes. Celui-ci se présente aussitôt avec dix-sept hommes. Il charge son propre fils d'arrêter à la porte de la cour la foule trop avide de partager son butin, et, laissant une partie des siens dans la salle du rez-de-chaussée, il monte au premier, où se trouvait Gunther, que son extérieur imposant faisait regarder comme le chef des chrétiens. Gunther demande la vie sauve pour tous au prix de tout ce qu'ils possèdent.

à Jérusalem au prix de graves périls, il retournait à Bamberg lorsqu'en traversant la Hongrie il fut enlevé par une maladie soudaine.

« Gunther mourut dans la vigueur de l'âge, continue l'annaliste, au moment le plus propice pour goûter les biens de la vie. Il joignait à la gloire des bonnes mœurs et aux trésors de l'âme le prix des dons extérieurs. Né d'une des premières familles de la Cour, riche par son patrimoine aussi bien que par son évêché, doué du don de la parole et de celui du conseil, versé dans les lettres divines et humaines, il l'emportait d'ailleurs tellement sur tous les autres par la hauteur de sa stature, la beauté de ses traits et la bonne grâce de sa personne que dans le pélerinage de Jérusalem on accourait de loin pour le voir, et on s'estimait heureux de l'avoir vu. Il arrivait que dans les hôtelleries la curiosité devenait si importune que les autres évêques le pressaient de se montrer pour les délivrer de la foule. A tous ces éléments de bonheur se joignaient une vie sans tache et la modération du caractère, double privilége que tous admiraient en lui et qu'il oubliait pour Dieu. On le voyait traiter avec une bienveillance affable les personnes du dernier rang et souffrir sans vengeance les outrages des siens. Son corps fut transporté avec une grande pompe dans sa patrie. Tous ceux qui l'avaient connu le pleurèrent. Il fut enseveli dans l'église de Bamberg, dont les murs l'avaient abrité depuis son enfance. »

La date de la mort de Gunther constate la haute antiquité de notre étoffe, qu'il se procura peut-être peu avant sa mort à son passage par Constantinople. En comparant, en effet, les harnais du cheval de l'empereur avec ceux de l'éléphant dans l'étoffe de Charlemagne (pl. IX), ou bien en rapprochant les figures de la robe de notre empereur de la robe de Nicéphore Botoniate, on serait porté à fixer la date du tissu de Bamberg vers le milieu du onzième siècle.

Nous traversons évidemment une longue période en passant de l'étoffe de Gunther à son tombeau. Ce n'est pas, certes, au onzième siècle que l'on eût avec tant de grâce modelé les bas-reliefs et creusé les intailles reproduits sur la pl. XXXV. Ce travail, que je crois italien, ne peut appartenir qu'au treizième siècle. On lit autour du bas-relief:

PRÆSUL. GUNTHERUS. UT. EUM. DONIS. PRECE. CLERUS.
ADJUVET. HORTATUR. CUI. MULTA. DEDISSE. PROBATUR.

Mais le chef arabe était exaspéré; il lui répond en jurant sa mort, et déjà, ayant dénoué son turban pour lier le prisonnier dont il se croyait sûr, il portait la main sur l'évêque de Bamberg lorsque celui-ci le frappe au visage d'un coup si violent qu'il le fait tomber à la renverse. Le désespoir inspire à tous les chrétiens la même énergie. En un clin d'œil les nouveaux venus sont terrassés; on leur lie les mains derrière le dos, et, pour arrêter la multitude des Arabes accourant à leurs cris, on se fait un rempart de leurs corps. Derrière chacun d'eux se montre aux fenêtres un homme prêt à le percer de son épée si l'on avance. Le fils du chef se jette au devant de la foule pour sauver son père: les prisonniers la supplient de leur côté, lorsque tout à coup un bruit nouveau se fait entendre de loin et jette la terreur parmi les Arabes. C'était le gouverneur d'une ville voisine accourant avec des troupes pour délivrer les chrétiens. Les Arabes s'enfuirent aussitôt de toutes parts, et leurs chefs livrés au gouverneur furent envoyés par celui-ci, ajoute l'annaliste, au roi de Babylone pour qu'il en fît justice.

Ce que signifient les sujets intaillés, d'autres le diront; je me borne à faire remarquer que le lion courant se trouve sur la face correspondant au grand autel, et que la plaque parallèle à celle où se trouvent les perroquets et les roses a disparu. Peut-être eût-elle jeté quelque jour sur tout le reste. Il serait difficile de croire qu'à une époque où l'art fût si sérieux, si traditionnel, si symbolique, et dans un monument sorti évidemment d'une grande école, dû évidemment à un artiste distingué, on ait donné tant d'importance aux sujets sans qu'ils eussent eu de signification. La scène principale me paraît la moins obscure. Ce ne serait peut-être pas trop s'aventurer que de voir dans les fleurs une image du paradis, expression populaire où se trouve conservée la fraîche image des ombrages et des fleurs des collines éternelles. Que les oiseaux aient représenté les âmes pures détachées de la terre, et plus particulièrement les âmes bienheureuses affranchies des liens mortels, ceci ne peut pas être l'objet d'un doute; on n'a qu'à se rappeler les oiseaux des catacombes et les blanches colombes qui figurent les douze apôtres sur les croix gemmées des mosaïques. Je pourrais ajouter entre autres les miniatures d'un manuscrit espagnol du douzième siècle au British-Museum, où, dans les scènes de l'Apocalypse, de petits oiseaux blancs voltigeant sous l'autel céleste ont pour légende: ANIMÆ INTERFECTORUM. Si les anciens aimèrent tant à cultiver les fleurs, les roses surtout[1], au pied des tombeaux, n'était-ce pas par une allusion toute naturelle à ces bosquets fleuris des champs-élysées où le repos était promis aux justes au sein d'un éternel printemps. L'idée du renouvellement de la nature sous un nouveau soleil devait plus vivement frapper les chrétiens, qui ajoutaient à la croyance de l'immortalité de l'âme celle de la résurrection des corps. Aussi le symbole du printemps avec ses roses embellissait-il les sombres réduits des catacombes; aussi la rose est-elle restée dans les rites de l'Église comme l'image de la béatitude céleste; aussi le ciel s'offrait-il à l'imagination du Dante sous la forme d'une immense rose épanouie sous les regards de Dieu; aussi l'entrée des âmes élues au ciel rappelait-elle aux écrivains ecclésiastiques les paroles de l'époux dans le *Cantique des Cantiques*: « Lève-toi, hâte tes pas, ô mon amie, ma colombe, ma toute belle, et viens; car déjà l'hiver a passé; les pluies ont cessé, et les fleurs ont paru dans notre séjour. »

Si les fleurs et les perroquets figurent le printemps et le Ciel, les autres intailles représenteraient-elles l'été et l'hiver, la vie et la mort? Il faudrait, avant tout, tirer au clair quel est le groupe que j'ai pris pour deux grues ou cigognes aux cous entrelacés. Une mortaise barbarement ouverte pour recevoir un lien de fer ne permet plus de reconnaître les

[1] C. II. V. 10. Témoin cette élégante inscription grecque, citée par Muratori (T. I. *Inscript.* p. 140) :

« Que des fleurs nombreuses entourent ce tombeau : loin de lui les buissons épineux et les plantes malfaisantes: Qu'ici naissent les violettes, la marjolaine, le narcisse. Que tout soit roses autour de toi, ô Vibius. »

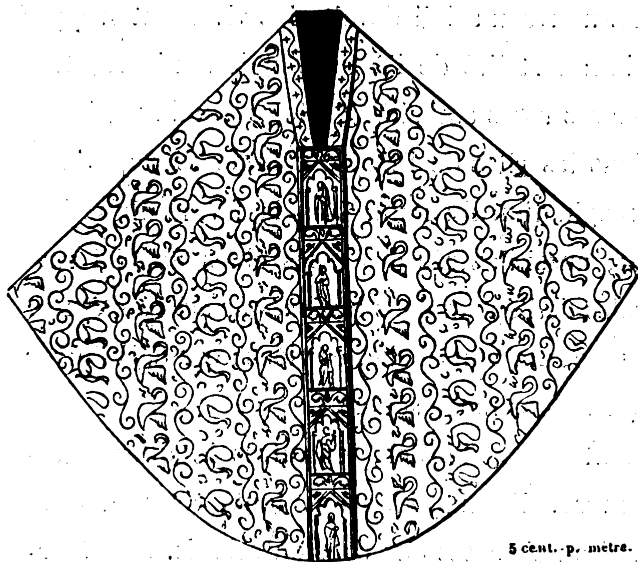
On léguait des fonds en mourant pour avoir tous les ans son tombeau parsemé de roses. Ainsi lit-on dans une inscription de Ravenne, rapportée par Phiscus (*V. flores*) : *Ut quotannis rosas ad monimentum ejus deferant,* » et dans une autre de Pavie : « *Ut superstes rosis s. jacientes quotan. exornet,* »

têtes. Le même sujet, assez commun au moyen âge, se voit sous l'escabeau des pieds du souverain juge au portail de Bourges. La cigogne est le symbole de la piété filiale sur les médailles impériales (*pietas augusti*), et est présentée comme un modèle de reconnaissance et de charité par S. Ambroise[1] et Hugues de Saint-Victor[2]. Pline dit des cigognes[3] que dans les voyages celles qui suivent appuient le cou sur celles qui précèdent. Solin répète qu'elles portent celles qui sont lasses[4]; serait-ce pour exprimer cette attention charitable qu'on les représentait les cous entrelacés?

ÉTOFFE DE LA CHASUBLE DE S. DOMINIQUE A TOULOUSE.

(PLANCHES XXXVI, XXXVII).

Après avoir fait de Toulouse le principal théâtre de son zèle, S. Dominique y fonda une des premières maisons de son ordre. C'est là que s'est conservée sous son nom la chasuble que possède aujourd'hui l'église de Saint-Sernin. Je présenterais volontiers sa coupe (en marge) comme l'idéal du genre. Il faut la voir portée pour bien juger de l'élégance des plis que l'étoffe parfaitement souple produit en se plissant sur les coudes. Que ne nous serait-il donné de voir reparaître dans nos cérémonies religieuses ces amples proportions et ce mouvement simple et noble des lignes, au lieu des formes amaigries, étriquées, équarries et raides que le mauvais goût des fabricants a fait peu à peu prévaloir parmi nous. L'orfroi tombe de la même manière des deux côtés, c'est à dire que, selon l'usage conservé aujourd'hui encore en Espagne, il ne forme la croix



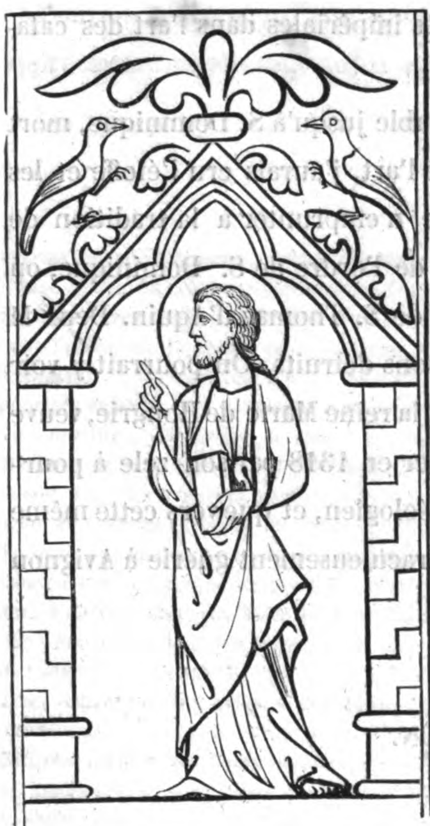
5 cent. p. mètre.

[1] L. V. *Hexam.* c. 4. Depositi patris artus... .. circumstans soboles pennis propriis fovet... ut hinc atque inde sublevantes senem fulcro alarum suarum ad volandum exerceant et in pristinos usus desueta jam revocent pii patris membra... quis essum senem suis humeris imponat?... Est vectura pietatis... Nam Romanorum usu pia avis vocatur... habent etiam universorum suffragia; πελαργος enim ciconia vocatur.

[2] T. I. *de Vest.* c. 42. Cf. *supra*, p. 180.

[3] *Hist. nat.* c. 10. l.

[4] *Solin. Polyhist. ed. Salmas.* c. X, p. 20.





ni sur le devant comme en Italie, ni sur les épaules comme en France. Sur l'orfroi, l'architecture et les personnages sont brodés en soie de couleur, et se détachent sur un fond ouvragé en or. Les teintes des vêtements sont plates, et les traits qui dessinent les plis sont de la même couleur que le fond, mais d'une nuance plus foncée. Il en est de même des rinceaux et des feuilles alternativement vertes et rouges de l'orfroi du cou. Rien n'est plus conforme au premier système de la peinture sur verre; rien ne saurait être mieux entendu pour produire par les moyens les plus simples un effet monumental. Décidément le treizième siècle a été inspiré dans toutes les branches de l'art, et nous ne saurions mieux faire que de le prendre aujourd'hui pour nouveau point de départ de l'art religieux, qui se relève. Pour mieux faire comprendre le style des personnages et des ornements brodés, j'ai recours à la gravure sur bois, non sans éprouver le regret de n'avoir pas préféré l'impression en couleur. On remarquera sur le beau tissu des pélicans avec *leur piété* et des paons faisant la roue entre les plus délicats rinceaux. Les légendes portent FELICE pour PELIC [ANO?] et PAONE : le travail est sans doute italien, et pourrait avoir été originairement destiné à un religieux usage. Nous avons déjà eu l'occasion d'établir amplement dans les *Vitraux de Bourges* que le pélican était le symbole populaire de la rémission des péchés. D'un autre côté, que le paon ait signifié dans l'art chrétien la gloire future, c'est un fait acquis à ceux







qui ont vu passer cette figure du symbolisme des apothéoses impériales dans l'art des catacombes.

J'ignore la base de la tradition qui fait remonter notre chasuble jusqu'à S. Dominique, mort à Bologne en 1221. A n'en juger que d'après le caractère de l'art, j'aurais cru l'étoffe et les broderies un peu moins anciennes. S'il avait été possible de n'emprunter à la tradition de Toulouse que l'attribution de la chasuble à un grand saint de l'ordre de S. Dominique, on aurait pu la regarder comme un don fait au tombeau célèbre de S. Thomas d'Aquin. Deux M brodés sur les épaules paraissent avoir appartenu à des écussons détruits. On pourrait y voir l'initiale du nom d'un donateur, et se rappeler au besoin que la reine Marie de Hongrie, veuve de Charles II et mère de Robert, roi de Sicile, se fit remarquer en 1318 par son zèle à poursuivre auprès du pape Jean XXII la canonisation du grand théologien, et que vers cette même époque Marie d'Arnaud, nièce du même Jean XXII, était miraculeusement guérie à Avignon par l'intercession de S. Thomas[1].

ÉTOFFE CONSERVÉE À AUTUN.

(PLANCHE XXXVIII).

Nous devons la communication de ce tissu brodé à l'obligeance de Mgr d'Héricourt, évêque d'Autun, qui le conservait comme un souvenir de l'antique magnificence de son église. Je crois qu'à l'aspect des formes générales tout œil exercé reconnaîtra l'art ogival au moment de sa maturité, et qu'en examinant en détail le jet hardi et bizarre des tiges, ainsi que la physionomie des fleurs, on conclura que ce bel art s'épanouissait sous un autre soleil que le nôtre, ou subissait en tout cas une forte influence orientale. Espérons que des recherches ultérieures nous permettront de mieux classer ce curieux travail.

Nous avons vu sur les étoffes précédentes des éléphants, des canards, des paons, des griffons, des lions, des oiseaux, des monstres, des pélicans, un Daniel dans la fosse aux lions, des apôtres, des reines, un empereur à cheval, et voici des sphinx et des aigles. L'art empruntait à tous les souvenirs pour mettre en œuvre une industrie jalouse de rendre tous les tableaux[2].

[1] *Acta Sanctorum*, t. I, Mart., p. 686 et p. 721.

[2] Les arts se tiennent par la main. De l'usage d'embellir de peintures les murs des maisons devait naître l'idée de faire pour les pavés des tableaux en mosaïques, de couvrir les étoffes de broderies, et de peindre avec la trame des tissus. Les anciens nous ont laissé de nombreuses descriptions d'étoffes historiées (*Ciampini Vetera mon.* T. I. p. 94. *Éme-ric David, l. c.* p. 83). Le premier auteur cité au long un

J'aurais maintenant à présenter l'étoffe de la planche XXXIX ; mais je cède la place à un appréciateur d'une tout autre autorité que la mienne [1].

ARTHUR MARTIN.

curieux passage d'Asterius, évêque d'Amasée, de la fin du quatrième siècle, où celui-ci s'élève contre le luxe de son temps, qui avait trouvé le secret d'imiter dans les tissus, en combinant l'union de la chaîne et de la trame, toutes les formes d'animaux : « On est avide d'avoir pour soi, pour sa femme, pour ses enfants, des vêtements ornés de fleurs et de figures sans nombre... De sorte que quand les riches viennent à se produire en public avec ces peintures, les petits enfants se rassemblent, les montrent au doigt en riant et leur laissent à peine un moment de répit. On voit là des lions, des panthères, des ours, des taureaux, des chiens, des forêts, des rochers, des chasseurs et tout ce que les peintres savent copier dans la nature. Ce n'était donc pas assez d'orner ainsi les murailles ; il fallait animer les tuniques mêmes ainsi que les manteaux qui les couvrent. Ceux et celles qui ont plus de religion parmi les riches suggèrent aux artistes des sujets tirés de l'histoire évangélique, et font représenter Jésus-Christ au milieu de ses disciples, ou bien ses divers miracles, les noces de Cana avec les amphores, le paralytique portant son lit sur les épaules, l'aveugle guéri par un peu de boue, l'hémorroïsse touchant la frange des vêtements du Sauveur, Lazare sortant du sépulcre; et ils se figurent en cela faire une œuvre pie et se couvrir d'habits agréables à Dieu ! »

Prudence adressait les mêmes reproches à son siècle (*Hamartigenia, ed. Arevalo*, t. II, p. 23) :

Sed pudet esse viros. . . . .
Vellere non ovium, sed eoo ex orbe petitis
Ramorum spoliis fluitantes sumere amictus
Gaudent, et durum scutulis perfundere corpus.
Additur ars, ut fila herbis saturata recoctis
Inludant varias distincto stamine formas.

Ces reproches n'étaient pas dénués de fondement, à en juger par ce que dit Ammien Marcellin (L. XIV, § VI, ed. Bip. p. 18) : « Alii, summum decus in carrucis solito altioribus et ambitioso vestium cultu ponentes, sudant sub ponderibus lacernarum quas collis insertas cingulis ipsis adnectant, nimia subtegminum tenuitate perflabiles exspectantes crebris agitationibus, maximeque sinistra, ut longiores fimbriæ tunicæque perspicue luceant, varietate liciorum effigiatæ in species animalium multiformes. »

Theodoret décrit la même industrie à un autre point de vue, pour faire admirer la divine Providence, qui a donné à l'esprit humain d'aussi admirables ressources : (*Opp. Paris.* 1642, t. IV, p. 361) : « Par quels secrets parvient-on à exprimer avec des laines ou des soies de la même couleur toutes les formes possibles d'animaux et l'homme lui-même soit à la chasse des bêtes, soit en prière devant Dieu, et les feuillages variés des plantes et une infinité de sujets divers ? » Des étoffes damassées il passe ensuite aux tissus à plusieurs teintes.

Pour se faire une idée de la variété des représentations figurées sur les tissus, il n'y a qu'à parcourir le bibliothécaire Anastase dans ses descriptions des offrandes faites aux basiliques romaines par les souverains pontifes (*de Vitis Pontificum, passim*). Ces inventaires font dire au docte Angelo della Noce dans ses notes sur la *Chronique du Mont Cassin* (*Muratori, Rer. it. Script.* t. IV, p. 328) : « Nec leones tantummodo et elephanti, et aquilæ in velis, in pannis, in palliis, in planetis, in vestibus, sed etiam unicornes, caballi, aves, gryphi, anates, arbores, arbusta et alia hujus modi sexcenta apud eumdem Anastasium, eaque vel intexta, vel acu picta. »

[1] Cet Appendice, dont M. Ch. Lenormant, de l'Institut, a bien voulu se charger, et qui touche à des questions de la plus haute archéologie, commencera le troisième volume de nos *Mélanges*. L'abondance des matières ne nous permettait pas de lui donner place ici.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES RENFERMÉS DANS LE TOME II ET PLANCHES QUI S'Y RAPPORTENT.

La suite au tome III.

Estampes.

VI. ÉTOFFES HISTORIÉES, 2e MÉMOIRE.

Estampes, la plupart en couleur.

FIN DE LA TABLE.



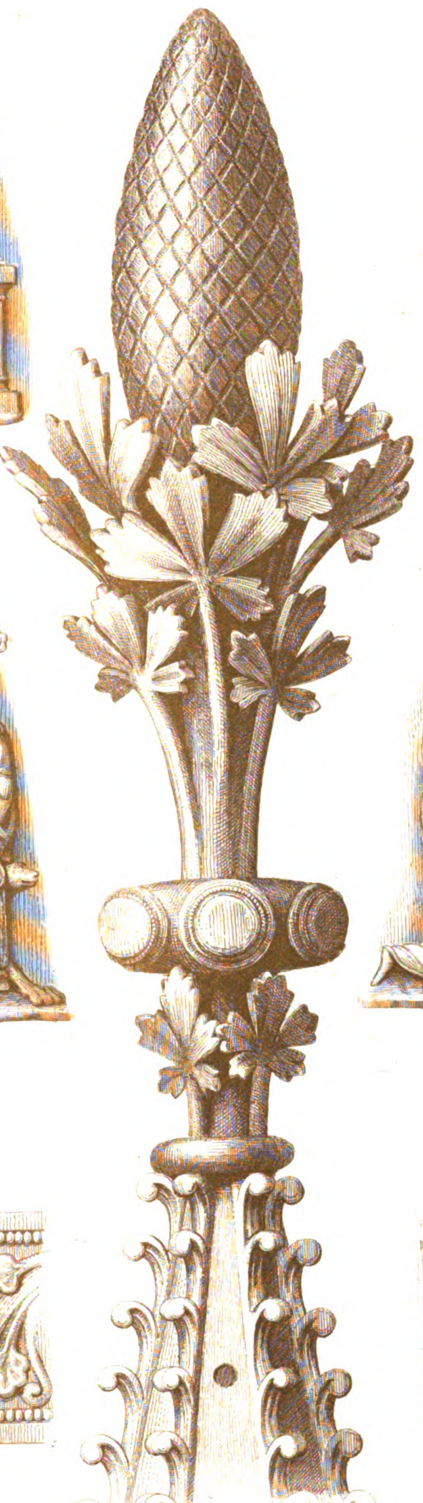
CHÂSSE DE ST TAURIN, À ÉVREUX.

A



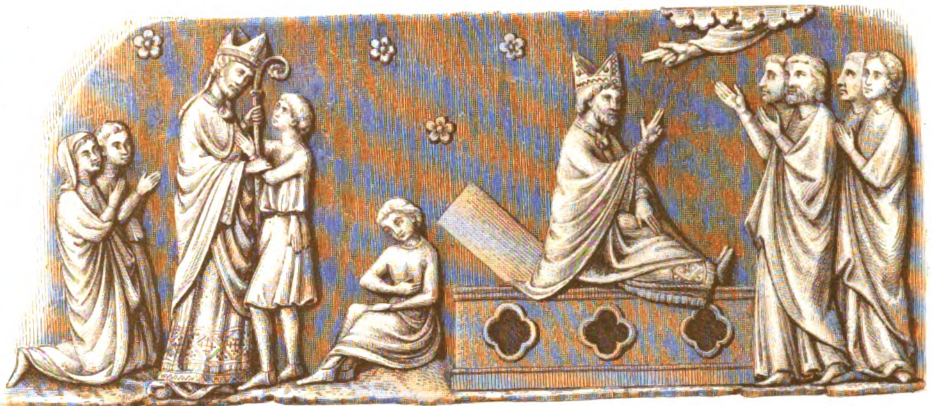
B



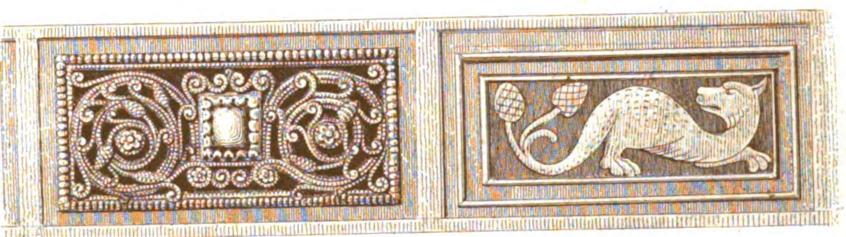




D







CHÂSSE DE S.T TAURIN. DÉTAILS.





IVOIRE DE BAMBERG

BIBLIOTH. DE MUNICH



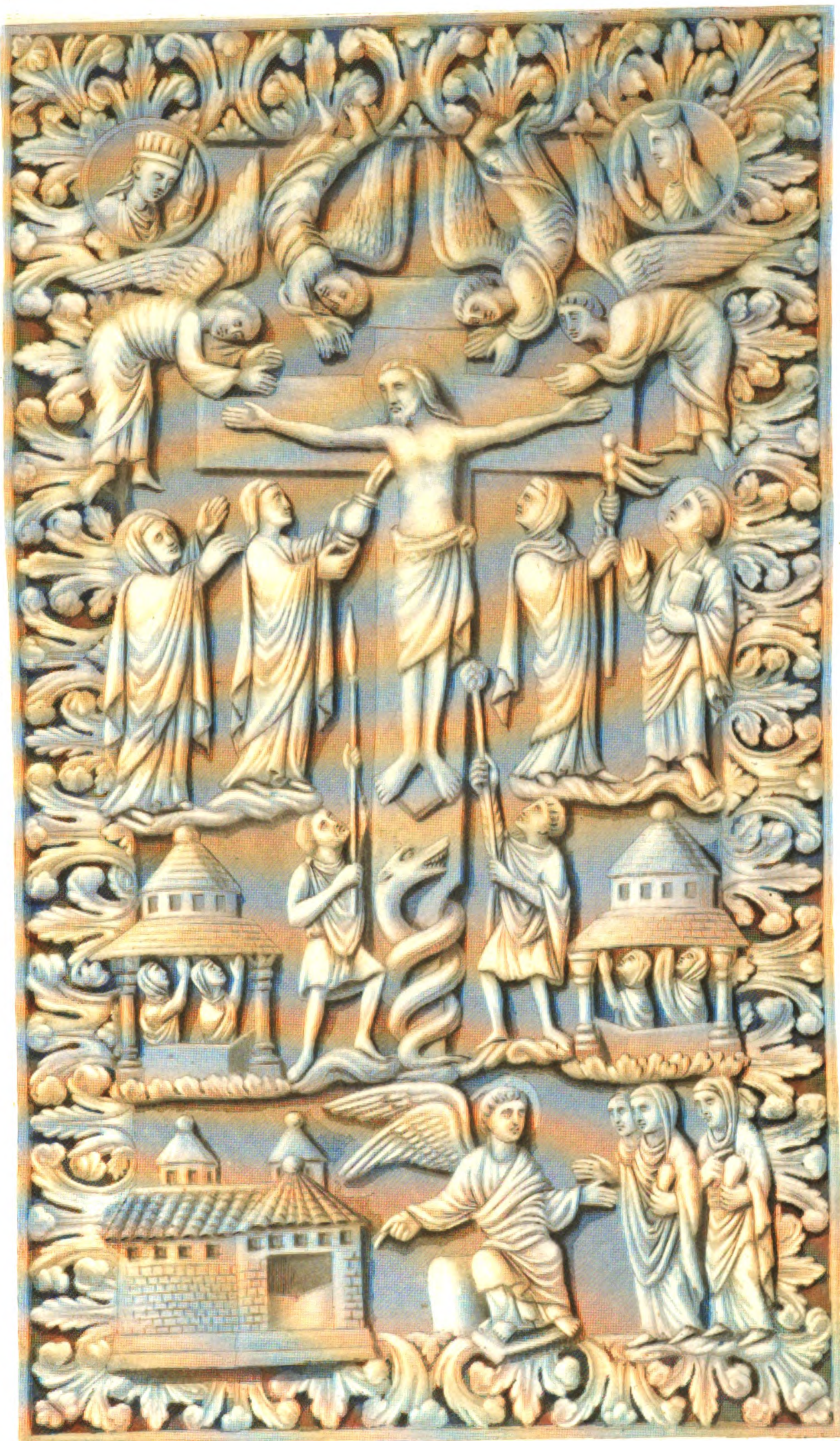
IVOIRE SCULPTÉ

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



GLYPTIQUE

TRÉSOR DE TONGRES



D'APRÈS UN PLATRE DE Mr CARRAND



GLYPTIQUE (Ivoire)

TRÉSOR DU ROI DE BAVIÈRE.

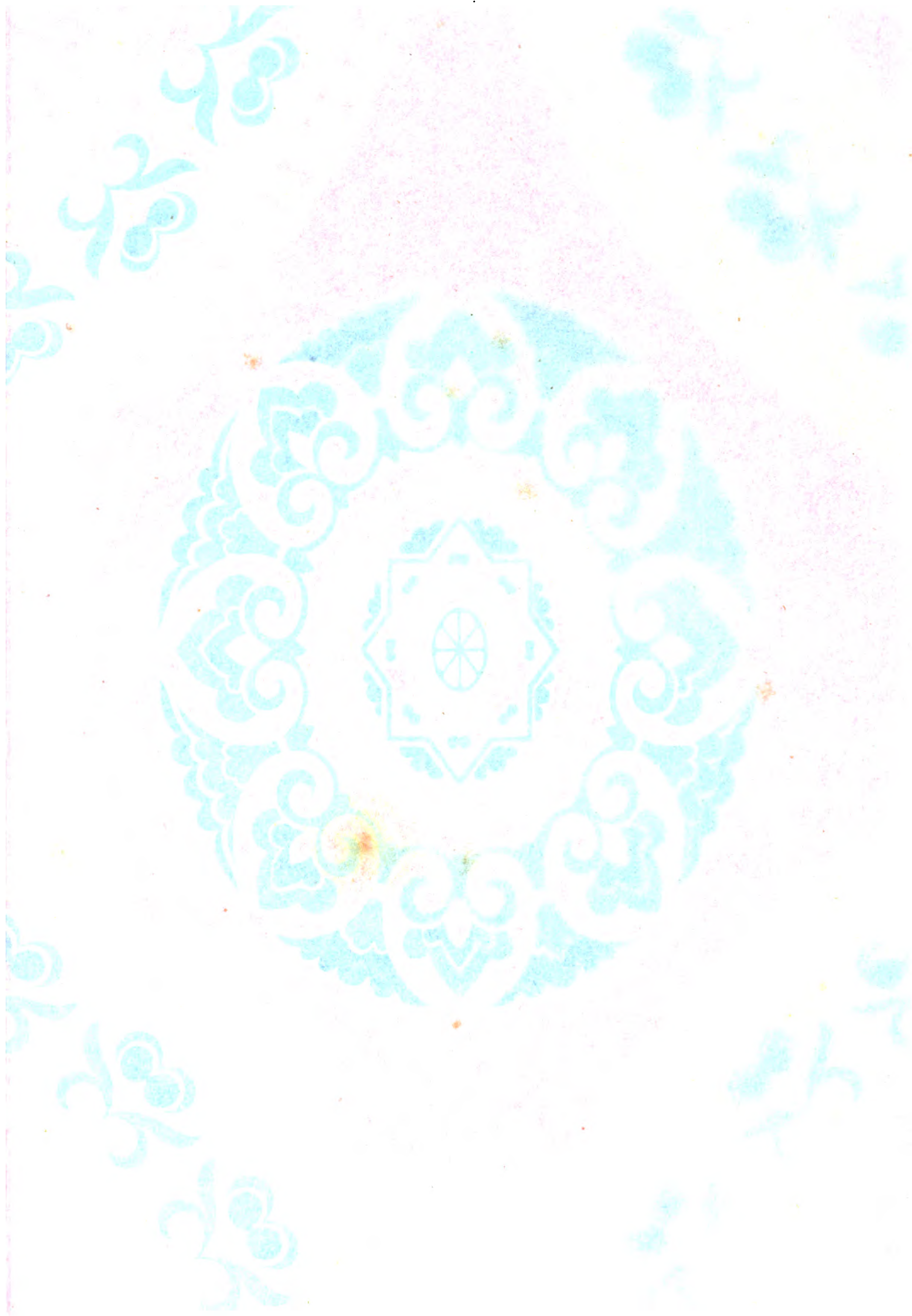




A.M. del. Chromolith Lemercier. F Giniez lith.

ÉTOFFE

DANS LA CHÂSSE DE CHARLEMAGNE.





A. M. del. Chromolith. Lemercier R. de Seine 57 Paris Gaucs lith.

ÉTOFFE

DANS LA CHÂSSE DE CHARLEMAGNE







A





A. M. del — Chromolith. Lemercier, rue de Seine 57 Paris. — Giniez lith.

F

ÉTOFFE

DANS LE TRÉSOR D'AIX-LA-CHAPELLE





A. M. del

Chromolith. Lemercier, rue de Seine 57, Paris.

Gim

II

ÉTOFFE

DANS LE TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE



A. M. del. Chromolith. Lemercier rue de Seine 57 Paris Gimez lith.

ÉTOFFE

DANS LE TRÉSOR D'AIX LA CHAPELLE



ÉTOFFE

A RATISBONNE (CHASUBLE DE S. WOLFGANG ?)



A. M. del. Chromolith. Lemercier Guérard lith.

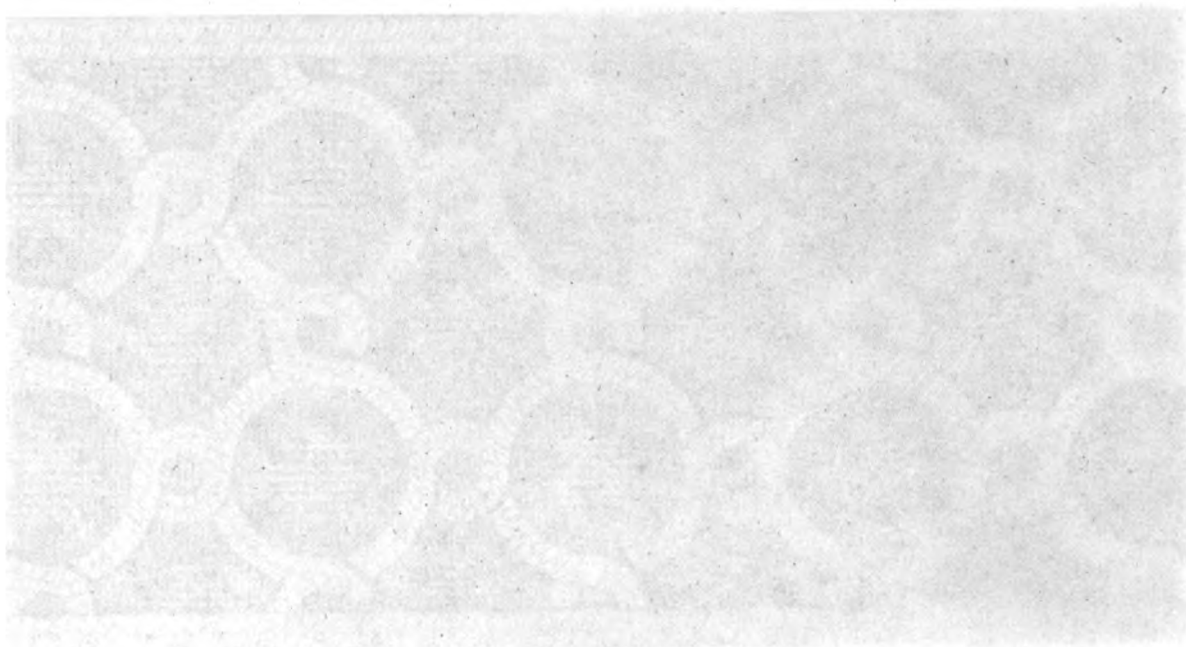
ÉTOFFE

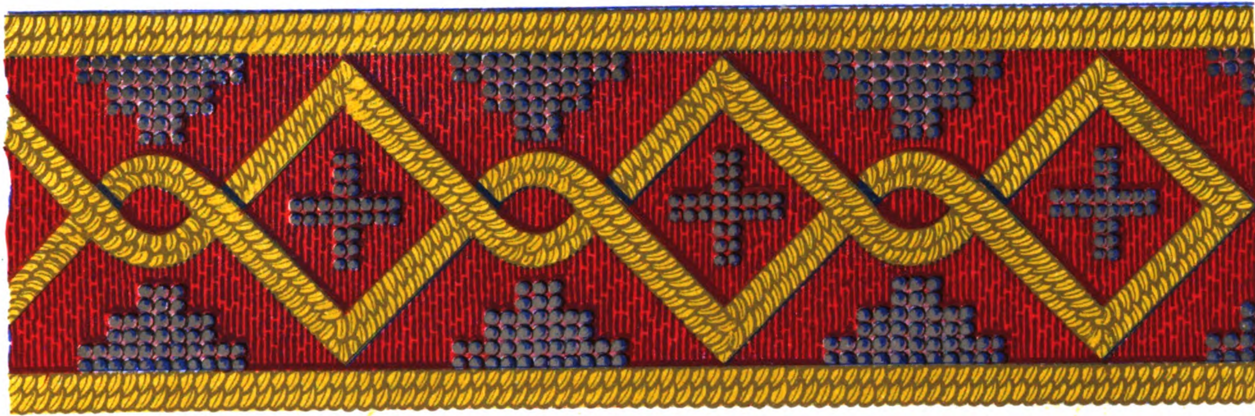
DONNÉE PAR S. HENRI A RATISBONNE

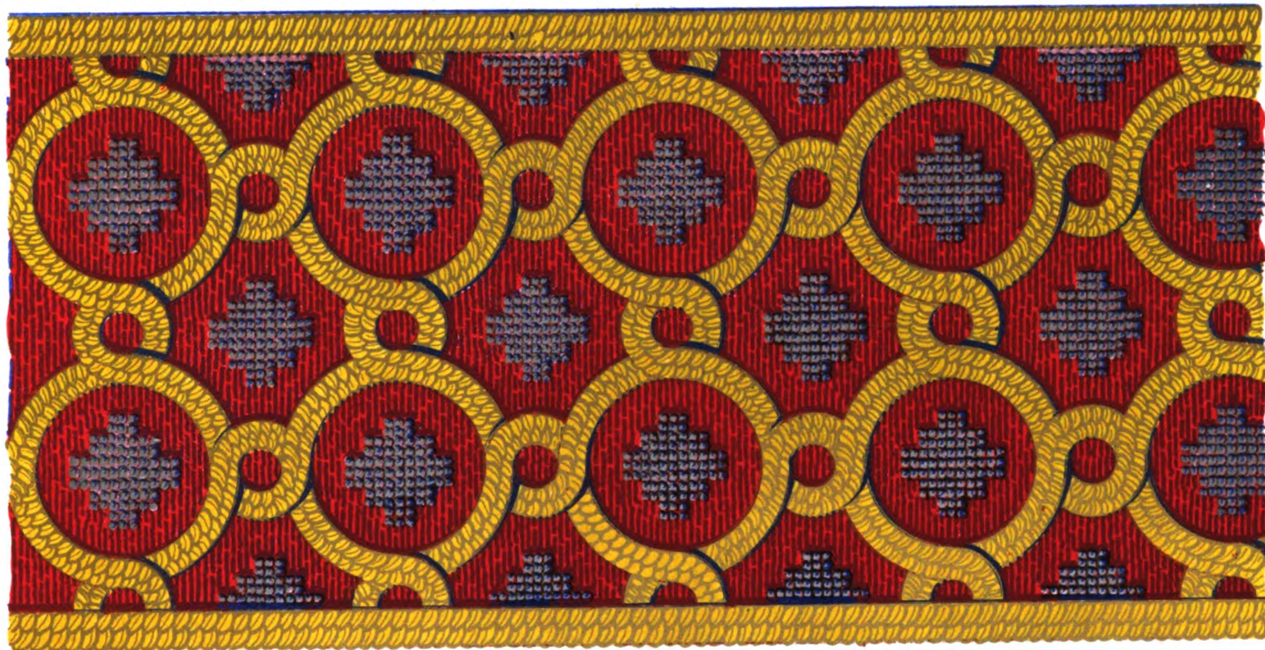
G



A. M. del.







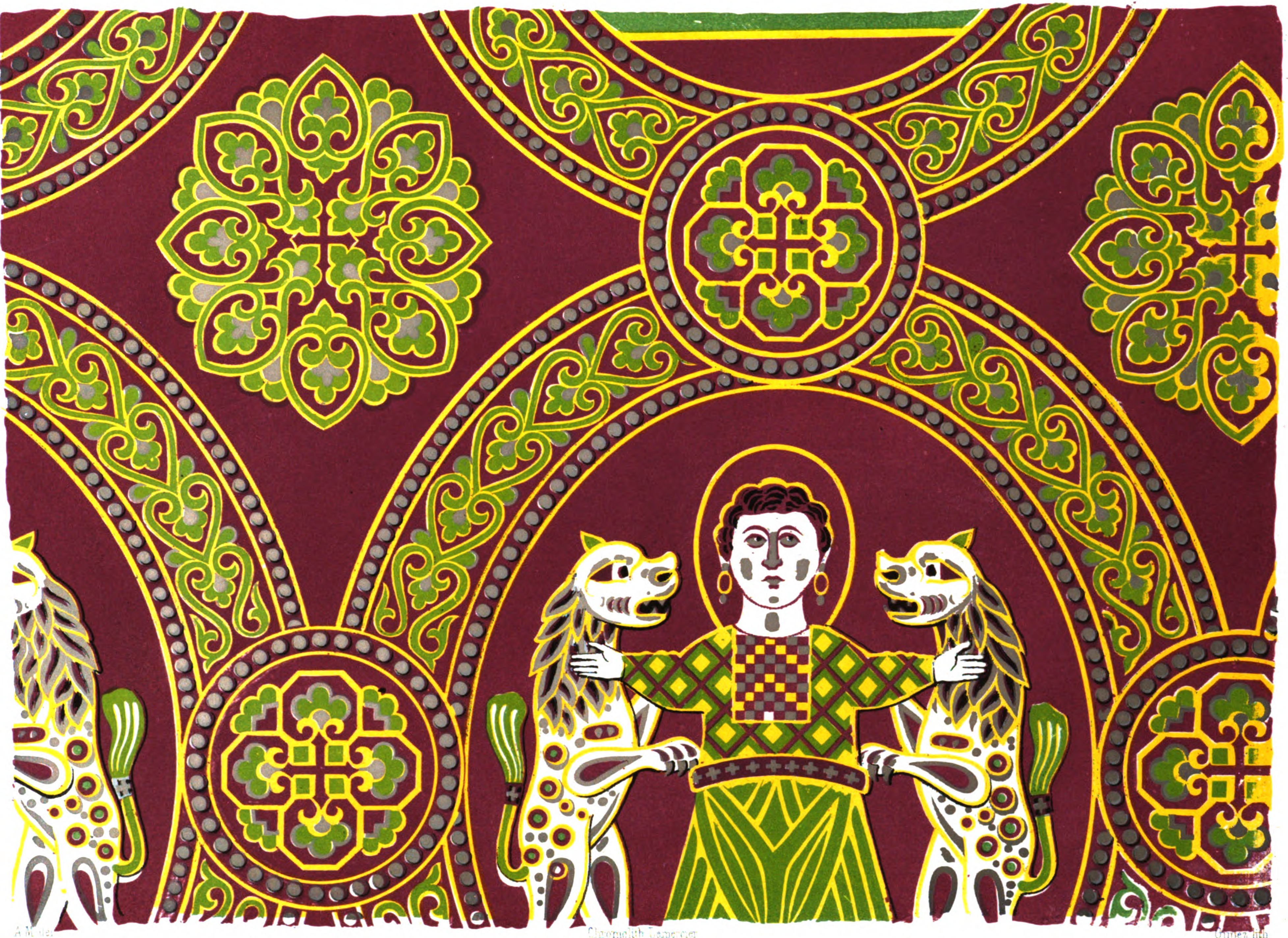


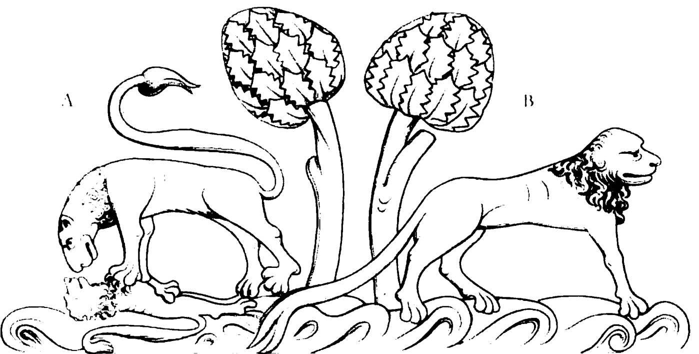


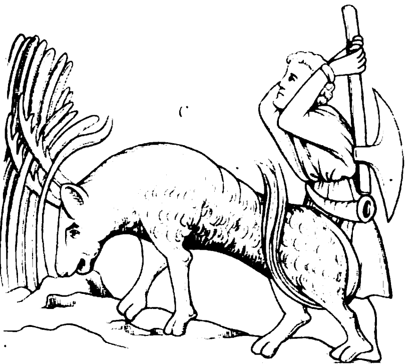
ÉTOFFES

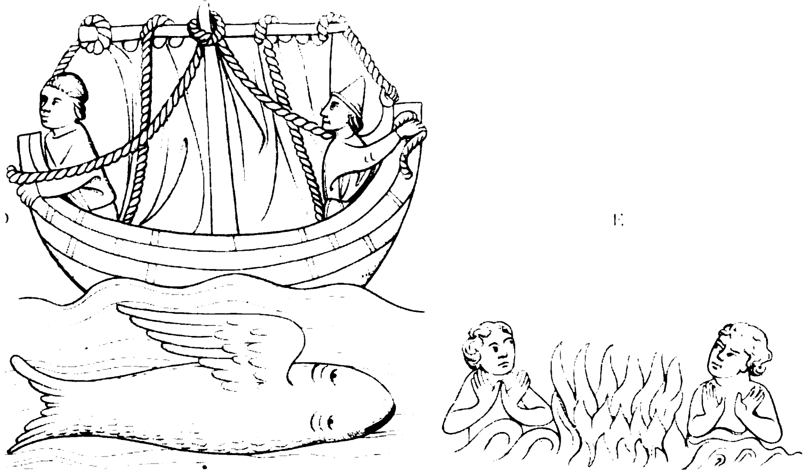
A S^TE WALBURGE D'EISCHTAEDT

6

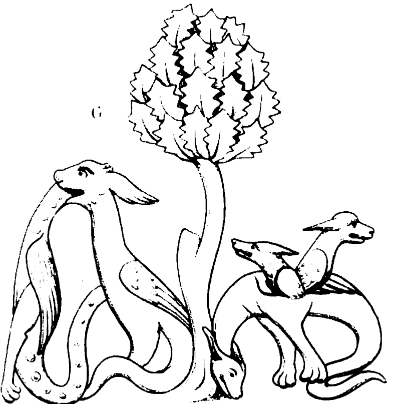


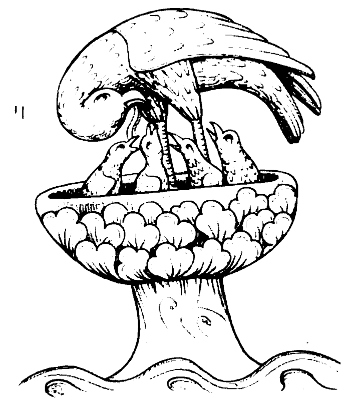




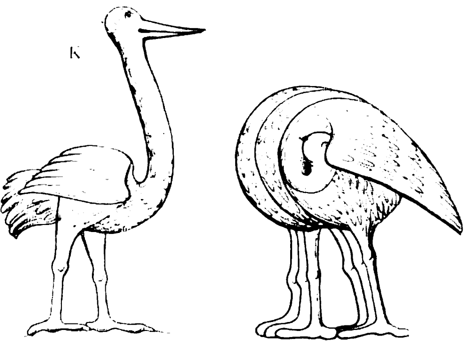


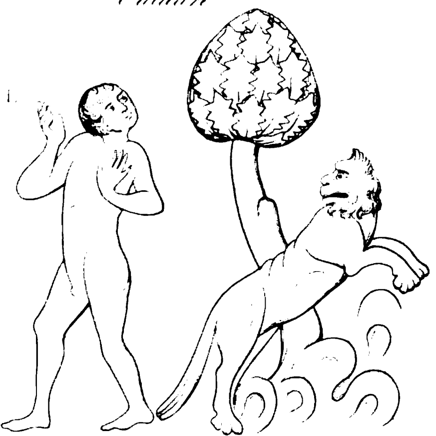






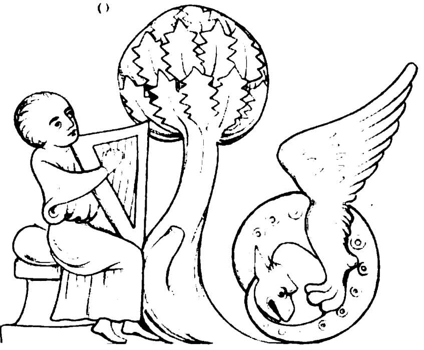


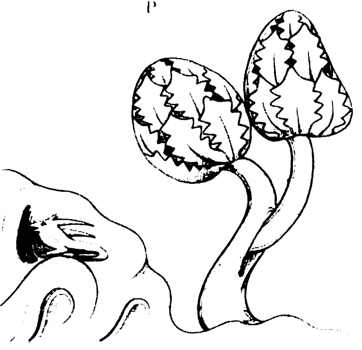












MANUSCRITS *(Arsenal)*

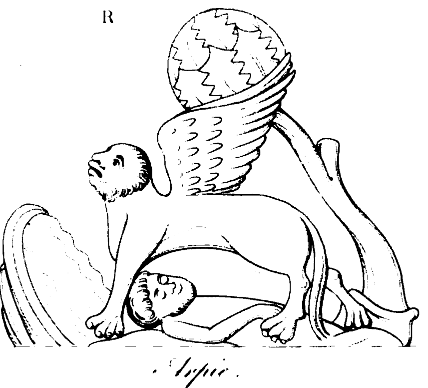
BESTIAIRE.

Q



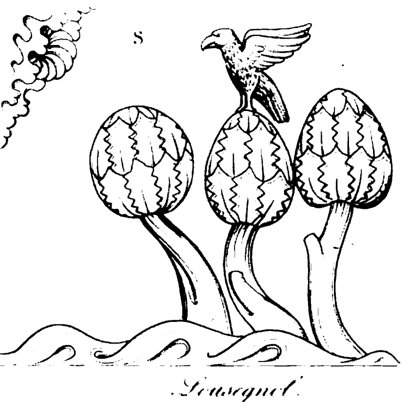
Corbel.

R



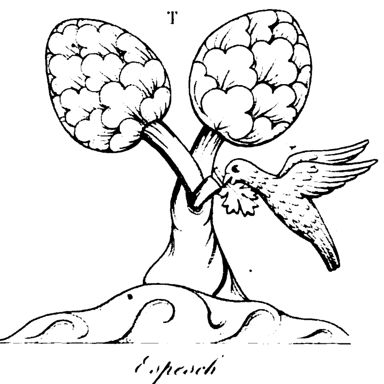
Arpie.

S



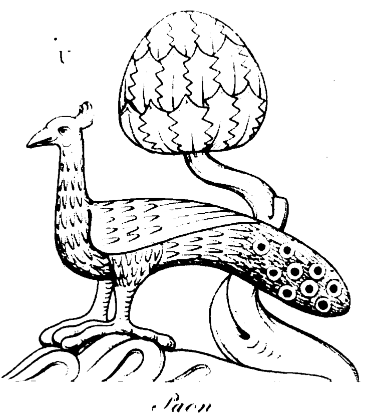
Lousegnel.

T



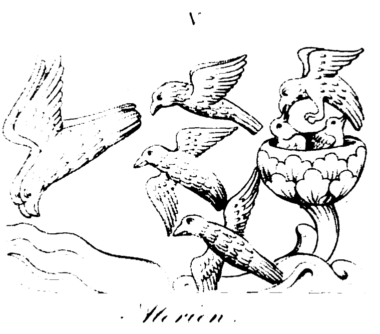
Espesch.

U



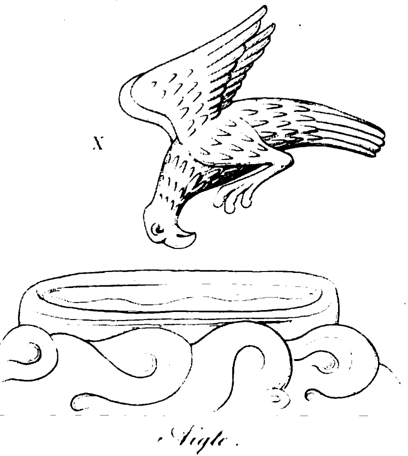
Paon.

V



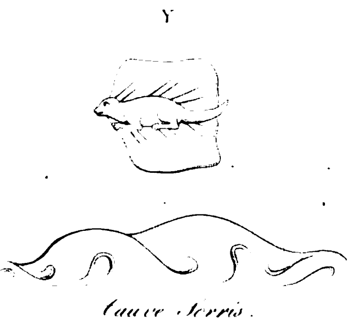
Herion.

X



Aigle.

Y



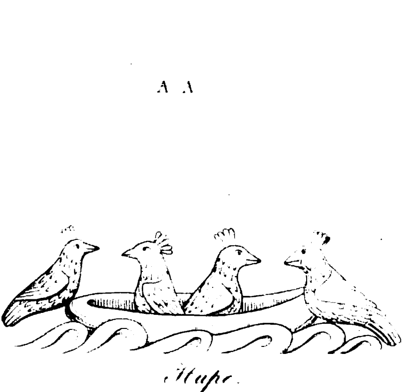
Cauve Sorris.

Z



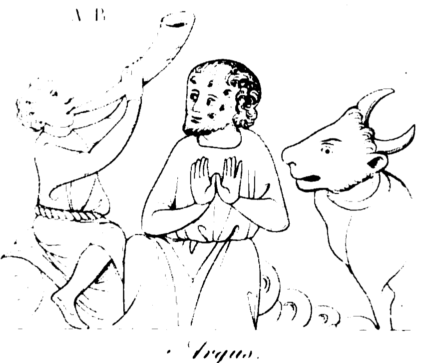
Seraine.

AA



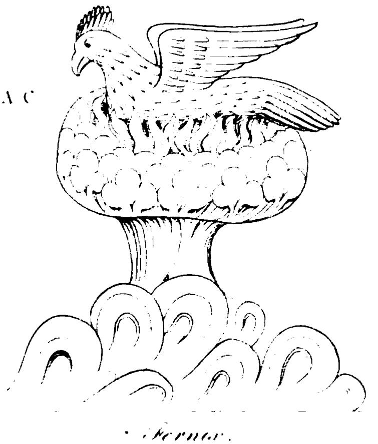
Hupe.

AB



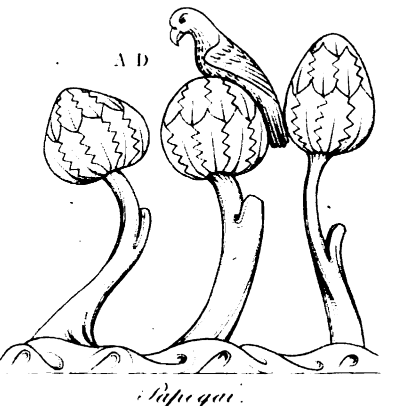
Argus.

AC



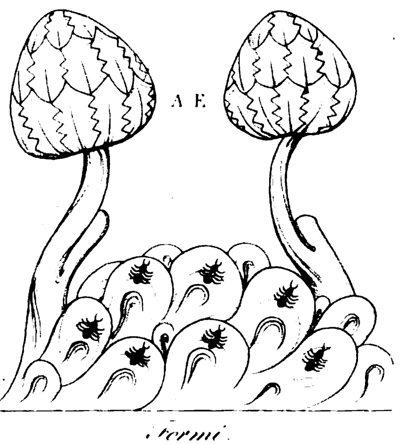
Fenix.

AD



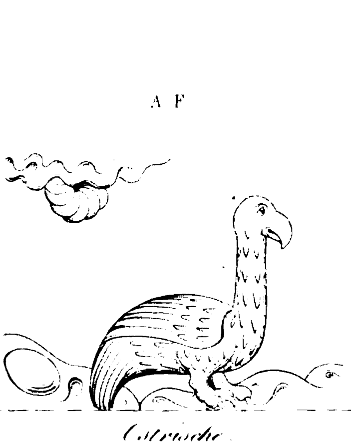
Papegai.

AE



Fermi.

AF

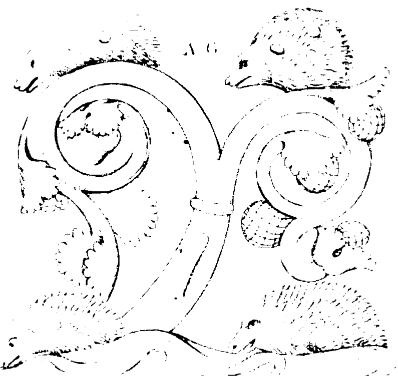


Ostrische.

MANUSCRITS de l'Arsenal.

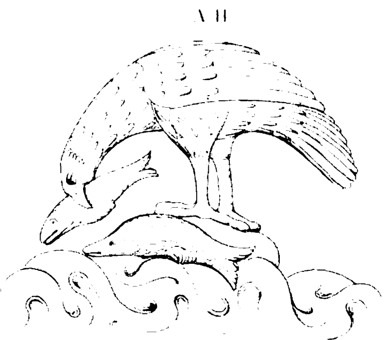
BESTIAIRE.

AG



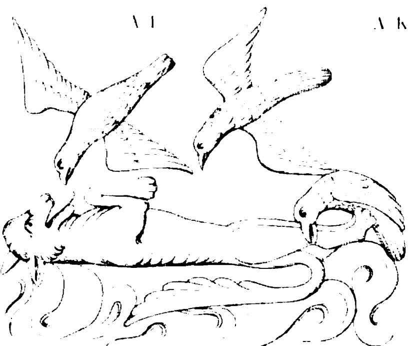
Hericon

AH



Ybex

AI



Griph

AK



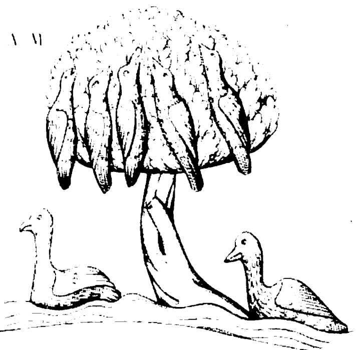
Araingne

AL



Basilicoc

AM



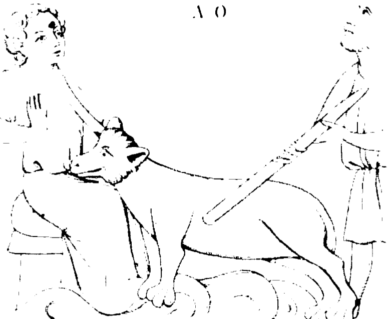
Arbre dont li oisel naissent

AN



Ydris

AO



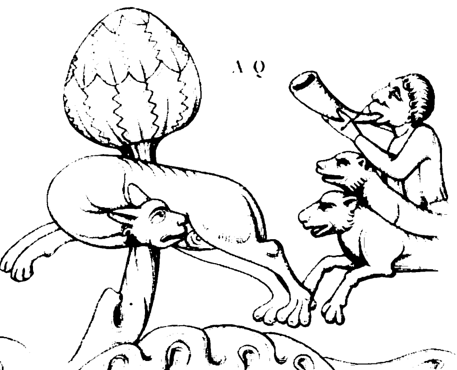
Unicorne

AP



Griphon

AQ



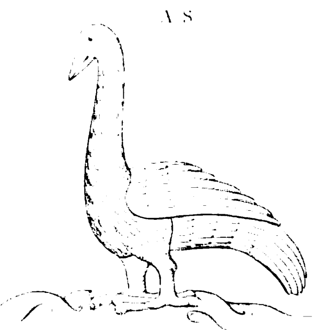
Castoire

AR



Manni

AS



Autrue

AT



Cocodrille

AU



Lorcon

AV



Centicore

MANUSCRITS *Arsenal*

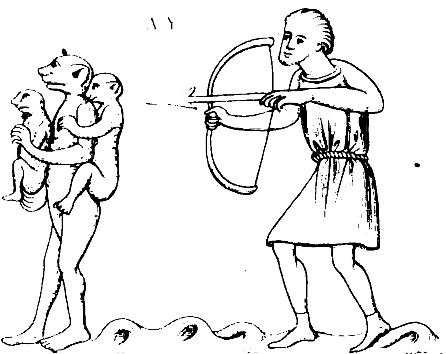
BESTIAIRE

AX



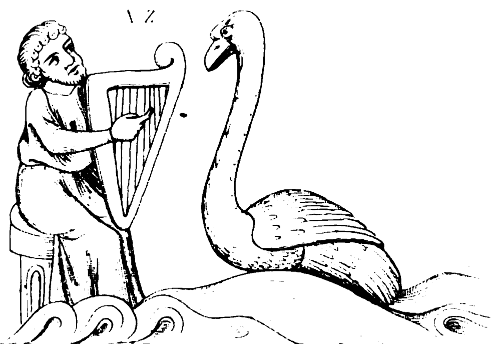
Asne sauvage

AY



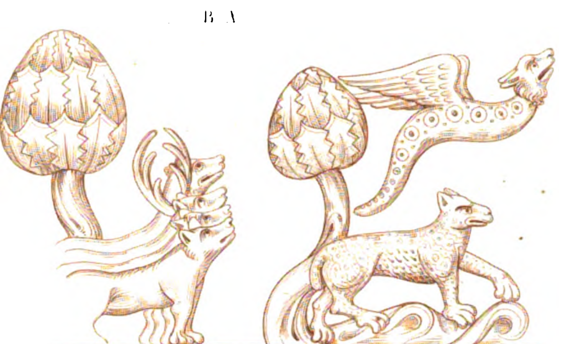
Singe

AZ



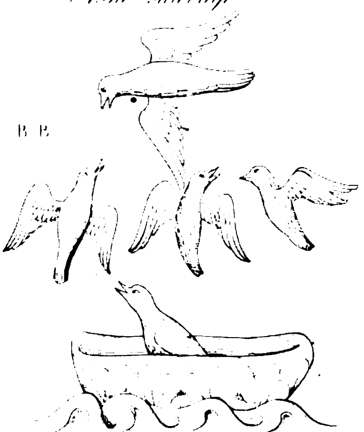
Chisne

BA



Panthere

BB



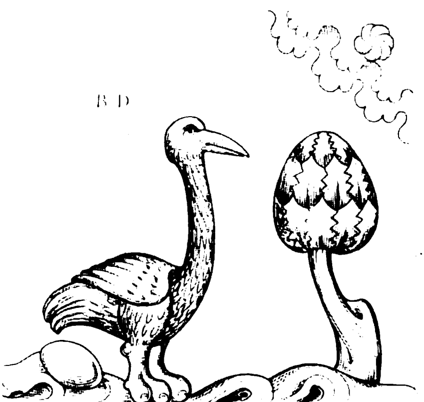
Turtres

BC



Balena

BD



Assida

BE



Tortre

BF



Cher

BG



Salemandre

BH



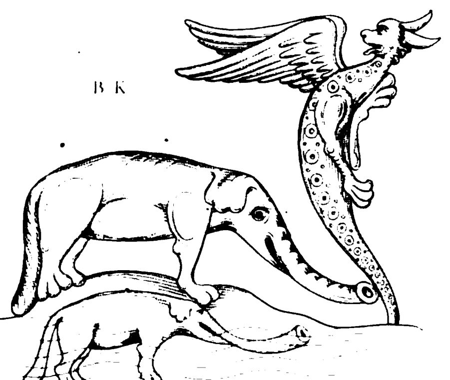
Colons

BI



Peredexion

BK



Olyfant

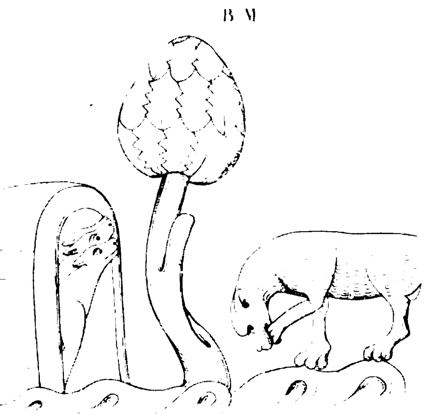
MANUSCRITS *Arsenal*

BESTIAIRE.

BL

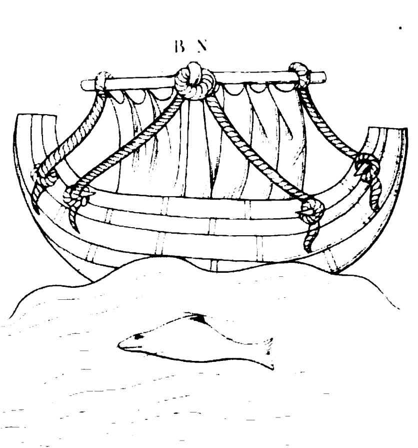
Amon

BM



Leu

BN



Esinus

BO

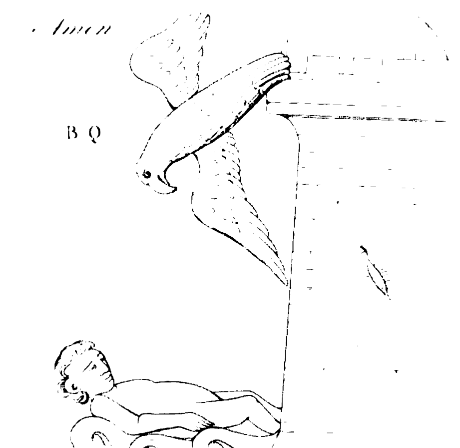


Sagitaire &c.



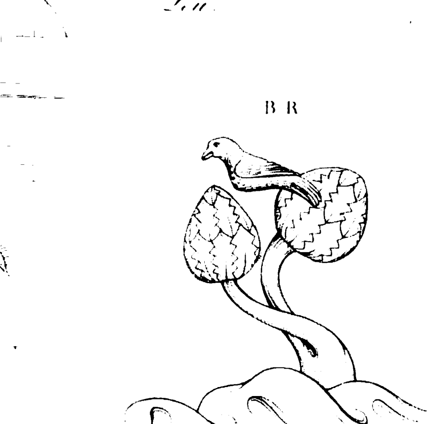
Home et Elemens

BQ



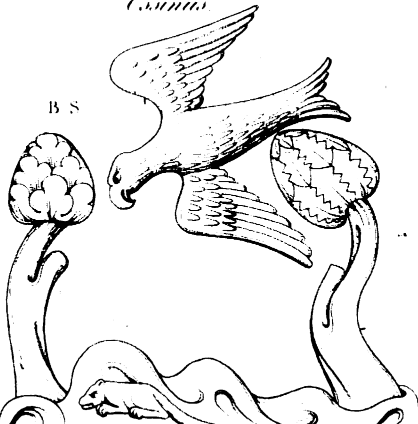
Lion &c.

BR



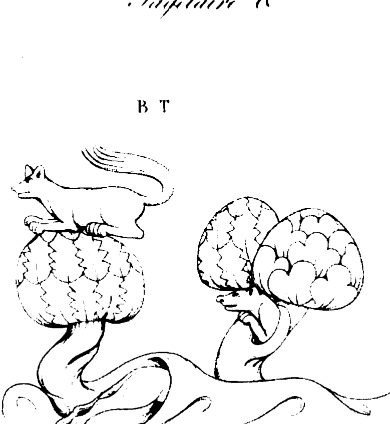
Merle

BS



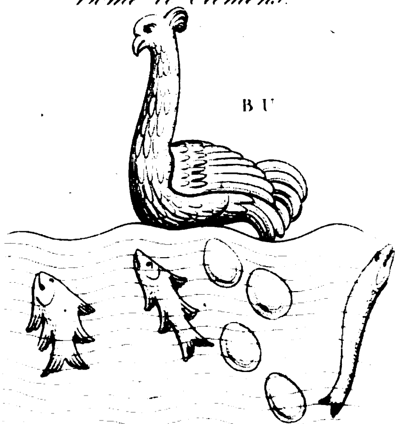
Escouffle

BT



Muscelat

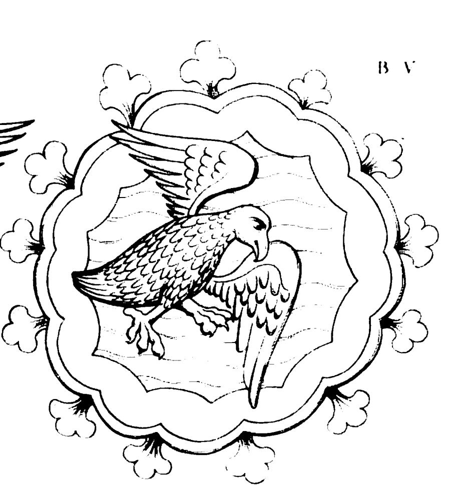
BU





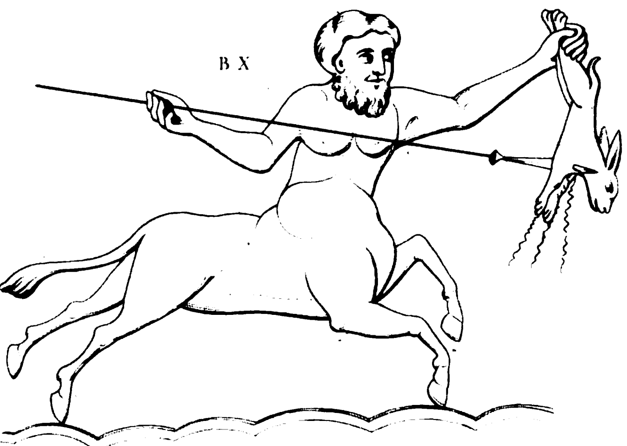
Aquila

BV





BX



Onocentauri

MANUSCRITS Arsenal et Bibl. R.le de Bruxelles.

BESTIAIRE.

BY BZ

Terrebuli *Serra*

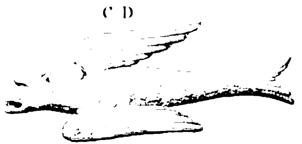
CA CB CC

Caladrius *Sirenae*

MANUSCRITS (*Bibl. Rle de Bruxelles*)

BESTIAIRE.

C D



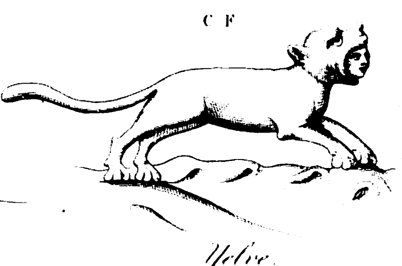
Serre.

C E



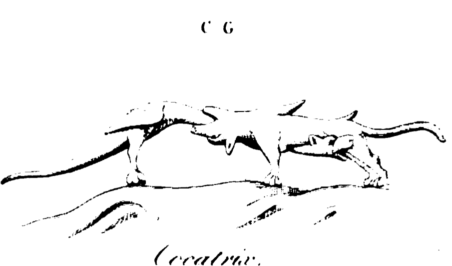
Nicticorax.

C F



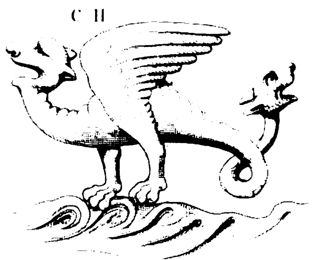
Yelve.

C G



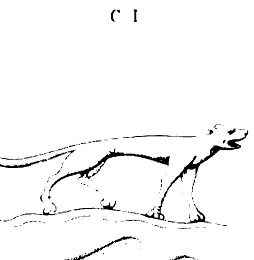
Cocatrix.

C H



Dragon.

C I



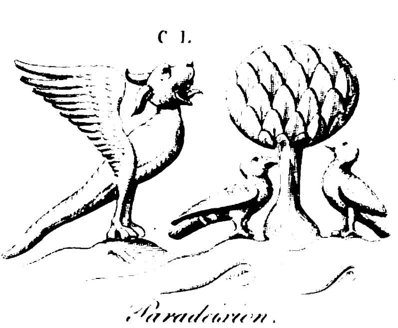
Musteile.

C K



Cerf.

C L



Paradeixion.

C M



Diamanz.

C N

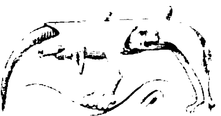


Caladre.

C O



Cocodrille.



Cocodrille.

C P



Cocodrille.

C Q



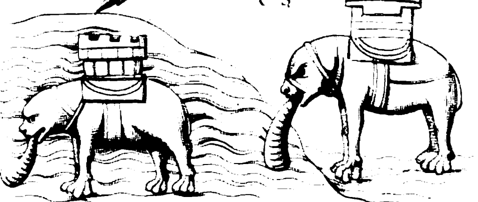
Vipère.

C R



Dragon.

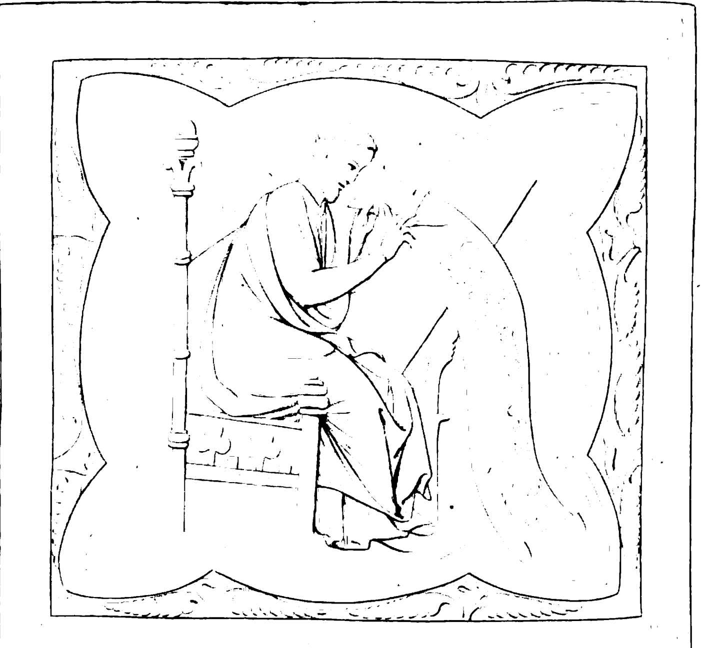
C S

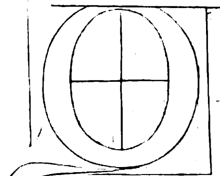


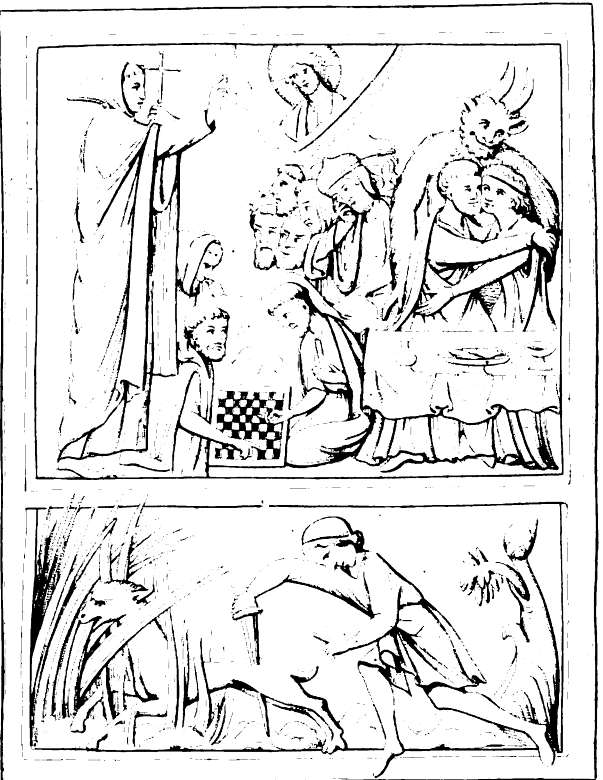
Olifant et Dragon.

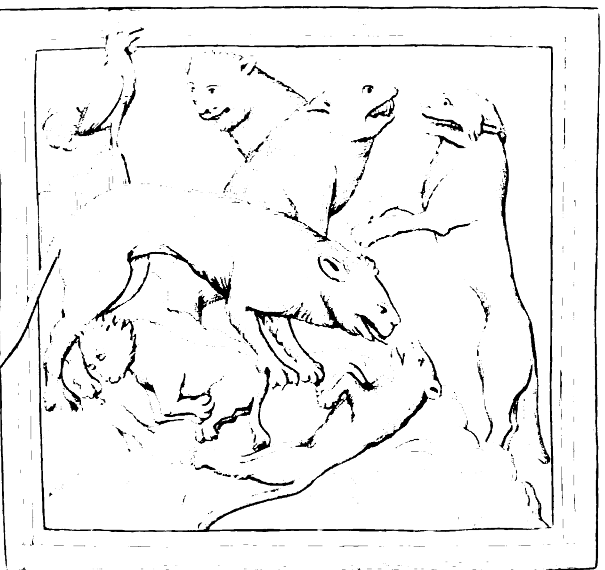
MANUSCRITS. (*Bibl. R.le de Paris*)

BESTIAIRE.









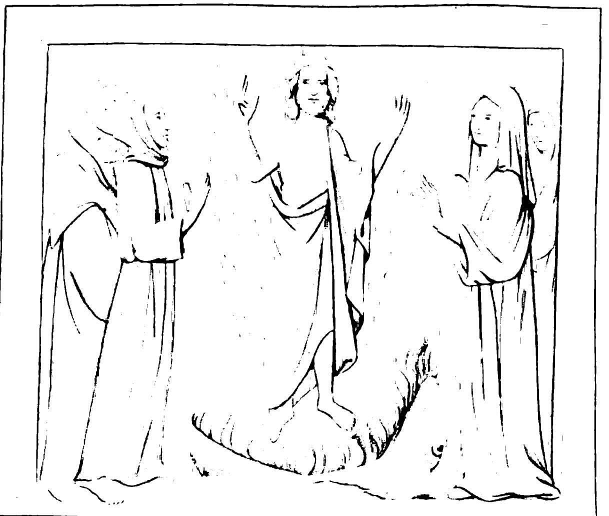


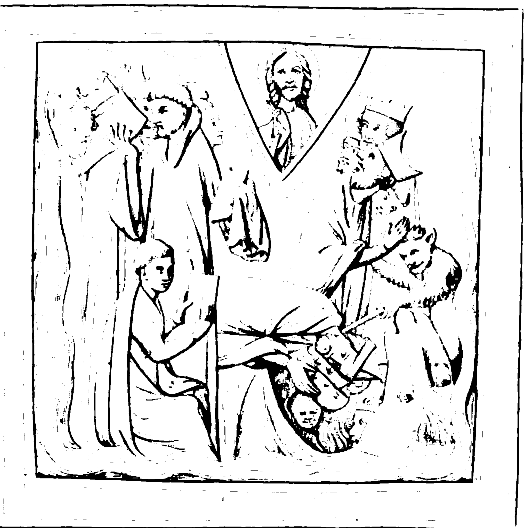
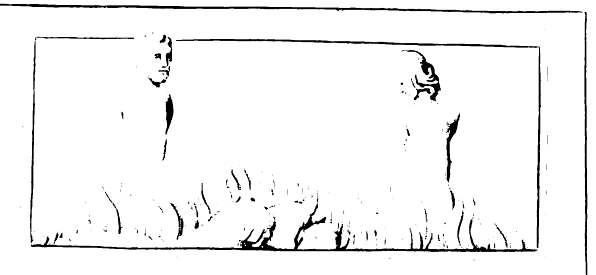


MANUSCRITS (Bibl. R.le de Paris)

BESTIAIRE.

P. Pron sc.

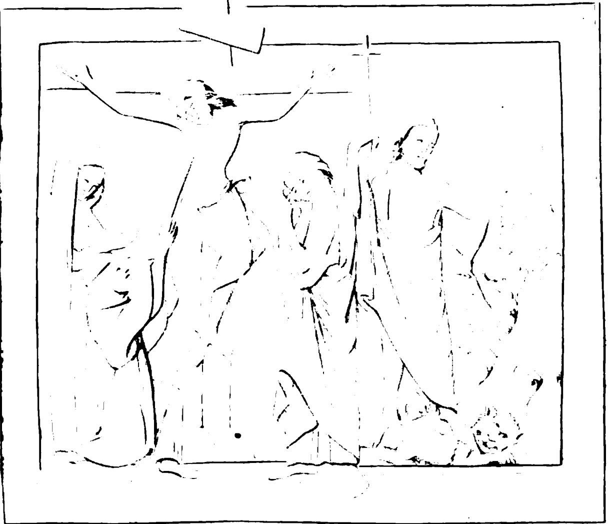


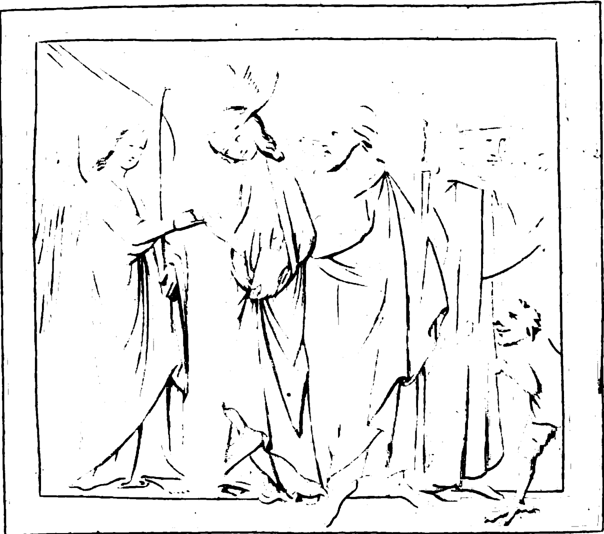





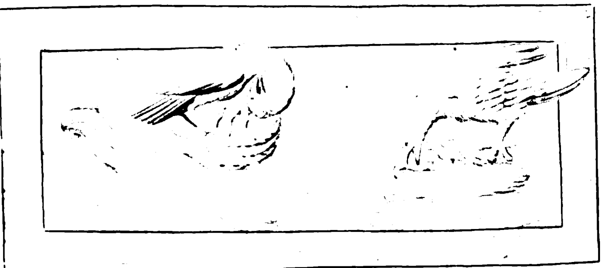
MANUSCRITS *(Bibl. R^le de Paris)*

BESTIAIRE.











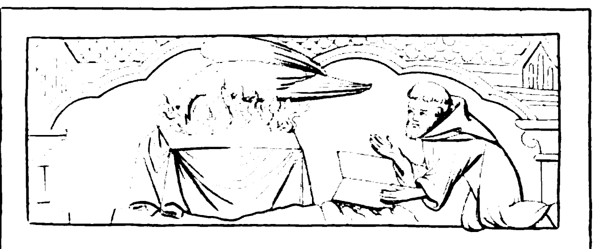


MANUSCRITS *Bibl. R.le de Paris.*

BESTIAIRE.

F. Pons sculp.





Ce est le serm̃ de la hupe

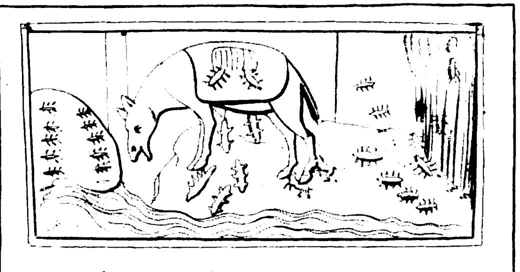


Ce est la hupe.

Ce est le sermon de la formie







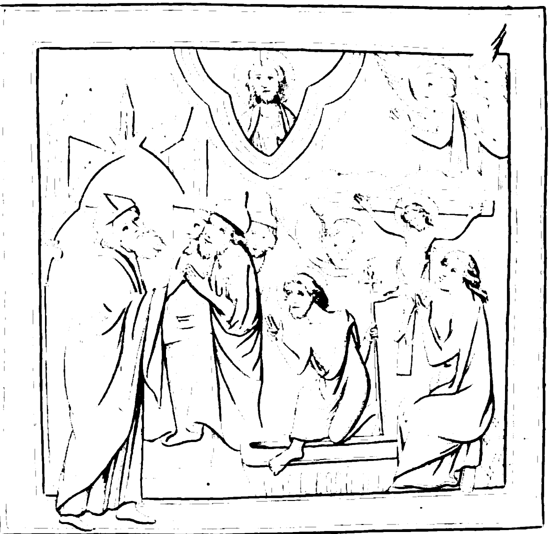
Ce est la formie.

MANUSCRITS (Bibl. R.le de Paris)

BESTIAIRE.

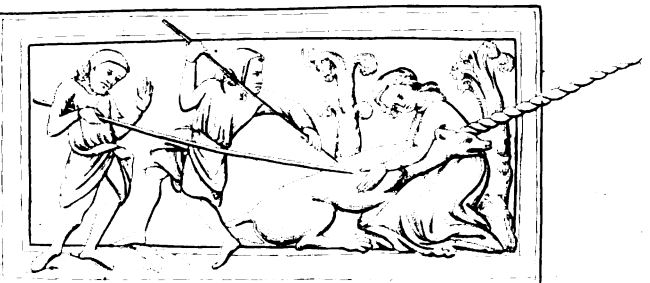








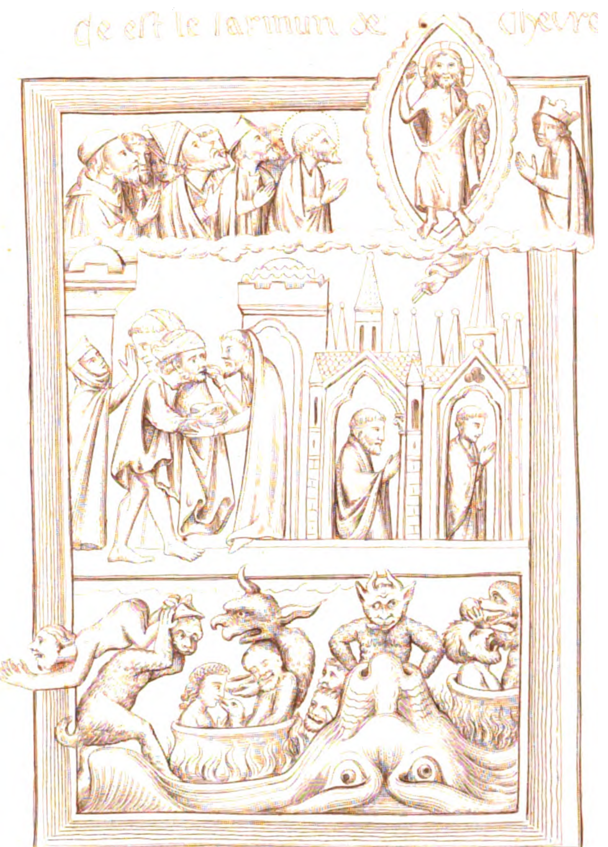




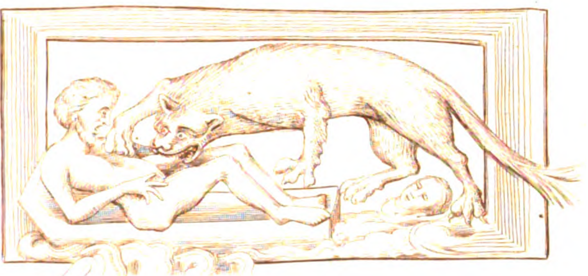
MANUSCRITS (*Bibl. R.le de Paris*)

BESTIAIRE.

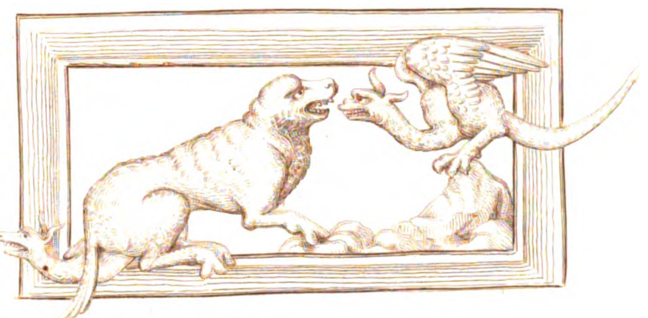






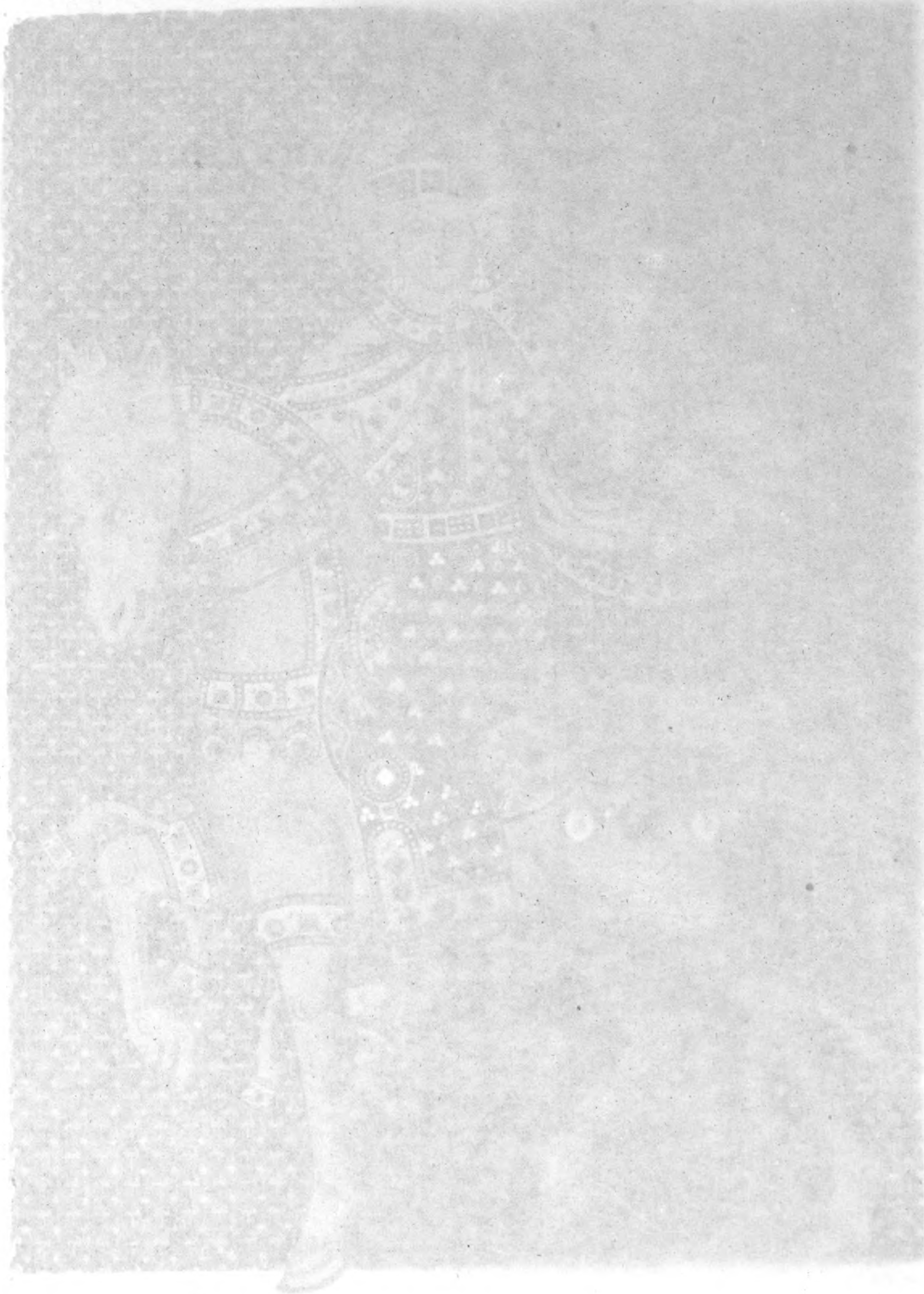






MANUSCRITS (Bibl. R^le. de Paris)

BESTIAIRE.





V. M. del. Imp. Lemercier, r. de Seine 57, Paris Guinez lith.

H

ÉTOFFE

TROUVÉE DANS LE TOMBEAU DE GUNTHER A RATISBONNE.





del. Chromolith. Lemercier, rue de Seine 57 Paris Gaucher lith.

ÉTOFFE

TROUVÉE DANS LA [illegible] GUNTHER A RATISBONNE

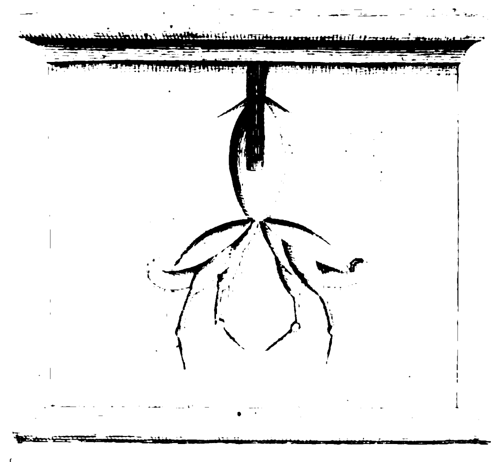


1 Mètre

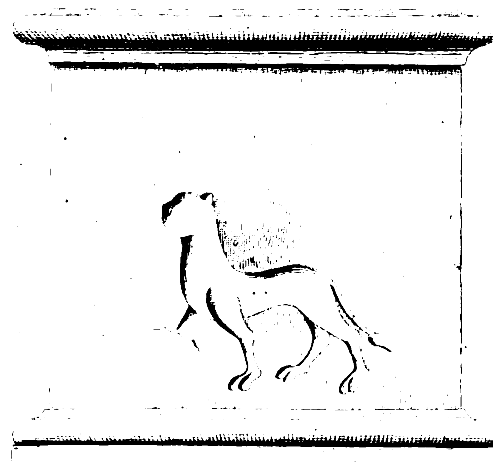
ÉTOFFE

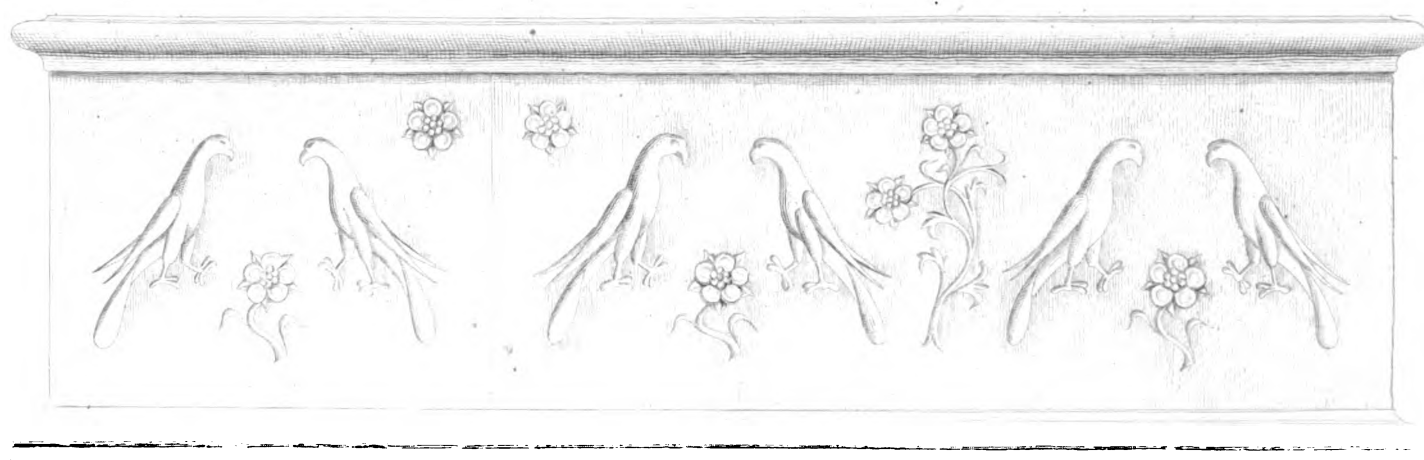
TROUVÉE DANS LE TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE GUNTHER A BAMBERG











SCULPTURE HISTORIÉE

TOMBEAU DE GUNTHER DANS LA CATHÉDRALE DE BAMBERG

ÉTOFFE

DE LA CHASUBLE DE St DOMINIQUE A TOULOUSE.



... del. Chromolith. Lemercier, Paris. Hubert lith.



ÉTOFFE

DE LA CHASUBLE DE St DOMINIQUE À TOULOUSE



A. M. delt

Chromolith. Lemercier, Paris.



CONSERVÉE A AUTUN.



A. M. del. — Chromolith. Lemercier Paris — Hubert, lith.



ÉTOFFE
CONSERVÉE AU MANS.



